...ist. 430g. -2 Leibniz

<36643242310010

<36643242310010

Bayer. Staatsbibliothek

1470 D

Correspondenz

von

Leibniz

mit der

Kurfürstin Sophie.

Drei Bände.

Correspondenz

von

Leibniz

mit der

Prinzessin Sophie,

Enkelin des Königs Jakob I. von England,

geb. Pfalzgräfin bei Rhein,

verm. Herzogin später Kurfürstin von Braunschweig-Lüneburg,

seit 1701 pr. Thronerbin von Großbritannien und Irland.

1680—1714.

Hauptsächlich aus den Leibniz-Papieren der Königlichen Bibliothek zu Hannover.

Herausgegeben

von

Onno Klopp.

Drei Bände.

Hannover.

Klindworth's Verlag.

1873.

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS

Zweiter Band.

1695—1702.

Einleitung.

Nach den Berichten von Leibniz aus Braunschweig, CX.—CXIII., im August, Septbr. und October 1695, finden sich für ein ganzes Jahr lang keine zwischen der Kurfürstin und Leibniz gewechselten Briefe vor. Daß der Verkehr inzwischen ein sehr reger war, ergiebt sich aus der Correspondenz zwischen Leibniz und Thomas Burnet von Kemney, an welcher die Kurfürstin einigen Antheil nahm. Dennoch gehört die Correspondenz als solche nicht hierher, weil man nicht sagen kann, daß die Initiative dazu von der Kurfürstin gegeben sei, sondern nur diejenigen bisher zum Theil unbekannten Briefe, welche die Beziehungen klar hervortreten lassen.

Erst vom 14. October 1696 findet sich wieder ein Brief von Leibniz, CXV. Damals war der Holländer Franz Mercur van Helmont in Hannover gewesen, und hatte mit der Kurfürstin und Leibniz viele philosophische Unterredungen gehabt. Die Aufzeichnungen von Leibniz darüber, die sich gedruckt finden in Feller: Otium Hanoveranum p. 226 seqq. lasse ich hier folgen als:

CXIV. S. 8—11. — Die Kurfürstin schickte diesen Bericht an ihre Nichte, die Herzogin von Orleans. Die Antwort derselben ist abgedruckt bei Ranke Bd. XIII. S. 138. An den Dank derselben knüpft das Schreiben, CXV., von Leibniz an.

Dies Schreiben, CXV., ist in einer anderen Hinsicht sehr merkwürdig. Wir haben bereits mehrmals gesehen, vgl. CVI., wie sehr der Gedanke der Möglichkeit oder der Wahrscheinlichkeit der Succession der Kurfürstin in England gerade Leibniz beschäftigte. Die Art und Weise der Erwähnung des Gedankens hier, verglichen mit der Antwort der Kurfürstin in CXVI., beweist, daß Leibniz zum ersten Male hier vor derselben die Sache zur Sprache zu bringen wagt, und daß demnach namentlich der Brief an Stepney, N. CVI., ohne Vorwissen und Zustimmung der Kurfürstin geschrieben ist.

CXVI. S. 13. — Die Zurückweisung ist klar und bestimmt. Durch dieselbe erhalten die beiden Briefe an Wilhelm III. N. XXV. 2. 3, ihr volles Licht. Man vgl. dazu in Betreff der Zuneigung der Kurfürstin für ihren Vetter Jacob II. und seinen Sohn den Brief der Herzogin von Orleans, vom 20. Septbr. 1696, bei Ranke: Werke Bd. XIII. S. 138.

CXVII. S. 14—18. — Der Eingang dieses Briefes und mehrfache Anspielungen in demselben beziehen sich auf das Lob der Herzogin von Orleans für die Schrift CXIV., in jenem Briefe bei Ranke XIII. S. 138 u. f. Es liegt mir noch eine andere ausführlichere Redaction vor, welche jedoch Leibniz versehen hat mit der Bemerkung, daß sie nicht an die Kurfürstin geschickt sei. Sie gehört demnach in die Philosophie.

CXVIII. S. 18—21. — Der Inhalt des Schriftstückes ergiebt, daß es ein Glückwunsch ist zum neuen Jahre 1697, geschrieben in Braunschweig.

CXXI. S. 24—26. — Obwohl seit dem Schweigen Bossuets die Correspondenz über die Reunion thatsächlich abgebrochen war, dauerte doch diejenige mit Maubuisson fort, und zwar so daß Leibniz daran Theil hatte. Dieses Schreiben CXXI. zeigt, im Vergleiche zu CXV. u. CXVI., wie die Frau von

Brinon d. h. also auch die Aebtissin von Maubuisson, die Schwester der Kurfürstin, zu dieser über die Stellung des Königs Jacob redete. Die Abschrift dieses Briefes ist entnommen dem British Museum. Add. Ms. Collection of King George III. (Recueil Gargan.)

CXXII. S. 26. — Dies nicht datirte Schreiben wird chronologisch durch das folgende, CXXIII., bestimmt. CXXIII. 2 gibt die nähere Auskunft.

CXXIV. S. 30. — Dieser Brief wie später CXXVIII. bezieht sich auf den andauernden Krankheits-Zustand des Kurfürsten Ernst August.

CXXV. S. 31—32. — Bei dem Citate, welches die Frau von Brinon hier aus der Verzückung St. Pauls anführt, wird man sich der Worte der Kurfürstin auf die Ansichten van Helmonts erinnern, in dem Schriftstücke C. Der Brief CXXV. findet sich im British Museum wie CXXI. Eben so CXXVII.

CXXIX. S. 36—38. — Dieser Brief ohne Jahreszahl bezieht sich augenscheinlich auf CXXVI. u. CXXVII. Es scheint nach dem Schlusse, daß Leibniz sich über den Brief der Kurfürstin, N. CXXVII., schriftlich geäußert hat.

CXXXI. 1. 2. 3. S. 40—43. — CXXXI. 1 ist datirt und aller Wahrscheinlichkeit nach abgegangen. Es antwortet auf CXXI. Außerdem liegen mir noch zwei andere Entwürfe von Leibniz an dieselbe Adresse vor, jedoch nicht datirt. Dem Inhalte nach können sie andere Entwürfe zu einer Antwort sein, schärfer und herber. Aus diesem Grunde wären sie völlig wegzulassen. Dagegen drückt Leibniz in dem einen derselben abermals aus, wie tief er das Schweigen des Bischofs Bossuet empfinde; in dem anderen deutet er an, daß das Verhalten des französischen Hofes in Religions-Angelegenheiten, mithin namentlich in derjenigen der Reunion, sich nach politischen Motiven be-

stimme. Diese Stellen erscheinen für Leibniz selber zu bedeutsam als daß sie weggelassen werden dürften, auch wenn, was doch immer nur wahrscheinlich, nicht gewiß ist, beide Entwürfe nicht abgegangen sind. Wegen dieser Bedeutsamkeit füge ich sie dem Schriftstücke CXXXI. 1 hinzu als 2 und 3. Ich glaube man wird mir beistimmen in der Ansicht, daß die Wahrscheinlichkeit für die Nicht-Absendung namentlich von CXXXI. 3, durch den Inhalt desselben erhöht wird. Denn es handelt sich hier ja nicht bloß um die Frau von Brinon, und nicht bloß um den Bischof Bossuet. Leibniz trug gewiß keine Scheu, sei es in Denkschriften für seine Regierung oder eine andere, oder in Flugschriften für die Oeffentlichkeit wie in dem Mars Gallicus, die Politik des Königs Ludwig XIV. so scharf und schneidig anzugreifen, wie es jemals geschehen ist. Ob aber durch einen von ihm unterzeichneten Brief, der nicht bloß vielleicht, sondern sogar wahrscheinlich an den König gelangen würde, dürfte die Frage sein. Bei der Richtung der ostensiblen Religiösität, die am Hofe Ludwigs XIV. im beständigen Steigen war, hätte Leibniz den König persönlich, wenn nämlich der Brief CXXXI. 3 dahin gelangte, nicht schärfer verletzen können. Eben dadurch aber hätte er sich den Weg abgeschnitten, gelegentlich einmal durch die mannigfachen Verzweigungen seiner Correspondenzen eine wirklich nutzbringende Wahrheit dahin gelangen zu lassen. Deshalb hat Leibniz allerdings auf dem Papiere seinem Herzen Luft gemacht, wie er schreiben möchte, dann jedoch, bei reiferer Ueberlegung, wenigstens aller Wahrscheinlichkeit nach, der Absendung des Niedergeschriebenen entsagt.

CXXXIII. 1. 2. 3. 4. S. 46—55. — Die Schriftstücke 2. 3. 4. sind deshalb von besonderer Wichtigkeit, weil durch dieselben das spätere Verhältnis von Leibniz zu der Kur-

fürstin, nachherigen Königin Sophie Charlotte, angebahnt wird. Die Lage der Dinge in Berlin hatte sich verändert durch den Sturz des Ministers Dankelmann. Auf denselben hier einzugehen, liegt ein Anlaß nicht vor. Leibniz hat später sein Urtheil darüber angedeutet in dem Briefe an die Kurfürstin Sophie, N. CDXXXI. dieser Sammlung.

Nicht der Brief CXXXIII. 2 ist derjenige, welchen Leibniz dem CXXXIII. 1 beischließt, sondern, wie schon äußerlich das Datum ausweist, CXXXIII. 3. Dagegen setzt der Inhalt von CXXXIII. 3 die Kenntnis von CXXXIII. 2 voraus, und wird durch dasselbe ergänzt. Das nicht datirte Schriftstück CXXXIII. 4 ist der Zeit nach später anzusetzen; denn die Worte am Schlusse des zweiten Absatzes: l'union parfaite de leur mari et fils, weisen hin auf die Zeit der Regierung des Kurfürsten Georg Ludwig, also nach dem Tode von Ernst August, im Januar 1698. Andererseits kann CXXXIII. 4 nicht lange nachher fallen. Denn obwohl der erstere längere Besuch von Leibniz in Berlin sich verzog bis in das Jahr 1700: so hatte doch die Kurfürstin Sophie Charlotte ihm durch die Kurfürstin Sophie auf jene Briefe erwiedern lassen, daß sie wünsche ihn in Berlin zu sehen. Das heißt, sie war auf seine Gedanken in CXXXIII. 2 u. 3 eingegangen. Eben demselben Gedankenkreise aber entstammt CXXXIII. 4.

Vermöge des Inhalts also gravitirt das Schriftstück CXXXIII. 4 hierher zum Anschlusse an CXXXIII. 3. Beide Schriftstücke zusammen, die in gleicher Weise bestimmt sind für beide Kurfürstinnen, die Mutter und die Tochter, constituiren den Beginn und zugleich den Charakter des Verhältnisses von Leibniz zu der Kurfürstin Sophie Charlotte von Brandenburg. Von da an wird das Verhältnis ein selbständiges, und demnach muß auch die Correspondenz von Leibniz mit der hohen

Frau gesondert gegeben werden. Auch eine Denkschrift, welche die in CXXXIII. 3 angeregten Gedanken einer Societät der Wissenschaften für die Kurfürstin Sophie Charlotte weiter ausführt: Mémoire pour des personnes éclairées et de bonne intention, eine der bedeutendsten Ausführungen dieser Art von Leibniz, gehört nicht mehr hierher, sondern in die besondere Correspondenz mit der Kurfürstin Sophie Charlotte.

CXXXIV. 1. 2. 3. 4. 5. S. 56–84. — Der Brief 1 an die Kurfürstin ist nicht datirt; aber der Eingang selbst bestimmt sofort die Zeit als diejenige der Controverse zwischen den Bischöfen Fenelon und Bossuet. Die Vorrede, deren Leibniz in diesem Briefe gedenkt und an welche sich die hier entwickelten Ideen anschließen, ist diejenige des Codex juris gentium diplomaticus, in Bd. VI. meiner Ausgabe der Werke von Leibniz S. 457 u. f.

Leibniz kommt zuletzt auf die Schriften des Paters Friedrich Spee S. J., und übersendet der Kurfürstin seine Uebersetzung der Vorrede zum güldenen Tugendbuche desselben. Ich lasse diese Uebersetzung folgen als CXXXIV. 5.

Vorher jedoch gehen drei andere Stücke, die wegen der Verwandtschaft ihres Inhaltes mit dem Schlusse von CXXXIV. 1 hierher gravitiren. Sie liefern zugleich, im Vereine mit der Besprechung des Paters Spee S. J. in der Theodizee, den Beweis, daß es sich hier nicht um eine einmalige gelegentliche Lobrede für diesen Priester handelt, sondern daß das Streben der Verherrlichung desselben bei Leibniz ein consequent fortgesetztes, ein prinzipielles war. Man vergleiche die Jahreszahlen: CXXXIV. 2 ist aus dem Jahre 1677, 3 aus dem Jahre 1693, 1 aus dem Jahre 1697, 4 aus dem Jahre 1708, die Theodizee endlich ist von 1710. Die Adresse ist, mit Ausnahme von CXXXIV. 2, gerichtet an fürstliche Personen. Der Brief CXXXIV. 4,

nicht datirt, ist gerichtet an den Minister von Imhof, der die Prinzessin Elisabeth Christine, die Gemahlin des Erzherzogs Carl, damaligen Königs von Spanien, des späteren römischen Kaisers Carl VI., auf der Reise nach Barcelona zu begleiten hatte. Leibniz übersendet ihr sein Exemplar des güldenen Tugendbuches.

Ja selbst auch die Stelle der Theodizee über den Pater Spee S. J., die, weil nicht wie jene Briefe, isolirt stehend, hier nicht mit aufzunehmen ist, darf und muß sogar als zunächst an eine fürstliche Persönlichkeit gerichtet angesehen werden. Denn man wird sich erinnern, daß die Theodizee erwachsen ist aus den Unterredungen von Leibniz mit der Königin Sophie Charlotte von Preußen.

In merkwürdiger Weise kehrt sogar der in CXXXIV. 1 beigefügte Tadel der Verse von Spee immer wieder. Man vergleiche dieser Ansicht von Leibniz gegenüber, Vilmars Literaturgeschichte S. 349 (der 12. Auflage); C. A. Menzel: neuere Geschichte der Deutschen Bd. VIII. S. 435. Die weniger günstige Ansicht von Gervinus in: Nationalliteratur Bd. III. S. 329 bezieht sich fast mehr auf den Inhalt der Verse als auf die Form.

Die Schrift CXXXIV. 5 ist von Leibniz nicht bloß durch seine Arbeit der Uebersetzung derselben, sondern auch durch seine in [] eingeschlossenen Zusätze zu seinem geistigen Eigenthume gemacht. Unter seinen Papieren in der Kön. Bibliothek zu Hannover befinden sich, außer dem Originale von seiner Hand, noch mehrere von ihm durchgesehene und corrigirte Abschriften. Dies zeigt, wenn es nach seinen Worten: liber plane divinus, dessen noch bedürfte, abermals welchen Werth er auf die Schrift gelegt, und wie sehr er es sich angelegen sein ließ, für die Verbreitung derselben thätig zu sein.

Es darf dabei nicht unerwähnt bleiben, daß die Nachwelt hauptsächlich durch Leibniz Kunde hat von dem Pater Spee als Verfasser der cautio criminalis in processibus contra sagas, welche Schrift dem Hexenprozesse in Deutschland die Axt an die Wurzel gelegt und zunächst und zuerst die Abschaffung desselben im Kurfürstenthume Mainz durch Johann Philipp von Schönborn herbeigeführt hat.

Demnach ist es augenscheinlich, daß Leibniz folgerecht darauf ausgegangen ist, den Verdiensten des Paters Spee von der Gesellschaft Jesu um sein Vaterland ein bleibendes Denkmal zu stiften.

Am 28. Januar 1698 starb der Kurfürst Ernst August von Braunschweig-Lüneburg. Für längere Zeit findet keine Correspondenz zwischen der Kurfürstin Sophie und Leibniz statt. Ich gebe aus dieser Zeit den folgenden Brief, weil er auf ihren Anlaß geschrieben ist und Manches über sie enthält. Dazu wird von dem Empfänger später mehrmals die Rede sein.

CXXXV. S. 84—90. — Der Empfänger nämlich dieses Briefes, dessen Concept weder Adresse noch Datum trägt, ist dem Inhalte gemäß Thomas Burnet, Herr von Kemney, ein Schotte, Verwandter des anglikanischen Bischofs Gilbert Burnet von Salisbury. Eine große Anzahl der von Leibniz an ihn gerichteten Briefe sind abgedruckt in Band VI. der Leibnitii Opera omnia von Dutens, der sie von Dr. Sharpe in London erhalten. Die Originale dieser von Dutens gedruckten Briefe befinden sich jetzt im British Museum. Add. MS. Vol. 5104. Die Concepte derselben sind eben so wie diejenigen, welche sich im British Museum nicht vorfinden, in der Kön. Bibliothek in Hannover. Die Vergleichung hat mir die völlige Uebereinstimmung der expedirten Briefe mit den Concepten gezeigt.

CXXXVI. S. 90—93. — Der Inhalt, betreffend die

Fortführung des Wappens des Fürstbisthumes Osnabrück von der Kurfürstin Sophie als Witwe, beweist, daß dies nicht datirte Schreiben bald nach dem Tode des Kurfürsten Ernst August abgefaßt sein muß. Das Original findet sich nicht, eine Abschrift im Britisch Museum. Add. MS. Collection of king George III. (Recueil Gargan.)

Dann schweigt die Correspondenz zwischen der Kurfürstin und Leibniz für das Jahr 1698. Erst am Schlusse desselben tritt uns noch einmal wieder entgegen der Eifer der Frau von Brinon in CXXXVII., und die Zurückweisung desselben in CXXXVIII und CXXXIX. Es ist bemerkenswerth, daß in den Augen der Kurfürstin die Politik Ludwigs XIV. von Frankreich und die katholische Religion nicht getrennt gehalten werden, sondern zusammen zu fließen scheinen, und daß auch Leibniz in CXXXIX. zu dieser Anschauung seine Zustimmung gibt. Aehnlich äußert sich der Abt von Lokkum in seinem Testamente (abgedruckt im Leben des Abtes Gerhard Molanus, von von Einem 1734), jedoch mit der Motivirung, daß von der gesammten katholischen Kirche aus kein Bischof, Professor oder Priester gegen die Aufhebung des Edictes von Nantes öffentlich aufgetreten sei, der Papst Innocenz XI. dieselbe sogar durch ein Breve an Ludwig XIV. gebilligt habe. Diese letztere Thatsache ist unzweifelhaft. Das Breve ist aber sofort nachher erlassen, zu einer Zeit, wo der König Ludwig XIV. und seine Umgebung sich selber und andere mit der Hoffnung täuschten, daß mit dem Erlasse des Widerrufs alles beschlossen sei. Man vgl. Rousset: Louvois T. III. p. 486—599. Aus dem Breve darf daher nicht gefolgert werden, daß Innocenz XI. auch mit der Art und Weise der Ausführung einverstanden gewesen sei. Vielmehr beweist die Verleihung des Cardinalshutes an den Bischof le Camus von Grenoble, welcher

gegen das Verfahren Einsprache erhob, so wie andere Thatsachen das Gegentheil.

CXXXVII. S. 93–95. — Die Frau von Brinon nimmt den Ausgangspunct zu ihrem erneuten Andringen auf die Conversion der Kurfürstin von der Heirath der Prinzessin Amalie Wilhelmine, der Tochter des Herzogs Johann Friedrich, mit dem römischen Könige Joseph. Die Anlage dieser Sammlung gestattet es nicht, hier näher einzugehen auf die erhebliche Thätigkeit von Leibniz persönlich für das Zu-Stande-kommen dieser Heirath, namentlich auf die Correspondenz mit der Mutter, der Herzogin Benedicte. (Man vgl. das Schreiben I. 2 dieser Sammlung.) Es war die Dankbarkeit von Leibniz, die ihn dazu bewog, und welche von der Mutter wie der Tochter in entsprechender Weise erwiedert wurde.

Alle drei Briefe CXXXVII., CXXXVIII., CXXXIX. befinden sich im British Museum. Add. Ms. Collection of King George III. (Recueil de Gargan.)

Mit dem Beginne des Jahres 1698 eröffnete sich für Leibniz ein neues Gebiet einer weit greifenden Thätigkeit, nämlich dasjenige der Unterhandlung einer kirchlichen Einigung der nicht-katholischen Mächte. Es ward nicht bloß an die deutschen Protestanten gedacht, sondern auch an Holland, Schweden, und ganz besonders an England. Moralisch war Leibniz die Seele dieser Verhandlungen. Politisch war das Ziel derselben gegen den König Ludwig XIV. gekehrt.

Es wird, nach den Anschauungen unserer Zeit, auffallen, daß gleichzeitig sich Leibniz wieder in einen Briefwechsel mit Bossuet über die Reunion der Protestanten mit der römisch-katholischen Kirche einließ, so wie ferner, daß zugleich die Verhandlungen fortdauerten mit dem Nachfolger Spinolas auf dem Stuhle von Wiener Neustadt, dem Bischofe Franz Anton, Grafen von

Buchaim. Dieser kam im Jahre 1698 nach Hannover, und am 27. August desselben Jahres unterzeichneten Molanus und Leibniz, mit Zustimmung des Kurfürsten Georg Ludwig, in der Abtei Lokkum eine Reihe von Sätzen, welche der Lehre der römisch-katholischen Kirche näher treten als irgend eine andere Erklärung von protestantischer Seite seit dem 25. Juni 1530 zu Augsburg, und näher selbst als diese Confession.

Es ist nicht zu zweifeln, daß, nach den Anschauungen unserer Zeit, gar mancher aus diesem conciliatorischen Streben nach zwei verschiedenen Seiten den Vorwurf der Duplicität schöpfen wird.

Wenn der Vorwurf begründet ist, so würde er nicht bloß fallen auf Leibniz persönlich, nicht bloß auf den Abt von Lokkum, der in allen drei Angelegenheiten sich betheiligte, sondern auch auf die Regierung, welche die beiden Männer in jedem dieser drei Fälle autorisirte.

Allein wir haben das Verfahren der Männer jener Zeit nicht zu beurtheilen von dem Standpunkte aus dieser oder jener Anschauung, welche nach ihnen sich entwickelt hat. Zwischen uns und ihnen liegt das achtzehnte Jahrhundert mit seinen Consequenzen, denen gemäß vielfach die Ansicht überwogen hat und überwiegt: die Kirchenspaltung des Abendlandes sei ein Glück der Menschheit. Wir haben, vor jeglichem Urtheile, an jene Männer, an Leibniz selbst uns zu wenden mit der Frage, in welchem Lichte sie die Kirchenspaltung ansahen.

Die Antwort liegt uns vor in den oben Bd. I. S. XLV. u. f. gegebenen Actenstücken von Leibniz an den Kurfürsten Georg Ludwig. Der Riß der Christenheit, sagt er, ist beklagenswerth. Demnach ist es Pflicht die Heilung anzustreben. Und auch selbst wenn man damit jetzt nichts erreicht, so arbeitet man doch für die Nachwelt, und in jedem Falle befreit man das Gewissen von dem Vor-

wurfe auch nur passiv beigetragen zu haben zur Fortdauer des Schisma.

So der Standpunkt im allgemeinen. Aber wir fragen nach der Anwendung im besonderen, nämlich: wie ließ sich die Unterhandlung über eine Union der Lutheraner, oder, wie Leibniz kurz sagt, der Evangelischen, mit den Reformirten, vereinigen mit den gleichzeitigen Verhandlungen über eine Reunion mit der römisch-katholischen Kirche?

Auf diese Frage gibt Leibniz, von seinem Standpunkte aus, die Antwort in einer der betreffenden Denkschriften. Der Eingang derselben nämlich lautet wie folgt:

„Es scheint nicht allein hoch zu wündschen, sondern auch sehr thunlich, daß eine Vereinigung zwischen denen Evangelischen und denen Reformirten angestellet werde."

„Und zwar also, daß man sich dadurch nicht mehr von den Römischen entferne, sondern vielmehr denselben nähere, welches geschehen würde, wenn mehr Reformirte mit des Königs in Preußen, und dessen Bischofs H. Ursini absehen sich allmählich conformiren, die Englische Liturgie approbiren, und die realität im heiligen abendmahl auf solche weise wie die Reformati Brandeburgici und viele andere vor ihnen gethan, so wohl als veritates practicas circa gratiam, zulänglich erkennen wolten, die vornehmsten Theologi Evangelici auch zu dessen approbation disponiret würden."

Dies also sind die Praemissen, deren Prüfung dem Urtheile über die verschiedenen conciliatorischen Bestrebungen von Leibniz und seinen Zeitgenossen vorher gehen muß.

An diesen Verhandlungen über eine kirchliche Union der Katholiken unter sich nahm die Kurfürstin Sophie, so weit ersichtlich, keinen Theil. Diese Verhandlungen gehören mithin nicht hierher. Dennoch mußte des Principes, welches Leibniz dabei

verfolgte, hier gedacht werden, zur Klarlegung der Sachlage im allgemeinen und des nächst folgenden Briefes im besonderen.

CXL. S. 100—106. — Es ist hier einer derjenigen Fälle, in denen um des sachlichen Inhaltes willen dasjenige was Leibniz niedergeschrieben, obwohl er es dann wie er in der Note sagt, nicht hat abgehen lassen, dennoch gegeben werden muß, nämlich derjenige Theil des Briefes, der einen kurzen Bericht enthält über das was bei der Anwesenheit des Königs Wilhelm III. in Celle über die Succession in England verhandelt ist. Genauer bespricht Leibniz später diese Sache in den Schriftstücken CXLII. 1.2.

Der Grund weshalb Leibniz diesen Bericht an Burnet zurückgehalten, liegt in der Erwägung, daß es ihm nicht zustand ohne Ermächtigung, und, aller Wahrscheinlichkeit nach, wider den Willen der Kurfürstin Sophie (vgl. die Schriftstücke CXV u. CXVI und ferner CLXXXVI u. flgd.), in dieser Angelegenheit vorzugehen. — Den zweiten Brief von Leibniz an Burnet über die Reunionssache findet man in meiner Ausgabe der Werke von Leibniz Band VI. S. XXXVIII.

CXLII. 1. 2. S. 106—108. — Diese Schriftstücke enthalten die Bestätigung des Berichtes, welchen Leibniz in CXL. an Burnet erst machen wollte, aber dann wieder zurückgezogen hat.

CXLIII. S. 109—115. — Der Anlaß dieses Briefes ist derjenige der Herzogin von Orleans an die Kurfürstin, vom 4. Januar 1699, bei Ranke: Werke Bd. XIII. S. 163, vgl. auch S. 165.

CXLIV. S. 115—116. — Dieses Schreiben schließt sich an den vorigen Brief an. Das Diplom für Leibniz als Mitglied der Akademie von Frankreich ist erst ausgestellt am 13. März 1700.

CLXV. S. 116—120. — Der Anhaltspunct für die Einordnung dieses nicht datirten Schreibens ist zuerst der

Umstand, daß später in dem Briefe CLII. von derselben Schrift wie in CXLV. die Rede ist, und zwar als der Kurfürstin bekannt. Mithin fällt CXLV. vor CLII. Ferner aber erwähnt Leibniz in CXLV., daß er die fragliche Schrift, nachdem er sie von der Kurfürstin empfangen, auf dem Wege von Herrenhausen nach Hannover gelesen. Demnach war die Kurfürstin, zur Zeit der Abfassung von CXLV., noch in Herrenhausen. Sie begab sich aber schon zu Ende April 1699 nach Bruchhausen. Demnach fällt CXLV. auch vor die Correspondenz der Zeit des Aufenthaltes in Bruchhausen.

CXLVII. 1. 2. 3. 4. S. 122—125. — Die drei Stücke 2. 3. 4. dienen zur Erläuterung der in 1. ausgesprochenen Bitte von Leibniz um eine Audienz für Hackemann bei der Kurfürstin zum Zwecke der Berichterstattung über England. Hackemann war, auf die Empfehlung von Leibniz, nach England geschickt zum Zwecke geschichtlicher Forschungen über das welfische Haus, und zwar so daß er dem Gesandten Schütz als Secretair beigegeben war. Das Stück 2, von Leibniz mit der im Texte gegebenen Ueberschrift versehen, ist wahrscheinlich der Brief eines Engländers an Hackemann, von diesem an Leibniz geschickt. Der letztere antwortet darauf in dem Briefe 3. Ueber die Verwendung desselben bei einigen anglikanischen Bischöfen erstattet Hackemann Bericht in dem Briefe 4. Diesen Brief wieder scheint Leibniz, nach CXLVII. 1., zur Kunde der Kurfürstin gebracht zu haben.

Aus dem ganzen Zusammenhange ergibt sich, daß die Bemühungen die Blicke der Engländer auf die Kurfürstin hin zu lenken, von Leibniz ausgingen, nicht von der Kurfürstin. Denn, obwohl die Briefe CXL. und CXLII. dies nicht klar erkennen lassen: so werden später die Stücke CXC. 2 u. f. uns zeigen, daß Leibniz, von seiner Anschauung aus, nicht einverstanden war mit dem Verhalten der Kurfürstin auf die von König Wilhelm III.,

im September 1698, zu Celle gemachten Erbietungen in Betreff der Succession in England.

CXLVIII. 1. 2. S. 125—128. — Der ostfriesische Hofprediger und Gen.-Superintendent Heinson verdankte sein Amt der Empfehlung der Kurfürstin Sophie bei ihrer Freundin, der Herzogin Christine Charlotte, der Mutter des Fürsten Christian Eberhard von Ostfriesland.

Die Herzogin wurde damals zum Besuche in Bruchhausen erwartet. Sie kam an; aber noch im Wagen ward sie vom Schlage gerührt. Sie starb dort. — Auf Heinson scheinen weder die wohlgemeinten Mahnungen der Kurfürstin, noch diejenigen von Leibniz einen bemerkbaren Einfluß geübt zu haben.

CXLVIII. 1. 2. S. 128--132. — Die Hauptnummer ist irrig, statt CXLIX.

CL. S. 132—135. -- Das Fragment dieses Briefes, welches die Kurfürstin, nach ihren Worten in CLI., an die Herzogin von Orleans geschickt, und dessen Erwartungen der damalige Herzog von Chartres, nachherige Herzog von Orleans und später Regent von Frankreich, so wenig entsprochen hat, findet sich im British Museum. Add. Ms. Collection of King George III. (Recueil Gargan.)

CLVI. S. 145—146. — Aus diesem Briefe, in welchem die Kurfürstin von drei empfangenen Briefen spricht, geht hervor daß der eine derselben nicht erhalten ist. Das Lob jedoch bezieht sich auf CLIV.

CLVII. S. 146—148. — Der anglikanische Bischof Gilbert Burnet, mit welchem die Kurfürstin und Leibniz eine häufige Correspondenz unterhielten, war damals Lehrer des jungen Herzogs von Glocester.

Bevor wir hier zu den Schriftstücken des längeren Aufenthaltes von Leibniz in Berlin übergehen, ist zurückzuweisen auf

CXXXIII. 1. 2. 3. 4. Der Kurfürst Georg Ludwig hatte, ungeachtet des Wunsches seiner Schwester, der Kurfürstin Sophie Charlotte von Brandenburg, in den Jahren 1698 und 1699 die Erlaubnis für Leibniz zu einem längeren Aufenthalte in Berlin nicht gegeben.

Wir haben dann in CXLIV. gesehen, daß Leibniz, und, wie es scheint, auch die Kurfürstin Sophie durch die Herzogin Elisabeth Charlotte von Orleans, thätig waren für die Erfüllung des seit 1677 datirenden Anspruchs von Leibniz auf die Mitgliedschaft der Akademie von Frankreich.

Dieser Anspruch wurde auf Befehl des Königs Ludwig XIV. erfüllt. Das Diplom ist ausgestellt am 13. März 1700. Ich lasse dasselbe folgen als CLIX. 1., weil daran sich schließt die Aufforderung des Kurfürsten Friedrich III. an Leibniz zur Reise nach Berlin, zum Zwecke der Gründung einer Societät der Wissenschaften, und demgemäß das Gesuch von Leibniz an den Kurfürsten Georg Ludwig zur Gestattung dieser Reise, in CLIX. 2. Die Zeitfolge erstens der Ausstellung des Diplomes in Paris, dann der Einladung von Berlin aus, endlich der Bitte von Leibniz an seinen Kurfürsten, ist eine solche, daß ein Causal-Zusammenhang, bei welchem der Schriftstücke unter CXXXIII. und CXLIV. nicht vergessen werden dürfte, nahe zu liegen scheint.

In Betreff des Ganzen und speciell der Mitwirkung der Kurfürstin Sophie Charlotte von Brandenburg verweise ich auf den Band X. dieser Ausgabe, Abtheilung A, namentlich N. XVI.

CLXIX. 1. 2. 3. S. 170—178. — Man wolle zu diesen drei Schriftstücken beachten auch den Brief der Kurfürstin CLXIV, vom 2. Juni 1700.

CLXXIV. 1. 2. S. 185—188. — Als die in diesem Briefe

erwähnte Beilage wird anzusehen sein das nicht datirte Schreiben 2 an den Kurfürsten Georg Ludwig.

Während dieses Aufenthaltes von Leibniz in Berlin, in den Sommermonaten des Jahres 1700, folgen die Briefe so regelmäßig auf einander, und sind in sich so verständlich, daß sie der Zugabe einer Erörterung nicht zu bedürfen scheinen.

Anders gestaltet sich die Sache mit dem letzten Briefe, den die Kurfürstin, am 18. August 1700, von Herrenhausen aus nach Berlin an Leibniz schreibt, und demjenigen, welchen Leibniz seinerseits, am 21. August 1700, von Berlin aus an die Kurfürstin entsendet. Die Frage der Succession in England tritt heran, und die lange Reihe der nun folgenden, bisher, mit Ausnahme von CLXXXIX., nicht bekannten Schriftstücke bis in den Sommer 1701, beschäftigt sich nur mit dieser Frage. An den Herausgeber tritt hier die Pflicht heran, zur Erleichterung des Verständnisses dieser anscheinend so disparaten Schriftstücke das chronologische Verhältnis so wie, so viel möglich, die Causal-Verbindung darzulegen.

Schriftstücke über die englische Succession, nach dem Tode des Herzogs von Glocester am $\frac{\text{28. Juli}}{\text{7. August}}$ 1700, bis zur Successions-Acte vom Juni 1701.

Es ist zuerst zurückzuweisen auf die Schriftstücke XVIII. vom 25. Oct./4. Nov. 1688, ferner XXV. 1. 2. 3. 4., mit den betreffenden Stellen der Einleitung, ferner CXV. und CXVI. Diese Schriftstücke legen dar, wie kühl die Kurfürstin sich

gegen die Möglichkeit der Aussicht auf die Succession in England verhalten hat. Leibniz dagegen war unablässig thätig wenigstens sich genaue Kunde über die Lage der Dinge zu verschaffen. So in dem Briefe an Stepney, CVI. Stepney wich der Frage aus. Seine Antwort ist: The question which you proposed to me respecting the Succession is very curious. If I had, Sir, the honour of being in your company, this might furnish an excellent matter for our conversation; but it seems much too delicate for a Letter. So am 10./20. Mai 1695.

Vielleicht mochte es dem Diplomaten Stepney nicht unbekannt sein, daß damals der König Wilhelm III., bei der geringen Neigung, welche das Haus Hannover zeigte, für den eventuellen Fall des Todes des schwachen Herzogs von Glocester, seinen Blick richtete auf das Haus Carignan von Savoyen. Die Prinzessin Anna Marie, Gemahlin des Herzogs Victor Emanuel, war die Tochter der Herzogin Henriette von Orleans, der Schwester der Könige Carl II. und Jacob II., mithin als die Tochter Carls I. durch Erbrecht dem Throne von England näher als die Kurfürstin Sophie, welche nur die Enkelin Jacobs I. war. Es fanden von England aus Verhandlungen mit Victor Emanuel statt. Er besprach dieselben mit dem General Schulenburg, der damals in seinen Diensten stand. Schulenburg machte darüber später, am 12. Juli 1714, kurz vor dem Tode der Königin Anna, an Leibniz die folgende Mittheilung: On me mande que le duc de Savoye s'avise de protester contre la succession d'Hanovre en Angleterre, son fils étant le plus proche héritier, si le prince de Galles doit être exclu. Je me souviens qu'il m'a dit plusieurs fois, que le Parlement luy avoit fait ouverture du panchant qu'il avoit pour sa ligne; et qu'il n'auroit pour reussir que d'envoyer son prince chez eux pour le faire elever dans la foy anglicane. Le Sr. Hill

a negocié quelque chose là-dessus pendant que j'étois à Turin. — Leibniz hat zu dem Worte protester die folgende Note gemacht: Il l'a déja fait quand le Roy Guillaume III. fit faire le premier acte pour la succession d'Hanover. Le roy y a esté porté pour se vanger du Duc qui l'avoit abandonné un peu avant la paix de Ryswyck.

Nach dieser Auffassung also war der Abfall Victor Emanuels von seinen Bundesgenossen durch den Separat-Frieden mit Frankreich, im Jahre 1696, der Anlaß der Rückkehr Wilhelms III. zu seinem ursprünglichen Plane von 1689, nämlich der Succession des Hauses Hannover in England. Demgemäß muß angenommen werden, daß dieser Plan der hauptsächliche Beweggrund seiner Reise nach Celle war, im September 1698.

Ueber die Vorgänge in Celle haben wir Kunde durch den beabsichtigten Bericht von Leibniz an Burnet, N. CXL., und die genauere Wiederholung in CXLII. 1. u. 2. Diese Berichte selbst lassen durchfühlen, was Leibniz nachher in den Schriftstücken CXC. 2. §. 2., namentlich aber CXCIII. 3., offen bespricht, nämlich die kühle Haltung der Kurfürstin gegenüber dem Anerbieten des Königs Wilhelm III. im Jahre 1698, im Schlosse zu Celle. Vielleicht ebenso beredt ist das Schweigen über eine andere Persönlichkeit. Der Besuch des Königs galt, formell, dem Herzoge Georg Wilhelm zu Celle, so jedoch, daß der König in einem besonderen Schreiben an die Kurfürstin den Wunsch ausgesprochen, auch sie in Celle zu sehen. Nicht bloß sie begab sich dahin, sondern auch ihr Sohn, der Kurfürst Georg Ludwig, eilte von Hannover aus nach Ebsdorf, am 26. September, um dort den König willkommen zu heißen, und dann ihn und den Oheim Georg Wilhelm auf den Jagden in der Göhrde zu begleiten. Die Berichte jedoch von Leibniz über die Successions-Sache erwähnen nicht einmal den Namen des Kur-

fürsten d. h. mit anderen Worten: Der König Wilhelm III. hat dem Kurfürsten persönlich keine Eröffnungen gemacht.

Am 28. Juli/7. August 1700 starb der elfjährige Herzog von Glocester, das letzte der Kinder der Prinzessin Anna. Von den Personen, welche mit ihrer Descendenz in der Thronfolge-Acte von 1689 als successionsfähig in England benannt waren, lebten nur noch der König Wilhelm III. und die Prinzessin Anna, beide ohne Aussicht auf Descendenz. Wenn der König und das Parlament fest blieben bei dem Principe der Act of Settlement, daß das römisch-katholische Glaubensbekenntnis von der Thronfolge in England so völlig ausschließe als wäre die betreffende Persönlichkeit natürlich todt: so war die Kurfürstin Sophie, obwohl an Geburtsrecht mehr als fünfzig Personen ihr zuvor gingen, gemäß dem englischen Gesetze, nach der Prinzessin Anna die nächstberechtigte zum englischen Throne. Jedoch nur das Princip war in der Act of Settlement von 1689 ausgesprochen, die Kurfürstin und ihre Descendenz in derselben nicht benannt.

Der Tod des Herzogs von Glocester rückte die Frage heran, ob dies geschehen solle.

Wir ersehen den Eindruck, welchen dies Ereignis auf die Kurfürstin machte, aus ihrem Briefe N. CLXXXVI., vom 18. August 1700, denjenigen auf Leibniz aus dem seinigen N. LXXXVII, vom 12. August 1700. Jener ist geschrieben in Herrenhausen, dieser in Berlin. Dieses Verhältnis von Ort und Zeit, so wie der Inhalt beweisen, daß der Brief von Leibniz **nicht** eine Antwort auf denjenigen der Kurfürstin ist, sondern daß diese wie jener hier unmittelbar sich selber kund geben, Leibniz voll Eifer, die Kurfürstin kühl.

Es ist merkwürdig, daß die bis dahin so lebhaft geführte Correspondenz nach diesen Aeußerungen auf einmal abbricht.

Man möchte Näheres darüber erfahren, wie die Verschiedenheit dieser beiden Standpunkte ausgeglichen sein. Aber für Monate lang, vom September 1700 bis zum Beginne des Jahres 1701, ist kein weiterer Brief dieser Correspondenz erhalten, und, aller Wahrscheinlichkeit nach, auch keiner geschrieben. Der Grund waren die Reisen auf beiden Seiten. Wir werden diese Reisen näher ins Auge zu fassen haben.

Vorher jedoch drängt sich eine Bemerkung auf, die vielleicht Manchem als gewagt erscheinen dürfte, deren Richtigkeit jedoch zu prüfen ist an den Thatsachen, die sich aus den nachfolgenden Schriftstücken ergeben werden. Diese Bemerkung ist, daß gerade dieses Schweigen mehrerer Monate für Leibniz den Weg offen ließ, bei dem Wieder-Zusammentreffen, nachdem während dieser vier Monate das hochwichtige Ereignis des spanischen Successionsfalles mit den nächsten Consequenzen eingetreten war, seine Ansicht, derjenigen der Kurfürstin gegenüber, mit Nachdruck zu vertreten.

Die Geschichte der Menschen und Völker verschlingen oft sich in wunderbarer Weise. Eine der merkwürdigsten dieser Verschlingungen für die Geschichte nicht bloß einer Dynastie, nicht bloß eines Reiches wie England, sondern durch ihre Consequenzen von der weitest tragenden Bedeutung für Europa, wird an den nachfolgenden Actenstücken, von CLXXXVIII. an, uns klar werden. Die Actenstücke stellen und lösen die Frage, wie es geschehen sei, daß die Kurfürstin Sophie, wider ihre Herzensneigung und nach ihrer ersten Weigerung, hat bewogen werden können, einen Schritt zu thun, der dann angesehen wurde wie eine Einwilligung in den Vorschlag der ausdrücklichen Feststellung ihrer Succession und demgemäß ihrer Descendenz, auf den Thron von England.

Wir haben zuerst die Reisen ins Auge zu fassen, welche

von August bis zu Ende des Jahres 1700 dem Briefwechsel zwischen der Kurfürstin und Leibniz Einhalt thaten.

Der römische Kaiser Leopold I. hielt mit der zähen Ausdauer, die ihn wie alle bedeutenden Persönlichkeiten des Hauses Habsburg charakterisirt, fest an dem Gedanken der kirchlichen Reunion. Deshalb erbat er sich, im Mai 1700, von dem Kurfürsten Georg Ludwig die Absendung von Leibniz nach Wien. Das Schreiben lautet wie folgt.

Wien, 17. May 1700.

„Da ich aus dem Berichte des Bischofs von Neustadt Grafen von Buchaim, welcher vor zwei Jahren nach Hannover und umliegenden in Glaubenssachen confoederirten Orten, mit meinem und des Papstes Vorwissen, gereist ist, vernommen, daß der Geh. Justiz-Rath Leibniz, mit Zuziehung des Abtes von Lokkum, das hochwichtige vor vielen Jahren angefangene Geschäft der Römisch-katholischen und protestirenden Religions-Reunion zu tractiren, sich eifrig angelegen seyn lassen, und weil ich aus allem ersehen können, daß obgedachter Geheimer-Justiz-Rath Leibniz als ein wohlerfahrener, discreter und qualificirter Mann, zu Facilitirung dieses Werkes höchst tauglich sey; so sähe ich gern, daß zu Vollziehung dieses Werkes, den von Ew. Liebden obgedachtem Bischofe gethanen Sincerationen zufolge, obgedachter Leibniz zu ferneren Conferentien durch ausdrücklichen Befehl möchte anhero gesandt werden, oftgedachte gute intentiones zu gewünschtem effect zu bringen, oder wenigstens auf die beste und möglichste Art befördern zu helfen.“

Wir haben gesehen, daß Leibniz sich damals, gemäß der Aufforderung des Kurfürsten Friedrich III. von Brandenburg, in Berlin befand, zu dem Zwecke der Stiftung der Societät. Demnach konnte er erst nach Beendigung dieser Angelegenheit sich nach Wien begeben. Es geschah im September 1700.

Er blieb in Wien bis Mitte Dezbr. 1700, und wurde dann vom Kaiser mit folgendem Schreiben an den Kurfürsten Georg Ludwig entlassen.

Wien, den 14. Dzbr. 1700.

„Daß Ew. Liebden auf mein Ansuchen den Geheimen Justiz-Rath Leibniz erlauben wollen, sich in dem bewußten negotio ferner gebrauchen zu lassen, solches gereicht mir zu besonderem Wohlgefallen. Und nach dermalen mir derselbe darin durch seine vernünftigen Gedanken, ohngesparten Fleiß und beywohnende ohngemeine Wissenschaft ein sattsames Vergnügen gegeben, und sich dem Vertrauen, welches man auf seine mir gerühmten stattlichen Qualitäten gesetzt, allerdings gemäß bezeigt: so habe ich Ew. Liebden davon freund- oheim- und gnädiglichst Nachricht ertheilen, und mich anbei auf den von ihm mündlich abzustattenden Bericht beziehen wollen, nicht zweiflend, daß Ew. Liebden auch die darob schöpfende Satisfaction gegen ihn und sonst verspüren lassen werden."

Zu Ende Dzbr. 1700 traf Leibniz wieder in Hannover ein.

Zur selben Zeit als Leibniz sich südostwärts begab, traten die beiden Kurfürstinnen von Braunschweig-Lüneburg und von Brandenburg, Mutter und Tochter, Sophie und Sophie Charlotte, zusammen eine Reise westwärts an. Das nächste Ziel war Aachen, der Zweck der Gebrauch der Bäder für die Kurfürstin Sophie Charlotte. Es galt dann, zunächst für die Kurfürstin Sophie, den Besuch des Königs Wilhelm von 1698 in Celle zu erwiedern durch einen Besuch in seinem Schlosse Dieren, und zuletzt eine Reise durch Holland. Beide Kurfürstinnen hatten gewünscht Leibniz auf dieser Reise mitzunehmen. Diejenige nach Wien wäre, weil sie sich verschieben ließ, nicht ein zwingendes Hindernis gewesen; aber Leibniz sagt in dem Briefe

an Stepney, CXCIII. 2, daß er den Befehl zu spät erhalten habe.

Während des Aufenthaltes in Aachen gelangte an die Kurfürstin Sophie das nachfolgende Schreiben, vom 11./21. Septbr. 1700, des englischen Diplomaten Stepney.

CLXXXIII. S. 208—213. Das Schreiben Stepneys gibt sich wie dasjenige eines Privatmannes. Aber es liegt nahe, daß ein Diplomat ein Schreiben solcher Art nicht verfaßt noch absendet ohne das Vorwissen und ohne die Autorisation seines Souverains. Ja es ist sogar eher wahrscheinlich, daß vom Könige Wilhelm III. die Initiative zu diesem Schreiben ausgegangen sei als von Stepney, mithin der Brief von Stepney nicht bloß die Autorisation des Königs erhalten hat, sondern geschrieben ist auf den Befehl des Königs.

Wilhelm III. hüllte sich nach dem Tode des Herzogs von Glocester in undurchdringliches Schweigen. Dies wiederholt fast jeglicher Brief [1]) des Staats-Secretärs Vernon an den Herzog von Shrewsbury, im August und September 1700. Nobody on this side of the water knows what H. M. will do. So noch am 24. Septbr.: Portland pretends to know nothing of the king's sentiments, and says he has not seen him for six weeks.

Demnach ist anzunehmen, daß in dieser Angelegenheit nur Stepney im Vertrauen des Königs Wilhelm III. war. Es ist ferner aus dem Schweigen des Königs allen Anderen gegenüber um so mehr wahrscheinlich, daß nicht Stepney die Initiative des Redens über die delicate Angelegenheit ergriffen haben wird, sondern der König.

Aber warum wandte sich der König an Stepney? Warum

1) Im Britisch Museum. Add. Ms. — Coxe Papers N. 9090.

überhaupt an einen Anderen? Er durfte den Besuch der Kurfürstin von Aachen aus in Loo oder Dieren erwarten: warum verschob er nicht die Angelegenheit bis dahin, um selbst mit der Kurfürstin über diese Sache zu reden? Er hatte es ja doch schon einmal gethan, gerade zwei Jahre zuvor, im Schlosse zu Celle, nicht auf die Initiative der Kurfürstin, sondern aus sich.

Es scheint, daß gerade darum, weil der König selber bereits einmal mit der Kurfürstin über diese Angelegenheit der Succession in England für sie und ihr Haus geredet hatte, er für sich Bedenken trug gegen das zweite Mal. Die Berichte von Leibniz über diese Besprechung in Celle lassen, wie bemerkt, deutlich durchschimmern, daß die Kurfürstin auf die Anerbietungen des Königs, im Herbste 1698, nicht willfährig eingegangen ist.

Andererseits mußte es dem Könige Wilhelm III., von seinem Standpunkte aus, angelegen sein die Sache der Succession zu regeln. Er konnte sich über seinen eigenen körperlichen Zustand, seine Hinfälligkeit, nicht unklar sein. Er wußte auch, wie es in dieser Beziehung um die Prinzessin Anna stand. Wenn der Tod die eine wie den anderen hinwegnahm, ohne daß die Succession geregelt war: so war England der Republik verfallen, oder König Jacob II. oder sein Sohn kehrte zurück. In jedem Falle war das Werk des Lebens des Königs Wilhelm III. wie vernichtet. Denn nachdem er sich im Herbste 1698 in Celle überzeugt hatte von der geringen Geneigtheit des Hauses Hannover einzugehen auf die Anerbietungen die er machte, bei seinen Lebzeiten, wo doch alles gesetzlich geregelt werden konnte: wie viel weniger durfte er erwarten, daß, wenn diese Regelung nicht zuvor geschah, wenn dann der Tod ihn und die Prinzessin Anna hinweg nahm, und wenn in Folge dessen in England der Bürgerkrieg ausbrach, das Haus Hannover oder auch nur ein Mitglied desselben einen Anspruch an die Krone England erheben würde? —

Der König Wilhelm III. bedurfte zur Fortführung seines Werkes, zur Sicherung, daß es nicht nach ihm in Trümmer sank, des welfischen Hauses. Er hatte im Jahre 1689, bei der damaligen Regelung der Succession, durch den Bischof Burnet im Oberhause den Antrag stellen lassen der Benennung der Kurfürstin und ihrer Descendenz. Das Oberhaus hatte zugestimmt, das Unterhaus abgelehnt. Er hatte damals die Kurfürstin nicht zuvor gefragt. Zum zweiten Male ein solches Verfahren einzuschlagen, war, bei der dem Könige aus eigener Erfahrung bekannten Gesinnung der Kurfürstin, nicht thunlich. Der König konnte nicht abermals handeln ohne die Zustimmung des welfischen Hauses, ohne die Zustimmung der nächst berechtigten Persönlichkeit. Denn ohne die eigene Zustimmung wäre das welfische Haus an diese Succession nicht gebunden gewesen. Der König Wilhelm mußte daher trachten diese Zustimmung vorher zu erlangen. Eben aber weil er wußte, wie wenig er auf die Geneigtheit der entscheidenden Persönlichkeit bauen durfte, schickte er einen Anderen voran.

Seine Wahl fiel auf Stepney. Stepney war nicht bloß Diplomat, sondern besaß, wie damals viele seines Standes, eine umfassende gelehrte Bildung. Er hatte Neigung und Anlage zur Poesie. Er schrieb mit großer Gewandtheit. Dabei hatte er mit der Kurfürstin Sophie gemein eine Neigung zum kaustischen Witze. Man vergleiche z. B. seine Charakteristik der Persönlichkeit des Königs Carl XII. von Schweden, in den Mémoires de Lamberty T. XIV. p. 186. Beide Kurfürstinnen kannten ihn von Hannover und Berlin her, und sahen beide ihn gern. Stepney konnte sicherer und schärfer als irgend ein anderer Engländer wissen und erkennen, welche Einwände die Kurfürstin Sophie ihm entgegen stellen, welche Gründe er im voraus geltend machen müsse zur Entkräftung derselben. Dazu

stand Stepney im Verkehr mit Leibniz, dessen Wort bei beiden Kurfürstinnen schwer wiegend war, dessen Anschauungen über die Succession in England Stepney kannte. (Vgl. das Schriftstück CVI, so wie oben S. XXVI.) So discret die Sache behandelt wurde, Stepney erhielt die Erlaubnis, den Namen Leibniz vor der Kurfürstin zu nennen. Es war wie eine Vollmacht, Leibniz ins Vertrauen zu ziehen.

Demgemäß faßte Stepney das Schreiben vom 11./21. Septbr. 1700 ab. Es ist das Schreiben eines englischen Staatsmannes, berechnet auf die Persönlichkeit der Kurfürstin Sophie.

Allein es gab in dieser Angelegenheit einen ganz besonders schwierigen Punct, eine Klippe, die zu umschiffen die höchste Gewandtheit forderte. Es war der Punct der Erwähnung des Sohnes des Königs Jacob. In dem damaligen England war über diese Frage leicht hinwegzukommen. Die Anschuldigung gegen das unglückliche Königspaar Jacob und Marie, daß ihr Prinz ein untergeschobenes Kind sei, hatte in der Volksmeinung längst den Sieg davon getragen über das gerechte und besonnene Urtheil. Es ist möglich, daß auch Stepney aufrichtig an diese schmähliche Anschuldigung glaubte. Aber nun trat er der Kurfürstin Sophie gegenüber. Bei seinem mehrjährigen Aufenthalte in Hannover, bei seinem persönlichen Verkehre mit der Kurfürstin, konnte ihm kein Zweifel darüber geblieben sein, daß die Kurfürstin von Anfang an diese Anschuldigung wider ihren Vetter, den König Jacob, bestimmt und entschieden zurückgewiesen hatte. (Man vergleiche über die Art und Weise, wie sie später einmal diese Anschuldigung besprach, den Brief CCCLXXVI. dieser Sammlung.)

Es ergab sich das schwierige Dilemma entweder als Engländer etwas zu sagen, was der damaligen öffentlichen Meinung der Nation nicht entsprach, oder bei der Kurfürstin, auf die

Stepney durch seine Darstellung einwirken wollte, Widerspruch zu erregen. Er suchte und fand für sich, wie sein Schreiben zeigt, den Ausweg des persönlichen Nichtwissens.

Es erfolgte die Antwort, nicht in dem Sinne des Königs Wilhelm III. und Stepneys.

CLXXXIX. S. 214—215. — Es giebt vielleicht wenige Briefe, in denen der ganze Mensch so klar und voll hervortritt wie in diesem der Kurfürstin. Man sieht, daß an der offenen Ehrlichkeit dieser Fürstin alle staatsmännische Gewandtheit Stepneys erlahmt. Die Kurfürstin lehnt ab und weist hin auf das Recht des Sohnes von Jacob II., welchem sie seinen wahren Titel gibt als Prinzen von Wales. Und doch wieder fehlt nicht der charakteristische Humor der Fürstin, der auch dieser Ablehnung den Stachel der Kränkung für Stepney benimmt.

Die Form der Absage ist die eigene der Kurfürstin. Jedoch läßt der Brief durchfühlen, daß sie in voller Uebereinstimmung sei mit ihrem Sohne dem Kurfürsten. In der That konnte die Behandlung, die der König Wilhelm III. kurz zuvor von dem englischen Parlamente erfahren, indem es ihn wehrlos machte zu einer Zeit, wo Ludwig XIV. auf der Höhe seiner Macht stand, nicht verlockend sein für einen souveränen Fürsten.

Der Brief ist, wie bereits Bd. I. S. XVIII. bemerkt, zuerst gedruckt in Hardwicke's collection of miscellaneous State papers Vol. II. p. 442, jedoch irrig in das Jahr 1701 gelegt.

Die Kurfürstin scheint aus dieser Antwort ihren Verwandten in Paris gegenüber kein Hehl gemacht zu haben. Wir erfahren den Eindruck, welchen dieselbe auf den unglücklichen König Jacob in St. Germain machte, aus einem Briefe der Herzogin von Orleans, vom 6. October 1700, an die Kurfürstin. Derselbe ist gedruckt in Rankes sämmtlichen Werken Bd. XIII. S. 180.

Daß Stepney den Versuch erneuert habe, ist anzunehmen nach dem Schreiben CXCIII. 2 von Leibniz an ihn. Denn es ist dort die Rede von mehreren Briefen Stepneys, welche die Kurfürstin auf der Reise empfangen. Ich habe einen anderen oder mehrere Briefe nicht auffinden können. Von erheblicher Bedeutung dürften sie kaum sein, da ja durch die Schriftstücke CLXXXVIII. und CLXXXIX. das Verhältnis klar bestimmt ist.

Die Kurfürstinnen besuchten dann den König Wilhelm III. im Schlosse Dieren. Daß er abermals seine Erbietungen erneuert hat, ergiebt sich aus den Worten von Leibniz in dem Schriftstücke CXCII. 2 §. 8 und CXCIII. 2, eben so aber auch, daß sie erfolglos waren.

Die Kurfürstinnen setzten ihre Reise durch Holland fort. Am 16. Octbr. 1700 waren sie in Rotterdam. Man vgl. über ihren Aufenthalt dort den Bericht von Des-Maizeaux im Leben Bayles vor dem Dictionnaire desselben. Tom. I. p. LXXIX.

Der König Wilhelm III. war ihnen vorangegangen nach dem Haag. Dort erwartete er sie, um noch einmal mit ihnen zu reden. Es fiel in England auf, daß die Ueberfahrt des Königs um acht Tage verschoben wurde. Man erzählte sich, daß der König lediglich deshalb im Haag verweile, um die beiden Kurfürstinnen noch einmal zu sprechen, und daß er die Ankunft derselben nicht ohne Ungeduld erwarte. [1]) Sie erschienen endlich, mit ihnen auch der Kurprinz Friedrich Wilhelm von Brandenburg. Abermals wurden die Vorschläge erneuert. Es blieb dabei. Am 28. October nahm man Abschied. Der Kurprinz begleitete den König nach dem Schlosse Houslardyck, und dann

[1]) Berichte des K. Residenten Hoffmann im K. u. K. Archiv in Wien, vom 25. und 29. October 1700.

noch bis auf das Schiff. Ich werde darauf zurückkommen. Der König segelte ab nach England.

Am 1. Novbr. 1700 erlosch das matte Lebenslicht des Königs Carl II. von Spanien. Es fand sich das Testament vor zu Gunsten des Herzogs von Anjou als Erben der gesammten Monarchie. Ludwig XIV. nahm das Testament zu Gunsten seines Enkels an, und brach damit den Theilungsvertrag, den er mit England und Holland errichtet. Man glaubte damals auf die Erhaltung des Friedens dennoch hoffen zu dürfen. Erst langsam zog sich das ungeheure Gewitter zusammen.

In Folge der Annahme des Testamentes von Carl II. durch Ludwig XIV. hatte sich die politische Lage von Europa so völlig verändert, daß die beiden Mächte Frankreich und Spanien, die seit 180 Jahren einander feindlich gegenüber gestanden, nun zusammen gehen würden.

Die Kurfürstin Sophie traf im Novbr. 1700 wieder in Hannover ein, Leibniz zu Ende Dezembers.

Die Frage der Succession in England schien für Hannover erledigt. Und doch hat man dann für Leibniz die Gelegenheit gegeben sie aufs neue anzuregen, und zwar dadurch daß man ihm eine englisch geschriebene Schrift des Ritters Fraiser zu lesen gab, vielleicht auch mit dem Auftrage sie zu übersetzen.

Es ist das Schriftstück CXC. 1, welches dem Gutachten von Leibniz CXC. 2, zu Grunde liegt. Dieses Gutachten ist datirt vom 2. Januar 1701.

Dasselbe kann nicht hervorgerufen, oder überhaupt die Angelegenheit wieder zur Besprechung gekommen sein in Folge von CXCI., dem Schreiben des hannöverschen Residenten Beyrie. Dasselbe trägt das Datum des 31. Dzbr. N. St. 1700. Da aber das Datum von CXC. 2, der 2. Januar 1701, nach dem Reichsgesetze, welches von 1700 an die allgemeine Einführung

des neuen Stiles auferlegte, ebenfalls neuen Stiles ist: so kann, bei der Abfassung von CXC. 2, der Brief CXCI. in Hannover noch nicht vorgelegen haben.

Es dürfte die Frage sein: wer die Schrift des Fraiser an Leibniz zur Uebersetzung gegeben habe.

Die Kurfürstin verstand englisch: für sie lag darum eine Nothwendigkeit der Uebersetzung nicht vor. Die Form des von Leibniz beigelegten Gutachtens CXC. 2, die scharfen Ausdrücke, wie in §. 1, berechtigen nicht zu der Annahme: dies Gutachten CXC. 2 sei für die Kurfürstin bestimmt gewesen. Dies um so weniger, da die augenscheinlich zunächst für die Kurfürstin bestimmte spätere Schrift CXCII. 2, Considérations etc., einen großen Theil der Schrift Réflexions wörtlich wiederholt. Wir bemerken ferner, daß, bei Abfassung der Schrift Réflexions, Leibniz von dem Briefe Stepneys vom 11./21. Septbr. 1700, N. CLXXXVIII., und der Antwort der Kurfürstin, N. CLXXXIX., noch keine Kunde gehabt hat. Dies geht klar hervor aus §. 11 der Réflexions.

Die Constatirung dieser Thatsache scheint von besonderer Wichtigkeit. Denn dieselbe thut dar, daß die Kurfürstin wohl wissend, wie Leibniz über die englische Succession dachte, und voraussehend, wie nachdrücklich er dieselbe befürworten würde, es vorzog die Sache ihm gegenüber gar nicht zu berühren, über die statt gehabte Correspondenz mit Stepney, obwohl der Name Leibniz darin genannt war, ganz zu schweigen.

Das sachliche Verhältnis ist also wahrscheinlich dieses.

Sofort nach der Rückkehr von der Reise nach Wien erhält Leibniz vom Collegium des Geheimenrathes die Schrift des Fraiser zugestellt, mit dem Auftrage der Uebersetzung. Leibniz fügt der Uebersetzung ein eigenes Gutachten hinzu, in welchem er hervorhebt §. 4. 5. 6, daß durch den spanischen Successions-

Fall die politische Lage für England und für Europa völlig verändert sei, in welchem er ferner mit Nachdruck darauf dringt, daß zur Wahrung des Rechtes der Kurfürstin Schritte gethan werden müssen.

CXCI. S. 225-226. — In die durch dieses Gutachten erregte Stimmung des Hofes von Hannover fällt nun hinein der Bericht des hannov. Residenten Beyrie aus London, vom 20./31. Decbr. 1700. Auch dieser Bericht verbindet in engster Weise den Successions-Fall in Spanien mit der Frage derjenigen in England.

Der zweite Theil des Briefes läßt erkennen, daß die Kurfürstin die Bemühung des Ritters Fraisers um ihre Rechte nicht sehr günstig aufgenommen, dieselbe als eine Speculation auf Geld angesehen hat.

Es ist sehr wohl möglich, daß die Schrift, nach der Absicht des Urhebers, in erster Linie diesen Zweck verfolgte. Thatsächlich erhielt sie die wichtigere Bedeutung, daß sie der Anlaß wurde der erneuerten Erörterung der Sache selbst.

Nun erst, nachdem durch die Schriftstücke CXC. 1. 2 und CXCI. die bereits als abgethan angesehene Frage der Succession wieder zur lebhaften Discussion gelangt, findet sich die Kurfürstin Sophie bewogen, Leibniz in Kenntnis zu setzen dessen, was zwischen ihr und dem Könige Wilhelm III. in Dieren vorgefallen ist, auch ihm den Brief von Stepney, CLXXXVIII., mitzutheilen. Denn Leibniz hat von diesen Vorgängen, wie wir gesehen, keine Kunde gehabt bei Abfassung von CXC. 2, am 2. Januar 1701. Er hat dagegen vollständige Kunde davon gehabt bei Abfassung der nun folgenden Schriftstücke, namentlich bei CXCII. 2.

Aber wann und wo ist diese Schrift CXCII. 2 verfaßt?

Wie im Einzelnen der Gang der Dinge in Hannover, in

der ersten Hälfte des Monates Januar 1701, gewesen ist, liegt nicht vor. Das Ergebnis aber ist, daß die Kurfürstin Sophie sich mit Leibniz als Begleiter nach Celle begeben hat, um mit dem Herzoge Georg Wilhelm die Sache zu berathen. Der Kurfürst Georg Ludwig, der nachherige König Georg I., wird nicht genannt. Man wolle die auffallende Fassung des §. 1 der Schrift CXCII. 2 betrachten, nämlich die Worte: Il est temps de penser sérieusement à asseurer le droit de la succession à la Maison de Brunsvic, d'autant plus que, le Roy, l'Electrice, et le Duc de Zell, tous trois estant encore pleins de vie, il paroist beaucoup plus facile de reussir. In ähnlicher Weise §. 18. Aber durfte man den Kurfürsten auslassen, wenn er nicht sich selber ausschloß? — Die Situation wird erklärlich nur durch die Annahme, daß der Kurfürst geweigert hat sich an irgend einem Schritte für die Succession zu betheiligen. Dabei konnte er nicht ahnen, daß die Berathung in Celle solche Consequenzen haben würde, wie dieselbe sie wirklich gehabt hat.

An dem Conseil in Celle nahmen Theil die Kurfürstin Sophie, der Herzog Georg Wilhelm, der englische Gesandte Cresset am Hofe Georg Wilhelms, und Leibniz.

Vergegenwärtigen wir uns diese Persönlichkeiten.

Der Herzog Georg Wilhelm, seit langen Jahren persönlich mit Wilhelm III. befreundet, hatte im Jahre 1688, zur Deckung von Holland während der Expedition des damaligen Prinzen von Oranien nach England, 3000 Mann gestellt. Sein Bruder Ernst August von Hannover hatte damals sich geweigert. — Der Herzog Georg Wilhelm besuchte alljährlich im Herbste den König zu den Jagden in Loo. Er war wiederum dahin gegangen im August 1700, auf die Nachricht des Todes des Herzogs von Glocester, vgl. den Brief der Kurfürstin N. CLXXXVI. Er war demnach bei

dem Könige Wilhelm III. zu der Zeit als dieser durch Stepney den Brief an die Kurfürstin schreiben ließ. Auch ist es nicht unwahrscheinlich, daß er noch zugegen war bei dem Besuche der Kurfürstin in Loo oder Dieren, also auch bei den Unterredungen zwischen ihr und dem Könige Wilhelm III., wie zwei Jahre zuvor in seinem Schlosse zu Celle, wo der König Wilhelm III. seine Erbietungen an die Kurfürstin zuerst persönlich vorgebracht. Er selbst war betheiligt durch den Enkel, der ihm mit der Kurfürstin gemeinschaftlich war, den Kurprinzen Georg August, den nachherigen König Georg II. Daß der Großvater, der selber mitgewirkt zur Aenderung der Thronfolge in England, für seinen Enkel diese Krone wünschte, liegt nahe. Ueber die Richtung des Votums des Herzogs dürfte demnach kein Zweifel obwalten.

Eben so wenig kann diejenige des Votums von Cresset in Frage gestellt werden. Er war schon 1698 der Gesandte des Königs Wilhelm III. in Celle gewesen, bei dem damaligen Besuche desselben. Er kannte also die Intentionen des Königs schon von daher. Es ist mit Grunde anzunehmen, daß ihm bei der Berathung in Celle auch mitgetheilt ist, was im Herbste 1700 vorgegangen, also der Brief Stepneys an die Kurfürstin, ferner der Inhalt der Unterredungen im Schlosse Dieren.

Endlich Leibniz. Seine Bemühungen liegen vor.

Diese drei Männer standen in dem Conseil gegenüber der Kurfürstin, und suchten sie zur Zustimmung zu bewegen. Man berieth zwei Tage.

Nach diesen Berathungen faßt Leibniz seine Erwägungen über die Frage zusammen in der Schrift CXCII. 2.

CXCII. 1. 2. S. 227—238. — Keins der beiden Schriftstücke ist datirt. Nur der Inhalt entscheidet über ihre Zusammengehörigkeit und was davon abhangt.

Die Fassung sowohl wie der Inhalt von CXCII. 2 be-

weisen, daß dies Schriftstück nicht angesehen werden darf wie ein Protokoll oder Notat des gehaltenen Conseils, sondern wie eine selbständige Arbeit von Leibniz. Der Inhalt läßt nicht einmal erkennen, daß er sie im Auftrage verfaßt habe. Vielmehr ergibt sich aus §. 18, daß die Berathungen zweier Tage nicht zu einem Resultate geführt haben. Es ist daher anzunehmen, daß Leibniz, in der Besorgnis, die Kurfürstin werde sich nicht entschließen können einen Schritt zu thun, aus sich selber diese Considérations niedergeschrieben hat, um alle Gründe kurz zusammengefaßt noch einmal der Kurfürstin vorzuführen und ihren Einwendungen zu begegnen. Man wolle in dieser Beziehung namentlich §. 5 beachten, nämlich den Nachweis, daß die Kurfürstin durch das Eingehen auf die Sache nicht der Gerechtigkeit zuwider handele. Dies war ja das stärkste Bollwerk ihrer Weigerung. Die Fürstin verlangt darauf, wie CXCII. 1 zeigt, das Urtheil von Cresset über diese Considérations. Dasselbe wird nur mündlich abgegeben sein; etwas Schriftliches liegt nicht vor. Die Folgen aber ergeben sich aus den nächsten Schriftstücken.

CXCIII. 1. 2. 3. S. 218—24. — Es erfolgen hier in 1 und 2 die durch ihren Inhalt wichtigsten Schriftstücke dieser ganzen Correspondenz. CXCIII. 1 trägt wie CXCII. 1 weder Adresse noch Datum. Und doch läßt der Inhalt keinen Zweifel über den Ort, wohin dieser Brief zu setzen ist. Der Brief ist zugleich Ersatz für denjenigen der Kurfürstin, über den er berichtet und der sich nicht mehr findet. Der Ersatz besteht nur in den kurzen Worten: Elle se réduisoit à consulter le Roy sur ce qui estoit à faire.

Man wolle diese wenigen und unscheinbaren Worte wohl ins Auge fassen.

Die Art und Weise wie Leibniz sie dem Gesandten Cresset

gegenüber anführt, läßt erkennen wie ungenügend sie ihm erschienen. Der Gang der Dinge ist, wenn ich nicht irre, der folgende.

Leibniz und Cresset waren zusammen getreten zu dem Zwecke der Vereinbarung eines Briefes für die Kurfürstin an den König Wilhelm III., auf Grund der statt gehabten Berathungen. Allein als nun Leibniz sich zur Kurfürstin begibt, findet er, daß sie aus sich selber bereits gehandelt, ihren Brief an den König Wilhelm III. bereits geschrieben hat. Der Brief ist in den Augen von Leibniz nicht genügend. Er sucht neue Kräfte zur Hülfe heranzuziehen, und macht aufmerksam, daß auch der Gesandte Schütz gehört werden müsse. Er bittet deshalb um die Erlaubnis den Brief der Kurfürstin an den König begleiten zu dürfen mit einem Briefe seinerseits an Stepney. Er erhält die Erlaubnis. Obwohl er nämlich dem Cresset gegenüber von einem Befehle der Kurfürstin spricht, läßt sich doch aus dem ganzen Zusammenhange mit großer Wahrscheinlichkeit folgern, daß nicht die Kurfürstin aus eigener Initiative den Befehl gegeben, sondern daß Leibniz ihn sich erbeten habe. Die Kurfürstin selber hatte dem Stepney nichts mehr zu erwiedern; Leibniz dagegen konnte seine Bitte für sich darauf stützen, daß Stepney in dem Briefe vom 10./21. Septbr. 1700, CLXXXVIII., seinen Namen genannt hatte.

So ist das Schreiben CXCIII. 2 entstanden, welches reich ist an verschiedenen Aufschlüssen über den Verlauf der Sache.

Es liegen mir von diesem Schreiben an Stepney zwei Entwürfe vor, die sich unter den Leibniz-Papieren der Kön. Bibliothek in Hannover befinden, so wie die Ausfertigung an Stepney in British Museum. Add. Ms. Vol. 18741. Der eine Entwurf in Hannover stimmt genau mit der Ausfertigung. Der andere spricht sich schärfer aus über die Erziehung des Prinzen von Wales in Frankreich. Die Verschiedenheit betrifft

lediglich den Absatz auf S. 240: Et comme Elle bis attacher. Ich setze die herbere Fassung hierher. Sie lautet: Et comme lorsqu' Elle vous répondoit, Elle n'estoit pas si bien informée qu' Elle l'est maintenant de la maniere tout opposée aux maximes des Anglois et de leur Eglise, dont on eleve en France un jeune prince de leur nation, il Luy paroist moins vraysemblable qu'ils voudront s'y attacher.

Es ist, der Lage der Sache nach, wahrscheinlich, daß die Kurfürstin von Leibniz die Milderung dieser Stelle, die ausdrückliche Nennung des Prinzen von Wales verlangt hat, und daß in Folge dessen er so geändert hat, wie im eigentlichen Texte steht.

Leibniz hat aber dann noch die Absicht gehabt dem Briefe an Stepney eine besondere Nachschrift, aus sich persönlich, hinzuzufügen. Diese Nachschrift findet sich nicht bei der Ausfertigung im British Museum, ist also nicht mit abgegangen. Dennoch lasse ich sie im Texte, als CXCIII. 3, mit folgen, weil Leibniz offener als in dem Briefe selbst das persönliche Verhalten zu der Frage der Succession bespricht, sowohl dasjenige der Kurfürstin wie das eigene.

Leibniz stand, mit diesen wiederholten Vorschlägen seiner persönlichen Bemühungen um die Sache der Succession, völlig vereinzelt. Die Kurfürstin Sophie wollte sie nicht, der König Wilhelm III. bedurfte derselben nicht.

Er war, wie wir gesehen haben, am 28. October 1700, von der Kurfürstin Sophie im Haag geschieden mit der Ueberzeugung, daß ihre Einwilligung zur gesetzlichen Feststellung ihres Vorzugsrechtes auf die englische Krone nicht zu erreichen war. Wir haben erwähnt, daß der damalige Kurprinz Friedrich Wilhelm von Brandenburg den König bis auf das Schiff begleitete. Nach den oft wiederholten Erzählungen dieses da-

maligen Prinzen, des späteren Königs Friedrich Wilhelm von Preußen, berichtet sein Secretair Morgenstern [1]), daß der König Wilhelm III. die Absicht gehabt habe ihn mit hinüber nach England zu nehmen, und daß der Prinz die Absicht des Königs wohl begriffen habe. Er war geboren 1688, fast gleichalterig mit dem im August gestorbenen Herzog von Glocester (geb. 1689), körperlich und geistig frisch und gesund, ein aufgeweckter und lebhafter Knabe. Er hatte während des Aufenthaltes mit seiner Mutter, der Kurfürstin Sophie Charlotte, in Holland, sich die Zuneigung der Umgebung des Königs erworben. Es mochte nicht unwahrscheinlich sein, daß, wenn der Prinz sich in England befand, und dort in seinem Alter sich an englische Weise gewöhnte, dann von der Nation, von dem Parlamente aus der Wunsch ausgesprochen wurde ihn anzusehen als Ersatz für den hinweg genommenen Herzog von Glocester.

Dies wäre gewiß das leichteste Verfahren gewesen die englische Abneigung gegen den foreigner zu überwinden. Diese Abneigung, die der König Wilhelm III. persönlich im vollsten Maße kannte, gab sich damals auch in Bezug auf Hannover kund. Es waren auch vorher schon manche Stimmen [2]) laut geworden, welche forderten, daß die Feststellung der Succession gehen möge nicht auf die Kurfürstin Sophie, auch nicht auf ihren Sohn den Kurfürsten Georg Ludwig, sondern auf dessen Sohn den Kurprinzen Georg August (nachherigen König Georg II.), den Enkel der Kurfürstin, weil er noch jung genug sei seine Lebensanschauung nach englischer Weise zu gestalten.

[1]) Morgenstern: über Friedrich Wilhelm I. Ein nachgelassenes Werk. 1793. S. 121. 202. u. öfter.

[2]) Wiederholte Berichte des Kaiserlichen Residenten Hoffmann aus London im Herbste 1700, im K. K. Archive in Wien.

Es liegt kein Grund vor weder an sich dem Berichte Morgensterns noch den Erzählungen des Königs Friedrich Wilhelm zu mistrauen. Man sieht nicht, zu welchem Zwecke jener, zu welchem dieser die Sache erfunden haben sollte. Der Bericht wird um so glaubwürdiger dadurch daß kein Anzeichen vorliegt, daß weder der König Friedrich Wilhelm noch Morgenstern von den vorher gegangenen Umständen, von der Antwort der Kurfürstin Sophie auf die Erbietungen des Königs Wilhelm III. eine Ahnung gehabt haben. — Der Einspruch jedoch des Gouverneurs des Prinzen, Grafen Dohna, vereitelte diesen Plan. Damit schien jede Aussicht auf eine protestantische Succession, bei welcher einigermaßen das Erbrecht gewahrt werden könnte, dem Könige Wilhelm III. geschwunden.

Kaum hatte er dann den englischen Boden betreten, als die eine Nachricht aus dem Süden die andere drängte: diejenige des Todes des Königs Carl II. von Spanien, seines Testamentes zu Gunsten des Herzogs von Anjou, der Annahme dieses Testamentes durch den König Ludwig XIV., und demgemäß des Bruches des Theilungsvertrages. Damals entfuhren dem Könige Wilhelm, gegenüber dem vertrauten Heinsius, die Worte [1]): We must confess, we are dupes, und dann die weiteren: I am perfectly persuaded that, if this will be executed, England and the Republic are in the utmost danger of being totally lost or ruined.

Dennoch ist es unzweifelhaft, daß gerade in dieser Zeit dem Könige Wilhelm der Vorschlag gemacht ist, den Sohn Jacobs II. als berechtigten Successor anzuerkennen, unter der Bedingung daß der Prinz dem Erzbischofe von Canterbury zur Erziehung übergeben würde. Der Vorschlag stand nie so sehr

1) Grimblot: letters of William III. etc. II. p. 477. 16. Novbr. 1700

wie damals im schneidenden Widerspruche mit den Consequenzen des politischen Standpunktes des Königs. Während er die Kraft Europas zusammen zu bringen suchte gegen die französische Uebermacht, konnte er nicht selber in England einen Vasallenkönig Ludwigs XIV. einsetzen wollen.

Er löste am 19./30. Dzbr. 1700 das Parlament auf und schrieb die Wahlen eines neuen aus mit dem sehr ungewöhnlichen Zusatze, daß es geschehe wegen Angelegenheiten von höchster Wichtigkeit. Er bestimmte den Zusammentritt auf den 6./17. Februar 1701.

Die Gedanken der Engländer beschäftigten sich mit den Fragen beider Successionen, sowohl in Spanien als in England. Das Geheimnis der besonderen Sorge um die letztere trug in England nur der König Wilhelm III. selber. In den Engländern damaliger Zeit stieg vielleicht nicht einmal die Ahnung auf, daß das nächst berechtigte Haupt der protestantischen Linie abgelehnt, sich geradezu für den Sohn Jacobs II. erklärt habe. Der Tag des Zusammentrittes des Parlamentes nahte heran. Der König Wilhelm III. hatte keinen Successor vorzuschlagen. Wir haben keine Aeußerung von ihm aus jenen Tagen; aber die Thatsachen selbst zeigen klar genug, in welcher Verlegenheit er sich befand. Durfte er die Sache vor dem Parlamente auch nur in Anregung bringen, so lange er erwarten mußte, daß das Haus Hannover, im Falle eines Beschlusses zu Gunsten desselben, diesen Beschluß nicht einmal annehmen würde?

Der König vertagte den Zusammentritt des Parlamentes auf den 21. Februar.

Es ist möglich, wenn auch vielleicht im einzelnen nie nachzuweisen, daß der König Wilhelm III. seinen alten Freund, den Herzog Georg Wilhelm von Celle, in dieser Zwischenzeit zur

Hülfe aufgerufen hat, um noch einmal allen Einfluß bei der Kurfürstin zu verwenden.

Und nun erst kommen wir zurück auf den Brief der Kurfürstin, den sie vereinbart hat nicht mit Leibniz oder Cresset, sondern mit dem Herzoge Georg Wilhelm von Celle. Der Brief liegt im Wortlaute nicht vor. Wir kennen den Inhalt nur aus CXCIII. 1., aus der Anführung von Leibniz, nämlich den unscheinbaren Worten: elle se réduisoit à consulter le roy sur ce qui estoit à faire.

Wir haben gesehen, daß die Worte in den Augen von Leibniz so ungenügend erschienen, daß er sich ausbat, ein Schreiben seinerseits an Stepney hinzufügen zu dürfen.

Es drängt sich daher hier die Frage auf: was die Kurfürstin mit diesen Worten an den König Wilhelm III. bezweckt, wie weit sie ihrerseits ihm gegenüber hat gehen wollen.

Wir kennen ihre Gesinnung. Daß sie im Alter von 71 Jahren auf Grund von Argumentationen, so bündig auch immer diese sein mochten, dieselbe geändert haben sollte, ist kaum anzunehmen. Die Frage also ist: wie weit hat die Kurfürstin gehen wollen mit ihren Worten an den König Wilhelm, vom 18. Januar 1701?

Erwägen wir, daß sie allein, in jenen Tagen zu Celle, drei Männern gegenüber stand, die, jeder in seiner Weise, drängten einen entgegen kommenden Schritt zu thun. Das Gewicht der politischen Gründe, welche Leibniz in der Schrift: Considérations etc. zusammen faßt, wog schwer. Die Fürstin konnte sich demselben nicht entziehen. Wenn sie auch im Herzen ihrem unglücklichen Vetter Jacob von England die volle Sympathie bewahrte, von der sie, im Herbste 1688, ihm Beweise gegeben bei dem römischen Kaiser Leopold, die sie nicht verhehlt hatte, im Jahre 1689, gegenüber dem Könige Wilhelm III.; wenn sie

auch dem Sohne Jacobs, an dessen Echtheit sie einen Zweifel in ihrer Nähe nicht duldete, die Herstellung auf den Thron seiner Väter von Herzen wünschte: so vermochte sie doch nicht mit Gründen anzukämpfen gegen die Argumentation von Leibniz, daß ein französischer Vasallen-König in England zu dem französischen Vasallen-Könige in Spanien das gesammte Europa dem Dominate Ludwigs XIV. mit den Consequenzen desselben rettungslos überliefern würde. Durfte sie, allen diesen Gründen gegenüber, beharren bei der Weigerung in der Art, wie sie dieselbe einige Monate früher, und zwar vor dem spanischen Successions-Falle, ausgesprochen hatte?

Die Fürstin entschloß sich einen Schritt zu thun, nämlich selbst an den König Wilhelm zu schreiben, nicht in der Art wie Leibniz es wünschte, nicht wie er ihr rathen würde, sondern wie sie selbst es wollte, nämlich in der Form einer Frage, die ihr, nach ihrer Ansicht, den Entschluß auf die Antwort offen ließ. Daß ihre Frage eine unmittelbar practische Consequenz haben könne, mochte sie nicht denken. So nahe schien die Sache nicht zu liegen. Denn auch Leibniz hatte in den Considérations etc. §. 10 die Ansicht ausgesprochen: es sei nicht wahrscheinlich, daß der König Wilhelm III. unter den Angelegenheiten von höchster Wichtigkeit, welche die Berufung eines neuen Parlamentes gefordert, auch diejenige der Regelung der Succession in England verstanden habe. Die Frage des Verhaltens zu der spanischen Angelegenheit dränge unmittelbar, und der König werde nicht sich mit den beiden dornigen Sachen zugleich belasten wollen.

Die Kurfürstin mochte demnach denken, daß ihr mit dem Beirathe ihres Schwagers entworfener Brief so wenig Bindendes enthalte wie immer möglich, daß die allgemeine Fassung desselben ihr freie Hand vorbehalte. Die geringe Befriedigung, welche

Leibniz beim Lesen dieses Briefes an den Tag gelegt, konnte sie in dieser Ansicht nur bestärken.

Allein ganz anders faßte der König Wilhelm III. die Sache. Für ihn handelte es sich um die Vollendung des Werkes seines Lebens. Dies Werk seines Lebens war die Sicherung von Holland und von England gegen die Vergewaltigung des französischen Königs. Ich nenne Holland voran; denn die Heimat vor allem lag dem Oranier am Herzen. Zunächst darum, dann aber auch um Englands selber willen mußte folgerecht der König Wilhelm III. alles thun, was er vermochte, um dieses Reich zu bewahren vor der französischen Vasallenschaft, die sich erwiesen hatte als untrennbar von dem Hause Stuart. Die Sicherung des Werkes seines Lebens forderte von dem Könige Wilhelm III. die Feststellung der hannöverschen Succession in England. Bis zum Eintreffen des Briefes der Kurfürstin, vom 18. Januar 1701, war der König Wilhelm III. für dieses Ziel, für die Sicherung des Werkes seines Lebens aussichtslos.

Die Zukunft lag dunkel vor seinen Augen. In diese Dunkelheit nun fiel wie ein Lichtstrahl der Brief der Kurfürstin. Darf man sich verwundern, daß der König Wilhelm III. die Anfrage dieses Briefes ausnutzte in einer Weise, wie die Mitglieder des Conseils von Celle im Januar 1701 es nicht vorausgesehen, es nicht geahnt hatten?

Die Frage um den Rath des Königs konnte in seinen Augen erscheinen als die Zusage einzugehen auf denselben. Aber der König gab keinen Rath. Er ging weiter. Die unbestimmte Fassung des Briefes, welche, nach der Ansicht der Kurfürstin ihr die Freiheit des Entschlusses belassen sollte, wandelte sich in der Hand des Königs Wilhelm zu dem Mittel diese Freiheit ihr zu nehmen. Er unterließ jeden weiteren Schriftwechsel, der zu

einer authentischen Interpretation dessen hätte führen können, was die Kurfürstin mit ihrer Anfrage um Rath gemeint hatte. Der König Wilhelm handelte sofort. Er suchte eine vollendete Thatsache zu schaffen, die nicht mehr abgewiesen werden konnte. Die Thronrede des Königs, vom 10./21. Februar 1701, an das englische Parlament begann mit den Worten: „Das große Unglück, welches durch den Tod des Herzogs von Glocester über uns gekommen ist, legt uns die absolute Nothwendigkeit auf, Sorge zu tragen für die Sicherung der Succession in der protestantischen Linie, nach mir und der Prinzessin Anna." —

Der König nannte nicht die Kurfürstin Sophie. Die Nennung des Namens sollte erfolgen vom Parlamente aus. Nicht einmal so weit ging der König wie im Jahre 1689. Damals hatte er die Nennung des Namens beantragen lassen durch einen notorischen Anhänger seiner Sache, den Bischof Burnet. Dies Mal ließ der König der Angelegenheit, wenigstens so weit äußerlich erkennbar, völlig freien Lauf. Daß er dennoch im Grunde alle Schritte leitete, sagt Stepney klar genug in dem späteren Briefe an Leibniz, vom 1. Mai 1701, bereits von Wien aus geschrieben, wohin Stepney als englischer Gesandter gegangen war. Man sehe seine Worte S. 258: The English nation etc. – Und in der That, wer anders als die Kurfürstin Sophie konnte in der protestantischen Linie als nächst berechtigt genannt werden? Es scheint, daß die Darstellung des Verlaufs der Angelegenheit von Burnet in seiner Zeitgeschichte Spuren des Unmuthes trägt, den er darüber empfand, daß man dies Mal die Sache in solcher Weise gehen ließ. Aber wer immer zuerst den Namen ausgesprochen, war, sobald das Parlament durch seinen Beschluß den Namen sich angeeignet, für das Wesen der Sache einerlei.

Und eben dies ja konnte nur das Ziel des Königs Wilhelm

sein, nämlich ein freier Parlaments-Beschluß, so weit solche Beschlüsse vielköpfiger Versammlungen überhaupt frei sind. Der Beschluß des Parlamentes, anscheinend ohne alle Mitwirkung von seiner Seite, war für ihn erforderlich einerseits gegenüber der englischen Nation, andererseits dem Hause Hannover.

Indem er dann der Kurfürstin rieth das anzunehmen, was ihr entgegen getragen wurde, dem Aeußeren nach ohne weiteres Zuthun von seiner Seite als dasjenige der Sanction dessen was das Parlament als Vertreter der Nation in sich frei beschlossen, und namentlich ohne alles und jegliches Zuthun von Hannover, ging der König Wilhelm, formell betrachtet, nicht hinaus über die Beantwortung der Anfrage der Kurfürstin vom 18. Januar 1701. Andererseits aber stand der Kurfürstin die Wahl des Entschlusses nicht mehr frei. Sie mußte annehmen mit allen Consequenzen der Annahme für sich und für ihr Haus. Denn mit dem Rechte verbindet sich unmittelbar die Pflicht der Bewahrung des Rechtes.

Daß mit dem kurzen Briefe der Kurfürstin vom 18. Januar 1701, den wir aus jener Anführung in CXCIII. 1. kennen, alles gegeben war, dessen der König Wilhelm III. zu bedürfen glaubte, sehen wir auch aus dem Verhalten Stepneys. Auf die Ausführungen von Leibniz in dem langen Schreiben vom 18. Januar 1701 gibt er keine Antwort. Daß nicht etwa seine Antwort sich nicht vorfindet, sondern daß er nicht an Leibniz geschrieben, bringen die weiter unten folgenden Briefe von Leibniz, N. CXCVII. und CCII. zur vollen Gewißheit.

Dagegen hat, gemäß dem ersten dieser beiden Schreiben, Stepney inzwischen an die Kurfürstin einen Bericht gesandt. Ich glaube annehmen zu dürfen, daß das folgende Schreiben, CXCIV. S. 245—247, dieser Bericht ist. Dasselbe hat mir nicht in der Original-Handschrift vorgelegen, sondern in einer von Leibniz

genommenen Abschrift. Deshalb wage ich nicht mit Bestimmtheit Stepney als Verfasser zu nennen, und habe die Stelle des Namens im Texte offen gelassen. Aber man prüfe den Zusammenhang, und vergleiche CCII., S. 279.

Daß der Verfasser von CXCIV. sich der englischen Sprache bedient, und nicht, wie Stepney sonst gegenüber der Kurfürstin, der französischen, erscheint mir nicht als ein haltbarer Einwand. Das Schreiben CLXXXVIII. ist mehr das Product des ruhig erwägenden Staatsmannes; das Schreiben CXCIV. dasjenige des patriotisch erregten Engländers.

CXCV. S. 247—251. — Der theologische Eingang bezweckt, wie mir scheint, nur die captatio benevolentiae des Bischofs Burnet, durch welchen Leibniz auf die Mitglieder des Parlamentes politisch wirken will.

CXCVI. S. 251—256. — Leibniz macht in dieser, ebenfalls nicht datirten Denkschrift noch einmal den Versuch das kurfürstliche Haus zu einer Einwirkung auf England im Interesse der Feststellung der Succession zu bewegen. Der Inhalt ergibt, daß die Abfassung dieser Denkschrift etwa in den Anfang März 1701 fallen muß, kurz nachdem der Inhalt der Thronrede, vom 10./21. Februar, des Königs Wilhelm III. in Hannover bekannt geworden war. Diese Denkschrift CXCVI. ist auch in deutscher Sprache da; jedoch ist das französische Exemplar sorgfältiger ausgearbeitet. Deshalb gebe ich nur dieses.

Daß die Kurfürstin Sophie, daß der Kurfürst Georg Ludwig durch den Schritt, welchen der König vermittelst des Beginnes seiner Thronrede vom 10./21. Februar gethan, überrascht worden sind, daß sie eine solche Consequenz des kurzen Schreibens vom 18. Januar 1701 nicht vorausgesehen haben, ist nach dem Vorangegangenen mit Gewißheit anzunehmen. Aber die Thatsache lag nun einmal vor. Die Frage war auf ein

Gebiet verpflanzt, auf welches eine Einwirkung ihnen nicht zustand. Sie entschlossen sich die Dinge gehen zu lassen. Leibniz erklärte freilich, in der Schrift CXCVI., daß nun, nachdem der König aus sich die Frage an das Parlament gebracht, das Schweigen ausgelegt werden könne wie eine Weigerung. Aber obwohl eine directe Ablehnung seiner in CXCVII. gemachten Vorschläge von Seiten der Kurfürstin und des Kurfürsten nicht vorliegt, so ist dieselbe indirect gegeben in dem folgenden Schriftstücke.

CXCVII. 1. 2. S. 256—258. — Das Schreiben ist die Antwort von Leibniz, im Auftrage der Kurfürstin, auf den Bericht von Stepney. Die ersten Sätze des Briefes lassen ersehen, daß die Vorschläge von Leibniz zu einer Einwirkung in England bei der Kurfürstin Sophie und dem Kurfürsten, ihrem Sohne, keinen Boden gefunden haben.

Er hat dort hervorgehoben, daß das Schweigen des welfischen Hauses in Betreff der wichtigen Frage, die dem englischen Parlamente vorliege, von den Engländern in einer dem Rechte des Hauses ungünstigen Weise ausgelegt werden, und selbst, juristisch betrachtet, nachtheilig wirken könne. Dagegen erhält er den Auftrag dem Stepney dasjenige Princip zu melden, welches das welfische Haus in der Frage der englischen Succession correct und bleibend festgehalten hat, nämlich die Angelegenheit der Succession dem Könige mit dem Parlamente allein zu überlassen, sich in keiner Weise hinein zu mischen.

Nur dürfte es fraglich sein, ob die Motivirung des Prinzipes in den Worten von Leibniz vollständig zu Tage tritt. Allerdings wollte man den Engländern keinen Anstoß geben. Aber es darf zugleich auch angenommen werden, daß, obwohl die politische Constellation von Europa die Sicherung der Succession des Hauses Hannover in England für alle Gegner der französischen Uebermacht höchst wünschenswerth machte, dadurch

doch bei den maßgebenden Persönlichkeiten in Hannover, die Abneigung dem Rechte des Königs Jacob und seines Sohnes zu nahe zu treten, sich noch nicht in Eifer für die eigene Succession verwandelt hatte, namentlich nicht in einen solchen Eifer, der zur Action getrieben hätte. Man hielt fest an dem Principe nicht selber zu handeln, sondern ohne eigenes Zuthun, die Dinge an sich herankommen zu lassen, sich nicht weiter zu binden als man Ehren halber nicht ablehnen konnte. Der Grundsatz, welcher den Kurfürsten Georg Ludwig bewogen nicht mit zu dem Conseil in Celle zu gehen, tritt klar erkennbar immer wieder hervor.

Die Antwort von Stepney bestätigt, wenn es dessen noch bedürfte, daß eine Einwirkung irgend welcher Art von Hannover aus nicht statt gefunden. Man wolle bemerken, daß das Schreiben Stepneys antwortet auf dasjenige von Leibniz vom 18. Januar 1701, daß er dasjenige vom 24. März erst erhält nach der Beendigung des eigenen Briefes.

CXCVIII. S. 259. — Nach den ersten Zeilen dieses Briefes zu schließen, fehlt vorher ein Bericht von Leibniz.

CXCIX. S. 259—260. — Bevor der Name der Kurfürstin Sophie im Parlamente als derjenige der berechtigten Thronerbin genannt wurde, stellte man acht Artikel auf for the further limitation of the crown. Dieselben gingen, wie 1689 in der Bill of rights, in der Acte als integrirender Theil derselben der neuen Feststellung der Succession voran. Der König Wilhelm III. sanctionirte die Acte am 12. Juni 1701. Dann erfolgten die Glückwunsch-Schreiben.

Von den Antworten der Kurfürstin auf diese Schreiben findet sich unter den Leibniz-Papieren nur das folgende, N. CXCIX., an den Bischof Burnet vor.

CC. 1. 2. S. 260—266. — Der Brief 2 ist in Betreff der Form einigermaßen Eigenthum von Leibniz, insofern nämlich

als er die im Französischen etwas ungefüge Ausdrucksweise von Thomas Burnet vorher in lesbares Französisch umgeschrieben hat. Der Brief befindet sich nicht bei der im British Museum aufbewahrten Correspondenz von Burnet und Leibniz, eben so wenig CCI. 1. 2.

CCI. 1. 2. S. 266—278. – Diese beiden Schriftstücke gehören zusammen zur gegenseitigen Ergänzung. Ich fand zuerst CCI. 2., und hatte schon die Absicht, die auf die Succession der Kurfürstin in England bezüglichen Stellen besonders abzuschreiben, als ich auch CC. 1. fand. Um so sicherer bin ich, im Sinne von Leibniz zu handeln, indem ich beide Schriftstücke neben einander stelle so wie er selbst es beabsichtigt hat, zunächst für seine Erinnerung, wahrscheinlich aber auch für die Kurfürstin, um ihr für sein Handeln in dieser Sache Rechenschaft abzulegen. Ob nun die in CCI. 2. noch wieder eingeklammerten Stellen in dem abgegangenen Briefe weggelassen sind, wage ich nicht zu entscheiden.

CCII. S. 278—281. — Dieser Brief an Stepney ist eine neue Bestätigung, wenn es dessen noch bedürfte, für das in der Einleitung zu CXCIII. 1. 2. 3 Gesagte, nämlich daß, sobald der König Wilhelm III. den kurzen Brief der Kurfürstin, Stepney den erläuternden von Leibniz — beide Briefe vom 18. Januar 1701 — in Händen hatte, eine weitere eigentliche Verhandlung von Seiten des Königs Wilhelm mit der Kurfürstin oder einem Beauftragten derselben nicht erfolgt ist. Leibniz hat, wie zu Anfang dieses Schreibens CCII., zwischen den Zeilen des zweiten Absatzes klar zu ersehen ist, auf sein Schreiben vom 18. Januar 1701, von Stepney nicht eher eine Antwort erhalten, als bis dieser, im Mai 1701, auf seinem Gesandtschaftsposten in Wien eingetroffen war. —

Der König Wilhelm III. hatte die Successions-Acte sanctionirt. Lord Macclesfield erhielt den erbetenen Auftrag der Ueberbringung, und traf mit zahlreicher Begleitung in Hannover ein

am 14. August 1701. Das Ceremoniell des Empfanges ist ausführlich dargestellt im Theatrum Europaeum Theil XVI. S. 192 u. f. Unter den Engländern, die sich der Botschaft angeschlossen, befand sich der bekannte Freidenker Toland, von dem in der Correspondenz bereits die Rede gewesen ist, vgl. S. 265, und später noch mehr sein wird. In Folge dieser Reise verfaßte er seine lesenswerthe Schrift über die Höfe von Hannover und Berlin.

CCIII. 1. 2. 3. S. 282—286. — Der poetische Anruf 1 ist von Leibniz. — Die Verse unter 2 sind von dem Engländer Abercromby, die Uebersetzung derselben von Leibniz. Jener hat aus den Doppelnamen der Mitglieder der Kurfürstlichen Familie die Auswahl, nach Bedarf seiner Verse, so getroffen, daß es manchem Leser schwer werden dürfte, sich in denselben zurecht zu finden. Ich stelle daher die Reihefolge der im Jahre 1701 lebenden Glieder des kurfürstlichen Hauses hierher:

Sophie,
71 Jahre alt.

Georg Ludwig, Kurfürst, 41 Jahre alt, nachheriger König Georg I.	Prinz **Maximilian,** 35 Jahre alt, Kaiserl. General, unvermählt.	**Sophie Charlotte,** 33 Jahre alt, vermählt mit Friedrich I. König von Preußen.	Prinz **Christian,** 30 Jahre alt, Kaiserl. General, unvermählt.	Prinz **Ernst August,** 27 Jahre alt, unvermählt.

Kinder des Georg Ludwig und der Sophie Charlotte:

Georg August, Kurprinz, 18 Jahre alt, nachheriger König Georg II.	**Sophie Dorothee,** später vermählt mit Friedrich Wilhelm I. König von Preußen.	Kronprinz **Friedrich Wilhelm** von Preußen, 13 Jahre alt.

Während der Zeit der Kron-Botschaft des Lord Macclesfield befand sich Leibniz in Hannover. Nach der Abreise desselben begab er sich im Septbr. 1701 zunächst nach Wolfenbüttel, und von da aus nach Berlin. Es tritt dann wie im

Jahre zuvor die regelmäßige Correspondenz mit der Kurfürstin ein.

Dieselbe giebt in diesem Falle geringeren Anlaß zu Bemerkungen über das was in der Correspondenz verhandelt, als über dasjenige was in derselben nicht erwähnt wird.

Am 7. Septbr. 1701 war im Haag die große Allianz geschlossen, aus welcher sich, auf die Weigerung Ludwigs XIV. gegen jede Satisfaction für den Kaiser und die Republik Holland, der Krieg gegen Frankreich und Spanien entwickelte. Es lag dem Könige Ludwig XIV. besonders daran vor dem Ausbruche des unvermeidlich gewordenen allgemeinen Krieges das römisch-deutsche Reich durch Parteiungen in sich selber zu zersetzen. Deshalb erbot er sich eifriger als je zuvor zur Hülfeleistung an die Opponenten der neunten Kurwürde, namentlich an Braunschweig-Wolfenbüttel. Die Fäden der Verbindung zwischen Versailles und Wolfenbüttel zogen sich im Herbste 1701 täglich enger. Es handelte sich um die Frage, wie dem Gewitter, das in Wolfenbüttel sich zusammen zog, entgegen zu treten sei.

In dieser Frage war Leibniz der besondere Vertrauens-Mann der Königin Sophie Charlotte, welche ein vereinigtes Handeln von Hannover, Celle und Berlin wünschte und durch Leibniz anzubahnen strebte. Obwohl die hier gegebenen Briefe von Leibniz einen constanten Aufenthalt in Berlin anzudeuten scheinen, reiste er mehrmals hin und her. Jedoch weder die Königin, noch, wie diese Briefe zeigen, Leibniz scheinen, wenigstens nicht schriftlich, die Kurfürstin ins Vertrauen gezogen zu haben, sondern es handelt sich derselben gegenüber bei beiden nur um die Eintracht von Hannover und Berlin. Nur einmal, in dem Briefe CCVII, vom 19. October 1701, äußert die Kurfürstin den Wunsch etwas Näheres zu erfahren, mit den Worten: Vous ne me mandez rien du *romore in casa,* ohne jedoch

nachher darauf zurück zu kommen. Dagegen füllt diese Angelegenheit in der Correspondenz zwischen der Königin Sophie Charlotte und Leibniz eine lange Reihe von Briefen.

Nur einige wenige isolirte Zeilen der Kurfürstin gehören noch hierher. Dieselben sind nicht datirt, und geben in ihrer Kürze und Allgemeinheit keinen Anhaltspunct, auf welches Stadium der Differenz von Hannover und Celle mit dem Herzoge Anton Ulrich sie sich beziehen. Der Werth dieser Zeilen besteht wesentlich in der Charakteristik der Kurfürstin und ihres Verhältnisses einerseits zu dem Herzoge Anton Ulrich, andererseits zu Leibniz. Die Worte lauten: Si vous escriviez vos sentiments au duc Antoine et combien je souhaitte de le voir en bonne concorde avec nous, peutêtre il se laisseroit fléchir. S.

CCVIII. S. 291—293. — Die hier erwähnte von Leibniz verfaßte Grabschrift des Conte Palmieri gehört in die Correspondenz mit der Königin Sophie Charlotte, welche demselben in ihrem Schlosse, dem späteren Charlottenburg, das betreffende Denkmal setzen ließ.

Aus dieser Zeit sind verschiedene Briefe der Kurfürstin an Leibniz versehen von seiner Hand nur mit der kurzen Notiz: resp. d. h. respondi. Demnach finden sich die Concepte in seinem Nachlasse nicht vor.

CCXIII. S. 299—300. — Dieser Brief erhält hier seine Stellung angewiesen durch das antwortende Schreiben CCXIV. Es liegt mir ein Schreiben des Feldmarschalls Fleming vor, vom 22. Novbr. 1701, in welchem er Leibniz für den Besuch dankt, und hinzufügt: Je m'estimeray tres heureux, si je pusse avoir souvent, dans le miserable état où je me trouve, ce plaisir qui me seroit plus cher que tout le reste de ce monde.

CCXVIII. S. 307—308. — Dieser Brief erhält seine Stelle angewiesen durch CCXIX.

CCXXIX. 1. 2. S. 324—327. — Ich wage nicht mit Gewisheit zu sagen, daß diese Schrift: la théologie des Princes das geistige Eigenthum von Leibniz ist. Die Neigung zu derartigen Spielen des Witzes entsprach indessen nicht bloß dem allgemeinen Geiste der Zeit, sondern Leibniz persönlich cultivirte sie besonders. Ich erinnere z. B. an seine Judicia de Electione Electoris Saxoniae etc. in Band V. seiner Werke S. 151. Deshalb habe ich diese Théologie mit aufnehmen zu müssen geglaubt, obschon eine ausdrückliche Bezeichnung, daß der Aufsatz sein Eigenthum sei, sich nicht findet, dagegen die Worte der Kurfürstin gegen den Schluß von CCXXX: l'écrit qui vient de Berlin u. s. w. eher gegen als für die Autorschaft von Leibniz zu sprechen scheinen.

CCCXXXI. S. 329—332. — Dieser Brief ist zum Zwecke der Charakteristik des Hoflebens in Hannover zu jener Zeit später oft gedruckt worden. Man dürfte indessen dabei nicht außer Acht lassen, daß dieses Fest des Trimalcion ein besonderer Vorfall im Carneval war, mithin nicht mehr geeignet zur Schilderung des habituellen Zustandes des Hofes von Hannover, als es das Verhalten eines Mannes bei einem außerordentlichen Zechgelage für die Charakteristik desselben ist.

CCXXXII. S. 332—333. — Wir erkennen, wie die Dornen der Anwartschaft der Kurfürstin auf die englische Krone bereits fühlbar wurden.

Das thatsächliche Verhältnis, daß weder die Kurfürstin Sophie, noch ihr Sohn der Kurfürst Georg Ludwig die englische Krone wünschten, ward in England nicht begriffen. Wie der Irrthum darüber in der englischen Geschichtschreibung den Blick trübt, so ward eben derselbe Irrthum während des Lebens der

Kurfürstin für sie die Quelle mancher Unannehmlichkeit. Der Grundsatz der Mutter wie des Sohnes sich in keiner Weise in englische Angelegenheiten einzumischen, ward den Augen der Engländer nicht klar. Wo immer dieser oder jener Engländer eine Ansicht in Betreff Hannovers öffentlich vorbrachte, lag den Engländern die Meinung nahe, daß es geschehe mit Vorwissen oder gar unter Mitwirkung von Hannover. Der erste in der Reihe derjenigen Engländer, welcher die delicate Frage der Einladung der präsumtiven Thronerbin oder eines Mitgliedes ihres Hauses mit nicht gleich delicater Hand öffentlich berührte, war der Freidenker Toland. Bei den Unkundigen sprach der Schein für die Mitwissenschaft der Kurfürstin wegen der gütigen Aufnahme, die Toland in Hannover erfahren. Daher suchte Leibniz in CCXXXII. dem Schotten Burnet das Sachverhältnis im richtigen Lichte darzustellen. Man vergleiche dazu namentlich die Worte der Kurfürstin selbst, in CCXXV., vom 1. Januar 1702: Je voudrois qu'il ne se meslât point d'escrire.

Wir sehen mithin eine merkwürdige Gestaltung der Dinge. Die Kurfürstin mischt sich nicht in englische Angelegenheiten; aber mehr als ein Engländer, und namentlich die hochkirchliche Partei nimmt sich das Recht des Urtheiles über das Verhalten der Kurfürstin. Dies ward fühlbarer nach dem im März 1702 erfolgten Tode des Königs Wilhelm III.

Seine Werke überlebten ihn in einer so auffallenden Weise, wie dessen die menschliche Geschichte nicht leicht ein zweites Beispiel aufzeigt. Der König Wilhelm III. hatte die Feststellung der Succession des Hauses Hannover in England geschaffen. Weder ein Wunsch der Kurfürstin, noch die Neigung der Prinzessin Anna kam bei diesem Bemühen ihm entgegen. Dennoch war es ihm gelungen. Anna folgte ihm als Königin. Ihr Recht war, genau genommen, nicht stärker als dasjenige der

Kurfürstin Sophie nach ihr. Denn es stützte sich auf dasselbe Princip des Ausschlusses der römisch-katholischen Erben der Krone. Wenn dies Prinzip berechtigt war, so machte es in der Ausführung nicht einen wesentlichen Unterschied, ob, wie bei der Königin Anna, nur Ein dem Blute nach näher berechtigter Erbe da war, nämlich der Sohn Jacobs II., oder, wie bei der Kurfürstin Sophie, dazu noch zuerst die Prinzessin Louise Marie, die jüngste Tochter des Königs Jacob, geboren 1692 in St. Germain, ferner die Nachkommenschaft von Henriette Herzogin von Orleans, Schwester der Könige Carl II. und Jacob II., und endlich die gesammte Descendenz der älteren Geschwister der Kurfürstin Sophie, in allem mehr als fünfzig Personen. Das Prinzip war in beiden Fällen dasselbe, nämlich dasjenige des Ausschlusses der katholischen Erben, und nur in der Anwendung für die Kurfürstin und ihre Descendenz weiter ausgedehnt, als für die Prinzessin Anna. Indem also diese als Königin Anna den Thron bestieg und auf demselben sich erhielt, mußte sie, ob gern ob ungern, eintreten für die Succession des Hauses Hannover, mußte diese zu festigen suchen. Denn wenn sie innerlich überhaupt ein Recht ihres Bruders anerkannte, so ging dasselbe nicht bloß vor demjenigen des Hauses Hannover, sondern auch vor dem eigenen. In dem Momente, wo die Königin Anna es unterlassen haben würde, die Succession des Hauses Hannover öffentlich zu vertreten, dagegen das Recht ihres Bruders anzuerkennen, hätte die Königin sich selber zur Usurpatorin erklärt.

So forderte es die Consequenz der Sachlage, welche Wilhelm III. geschaffen hatte, und in welche nach seinem Tode die Königin Anna eingetreten war. Andererseits war es die Consequenz der Verblendung, mit welcher das unglückliche Haus Stuart fortfuhr, seine Sache mit derjenigen des französischen Königs zu verbinden. Diese Verblendung stempelte den Kampf

gegen die flüchtige Königsfamilie und das Recht derselben zum Kampfe für die nationale Unabhängigkeit. Die Thatsache, daß Ludwig XIV. nach dem Tode Jacobs II. den Sohn als König Jacob III. anerkannte, zu Ende 1701, mochte der unglücklichen Mutter und vielen Franzosen als ein neuer Act der Großmuth erscheinen: in Wirklichkeit war diese Anerkennung der schwerste Schlag für die Hoffnung und selbst das Recht des jungen Prinzen. Denn im Falle des Sieges von Ludwig XIV. wurde Jacob III. König von dessen Gnaden, beladen mit dem Mistrauen der Nation, und darum neuen Revolutionen bloß gestellt. Im Falle aber der Niederlage Ludwigs XIV. war der Prinz das Opfer, wie sein Vater es zu Ryswyck gewesen war. In jedem Falle war es die Consequenz der französischen Anerkennung Jacobs III., daß die große Allianz vom 7. Septbr. 1701 eben so wohl gegen das Haus Stuart geschlossen war wie gegen Ludwig XIV., und daß fortan der große europäische Kampf geführt wurde nicht bloß wegen der spanischen, sondern zugleich wegen der englischen Succession. Ja es ist sogar in der ersten Zeit zwischen der Königin Anna und dem Kaiser ein Nachtrags-Artikel zu der großen Allianz in diesem Sinne vereinbart, wenn auch nicht derselben ausdrücklich beigefügt. Der Nachweis [1]) dessen würde hier zu weit führen.

Dennoch war, obwohl die Wirkung dessen was der König Wilhelm III. geschaffen, fortdauerte über seinen Tod hinaus, durch diesen Tod die Lage der Dinge vielfach eine andere geworden. So lange der König Wilhelm lebte, gereichte die Bethätigung eines Eifers für die Succession von Hannover an seinem Hofe zur Empfehlung. Nun war die Königin Anna gekommen. Sie hatte das Ziel erreicht, um dessen willen sie, im Jahre 1688, gegen Vater und Bruder ihr Gewissen mit so schwerer Schuld beladen. Nach den verschiedenen Versuchen, die sie zur

1) Die Actenstücke im k. k. Archive in Wien.

Aussöhnung mit dem Vater gemacht, nach der Proclamation, welche nach ihrem Tode ihr Bruder erließ, in welcher er sich berief auf die günstige Gesinnung seiner verstorbenen Schwester, ist allein schon, abgesehen von allen anderen Momenten, mit Sicherheit anzunehmen, daß Anna im Herzen gewünscht hätte dieses ihr Unrecht zu sühnen. Aber sie war Königin gemäß den Rechten und Gesetzen des englischen Parlamentes. Sie wagte nicht dieselben zu durchbrechen. Es existirt von ihr, so weit bisher bekannt ist, nicht einmal eine directe Aeußerung, daß sie, zu Gunsten ihres Bruders, dieselben gern durchbrechen würde. Sie betheuerte nicht bloß durch die Sanction von Parlamentsbeschlüssen, sondern auch durch eigene Briefe an die Kurfürstin Sophie und an die Mitglieder der kurfürstlichen Familie ihren Eifer für die Succession derselben. Aber die kundigen Personen in England wußten oder fühlten, daß die Bethätigung eines solchen Eifers bei der Königin Anna persönlich nicht zur Empfehlung gereiche.

Von ganz besonderer Wichtigkeit ist, daß jede reelle Garantie der Succession des Hauses Hannover unterblieb. Nach der Ueberbringung der Acte im August 1701 begaben sich der Herzog Georg Wilhelm und sein Enkel Georg August, der spätere König Georg II. von England, nach Loo zum Könige Wilhelm III. Dem Zusammenhange der Dinge nach ist es sehr wahrscheinlich, daß der König Wilhelm III. ihnen mündlich zweierlei versprochen hat: ein Jahrgeld für die Kurfürstin, und die Einladung des Kurprinzen Georg August nach England. Sein Tod vereitelte die Ausführung beider Versprechen.

Einer der ersten Engländer die sich zurückgezogen, war derselbe Diplomat, der, im Septbr. 1700, im Auftrage des Königs Wilhelm III. der Kurfürstin so eifrig für die Succession zugeredet hatte, George Stepney, seit Juni 1701 Gesandter in Wien. Ein eifriger Anhänger der Kurfürstin, Namens Macky, berichtet ihr dies aus

Venedig, im Novbr. 1703, mit folgenden Worten: I stayed at Vienna a week in my way hither, and was very sorry to find that Mr. Stepney had not only given over corresponding with Y. E. H. as he told me, but that his greatest reason was that he might not disoblige at home. Ueber das geänderte Verhalten des Gesandten Cresset vergleiche man CCIL., CCLI., CCLIV., CCLVII.

Im Vergleiche mit dem Verhalten anderer vornehmer Engländer hatte dasjenige von Stepney noch viel voraus. Denn eine Reihe derselben brachten die Betheuerungen ihrer Ergebenheit vor, zugleich in Hannover und in St. Germain, voran unter ihnen der eine Mann, der in sich ein wunderbares Gemisch darstellt der glänzenden Eigenschaften des Feldherrn, des Staatsmannes, des Cavaliers, mit einer Falschheit fast ohne Gleichen. Die Doppelzüngigkeit der meisten dieser vornehmen Engländer mochte entkeimen aus dem Wunsche gesichert zu sein für alle Fälle, die bei der damals fast sprichwörtlich gewordenen Wandelbarkeit der englischen Nation in Aussicht standen: bei Marlborough hat seine Mitwelt Anderes gargwöhnt. „Man sagt hier, meldet die Herzogin von Orleans, am 4. Febr. 1712, der Kurfürstin Sophie, daß die Königin Anna den Herzog von Marlborough überweisen könnte, daß er sie habe vom Throne stoßen und sich zum Protector machen wollen wie Oliver Cromwell."

Es war erforderlich zum leichteren Verständnisse der fortan folgenden Correspondenz, so weit dieselbe die Succession in England betrifft, das durch den Tod des Königs Wilhelm III. und die Nachfolge der Königin Anna veränderte Verhältnis hier mit wenigen Strichen darzuthun, um so mehr da einestheils die Unzufriedenheit der Hochkirchlichen in England über das dem Toland in Hannover bewiesene Wohlwollen gerade damals laut

sich aussprach, und andererseits die von diesem Toland zuerst öffentlich angeregte Frage der Einladung der Kurfürstin oder eines Mitgliedes ihres Hauses nach England später in verschiedenen Formen wieder auftaucht, und mittelbar, auch ohne den Erfolg einer Einladung selbst, eine Ursache wird zu immer festerer Begründung dieser Succession.

CCXXXIV. 1. 2. S. 344—345. — Dieser Fraiser ist dieselbe Persönlichkeit, welche im Herbste des Jahres 1700 die Schrift: Moyens etc. N. CXC. dieser Correspondenz nach Hannover geschickt hatte.

CCXXXV. S. 346. — Falaiseau hatte sich mit befunden im Gefolge des Lord Macclesfield im Sommer 1701. Er war eins der diplomatischen Chamaeleons jener Zeit. Zuerst hatte er in der Zeit Carls II. dem französischen Gesandten Barillon gedient in den Beziehungen desselben zur sog. Popular-Partei des Parlamentes; dann war er in brandenburgisch-preußischen Diensten gewesen. Er wird von hier an der ständige Correspondent der Kurfürstin über die englischen Angelegenheiten. Einen großen Werth jedoch scheint sie auf seine Berichte nicht gelegt zu haben.

Durch die folgenden Briefe zieht sich die Frage über Toland, der mit seinem Besuche in Hannover zu drohen schien, dann jedoch von Holland aus direct sich nach Berlin begab.

CCXXXIX. S. 351, und CCXL. S. 352, sind von Leibniz nicht mit einer Adresse versehen. Dieselbe wird durch den Inhalt bestimmt.

CCXLI. S. 354—356. — Ueber die Bemühungen zur Befreiung von Thomas Burnet von Kemney aus der Bastille durch die Herzogin von Orleans wolle man vergleichen unten die Schriftstücke CCIL, CCLIII. 2., CCLVII., CCLXIV., CCLXVI. dann CCCV. und ferner.

CCXLVIII. S. 364—365. — Der Inhalt dieses nicht

datirten Briefes beweist, daß er die Antwort ist auf CCXLVII., vom 13. September 1702. Diese Briefe bestätigen das was Leibniz, in CCXXXIX. und CCXL., an die Gesandten Schütz und Spanheim gemeldet, und worüber der Brief der Kurfürstin selbst, CCXXV., vom 1. Januar 1702, keinen Zweifel lassen kann, nämlich daß die Kurfürstin lediglich aus Gefallen an der anscheinend geistvollen Unterhaltung des Toland ihn herangezogen hatte. In dem Maße wie die seichte Oberflächlichkeit des Mannes zu Tage tritt, sehen wir das Interesse für ihn erkalten.

Das philosophische Schreiben an die Königin, über welches Toland sich nach der Aufforderung von Leibniz äußern sollte, erfolgt in der Correspondenz mit der Königin Sophie Charlotte, also in Band X., Abth. C. N. XLII.

CCLI. S. 368, und überhaupt die von hier an folgenden Schriftstücke lassen ersehen, daß aus dieser Zeit manche Briefe von Leibniz fehlen. Von denjenigen an Falaiseau sind überhaupt sehr wenige noch vorhanden. Das in CCLIII. 1. erwähnte Schreiben an la Rosiere ist vermuthlich ein Begleitbrief gewesen zu dem von Leibniz abgefaßten Schriftstücke CCLIII. 2., dessen Bestimmung ist an die Herzogin von Orleans zu gelangen und von ihr für die Befreiung von Thomas Burnet verwendet zu werden.

CCLV. S. 377—379. — Die Medaille, deren die Kurfürstin hier gedenkt, ist abgedruckt in Rehtmeiers Chronik Bd. III. S. 1745 N. 3. Die eine Seite zeigt das Brustbild der Kurfürstin Sophie, mit einer abgekürzten Umschrift, die vollständig ausgeschrieben lautet: Sophia ex stirpe Electorali Palatina, Neptis Jacobi I. Regis Magnae Britanniae, Vidua Ernesti Augusti Electoris Brunsvicensis et Luneburgensis, Angliae Princeps ad Successionem nominata MDCCI. Die andere Seite zeigt das Brustbild der Herzogin Mathilde, Gemahlin Hein-

richs des Löwen, mit der Umschrift: Matilda filia Henrici II. Regis Angliae, Uxor Henrici Leonis Ducis Bavariae et Saxoniae, Mater Ottonis IV. Imperatoris prius Ducis Aquitaniae, Henrici Palatini Rheni Ducis Saxoniae, Wilhelmi Statoris Domus Brunsvicensis.

Beide Umschriften sind von Leibniz. Die letztere gab sofort Anregung zu dem auch früher erhobenen Zweifel, ob der römische Kaiser Otto IV. vor seiner Wahl wirklich Herzog von Aquitanien gewesen. Pater Vota S. J. vertrat diesen Zweifel, ließ ihn aber dann fallen. Auch ist derselbe nicht haltbar gegenüber den Urkunden in den Origines Guelf. III. p. 254—259, ferner p. 732 u. f., welche darthun daß der Herzog Otto, vor dem römischen Kaiserthum, Aquitanien und Poitou selbstständig besaß, nicht als bloßer Verwalter, daß mithin sein Oheim Richard Löwenherz ihn damit wirklich belehnt hatte.

Die stattliche Medaille ist das Werk des Medailleurs, dessen Namen wir vielfach verschieden geschrieben finden: Fals, Falz, Faltz, Phaltz, Pfaltz u. s. w.

CCLVI. S. 379. — Dieses nicht datirte Schreiben ist augenscheinlich die Antwort auf CCLV.

CCLXI. S. 386—394. — Dieses nicht datirte Schreiben ist hervorgerufen durch die Aufforderung der Kurfürstin, in CCLIX., und der folgende Brief der Kurfürstin, vom 18. Novbr. 1702, ist die Antwort. Die Schlacht bei Pintschow fand statt am 19. Juli 1702. Einen ausführlichen Bericht des Generals Schulenburg selbst an Leibniz, datirt Sendomir 22. August 1702, scheint der letztere vor Abfassung des Briefes CCLXI. noch nicht erhalten zu haben. Dieser Bericht Schulenburgs findet sich, jedoch etwas abweichend von dem Originale unter den Leibniz-Papieren in Hannover, abgedruckt in dem Werke: Leben und Denkwürdigkeiten von J. M. Reichsgrafen von der Schulenburg

Bd. I. S. 106 u. f., ohne die Bezeichnung von Leibniz als Empfänger.

CCLXVI. S. 401. — Es folgen hier vom Ende Novembers 1702 verschiedene Briefe der Kurfürstin nach einander, ohne einen von Leibniz. Und doch sagt die Kurfürstin in CCLXIX., daß sie alle Briefe erhalten, ohne promt zu antworten. Diese Briefe, die sich unter den Leibniz-Papieren nicht vorfinden, sind demnach von ihm nur einmal niedergeschrieben. Der Grund damals war wahrscheinlich der Krankheits-Zustand von Leibniz. Seine Briefe aus dieser Zeit an die Kurfürstin berühren sich mit denjenigen an die Tochter derselben, die Königin von Preußen, so nah, daß man besonders hier versucht wäre, der gegenseitigen Erleichterung des Verständnisses wegen, sie chronologisch in einander zu verweben. Und dennoch ist es wegen der Gesammtheit nicht statthaft den einen Briefwechsel zu Gunsten des anderen zu zerreißen.

CCLXIX. S. 406—407. — Die hier erwähnten Sybillen von Frankfurt sind die raugräflichen Schwestern Louise und Amalie, Kinder des Kurfürsten Carl Ludwig von der Pfalz und der Raugräfin zu Pfalz, Louise von Degenfeld. Man vergleiche CCLXXXII., und die Einleitung dazu.

XC.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Bronsvic le 13 d'Aoust 1695.

Madame. Hanover souffrant une Eclipse par le depart de V. A. E., j'ay fait un petit tour à Bronsvic pour profiter en même temps de la foire et de la Bibliotheque. J'en apporteray à mon retour une recrüe d'Opera Allemand pour Madame. Mettant mon temps entre les choses que je dois menager le plus, je ne voy ces divertissemens que le moins que je puis. Cependant l'opera de Cephale et de Procris qu'on representoit hier, m'a paru digne d'estre vû. Car quoyqu'il soit de la foire passée, je ne l'avois point vû alors. Il y aura Porsenne aujourd'huy, qui est une piece nouvelle. Il faut avouer que le poëte Allemand qui est icy, est un homme excellent dans son genre. Car outre qu'il écrit tres bien en nostre langue, il a une fertilité surprenante, et il semble que les vers et les pieces ne luy coustent rien. De plus, il fait quelquesfois luy-même des personnages, et il reussit si bien dans le comique aussi bien que dans le serieux qu'on diroit que c'est un autre Moliere. La Princesse de Holstein, maintenant épouse du prince aisné, ne viendra que dans l'hyver, vers le temps de la foire d'alors; parce que la Duchesse douairiere pretend venir en même temps, quand son deuil sera fini.

Le mariage entre le prince Royal de Dannemarc et une princesse de Gustrow passe pour asseuré, de sorte que ce prince ayant receu un courrier du Roy son Pere, est re-

tourné sur ses pas, sans estre allé à Gothe ny ailleurs, ou on l'attendoit encor.

Un des mes meilleurs entretiens icy, est avec M. le Comte d'Arnstat, qui a apporté des medailles de Henry le Lion; car c'est ainsi que je les ay expliquées. Il y en a trois qui se répondent et s'entreexpliquent; deux sont pareilles, mais dont l'une sert à entendre ce qui est moins connoissable dans l'autre. D'un costé on voit le Lion, avec ces mots: *H. Dux*, ce qui veut dire: le Duc Henri; de l'autre costé on voit un Evesque avec sa crosse, et un duc avec son Epée. La troisieme medaille sert à expliquer ces deux-là. Car il y a encor l'Evesque et le Duc d'un costé; et de l'autre on voit S. Pierre, portant sa clef dans une main et un poisson dans l'autre. Or il faut sçavoir que cela signifie l'Archevesché de Breme dont l'Eglise Cathedrale estoit dediée à S. Pierre, et nous sçavons par les vieux titres, qu'on avoit coustume de marquer les Eveschés par les saints patrons des Eglises Cathedrales. Et le sujet de toute l'Histoire marquée par ces deux sortes de medailles battues au nom de ces deux princes, le Duc et l'Archevesque, devant estre une affaire passée entre eux de bon gré, je juge que le tout se rapporte à l'investiture du Comté de Stade que l'Archevesque avoit donnée à ce Duc, comme nous apprenons par des Historiens de ce temps là. Ces Medailles plairont fort à M. l'Abbé Molanus, et seront même un ornement de nostre Histoire.

En voilà assez sur un sujet si antique qui me fait souvenir que Mr. le prince aisné de Wolfenbutel ayant pensé à une princesse qui n'estoit pas des plus jeunes, un peu avant de se determiner à la princesse de Holstein-Gottorp, quelqu'un dit en raillant qu'un gentilhomme qui est auprés de luy, qui

aime les antiques, et recherche les medailles Grecques et Romaines, la luy devoit avoir mise dans l'esprit. Mr. d'Alvenslebe estant icy m'a chargé de témoigner sa devotion perpetuelle.

Le temps s'estant remis au beau, j'en suis rejoui encor pour Linsbourg qui est un lieu où le beau temps paroist bien necessaire pour la santé, que je souhaitte parfaite à V. A. E. aussi bien qu'à Monseigneur l'Electeur, à Mad. la duchesse et aux autres Ser^{mes} personnes qui s'y trouvent, estant avec devotion, Madame, de V. A. E. etc.

CXI.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Linsburg le 9/19 de Septbre 1695.

Comme j'ay appris par Mr. de Bussche que vous estiés de retour à Hanover, je ne sçaurois m'empescher de vous dire que vostre lettre de Bronsvic m'a esté fort agreable où il semble que parmy une trouppe assez sterile vous ayés fait comme les abeilles qui sucent le miel partout où elles le trouvent. Je n'aurois pas jugé à voir la mine du comte d'Arnstat qu'il eût de quoy contenter vostre curiosité. Mr. Diden ne se loue pas de sa probité, et a trouvé qu'il a changé ses medailles au lieu de payer ce qu'elles valoient. Ce sont de petits tours comme ceux de Don Guzman d'Abfarache dont Mr. de Harling a fait l'eloge à Mr. l'Electeur et que Gargan nous a leus. Don Quichote a succedé dont je trouve la lecture plus plaisante. N'en pourroit-on

pas faire un d'un devot achevé, dont je crois que l'histoire ne seroit pas moins ridicule? Celle de St. François de Borgia y fourniroit de belles memoires. Comme nous serons samedi de retour à Hanover, je me reserve à vous y montrer toutes les chansons qu'on fait à Paris sur Mr. de Villeroy et sur l'Evesque defunct de Paris. Nous verrons la Princesse d'Ostfrise avec Mr. son neveu le Marquis de Bareit, à Hanover, ce que je vous prie de dire à Mad. de Harling pour les loger. L'Electeur et l'Electrice de Brandebourg viendront aussi, ce que j'ay à vous dire en haste. Sophie.

CXII.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Hanover le 11 de Septbre 1695.

Madame. Je loue Dieu de ce que nous aurons bientost le bonheur de revoir V. A. E. en bonne santé, malgré le mauvais temps presque perpetuel qu'on a eu depuis plusieurs semaines, qui estoit capable d'y donner quelque atteinte. Je suis bien rejoui aussi pour V. A. E. et pour nous que Madame l'Electrice de Brandeboug reviendra bientost icy avec Monseigneur l'Electeur son mari.

Pour ce qui est de la foire de Bronsvic, une des meilleures choses que j'y aye vûes, estoit un Suisse sorti de la bastille où on l'avoit mis pour tacher de le faire changer de religion. Il avoit eu la permission de faire des empreintes de toutes les medailles antiques du cabinet du Roy, et d'autres curieux de Paris. Ainsi il a apporté avec luy plus de vingt mille empreintes qu'il fait graver maintenant. Par ce moyen nous aurons un ouvrage complet de presque

toutes les medailles grecques et latines qui nous restent des anciens. On y trouve des Princes, des Princesses, des Rois, des Imperatrices, que l'Histoire ne nomme point, et mille particularités, qui servent tant à confirmer qu'à eclaircir l'Histoire. Il y a d'anciennes lettres Carthaginoises, et celles que les Espagnols employoient avant la conqueste des Romains. Item les habits, les sacrifices, les triomphes, les jeux, les armes, et mille autres choses s'y presentent à nos yeux, au lieu que les descriptions ne donnent souvent que des idées confuses et obscures. Enfin il semble qu'en regardant tout cela on fait un voyage dans les siecles. S'il y avoit moyen de faire une course semblable dans l'avenir, cela vaudroit bien mieux. Pour cela nous aurions besoin d'un bon prophete ou de quelques visions apocalyptiques.

Mais on ne peut avoir celles de cette sorte qu'à force de devotion. Et il faut mesme que ce soit une devotion fort extraordinaire, qui mette l'esprit un peu hors de son assiette.

Cependant je ne voudrois pas qu'on tournast ces devots en ridicules, et je serois quasi du sentiment des Turcs, qui ont du respect mesme pour ceux dont la folie est sans malice. Mai je consens qu'on n'espargne point les Tartuffes.

Ils meriteroient un Don Quichote aussi bien fait que celuy dont on a fait la lecture à Linsbourg. Pourveu pourtant que le contrecoup ne rejaillisse sur les veritables devots, à peu prés comme M. Temple croit que Don Quichote a fait diminuer le courage des Espagnols, parceque cet auteur en se moquant de ce qui sent un peu la bravoure de la vieille chevallerie, a confirmé les jeunes gens dans le panchant naturel qu'on a pour le vice ou extreme opposé, qui est la mollesse et la faineantise. La guerre presente devroit

reveiller l'ancienne bravoure des Espagnols. La prise de Namur sert à ranimer les peuples. On en sera piqué en France, et particulierement des repressailles sur Bouflers. Il semble cependant que le Roy d'Angleterre y a fait voir sa moderation. Car il pouvoit retenir toute la garnison. C'est honorer un Maréchal de France que de le mettre en balance avec les garnisons de Dixmuyde et de Deynse, qui alloient je crois à plus de 7000 hommes: cela fait une petite armée.

Cette consideration qui fait honneur à la France mesme doit servir de dorure à la pillule, et je crois effectivement qu'elle pourra contribuer à diminuer l'aigreur des esprits sur ce sujet. Aussi dit-on que ce different est accommodé. J'ay envoyé à M. Balati une Epigramme adressée aux François que j'ay faite là-dessus en Latin dont voicy la traduction:

De quoy vous plaignés-vous? Quand Bouflers arresté
Asseure le cartel, qu'on croit mal observé;
C'est d'un honneur tres grand la marque signalée
Qu'un Maréchal de France est pris pour une armée.

Je crois fermement que le Roy d'Angleterre a fait un traitement plus honnorable à Mons. Bouflers, en le faisant arrester, que le Roy de France en le faisant Duc et Pair. Je suis avec devotion, Madame, de V. A. E. etc.

CXIII.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Bronsvic 21 Octbre 1695.

Madame. J'ay assisté icy aux rejouissances qui se sont faites tant pour le jour de la naissance de Monsgr. le

Duc Antoine Ulric que pour l'entrée de la princesse espouse du prince aisné.

Le Duc a esté surpris ou a fait semblant de l'estre, par l'arrivée de la princesse au milieu de la solennité, que les autres princesses sont venues luy presenter dans un ballet à Salzdahlem. Car elle ne devoit venir qu'apres la St. Martin. Le lendemain (c'est à dire samedi), la princesse fit son entrée à Bronsvic, ou il y eut un festin. Dimanche apres, c'estoit une table de 72 places qui occupoit toute la grande salle du Mosthof, y ayant la representation d'un jardin au milieu avec des arbres et fontaines, statues, emblemes, et autres ornemens semblables. Le tout m'a paru bien ordonné. Et ce qu'il y a eu par dessus tout cela c'est qu'on n'y a esté à table que deux heures et demie. Il y avoit un gentilhomme Saxon chambellan de l'Electeur qui trouvoit que c'estoit bien peu pour une telle feste. Car selon les loix de leur pays, on tient toutes les dépenses des festins pour perdues, quand on ne s'y soûle pas.

Au sermon qui se fit dimanche dans l'Eglise du Dome de Bronsvic, j'appris un titre qui n'a pas encor esté mis en usage, c'est que la princesse espouse du prince, estoit appellée: Erbprintzessin von Dennemark und Norwegen. Je ne manquay pas de m'en informer, et j'appris du prince mesme que, lorsque cette princesse n'estoit que de trois ans, on avoit trouvé bon en Dannemarc de la faire declarer heritiere du Royaume, et cela apparemment pour exclure les princes de Gottorp ses freres nés aussi bien qu'elle ou à naistre de la soeur aisnée du Roy. Cependant comme on avoit quasi oublié la chose en Dannemarc, le Roy fut surpris de la qualité qu'on fit prendre à cette princesse dans les lettres de notification du mariage, jusqu'à ce qu'il fût informé de ce

qu'il avoit fait autresfois luy-mesme, ou qu'il avoit plustost laissé faire par des conseillers animés contre la Maison de Gottorp, et qui peutestre n'avoient point souhaité l'agrandissement de la puissance Royale par l'union avec Holstein. On leur en doit sçavoir bon gré chez nous. J'espere d'avoir bientost l'honneur de dire d'autres particularités à V. A. E.

P. S. Msgr. le Duc Antoine me disoit dernierement qu'il souhaittoit de tout son coeur de pouvoir servir un jour Madame l'Electrice de Brandebourg à son passage. J'ay crû que je pouvois ou devois le rapporter au moins, sans faire le negotiateur qui n'a point de charge. Je luy dis que je souhaittois aussi qu'il contribuât luy mesme à l'embellissement de nostre feste d'Hanover.

CXIV.

(Septbre 1696.)

M. François Mercure Baron de Helmont, fils du celebre medecin de ce nom, estoit une vieille connoissance de Mad. l'Electrice d'Hanover. Il avoit esté Catholique Romain. Il se fit ensuite Trembleur, et se disoit un chercheur dans le temps qu'il estoit à Hanover. Mad. l'Electrice avoit coustume de dire en parlant de luy, qu'il ne s'entendoit pas luy-mesme. Il estoit vestu d'un habit de drap brun à la maniere des Trembleurs. Il portoit aussi un manteau de la mesme couleur, et un chapeau sans audaces, qu'on l'auroit plustost pris pour un artisan que pour un Baron. Il estoit aagé de soixante dix-neuf ans, et en mesme temps fort vif et alerte. Il savoit plusieurs mestiers, et en travailloit même, par exemple de ceux de tourneur, de tisserand,

de peintre et semblables. Il entendoit aussi parfaitement la chymie et la Medecine. Il estoit fort versé dans l'Hebreu, et il estoit intime ami de Mr. Knorr, Chancelier de Sulzbach, auteur de la *Kabbala denudata.* Il luy a fourni plusieurs escrits juifs sur cette matiere. On a traduit de l'Anglois en Allemand les *Paradoxes* de Mr. Helmont de *Macro- et Microcosmo,* et ils ont esté imprimés à Hambourg. La principale opinion qu'il a soutenue, c'est la *metempsychose,* à sçavoir que les ames des corps morts passent immediatement dans les corps des nouveaux-nés, et qu'ainsi les mesmes ames jouent tousjours leur personnage sur ce theatre du monde.

Je conviens avec tout le monde que les animaux ont de veritables ames sensitives. Je soustiens même avec la pluspart des anciens que toute la nature est pleine de force, de vie et d'ames. Car on connoist par les moyens de microscopes qu'il y a une grande quantité de creatures vivantes, qui ne sont pas perceptibles aux yeux, et qu'il y a plus d'ames que de grains de sable, ou d'atomes. Mais je soutiens encor, comme a déja fait Platon et devant luy Pythagore, qui a tiré cette opinion de l'Orient, qu'il n'y a point d'ame qui perisse, non pas mesme celle des animaux. M. Helmont en convient avec moy, quoyque je ne puisse comprendre ses argumens et ses preuves. Tous les corps ont des parties, et ne sont rien que des amas et des multitudes, comme des troupeaux des moutons, ou des étangs pleins de gouttes et de poissons, ou comme une montre qui a plusieurs ressorts et d'autres pieces necessaires. Mais comme tous les nombres consistent en un et un, ainsi toutes les multitudes sont composées des unités. Ainsi *les unités* sont la veritable source et le siege de tous les estres, de toute

force et de tous leurs sens, et tout cela n'est autre chose que des ames. D'où il s'ensuit incontestablement, non seulement qu'il y a des ames, mais encor, que tout est plein d'ames, et en quoy consiste veritablement l'ame, enfin *pourquoy chaque ame est incorruptible.* Car les unités n'ont point de parties, autrement elles seroient multitudes, et ce qui n'a point de parties, ne peut pas se corrompre. Thomas d'Aquin a déja dit que les ames des animaux sont indivisibles, d'où il s'ensuit qu'elles sont incorruptibles. Apparemment qu'il n'a pas voulu s'expliquer plus ouvertement, et s'est contenté d'avoir posé le fondement. On peut poser que tout cela pourroit estre, mais avec fort peu de consolation; car quoyque nos ames et celles des autres animaux demeurent, elles ne se ressouviennent plus du passé. Mais je suis d'un autre sentiment. J'avoue qu'aprés la mort nous ne nous souvenons pas d'abord de ce que nous avons esté, ce qui n'est ny propre ny bienseant à la nature. Je crois, cependant, que ce qui est une fois arrivé à une ame, luy est eternellement imprimé, quoyque cela ne nous revienne pas toutes les fois à la memoire, de mesme que nous savons plusieurs choses, dont nous ne nous ressouvenons pas tousjours, à moins que quelque chose n'y donne occasion et nous y fasse penser. Car qui peut se souvenir de toutes choses? Mais parce qu'il ne se fait rien en vain dans la nature, et que rien ne s'y perd, mais que tout tend à sa perfection et à sa maturité, de même *chaque image que nostre ame reçoit, deviendra enfin un tout avec les choses qui sont à venir,* de sorte que nous pourrons tout voir comme dans un miroir, et en tirer ce que nous trouverons plus propre à nostre contentement. D'où il s'ensuit que plus nous aurons practiqué de vertu et fait de bonnes oeuvres,

nous en aurons plus de joie et de contentement. Nous devons donc conclure de là que nous devons estre à present contents, parce qu'à le bien prendre, tout ce qui arrive est si bien disposé que nous ne le pourrions pas mieux faire, quand mesme nous serions fort intelligents à ces sortes de matieres.

Nos ames sont capables de sçavoir et de gouverner, et elles font quasi dans le petit monde ce que Dieu fait dans le grand. Elles sont comme de petits Dieux qui font des mondes qui ne perissent pas moins que l'Univers dont elles sont l'image. De même que le grand monde elles tendent aussi à leur but. D'où il s'ensuit que les autres ames et les corps doivent servir à celles qui ont quelque rapport avec la divinité, pour achever leur felicité, quoyqu'en même temps qu'elles servent à ces autres ames, elles tendent aussi à une plus grande perfection, parce que le monde est comme un corps qui va sans obstacle à son but, puisque rien ne peut s'empescher soy-mesme, et qu'il n'y a rien hors du monde qui le puisse empêcher.

CVX.

Leibniz à l'Electrice Sophie (à Linsburg).

Le 14 Octobre 1696.

Madame. Je suis bien aise que les chiens au moins ont eu l'honneur de plaire. Cela me fait esperer que les cheveaux ne reussiront pas moins. C'est pourquoy je pretends d'envoyer bientost la fable nouvelle de l'Ecuyer et de la rose faite sur l'Electeur de Saxe et sur Caprara, qui y est

fort mal traité à ce qu'on me dit. C'est un passager qui me l'a promise, et je l'attends par la premiere poste.

Je suis extremement ravi de ce que V. A. E. a eu la bonté de toucher un mot de l'amendement de l'Electeur mon serenissime maistre. Je m'imagine que les Medecins n'ont pas tout le tort du monde de defendre les plats d'argent, je l'entends de la fabrique d'Allemagne, où il y a tant de cuivre, que le vert-de-gris y paroist souvent, surtout quand il y a eu de l'aigre dans les sauces.

Si M. Gargan me fournissoit une liste des Romans qu'il a lûs, et qu'il a à la main, je tacherois de trouver bon nombre de recrues. Je souhaitte à S. A. E. tout le temps qu'il faut pour en faire faire la lecture de tous ces auteurs, et de tous les Historiens par dessus, qui s'approchent souvent du pays des Romans, en prenant un peu l'air et les manieres. Je tache de m'en esloigner dans la mienne, qui avance maintenant à grands pas; et je pretends aussi à l'honneur d'estre lû devant l'Electeur. Il est vray que cet honneur sera un peu mince, puisqu'en cela je seray confondu avec tous mes confreres Messieurs les Romanistes; car, non obstant toute mon attention, et toute la peine presque incroyable, que je me suis donnée pour deterrer la verité cachée dans les replis de l'antiquité, je ne pourray m'exemter d'y mêler malgré moy quelques erreurs, et d'estre de la grande confrerie. Si Dieu me donne la grace d'achever, je me reserve pour mes vieux jours un Roman d'une espece toute particuliere. Ce sera l'Histoire du siecle futur; car je me mesle un peu du sortilege, et je pretends deviner l'avenir. Je parleray comme si j'estois de ceux qui vivront à cent ans d'icy. Le petit fils de nostre Electeur n'y fera pas moins de figure. Ce sera un autre Roy Guillaume. Car

je diray en confidence à V. A. E. que j'ay lû dans le grand livre des destinées, que la posterité de la princesse Anne fera place à la vostre, et on sera obligé à V. A. E. de l'honneur d'avoir porté un Royaume en dot à la maison de Bronsvic. Vous serés tesmoin, Madame, de vostre gloire suivant l'hypothese de la Metempsychose, mais, n'en deplaise à V. A. E., ce sera aprés estre depouillée de cette qualité presente; car si Elle la reprendra, ou si Elle en aura quelque autre plus relevé, comme il y a apparence selon les principes de M. Helmont, c'est ce qu'on doit apprendre de luy-même, puisqu'il sçait la genealogie des ames. Je conseille et souhaitte que V. A. E. se tienne bien longtemps à ce qu'elle a; car outre que cela est juste, d'autant qu'elle a pris si tard cette qualité, l'on sçait qu'un *tiens* vaut mieux que dix *tu l'auras*. On m'asseure que nous reverrons bientost V. A. E. J'en suis rejoui, estant avec devotion etc.

CXVI.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Linsburg le 16/26 Octobre 1696.

Quoyque j'aye receu vostre lettre, je crois que je n'y dois rien respondre, puisque je vous envoye icy assez de matiere pour vous faire perdre les belles idées de vostre Roman, à quoy je ne voudrois point contribuer, et comme nous serons en peu de jours à Herrenhausen, j'espere de vous y voir et de parler des choses sublimes qui seront apparemment dans vostre grand paquet,

auquel j'ay adjouté une lettre que je vous prie d'envoyer à l'Auteur au premier jour; car je voy qu'il n'a pas receu celle que j'avois adressée à Amsterdam. Sophie.

CXVII.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Hanover le 4 Novbre 1696.

Madame. Je me rejouis infiniment de l'approbation qu'une des plus grandes princesses donne à quelques meditations que V. A. E. a bien voulu luy envoyer. Cela vaut mieux que le jugement d'une foule de docteurs. J'ay fait inserer quelque chose de cette nature dans le journal des sçavans de Paris de l'année passée, et des personnes d'une grande penetration m'ont écrit que je pourrois bien avoir dit la verité. Même feu M. Arnaud quoyque chef de parti, et d'ailleurs prevenu pour le Cartesianisme, lorsque je communiquay avec luy par lettres sur ces matieres, avoua d'avoir esté frappé de quelquesunes de mes raisons. Il y a eu des Cartesiens habiles qui ont murmuré de ce que j'ay pretendu restablir les bestes dans le droit d'avoir des ames, que je vay jusqu'à accorder une espece de durée à ces ames, et que je monstre mesme que tous les corps renferment de la vigueur et de la vie, bien loin de n'estre que de simples masses étendues. Mais j'ay appris que le succés de mes autres decouvertes a osté à quelquesuns l'envie de me faire des objections. Puisque on est obligé d'avouer que mesme dans les Mathematiques qui estoient le fort de

M. Descartes, ma Methode va bien loin au delà de la sienne, c'est ce que M. le Marquis de l'Hospital vient de reconnoistre dans un ouvrage considerable imprimé depuis peu. Cependant je seray tousjours bien aise de profiter des reflexions des personnes intelligentes et moderées, dont on ne manque pas en France. Mes meditations fondamentales roulent sur deux choses, sçavoir sur l'unité, et sur l'infini. Les ames sont des unités et les corps sont des multitudes, mais infinies, tellement que le moindre grain de poussiere, contient un monde d'une infinité de creatures. Et les Microscopes ont monstré aux yeux même plus d'un million d'animaux vivans dans une goutte d'eau. Mais les unités quoyqu'elles soyent indivisibles et sans parties, ne laissent de representer les multitudes, à peu prés comme toutes les lignes de la circomference se reunissent dans le centre. C'est dans cette reunion que consiste la nature admirable du sentiment; c'est ce qui fait aussi que chaque ame est comme un monde à part, representant le grand monde à sa mode et suivant son point de veue; et que par consequent toute ame, depuis qu'elle a commencé une fois d'exister, doit estre aussi durable que le monde mesme, dont elle est le miroir perpetuel. Ces miroirs mesmes sont universels, et chaque ame represente exactement l'univers tout entier. Parce qu'il n'y a rien dans le monde qui ne se ressente de tout le reste, quoyque l'effect soit moins notable à mesure de la distance. Mais de toutes les ames il n'y a point de plus elevées que celles qui sont capables d'entendre les verités eternelles, et de ne pas representer seulement l'univers d'une façon confuse, mais encor de l'entendre et d'avoir des idées distinctes de la beauté et de la grandeur de la souveraine substance. C'est estre miroir non seulement de

l'univers (comme le sont toutes les ames), mais encor de ce qu'il y a de meilleur dans l'univers. C'est à dire de Dieu luy-mesme, et c'est ce qui est reservé aux esprits ou intelligences, et qui les rend capables de gouverner les autres creatures à l'imitation du createur.

Comme donc toute ame represente fidelement tout l'univers, et que tout esprit represente encor Dieu luy-mesme dans l'univers, il est aisé de juger que les esprits sont quelque chose de plus grand qu'on ne pense. Car c'est une verité certaine que chaque substance doit arriver à toute la perfection dont elle est capable, et qui se trouve déja dans elle comme enveloppée. Il est encor bon de considerer que dans cette vie sensible nous vieillissons aprés estre meuri, parceque nous approchons de la mort, qui n'est qu'un changement de theatre; mais la vie perpetuelle des ames estant exemte de mort, est aussi exemte de vieillesse. C'est pourquoy elles avancent et meurissent continuellement comme le monde luy-mesme dont elles sont les images; car rien n'estant hors de l'univers, qui le puisse empescher, il faut bien que l'univers avance continuellement, et se developpe.

On pourra objecter que cet avancement ne paroist pas, et qu'il semble mesme qu'il y a bien du desordre qui le fait reculer pour ainsi dire. Mais ce n'est qu'en apparence. Nous le voyons par l'exemple de l'Astronomie. Le mouvement des planetes paroist une chose confuse à nous qui sommes sur le globe de la terre. Il semble que ces astres sont errans et qu'ils vont sans regle, qu'ils avancent tantost, et qu'ils reculent aprés, et mesme qu'ils s'arrestent de temps en temps; mais lorsqu'avec Copernic nous nous sommes placés dans le soleil, au moins avec les yeux de l'esprit, nous avons découvert un ordre merveilleux. Aussi non

seulement tout va par ordre, mais mesme nos esprits doivent s'en appercevoir de plus en plus, à mesure qu'ils font des progrés.

Je reviens aux animaux, puisque rien ne se perd ny se neglige dans l'univers, pas mesmes les chiens de Madame si jaloux des bontés de leur maistresse, jusqu'à entrer en parallele avec les hommes.

Ce sçavant jaloux Cartesien qui se trouva embarrassé de cette question de Madame, si dans sa jalousie il estoit homme ou machine, ne fut point beste ny machine, en quittant la partie, car que pouvoit-il répondre de bon? J'espere qu'on reviendra peu à peu en France de la secte machinale, et de ces petites notions qu'on a de la liberalité bornée de la nature, comme si elle n'avoit accordé qu'à nous le privilege d'avoir des ames. Et quand on sera mieux entré dans les pensées que j'ay données sur l'infini, on aura toute une autre idée de la majesté de l'univers que de croire que ce n'est que la boutique d'un ouvrier, comme croyoit l'auteur de la pluralité des mondes, en parlant à sa Marquise. Car chaque machine de la nature a une infinité d'organes, et ce qui est encor plus merveilleux, c'est par cela que chaque animal est à l'epreuve de tous les accidens, et ne sçauroit estre jamais détruit, mais seulement changé et reservé par la mort, comme un serpent quitte sa vieille peau; car la naissance et la mort ne sont que des developpemens et enveloppemens pour prendre une nouvelle nourriture, et pour la quitter par aprés, aprés en avoir pris la quintessence, et surtout apres avoir receu en soy les traces des sentimens qu'on a eu, qui restent tousjours et ne s'effacent jamais par un oubly entier, et quoyqu'on n'ait pas tousjours l'occasion de s'en souvenir, ces idées ne laisseront pas

de ressusciter à propos et d'estre utiles dans la suite des temps. Aussi peut-on demonstrer mathematiquement que toute action quelque petite qu'elle soit, s'étend à l'infini tant à l'égard des lieux qu'à l'égard des temps, rayonnant pour ainsi dire par tout l'univers, et se conservant à toute eternité. Ainsi ce ne sont pas seulement les ames, mais encor leurs actions qui se conservent tousjours, et mesme l'action de chacune se conserve dans chacune de tout l'univers à cause de la conspiration et sympathie de toutes choses, le monde estant tout entier dans chacune de ses parties, mais plus distinctement dans les unes que dans les autres, et c'est en quoy consiste l'avantage des esprits pour lesquels la souveraine intelligence a fait tout le reste, à fin de se faire connoistre et aimer, se multipliant pour ainsi dire dans tous ces miroirs vivans qui la representent.

CXVIII.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

(Sans date.)

Madame. J'espere que V. A. E. me fera la justice de croire que mes souhaits partent plustost du coeur que de la coustume, lorsque je prie Dieu aprés l'issue de l'année dont nous venons de sortir, de luy en donner encore plusieurs et bonnes en parfaite santé et avec un contentement qui remplisse ses desirs et les nostres. La conservation et le rétablissement de l'Electeur mon maistre, dans un estat où nous et le public puissions encor jouir de luy longtemps,

est un des principaux objets de nos voeux. Même je dois ce tesmoignage à Monseigneur le duc Antoine qu'il m'a marqué en termes tres forts et qui sembloient monstrer l'affection et l'estime à travers des chagrins de sa politique, qu'il aura tousjours de la joye d'apprendre de bonnes nouvelles de la santé de ce grand Prince pour lequel ses adversaires, s'ils sont honnestes gens, doivent avoir toute la veneration.

Je renvoye à V. A. E. la lettre de Mr. Burnet que j'avois oublié de rendre à Herrenhausen. Je luy répondray un de ces jours et luy diray qu'il fera nous envoyer des livres curieux par le moyen du Resident.

Quoyqu'il y ait encore trois ans jusqu'au jubilé de Rome, nous ne laissons pas de parler icy d'y aller. Je dis au duc qu'il pouvoit bien y rencontrer l'Electeur, puisque on fera bientost la paix generale non seulement avec la France, mais encore avec le Pape, puisque l'Evesque de Neustadt a écrit de vouloir continuer par ordre de l'Empereur les negotiations de son predecesseur.

Il semble qu'on songe effectivement à Dresde de faire Mad. la comtesse de Königsmarc Coadjutrice à Quedlinburg, et comme l'Electeur de Saxe a un droit de protection sur cette Abbaye et pourra faire des faveurs de toute sorte aux dames du chapitre, il y a de l'apparence que cela reussira, l'Empereur même devant écrire pour ce sujet.

Madame la princesse, épouse du prince Louys, estant incommodée des maux d'estomac, on attend icy un de ces jours Mr. Hannekenius qui en a eu la permission, à ce qu'il a mandé.

Si le papier que V. A. E. avoit eu la bonté d'envoyer à Madame, doit estre communiqué à quelqu'un, je souhaitte que ce soit une personne qui puisse donner des lumieres

là-dessus. Autrement il vaut mieux qu'il demeure là, puisqu'il a déja assez servi, ayant esté vû par cette grande princesse, qui juge si sainement des choses, et que ce peu de mathematique qui paroist mêlé n'a pas empesché, de penetrer jusqu'au fonds du sujet, quelque relevé qu'il est. Aussi sçait-elle plus que son catechisme. Ceux qui sont enfoncés dans leur cours de theologie ou de philosophie, sont encore moins propres à juger de ces choses que ceux qui ne sçavent que leur catechisme. Car le catechisme au moins ne remplit pas l'esprit de tant de pensées creuses comme fait le cours des études ordinaires. Et cependant ceux qui ont fait ce cours, se croyent estre en droit de parler gravement de toutes choses et de s'eriger en censeurs. Ainsi en ces matieres, je prefereray tousjours le jugement d'une personne spirituelle et degagée à celuy d'un sçavant entesté. Car quand il s'agit des matieres de raisonnement, le bon sens suffit, au lieu que les discussions des sçavans sont necessaires dans ces matieres de fait, où il faut avoir recours à l'antiquité et à l'Histoire.

A propos des matieres de fait, Mr. Chappuzeau m'a écrit une lettre toute historique et politique pour prouver que les Anglois ont eu tort dans leurs monnoyes de dire: *Guillaume III, par la grace de Dieu Roy de la Grande Bretagne, France et Irlande,* puisqu'il est le premier de ce nom, Roy de la Grande Bretagne. Je luy ay répondu que sa remarque est belle et bonne, mais que les Anglois ne laissent pas d'avoir raison. Car comme il est le troisieme de ce nom entre leurs Rois, ils ont droit de le qualifier tel dans leur Royaume et sur leurs monnoyes, non obstant qu'ils adjoutent par apres son plein titre. Enfin je mets une Epigramme latine dans la lettre que je luy ay écrite là-dessus,

dont le sens est que les critiques se peuvent dispenser de disputer s'il doit estre appellé Guillaume I ou Guillaume III, puisqu'on l'appellera Guillaume le Grand. Je suis etc.

CXIX.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Herrenhausen le 8 de Janvier 1697.

Mr. l'Electeur aussi bien que moy vous remercions de vos bons souhaits, mais Madame nous a mandé sur un pareil sujet: es ist schade, daß wünschen zu nichts hilft. Cependant Mr. l'Electeur se porte mieux. Qui sçait si vostre esprit n'a pas plus de pouvoir sur les astres qui nous gouvernent, que les herbes dont nos medecins font l'epreuve dans leurs medecines? Quoy qu'il en soit, il se porte beaucoup mieux, et je suis bien aise qu'on luy rend justice au lieu où vous estes.

Je vous envoye une autre epître à ma fille de Mr. Burnet. Je luy mande comme la nature humaine est plus encline au mal qu'au bien, que nous voudrions avoir la satire dont il parle, au lieu des autres livres dont il fait mention.

Vous ne me mandés pas le nom de l'Evesque de Neustadt qui veut reprendre la negociation de la paix de l'Eglise.

Si ce n'est que coadjutrice qu'on veut que Mlle Königsmarc soit à Quedlinburg, elle aura du temps à y faire ses chanoinesses elle-même, et je crois que l'ordre du couvent sera comme celuy de Theleme en Rabelais: fais ce que tu voudras.

J'espere de vous voir bientost pour vous faire part d'une lettre de Mr. Bussche qui a conferé avec le Syndic de Breme qui propose de changer le titre de Banir-drager en Archi-Vorganger. J'ay oublié le vray terme et on m'interrompt. Il faut finir. Sophie.

CXX. 1.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Le 22 Fevrier 1697.

(Extrait de ma lettre L.)

Sur ce que Madame a mandé à V. A. E. du bois qu'on appelle de la sainte croix, que Madame de Maintenon dit avoir touché feu Monsieur le Prince, sur la fin de sa vie, quoyqu'il n'en eût pas fait grand estat auparavant, d'autant que feu Monsieur Bourdelot en donnoit une raison naturelle; j'ay cherché dans les voyages de M. de Monconis, où je me souvenois d'en avoir lû quelque chose, et j'y ay trouvé une relation assez bien circomstantiée que j'envoye à V. A. E. Il n'a que le nom commun avec la sainte croix. Et ceux qui l'ont nommé ainsi, n'ont jamais pretendu qu'il fût de la vraye croix (dont les morceaux qui se monstrent parmy les reliques, n'ont jamais esté crû avoir cette qualité d'estre incombustibles); mais on a seulement voulu donner un beau nom à une belle chose. C'est à peu pres comme les feuilles du Talc de Moscovie dont on se sert pour de petites lanternes delicates, et ailleurs, sont appellées en Allemand Frauen-Eis, Marien-Eis, Marienglas, c'est à dire glace ou verre de Nostre Dame; qu'une herbe que les anciens appel-

loient, cheveux de Venus, est appellée Frauen-haar; et qu'on appelle Marien-garn, toile de Marie, ces filamens subtils qu'on voit quelques fois voltiger en l'air et qui ne sont que des toiles de petites araignées; ainsi l'eau chaude dont on se sert pour distiller, à cause de son bel effect est appellée bain-marie. Feu Mons. Bourdelot, quoyque tres habile homme, ne paroist pas avoir donné la vraye raison de l'effect de ce bois. La seule privation de l'huyle ne suffit pas. Cela l'auroit plustost rendu plus leger que plus pesant. Il faut donc croire plustost qu'un suc terrestre ou mineral l'a penetré, qui a fait le double effect de le rendre pesant, et de le garantir du feu.

2.

Le Signor Rota vient de faire l'experience du bois de la Sainte Croix qu'il avoit acheté à Constantinople d'un Grec: il est noir au dehors, et un peu tanné au dedans, et est vray bois qui se fend et se coupe comme un autre, mais il est si pesant qu'il va au fond de l'eau plus viste qu'une pierre, et brusle à la chandelle pendant l'espace de plus de deux miserere; il en sort aussi entier que s'il n'y avoit point esté, bien qu'il rougisse tout d'abord comme du fer ardent: je rëiteray l'operation trois ou quatre fois sans qu'il en receut aucune lesion.

Cette relation d'un certain bois que les Grecs appellent bois de la sainte croix, est tirée de M. de Monconis: voyage de Natolie, article de Smyrne. J'ay appris qu'on trouve aussi de ce bois dans le Tirol. Mais il n'a rien de commun avec le bois de la vraye croix que le nom. Je ne crois pas que feu Mons. Bourdelot ait donné la veritable raison de son incombustibilité en disant que par la longueur du temps

l'huyle qui rend les corps combustibles soit evaporée. Car outre que c'est plustost l'aquosité qui s'evapore avec les esprits que l'huyle, il faut considerer que l'huyle faisant la liaison des parties du bois, la privation de l'huyle le feroit devenir leger, et frêle, et propre à estre réduit bientost en cendres ou en poudre. Au lieu que ce bois est dur et pesant, ce qui me fait croire qu'estant demeuré plusieurs siecles sous terre, il en a esté petrifié et penetré par un suc mineral tout particulier, semblable peutestre à celuy qui forme la mine de fer. On trouve assez d'autres especes de bois petrifié qui est ferme et pesant comme de la pierre et ne laisse pas de garder les veines et autres apparences du bois.

CXXI.

Madame de Brinon à l'Electrice Sophie.

Maubuisson ce 22 Février 1697.

Il faut bien, ma chere Electrice, que mes lettres fassent un grand tour avant qu'elles soyent rendues à Vostre Altesse, puisque j'ay l'honneur de vous escrire souvent, et qu'Elle dit qu'Elle n'en reçoit que rarement. Pourrois-je me passer d'un si digne commerce, et serois-je indifferente à un bonheur qui me touche si vivement?

Madame Fagon brave la neige et les glaces; elle se porte fort bien, malgré ses quatre-vingt-quatre ans: Dieu la conserve à ses amis! Je puis dire que je n'ay jamais veu une plus heureuse vieillesse; car madame la princesse

est aussi attentive à sa vie que si elle n'avoit que trente ans, et rien ne se peut ajouster à ses soins et à son amitié pour elle.

Je suis ravie de sçavoir la paix en si bon chemin: nos plenipotentiaires ont leurs passe-ports et vont partir incessamment. Il me semble que toute la chrestienté va renaistre, et que les peuples vont estre aussi heureux que la guerre les a rendus miserables. Nostre bon roy Jacques voit cela bien constamment et bien vertueusement. Il souffre, non seulement en sainct, mais en roy esloigné de toute bassesse, la perte de ses trois couronnes, que Dieu luy rendra au ciel, s'il ne les luy rend pas sur la terre. Il me souvient tousjours que, quand il arriva en France, il vint chercher presque aussitost Madame de Maubuisson; et, comme il se trouva presque tout seul avec la communauté, il loua le bonheur des vraies religieuses, et dit, en parlant du renversement de ses throsnes, que, pour estre veritablement grand, il falloit sentir son coeur au-dessus de sa grandeur, et que ces sentimens estoient un don de Dieu, dont il l'avoit gratifié devant luy en l'humiliant devant les hommes. La reine d'Angleterre n'est pas moins saincte, et, en verité, c'est un grand bonheur de l'estre au milieu de tant de malheurs. J'ay ouy dire à une dame de sa cour qu'elle se despouilloit de tout ce qu'elle avoit pour faire subsister les pauvres Anglois qui les ont suivis, et qu'elle vend jusqu'aux boutons de diamans de ses manchettes, et qu'elle luy dit, à mesure qu'elle fait de ces belles actions de charité, qu'elle est ravie de se despouiller pour assister les autres. Est-il possible, chere Electrice, que les princes confederés n'ouvriront point les yeux au merite et à l'innocence de ces Majestés opprimées? Il me semble que tous les souverains

devroient finir toutes les miserables guerres qui ont desolé la chrestienté, par le restablissement de ce roy legitime. Ce seroit le moyen d'attirer sur eux mille benedictions du ciel, et d'obtenir misericorde de tous les pechés qui ont esté commis durant la guerre. Je vous parle tousjours, ma tres chere Electrice, avec la franchise que donne l'amitié. Je vous dis mes pensées telles que je les ay dans le coeur, et il me semble que V. A. E. pense, comme moy, qu'un teste-à-teste deschargeroit le coeur de sa tres humble servante. Permettez-moy de dire à madame la princesse de Brunswick qu'elle a pensé fort juste sur l'affaire de madame de Mirabeau. J'auray l'honneur de luy escrire au premier ordinaire que j'ay le desir de son establissement; car on ne peut l'aimer et l'estimer plus que je ne fais. Je baise les mains de V. A. E. avec autant de respect que d'affection. Vous sçavez bien, sans doute, que M. le cardinal de Bouillon s'en va à Rome en qualité d'ambassadeur, et que M. le cardinal de Janson revient en France, etc.

CXXII.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

(Sans date.)

Je vous voy si rarement, Monsieur, que je ne me suis pas arrestée hier à vous parler beaucoup de Boëce, preste comme je l'estois d'aller trouver Mr. l'Electeur que je n'avois pas veu encore ce soir-là. Depuis j'ay lû la lettre du libraire où je me voy regalée de cent exemplaires auxquels je crois que Mad. Harling aura desia satisfait, ou qu'elle le

fera aujourd'huy ou demain. Si elle n'a point eu de l'argent icy, je vous prie d'en envoyer la moitié à ma fille par un valet de chambre du petit Prince Electoral, nommé Hamersten que je vis hier, qui vient de France et qui partira apparemment demain avec la poste pour Berlin, qui nous apporta le jeu du solitaire de Madame. Les autres 50 livres pourront servir à Mr. Helmont et à tous ceux qui en voudront avoir, sans que cela luy couste rien, pour en decharger ma Bibliotheque. Puisqu'elles sont faites pour divulguer la pieté de ma fille et de moy, il faut qu'elles courent le monde sans s'arrester chez nous. Le duc de Zell partira demain et le Marcgrave n'est pas encore arrivé. Sophie.

CXXIII. 1.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Hanover ce 9 May 1697.

Madame. Vostre Altesse Electorale pourra prendre une vingtaine ou trentaine d'exemplaires, dont Elle en pourra faire relier, si Elle le trouve à propos, pour en distribuer à des personnes qui y peuvent prendre goust, et qui sont capables d'entendre la veritable theologie dont ce livre de Boëtius contient quelques commencemens. Ceux qui sont trop philosophes, ou qui le sont trop peu, en sont egalement éloignés; les uns parcequ'ils ne meditent point, les autres parcequ'ils meditent sur de faux principes. On auroit sujet d'avoir pitié du genre humain, et de l'ignorance si

universelle et si catholique qui s'y remarque, si on n'avoit sujet d'esperer que nos ames avanceront dans leurs connoissances et iront tousjours de mieux en mieux, non obstant les Eclipses apparentes qui en interrompent les progrés.

Le jeu du Solitaire seroit justement mon fait, si mes cartes ne me fournissoient assez d'autres jeux. Je veux pourtant mediter sur ce jeu quand j'en auray vû la forme chez V. A. E., telle qu'elle est maintenant en usage, et je verray s'il y a moyen de donner là-dessus des regles generales.

2.

Leibniz a l'Electrice Sophie Charlotte de Brandebourg.

Hanover ce 9 May 1697.

Madame. C'est par un ordre de Madame l'Electrice de Bronsvic que j'ose prendre la liberté d'envoyer ce paquet de livres à Vostre Serenité Electorale. Monsieur Helmont avant que de partir d'icy, me chargea de procurer une nouvelle impression de la version Allemande fort bien faite du livre fameux de Boëtius, consul Romain dans le temps que les Goths estoient maistres de Rome. Quoyque ce livre intitulé: consolation de la philosophie (dont les exemplaires seront rendus avec cette lettre), ait eu, de tout temps, l'approbation generale des plus habiles, neantmoins Monsieur Helmont a crû avec raison qu'il seroit encor mieux receu

à present dans le monde, s'il avoit celle de deux grandes Electrices dont l'esprit n'est pas moins elevé que la qualité, et à qui il semble appartenir, par un don singulier du ciel, dejuger sainement de ces matieres sublimes qui passent la capacité des ames vulgaires et profanes. Monsieur Helmont affectionne particulierement ce livre, parce qu'il y croit remarquer les traces des sentimens Pythagoriques. Mais cela mis à part, il faut avouer que l'auteur dit des choses tres belles et tres sensées sur l'ordre de l'univers. Car à voir les succés des mauvais, les malheurs des bons, la brieveté et les maux ordinaires de la vie humaine, et mille desordres apparens qui s'offrent à nos yeux, il semble que tout va par hazard. Mais ceux qui examinent l'interieur des choses, y trouvent tout si bien reglé, qu'ils ne sçauroient douter que l'univers ne soit gouverné par une souveraine intelligence, dans un ordre si parfait que, si on l'entendoit en detail, on ne croiroit pas seulement, mais on verroit même que rien ne se peut souhaitter de mieux. De sorte que les desordres apparens ne sont que comme certains accords dans la musique qui paroissent mauvais, quand on les entend seuls, mais qu'un habile compositeur laisse entrer dans sa piece, parce qu'en les joignant avec d'autres accords, ils en relevent le goust, et rendent toute l'harmonie plus belle. Et comme ce que nous voyons maintenant n'est qu'une tres petite portion de l'univers infini, et que nostre vie presente n'est qu'une petite parcelle de ce qui nous doit arriver, on ne doit point s'estonner si toute la beauté des choses ne s'y découvre pas d'abord; mais nous y entrerons de plus en plus, et c'est pour cela mesme qu'il est necessaire que nous changions de situation. C'est à peu prés comme les mouvemens des astres paroissent irreguliers à ceux qui ne les

regardent que durant peu d'années, cependant la suite des siecles a fait connoistre qu'il n'y a rien de si beau, ny de si reglé. C'est pourquoy le vulgaire ne conçoit pas ces choses, il ne s'eleve point à l'ordre general, il ne connoist pas mesme sa propre religion et n'ayant que de fausses idées de la divinité, il flotte entre la superstition et le libertinage tousjours mal fondé, soit qu'il craigne mal, ou qu'il craigne rien. Mais à quoy bon de parler d'avantage de ces choses que Boëtius explique bien mieux, et que vostre esprit sublime conçoit encor mieux que Boëtius ne sçauroit dire. J'ay crû seulement qu'il estoit à propos que je donnasse quelque idée du livre que j'envoye, estant avec une devotion ardente, Madame, de V. S. E. etc.

CXXIV.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Le 22 May 1697.

Madame. Ayant appris le nom de la personne qu'on a fait venir de Bronsvic, et dont Mad. de Grote se loue, je diray à V. A. E. que je la connois assez particulierement depuis quelques années. Il s'appelle van Nordt. Une personne de ma connoissance à Wolfenbutel m'a asseuré de s'estre tres bien trouvée de ce qu'il luy a donné. C'est la femme d'un Professeur de l'Academie de Wolfenbutel. On m'a parlé aussi d'un nommé Godon, Musicien de S. A. S. de Zell, qui est persuadé qu'il luy a sauvé la vie. Et tous

conviennent que les remedes qu'il donne ordinairement, et qu'il appelle la Teinture de Corail, et le Baume d'or, ne causent point des evacuations sensibles, et n'operent que par la Transpiration, et qu'on les trouve innocens. Ainsi il semble qu'ils ne sont point à mépriser, d'autant qu'on trouve que dans les Apoplexies et autres maux qui regardent les nerfs et le mouvement, ils ont fait de bons effects. Dieu veuille qu'ils puissent faire du bien à S. A. E. mon maistre. Je suis avec devotion etc.

CXXV.

Madame de Brinon à l'Electrice Sophie.

Maubuisson ce 2 Juillet 1697.

Souffrez, Madame, je vous en supplie, que je tesmoigne à Vostre Altesse Electorale avec quelle joye j'ay receu de madame de Maubuisson une des medailles qu'elle a eu la complaisance de faire toucher aux precieuses reliques qui sont à Hanover. Cela m'a renouvelé le desir de vous voir catholique et une assez grande saincte pour qu'au temps à venir l'on voye vostre medaille au bout des chapelets des religieuses de Maubuisson, avec celle de madame vostre soeur, qui n'evitera pas, malgré sa profonde humilité, d'estre au catalogue des sainctes de son ordre. C'est asseurement, Madame, ce qui la touche le moins que les honneurs que l'Eglise rend à ses veritables enfans apres leur mort. Elle seroit bien plus sensible à l'esperance de vous rejoindre toutes deux dans le paradis, et de jouir ensemble des honneurs et des ineffables plaisirs que Dieu reserve à ses eleus dans l'eternité. Quoyqu'il soit plus aisé de s'imaginer et de depeindre les joyes du paradis, quand on ne les a point veues, que quand Dieu en a monstré quelque chose, comme il fit à saint Paul, qui, n'ayant esté ravy que jusqu'au troisieme ciel, nous apprend, Madame, que jamais oeil n'a veu, oreille entendu, ny coeur de l'homme conceu ce que Dieu a preparé à ceux qui l'aiment, tout estant dans ce

lieu au-dessus de nos pensées et infiniment au-dessus des felicités de ce monde, nos sens ne sçauroient parler de ce qu'ils ne sçauroient concevoir; mais, du moins, nous pouvons cependant concevoir les maux infinis dont les bienheureux sont exempts. Et c'est assez, Madame, pour le faire desirer à ceux qui croyent aux promesses de Jesus-Christ. Le Sainct-Esprit nomme le paradis cité saincte, au deuxieme chapitre de l'Apocalypse, où sainct Jean fait une peinture admirable de cette demeure des saincts, mais il la proportionne à la capacité de l'esprit humain. Ce qui est tres certain, c'est qu'on ne sçauroit exagerer le bonheur des saincts; de quelque façon qu'on se tourne, il sera asseurement au-dessus de toutes nos idées. Je prie Dieu, Madame, d'esclairer vostre esprit de ses divines lumieres, et de sousmettre les vostres à la simplicité des enfans de l'Eglise, pour asseurer le salut de Vostre Altesse Electorale, que j'espere tousjours qui se desabusera des erreurs dans lesquelles elle a esté nourrie, si elle veut joindre ses voeux aux nostres et demander à Dieu qu'il la mette dans la voye de la verité. C'est à vous singulierement, Madame, que s'adressent ces paroles de l'Evangile. „Cherchez, et vous trouverez!" — Le respect et l'attachement que j'ay pour Madame de Maubuisson, et l'estime que je fais du merite de Vostre Altesse Electorale, m'a fait recueillir precieusement l'occasion que m'ont offerte les medailles qu'elle a envoyées à Madame sa soeur, pour luy renouveler mes profonds respects.

P S. Nous prions tous les jours pour la santé de M. l'Electeur.

CXXVI.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

En Juillet 1697.

Madame. V. A. E. doit estre obligée à la bonne volonté de Mad. de Brinon qui ouvre le paradis à V. A. E. si

on écoute son conseil, supposé qu'on n'y entre que par le chemin de Rome. Mais c'est avoir de Dieu des idées bien estranges que d'attacher ses graces à ces sortes de conditions que la politique humaine a inventées pour se faire valoir. Et je ne vois pas comment avec de tels sentimens de la nature divine, qui la degradent de ses perfections, on puisse avoir un veritable amour de Dieu. Plus j'honnore et j'estime cette dame, plus son estat me fait pitié et me fait craindre pour son salut. Car quand on s'éloigne de l'amour de Dieu qui est fondé sur la vue de sa beauté et de sa perfection, on n'est pas dans le vray chemin du paradis. J'ay eu plus d'une fois la pensée de luy écrire une lettre bien forte et bien touchante, pour luy faire voir le danger où elle se trouve elle mesme, bien plus que V. A. E. qui a des sentimens plus catholiques, puisque V. A. E. n'attribue rien à Dieu qui ne soit digne de luy, et aime son prochain; au lieu que les Zelés aigres qui donnent au Diable tous ceux qui n'entrent pas dans tous leurs caprices, sont veritablement sectaires et heretiques, car ils haïssent et méprisent leur prochain, et font de Dieu un tyran, et quelque chose de plus bas, en luy attribuant des desseins egalement cruels et ridicules. Et quand on leur fait sentir ces horribles inconveniens, ils declament contre la raison, c'est à dire contre la verité eternelle qui est Dieu même. Apres les impies et méchans de profession, il n'y a point de gens qui ayent plus besoin d'estre convertis que ceux-là. J'espere que Dieu aura pitié de leur erreur, mais comme cette erreur cause de grands maux, j'ay peur qu'ils ne soyent obligés de bien souffrir, avant que d'estre receus en grace. Je ne sçay comment je me suis erigé moy-même en convertisseur; mais c'est que je suis fort touché de voir qu'une ame aussi

belle que celle de Madame de Brinon se trouve dans ces grands egaremens.

Pour changer de matiere j'envoye à V. A. E. une petite medaille d'or qui represente le nouveau Roy de Pologne en habit Sarmate. C'est Mons. l'Abbé de Lokkum qui m'a chargé de la faire voir à V. A. E., et je suis avec devotion etc.

CXXVI.

L'Electrice Sophie à Madame de Brinon.

(Sans date.)

Ce m'est une tres grande joye, Madame, d'avoir peu contribuer en quelque chose à vostre satisfaction; la recompense ne seroit pas proportionnée, si elle me monstroit un meilleur chemin pour aller en paradis que celuy qui m'a esté monstré par la Providence divine, où il me semble qu'on se doit arrester quand on n'a pas assez d'esprit pour mieux choisir, ny de temps pour lire tout ce qui a esté dit pour et contre. Et je trouve que la tranquillité d'esprit que le bon Dieu m'a donnée sur ce suject est une si grande benediction qu'il n'en auroit pas voulu gratifier une personne qu'il n'auroit pas choisie pour estre de ses éleus. David ne souhaita que d'estre portier de la maison de Dieu; je ne pretends point de plus grande charge. Ceux qui sont plus eclairés que moy possederont peut-estre des lieux plus eminens; car Jesus-Christ dit que dans la maison de son Pere il y a plusieurs demeures. Quand vous serez

dans le vostre et moy dans le mien, je ne manqueray pas de vous y faire la premiere visite, et nous y serons apparemment bien d'accord; car il ne s'agira plus de disputes de Religion. Et je ne crois pas que le bon Dieu laissera la gloire au diable d'avoir la plus grande et la plus belle cour; ce qui seroit apparemment, s'il n'y eust de sauvés que ceux qui sont sous la domination du pape et de son concile, qui n'est pas composé de fort saincts personnages. Aussi ay-je ouy dire que chacun d'eux peut estre damné; mais, quand tous ces damnés viennent ensemble ce qu'ils trouvent de bon vient de Dieu: ce qui me surprend, n'estant pas accoustumée de le croire. Cela n'empesche pas que je n'approuve que vous y ayez de la consolation; mesme je l'admire, comme je fais de tout ce qui sort de vostre plume, car l'on ne peut mieux exprimer son opinion que vous ne le faites. Je suis faschée, ma chere Madame, d'y respondre si mal; je le feray toujours mieux où il s'agira de vous servir et de tesmoigner l'affection et l'estime que j'ay pour vous.

CXXVII.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Hanover ce 8 Aoust 1697.

Madame. Je viens d'apprendre, Madame, qu'il y aura une nouvelle consultation des Medecins pour S. A. E. Il est tousjours bon de consulter les plus habiles gens. Et cela mesme fait que je m'estonne qu'on n'a pas encor consulté que je sçache un des plus habiles Medecins de nostre

temps, et que nous avons à nos portes. C'est Monsieur Meibom à Helmstädt. Je n'en connois point que j'aimerois mieux d'entendre moy-mesme, si j'estois malade. C'est tout dire. C'est un homme d'une erudition universelle et solide sur toute sorte de matieres, celebre par ses ouvrages, qui a fait luy-mesme des decouvertes dans l'Anatomie, grand voyageur, de bon entretien, mais surtout grand practicien dans la Medecine, que de grands princes font querir de loin. Enfin mon zele et ma conscience m'obligent de le proposer. Cela n'empesche point qu'on n'entende avec luy d'autres habiles gens, et surtout Mons. Hannekenius, qui est aussi un tres habile homme, et il est à souhaiter qu'il vienne de temps en temps, mais Mons. Meibom aussi, dont la reputation est si grande et si bien établie depuis longtemps et qui est si proche. Si V. A. E. trouvoit à propos d'entendre là-dessus le sentiment de Monseigneur l'Electeur, et de me faire donner un mot d'ordre, je l'executerois d'autant mieux que je vay maintenant à Bronsvic.

CXXIX.

Madame de Brinon à Leibniz.

Ce 14. d'Octobre. (sans an).

M^lle de Scudery dont il est presque impossible, Monsieur, que vous n'ayez pas entendu parler, pretend vous connoistre par la reputation que vous a donnée aupres d'elle feu Mr. Pellisson nostre illustre ami, qui vous a depeint à cette d^lle d'un esprit si propre à juger de tout qu'elle me prie

de vous envoyer ces vers, et de vous en demander vostre sentiment, pour lequel j'auray plus de deference que je n'en puis avoir sur ce que vous me voudriés conseiller.

Mad. l'Electrice de Bronsvic m'a fait l'honneur de me communiquer quelquesunes de vos lettres dans lesquelles je trouve tousjours quelque bonté pour moy, mais vous voulés bien, Monsieur, que je vous dise que je ne doute pas que ce ne soit pour divertir S. A. E. que vous luy dites que vous souhaités ma conversion; car je vous croy de si bonne foy que je suis persuadée que vous ne voudriés pas que je changeasse de religion. Quand je serois assés malheureuse pour en estre tentée, je consens, Monsieur, que vous demandiés à Dieu qu'il me convertisse, en me donnant toutes les vertus qui me manquent pour estre une parfaite chrestienne et une bonne Religieuse. Et en revanche consentés, je vous en supplie, que sans aigreur et sans chagrin contre les protestans, comme vous en marqués dans vos lettres contre les catholiques, je prie Dieu qu'il vous fasse la grace de suivre les pieuses lumieres de la foy, qui ne sont point fondées sur les decisions de l'esprit humain, et croyez, je vous en supplie, Monsieur, que par la misericorde de Dieu je revere tous les attributs de la Divinité, sa puissance, sa sagesse, sa bonté, son infinité, son eternité, son immutabilité, son incomprehensibilité. Et que la religion Catholique enseigne tout cela et nous apprend en même temps à ne rien decider par nous mêmes et à estre soumis aux paroles de J. C. et à ceux à qui il a confié le pouvoir des clefs, qui sont les successeurs de St. Pierre. C'est, Monsieur, où je m'en veux tenir, ne trouvant rien de plus certain et de plus incontestable. Le bon sens est plus satisfait, ce me semble, dans nostre religion que dans la vostre. Je desapprouve

fort ceux qui n'ont point de charité dans la nostre, et qui donnent de justes sujets de plaintes à ceux qui ont quitté l'Eglise, mais, Monsieur, ce sont des fautes personnelles qui ne doivent pas tomber sur le general, ny sur les particuliers qui n'y ont point de part.

Vous aurez bien raison, Monsieur, de louer et d'admirer la lettre que Mad. l'Electrice m'a fait l'honneur de m'écrire. C'est un stile bien esloigné d'aigreur. Elle donne un tour si enjoué aux choses les plus dures qu'on voit bien qu'elle a plus de desir de se rejouir que d'offenser personne. Je me retranche à prier Dieu pour S. A. E., à l'admirer et à luy souhaitter tout ce qui luy est utile.

CXXX.

Leibniz à Hortense Mauro.

Vendredi à 8 heures du soir, 5 Novbre 1697.

Monsieur. Je commence par le principal, pour vous dire, Monsieur, que j'ay eu l'honneur de lire à Mad. l'Electrice l'endroit de vostre lettre qui touche la santé de Monseigneur l'Electeur et la sienne. Elle est extremement sensible aux sentimens de Monseigneur le duc de Zell à cet égard, et elle a mesme pris allarme de ce que vous avés mandé que S. A. S., à force d'estre touché de l'estat de Monseigneur son frere, s'est trouvé inquiet, et n'ayant pas bien dormi la nuit, avoit esté obligé de se lever tard contre sa coustume et de perdre la chasse.

Mad. l'Electrice n'en est pas moins en peine que Monseigneur le duc peut l'estre à son égard S. A. S. en aura esté tirée maintenant autant qu'on le peut pretendre, et elle sçaura sans doute l'amendement de l'estat de l'Electeur dont nous sommes fort consolés pour le present.

Il n'y a une heure que je viens d'Herrenhausen, ayant eu l'honneur de parler à Mad. l'Electrice dans l'antichambre de l'Electeur et aussi aux Medecins. L'Electeur est mieux qu'il n'a esté depuis longtemps. La nature a fait dernierement sa decharge sans aide, il a bien dormi la nuit, il a mesme mangé des viandes solides aujourd'huy, sçavoir du haché et un pigeonneau outre le bouillon, et de la gelée. J'ay dit qu'il seroit bon d'aller bride en main, à fin qu'il ne se charge de plus qu'il ne peut digerer. Mais j'espere que les Medecins y auront l'oeil comme il faut. Il faut encor considerer que c'est la plus mauvaise saison de l'année, et si nous la pouvons passer, comme il y a lieu de croire, nos esperances pourront aller bien plus loin.

Je vous suis bien obligé des soins que vous avés eu de remercier Messieurs le Comte Bertolli, et Zannelli. Pour ce qui se pourra faire encor, j'aurois grand tort de vouloir presser. Ce sera tousjours à leur commodité, quand les occasions se presenteront comme d'elles mêmes.

Je vous supplie de faire mes tres humbles recommendations aussi à Monsieur Mocenigo, à qui j'ay tant d'obligation en cette rencontre.

Nous croyons que les affaires de Pologne sont faites pour cette fois.

Le prince de Conti a manqué d'estre pris par les troupes Saxonnes; on a pris plusieurs des siens qui s'estoient un peu trop arrestés, dans l'Abbaye d'Oliva. On espere de

se rendre bientost maistre de Marienbourg. Je croy que ce prince genereux sera faché de ce que Jean Bart ayant enlevé un vaisseau de Dantzig, le veut faire complice de ses pirateries, et donne quelque tache à sa reputation. On ne sçait pourtant s'il se retirera tout à fait, ou s'il s'arrestera en quelque havre de Dannemarc, sous le pretexte de la difficulté de la navigation. Messieurs les Danois auront apparemment la charité de luy donner retraite. Les premieres nouvelles nous apprendront la resolution qu'il aura prise. On verra si le roy de France en voudra avoir le dementi. La pauvre ville de Dantzig en patira pour son commerce.

Il y a encor de bonnes nouvelles de Hongrie, et on pretend que le prince Eugene a fait une bonne expedition. Mais celles de la Haye sont d'autant plus mauvaises. A mon avis la paix de Ryswyck est la plus méchante que l'Empire ait encor faite. Sur les rejouissances de la Haye et tous les bruits de canon et des fusées, Mr. Goriz de Cassel disoit en bon Allemand ou en bon patriote qu'il ne tireroit pas un pet seulement pour l'amour de cette belle paix.

CXXXI. 1.

Leibniz à Madame de Brinon.

Ce 19/29 Novembre 1697.

Madame. Vous serés plus disposée à exercer vostre bonté ordinaire, et même vostre clemence à mon égard, quand vous sçaurés que, lorsque j'ay écrit à Madame l'Electrice de Bronsvic certains mots qui vous ont deplû, je n'avois pas la pensée qu'on vous les communiqueroit; autrement j'aurois crû

perdre par là le respect à une personne d'un merite aussi eminent que le vostre. Ce n'est pas qu'il y ait quelque chose de personnel à vostre égard, à Dieu ne plaise; mais c'est qu'il n'est pas dans la bienseance ordinaire de parler fortement devant une personne comme vous estes, contre les opinions qu'elle suit; outre qu'il suffit de toucher les choses legerement aupres de ceux qui ont vostre penetration.

Je ne sçaurois cependant vous dissimuler, Madame, puisque aussi bien vous l'avés déja appris, que vous honnorant si fort j'estois touché extremement quand je croyois vous voir dans des sentimens dangereux au salut, et peu compatibles avec l'amour de Dieu en Jesus-Christ qui est le principal moyen de nostre felicité future. On peut se trouver engagé dans les opinions de Rome ou de Trente, mais on n'est pas obligé pour cela de condamner les protestans qui le sont de bonne foy et sans opiniastreté; il y a quantité de Theologiens graves et eclairés de vostre parti, même parmy les Jesuites, qui gardent cette moderation de ne les point condamner et le témoignent dans leurs ouvrages publics. Je n'ay donc point parlé contre tout vostre parti, mais contre certains rigoristes emportés: et il me sembloit, Madame, que vous les écoutiés un peu trop pour ne point blesser la charité, c'est à dire, Dieu même, puisqu'en luy attribuant une procedure absolument contraire à sa justice et à sa bonté, on détruit sa veritable idée, et on renverse ce qu'il y a de fondamental dans la religion, pour soûtenir certaines opinions particulieres. Et vous m'avouerés qu'il n'y a rien de si dangereux tant pour ceux qui font valoir ces sentimens, que pour d'autres qui les reçoivent par la contagion de l'autorité des premiers; et comme vous estes extremement considerée avec grande raison, et que vos opinions doivent

estre suivies de beaucoup d'autres, vous en seriés d'autant plus réponsable.

Pardonnés-moy, Madame, que je parle sans detour dans une matiere si importante; il n'appartient qu'à Madame l'Electrice de dire des choses fortes avec cet agrement merveilleux qui vous a charmée. Mais comme de beaux vers perdent quasi de leur beauté par une musique encor plus belle, et que l'éclat du coloris fait que le dessein paroist moins; il arrive de même que le beau tour se faisant trop admirer, on est moins frappé par les raisons mêmes. Il me sembloit pourtant que la lettre de Madame l'Electrice avoit fait de l'effect sur vostre esprit, et que vous en estiés comme ebranslée. C'est puisqu'elle est incomparable à relever le dessein par le coloris même, les raisons par les agremens; mais moy qui n'ay point un talent si rare, je trahirois la verité, en voulant faire l'agreable en quoy même je ne reussirois pas.

Il n'est pas assés, Madame, de reconnoistre les attributs de Dieu, d'une maniere theorique et generale, lorsqu'on a des sentimens de practique qui les renversent. Car en ce cas on court risque de ne les reconnoistre que de nom, sans estre penetré de leur veritable sens. Il n'y a point d'autorité qui puisse autoriser de telles doctrines. Mais par bonheur je trouve que ny le Pape ny les Conciles que vous même tenés pour universels ne les enseignent point, et qu'il est seur comme j'ay déja dit, qu'un grand nombre de vos plus habiles Theologiens en proposent de bien meilleures.

En voilà assez pour m'excuser, et pour vous faire voir, Madame, que je n'ay point parlé contre le parti de Rome en general sur la question dont il s'agit, et j'espere même que je n'y auray rien dit contre vos propres et derniers senti-

ments en particulier, puisque vous ne marqués pas assez precisement que vous approuvés ce que je blâme. Si cette esperance se trouvoit veritable, et que je me fusse trompé dans mes craintes premieres, j'en aurois une grande joye, estant hors d'apprehension pour vous de ce costé-là. Cependant je prie Dieu qu'il nous donne ou conserve la veritable charité, en nous faisant mettre nostre felicité dans la connoissance practique de ses perfections, qui nous porte à les exprimer en tachant de faire du bien autant qu'il est possible.

Au reste il estoit difficile de m'envoyer quelque chose de plus agreable que ce qui m'est venu par vostre faveur de la part de Mademoiselle de Scudery. Je vous en remercie fort, Madame, et pour luy en témoigner aussi ma reconnoissance, je luy écris la cy-jointe, vous suppliant de la faire tenir. Son Agathe m'a fait souvenir de celle du Roy Pyrrhus où il y avoit les neuf Muses. La sienne n'a qu'un simple Parnasse, mais elle le remplit toute seule. Je voy d'avoir à feu M. Pellisson une obligation qui m'estoit inconnue. C'est en ce qu'il m'a donné une connoissance aussi pretieuse que celle de cette admirable damoiselle. Il estoit aussi parfait ami qu'il estoit excellent homme; car il n'oublioit aucune occasion d'obliger ceux qu'il honnoroit de son amitié. Je croy même qu'il alloit au-delà, et qu'il estoit bien faisant en general. L'amitié est particuliere, la charité est universelle; mais je crois qu'il n'y a que les personnes charitables qui soyent bons amis. Sa memoire sera tousjours en veneration à ceux qui ont connu comme moy ce qu'il valoit. Il vous honnoroit fort, Madame, et si je suis capable de l'imiter en aucune chose, c'est en ce point que je le pretends, estant avec beaucoup de respect etc.

2.

Leibniz à Madame de Brinon.

(Sans date.)

Madame. Je remarque que vous paroissés balancer depuis la lettre de Mad. l'Electrice, du moins il semble que vous avés voulu eviter de vous expliquer là-dessus même dans vostre derniere, quelque occasion que je vous eusse donnée pour cela. Peut-estre qu'il vous arrive ce qui arriva à un illustre Prelat sur un autre sujet. Il me fit l'honneur de me proposer des questions delicates; j'y repondis nettement selon ma portée; j'en proposay à mon tour: la réponse est encor à venir, quoyqu'on eût répondu à autre chose. Vous estes trop eclairée pour soutenir des opinions insoutenables, mais en même temps vous estes trop circonspecte pour dire nettement que vous ne les approuvés pas.

Il est arrivé plus d'une fois avec ceux de vostre parti que, la discussion estant un peu poussée, on a esté obligé d'en demeurer là, parce qu'ils n'osoient pas dire leur sentiment.

Graces à Dieu nous ne sommes pas dans cette contrainte. Il nous est permis de nous ouvrir avec franchise. La sincerité a tousjours esté mon foible, mais elle ne me fera jamais manquer au respect que vous doit, Madame, vostre tres humble etc.

3.

Il faut avouer que les François sont les plus éclairés du party Romain, et qu'en matiere de religion ils y sont ce que les Chinois croyent que les Europeens sont entre les autres nations. C'est ce mélange de raison et d'entestement qui a fait que les belles connoissances ont encor pû fleurir en France. Si j'estois incliné à soubçonner les gens, je croirois qu'il y a de la politique dans le fait des François, et qu'ils sont bien aises d'entretenir les chimeres d'autruy, pour se mettre à la teste du party, et pour profiter de la credulité des Italiens, des Espagnols, et d'une partie des Allemands et d'autres. En pensant ainsi je ferois honneur à leur esprit, mais je n'en ferois point à leur coeur. C'est pourquoy je suis persuadé qu'on est de bonne foy là-dessus chez vous. Et j'aime mieux en effect qu'on fasse quelque chose par un zele mal reglé que par des motifs profanes. Mais enfin il faut avouer que tout est merveilleux en France à la religion prés. Mettés-moy sur quelque autre chapitre que ce soit, je seray l'admirateur de vostre cour. J'ay les mesmes sentimens à vostre esgard, Madame.

CXXXII.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

(Sans date.)

Je n'ay pas profité de vostre conversation ny des estrangers que vous m'avez amenés, parce que c'estoit justement

l'heure que j'ay coustume d'estre avec Mr. l'Electeur. Ainsi je ne vous ay pas remercié seulement de la peine que vous m'avez ostée de lire le livre de Chevreu, puisque les remarques que vous avez faites m'ont paru plus agreables, et si elles estoient écrites sur moins de papier, je les envoyerois à Madame. Mais le bon homme a oublié qu'il est de ceux qui ont esté chassés d'Hanover, et comme je voulois prendre son parti auprés de son defunct maître, en disant qu'on luy avoit sans doute rendu mauvais office, et que je souhaitois sçavoir de quoy on l'accusoit, le Duc me repondit: „qu'il examine sa conscience, s'il le veut sçavoir.“ Il est vray qu'il avoit voulu tourner son maître en ridicule.

La composition de Mejer est une piece admirable. Je ne sçaurois croire que l'Electrice mere la trouvera à son gré. Les affaires du Roy son fils vont à merveille, mais je crois qu'il dira souvent: George Dandin, que veux-tu faire? — Au moins, si les conditions que nous lûmes hier, sont justes, j'aimerois autant estre comte de Buckebourg que Roy de Pologne. Le Roman Mondain est la meilleure piece du journal des Sçavans que je vous envoye. Peutestre qu'on le pourroit trouver à Hanover pour divertir Mr. l'Electeur.

CXXXIII. 1.

Leibniz à l'Electrice de Bronsvic.

Bronsvic, ce 4 Decbre 1697.

Je ne sçay si V. A. E. trouvera à propos de joindre à la sienne la lettre cy-jointe que j'ay pris la liberté d'écrire

à Madame l'Electrice de Brandebourg. J'y ay voulu marquer non seulement ma joye, mais encor les raisons que nous en devons avoir, et comment il semble que nous devrions profiter d'une si favorable conjoncture pour le bien commun. Et je crois en effect que S. A. E. se fera adorer generalement, et s'asseurera de tous les coeurs, si Elle prend cette route qui est des plus plausibles et des plus convenables.

Je n'ay trouvé que Mgr. le duc Rudolfe Auguste. Mais Monsgr. le duc Antoine Ulric son frere a fait depuis une semaine ou environ un nouveau voyage inconnu, quoyqu'on dise qu'il est allé à Jena. On pretend que M. le prince de Bevern menera deux Regimens en Hongrie, et que M. de Schulenbourg en menera un en Piemont, où il sera General Major. Avec tout cela on garde encor assez de monde. C'est tout ce que je puis mander d'un lieu où je suis à peine arrivé. Je suis avec devotion etc.

2.

Leibniz à l'Electrice de Brandebourg.

En Novbre 1697.

Madame. J'espere que V. A. E. suivant cette grande bonté qui passe tout ce que je puis meriter, agreera la relation que je dois faire icy de l'execution de ses ordres.

Ayant fait tenir au second Ambassadeur Moscovite les airs italiens qu'il avoit desirés à Coppenbruck, et que V. A. E. avoit donné ordre de luy faire envoyer, il en a témoigné sa reconnoissance avec de grandes expressions de sous-

mission et de veneration, se recommandant avec les siens aux bonnes graces de V. A. E. Il fit venir d'abord ses Musiciens, mais ils demanderent du temps pour pouvoir jouer ces airs.

Comme il passe pour un des plus honnestes hommes de sa nation qui a beaucoup de credit et de pouvoir, et qu'il a laissé à Berlin son fils et son neveu, tous deux jeunes garçons, pour achever d'apprendre l'Allemand et le Latin, une petite reflexion sur ces jeunes Moscovites seroit une grace qui l'obligeroit infiniment et qui ne seroit pas mal employée.

Peutestre encor que V. A. E. trouvera bon que, me servant de l'occasion, j'adjoute quelque chose touchant les belles connoissances dont on m'a asseuré qu'Elle prend quelque soin. Je mettray icy mot pour mot, ce qu'on m'a écrit là-dessus de Berlin, à fin que si je me trompe, V. A. E. voye que j'ay mes garans. En voicy les termes:

„Son Altesse Electorale, Madame, estant venue à parler à un des predicateurs de la cour au sujet de l'Academie des peintres et sculpteurs et de ce que cela commençoit à aller si bien, a adjouté qu'il seroit bon qu'on établît aussi un observatoire, comme il y en a un à Paris. Sur cela on pense à y travailler, et comme on n'aura qu'à elever un peu un certain pavillon des nouvelles écuries, et l'accommoder pour les observations, les instrumens se trouveront, et des observateurs aussi, de sorte qu'on espere que cela reussira.“

Comme j'affectionne presque rien d'avantage au monde que l'avancement de ces sortes de connoissances et de toutes les autres qui servent à porter plus loin les perfections et lumieres du genre humain, et à nous donner plus d'entrée

dans les secrets de la nature, ou de Dieu qui en est l'auteur, pour admirer sa grandeur et sa sagesse, je ne sçaurois exprimer à V. A. E. la joye que j'ay ressentie de la part qu'Elle y prend. Je sçavois que Monseigneur l'Electeur a mis ordre depuis longtemps, tant à Berlin qu'ailleurs, à des embellissements qui font aller sa Cour du pair avec celle des plus grands Monarques. Mais il ne me manquoit encor que de sçavoir que V. A. E. y prend un plaisir particulier.

Et cela estant, je crois qu'on fera des choses qui passeront tout ce que la societé Royale de Londres (dont je suis), et l'Academie Royale des Sciences de Paris (dont je devois estre), ont pû ou pourront faire, les charmes d'une princesse admirable en toutes choses ayant plus de pouvoir que les ordres les plus precis du plus grand prince de la terre. En effect, j'ay souvent pensé que les dames dont l'esprit est elevé, sont plus propres que les hommes à avancer les belles connoissances. Les hommes gênés par leurs affaires ne songent le plus souvent qu'au necessaire; au lieu que les dames que leur condition met au-dessus des soins chagrins et laborieux, sont plus degagées et plus capables de penser au beau. Et si au lieu de borner leur esprit à la toilette, on les accoustumoit, de bonne heure, à des beautés et ornements plus solides et plus durables qui se trouvent dans les merveilles de Dieu et de la nature, leur curiosité et delicatesse seroit plus utile au genre humain, et contribueroit plus à la gloire de Dieu, que tous les desseins des conquerans, s'ils ne font que brouiller et que détruire.

Mais V. A. E. estant fille de Mad. l'Electrice sa mere (ce qui est tout dire) a tousjours eu de grands et beaux

sentimens qui peuvent faire honte à ceux des plus excellens hommes. Je m'asseure même qu'Elle étend sa curiosité encor aux autres matieres qui ne sont pas moins importantes et moins belles que celles de l'Astronomie, et qui pourroient estre aussi bien que cette science, l'objet d'une Academie Electorale des sciences, capable de tenir teste avec le temps à celles de Paris et de Londres, pour faire honneur non seulement à l'Electeur maistre et fondateur, mais encor à toute l'Allemagne. Si j'estois plus asseuré que V. A. E. y prend goust, j'entrerois dans un plus grand detail.

Mons. Tschirnhaus m'a répondu dans le moment qu'il alloit partir pour trouver le Roy son maistrè en Pologne: c'est pourquoy sa réponse touchant les editions requises pour avoir les belles pierres qu'il fait travailler, n'est pas assez distincte. Il fait un peu le rencheri. Mais j'en sçauray d'avantage à son retour et j'en feray rapport estant avec devotion etc.

3.

Leibniz à l'Electrice de Brandebourg.

Bronsvic le 4 de Decbre 1697.

Madame. Je ne sçay si je dois oser mêler ma joye avec celle de Mad. l'Electrice de Bronsvic et d'autres personnes qui sont du premier rang dans le monde. Mon naturel est de ne me gueres rejouir du mal d'autruy, mais en recompense je voy tousjours avec plaisir le bien qui arrive, et ma satisfaction est extreme, à mesure que le bien est grand et merité.

J'apprends que Monseigneur l'Electeur, Epoux de V. A. E., a fait voir à toute la terre non seulement combien il aime V. A. E. — car cela ne s'ignoroit pas — mais aussi avec combien de confiance il entre dans Ses sentimens et La fait entrer dans les siens; comme en effect il n'est pas possible qu'il y ait une amitié plus sincere, et plus capable de donner du soulagement que celle qui est entre des personnes si estroitement unies, où rien ne peut arriver à l'une sans toucher l'autre, surtout lorsque ces personnes ont des lumieres et de la vertu dans un degré aussi sublime que V. V. A. A. E. E. Nous en avons veu depuis peu un bel exemple dans le Roy de la Grande Bretagne et la defuncte Reine son epouse, et cet exemple a peu faire reconnoistre les grands effects d'une telle confiance pour le contentement commun. Mais V. V. A. A. E. E. en ont une raison encor plus particuliere, c'est le sacré depost du prince Electoral, leur fils, de qui l'heureux naturel dont on a raconté des merveilles, et la belle education (dont V. A. E. prend soin Elle-même) doit faire leur joye et le bonheur des peuples. On y doit adjouter encor une raison tres importante qui se trouve icy, c'est que V. A. E. fait l'estroite alliance des deux grandes Maisons, de Brandebourg et de Bronsvic, dont les interests sont si liés, à mon avis, que ceux qui les veulent separer ou brouiller, ne les entendent point, ou ne sont gueres bien intentionnés.

La situation de leurs pays les convie à s'entr'aider, et cela fait une puissance presque de tout une piece, depuis la Prusse jusqu'au Rhin, capable de donner des bornes à ceux qui cherchent des troubles. Ces deux Maisons ont encor les mêmes objects naturels de leurs conseils, qui sont la balance de l'Europe, le bien de l'Empire, et surtout la conser-

vation et propagation de la religion protestante, dans laquelle je ne crois pas qu'on doive distinguer les deux partis des Evangeliques et des Reformés, puisqu'ils ont tous deux ce commun et grand principe d'honnorer Dieu en esprit et en verité, sans les practiques superstitieuses qu'on voit regner ailleurs. De sorte que je tiens que Dieu benira les conseils des deux Cours, si on se propose sincerement pour son but principal le bien general, et la conservation de la pure religion, qui a plus que jamais besoin qu'on y pense depuis ce qui s'est passé à Ryswyck et ailleurs. L'estat même y est interessé; car apres ce qui s'est déja fait, on ne sçauroit gueres plus donner d'atteinte à la religion protestante, sans mettre les princes protestans en danger de perdre leur pays et leur liberté. Dieu ayant voulu cimenter cette union des deux maisons par V. A. E. pour obvier à ces maux, paroist vous avoir choisi, Madame, pour un instrument puissant d'un aussi grand bien que celuy que je viens de dire, et il est non seulement de l'interest, mais encor de l'inclination de V. A. E. d'en faire son Capital. Rien ne sçauroit estre ny plus glorieux ny plus salutaire. La Musique, la peinture, les belles curiosités et inventions de la nature et de l'art, sont capables de charmer un esprit sublime tel que celuy de V. A. E., et l'elevent même à des hautes et saintes pensées sur l'auteur des choses qui est la fontaine de la beauté et de la perfection. Mais il n'y a point de Musique plus touchante que l'harmonie des peuples satisfaits, ny de tableau plus beau que le paysage d'un grand estat fleurissant. Et c'est en cela qu'on contribue le plus à la gloire de Dieu. Les beautés naturelles et charmes du corps et de l'esprit de V. A. E. nous promettoient il y a longtemps ces beautés de l'estat et ces ornemens publics

et tous ces biens où V. A. E. contribuera tousjours, en secondant si louablement les intentions de l'Epoux, du Pere, et du Frere, qui La regardent comme une deesse de la concorde et du bonheur. Dieu fasse que ce soit pour un grand nombre d'années, dans une pleine satisfaction de tous costés. C'est ce que souhaite avec devotion, Madame, etc.

4.

(Mémoire de Leibniz pour les deux Electrices de Bronsvic et de Brandebourg.)

Puisque Madame l'Electrice de Brandebourg a maintenant toute la confiance de Msgr. l'Electeur son époux, il faut bien menager cette conjoncture pour rendre ce bien durable, et pour en tirer tout l'avantage raisonnable qu'on en peut esperer.

Et comme Madame l'Electrice de Bronsvic a en toutes choses les mêmes interests que Mad. sa fille, qu'elles s'aiment parfaitement, et qu'il est bien juste et bien naturel que la mere assiste à sa fille de ses bons avis, il y a lieu d'esperer que toutes deux par ce moyen pourront reparer les maux qui leur sont arrivés, et qu'elles pourront maintenir un pouvoir dans les deux cours qui soit digne d'elles et qui serve à employer leur grand esprit et leurs talens extraordinaires au bien des deux Maisons et à l'union parfaite de leur mari et fils.

Mais il faut que cela se fasse avec beaucoup de delicatesse pour eviter une trop grande apparence et affectation qui puisse donner ombrage à l'Electeur, jaloux avec raison de son autorité qu'il a voulu reprendre en main. Car

je ne doute point que la plus grande raison de la dimission de son premier Ministre ne vienne de ce que son pouvoir faisoit tort à la gloire de l'Electeur.

Or les communications par lettres estant exposées à des accidens, il seroit bon qu'il y ait une personne de confiance et d'intelligence qui ait sujet d'aller de temps en temps d'une cour à l'autre pour donner reciproquement les informations convenables à fin que le tout se fasse avec beaucoup de concert et de circonspection, et d'une maniere qui ne soit point sujette à des soubçons ou ombrages.

Pour cet effect je ne saurois nommer un autre que moy. Mad. l'Electrice de Bronsvic m'honnorant de sa confiance, j'ay sujet d'en esperer autant chez Mad. l'Electrice de Brandebourg. Je ne sçaurois me vanter d'une parfaite connoissance des affaires presentes. Cependant on m'en attribue quelque intelligence, puisqu'on me charge de temps en temps de dresser quelques écrits sur des matieres importantes, et qu'on croit que je puis approfondir celles dont je suis chargé.

Voicy le sujet qu'on me pourroit donner d'aller de temps en temps à la cour de Berlin. L'on sçait que je me suis distingué d'une maniere singuliere dans les sciences les plus profondes, que je suis depuis plus de vingt ans de la societé Royale de Londres, que je devois estre de l'Academie Royale des Sciences de Paris, que j'ay une grande correspondance avec les plus sçavans du temps, et que mes productions ont esté extremement applaudies en France, Angleterre et Italie.

Ainsi comme l'inspection de la fameuse bibliotheque de Wolfenbuttel me donne sujet d'y aller de temps en temps, de même quelque intendance sur les sciences et les arts

qu'on veut faire fleurir de plus en plus à Berlin d'une maniere fort glorieuse à l'Electeur, me pourroit fournir une raison encore plus plausible d'aller de temps en temps à Berlin, d'une maniere qui ne seroit point inutile.

Pour cet effect il seroit peut-estre convenable que Madame l'Electrice de Brandebourg témoignât par un petit mot en écrivant à Mad. sa mere, qu'elle seroit bien aise que je fisse quelque tour à Berlin, et me fit la grâce par apres quand j'y serois arrivé, d'obtenir aupres de Msgr. l'Electeur de Brandebourg qu'on me chargeât du soin que je viens de dire, ce qui se pourroit faire de fort bonne façon avec l'agrement de cette cour et d'une maniere qu'on eût sujet d'en estre même bien aise.

Or par ce moyen j'aurois une fort belle occasion aupres de Mesdames les Electrices, et par leur moyen aupres de l'Electeur et aupres du prince Electoral d'insinuer des choses qui serviroient à leur gloire et à leur bien commun et qui seroient conformes aux desseins et interests de toutes ces illustres personnes, et surtout de Madame l'Electrice de Bronsvic, dont les intentions genereuses et belles me sont connues.

Je parleray une autre fois du plan des desseins qu'on pourroit former pour contribuer le plus au bien et à la gloire des deux Maisons dans ces conjonctures, où le pouvoir de la France et les succés du parti attaché au pape nous menace d'une fâcheuse revolution, si l'on ne s'y oppose avec beaucoup d'adresse et de vigueur.

CXXXIV. 1.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

(Sans date.)

Madame. Je n'ay vû que deux ou trois pieces du procés qu'il y a entre deux illustres prelats de France, mais quand je les aurois lû toutes, je n'aurois garde de me mêler d'en juger. Laissons ce soin au pape. Pour moy, je mettray seulement icy les idées que j'ay eu autresfois sur ce sujet, et dont quelquesunes n'ont point deplû à Vostre Altesse Electorale. De toutes les matieres de Theologie il n'y en a point dont les dames soyent plus en droit de juger: puisqu'il s'agit de la nature de l'amour. Mais s'il n'est point necessaire pour cela qu'elles ayent les hautes lumieres de V. A. E. dont la penetration va presque au-delà de celle des plus profonds auteurs, je ne voudrois pas aussi qu'elles fussent comme on depeint Mad. Guyon, c'est à dire des devotes ignorantes. J'en voudrois qui ressemblassent à M^{lle} de Scudery qui a si bien éclairci les caracteres et les passions dans ses Romans, et dans ses conversations de morale; ou du moins qui fussent comme cette Mrs. Noris, dame Angloise, qu'on dit avoir si bien écrit depuis peu sur l'amour desinteressé. Mais venons au fait.

Aimer est trouver du plaisir dans les perfections ou avantages, et surtout dans le bonheur d'autruy. C'est ainsi qu'on aime les belles choses, et surtout les substances intelligentes dont le bonheur fait nostre joye, et à qui par consequent nous voulons du bien, quand il nous en arriveroit rien que le plaisir de les voir heureuses. C'est ainsi que

ceux qui ont le bonheur de connoistre les incomparables vertus de V. A. E. se trouvent animés.

Aimer sur toutes choses c'est trouver tant de plaisir dans les perfections et dans le bonheur de quelqu'un, qu'on compte pour rien tous les autres plaisirs, pourveu qu'on ait celuy-là. D'où il s'ensuit que, selon la raison, celuy qu'on doit aimer sur toutes choses, doit avoir des perfections si grandes, que le plaisir qu'elles donnent puisse effacer tous les autres plaisirs. Et cela ne peut appartenir qu'à Dieu.

Il n'est donc pas possible qu'on puisse avoir un amour de Dieu sur toutes choses separé de tout nostre bien, puisque le plaisir que nous trouvons dans la contemplation de ses perfections, est essentiel à l'amour.

Mais supposé que la beatitude enferme des plaisirs qui ne soyent pas essentiels à cet amour, on peut aimer Dieu sur toutes choses sans estre touché par ces plaisirs étrangers.

On peut donc avoir l'amour divin, quand on croiroit devoir estre privé de tout autre plaisir que de celuy de cet amour, et, qui plus est, quand on croiroit devoir souffrir de grandes douleurs.

Mais supposer qu'on continue à aimer Dieu sur toutes choses, et qu'on soit neantmoins dans des tourmens eternels, est faire une supposition qui n'arrivera jamais.

Si quelqu'un faisoit cette supposition comme veritable, il seroit dans l'erreur; et il feroit voir qu'il ne connoist pas assez la bonté de Dieu, et par consequent qu'il ne l'aime pas encor assez.

Les saints qui demeuroient sans doute d'accord que Dieu ne damnera point celuy qui l'aime sur toutes choses, et qui ont dit, neantmoins, qu'ils aimeroient Dieu quand ils devroient estre damnés, ont voulu donner à entendre par cette fausse supposition, que les motifs de *l'amour de bienveuillance,* ou de la vertu de la charité, et les motifs de la vertu de l'Esperance ou de *l'amour de cupidité* (qui ne merite pas proprement le nom d'amour) sont entierement differens.

Les Theologiens ont tousjours distingué l'amour de la bienveuillance de celuy de la concupiscence, comme ils l'appellent en termes de l'école: le premier est desinteressé, et ne consiste precisement que dans le plaisir que donne la vue de la perfection et du bonheur de l'objet aimé, sans considerer d'autre bien ou profit qui nous en peut naistre. Le second est interessé, mais d'une maniere qui peut estre permise, et consiste precisement dans la vue de nostre propre bien, sans avoir égard au bonheur et avantage d'autruy. Ils rapportent l'amour de la premiere espece à la vertu de la Charité, et l'amour de la seconde espece à la vertu de l'Esperance.

Il est vray cependant qu'encor l'asseurance des autres biens que Dieu prepare à ceux qui l'aiment, peut entrer dans les motifs d'un amour desinteressé en ce qu'elle rehausse l'eclat des perfections divines et fait mieux connoistre la bonté de Dieu. Mais c'est alors sans distinguer s'il aura cette bonté pour nous ou pour d'autres. Autrement si c'estoit seulement par une maniere de reconnoissance, ce seroit plustost l'acte de la cupidité, que de l'amour desinteressé: mais rien n'empêche que les actes de ces deux

vertus, de la charité et de l'esperance, ne soyent exercés conjointement.

Il y a d'ailleurs une grande reflexion de l'une de ces deux vertus sur l'autre. Car lorsque non contens de nostre present amour, nous demandons à Dieu une plus grande connoissance pour avoir plus d'amour, nous exerçons un acte d'esperance, en tant que nostre propre bien en est le motif.

Mais en tant que le plaisir que nous sentons de voir que Dieu est si parfait, nous fait souhaitter qu'il soit mieux connu de ses creatures pour en estre plus aimé et à fin que sa gloire paroisse d'avantage sans y faire entrer preferablement le motif de nostre propre bien, c'est un acte de la Bienveuillance.

Il est vray qu'on ne sçauroit procurer aucun bien à Dieu, mais la bienveuillance neantmoins qu'on luy porte, nous fait agir, tout comme si cela se pourroit. Une des plus fortes marques d'un amour de Dieu qui soit sincere et desinteressé, est d'estre content de ce qu'il a déja fait, dans l'asseurance que c'est tousjours le meilleur: mais de tacher de rendre ce qui est encor à faire aussi bon et aussi conforme à sa volonté presomtive qu'il nous est possible. Pour l'aimer, il faut applaudir à sa volonté certaine qui paroist à l'égard du passé et tacher de satisfaire à sa volonté presomtive à l'égard de l'avenir; car quoyque le Royaume de Dieu vienne assez sans nous, neantmoins nostre bonne intention et volonté ardente de bien faire est ce qui nous y fait prendre la plus de part. Et sans cela il n'y a point de bienveuillance en nous.

Il y a plusieurs années que j'ay voulu approfondir cette matiere avant qu'on l'a remuée en France, et il y a déja

quelque temps que j'en ay parlé dans la preface d'un livre de droit, où, reconnoissant que la charité bien entendue est le fondement de la justice, j'en parlay ainsi, et je donnay les definitions suivantes:

La justice est une charité conforme à la sagesse.

La sagesse est la science de la felicité.

La charité est une Bienveuillance Universelle.

La bienveuillance est une habitude d'aimer.

Aimer est trouver du plaisir dans le bien, la perfection, le bonheur d'autruy.

Et par cette definition on peut resoudre (adjoutay-je) une grande difficulté, importante même en Theologie: comment il est possible, qu'il y ait un amour non mercenaire, detaché de l'esperance et de la crainte, et de tout égard de l'interest propre.

C'est que la felicité ou la perfection d'autruy, en nous donnant du plaisir, entre immediatement dans nostre propre felicité.

Car tout ce qui plaist, est desiré par luy même, et non par interest.

C'est un bien en soy, et non pas un bien utile.

C'est ainsi que la contemplation des belles choses est agreable par elle-même, et qu'un tableau de Raphael touche celuy qui le regarde avec des yeux eclairés, quoyqu'il n'en tire aucun profit.

Et lorsque l'object dont la perfection nous plaist, est luy-même capable de bonheur, alors l'affection qu'on a pour luy, devient ce qui merite proprement d'estre appellé Amour.

Mais tous les amours sont surpassés par celuy qui a

Dieu pour object, et il n'y a que Dieu qui puisse estre aimé avec raison sur toutes choses.

Car rien ne sçauroit estre aimé avec plus de succés, par ce qu'il n'y a rien de plus heureux, et rien qui merite d'avantage de l'estre.

Aussi n'y a-t-il rien de plus beau et de plus capable de donner du plaisir et de la satisfaction à ceux qui l'aiment et qui se plaisent à son bonheur.

Et de plus sa sagesse et sa puissance se trouvant elevées au supreme degré, elles n'entrent pas seulement dans nostre felicité, comme une partie entre dans le tout ou comme d'autres plaisirs ou amours y entrent, mais elles sont nostre veritable felicité toute entiere.

C'est là le sens de ce que j'avois fait imprimer en latin en 1693. Mais c'est dés ma jeunesse que j'avois formé ces idées. Un grand prince qui estoit en même temps un grand prelat, me recommandant le livre Allemand du P. Spee, sur les trois vertus Chrestiennes, imprimé et reimprimé plus d'une fois à Cologne, y contribua beaucoup.

Ce pere a esté un des grands hommes de son espece, et qui merite d'estre plus connu qu'il n'est. Le même prince m'apprit qu'il a esté l'auteur du livre fameux sur les precautions qu'on doit observer dans les procés contre les sorciers, livre qui a fait tant de bruit dans le monde, qu'on a traduit en plusieurs langues, de l'original qui estoit latin, sous le titre de *cautio criminalis,* et qui a fort allarmé les brusleurs sans qu'ils ayent pû sçavoir d'où il venoit.

Son livre des trois vertus chrestiennes est, à mon avis, un des plus solides et des plus touchans livres de devotion que j'aye jamais vûs. Il n'y a principalement que les vers que je voudrois qu'on eût retranchés,

parceque le Pere Spee n'avoit aucune idée de la perfection de la poësie Allemande, et apparemment n'avoit point ouy parler de l'incomparable Opiz à qui nous la devons. Aussi trouve-t-on qu'encor à present les catholiques Romains ne sçavent presque point ce que c'est qu'un bon vers Allemand: de sorte qu'on peut dire qu'ils sont aussi peu reformés à l'égard de nostre poësie, qu'en matiere de religion, et que cette difference de nos vers est une marque de l'Eglise pour eux.

Mais cela ne fait rien au point dont il s'agit. Il paroist par la dedicace du libraire, que l'auteur doit estre mort en odeur de sainteté.

La preface de ce pere contient un beau dialogue, où la difference de l'Amour desinteressé et de l'Esperance est developpée d'une maniere aussi intelligible que profonde, quoyqu'il y ait quelque chose où l'on pourroit encor trouver à redire: mais je n'ay coustume de m'arrester qu'au bon qui l'emporte de beaucoup; et j'ay crû que V. A. E. ne seroit point fachée de voir jointe icy la traduction que j'ay faite autresfois de ce dialogue.

Je suis avec devotion etc.

2.

Elogium Patris Friderici Spee. S. J.

M. Majo 1677.

Pater Fridericus Spee e societate Jesu pauca, sed praeclara ingenii sui monumenta reliquit. Scripsit cautionem

criminalem de Processu contra Sagas, cui nomen suum praefigere ausus non est; ubi candide admodum ostendit, quam stulte ac malitiose multa in hoc negotio gerantur. Sed divinus mihi plane visus est libellus ejus, lingua Germanica scriptus, cui titulus est: Gülden-tugend-Kleinod, quem vellem in omnium Christianorum esse manibus. Multi habentur autores mysticae theologiae, sed an unquam quisquam tanta solidae pietatis specimina scripto dederit, nescio. Florida hic eloquentia et coeleste quiddam spirans, sententiae pulcherrimae, expressiones lucidae et naturales, inventiones ingeniosae et jucundae. Quodsi delicatas pöeseos Germanicae leges scivisset, quae tum primum natae sunt, et quidem inter protestantes, ad catholicos autem sero ac ne nunc quidem plane pervenere, posset libellus autoris nostri, quem vocat Trutz-Nachtigall inter linguae nostra ornamenta censeri. Sed ut ad solida revertar, mirifice affectus sum, quoties ea legi, quae de natura et efficacia amoris Dei super omnia disseruit. Nescio enim, an quisquam unquam autorum, qui in populi usum scripsere, rem tantam, uno nostro autore excepto, pro dignitate attigerit. Ostendit enim, in quo vera consistat natura contritionis et Amoris Deo debiti, idque familiari sermone et ad commovendos homines apto. Viam quin etiam subindicat, per quam unusquisque ad contritionem pervenire possit, ne sibi imaginentur homines, veram contritionem et actum amoris Dei super omnia esse rem, ad quam post omnem conatum adhibitum non semper liceat pervenire. Quin imo clare edisserit, qui hunc amorem non habeat, eum esse in statu mortalis peccati, ut scilicet tacite innueret (nam totidem verbis efferre, credo, ausus non est) attritionem solam etiam cum poenitentiae sacramento non sufficere ad remissionem peccati et justificationem: contra vulgarem scholasticorum opinionem, nuper in Gallica

recte impugnatam. Ut vero vis divini amoris magis eluces-ceret, haec sane Praeclara habet: si quis omnibus omnium peccatis oneratus esset, si omnes damnatorum atque daemonum in eum nequitiae confluxissent, jamque veniret super eum spiritus domini et amorem Dei super omnia accenderet, dubium nullum est, quin ab eo ipso momento omnia ei peccata remitterentur, etiam antequam eas ulli sacerdoti fuisset confessus. Autores citat Gabrielem Vegam, Navarrum. Addit hoc amplius, si ne cogitaret quidem de peccatis suis atque ita neque veniam peteret, neque de commissis doleret: tamen remitterentur, quoniam vera poenitentia in actu supremi amoris potentia continetur. Hoc est verum theologiae arcanae mysterium, quod nescio, an quisquam (in Germania certe) praeter Patrem Spee populo propalare ausus sit, cum tamen nihil sit utilius, nihil efficacius, nihil necessarium magis.

Ait quidem etiam fidem et spem esse ad salutem necessarias, sed satis ostendit, eam se intelligere fidem, sine qua ea quam requirit caritas, amorque Dei subsistere non potest. Nimirum ait necesse esse, ut credat aliquis, et esse Deum et summe potentem, sapientem, bonum perfectum, amore summo dignum esse. Alia omnia speciatim ne attingit quidem, ut innueret in his totam fidei salutiferae vim contineri. Equidem addit, peccata postea confitenda esse sacerdoti, quando primum id fieri potest, obedientiae causa. Item credenda esse, quaecunque proponit Ecclesia Catholica. Sed hoc intelligendum est haud dubie de homine, per quem non stat quo minus id facere possit. Idque praeclare innuit autor noster, cum ait amorem Dei super omnia sine vera fide esse non posse. Cum manifestum sit, posse aliquem amare Deum animitus velut summum Bonum eique, quantum ejus mens assequi potest, pronissima voluntate obsequi, etiamsi

ne verbulum quidem audierit de Ecclesiae dogmatis, modo pertinacia et inobedientia absit, quae sane cum caritate stare non potest.

3.

Leibniz an den Herzog Rudolf August v. B. L., zu Wolfenbüttel.

Hannover, 9. März 1693.

Hiebey schicke Ewr. Hochf. Durchlaucht ein Buch, davon ich ehemahlen mündlich in unterthänigkeit gedacht; solches hat ein jesuiter nahmens Pater Friedrich Spee vor jahren gemacht, welchen der Churfürst zu Mayntz Johann Philipp gekennet, und gegen mich hoch gerühmet, wegen reiner Gottesfurcht und erbaulichkeit. In dem Buch finde ich trefflich viel schöhne nachdenckliche und bewegende geistliche gedancken. Und wird man wenig Practicos Autores finden, darinn die rechte Natur einer unverfälschten und nicht auf Hoffnung oder Furcht, sondern einig und allein auff die Schönheit und Vollkommenheit Gottes gegründeten, und also uninteressirten Liebe zu Gott, so wohl ercläret und dargestellt. Wie denn, seiner Lehre nach, solche Liebe den wahren glauben in sich beschließet und also nichts anders ist, als was wir den Lebendigen oder durch die Liebe thätigen glauben nennen. Da er dann treflich weiset, daß in der that alles darauf ankomme. Es sind zwar darinn einige Red-arten, welche bey uns nicht wohl klingen, sondern zu ändern wären, als zum exempel wenn er vom Verdienst der Liebe, als des vornehmsten oder viel-

mehr einigen recht guthen Werckes redet; allein es sind nur phrases incommodae, welche in der that eben soviel bedeuten, als wenn man bey uns sagt: wir würden durch den rechten lebendigen glauben gerechtfertiget; welches aber alles verstanden werden muß, vermittelst des Verdienstes Christi. — Sonderlich finde ich die Vorrede schöhn, wenn sie an einigen orthen corrigiret würde. Es sind auf p. 629 u. f. sehr artliche einfälle von einer weise Gott immerdar zu loben und dergleichen industriae spirituales mehr.

Es wäre zwar hin und wieder darinn zu reformiren; so sind auch die Teutsche Verse sehr schlecht und zu zeiten fast lächerlich, wie wol sich der guthe Mann eingebildet, er habe wunderschöne Verse gemacht. Allein bei den Papisten wissen Sie fast noch nicht, was guthe Teutsche Verse seyn.

Verbleibend E. Hochfürstl. Durchlt. unterthänigster treugehorsamster u. s. w.

4.

Leibniz au baron d'Imhof ministre d'état et env. extr. du duc de Br. L. (Wolfenb.)

(Sans date.)

Oserois-je vous supplier de marquer à la Reine la devotion inviolable d'un vieux serviteur et de Luy presenter de ma part un livre excellent fait par un pere Jesuite? C'est un present que l'Electeur de Mayence Jean Philippe de Schönborn oncle de celuy d'à present m'a fait autresfois.

Ce livre est plein de traits de la plus solide devotion et en même temps de la plus touchante et de la plus agreable que je connoisse. L'auteur estoit de la famille de Spee de Westfalie. C'estoit un genie superieur dont on a encor d'autres ouvrages fort estimés, et il est mort en odeur de sainteté. Je ne crois pas qu'on puisse rien recommender de meilleur à Sa Mté. L'auteur parle comme un catholique Romain doit parler, mais au lieu de ces bagatelles de devotion qui approchent de la superstition, il y a des pensées et des exercices de pieté qui donnent des lumieres et de l'elevation. J'espere que Sa Mté. m'en saura gré un jour.

5.

Dialogue

sur la nature des trois vertus divines: Foy, Esperance et Charité; traduit de l'Allemand du P. Spee, mis au devant de son livre des trois vertus divines.

Personne Devote. Je serois bien aise de sçavoir quelles sont les vertus principales.

Confesseur. Ce sont les trois vertus divines qui nous sont données et infusées dans le Baptême, sçavoir la foy, l'esperance et la charité ou dilection. 1 Cor. XIII.

Devot. Pourquoy les appelle-t-on vertus divines?

Confesseur. Parce qu'elles s'addressent directement et immediatement à Dieu, car par la foy je crois en Dieu, par l'esperance j'espere en Dieu, par la charité ou amour j'aime Dieu.

D. Quelle est donc la nature *de la Foy?*

C. Par la foy nous croyons fermement qu'il y a un Dieu (Hebr. XI), et qu'il est veritable dans sa parole, et ne sçauroit tromper ny estre trompé. Et c'est pour cela que nous approuvons de tout nostre coeur, et tenons immuablement tout ce qu'il nous a revelé dans les temps du vieux ou nouveau Testament, et tout ce qu'il se trouve dans les saintes écritures ou canons. [Les protestans n'admettent point ces sortes de revelations que Dieu doit avoir proposées à tous hors de l'écriture.] Sans la foy (Eph. V) nous sommes dans les tenebres, et ne connoissons de Dieu que bien peu. Mais quand la foy éclaire le coeur (1 Petr. I), nous nous trouvons en plein jour, et voyons d'abord que Dieu est le seigneur tout puissant, eternel, incomprehensible, et sçachant toutes choses: qu'il a creé le ciel et la terre; qu'il y a en luy une Trinité de personnes, et Unité de Nature et quoyque nous ne le puissions point comprendre, nous ne laissons pas de croire que c'est la pure verité, et que le contraire ne sçauroit estre, puisque Dieu l'a revelé ainsi.

D. Quelle est la nature *de l'Esperance?*

C. Par l'esperance nous desirons Dieu comme nostre bien, nous l'attendons et soupirons aprés luy (Ps. XLI); nous esperons de luy toute sorte de biens, nous fondons sur luy nos desseins, nous nous confions à luy, nous pensons jour et nuit à luy, nous sommes tousjours en inquietude (S. August. livr. I. des confess. ch. 1.) jusqu'à ce que nous le pouvons posseder et reposer en luy. Nous trouvons point de goust dans toutes les choses de la terre au prix de ce que nous trouvons en Dieu; tous nos sens, tout nostre Esprit est adressé à luy comme un arc bandé est dressé au but; il est nostre tresor et nostre tout. Nous ne voulons

voir, ouir, toucher, aimer, embrasser autre chose que ce Dieu, si bon, si aimable, si pretieux sur toutes choses, dans lequel toutes les douceurs et delices, toute la joye, et tout le contentement imaginable se trouve ramassé. Nous desirons le plaisir: en Dieu se trouve tout plaisir. Nous desirons la joye: en Dieu se trouve une joye durable. Nous desirons la beauté: en Dieu se trouve toute la veritable beauté. O Dieu, o Dieu, mon Dieu et mon tout, qui pourroit ne vous pas desirer, o fontaine de tout bien!

Et c'est là la nature de l'Esperance.

D. Quelle est la nature *de l'Amour?*

C. En vertu de l'amour ou de la dilection de Dieu nous avons une veritable bienveuillance pour luy, et luy souhaittons (pour ainsi dire) tout bien par un panchant sincere de nostre coeur. Nous nous rejouissons de sa souveraine felicité, et de ce qu'il est un tel Seigneur et Dieu. Nous serions bien aises que toutes les creatures l'aimassent et le louassent. Quand cela arrive, nous triomphons, le coeur nous tressaillit de joye, et nous sommes les plus contents du monde. Nous faisons de tout nostre coeur tout ce que nous pouvons faire pour l'amour de luy, et tout ce que nous croyons estre conforme à sa volonté.

C'est pourquoy nous faisons volontiers ce qu'il a commandé, et nous evitons avec soin tout ce qu'il a defendu, à fin que rien n'arrive qui luy puisse deplaire [pour parler humainement], mais plustost tout ce qu'il desire. Nous ne souhaittons et desirons rien plus que son contentement, et s'il arrive quelque chose qui luy soit contraire par nos pechés, ou ceux d'autruy, nous sommes en tristesse et ne sçaurions reposer, jusqu'à ce qu'il soit satisfait, et que le mal soit redressé. Nous voudrions à force de bienveuillance

luy pouvoir nous donner entierement et parfaitement, le mieux qu'il est possible, et luy incorporer, pour ainsi dire, nous-mêmes et toutes les creatures, à fin que rien ne manque et que tout luy soit prest pour son service et bon plaisir [et attaché à luy moralement, comme tout luy est déja attaché et sousmis physiquement.]

Et nous souhaittons toutes ces choses, non pas à cause des bienfaits dont il nous a comblés, (quoyque ils servent aussi à nous porter d'avantage à cet amour), mais quand même nous ne pensons pas à ces bienfaits, nous l'aimons à cause de l'eminente perfection de son essence, parcequ'il est un Dieu si grand et si excellent, et si digne d'amour. Enfin nous l'aimons pour luy-même à cause de sa bonté, c'est à dire à cause de sa perfection souveraine et generale, à fin qu'on ne s'imagine que c'est le seul attribut de la bonté prise au sens particulier, qu'on entend icy. Mais vous comprendrés mieux par la suite la nature de l'esperance et de l'amour; car si vous vous donnés un peu de patience, je vous apprendray *un beau secret* que vous n'auriés peutestre jamais sçû sans cela toute vostre vie, et que bien peu de personnes devotes sçavent assez, même de ceux qui se croyent bien versés dans les matieres spirituelles.

D. Quelle utilité tirons-nous de ces trois Vertus Divines?

C. Nous en tirons une utilité qui est tres grande. Car toutes les fois que nous exerçons un acte de quelqu'une de ces vertus, nous meritons [sommes en estat d'obtenir] une grace sanctifiante toute nouvelle, dont la nature est tres pretieuse.

D. Quel est donc le prix de cette grace?

C. Si [pour parler encor humainement] le ciel et la terre et la mer estoient changés en or et pierreries pre-

tieuses, tout ce tresor ne vaudroit pas une seule petite goutte de cette grace.

D. Mais quand nous sommes dans le peché, pouvons-nous meriter [obtenir] l'épanchement de cette grace?

C. Les actes de foy et d'esperance exercés par un pecheur ne meritent [obtiennent] rien, car qui est assujetti au peché, est ennemy de Dieu, et l'oeuvre d'un ennemy ne sçauroit plaire, quant à la personne qui l'opere, comme il sera mieux expliqué. Mais ce qui n'est pas agreable, ne sçauroit meriter [ny attirer du bien comme une suite naturelle].

D. Si cela est, je voy bien que tous ces beaux dogmes ne sont que pour les justes, et nullement pour les pecheurs qui sont tombés. Et quand je serois tombé quelque jour dans un peché mortel, il me faudroit quitter les exercices de pieté, puisque les actes de ces vertus me seroient inutiles.

C. Ce n'est pas ainsi, mon cher, que vous le devés prendre. Et voicy deux points que vous devés bien considerer: *premierement* quoyque les oeuvres d'un pecheur soyent mortes et n'ayent point la dignité de meriter [ou d'attirer] la grace comme leur suite, Dieu par une pure liberalité et bonté surabondante ne laisse pas de se servir de l'occasion de ces actes, pour aider le pecheur à sortir de l'estat où il se trouve. *Secondement* il y a certaines oeuvres de pieté, sçavoir celles de la dilection ou de la troisieme vertu Divine, lesquelles estant exercées, c'est par cela même que l'homme se trouve transferé de l'estat de pecheur à celuy de juste. Ainsi ny le juste ny le pecheur ne doit negliger les exercices de pieté.

D. Il y a donc bien de la difference entre ces trois vertus divines, à ce que je vois.

C. Asseurement. Car 1° la foy consiste principalement dans l'entendement et l'amour, et l'esperance dans la volonté. [Les protestans mettent encor la foy dans la volonté, et par consequent ils luy attribuent des effects que l'auteur icy n'attribue qu'à la dilection.] 2° On sçauroit avoir l'esperance et la dilection, sans avoir prealablement la foy, et ne sçauroit avoir la dilection, sans avoir la foy et l'esperance, mais on peut avoir la foy sans l'esperance et la dilection, et la foy et l'esperance sans la dilection. 3° Un pecheur peut retenir la foy sans l'esperance et sans la dilection, et l'esperance aussi sans la dilection: mais sans foy il n'y a point d'esperance, et quand l'esperance est perdue, la dilection l'est aussi. Car on a offensé Dieu par un peché mortel d'infidelité ou de desespoir, mais tout peché mortel est directement contraire à l'amour de Dieu. Qui offense grievement, n'aime point, et par consequent qui peche mortellement, perd l'amour. 4° Quand un pecheur exerce la foy et l'esperance, il n'en est pas justifié, quoyque cela serve en quelque façon à faciliter sa conversion (Proverb. VIII 1. etc.), comme il a esté dit cy-dessus. Mais quand on exerce un acte d'amour, c'est par là qu'on est incontinent justifié et comme ressuscité [cela ne se doit entendre qu'en vertu de la grace ou benignité de Dieu que Jesus Christ nous a obtenue], de sorte que les oeuvres de la dilection surpassent toutes les autres et que nous devons prier Dieu jour et nuit de nous remplir le coeur de son amour. Car quand vous fussiés chargé des pechés de toute la terre, et même des pechés de tous les damnés et de tous les demons, depuis le commencement du monde jusqu'à cette heure, et que l'esprit ou la grace de Dieu tombast sur vous dans ce moment, en sorte qu'il s'allumât dans vostre coeur le feu de

l'amour de Dieu, jusqu'à vous faire exercer un acte de cet amour de Dieu sur toutes choses, suivant la description que nous en avons donnée cy-dessus, par exemple si vous commenciés vous rejouir du fonds de vostre coeur que Dieu nostre Seigneur est un tel Dieu, que vous luy souhaitiés, pour ainsi dire, sa divinité et sa gloire de tout vostre coeur, et seriés bien aise de voir toutes les creatures sauter de joye et louer ce Dieu glorieux: en ce cas, je dis, et les docteurs l'enseignent (Gabriel, Vega, Navar) que par ce seul amour vous seriés incontinent justifié, et que tous vos pechés vous seroient pardonnés [cela se doit entendre par Jesus-Christ nostre redemteur, comme on vient de marquer], quand même vous n'en auriés encor fait aucune confession. Vous seriés neantmoins obligé de les decouvrir au prestre en son temps. Et si en exerçant cet amour vous vous souveniés de vos pechés, vous ne sçauriés manquer d'en avoir beaucoup de deplaisir et de vous en repentir. Mais s'il arrivoit que vous n'y songeassiés point alors, vous ne laisseriés pas d'en estre absous et entierement quitte par ce seul acte d'amour, parce qu'il contient en luy virtuellement la detestation du peché.

D. Mon Dieu qu'entends-je? Est-il possible que tous les pechés puissent estre si promtement abolis par un tel amour? Qui voudroit donc ne pas aimer un Dieu si debonnaire, et si gracieux qui se laisse toucher si aisement et pardonne si facilement [surtout un Dieu rempli de tant d'autres perfections, et qu'il est si aisé d'aimer]. O Dieu, o mon Seigneur et Dieu, quand j'y pense, il semble que le coeur se remue en moy, à force de joye, dans la contemplation de vos grandeurs et excellences infinies (Ps. LXXXIII).

La seule perfection de vostre nature suffit à vous faire aimer de toutes les creatures. Et il semble que tous les anges et tous les hommes devroient joindre leur voix et leurs esprits pour celebrer vos louanges.

C. Fort bien, et c'est ainsi que tous les enfans de Dieu doivent estre animés. Mais dites-moy la verité, parlés-vous maintenant du fonds de vostre coeur, et sentés-vous une joye interieure de ce que Dieu possede tant de gloire, et luy souhaittés-vous, pour ainsi dire, tous ses biens et toute sa grandeur?

D. Asseurement, je le sens dans mon coeur, et il me semble que rien ne me sçauroit estre plus agreable que de voir tout le monde de concert s'empresser à l'aimer, et à le louer. Je luy souhaite et luy desire tout son bien de tout mon coeur. Que maudit soit, qui n'est pas animé de même, et que maudits soyent mes pechés qui l'ont offensé! O si j'avois tousjours vecu suivant sa volonté, que j'en aurois maintenant de la joye, et j'ay d'autant plus de douleur que le contraire est arrivé.

C. Sçachés donc, mon cher, que si vous parlés suivant ce que vous sentés, vous avés exercé tout presentement un acte de ce divin amour dont nous venons de parler. Un tel acte justifie le pecheur et vous ne devez point douter que vous ne soyez dés à present reconcilié avec Dieu, et que vos pechés ne vous soyent pardonnés, et si vous n'avés pas esté dans l'estat de peché mortel, vous avés neantmoins receu une grace sanctifiante qui vous rend plus agreable à Dieu que vous n'estiés, et vous rend plus digne du ciel, et de la beatitude eternelle [par l'application du merite du sauveur, qui fait toute la dignité de nos bonnes actions].

D. O Dieu, que je sens de consolation dans mon coeur! — Loué soit Dieu qui m'a fait trouver cette perle! — Je ne changerois pas ce secret que vous venés de m'enseigner contre tout l'or et toutes les pierreries des Indes. Où sont maintenant les pecheurs? — Pourquoy ne faut-il pas que cette melodie resonne aussi dans leurs oreilles comme elle a frappé les miennes? — Je sçay que le coeur leur fondroit. O Dieu, donnés aussi à ceux ce que vous m'avés donné (Ps. LXXVI). Ce sera bien maintenant et dés cette heure que je commenceray de vous aimer comme il faut et d'eviter de toutes mes forces dont je suis redevable à vostre grace, tout ce qui vous est contraire.

C. Vous parlés tres bien, et vous donnés à connoistre que vous m'avés entendu.

D. Je crois avoir compris vos enseignements, et à fin que vous en puissiés juger, j'en feray une petite recapitulation. Il a esté dit qu'il y a une grande difference entre les trois vertus divines. Car par un acte de cette vertu qu'on appelle l'amour, le pecheur est d'abord justifié, le mort est ressuscité, et le vivant est animé de nouveau par un epanchement de la grace sanctifiante, qui le rend digne du ciel [suivant la grace obtenue par Jesus-Christ.] Au lieu que par les actes des deux autres vertus, sçavoir de la foy et de l'esperance, l'homme merite, s'il est juste ou vivant, et reçoit une nouvelle grace, mais quand il est injuste ou mort, c'est à dire en estat de peché mortel, il demeure mort, jusqu'à ce que la penitence ou l'amour le ressuscitent.

C. Vous estes justement entré dans ma pensée sur ces vertus.

D. Je trouve cependant encor quelque difficulté touchant la difference qu'il y a entre leurs natures et proprietés.

Et il me semble que l'Esperance de la maniere que vous l'avés décrité, n'est pas fort differente de l'amour. Car l'esperance est aussi un amour puisqu'elle est un desir de Dieu et des choses divines; or desirer, esperer et attendre, n'est autre chose qu'aimer.

C. Vostre objection ou remarque est tres importante, et peu de personnes, même de ceux qui se croyent fort entendus en matieres spirituelles, penetrent jusqu'à ces considerations. C'est pourquoy j'expliqueray la chose à fonds, et c'est une partie de *ce beau secret spirituel* que je vous avois promis d'abord, et que vous ne trouverés pas aisement dans beaucoup d'autres livres de devotion. Il est vray que cecy est un peu difficile à entendre et plus difficile à expliquer. Je tacheray neantmoins de me rendre aussi intelligible qu'il me sera possible. Qui m'entendra, aura trouvé un merveilleux tresor, dont il se rejouira grandement: qui ne l'entendra point aprés y avoir pensé plusieurs fois, se peut donner patience, car s'il n'y gagne rien, il n'y perdra rien aussi. Pour vous, mon cher, je ne doute point que vous ne m'entendiés, si vous prenés garde. Je vous diray donc, qu'il y a deux sortes d'amour, sçavoir l'amour de concupiscence et l'amour de bienveuillance ou amitié.

L'Amour du desir ou de la concupiscence se practique quand je desire, souhaitte, ou demande quelque chose pour moy, que j'embrasse aprés l'acquisition, avec un sentiment d'amour et d'affection, et m'y plais, comme dans une chose, qui m'est utile, commode, agreable, bonne, voluptueuse, aimable, delicieuse, plaisante. Par exemple: c'est de cet amour de concupiscence que j'aime le rafraichissement d'une boisson fraiche et des delices. C'est ainsi qu'on aime un beau cheval, un excellent tableau, une belle maison, de

beaux habits, des joyaux de prix et mille autres choses que je me souhaitte, et que je desire pour ma satisfaction. C'est encor ainsi qu'un aimant aime sa maîtresse, ou accordée, parce qu'elle est belle. Qu'il faut remarquer que lorsque la chose qu'on desire, et qu'on embrasse d'un amour de concupiscence, n'est pas presente, en sorte que je ne l'ay pas, et n'en puis point jouir, cet amour ou cette affection que je porte à cette chose absente, est appellé *une Esperance ou bien un desir.* Et pour parler distinctement, il y a quatre actes de la concupiscence: l'amour, qui fait abstraction du present et de l'absent; le desir quand la chose est presente; l'esperance quand elle est absente, et difficile (mais considerée comme possible) à obtenir; enfin la joye ou la fruition, quand on la possede.

Mais l'Amour de la Bienveuillance ou de l'Amitié, se practique envers celuy qu'on aime jusqu'à luy vouloir ou souhaitter du bien. Quand je souhaitte quelque chose de bon à moy ou à un autre, j'aime d'un amour de concupiscence la chose que je desire, mais j'aime d'un amour de bienveuillance moy même ou bien cet autre à qui je la desire. En peu de mots l'amour de la bienveuillance ou de l'amitié a lieu, quand je veux du bien à quelqu'un non pas superficiellement et legerement, mais du fonds de mon coeur, avec un penchant tres fort *(cum unione affectus,* selon S. Thomas) qui me rend disposé et promt à luy procurer aussi son bien autant qu'il est en mon pouvoir, et c'est ce qui fait l'amour de la bienveuillance.

D. Il me semble que je vous entends, neantmoins je serois bien aise d'avoir plus d'exemples propres à faire mieux discerner ces deux sortes d'amour.

C. Je suis ravi de voir que vous voulés entendre la chose à fonds. Pour mieux comprendre la difference de ces deux amours, il est bon de considerer, que l'un est souvent sans l'autre, bien qu'ils se trouvent aussi souvent joints. Voicy premierement un exemple où ils se trouvent ensemble. Un amant veritable aime la personne qui luy est accordée, avec ces deux especes d'amour: il l'aime d'un amour de concupiscence ou de desir, car il la desire pour soy comme agreable. Mais il l'aime aussi d'un amour de bienveuillance ou d'amitié, car il luy veut du bien de tout son coeur, et luy souhaitte et tache même de luy procurer toute sorte de contentement. — Secondement voicy un exemple d'un amour de concupiscence, tout seul. Un méchant homme aime une fille par concupiscence, seulement pour jouir de sa beauté et pour en recevoir du plaisir, quoyqu'il ne luy souhaitte rien de bon et se mette peu en peine du bien ou du mal qui luy arrive, quand il aura satisfait à sa passion. Il n'y a donc point de bienveuillance ou d'amitié, non plus que lorsque j'aime quelque viande qui me plaist, une pomme, une rose, et d'autres bonnes choses, à qui je ne souhaitte rien, mais que je souhaitte à moy. Mais voicy en troisieme lieu un exemple d'un amour provenant d'une bienveuillance pure et sans aucun desir interessé. Vous sçavés combien j'ay de la devotion et de l'amour pour ce grand Prince qui gouverne nostre Empire; je luy veux toute sorte de biens, je souhaitte de tout mon coeur, que tout luy aille à souhait, que sa gloire et sa grandeur s'augmentent de jour en jour, et qu'il mette à la raison tous ses ennemis. C'est pourquoy je suis tout joyeux quand j'apprends ses victoires; j'aime tous ceux qui le servent fidelement, et je suis triste quand j'apprends que ses affaires

ne vont pas comme elles devroient. Quand on dit du bien de luy, il semble que mon coeur s'ouvre. J'y contribue volontiers, et voudrois que tout le monde en fist autant. Mais si j'entendois quelqu'un médire de luy, et vouloir donner quelque atteinte à sa reputation, tout mon sang se troubleroit et s'eleveroit contre ce médisant. Et cependant il est manifeste que je n'y ay aucun interest particulier, et que je ne desire rien pour moy des conquestes ou victoires de ce Prince.

D. Cette explication est fort instructive, et les exemples bien choisis; mais faisons en maintenant l'application aux vertus divines.

C. Nous avons dit qu'il y en a trois, la foy, l'esperance et l'amour, qui s'entresuivent. Car premierement nous apprenons par la foy qu'il y a un Dieu, qu'il est un tout-puissant Seigneur, qui a creé tout, qu'il sçait, peut, et contient tout; qu'il y a en luy toute puissance et vertu, toute gloire et majesté, tous les tresors et richesses, toutes les delices et beautés, toute la volupté et toute la joye, et mille et mille fois plus de bien que tous les hommes et tous les anges sçauroient s'imaginer par toute l'eternité. Car il comprend tout, tout vient de luy, il produit tout, il est tout. D'où vient que S. François plongé dans cette contemplation, ne fit rien toute une nuit, que de dire continuellement: ó mon Dieu et mon tout! — Et aussitost que nous avons bien compris cela par la foy, l'amour d'un Dieu si aimable s'ensuit, puisque un si grand bien, et une perfection si souveraine merite sans doute qu'on l'aime, et qu'on l'aime sur toutes choses. Mais cet amour de Dieu sur toutes choses a deux degrés: le premier est un amour de concupiscence, par laquelle nous desirons ardemment de le posseder, et de

jouir de luy comme du souverain bien, parce que toutes les delices, graces, agremens, beautés, plaisirs et joies, enfin tout ce qu'on peut aimer avec desir, se trouve en luy. Le second degré de l'amour de Dieu, est l'amour de bienveuillance par laquelle nous luy voulons du bien, et cela à cause de l'excellence de sa nature qui merite tout le bien concevable. Le premier degré de l'amour de Dieu sur toutes choses, sçavoir l'amour du desir de Dieu, fait la seconde vertu divine qu'on appelle l'esperance, parce que nous ne sçaurions assez posseder icy de Dieu que nous aimons tant, et ainsi nous sommes obligés de l'esperer et de l'attendre. Mais le second degré de l'amour qui est plus noble et plus elevé, et qui vient d'un pur motif de bienveuillance, est cette troisieme vertu divine, qu'on appelle simplement, absolument, et par excellence, l'amour, par ce qu'elle est plus excellente que l'amour inferieur du desir. En voilà assez, comme je croy, pour discerner les trois vertus divines; il ne reste que de mediter là-dessus, et de joindre ensemble tout ce que je viens de dire. Car si vous l'aurés bien compris une bonne fois, cela vous servira toute vostre vie, et en effect il est fort digne d'estre sçû; d'autant que plusieurs livres de devotion (à ce que je voy) ne discernent pas assez ces deux amours, et confondent l'un avec l'autre: apparemment parce que nous devons porter à Dieu l'un et l'autre amour, et qui a pour luy l'amour d'amitié, ne manque pas d'avoir aussi celuy de desir. D'où vient qu'on fait souvent un échange de leurs proprietés et donne à l'un ce qui appartient à l'autre.

D. Vous m'avés assez fait entendre ces distinctions, ce me semble. Je serois bien aise cependant, que vous me rendiés encor raison de ce que vous aviés dit cy-dessus,

sçavoir qu'un pecheur est d'abord quitte de tous ses pechés, par un exercice de la troisieme vertu divine, ou lorsqu'il commence d'aimer Dieu d'un amour de bienveuillance et non pas lorsqu'il commence d'aimer Dieu d'un amour de desir, quand même il aimeroit ou desireroit Dieu sur toutes choses.

C. Il ne vous sera pas difficile d'en comprendre la raison maintenant. N'est-il pas vray, suivant ce que nous avons dit cy-dessus, qu'on peut aimer une personne d'un amour de desir, sans avoir de l'amitié pour elle, et sans luy vouloir du bien? Comme si quelqu'un aimoit une fille pour jouir de sa beauté, de ses graces et de ses biens, sans luy porter de l'amitié, et sans estre touché de son bonheur, ou de ses adversités, pourveu qu'il ait son contentement. Croyés-vous que cette fille aimeroit cet homme, si elle connoissoit le fonds de son coeur, et pensés-vous qu'elle luy voudroit du bien?

D. Elle n'auroit point de sujet d'avoir de l'amitié pour luy, puisque l'amour de cet homme ne va pas à la personne, mais à ses biens.

C. Il en est de même à l'égard de Dieu. Si quelqu'un aimoit Dieu d'un amour de desir, pour estre comblé des plaisirs qui se trouvent en Dieu, sans l'aimer avec un amour d'amitié, et avec une affection sincere, sans desirer ardemment ce que Dieu veut, et sans se mettre en peine, si Dieu est offensé, et si ses commandemens sont negligés, pourveu qu'il jouisse en son particulier des beautés et richesses divines, c'est à dire pourveu qu'il obtienne un jour la beatitude eternelle: cet homme asseurement n'est pas encor du nombre des vrais amis de Dieu, et Dieu reciproquement ne luy portant point d'amitié, n'aura garde de luy pardonner ses pechés et le tiendra pour son ennemy, jusqu'à ce qu'il commence

à aimer Dieu comme un amy aime son amy à qui il veut du bien de tout son coeur, et qu'il ne veut pas offenser. Mais quand cet homme portera son amour jusqu'à une veritable amitié, Dieu en usera de même suivant ses promesses, et l'aimant reciproquement luy pardonnera tous ses pechés et le recevra en grace. Voicy quelques passages de la S^te^ Ecriture: *J'aime ceux qui m'aiment.* Proverb. VIII. — *L'amour couvre tous les pechés.* 1. Petr. IV. — *Qui m'aime, sera aimé de mon pere.* Jean XIV. — *Il luy seront pardonné beaucoup de pechés parce qu'elle a beaucoup aimé.* Luc. VII. —

D. O la belle chose que l'amour, puisque sa force va jusqu'à justifier un pecheur sans la confession.

C. Il est vray que cet effect est grand et beau. Mais il ne faut pas oublier, qu'on est tousjours obligé de confesser ses pechés au prestre en temps et lieu, quoyqu'ils soyent déja pardonnés. Et cela pour les soumettre à la puissance spirituelle ordinaire que Jesus-Christ a laissée à son Eglise, à laquelle on ne se peut soustraire sans un nouveau peché tres grand.

D. Mais n'y a-t-il point d'autre vertu au monde qui ait le même pouvoir?

C. Il n'y en a point, et c'est la seule dilection qui a ce grand privilege [les protestans l'attribuent à la foy parce qu'ils l'entendent vive ou formée].

D. Cependant je croy d'avoir ouy dire que cette sorte de penitence, et detestation du Peché qu'on appelle contrition, a la même force.

C. Il est vray. Mais c'est parce que cette même contrition est un acte du divin amour. Pour le vous faire mieux entendre, il est à propos de considerer que la penitence peut

avoir plusieurs motifs fort differens entre eux. Car elle peut naistre de la troisieme vertu Divine, ou de l'amour de bienveuillance. Mais elle peut naistre aussi de quelques autres causes comme de l'amour de la vertu, de la haine du vice, de la crainte de l'enfer, de l'esperance de la recompense et du ciel, et de plusieurs autres motifs, bons, saints, et même surnaturels. Ainsi lorsque le repentir ne provient pas du motif de l'amour de bienveuillanee, il ne laisse pas d'estre appellé penitence, mais c'est une penitence imparfaite, que les docteurs appellent Attrition, qui d'elle même n'efface nullement le peché mortel, à moins que le sacrement du baptême ou de la confession n'y survienne. Car ces sacremens portent sans doute avec eux de quoy l'effacer [par l'infusion d'une grace qui contient virtuellement ce quil faut pour mettre l'homme dans un estat d'amitié envers Dieu]. Mais lorsque ma repentance provient du motif de la dilection, sçavoir lorsque je suis touché de mes pechés et les deteste, à cause que la grace de Dieu me porte à aimer Dieu du fonds de mon coeur avec une sincere bienveuillance et amitié, qui est directement contraire au peché et ne sçauroit souffrir ce qui deplait à mon Dieu que j'aime, alors cette penitence est parfaite et s'appelle contrition qui efface tous les pechés [en vertu du merite de Jesus-Christ], parce qu'elle est un effect de la troisieme vertu divine. De sorte que ce que nous avions dit, subsiste encor, sçavoir qu'il n'y a point d'autre vertu capable de justifier ce pecheur que l'amour d'amitié ou de bienveuillance. Et même dans le vieux Testament les hommes n'avoient point d'autre moyen de leur justification que [la dilection ou] la penitence née de cet amour de Dieu. [Il falloit tousjours cependant que la grace que le Messie nous devoit obtenir y entrât. Car si

Dieu n'exerçoit pas une benignité gratieuse envers nous, nostre foy ou dilection ne nous obtiendroit pas la beatitude qu'il a bien voulu nous promettre en consideration de son fils].

CXXXV.

Leibniz à (Thomas Burnet.)

(Sans date.)

Monsieur. Le malheur attendu depuis longtemps, qui nous est arrivé enfin, m'a fort detourné de mes travaux ordinaires et de mes correspondances, car il m'a procuré des occupations extraordinaires, et je n'en manquois pas sans cela. Madame l'Electrice de Bronsvic à qui je rends tousjours compte de ce que vous me mandés, a tousjours pour vous la même bonté et la même estime, et m'a ordonné de vous le tesmoigner. Quoyqu'elle soit la personne du monde la plus ferme, elle ne laisse pas de se ressentir extremement de la perte de l'Electeur son mari; *spiritus promtus, caro autem infirma est.* L'imagination et le sang emeu ne se guerissent point par les raisons. Il n'y a que Dieu et le temps qui le puissent. Cependant nous tachons autant que nous pouvons de la detourner des tristes pensées.

Mr. l'Evesque de Salisbury m'a fait l'honneur de m'envoyer un exemplaire de la traduction Angloise des lettres Espagnoles sur le Concile de Trente qui feront grand tort à ce concile. On fera imprimer l'Espagnol même en Hollande avec une traduction françoise.

Le Catalogue de la Bibliotheque du Roy de France est

(dit-on) sous la presse. Cela doit estre une terrible masse de livres. Mais je crois que les Ms. n'en seront point, et cependant ce sont ceux que j'aimerois le mieux.

Des lettres que plusieurs sçavans hommes ont écrites à feu M. Petrescius dont la vie a esté ecrite par M. Gassendi, sont sur le point de paroistre, où il y en aura plusieurs du celebre Salmasius.

Mr. Ludovici professeur à Halle a un Manuscrit de deux volumes in Fol. des lettres autographes du celebre Hubertus Languetus, gentilhomme françois, grand ami de Melanchthon, et employé par Auguste Electeur de Saxe. M. Ludovici me les a monstrées en passant icy. Et ces lettres éclairciront plusieurs choses de ce temps qui serviront encor pour l'histoire de la religion. Il les donnera donc bientost avec la vie de ce même Languetus faite en Latin par Mons. de la Marc, sçavant conseiller au Parlement de Dijon qui devoit faire une partie de son ouvrage des illustres Bourguignons, et qui n'a pas esté imprimée non plus.

Il n'y a pas longtemps que Mr. Jablonski, concionateur de la cour de Brandebourg, m'a envoyé sa belle traduction Latine des discours de Mons. Bentley pour la religion. Je les avois lûs en Anglois. Mais comme je ne possede pas assez vostre belle langue pour en connoistre toutes les beautés, j'ay esté ravi de les relire en beau Latin; car on peut dire qu'il est tout-à-fait beau et juste en même temps.

Les Medecins d'Italie font un grand procés al Signor Domenico de la Scala, medecin de Messine qui a écrit *phlebotomiam damnatam*. Non seulement ils ont écrit à l'encontre, mais de plus, ils ont fait defendre et peutestre brusler le livre par l'inquisition, qui est sans doute un juge competent. Pour moy, je ne suis pas tout-à-fait de l'avis

de l'auteur, et je crois que souvent la saignée est bonne, mais peut estre qu'elle est bien plus souvent mauvaise et dommageable. Je ne me suis fait saigner qu'une fois et comme par curiosité, lorsque je me portois tres bien. Du reste je ne me suis jamais servi de la saignée.

Mr. Cresset est maintenant icy pour faire les complimens de condoleance de la part du Roy, mais il reside plus ordinairement à Hambourg presentement, à cause des negotiations qu'il y a sur l'accommodement des brouilleries qui sont depuis longtemps entre le Roy de Dannemarc et le duc de Holstein-Gottorp.

Je ne doute point que le sermon de Mr. de Salisbury ne soit une piece admirable; car il est tres seur qu'il ne fait rien qui ne soit excellent.

Aussitost que je seray un peu debarrassé, je liray les livres echangés entre Mr. l'Evêque de Worcester et Mr. Locke, au moins ceux que j'en ay, et vous diray mes pensées. Je ne doute point que dans le fonds ils ne disent tous deux d'excellentes choses.

Je m'étonne comment quelqu'un peut parler avec mépris à Oxford d'un aussi excellent homme que Mr. Bentley, mais ceux qui pretendent prouver que les lettres de Phalaris sont de ce même prince ou seigneur des Agrigentins, ils feront tort à eux-mêmes. Cette assertion se peut pardonner à un Ministre d'Estat, distrait par mille autres affaires, tel que Mr. le Chevalier Temple, mais non pas à des sçavans de profession.

Je n'ay pas vû encore les Nouvelles Theories sacrées de la terre. Vous sçavés, Monsieur, que j'en ay aussi une à ma mode, et que je crois que la mer est un *oleum per deliquium* à la façon des Chymistes. Je demeure d'accord

avec Mr. B. que nous habitons sur des ruines. Mais je n'entreprends pas d'expliquer en detail l'Histoire de la Genese.

Je n'ose point determiner, si les jours du Hexameron sont des années ou des periodes bien plus grandes. Je ne m'éloignerois point du sentiment de ceux qui ne rapportent la Genese qu'à la formation du globe de la terre, et entendent la production des *Astres* de leur apparition à nostre égard, si on le pouvoit faire sans s'éloigner de la proprieté des paroles. Mais c'est ce que je laisse decider aux theologiens, et en attendant je me contente d'expliquer les choses suivant la raison d'une maniere qui ne contredise point la S[te] Ecriture. *Car verum vero non dissonat.* Je suis bien aise qu'on refute les auteurs dont les sentimens sont dangereux, mais je ne sçay s'il est à propos d'establir contre eux une especc d'inquisition, lorsque leurs fausses opinions n'ont point d'influence sur les moeurs, et quoyque je sois tres éloigné des sentimens des Sociniens, je ne crois pas qu'il soit juste de les traiter en criminels.

Vous aurés connu vous-même, Monsieur, le goust des Mesdames les Electrices. Il leur faut quelque chose qui soit en même temps spirituel et rejouissant. De jolies satyres, des recits curieux et plaisans, de belles productions des écrits en matiere de religion qui ne donnent point dans les prejugés, sont leur fait. Pour moy qui suis plus accoustumé qu'elles de me donner la peine d'approfondir les matieres, j'aime plustost ce qui me donne de nouvelles ouvertures pour avancer dans les connoissances, et pour y faire avancer les autres. Car mes études sont plustost pour le bien commun que pour mon plaisir particulier. C'est pourquoy un *Mercure* ou journal *of Learning* tel qu'un

Anglois avoit commencé à donner, qui tenoit le milieu entre le Mercure Galant, et le Journal des Sçavans, ce seroit plustost le fait de Mesdames les Electrices, et les *Philosophical Transactions* sont plustost le mien, puisqu'on dit qu'elles recommencent avec quelque vigueur, dont je seray bien aise. Je crois pourtant que ces Transactions plairoient aussi à ces grandes princesses, mais Mr. Dobrzenski qui est Maggior domo de Mad. l'Electrice de Brandebourg, estant maintenant envoyé extraordinaire chez le Roy, aura soin de la pourvoir de ce qu'elle peut desirer.

Mr. Stepney est maintenant à la cour de Brandebourg, et ira aussi chez le Roy de Pologne.

Je n'ay rien à dire sur vos Resolutions. Les Anglois sont si eclairés que s'ils manquent, c'est qu'ils veulent bien manquer. Cependant puisque l'Europe est plus en danger que jamais à cause de ce qu'on a à craindre si le Roy d'Espagne venoit à mourir, c'est à tous les autres et surtout aux protestans de prendre des mesures pour leur salut, et comme l'Angleterre est la premiere puissance protestante, si elle retire les mains, on le prendra pour une espece de desespoir. Il est juste cependant qu'elle soit soulagée et que les autres l'aident un peu mieux qu'auparavant à porter les charges communes du bon parti. Je ne doute point que la sagesse du Roy ne trouve les meilleurs expediens.

Feu Mr. Baudis a esté General, et puis s'est retiré pour vivre à son aise. Il avoit épousé une dame Angloise, ce qu'on ne sçût qu'apres sa mort. Il avoit beaucoup d'esprit sans doute. Je ne l'ay point connu. Pour Mr. de Heidekam je l'ay vû icy Maggior domo de Mad. la princesse douairiere d'Ostfrise. Depuis peu il estoit allé en Hollande, et tout d'un coup on n'entendit point de ses nouvelles, ce qui allarma

bien des gens, surtout les parens de sa femme morte et les tuteurs de ses enfans, et même Madame la douairiere en fut surprise, mais enfin il est revenu en Ostfrise. On ne sçait pourtant pas si cette princesse sera satisfaite. Car elle est maintenant dans ce pays-cy. Le pere de Md. Heidekam a fait sa fortune chez feu Mons. l'Electeur de Brandebourg dont il possedoit les bonnes graces.

Je ne porte point d'envie à l'excellent M. Dryden de ce que son Virgile luy a fait gagner plus de mille livres Sterling. C'est la moindre chose qu'il meritoit. Mais je voudrois que Mr. Halley en gagnât le quadruple pour le moins pour faire son tour du monde, et pour nous découvrir le secret de la declinaison de l'aimant, et que Mr. Newton en gagnât le decuple et bien d'avantage, pour continuer ses meditations profondes sans interruption.

Je suis faché de la perte des peintures d'Holbein, bruslées à Whitehall. Je suis pourtant un peu en cela de l'humeur du Tzar de Moscovie qu'on me dit avoir plus admiré certaines jolies machines que tous les beaux tableaux qu'on luy a monstrés dans le palais du Roy. A propos du Tzar, je voudrois que les protestans profitassent de son sejour pour obtenir la liberté d'envoyer par son pays des personnes à la Chine qui fussent capables d'y planter et cultiver la religion repurgée. J'en écrivis quelque chose à Mr. Wallis pour en communiquer avec d'autres Theologiens de vostre Eglise.

Je ne suis pas assez informé de toutes les raisons de la disgrace de Mr. de Danquelman. Celle qui est la plus apparente est qu'il n'a pas menagé assez respectueusement l'Electeur son maistre, non plus que Mad. l'Electrice. Il s'est souvent opiniastré contre les intentions de l'Electeur,

comme si c'estoit luy qui estoit le maistre, et par ces manieres il a porté enfin les choses au point où elles sont. Ses freres n'ont pas esté disgraciés que je sçache, et ils continuent encor dans leurs charges, au moins pour la plupart.

Les affaires de la Pologne sont encor extremement brouillées, et il sera difficile au Roy de les mettre en bon estat. Ce prince est un heros dans la guerre, mais s'il met les Polonnois à la raison, il le sera encor dans le cabinet.

CXXXVI.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

(Sans date.)

Madame. J'avoue que je me trouvay arrêté un peu dernierement en remarquant encor *la roue d'Osnabruc* dans le cachet de V. A. E. Neantmoins apres avoir examiné la question qu'Elle m'a fait la grace de me proposer là-dessus, je ne trouve rien qui l'oblige de retrancher quelque chose de ses armes. Car supposé que V. A. E. ait eu le droit de porter celles de Mgr. l'Electeur son époux telles qu'elles étoient, sans excepter les marques de l'Evêché, qui est en même temps une Principauté, il s'ensuit qu'Elle a celuy de continuer. Car c'est une regle de droit que les veuves même entre les particuliers, tant qu'elles ne se remarient point, jouissent des titres et autres marques d'honneur de leurs maris. Et cette regle a été appliquée particulierement par

des Jurisconsultes qui ont écrit du Blason, ou droit de porter des armoiries. Ainsi V. A. E. ayant son intention fondée dans la regle, c'est à celuy qui voudroit soutenir qu'on doit faire une exception pretendue par la raison et par l'usage. Quant aux Loix, il n'y a que celles de l'Empire qui puissent obliger V. A. E. Mais ny les Loix Romaines receues dans l'Empire, ny les Loix Germaniques faites dans les dietes de l'Empire n'ont fait aucune exception là-dessus. Car nous n'écoutons point icy les Loix canoniques qui ne veulent point d'Evêques mariés. La raison n'y est pas contraire non plus. Car si quelqu'un objectoit peut-être que V. A. E. n'a pas été appelée Evêquesse, ny même Princesse d'Osnabruc, je ne voudrois point répondre à la verité, qu'on l'a pourtant appelée Madame d'Osnabruc, comme je me souviens d'avoir ouy dire à V. A. E. que, lorsqu'Elle étoit à la cour de France, ou cria en presence du Roy: à boire pour Mad. d'Osnabruc, non obstant son incognito. Je dirois plûtost qu'il faut avouer qu'à l'égard du titre reglé par le stile de la chancellerie, V. A. E. n'a jamais pris, ny receu celuy de Princesse d'Osnabruc. Mais je répondrois que, si cette objection étoit valable, elle prouveroit trop. Car si l'omission du titre prouve qu'on doit aussi omettre les armes, il s'ensuivroit par la même raison, que V. A. E. n'auroit point dû porter les armes d'Osnabruc pendant la vie de Mgr. l'Electeur son époux, ce qu'Elle a pourtant fait, sans contredit, et n'ayant rien perdu à l'égard des marques d'honneur par le veuvage, Elle le pourra faire encore. L'on sait d'ailleurs qu'il n'y a rien de si ordinaire que de voir des Pieces dans l'Ecu des Armoiries, qui ne sont point marquées dans les titres. C'est de quoy les armes de la maison de Bronsvic font foy, où il y a le cheval et les enseignes de plusieurs comtés, et si quelqu'un

replique que la Maison avoit pourtant toûjours eu droit d'en prendre les titres, je l'accorde à l'égard des comtés; mais je ne sais si tout le monde en seroit convenu à l'égard du Cheval qui marque l'ancienne Saxe.

Il resteroit d'examiner la practique et l'usage: Osnabruc ne nous en pourra fournir aucun exemple; car Philippe Sigismonde Duc de Br. et de L. qui étoit Protestant, et fils de Jules Duc de B. Wolf., mort 1623, n'avoit point été marié. Ainsi c'est à V. A. E. comme la premiere Princesse qui a porté les armes d'Osnabruc de donner exemple à celles qui viendront. Pour savoir ce qui se practique ailleurs, il faudroit en faire des enquêtes. Mais pourquoy se faire des scrupules contre nous-mêmes sans sujet? Quand il seroit vray comme je crois, qu'en quelques lieux les Epouses n'ont point porté les Armes de l'Evêché, V. A. E. étant en pleine possession de le faire, n'aura point besoin de se regler sur l'omission d'autruy. Le droit de la Maison sur Osnabruc est d'une nature toute particuliere. Les Princes qu'on en prend, ne doivent point estre comparés avec ceux qu'on choisit librement, et de plus, ils sont des Princes Evêques, et non pas seulement des Administrateurs. Ainsi V. A. E. fera bien, à mon avis, de ne point quitter la possession où Elle est de porter les Armes d'Osnabruc, ayant déja écrit à Osnabruc même comme je crois, des lettres sellées d'un cachet chargé encore des Armes de cette Principauté. Aussi est-Elle seule presentement qui les retienne de notre côté. Si le jeune Prince de Lorraine luy denonce la guerre pour cela, comme le Roy de Suede Charles Gustave se servit de cette raison entr'autres pour attaquer Jean Casimir Roy de Pologne, on attachera quelque cordelette à la roue pour marque de distinction. C'est à peu prés comme lorsque deux

Gentilhommes étant sur le point de se couper la gorge pour la concurrence des Armes, on les apaisa, en faisant voir que l'oiseau de l'un avoit le bec un peu autrement tourné que celuy de l'autre. Que si cela n'est point capable d'éteindre la controverse, nous dirons qu'un Evêque qui veut prendre les ordres de l'Eglise, ne doit combattre que par des prieres, de peur de devenir irregulier, et nous opposerons à celles qu'il trouvera dans son Breviaire, ce que V. A. E. dit que Mr. Helmont nous pourra fournir de la Genese. Je suis etc.

CXXXVII.

Madame de Brinon à l'Electrice Sophie.

Maubuisson, ce 18 Decembre 1698.

Souffrez, s'il vous plaist, Madame, que j'aye l'honneur de me resjouir avec vous de ce grand mariage, que je regarde comme l'oeuvre de feu M. l'Electeur et de Vostre Altesse Electorale, que j'espere qui ne se repentira jamais d'avoir fait valoir le merite de nostre chere princesse de Brunswick, puisqu'il coule de source et que je ne vois rien en elle qui ne me fasse esperer que ses bonnes qualités brilleront plus que sa couronne, et qu'elle remplira parfaitement les devoirs de la royauté. Je la connois de plante et de racine, et, des l'âge de huit ou dix ans, lorsque la raison a commencé à deliberer, je ne luy ay jamais veu prendre un mauvais party, et j'estois tousjours surprise de la voir pleine de sagesse, dans un temps où l'on compte pour quelque chose de ne point faire et de ne point dire de sottises. Mais avec tout cela, Madame, je n'aurois jamais deviné, dans la situation où estoit madame sa mere, qu'elle eust peu parvenir à une royauté, qu'elle meritoit, mais dont tous les chemins paroissoient inaccessibles, quoyqu'elle fust, cette aimable princesse, d'assez bonne maison pour y parvenir. Mais Dieu, qui est le maistre

des couronnes, les donne assez souvent dans sa colere, quand il veut punir son peuple, ou comme un effet de sa bonté, quand sa misericorde le veut favoriser. Je n'oserois douter, Madame, qu'elle ne fasse beaucoup de bien, cette chere princesse, si personne n'y fait d'obstacle, et je ne doute pas non plus que l'humilité profonde de madame de Maubuisson n'attire sur son illustre famille tout ce qu'elle foule à ses pieds pour l'amour de Jesus-Christ; car, comme elle a l'esprit et le coeur au-dessus des grandeurs de la terre, son elevation se fera dans le ciel, où j'espere tousjours que V. A. E. verra la gloire et l'avantage que sa sainte soeur tirera de sa vertu. J'ay tousjours, Madame, un desir ardent de vous sçavoir catholique; car, quoyque V. A. E. paroisse dans un profond repos sur son salut, cela ne le rend pas plus certain, puisque sainct Paul, qui avoit tout fait pour le sien et pour celuy de ses freres, nous a laissé des témoignages de sa crainte, quand il nous dit, dans une de ses epistres, que, quoyque sa conscience ne luy reproche rien, il ignore cependant s'il est digne d'amour ou de haine. Si V. A. E. vouloit un peu s'aider elle-mesme, la grâce et les lumieres du Sainct-Esprit viendroient à son secours, et elle verroit alors que toute la penetration de son bel esprit n'a point atteint la verité, et qu'il se trompe quand elle s'appuye sur la raison, puisqu'il n'y a de certitude que dans la foy, et que tout le reste nous trompe. Vous voyez, Madame, que je ne me rebute pas et que je ne puis m'empescher, quand j'ay l'honneur de vous escrire, de frapper tousjours quelque coup à la porte de vostre coeur, apres avoir prié Dieu avec perseverance qu'il dissipe les tenebres de vostre esprit, et qu'il ne permette pas qu'une princesse à laquelle il a communiqué tant de grâces naturelles, en puisse manquer pour assurer son salut. Je meurs de peur que les disputes sur le quietisme ne vous fournissent une response, qui ne sauroit estre solide si elle n'est pas appuyée sur la foy.

Je viens d'apprendre que V. A. E. vient de mander à madame de Maubuisson ce qui se passe à Vienne au suject de nostre chere reine. Il semble que Dieu prenne plaisir à faire eclater la protection qu'il luy donne, et qu'elle reçoit d'une maniere si chrétienne que je ne doute pas que les ennemis de sa gloire ne fussent en seureté, quand ils seroient tous sous sa main, qui, par vertu, aimeroit mieux pardonner que de vaincre et de se venger. Et je suis persuadée que les personnes qui l'ont méprisée sont punies d'une maniere que les hommes ne peuvent

faire sentir. Les secrets remords que Dieu donne à ceux qu'il n'abandonne pas sont quelquefois des supplices rigoureux qui les font rentrer en eux-mesmes et qui causent leur conversion ; car qu'est-ce que la bonté de Dieu ne fait pas pour le salut des hommes? Je veux esperer que sa puissance, qui est infinie, estendra sa misericorde sur tous ceux pour qui nostre grande reine prie en disant le *Pater*. Qu'on a de peine, Madame, à finir une lettre qui aura l'honneur de passer sous vos yeux, sans vous parler du plaisir que font celles de V. A. E. à sa soeur, et j'ose dire à madame Fagon et à moy, lorsqu'elle nous fait l'honneur de nous en faire part! Car rien, Madame, n'est plus agreable que le tour que vous donnez aux choses. Je prie Dieu que vostre bel esprit vous soit encore meilleur qu'aux autres, et qu'il aide à V. A. E. à connoistre la verité.

CXXXVIII.

L'Electrice Sophie à Mad. de Brinon.

Hanover, le 23 Decembre 1698. / 2 Janvier 1699.

Vous m'avez obligée infiniment, ma chere madame, de mesler si agreablement vostre joye parmy la nostre au suject du mariage avantageux que ma niece, la princesse de Brunswick, va faire avec le roy des Romains. Vous faites un portrait si agreable de cette princesse que, si j'estois aussi familiere avec le roy des Romains que je le suis avec vous, je luy enverrois vostre lettre pour le confirmer dans la bonne opinion qu'il a desjà conceue de sa future espouse. On dit qu'il a esté fort rejoui qu'elle eust une main tout comme la sienne, et jugez par là de la sympathie qu'ils auront ensemble.

C'est à quoy les voeux de ma chere soeur et de tout son couvent ont beaucoup contribué, surtout les vostres, qui ont le don mesme de pouvoir mieux persuader Dieu que les autres, à ce que je m'imagine; car je ne doute pas que vostre ferveur ne luy soit fort agreable et la bonne volonté que vous avez de mettre ses creatures dans le bon chemin du salut. Mais, ma chere madame, quelle raison y a-t-il que je doive plustost suivre vostre opinion que vous ne devez suivre la mienne? Puisqu'il s'agit de foy, la raison n'y a point de part: ce que vous croyez, vous ne le sçavez pas, et ce que vous ne sçavez pas, comment le pouvez-vous persuader à un autre? Ce que vous alleguez que sainct Paul dit, apres toutes ses bonnes oeuvres, qu'il ne sçait pas s'il est digne d'amour ou de haine, n'est pas un passage qui nous doive fort consoler, et fait voir qu'il a creu tout à fait la predestination, comme quand il met aussi l'exemple du potier qui a pensé rendre les gens fous à force de mediter sur cet article. Dieu mercy, je me fie à la bonté de Dieu; il ne m'est jamais venu dans l'esprit qu'il m'a creée pour me faire du mal: pourquoy l'appeler le bon Dieu, s'il nous avoit faits pour nous damner eternellement? Vous me parlerez du libre arbitre: ne dependoit-il pas de luy de nous faire de maniere que nous n'en eussions pas? Pour moy, j'ay une entiere confiance en luy, et apres avoir tasché de faire de mon mieux, je croy que, s'il eust voulu m'avoir autrement, il m'auroit faite d'une autre maniere. Ce ne sont pas les quietistes qui me scandalisent: je n'ay pas trop pris la peine de les examiner. Mais ce qui me donne une tres meschante opinion des catholiques, c'est ce qui se practique à present en France contre les gens de nostre religion, ce qui n'a rien du christianisme et fait voir que c'est une

tres meschante religion qui authorise tant de meschantes actions, la Sainct-Barthelemy, le massacre en Irlande et en Piedmont, la trahison des poudres en Angleterre pour faire sauter en l'air le roy Jacques, mon ayeul, avec tout son parlement, l'assassinat de Henry III et de Henry IV. Peut-on dire que ce sont là de bonnes oeuvres qui procedent d'une bonne foy, où il est dit que la foy n'est qu'une foy morte sans les bonnes oeuvres? Toute l'Angleterre, la Hollande et l'Allemagne sont tesmoins de cette belle religion, qui sont remplies de refugiés, dont les uns ont esté dans les prisons, aux autres on a enlevé les enfans, et les biens à tous en general. Voilà qui est bien chrestien! Combien en a-t-on faict mourir pour avoir prié Dieu et pour avoir chanté des pseaumes! Vous direz apparemment, ma chere, que ce n'est pas vous qui estes cause de tout cela; j'en suis bien persuadée, et que dans les bonnes moeurs nous sommes de mesme opinion. Ce n'est donc pas le nom de catholique ou de reformé qui nous sauvera, mais de manifester nostre foy par de bonnes oeuvres; tous ceux qui font cecy et croyent aux articles de la foy seront apparemment agreables à Dieu. Tout ce qui me vient de vous me l'est aussi et j'en suis la plus reconnoissante du monde. Sophie, Electrice.

CXXXIX.

Leibniz à Madame de Brinon.

Hanovre, ce $\frac{\text{23 Decembre 1698.}}{\text{2 Janvier 1699.}}$

Madame. De peur d'estre importun, j'ay differé de vous escrire jusqu'au temps où c'est une espece de devoir.

C'en est un de faire les souhaicts de la nouvelle année; mais je vous supplie de croire que, lorsque je m'en acquitte maintenant, je ne donne rien à la coustume, et tout à l'inclination que j'ay pour les personnes vertueuses et capables de faire du bien dans le monde, dont la conservation me tient au coeur plus que tout le reste de ce qui est hors de nous. Jugez par là, Madame, si je ne souhaite la vostre encore pour de longues années; quand vous ne feriez que contribuer à la satisfaction de deux royales soeurs, dont l'une est pres de vous et dont j'ay l'honneur d'approcher de l'autre: royales, dis-je, moins par leur naissance que par les veritables qualités, et dont la longue vie fera la joye de la mienne.

Madame l'Electrice a leu avec la plus grande satisfaction du monde la lettre que vous luy avez escrite pour vous resjouir avec elle sur la nouvelle de la declaration du mariage de la future reine des Romains. Pour moy, j'ay plus faict; car il y a des endroicts qui m'ont tellement pleu que je les ay envoyés à Vienne.

Ce que vous dites de madame de Maubuisson est aussi grand que veritable; mais, quoyque je m'interesse dans la gloire que la saincte vie de cette princesse luy donnera chez la posterité apres sa mort, autant que pourroit faire un homme qui auroit l'honneur d'estre à la maison palatine, je ne voudrois pas que ses mortifications trop grandes nous la fissent perdre un moment plus tost pour cela.

Quant au poinct qui fait vostre contestation avec madame l'Electrice, je ne sçaurois dissimuler qu'il me semble qu'elle vous a admirablement bien respondu: de sorte qu'ayant eu l'honneur de survenir quand elle estoit sur le poinct de faire cacheter sa lettre, je la suppliay de m'en accorder une copie

auparavant. Vous voyez bien, Madame, qu'aupres des personnes esclairées il n'y a rien à faire sans bonnes preuves. Bien loin que ce soit une bonne action devant Dieu que de se rendre sans cela sous pretexte de foy, c'est une faute devant Dieu et devant les hommes.

Il n'y a rien de si beau que vos exhortations, supposé qu'elles soyent appuyées sur un fondement solide. C'est dommage que vous ne parliez ainsi pour la verité. Je vous plains, Madame, et je plains encore l'Eglise de ce que nous n'avons pas de nostre costé bon nombre de personnes qui vous ressemblent. C'est une punition de Dieu que l'erreur a tant d'avantages, et entre autres, que nous n'avons pas un aussi grand theologien que M. de Meaux. Je ne sçay si c'est un bien ou si c'est un mal qu'il s'attache depuis quelques années à redresser les excés de mystiques : cela depend de la science moyenne. S'il estoit destiné sans cela à se dechaisner contre la doctrine epurée des nostres, c'est un bien que Dieu l'en ait detourné. Mais, s'il avoit continué, sans madame de Guyon, de travailler aux voyes de pacification comme il l'avoit si bien commencé par sa communication avec M. l'abbé de Lokkum, dont j'estois l'entremetteur, c'est un mal qu'il ait quitté la partie; car il la quitta tout d'un coup sans vouloir dire ny ouy ny non sur des questions où il s'estoit engagé de nous faire entendre son sentiment. M. Pellisson l'auroit peut-estre detourné de cette rupture, mais l'incomparable Pellisson n'estoit plus. Je vous laisse penser quel mauvais effect cela a fait, et quel jugement en ont fait ces personnes fort relevées qui ne connoissoient pas autant que moy la merveilleuse penetration aussi bien que la droiture de ce grand prelat: au lieu que, s'il avoit continué comme il avoit commencé, je

puis asseurer en conscience que je crois qu'il auroit pu faire plus de fruict pour la reunion des esprits, que je n'ose dire.

Je ne sçay comment je suis tombé insensiblement sur cette plainte. Il est vray qu'elle me vient assez naturellement en vous escrivant; car c'est vous, Madame, qui estiez cause d'un commerce qui pouvoit faire tant de fruict. Vous nous aviez donné celuy de M. Pellisson, qui avoit attiré la communication avec M. de Meaux; mais le temps n'estoit pas encore venu. Dieu sçaura trouver le sien. Cependant nous avons icy la consolation de n'avoir rien omis de ce qui estoit de nostre devoir, et qu'on ne nous sçauroit plus reprocher le schisme sans la derniere injustice.

Je suis avec zele, Madame, vostre tres humble et tres obëissant serviteur.

CXL.

Leibniz à G. Burnet, évêque de Salisbury.

(Sans date.)

Mylord. Je n'ay point voulu laisser passer l'année sans satisfaire à mon devoir. Monsieur Cresset, Envoyé du Roy, sçait qu'il y a longtemps que je medite de vous escrire d'une matiere de consequence, qui est naturellement de vostre jurisdiction, et dont je puis parler maintenant avec plus de fondement. Il y a quelque temps que la Cour de Brandebourg prend fort à coeur l'union des protestans, et on a commencé là-dessus à Berlin une negotiation secrete avec

nos Theologiens, dont je suis l'entremetteur, en ayant même donné l'ouverture. On est allé bien avant, mais on veut que rien n'éclate avant qu'on ait preparé les esprits, et qu'on ait gagné et mis en bon train quelques uns des principaux Docteurs de la Confession d'Augsbourg; autrement si la mine estoit eventée, il y auroit bientost des opposans parmy ces Messieurs là, où il y en a qui sont d'un genre dont on peut dire: *genus irritabile vatum*. Et quand ils se sont declarés publiquement contre quelque chose, on a de la peine à les faire revenir. Cette circomspection aussi a esté d'autant plus necessaire à present qu'il y a des personnes à la Cour Electorale de Saxe, qui seroient bien aises de leur lacher bride, et même de les animer, pour favoriser le parti Romain. Or les Theologiens de Bronsvic sont les plus propres à estre mediateurs, parce qu'ils se sont declarés, malgré les Saxons, depuis longtemps, qu'ils ne condamnent point la doctrine des Reformés. Mais il s'agit de faire que cette doctrine soit si bien éclaircie qu'on puisse satisfaire encor les Rigoureux à l'égard du plus essentiel: et c'est à quoy on travaille avec un tel succés que je m'en promets beaucoup, si Dieu y donne sa benediction, d'autant plus que les plus entestés peuvent comprendre maintenant combien l'union des protestans est necessaire pour leur conservation.

On n'a pas encor porté l'affaire à ces rigides, et on a quelque pensée à Berlin même que ce qui ne seroit appuyé que de la seule Cour de Brandebourg, ne seroit pas si bien receu en Suede et en quelques endroits de l'Allemagne, que ce qui seroit en même temps recommandé par le Roy de la GrandeBretagne, d'autant plus que les Theologiens de l'Eglise Anglicane passent pour les plus moderés des Reformés, et

pour les plus approchans des nostres. Et Davenant, vostre predecesseur Hall et autres sçavans Evêques et plusieurs docteurs celebres de vostre Isle, se sont expliqués d'une maniere qui donne de grandes esperances. Lorsque le Roy a esté à Zell, M. Cresset en a touché quelque chose à Sa Majesté qui l'a fort approuvé et voulu qu'il en parlât plus amplement avec Mylord Portland, à qui j'ay eu l'honneur de faire aussi la reverence; mais comme c'estoit la veille du depart du Roy, où M. le Comte de Portland estoit accablé, on n'a pû entrer dans aucun detail. Aussi n'auroit-il point servi, puisqu'aussi bien il falloit remettre la chose aux correspondances. Il est temps de reprendre l'affaire en main et d'y penser serieusement; car je crois que si jamais il y a eu quelque apparence de succés, c'est maintenant qu'on a sujet d'en esperer.

Ce fut déja l'an 1631 qu'on tint une conference à Leipzic entre des Theologiens de Saxe et quelques autres de Brandebourg et de Hesse, qui donna de grandes esperances, et fut le fondement des negotiations de Duraeus vostre compatriote. C'estoit parce qu'alors le danger estoit grand et general pour les protestans. Mais les Saxons en estant sortis par la paix de Prague, et puis le peril paroissant passé par la paix de Westfalie, on quitta ces bonnes pensées, et les Theologiens continuerent à se dechaisner les uns contre les autres plus que jamais.

Maintenant le peril recommence et devient aussi grand qu'il a jamais esté. C'est un mal tres grand, mais il faut tacher d'en tirer un bien qui seroit de faciliter la concorde des nostres. La Clause du 4^{me} article du traité de Ryswyck est une pomme de discorde dans l'Empire, les Romanistes esperans d'estre soutenus par la France, luy donnent des

explications outrées, et en usent d'une maniere si estrange qu'il y a lieu de craindre que, s'ils continuent ainsi, il n'y aura bientost plus de protestant au-delà du Rhin, excepté peutestre dans le pays de Deux-ponts qui appartient à la Suede, que la France fait semblant de menager encor un peu. Toutes les relations de Ratisbonne ne parlent presque que de cette matiere.

Ainsi il paroist qu'il est de raison maintenant de remettre les conseils pacifiques sur le tapis, lorsque la necessité semble y devoir porter tous les protestans; mais il le faudroit faire d'une maniere qui n'allarme pas encor trop les Romanistes dans la situation presente des esprits à Vienne et à Versailles. Je m'imagine donc qu'il suffiroit que le Roy prist l'affaire à coeur, et y commist un petit membre de personnes choisies du clergé et de son conseil, comme en vous joignant, Mylord, à Monsieur le primat d'Angleterre, avec Mylord Portland.

Un tel fondement estant posé, on penseroit aux voyes les plus propres pour l'execution de ces bons desseins. Et cependant nos preparatifs seront prests icy, comme en effect il y manque bien peu.

[*Si*[1]) *le present Parlement suppleoit au defaut du precedent et achevant de regler la succession en tout cas, donnoit l'exclusion d'une maniere bien claire non seulement à ceux qui sont papistes, mais encor à ceux qui sont nés ou ont esté et elevés dans cette religion pour eviter les supercheries d'un changement simulé, il asseureroit la religion protestante en Angleterre, et par consequent en Europe, autant qu'on le peut. Ce qui seroit d'un grand poids pour*

1) Haec inclusa inter [] omisi. L.

remettre les esprits encor en deçà de la mer abbattus et presque relachés par les grandes apprehensions d'un avenir facheux, et acheveroit de les attacher à l'Angleterre pour la seureté et conservation commune: Si le dessein qu'on avoit de menager le duc de Savoye a contribué à surseoir auparavant cette declaration, son comportement present doit estre maintenant plustost une raison et un motif plausible pour faire tout le contraire. Je ne vous parlerois point, Mylord, de cette matiere, si le Roy n'avoit eu la bonté d'en parler luy-même à Zell à Mad. l'Electrice de Bronsvic, et de luy dire qu'il avoit dessein de regler ce point en sa faveur et des siens, ce que j'ose bien vous dire, Mylord, sçachant vostre affection pour elle et sa famille, et vostre zele pour la religion connu de tout le monde. Si le Roy ne fait peutestre pas encor paroistre son dessein en public, c'est que la profonde prudence de Sa M[té] *sçaura trouver les voyes les plus propres. Il faut quelques fois faire semblant de ne point penser à ce qu'on a dans l'esprit. Il y a des gens dont la jalousie va à prendre tousjours le contrepied. Ainsi s'il y avoit moyen d'engager adroitement quelques personnes accreditées de la maison des communes à prendre feu d'eux-mêmes sur cette matiere de la seureté de la religion, qui touche en effect la nation autant que quoyque ce soit, et à supplier le Roy d'y concourir, on seroit encor plus asseuré de reussir. Et peutestre que c'est la pensée de ce grand Monarque, dont on sçait bien que toutes les paroles sont pesées et reelles, et qu'il n'auroit eu garde d'en parler, s'il n'avoit intention d'y travailler.*]

La lettre que vous aviés écrite, Mylord, à Mad. l'Electrice sur un sujet triste de vostre costé, luy a paru si belle, qu'elle en a receu du soulagement de sa propre douleur. Je crois qu'elle vous le témoignera elle-même dans l'occasion. Pour

moy je prie Dieu de vous consoler et reparer vostre malheur par de grands sujets de joye et de contentement pour cette année, où nous allons entrer, et pour une grande suite d'autres pareilles, toutes comblées de satisfaction, afin que vous soyés encor l'ornement d'une grande partie du siecle suivant et en estat de contribuer au bien de l'Eglise. Et je suis etc.

P. S. J'ay repondu en françois à vostre belle lettre latine, jugeant qu'il pourroit arriver, Mylord, que vous voulussiés en monstrer ou communiquer quelque endroit. J'entends passablement l'Anglois, pour pouvoir recevoir vos ordres encor en cette langue. — Les Moscovites ont obtenu la liberté d'avoir une Eglise du rite Grec à Pekin, ce qui me fait croire qu'il seroit aisé aux protestans d'en faire autant un jour. Deux ou trois excellens hommes peuvent faire quelquesfois, avec peu de frais, plus que d'autres des millions mal employés, surtout aupres d'une nation telle que la Chinoise. J'apprends qu'on a fait une tres louable fondation en Angleterre pour entretenir et instruire de jeunes Grecs dans la religion repurgée. Quand on fait le sien, Dieu ne manque pas d'y donner sa benediction. Et en tout cas on n'a rien à se reprocher.

CXLI.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Ce 3. Janvier 1699.

Madame. Je prie Dieu de donner à V. A. E. pour cette nouvelle année et pour un grand nombre d'autres tout ce

qui est capable de La consoler des malheurs passés, et de La nous conserver longtemps en parfaite santé et dans un contentement digne de la grandeur de son ame.

Voicy, Madame, une piece d'importance qui y pourra contribuer. Car elle peut faire rire. Et rien ne sert d'avantage à la santé. Cette rareté me vient de Paris dans un paquet que Mad. la comtesse de Plate avoit receu parmy autres choses. Si je puis presenter souvent de telles étrennes en sorte que V. A. E. soit tousjours en humeur d'en rire, je seray au comble de mes voeux, estant avec devotion etc.

La piece est: *les moines,* comedie en Musique, imprimée à Paris en 8⁰ 1697. On y a mis: à Cologne chez Pierre Marteau.

CXLII. 1.

Leibniz à la duchesse Eleonore de Br. L., à Celle.

Hanover le 3 Janvier 1699.

C'est la premiere fois que je prends la liberté de marquer à V. A. S. mes souhaits que la coûtume autorise à l'entrée de la nouvelle année, et que mon coeur peut justifier plus que la coûtume, en priant Dieu de donner à V. A. S. et à Monseigneur le Duc une parfaite santé et toute sorte de prosperités pour cette année et pour une grande suite d'autres. Je ne veux point m'emanciper pour cela d'écrire à MSgr. le duc, mais j'espere que V. A. S. ayant la bonté qu'elle a pour moy, voudra bien luy toucher quelque chose de la

sincerité de mon zele dans l'occasion, et qu'elle voudra aussi me pardonner cette hardiesse de luy écrire et de parler d'un sujet où mes voeux prennent beaucoup de part. S'ils ont lieu, Madame, et si les ouvertures que V. A. S. a faites en disposant le Roy de la Grande Bretagne à se declarer aussi favorablement qu'il a fait à Zell, sont suivies, on aura moins sujet icy de porter envie au prince Electoral de Baviere declaré, à ce qu'on dit, successeur du Roy d'Espagne. Car l'un ou l'autre des petits enfans de V. A. S. et de MSgr. le duc devront porter la couronne d'Angleterre. Il me semble que l'apparence de l'un ou de l'autre de ces evenemens si glorieux doit donner de la joye à V. A. S. Mais j'espere qu'on tiendra sur pied une negotiation qui a de si bons fondemens; car le Roy a dit positivement à Madame l'Electrice qu'il establiroit le droit de la succession pour sa posterité, et il me semble aussi qu'il a esté extremement content et du prince Electoral et de la princesse, et qu'il s'est expliqué comme on a pû souhaiter touchant la negotiation d'un mariage entre la princesse et le duc de Glocester, et quoyque ce prince soit encore fort jeune, je ne doute point qu'on n'aye soin de profiter de la parole et de la disposition du Roy pour battre le fer pendant qu'il est chaud, et pour faire au moins ce qui se peut à l'égard de l'un et de l'autre point, outre que le temps s'ecoulera insensiblement et plus tost qu'on ne pense. Je souhaitte de tout mon coeur que Dieu donne du succés à de si bons desseins où V. A. S. a tant de part, et je suis avec devotion, Madame, de V. A. S. etc.

2.

La duchesse Eleonore de Br. L. à Leibniz.

Zell le 10 Janvier 1699.

Je vous remercie, Monsieur, des bons souhaits que vous nous faites, à Monsieur le duc et à moy, au sujet de la nouvelle année, et je suis bien aise que vous m'assurez que le coeur y a plus de part que la coustume. Je ne perds point d'occasion de parler à Monsieur le duc de vostre zele pour luy et pour les siens. Je voudrois pouvoir vous rendre de plus grands services afin de vous marquer que je suis de vos amies et que je vous estime fort.

Eleonore duchesse de Bronsvic-Lunebourg.

P. S. Je ne répons pas au dernier article de votre lettre, il faut se voir pour parler sur cela.

(Leibniz y a ajouté les lignes suivantes:)

C'estoit touchant le mariage futur du duc de Glocester avec la princesse d'Hanover dont j'avois suggeré la proposition à Madame la duchesse de Zell, qui en a parlé au Roy lorsqu'il estoit à Zell en 1698. Et le Roy a temoigné d'y vouloir contribuer volontiers, aussi bien qu'à l'établissement du droit de succession de Mad. l'Electrice et de sa posterité, dont il parla luy-même à Mad. l'Electrice, et fit des avances tres considerables apres ce que Mad. la duchesse luy en avoit dit.

CXLIII.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Hanover ce 4/14 Janvier 1699.

Madame. Il semble que le siecle qui vient sera un siecle de disputes, puisque son approche seule fait déja disputer le monde. Mais j'espere que ce seront des disputes innocentes, si on en doit juger par la premiere qu'il fait naistre, pour sçavoir quand il commence. Car quelque partagée que soit la cour de France là-dessus, suivant ce qu'on mande à V. A. E., il n'y aura point de guerre entre le Roy et Monsieur Fagon chefs des deux partis. Plût à Dieu que les contestations sur les choses qui regardent ce qui est appellé le siecle futur dans le *credo*, c'est à dire la vie future, n'eussent pas esté plus sanglantes. Les Histoires de M. de Thou et autres du siecle passé seroient moins remplies d'evenemens tragiques. Dieu en preserve nostre siecle prochain: tout prend le train pour le rendre pacifique. Apres la paix de l'Europe, on la va faire avec l'Asie. Nous dirons bientost UBJQVE PAX (paix partout), comme il se trouve dans la Medaille Romaine venue d'Allemagne au Cabinet du Roy, qui a fait naistre depuis peu une guerre semblable à la presente entre les sçavans, où M. de Spanheim et le pere Hardouin Jesuite sont chefs de party.

Il faut que j'en fasse le recit en passant à V. A. E., puisque nous en avons le loisir, le siecle suivant pouvant encor attendre un peu. Il y a quelque chose de bizarre dans cette medaille. On y voit la teste de l'Empereur Gallienus, et cependant la Legende porte le nom Feminin d'une certaine Galliene. L'Empereur Julien surnommé l'Apostat,

dans la Satire qu'il a faite contre la pluspart de ses Predecesseurs, ayant introduit Gallienus habillé en femme, Mons. de Spanheim y remarque fort à propos, sans pourtant s'expliquer decisivement, que cette medaille y paroist avoir du rapport, et qu'on pourroit croire que les ennemis de ce Prince, dont il en avoit beaucoup, puisque presque tout l'Empire se revolta contre luy, pendant qu'il demeuroit dans une indolente mollesse, l'avoient fait battre pour se mocquer de luy, en l'appellant par derision *Madame Galliene,* et mettant de plus au revers qu'il y avoit paix partout, au lieu que tout estoit plein de guerres et de desordres. Le pere Hardouin ne croyant point que les Romains ayent esté d'assez bonne humeur pour rire et pour mettre des contreverités dans leurs medailles, veut qu'il y a une double faute d'orthographe, et que cette *paix partout* peut y avoir esté mise dans quelque petit intervalle des troubles. Il s'est trouvé encor un tiers party. L'Abbé Vallemont homme de sçavoir, qui a si bien plaidé pour la baguette devinatoire que la pluspart des Lecteurs ont esté fachez que Jaques Aymar l'a abandonné au besoin, applique la medaille à une certaine Galliene parente de l'Empereur de ce nom, et M. Oudinet qui garde les Medailles du Roy, luy a fourni l'exemple de Faustine nommée dans la Legende, pendant que la figure de la medaille fait voir la teste de Marc Aurele son mari. Le mal est que M. Vallemont croit que, cette parente ayant rendu un grand service à l'Empereur son cousin germain, il a fait battre la medaille par reconnoissance: au lieu qu'il se trouve par les paroles de l'ancien Historien qu'elle a esté rebelle elle-même: ainsi il faudroit qu'elle eût esté honnorée auparavant de cette medaille, s'il est vray qu'elle luy appartient.

Mais de la guerre du cabinet [j'entends le cabinet des medailles] revenons à la guerre de la cour, sur le vray commencement du dix-huitieme siecle. Pourquoy dix-huitieme? me dira peutestre V. A. E. N'écrirons-nous pas bientost dix-sept cent? — Je reponds, Madame, que pour nommer un siecle, il faut augmenter son nombre, par exemple, quand on écrivoit cent et tant apres la naissance de nostre Seigneur, c'estoit le second siecle, deux cent et tant estoit le troisieme, et ainsi des autres.

Mais au fait, au fait! comme crioit le juge dans la Comedie. Commençons par la conclusion, et decidons sans marchander. Apres cela nous chercherons si nous avons raison. C'est la mode dans le grand monde de ne pas attendre apres la Raison: elle suivra si bon luy semble. Puisqu'il faut donc que je dise mon sentiment pour obëir à l'ordre que Madame me donne, je dois avouer que je suis faché de ne pouvoir estre du party de M. Fagon. J'aurois l'honneur de combattre sous luy contre le plus grand des Rois. Et de plus, ce n'est pas peu de chose d'avoir Mons. Fagon favorable, qui tient sous son Empire les trois Royaumes de toute la Nature, sçavoir le Royaume Animal, le Vegetable, et le Mineral. Aussi crois-je qu'il est le premier des premiers Medecins de France qui ait étendu son pouvoir jusques dans toutes les provinces de ces Royaumes. — Quoy qu'il en soit, comme la question n'est pas de physique, on peut se hazarder d'estre d'un autre sentiment que luy.

Je viens à mes raisons, mais je n'en veux choisir que deux principales dont l'une est Mathematique, l'autre Ecclesiastique. Voilà sans doute de grands mots: mais V. A. E. en va juger. La raison de Mathematique n'est pas des

plus profondes. Il suffit de pouvoir compter nombre dixaines, centaines. Dans la premiere dixaine des années par exemple, n'est-il pas vray que les ans doivent estre comptés ainsi?

1. 2. 3 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10.

De sorte que le dixieme finit la dixaine; autrement il faudroit compter:

0, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9;

ce qui ne se peut, car l'année qui devroit répondre au zero ou 0, est nulle de toute nullité. De même donc l'an centieme finit la premiere centaine ou le premier siecle, le deuxcentieme finit le second siecle, et enfin tout de même l'an 1700 finit le dix-septieme siecle qui est le nostre, et par consequent l'an 1701 commence le dix-huitieme. Si quelqu'un veut compter autrement, il faut qu'il marque la premiere année de nostre Seigneur par zero ou rien, et la seconde par un, et ainsi de suite.

La Raison Ecclesiastique est celle de l'autorité. Rapportons-nous, s'il nous plaist, au jugement du Cardinal Baronius, tres grand Clerc, Annaliste de l'Eglise Romaine, et par consequent juge competent pour juger des ans et des siecles. Ce sçavant Cardinal finit tousjours le siecle par 100 dans son Histoire, et le commence par 101. Quoyqu'il ait esté pere de l'oratoire, nous pourrons pourtant luy donner un Jesuite pour compagnon. Ce sera le pere Labbé Jesuite François, fort versé dans la recherche des temps. On trouvera qu'il compte les siecles comme le Cardinal, quoyqu'il s'ecarte souvent de luy en autre chose. Spondé Evêque de Pamiers qui l'a abregé et continué, en use de même, sans parler de beaucoup d'autres.

Je n'en diray point d'avantage presentement, car il y a déja quelque temps que j'ay vû nostre question examinée

dans je ne sçay quel journal. Il me semble qu'on y prononçoit comme je fais. Mais je ne me souviens point des raisons, et je n'ay point le temps de chercher l'endroit. Car V. A. E. voit que tout cecy n'est qu'un impromtu. On le reconnoistra bien sans que je le dise. Mais la promtitude de l'obëissance excusera les manquemens de la recherche.

Cependant il est tousjours vray que le grand Jubilé se celebre dans la centieme année, et que ce sera l'année qui vient immediatement apres celle où nous venons d'entrer, qu'on se trouvera à Rome en foule, qu'on y verra ouvrir la sainte porte, et qu'on aura droit de crier, comme on faisoit aux jeux seculaires de l'ancienne Rome: „venés voir ce que pas un de nous n'a vû, et que pas un de nous ne verra plus!“ — Mais cela ne prouve rien ny pour le commencement ny pour la fin du siecle.

Avant que de finir, je rendray justice à nos Adversaires, et j'avoueray que moy-même lorsque je n'avois pas encor examiné la question, je supposois comme une chose hors de doute, que le siecle devoit commencer par 1700. Et un homme plus versé que moy en ces matieres, a fait de même. C'est le pere Petau Jesuite celebre de France, grand rechercheur des temps, sur lesquels il a fait de grands ouvrages; et cependant dans la seconde partie de son *Rationarium temporum,* au chapitre des années sabbatiques (pag. 114 de l'edition 1641 chez Ceramoisi) il dit positivement que l'an 1599 a precedé immediatement le commencement de nostre siecle, qui seroit tombé par consequent dans l'an 1600. Cela soit dit pour mieux faire la paix avec la partie adverse.

Oserois-je bien proposer une autre question sçavoir: qui doit estre le juge de celle-cy? Ira-t-on à Rome pour

cela, ou à l'observatoire, ou à la Sorbonne, ou chez Messieurs de l'Academie Françoise, ou au palais, ou demeurera-t-on à la cour? Ou dira-t-on plustost, qu'il n'y a point de juge et qu'il sera permis de disputer là-dessus, jusqu'au dernier Jubilé?

Comme les philosophes ont disputé depuis tant de siecles si le moment dans lequel on meurt, appartient à la vie, ou à la mort, ou à toutes les deux, ou à pas une de deux.

Cependant il faudroit tacher de faire la paix. On pourroit trouver des accommodemens. Personne pourroit mieux moyenner cette paix que V. A. E. avec Madame, d'autant que S. A. Royale n'a pas encor condamné nos adversaires. C'est dommage que le different ne regarde point quelque couronne ou estat; car en ce cas il vous sieroit admirablement bien de faire les mediatrices. Il faut pourtant que je touche à cette occasion une autre contestation survenue depuis peu. C'est qu'il y a des gens qui pretendent qu'aujourdhuy les femmes des Mediateurs estant appellées Mediatrices, ce nom ne convient plus à celles qui exercent elles-mêmes la mediation en chef, et qu'ainsi V. A. E. pourroit estre appellée Mediateur avec autant de droit que vostre bonne amie la Republique de Venise. Car ces Messieurs soutiennent qu'il faut dire que cette Republique a esté Mediateur de la paix de Westfalie, et non pas Mediatrice. Et suivant eux la Mareschalle de Guebriant, revestue du caractere en conduisant autresfois une Reine en Pologne, devoit estre appellée aujourd'huy Ambassadeur et non pas Ambassadrice, depuis que ce mot est affecté (quoyque par abus) aux femmes des Ambassadeurs. Pour moy je balance un peu, surtout quand je considere qu'on appelle Reines

non seulement celles qui portent la Couronne à cause de leurs maris, mais encor celles qui regnent d'elles-mêmes. *Et Rex Elisabet* n'a esté dit que dans un vers piquant fait contre son successeur. Quoyqu'il en soit on peut esquiver la dispute en disant, comme il est vray, que vous seriés toutes deux tres propres à la plus importante Mediation du monde. Quand toute la terre seroit en rumeur, vous n'auriés qu'à paroistre pour imposer silence Si pour le prix de cette peine le siecle prochain interessé dans la dispute, et plus interessé pour la gloire à vous garder longtemps, faisoit en cela ce qui seroit à souhaitter, vous le survivriés tout à fait, et vous pourriés même lire son Histoire. Je prie Dieu que vous y penetriés au moins bien avant, en bonne santé et dans la joye, et je suis etc.

CXLIV.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Hanover ce 20 Février 1699.

Madame. Les bontés de V. A. E. attirent encore celles de Madame, à qui je suis ravi que ce que j'avois escrit sur le commencement du siecle n'a point desplû, et que je me sois rencontré avec la Sorbonne et l'Academie françoise.

J'apprends que l'Academie royale des sciences aura deux sortes de membres: les uns seront assidus, et auront chacun cinq cents escus; les autres seront libres et honoraires. Ainsi je ne doute point que je ne doive estre compris sous les derniers, ne pouvant pas estre sur les lieux. Il est

vray qu'autresfois on donnoit des gages plus considerables, et mesme aux absens, comme feu M. Huygens, qui avoit deux mille escus de pension. Mais comme on a fait à present un certain reglement, il n'y a point d'apparence de pretendre quelque chose de singulier; cela mesme pourroit faire du tort à ma reputation, si j'affectois des choses deraisonnables. Cependant, puisque V. A. E. a eu la bonté d'en escrire un mot à Madame, et qu'Elle croit que S. A. R. voudra bien avoir celle d'en toucher un mot à M. de Pontchartrain, je crois que cela pourroit se borner à dire que Madame, ayant appris que le Roy m'avoit nommé pour estre de l'Academie, en est bien aise et voudroit bien sçavoir ce que c'est, tesmoignant au reste à M. de Pontchartrain que ce qui seroit à mon avantage ne luy desplairoit pas. — Je suis etc.

CXLV.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

(Sans date.)

Madame. Quoyqu'il estoit plus que temps de disner quand je retournois de Herrenhausen à Hanover, je n'ay pas laissé de faire aller ma chaise assés lentement, pour pouvoir lire toute la lettre attribuée à Hippocrate que Madame a envoyée à V. A. E. Car j'ay trouvé d'abord que cette piece est meilleure que je n'avois crû, en ne regardant que son titre. Elle m'a mesme paru profonde, ce qui n'est pas le caractere ordinaire des pieces du temps.

Il n'y a point de doute que ce ne soit une fiction; et c'est ce qui m'avoit prevenu contre elle. Car je ne voyois nulle apparence de faire parler Hippocrate du Legislateur des Hebreux. Mais je voy que c'est à Democrite qu'on attribue ce discours rapporté par Hippocrate, en quoy il y a plus de vraysemblance. Car on convient que ce grand philosophe a poussé ses voyages jusqu'au Levant. On trouve encor une autre circonstance remarquable que l'auteur de la lettre pouvoit faire valoir. C'est qu'au rapport de Pline, Democrite a crû que nous ressusciterions, quoyque cela paroisse peu convenable à l'hypothese des Atomes de la maniere qu'on la prend ordinairement. Si Pline dit vray, et s'il a voulu parler du grand Democrite, comme il y a de l'apparence, il faut avouer qu'on ne connoist pas trop bien ce philosophe.

La lettre le fait parler quelques fois d'une maniere qui sent le Comte de Gabalis et feu Monsieur Helmont nostre bon ami, mais on ne doit pas dire pour cela que l'auteur y a voulu insinuer adroitement ses propres sentimens. Car il est permis d'attribuer à un ancien ce qu'un moderne n'oseroit avouer, et mesme n'approuveroit pas. C'est pourquoy je ne luy impute pas non plus d'avoir crû que toutes les creatures seront aneanties un jour, et que l'univers, Dieu seul excepté, retournera dans le neant, et autres opinions qui ne me paroissent gueres soutenables, ny en public ny en particulier. Je ne veux pas relever non plus ce qu'il dit en quelque endroit contre la diversité des religions qu'il regarde comme la plus pernicieuse chose du monde dans un Estat; en quoy il exprime plustost le goust de son siecle et de son pays que l'opinion des anciens dont il emprunte le nom. Je diray seulement qu'il me paroist plus fort en parlant des

religions, surtout de celles des Orientaux, qu'en traitant de la nature. C'est cependant ce qui auroit esté d'avantage du caractere de Democrite qui parle, et d'Hippocrate qui l'écoute. Democrite ne mettoit pas la terre dans le centre de l'univers, comme on fait icy. Car l'univers luy estoit infini. Il ne connoissoit point deux mondes, l'un sans corruption, et l'autre dans une revolution perpetuelle de la destruction à la reparation. Et cette retractation qu'on luy attribue icy de son opinion de l'origine des choses qu'il faisoit venir d'un concours, ne doit pas estre portée trop loin n'y à trop de spiritualité: autrement on ne garde point la vraysemblance.

L'auteur ne dit pas mal que les Hebreux ont puisé chez les Chaldeens; en effect Abraham estoit sorti d'Ur en Chaldée. Adam mesme avec le Paradis est placé dans la Chaldée par Moïse, et les colonies repandues dans le monde sont attribuées aux dissensions de ceux qui travailloient au grand bastiment de Babylone. Mais je ne sçay d'où l'auteur a pris ce qu'il dit de leur maniere d'adorer l'eternel par la prononciation d'une lettre, comme aussi de leur doctrine du reveil des choses du neant, et de leur reduction au neant, de leur distinction des jours de la semaine qu'ils employoient: le premier à la consideration du monde, le second aux planetes, le troisieme aux elemens, le quatrieme à la terre, le cinquieme aux eaux, le sixieme aux animaux, le septieme à l'homme. Car cela ne se rapporte pas tout à fait à ce que la Genese raconte des objets des six jours de la creation.

L'auteur venant aux Hebreux, admire avec raison qu'une seule famille qui est celle d'Abraham, s'est distinguée par un devouement à l'Eternel, et que par une eminente sagesse et prudence raffinée, elle a fixé ces sentimens dans sa posterité, qui est devenue une nation considerable. L'auteur donne

surtout un beau caractere du legislateur des Hebreux. Il remarque que cette nation connoissoit Dieu dans une idée plus magnifique qu'on ne faisoit partout ailleurs, tout ayant rapport à Dieu chez un Hebreu, et servant à y mener les hommes. Au lieu que les Chaldeens adoroient Dieu dans les creatures, ce qui a donné occasion à l'idololatrie dans ceux qui avoient oublié le but de leurs maistres. Il observe aussi que les Hebreux ont fixé l'origine des choses par certaines dates des temps et generalogies precises, au lieu que les Chaldeens ont laissé ces choses dans l'éloignement d'une antiquité impenetrable.

Il passe de là aux Egyptiens qu'il dit avoir voulu cacher leur imitation et les sources de leur doctrine prise des Chaldeens et Hebreux, en s'attribuant à eux-mesmes une antiquité incroyable: qu'ils ont choisi pour l'object de leur adoration la terre et les reptiles qui la couvrent. Et qu'ils pretendent comme les Chaldeens à une correspondance continuelle avec les intelligences, et à la connoissance de la Magie que les Hebreux rejettent. Il adjoute que les Egyptiens enseignent le passage des ames d'une espece à l'autre, mais que, ce changement ne se pouvant faire selon eux qu'apres une entiere destruction du cadavre, ils tachent de la reculer en les embaumant, et de donner en attendant le loisir aux ames vertueuses degagées du corps de se perfectionner à un point qui les mette au rang des intelligences, et les tire de la necessité des revolutions futures: au lieu que celles des méchans y demeurent tousjours assujetties. Ce detail de la doctrine des Egyptiens est en partie de l'invention de nostre auteur, et pourroit avoir du rapport à sa propre philosophie.

Il s'imagine assez ingenieusement que les sages des Egyptiens, ne se croyant pas dignes d'adorer Dieu directement, d'autant plus qu'il est incomprehensible, et qu'il a assez sa gloire par luy-mesme, ils ont crû l'honnorer d'avantage en adorant ce qui paroist le plus vil parmy les choses creées, marquant par là combien l'univers est divin, puisque ses parties les plus abjectes sont adorables. Il adjoute pourtant pour les blâmer, que les Hebreux qui ont esté autresfois mêlés parmy les Egyptiens semblent les avoir infectés de cette vanité avec laquelle ils s'attribuoient une excellence sur tous les autres peuples.

Apres cela l'auteur fait une digression sur la simplicité des premiers hommes, et sur l'utilité des religions en general quelles qu'elles puissent estre, pourveu qu'elles tendent à la vertu, et il adjoute que mesme l'apotheose des hommes a fait de grands effects, en leur donnant plus d'elevation d'esprit, et des sentimens plus heroïques. Ces pensées et beaucoup d'autres sont excusables dans la bouche de Democrite, et l'auteur les peut rapporter sans les adopter.

Je serois bien aise de connoistre son nom, et le lieu où il est. Il faudroit l'encourager à continuer comme il nous fait esperer, car Democrite ayant promis icy à Hippocrate de parler de trois questions ne traite encor que de la premiere.

CXLVI.

Avril 1699.

Les Anglois font grand bruit maintenant de leur liberté et disent qu'il n'y a presque qu'eux de libres dans l'Europe, et que tout le reste est sous l'esclavage des princes. Je leur ay opposé: 1) que les Barbares de l'Amerique sont encore plus libres qu'eux, et qu'une liberté excessive approche de la barbarie; 2) que la liberté de mal faire est contraire au veritable bonheur des peuples. Il me sembloit qu'ils se mocquoient tacitement de ces deux objections et que la faineantise et la licence des sauvages de l'Amerique ne leur deplaisoit pas, se souciant peu si c'est le bien du peuple pourveu qu'ils y trouvent leur satisfaction. Mais ils ont esté un peu plus touchés de ma 3me objection qu'effectivement j'estimerois les Anglois heureux en ce qu'ils n'obëissent qu'aux loix, si leurs loix estoient bonnes, mais que je trouve que, si d'autres sont esclaves des princes, comme ils parlent, eux sont esclaves de leur méchantes loix, par lesquelles il est aisé de faire perir un innocent. Et je trouve que c'est pis que d'obëir à un prince, tels que sont aujourd'huy les princes chrestiens qui ne commettent pas ordinairement des injustices, au lieu que les mauvaises loix font que l'injustice est frequente et ordinaire, et l'Angleterre en fournit des exemples journaliers; de sorte que je trouve qu'il est dangereux d'estre Anglois, ou même de vivre en Angleterre. Voyés ce qu'un Anglois nomme Mr. Carr a remarqué là-dessus dans ses voyages.

CXLVII. 1.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

le 28 Avril 1699.

Madame. Celuy qui m'a prié de luy donner cette lettre, est Mr. Hakeman qui a esté quelque temps en Angleterre et dont Mr. l'Evêque de Salisbury parle avantageusement dans celle que j'avois eu l'honneur de rendre à V. A. E. C'est celuy qui a envoyé l'Histoire d'Angleterre de Mr. Tyrrel, et qui m'a écrit quelques circonstances que j'ay monstrées. Il cherche le bonheur de se pouvoir presenter à V. A. E. Il pourra dire des particularités du duc de Glocester, et je le trouve bien informé; aussi a-t-il vu les plus habiles gens de l'Angleterre. Il dit que les Anglois faisant grande reflexion sur la personne et la posterité de V. A. E., à l'égard de la succession, s'informent soigneusement de ce qui regarde nostre cour, et que plusieurs Evêques luy ont demandé copie de l'extrait d'une lettre que je luy avois écrite, où j'avois marqué combien V. A. E. affectionnoit les Anglois, et combien Elle estoit pour la liberté raisonnable des esprits, dans l'Ecclesiastique aussi bien que dans le Civil. Mais il en pourra dire d'avantage. Je suis avec devotion etc.

2.

Extrait de l'ouvrage de M. Tyrrel.

Mr. Tyrrel, who has a great deal contributed to this my small progress, will be very much obliged to you, if you will tell me in a line or two, *how the Electress Dowager has received his book.* He is now very

busy about publishing the second volume of his history, in which he makes a very honourable mention of the Electoral family, having given a fine description of Henry the Lion in the reign of king Henry the second. I can't forbear quoting this passage of this English historian. „I shall, says he, speak no more of this duke Henry, who for the greatness of his spirit was surnamed the Lion; but that being thus deprived of his Dominions, he would never obtain restitution of them. Onely some years after the emperor restored unto him that part of his territories, containing the Dutchies of Hanover, Zell and Wolfenbuttel, the present Dukes of which are lineally descended from that duke Henry by Mathilda, daughter of Henry the second, king of England. Thus much I thought fit to insert out of a particular honour to that ancient house, which has offered the world great emperors, besides so many gallant princes, and particularly the present George Lodovic Elector of Brunsvic, who being the son of that most accomplished princess Sophia Electress Dowager, who by her near relation to the Royal blood of England hath again renewed the ancient Alliançe between that and this most illustrious family."

3.

Leibnitius ad F. A. Hackemannum, Londini degentem.

(Ex literis.)

Hanoverae 30. Decembris 1698.

Statim ubi accepi Tomum primum Historiae Anglicanae a Nobilissimo Tyrello conscriptae, detuli eum Herihusam ad Ser^{mam} Electricem Brunsvicensem, et mandata Tibi honestissimis viri verbis peregi. Jussus sum a Domina nomine ipsius pro insigni munere agere gratias et testimonium rei coram spectatae perhibere, quam acceperit laeta, quam in-

spexerit avide, quam legerit libenter. Cum novissimas Tuas accepissem, iterum non sine voluptate a me audivit, alteram partem mox sperari. Ajebat multa sibi in prima jam esse lecta, placere studium veritatis et rerum copiam et dicendi rationem. Haec illa paene totidem verbis. Certe non genere magis quam affectu tota ut sic dicam Anglicana est: si quid ex Anglia veniat, praesertim quod pertineat ad decus nationis, tum cor ipsi totum salit. Cum Regis et procerum colloquio nuper Cellis utcumque explevisset sese, dici non potest, quantum inde consolationis perceperit in recenti adhuc luctu, quanto vegetior huc redierit. Itaque jam si vires spectes, reviruisse visa est, et

— — *in decimum vestigia rettulit annum.*

Nec quicquam ei facile accidere poterit jucundius quam quod intelliget ad gloriam Regis magni, ad tranquillitatem Angliae, quae ipsi paene patria habetur, ad religionis denique purioris et ingenuo animo dignae qualis protestantium est, conservationem pertinere. Nihil enim est quod magis improbet sapientissima princeps, quam quicquid ad servitutem et sacram et civilem tendit, a qua Guilielmus utraque gentem vindicavit.

4.

Hackemannus ad Leibnitium.

Londini, 27 Febr. 1699.

Vir illustris. Cum propediem domum reverti debeam, nolo ea literis mandare quae coram exponi possunt. Illud tantum silentio praeterire nequeo, Archiepiscopum Cantuariensem, qui ipsius nomine multam Tibi

dicere salutem mihi imperavit, magni Te facere. Pransus sum heri cum illo in sede sua Archiepiscopali apud Lambeth, ubi in Tuam sanitatem duo vitra mero repleta exhausit. Locum qui agit de Serma Electrice, non ipsi tantum, sed Episcopis etiam Norwicensi, Wusteriensi, et Salisburgensi, saepius me laute tractantibus, exscribere ex literis quae ad me dedisti debui. Ad coelum evehunt sapientissimam Principem, optantque ut Princeps Electoralis aviae fulgeat regiis virtutibus. Tam sollicite in dignissimi ipsius Nepotis mores inquirunt, quasi aliquando illorum esset Rex futurus. Et cum optimis eum depinxerim coloribus, (modo tanti Principis virtutes a me satis digne depingi possint), avide eum videre cupiunt. Ad Ducem Glocestriae, qui minus firma semper utitur valetudine, Dominus Burnettus me saepe introducit.

CXLVIII. 1.

J. Th. Heinson à l'Electrice Sophie.

Aurich ce 5. May 1699.

Madame. Les bienfaits de Votre Altesse Royale ont laissé des marques de reconnoissance si evidentes dans mon souvenir que tout le monde les verra eclater aussi bien dans mes actions que dans mes discours. Les fondements de ma fortune ont été jettés sous les augustes auspices de V. A. R., c'est à Elle que j'en doy l'avancement, et c'est de V. A. R. que ma fortune attend son appuy. A mesure que les arbrisseaux accroissent, ils ont à faire d'un plus fort soutenement: et exposé que je suis à present à l'orage ou plutôt à la rage de ceux qui d'un esprit mutin tachent à bouleverser le droit de Dieu et les ordonnances ecclesiastiques, je ne sçay chercher meilleur abry que sous la Protection de V. A. R. Il est vray que la Justice de la cause me justifie assez, et que non seulement tous ceux qui se sont, par la Reformation, separés de l'Eglise Romaine, mais même les Catholiques loueront mon zele à m'estre

opposé aux assemblées privées et songes fantastiques des Pietistes dont le chancre s'est saisi des plus nobles parties de cet état: mais cette erreur ayant trouvé des defenseurs fort considerables, même de membres du Consistoire, la force survaut icy la raison. Et comme le Vice-Chancelier Aveman a, en faveur de Brenneisen (Pietiste renommé, mais cependant Conseiller du Consistoire), pris le party des Pietistes, et tenté par des paroles outrageantes et par des commandements serviles à abaisser mon autorité, je supplie tres instamment V. A. R. d'entretenir sur ce sujet en ma faveur Son Altesse Serenissime Madame nostre Auguste Duchesse (qui conjointement avec Son Altesse Monsḡr. le Prince prend, graces à Dieu, un soin tout à fait particulier pour faire extirper cette heresie) lorsque leurs Altesses s'aboucheront ensemble. La souplesse et la soumission que j'ay montrées jusqu'icy, n'ont servi qu'à rendre son esprit revêche plus fier, et encore souffriray-je tout de luy, pour montrer mon respect vers Leurs Altesses Serenissimes à qui il est cher, si je le pouvois faire, sans que l'honneur de Dieu et celuy du Ministere souffrît par ma lacheté et par ma nonchalance.

Qu'il plaise donc à V. A. R. prendre à coeur une demande aussy juste qu'humble. Loin de moy de noircir celuy qui a taché de me noircir partout, j'espere que le connoître suffit assez à ma defense. Je luy pardonne du fond de mon ame, et je porte autant d'estime pour ses grands merites que compassion de sa facheuse difficulté de moeurs, et je l'accableray volontiers à l'avenir comme auparavant de respect et de complaisance, veu qu'il se tienne dans ses bornes, et qu'il ne choque point Dieu et le ministere. Qu'il agrée à Votre Altesse Royale de juger si ma demande est juste, et si Elle la trouve telle, comme je l'espere, c'est alors que jè rëitere mes tres instantes et tres humbles prieres à V. A. R. pour porter par ses sages remontrances S. A. Sme Madame la Duchesse à me maintenir en l'autorité, convenable à l'employ dont on m'a honnoré, et sur le pié que sont traités ceux d'Hannover et d'ailleurs (dont le Reverend Abbé Molanus donnera le meilleur rapport aussy bien que du Pietisme), et de rétablir par les ordres et par les Reglements de LL. AA. SS la bonne harmonie si necessaire pour faire agir de concert le Regime Politique avec l'Ecclesiastique. — La volonté et le conseil de V. A. R. me serviront de commandement en cecy, comme en toutes

autres occasions, et me vouant à Sa Protection, je fais voeu de montrer en toutes mes actions, que je seray toute ma vie d'une soumission tres devote etc.

2.

L'Electrice Sophie à Leibniz, à Hanover.

Bruchhausen le $^{9}/_{19}$ de May 1699.

J'ay receu par Gargan la lettre de Mr. Heinson dont la matiere n'estoit pas si agreable que celle du presche que vous m'avez envoyé qu'on a leu à la table aujourd'huy. Si Mr. Heinson pouvoit prescher de mesme, je crois que ses auditeurs en seroient plus satisfaits, et qu'il n'auroit pas tant de disputes comme il semble qu'il s'attire luy-mesme. Il veut qu'on s'en rapporte aux coustumes d'Hanover, et que la Princesse consulte l'Abbé Molanus sur son sujet. Je vous prie d'adjouter à ce que vous luy avez déja dit que je trouve mauvais qu'on cite les manieres des autres pays quand on est en Ostfrise, où il faut plustost demander comme ont fait ceux qui y estoient avant luy dans la mesme charge, et que c'est de cela qu'il devoit faire son estude. S'il y a un pietiste qui le choque, il est de son devoir de le dire à son Prince et les raisons qu'il a de le blasmer, mais si le Prince en est content, il le doit estre aussi, aprés qu'il a dechargé sa conscience sur ce sujet. Je vous prie de luy mander cecy de ma part, et que les Princes Lutheriens sont les Papes de nostre Eglise auxquels il faut obëir, et que ce n'est pas à luy de citer d'autres regles. Je me promets de

votre pieté que vous le luy manderez dans des termes de l'art. La Princesse d'Ostfrise n'est pas encore arrivée. C'est pour cela que j'ay le loisir de vous faire cette lettre et de vous dire que le prêche a bien fait rire Mr. le duc de Cell. Je l'envoyeray à Madame; car je n'ay d'autre chose à luy mander d'icy. On n'a pas encore sorti de la maison. Hamerstein est allé à Osnabruc de la part de Mr. le duc pour complimenter Mr. l'Evesque. S.

CXLIX. 1.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Hanover, le 15 May 1699.

Madame. J'ay crû que le meilleur seroit d'envoyer à V. A. E. la lettre que j'ay écrite à M. Heinson, sous cachet volant. Ainsi, si elle est conforme au sentiment de V. A. E., M. Gargan la pourra fermer et envoyer en Ostfrise.

Comme le mal de Madame la duchesse princesse douairiere d'Ostfrise a esté une pleuresie, il faut esperer qu'une promte saignée y aura remedié, et qu'Elle sera maintenant hors de danger, ce que je souhaitte de tout mon coeur.

Le plaisant sermon du curé de Colignac ne se trouve pas chez nos libraires. Mais on en fera venir. Aussi ne seroit-il pas à propos qu'on le vût à Brockhausen, lorsque Monsgr. l'Evesque d'Osnabruc y sera? Il seroit plus propre à estre lû à la table de l'Archevesque de Cologne son Metropolitain qui n'est pas si serieux.

J'ay ouy dire que Monsgr. le duc Antoine Ulric a fait un voyage à la derobbée, accompagné de l'Envoyé de France. Quelques-uns disent que c'est pour Treves, Cologne, Munster, et tels autres endroits; peutestre aussi que s'il ne va pas à Dusseldorf, il passera tousjours bien prés, et tachera de raffermir ceux qui chancelent. Mais j'espere qu'il ne sera plus temps. J'ay pris le temps de dire à S. A. S. que c'est dommage qu'il se donne tant de mouvement seulement pour empêcher un avantage d'autruy. Je croy que la France en pressant l'Electeur Palatin à payer les 200 mille florins stipulés par la paix de Riswyck, nous a rendu quelque service. On sert quelques fois les gens sans y penser.

Puisque le parlement d'Angleterre est prorogé, on sçaura maintenant pour certain, si le Roy passera la mer ou non; et je ne doute point qu'on n'en ait des nouvelles ausseurées à Bruchhausen.

Je m'imagine que Monsieur d'Opdam y passera aussi, s'il part bientost pour aller en qualité d'envoyé extraordinaire des Etats moyenner un accommodement entre le Roy de Pologne et l'Electeur de Brandebourg. Je suis etc.

2.

Leibniz à Heinson, prédicateur de la cour d'Ostfrise.

Hanover le 15 May 1699.

Monsieur. Votre lettre ayant esté rendue à Madame l'Electrice, cette grande princesse m'a ordonné de vous dire:

que vous devés vous attacher plustost aux loix et coûtumes établies en Ostfrise, et à la practique raisonnable de vos predecesseurs, qu'à ce qui pourroit estre en usage à Hanover. Ainsi Mad. l'Electrice ne croit pas que vous vous puissiés rapporter à Monsieur l'Abbé de Loccum. C'est pourquoy chaque prince estant pape ou, si vous voulés, chef d'Eglise dans son pays, S. A. E. juge que le meilleur parti que vous puissiés prendre, en cas qu'il y ait quelque pietiste qui vous choque, sera de proposer vostre sentiment à vostre prince, mais d'une maniere pleine de respect et de moderation, et mesme, si cela se peut, en particulier, pour eviter toute sorte d'*Impegno*. Et apres cela si le prince est content de la personne de question, vous le devés estre aussi, ayant satisfait à vostre conscience et au devoir de vostre charge. Lorsque Madame l'Electrice me donnoit ces ordres, Elle n'avoit pas encor vû Madame la duchesse, ny sçû les circonstances du fait, non plus que le jugement de S. A. S. là-dessus qui vous doit servir de regle, tant cette princesse est sage et eclairée. Outre qu'Elle a de la bonté pour vous.

Pour moy, je ne trouve pas qu'on puisse rien dire de plus solide que ce que S. A. E. vous fait dire. Il n'y a point de Canon de l'Eglise ny decision de concile qui soit plus infaillible que la regle qu'Elle vous donne pour vostre repos. N'estant pas assés instruit du fait, je ne sçaurois entrer dans un plus grand detail. J'ay vû ce que M. Brenneisen a fait touchant le droit des princes dans les matieres Ecclesiastiques qui ne sont pas determinées par des loix superieures. Ce discours ne paroist pas venir d'un fanatique: et il semble qu'il est trop homme d'esprit pour donner dans les visions des Enthousiastes. Pour ce qui est des Assemblées de pieté selon les uns, ou de pietisme selon les autres: il y

a deux choses à considerer: l'une est si ces assemblées sont defendues par vos ordonnances ou non.

Si elles sont defendues, vous pouvés, Monsieur, soliciter Monseigneur le prince sous main d'y tenir la main, et de faire executer ces ordres. Mais si S. A. S. a des raisons pour fermer les yeux là-dessus, puisqu'en effect ces assemblées en elles-mêmes n'ont rien de contraire à la loy de Dieu, vous pourrés le dissimuler aussi. Par plus forte raison pourrés-vous dissimuler, si ces Assemblées ne sont point defendues par vos ordonnances.

L'autre chose qu'on peut considerer icy, est, sçavoir si dans ces assemblées on fait quelque chose d'impie ou d'illicite, car en ce cas il faudroit s'y opposer, quand même les assemblées de devotion seroient permises en elles-mêmes. Mais comme on ne s'y peut opposer efficacement que par le bras seculier, vous voyés bien, Monsieur, que c'est tousjours au prince qu'il faut avoir recours. Et comme il y a des maux qu'on surmonte plus aisement par le repos que par les remedes, vous voyés qu'il se peut que la prudence ordonne quelques fois au prince de dissimuler certains maux, de peur de les aigrir, ou de tomber dans de plus grands inconveniens. Les sectes (supposé que le pietisme en soit une) sont de cette nature. Elles ressemblent à un flambeau, qui s'allume d'avantage par l'agitation. Vous sçavés ce beau vers d'Ovide:

Vidi ego jactatas mota face crescere flammas,
Et vidi nullo concutiente mori.

Sans l'excommunication du pape Leon X Luther ne seroit pas allé si loin, et sans une maniere d'inquisition dont on s'avisa à Leipzic, contre certains maistres és arts qui attiroient du monde chez eux, on ne seroit point venu à ce bruit qui se fait maintenant dans nos Eglises, sous pretexte

de Pietisme. S'il estoit vray, comme vous dites, Monsieur, dans vostre lettre à Madame l'Electrice, que ce chancre s'est saisi chez vous des plus nobles parties de l'Estat, il ne seroit pas à propos de le vouloir arracher par la violence. Car voudriés-vous conseiller au prince de détruire les parties nobles de l'Estat? — Mais j'espere ou que le mal ne sera pas allé si avant, ou que le mal en luy-même ne sera pas si grand. C'est tout ce que je puis dire sans estre instruit de meilleures informations. Cependant je suis etc.

CL.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Hanover le 12 Juillet 1699.

Madame. Voicy M. le Comte de Ranzau, sujet de l'Histoire Romanesque que j'ay eu l'honneur de raconter il n'y a pas longtemps à V. A. E. C'est Madame la Duchesse de Wolfenbutel sa tante, qui l'a encouragé à se rendre aupres de V. A. E., et à implorer vostre bonté pour obtenir une Attestation dont il se puisse servir dans son procés. La genereuse inclination de V. A. E. pour la justice a fait juger qu'Elle voudroit bien rendre ce témoignage à la verité, en rapportant dans un écrit signé de sa main que la Landini autresfois femme de chambre de la Reine Christine, estant venue à Hanover avec sa fille qui chantoit dans nos Operas, Vostre Altesse Electorale l'a entendu raconter: d'avoir par ordre de la Reine assisté la princesse de Holstein Comtesse de Ranzau dans ses couches à Rome, et que cette femme de

chambre a parlé de cet accouchement comme on parle de choses certaines, sans en marquer le moindre doute. Monsieur de Jettenbrock gentilhomme de Wolfenbutel, chargé d'assister le jeune comte, souhaitte de faire sa cour avec luy.

Voicy, Madame, le crayon d'un Epi de seigle, qu'on me dit s'estre trouvé depuis peu je ne sçay si auprés de Bronsvic ou de Wolfenbutel, et que Monsgr. le duc Rudolphe Auguste a fait garder par une sentinelle, à ce qu'on m'a raconté, afin qu'on ne l'empechât point de venir à sa maturité.

Je suis bien aise d'entendre que Monseigneur le duc de Chartres est un prince qui joint aux grands talens qu'il a fait briller à la cour et dans les armées, quelque chose de bien plus que la belle curiosité, puis qu'il a luy-mesme du sçavoir et de la penetration. A mon avis, rien ne sied mieux aux princes que cette elevation d'esprit qui les fait entrer dans le fond des choses. Aussi, Dieu les ayant approchés plus prés de luy, et leur ayant donné moyen de le mieux connoistre, en les exemtant des embarras qui detournent les autres le plus souvent de la recherche de la verité, il est juste qu'ils en profitent par reconnoissance, et il est beau qu'ils s'en prevaillent par inclination, et qu'ils contribuent à tout ce qui sert à repandre la veritable lumiere encore sur les autres. Et je ne doute point, veu la presente disposition des esprits, que le genre humain n'allât bientost bien loin, si plusieurs princes imitoient le Grand Roy qui a remis depuis dans son lustre, la fameuse Academie des Sciences qu'il avoit établie. Car les modernes ayant surpassé depuis un siecle tout ce que les anciens avoient fait, je crois que nous nous surpasserions nous-mêmes en peu de temps, et rendrions l'estat du genre humain bien meilleur qu'il n'est, si nous voulions seulement, mais avec assez d'empressement,

nous servir de la grace du ciel, en faisant tous les efforts possibles pour faire des découvertes, dans la nature et dans les arts. Je voudrois même qu'on le fît par un principe de pieté, laquelle seroit le fruit d'une science bien entendue, bien loin d'y estre contraire, et qu'on considerât la belle sentence d'un payen qui dit qu'on ne pourroit chanter un plus bel hymne à la divinité qu'en publiant les artifices surprenans de la nature. Aussi trouve-t-on que les psaumes de David, et les autres hymnes des anciens Hebreux sont tous remplis des marques de l'admiration des ouvrages de Dieu dans la nature: et que les anciens prestres et Mages estoient les plus grands philosophes et naturalistes. Et il est asseuré que, plus on connoist les grandes Actions de celuy qu'on loue, plus on est capable de le bien louer et de l'aimer et honorer sans deguisement et sans flatterie. Autrement c'est comme si quelqu'un qui ne connoist pas la vie d'un grand prince, en vouloit faire le panegyrique, ce qu'il fera plustost en flatteur qu'en homme penetré des verités qu'il debite. Si nous faisions assez de reflexion là-dessus, la pieté seroit plus pure et plus effective, et auroit de plus fermes racines dans l'esprit de beaucoup d'hommes qu'elle n'en a presentement, lorsque ce n'est que par imitation et par autorité qu'on se veut mettre à aimer Dieu, sans connoistre ce qui le rend admirable. C'est pourquoy j'ay trouvé que la pretension de certains pietistes, qui veulent qu'on aime Dieu avec une certaine cessation des operations de l'esprit sans avoir ses proprietés et actions en veue, tend à quelque chose d'inconcevable et qu'elle est fort propre à destruire la veritable pieté sous pretexte de la porter plus haut.

Mais je ne sçay par quelle enfilade le zele que j'ay pour la recherche des importantes verités, m'a emporté. L'auteur de la lettre faite sous le nom d'Hippocrate me paroist avoir sur l'origine des erreurs et sur la propagation de la verité en matiere de religion, des pensées profondes et qui meritent d'estre poursuivies. Je suis avec devotion, Madame, de V. A. E. etc.

CLI.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Linsburg le $\frac{\text{24 Juillet}}{\text{3 Aoust}}$ 1699.

J'ay creu qu'en vous envoyant le journal des sçavants je recompensois mieux vos lettres qu'en vous escrivant moy-mesme, mais comme je n'en tire point d'usure, j'ay creu devoir accompagner ces deux qui viennent d'arriver, par ces lignes, quoyque vous n'y trouverez pas grande chose. Je crois que les exhortations sur la Madeleine sont faites par un esprit à la mode de Md. de Maintenon, qui apparemment a la Marie Madeleine pour patronne. Madame ne se plaint plus du tabouret qu'elle luy a fait offrir, depuis qu'elle a appris qu'elle fait le même traitement à Mad. la Duchesse de Bourgogne, à Mr le Dauphin et à tous ses enfans. Ceux-cy portent ses plats quand elle mange, avec une serviette sur le bras, et luy font plus d'honneur qu'à une Reine.

Vous verrés par le dernier journal qu'on rend Platon bon Chrestien. Si on l'estoit en France comme luy, on ne maltraiteroit personne pour la religion.

Il semble qu'il ne sera rien de la negotiation pour contenter le duc Maximilian.

J'ay parlé au duc de Cell de ce que vous m'avez dit touchant les montres qu'on avoit observé aller l'une comme l'autre, quand on en pendoit deux à une mesme corde; mais comme j'en ay oublié les circonstances, vous m'obligerés de me les mander. J'ay envoyé le dessein du seigle à Madame pour prôner l'abondance de ce climat, et luy ay envoyé un fragment de vostre lettre au sujet de Mr. son fils. Elle se prepare pour aller voir Mde. sa fille.

J'espere que le comte Ranzau a esté content de moy. Je souhaite que vous le soyez aussi et que vous ayés lieu pour cela. Mlle Schulenbourg m'a dit que vous viendriés icy. J'en serois fort aise. S.

CLII.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Hanover le 27 Juillet 1699.

Madame. La remarque que V. A. E. vient de faire sur le dernier journal des Sçavans qui parle tant de Marie Madeleine, vaut mieux que tout le journal. On peut appliquer à ceux qui la prennent pour leur patronne, ces vieux vers:

Pour estre divine et humaine,
Il faut en la jeunesse sentir
Tous les plaisirs de Madeleine,
Et puis aprés s'en repentir.

Les pensées de Platon dont il est parlé dans le mesme journal, valent mieux que ce qu'on dit de cette Sainte. C'estoit un esprit des plus profonds, et en mesme temps des plus delicats, ce qui se trouve rarement ensemble. Ses dialogues m'ont tousjours charmé. Il est vray que chaque siecle a son goust, et qu'il y a des endroits dans cet auteur qui ne sont pas entierement du nostre. Outre qu'il cherche souvent la force des termes de la langue Grecque. Les anciens peres de l'Eglise ont déja reconnu qu'il est celuy de tous les philosophes qui approche le plus du Christianisme. Ainsi il est plus aisé de l'habiller en Chrestien que de faire parler Democrite en Juif, comme fait l'auteur de la lettre pretendue d'Hippocrate.

Pour ce qui est des deux horloges à pendule qui battoient tousjours ensemble et qui se remettoient à l'accord quand on les troubloit: c'est une experience faite par feu M. Huygens de Zuylichem inventeur des pendules, dont V. A. E aura connu le pere et le frere. Il me l'a contée luy-mesme, et il l'a mesme publiée dans son ouvrage sur les pendules. Ces pendules estoient tres justes en elles-mesmes, telles qu'on employe pour les observations d'Astronomie, et d'une structure qui faisoit que les battemens ne dependoient gueres des imperfections des roues qui ne faisoient que lever un poids ou ressort destiné à remettre la pendule à sa hauteur. Or deux horloges de cette espece estant attachées contre la muraille à une mesme piece de bois, M. Huygens fut surpris de voir qu'elles battoient precisement ensemble; mais il fut encor plus surpris, quand il troubla leur accord, et qu'il les y vit retourner d'elles-mesmes. Enfin il s'avisa de les detacher du mesme ais dont elles avoient esté suspendues; et alors cet accord cessa,

quoy qu'elles demeurassent aussi prés l'une de l'autre qu'auparavant. D'où il conclut qu'il falloit que les battemens de la pendule eussent fait naistre des tremblemens semblables dans les parties de la piece de bois, lesquelles y resistant pour se conformer aussi aux battemens de l'autre pendule, tant que leurs battemens ne s'accordoient point; cette resistance a fait que ces pendules ont esté obligées de se mettre peu-à-peu à l'accord pour la faire cesser. Ce qui se pouvoit d'autant plus aisement qu'à cause de leur justesse et conformité les battemens de l'une estoient assez égaux à ceux de l'autre.

J'ay envoyé aussi à Madame l'Electrice de Brandebourg un dessein de l'Epy de bled, tel que j'ay envoyé à V. A. E. et que Madame aura receu maintenant. Je conseilleray à Monsgr. le Duc Rudolphe Auguste d'en faire semer quelques grains, pour voir s'ils produiront encor quelque chose d'extraordinaire, quoyque on pretende que les monstres (parmy lesquels on peut mettre cet epy) ne sont point feconds.

Le Comte Ranzau et M. Jettenbrock se louent fort de la genereuse bonté de V. A. E. On a découvert plusieurs fourberies que l'Avocat de Madame de Burkersrode soeur du feu Comte a employées pour suborner des témoins dans le Holstein et ailleurs.

Puisqu'on fait de si grands honneurs à Madame de Maintenon, il ne luy manque que le nom de Reine, et il semble mesme que c'est la placer peu-à-peu sur le trône. Cette dame seroit obligée à Madame, si elle en sçavoit les sentiments. Car je me souviens que S. A. Royale a dit plus d'une fois qu'elle aimeroit mieux la voir Reine declarée, pour n'avoir rien à se reprocher, en luy faisant les honneurs qui

luy seroient dûs, que de se déroger en deferant trop à une personne d'un autre caractere.

Mons. Hakeman m'est venu voir, et m'a dit qu'on le destine à estre professeur à Helmstät, où l'on s'attend à quelque vacance. Il viendra peutestre à Linsbourg pour remercier V. A. E. dont les recommendations gracieuses ont mis l'affaire en estat de reussir.

Je suis avec devotion, Madame, de V. A. E. etc.

CLIII.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Linsbourg le 1/11 d'Aoust 1699.

Le vers dont vous vous estes souvenu si à propos, je les ay envoyés à Madame pour la recompenser en quelque façon de l'histoire dont je vous envoye copie, et qui a donné beaucoup de consolation à la cour de St. Germain, où l'on en a besoin. Je vous prie de le monstrer aussi de ma part à Mr. Hortense pour le divertir pendant son mal. Dans le journal des sçavans vous ne lirés apparemment que l'article du café qui vous fera continuer de vous en servir. Nous avons eu icy un celebre medecin qui estoit venu tout exprés pour me voir, qui est accoucheur de pere en fils. J'ay creu que c'estoit le pere que j'avois connu en Hollande, et j'estois bien estonnée de le trouver si jeune, quoyqu'il ait 65 ans. Il ne boit que de l'eau, de la biere ou du lait, a l'oeil vif, les dents blanches, et ne paroist pas avoir plus que quelques

40 ans. Je l'ay renvoyé bien vite, puisque mon fils monstra un visage reverberatif à sa venue et dit: quelle affaire de cet homme? — Ensuite il estoit faché qu'il estoit parti, et que je l'avois envoyé avec un carrosse à 6 chevaux à Nienburg, et auroit voulu le ravoir pour guerir les dames des vapeurs, mais il estoit trop tard. Le Docteur ne monstra pas beaucoup d'affection pour le Roy Guillaume, et me dit qu'on ne l'aimoit plus en Angleterre.

Je suis surprise des discours du secretaire du duc Christian; car je ne crois pas qu'il soit de sa confidence. Pour un qui est judicieux comme l'est mon fils, il m'estonne qu'il se laisse seduire par ceux qui luy donnent du poison au lieu de confitures. Cela me chagrine beaucoup, comme aussi qu'on ne veut rien faire du tout pour apaiser le Duc Maximilian: car cela les mettroit tous deux à la raison. Mr. Hakeman m'a envoyé un tres joly livre touchant la tolerance, dont je luy suis obligée. Je suis bien aise qu'il sera bien establi. Je m'estois aussi adressé à la source, c'est à dire, à Mr. Bernsdorf, à parler pour luy. Je suis bien aise d'avoir reussi. —

CLIV.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Hanover le 5 Aoust 1699.

Madame. L'Histoire du vieux officier qui apres sa mort regala d'un soufflet celuy qu'il avoit invité à disner, est aussi plaisante pour nous que consolante pour la Cour de S. Ger-

main, et pour Mad. Belmont, qui y trouvera seulement à redire que les Quakers se sauvent aussi bien que les bons catholiques. Cependant j'ay peur que ce deluge de sang dont le conte menace l'Angleterre, ne reveille un peu trop l'idée des cruautés qu'on avoit excercées contre le parti de Monmouth, ce qui n'est pas avantageux aux Jacobites.

V. A. E. voit maintenant un jeune prince qui augmentera un jour le nombre des Saints de la Maison de Lorraine, de la maniere qu'on en parle. Car on dit qu'il est extremement regulier, et que lorsqu'il s'agira un jour de le canoniser, on ne luy fera pas même l'objection qu'on fit dans le procés de S. François de Sales, sçavoir d'avoir dansé. Car on dit que ce jeune Evesque, plus exact encor que le vieux Evesque de G., evite les bals comme un crime. Son Metropolitain l'Archevesque de Cologne n'est pas du mesme sentiment, et Mons. d'Opdam ne le seroit pas non plus, quand il devroit devenir Pape.

Le bruit court que la Cour de Vienne fait la cour à l'Evesque de Munster pour le porter à faire elire celuy d'Osnabruc son coadjuteur. Si cela reussit, les gentilshommes seront debusqués peu-à-peu des Eveschés.

La visite de Monsgr. l'Evesque d'Osnabruc donnera occasion à V. A. E. de donner à Madame nouvelles de Lorraine pour nouvelles de Lorraine. Je tiens que ce qu'on avoit debité que Mad la duchesse de Lorraine vouloit accoucher à Bar à fin que l'enfant fût né en France, est un conte. Si elle y est allée, c'est peutestre pour estre plus pres de Madame. Il est vray que le Barrois passe pour un fief de la France, quoyque l'Empire n'en demeure pas d'accord, et peutestre le duc de Lorraine luy-mesme; le parlement de Paris s'estant formalisé

de ce que les officiers de justice du Barrois, parlant du Roy de France, l'appelloient Roy Tres Chrestien, au lieu de l'appeller Roy tout court.

On pourra faire un recueil de tout ce que M. Hortense a dit ou écrit contre la mule de M. le Comte de Plate, ennemie declarée des jambes des gens, car elle a frappé d'autres encor justement au mesme endroit: et il a fait un registre de tous les maux qu'elle a faits, où il y a de quoy la faire condamner au bannissement et à porter des fardeaux dans quelque pays de montagnes. Cependant son mal passera bientost et ne l'empêchera pas d'écrire des lettres aussi difficiles à lire que plaisantes à les entendre.

Il semble que Madame la Duchesse de Modene aime les alternatives, et qu'elle veut faire ce que nous appellons en Allemand eine bundte reihe. Elle avoit commencé par le plus beau sexe. Je voudrois que la Reine sa soeur, pour varier un peu, fît le contraire. Mais je crois que ce qui est fait, est fait, et qu'il ne sert de rien de faire des voeux pour une chose faite. Il est vray qu'on peut dire en quelque façon le mesme de toutes les choses futures, sçavoir qu'elles sont déja conçûes avant que d'arriver, comme un enfant est formé avant que de naistre. Car, pour monter un peu sur mes grands chevaux de Metaphysique, toute action et tout evenement étend sa liaison à l'infini, tant à l'égard des lieux qu'à l'égard des temps; ainsi comme l'absent est lié avec le present, de mesme l'avenir est lié avec le passé; de sorte qu'on peut dire que le temps present est gros de toutes les choses futures dont le monde accouchera avec le temps. Les voeux et les prieres sans doute ne changent rien de ce qui est resolu, mais elles servent en ce qu'elles marquent la bonne volonté de ceux qui prient, et il a esté resolu de tout temps que la

bonne volonté seroit utile, quoyque ce ne soit pas tousjours justement à ce que nous voulons.

Nostre ignorance fait cependant que nous concevons l'avenir comme une chose encor à regler, et c'est ce qui échauffe nos passions, au lieu que nous serions plus tranquilles si nous considerions assez l'enchaînement des choses. Quoy qu'il en soit, je tiens qu'encor les idées trompeuses du vulgaire ont leur utilité, comme les passions, et que la nature ne les a pas données pour rien. Et comme il est bon que nos yeux ne soyent point trop perçans, autrement nous verrions que tout est plein de vers, de grenouilles, d'araignées et d'autres animaux: il est bon de mesme que nostre raison ne soit pas tousjours attentive aux grandes verités, et qu'elle se laisse tromper agreablement quelques fois, à peu pres comme M. Molanus a coustume de lire tantost son Breviaire de l'ordre des Cisteaux, tantost quelque Roman; ou pour nommer un plus grand exemple, comme Madame l'Electrice de Brandebourg s'entretient tantost avec M. Stepney sur les erreurs populaires, et regarde le vulgaire de haut en bas, et quittant tantost ces hautes reflexions, se met à entendre chanter la Gutjahr dont on dit qu'elle n'est pas mal satisfaite. En quoy cette grande princesse suit l'exemple de celle dont elle a reçu le jour. Car j'ay vû V. A. E. entretenir aussi aisement les plus grands princes et les plus serieux Ministres d'Etat que les dames de campagne, avec lesquelles elle ne pouvoit parler que de leur famille.

Cette lettre moitié badine et moitié serieuse sera une image de cette varieté d'entretiens. C'est que n'ayant rien à dire qui merite d'estre écrit, j'ay cherché de plaire au moins par la varieté, estant avec devotion, Madame, de V. A. E. etc.

CLV.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Wolfenbutel le 24 Aoust 1699.

Madame. V. A. E. aura receu une de mes lettres à Linsbourg encor, et une autre que Monsieur Hakeman a eu l'honneur de luy presenter. Comme il y a apparence qu'il retournera en Angleterre, il pourra avoir celuy de recevoir les ordres de V. A. E.

J'ay receu une lettre d'Italie qui me dit que M. le prince de Vaudemont a esté tres satisfait de l'experience de certains sacs pour la poudre à canon qui la preserveroient dans les magasins, en sorte que la foudre ou le feu y mis par accident ou par trahison, n'allumeroit que ce sac seulement qu'il perceroit immediatement, ce qui seroit de grand usage. Je ne sçay si Monsgr. l'Electeur en a appris des particularités.

On me mande en mesme temps qu'il y a un grand procés à Rome entre les Jesuites et d'autres Missionnaires, en ce qu'on accuse les premiers de permettre aux nouveaux Chrestiens de la Chine des actes d'Idololatrie, en faisant des honneurs excessifs à Confutius fameux philosophe Chinois qui a vécu avant nostre Seigneur. Et comme j'avois parlé là-dessus en faveur des Jesuites dans une preface que j'avois mis au devant de certaines nouvelles notices de la Chine, que j'avois fait imprimer il y a quelque temps, le pere General des Jesuites a fait venir ce petit livre, jugeant apparemment que le sentiment d'un homme non suspect pourra servir.

Comme je mets en reserve ordinairement à Hanover plusieurs recherches que je me propose à eplucher dans les livres de la grande Bibliotheque de Wolfenbutel, cela m'arreste un peu. Cependant je tacheray de me depescher pour avoir l'honneur de me presenter à V. A. E., et de marquer en personne avec combien de devotion je suis etc.

P. S.

Quelcun venant de Zell me disoit à Bronsvic qu'un Envoyé de V. A. E. estoit venu à la Cour de Zell avec une lettre de creance. Monsieur du Cros me dit qu'il va faire imprimer de ses memoires. Je n'en serois point faché, si la grande passion où je le vois, ne l'y feroit mettre des choses qu'il retrancheroit, s'il écoutoit les raisons que je luy ay dites.

CLVI.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Herrenhausen le $\frac{\text{28 Aoust}}{\text{7 Septbre.}}$ 1699.

C'est aujourd'huy que j'ay receu vostre troisieme lettre, et je n'aurois pas manqué de répondre aux deux autres, si je n'avois creu que vous seriés bientost icy. Pour la premiere, je l'ay trouvé si belle que je n'ay pas peu m'empescher d'en envoyer un fragment à ma fille et à Madame. La premiere conjointement avec Mr. Stepney, a déja fort applaudi; de l'autre je n'ay pas encore eu réponse. Elle est fort rejouie du fils que Md. sa fille a mis au monde et de la tendresse

que Mr. son mari luy a témoignée dans cette rencontre, dont la conclusion a esté, apres l'accouchement, qu'au lieu de bouillon qu'elle devoit prendre, elle trouva l'escuelle remplie pour deux cent mille escus de Diamants. Il est vray que le Sr. Braun a esté mon envoyé à Cell où il a assez bien reussi. Je ne sçay si je le feray de mesme de l'autre costé, dont je ne pourrois avoir si tost reponse. Mr. de Hammerstein est icy, pendant que son maistre est à Loo. S.

CLVII.

Traduction d'une lettre Angloise de M. Burnet Evêque de Salisbury à l'Electrice de Bronsvic L.

St. James 27. Fevr. 1700.

Madame. Si j'avois trouvé de la matiere propre à entretenir ou à amuser V. A. E., j'aurois taché d'en profiter pour reconnoistre l'honneur que V. A. E. m'a fait de m'écrire, l'onzieme du Janvier dernier. Mais les affaires ne vont pas assez bien icy pour qu'on prenne plaisir de les raconter ou entendre raconter. Je compare souvent le Roy et le parlement avec le mari et la femme dont ceux qui sont les plus heureux, ont quelques mauvais momens. Mais ils demeurent tousjours amis à la fin, et oublient ce qui s'est passé. La racine du mal est, quand l'un ne s'étudie pas de s'accommoder au temperament de l'autre. Le Roy de même ne s'accommode pas assez au genie de la nation, qui est

ouverte et n'aime point les froideurs et reserves. Cecy joint aux absences frequentes de Sa Mté hors de l'Angleterre engendrent de mauvaises humeurs. Il semble que la Residence est aussi necessaire à un Roy qu'à un Evêque, et les Republicains profitent de ces voyages pour en inferer que la Nation se passe déja d'un Roy la moitié de l'année.

Je voudrois que M. le Vasseur n'eût point d'embarras plus grands que de justifier les lettres de Vargas. Il les avoit eu avec luy à la Haye, et monstré à tous ceux qui les vouloient voir. Elles ont esté quelque temps entre mes mains. On ne sçauroit mettre en doute qu'elles sont authentiques. Mais il a d'autres sur les bras pour l'Histoire de Louis XIII qu'il a commencée, et qu'il a dessein de continuer jusqu'à nostre temps. Il a pris la liberté de faire quelques Reflexions sur le gouvernement de France qui ont fait du bruit. Cependant les avis de France icy et en Hollande n'en ont point parlé. C'est le plus habile homme de ce temps qui ait quitté l'Eglise Romaine.

Je suis bien aise d'apprendre que le neuvieme Electorat s'establit de plus en plus, ce qui fera que l'Electeur aura doresnavant les mains plus libres. Ce sera un grand malheur si une guerre nouvelle commence dans le Nord. Tous les princes protestans y seront engagés: ainsi de quelque costé que puisse estre l'avantage, le party protestant y perdra. Nostre Maison des communes a esté portée par la continuation des violences de la France à faire des loix severes contre les papistes, qui les chasseront tous en peu d'années, si les choses continuent sur ce pied là.

On pense à unir maintenant l'Angleterre et l'Ecosse, mais je doute du bon succés, les manieres d'agir presentes estant plus propres à aigrir et à desunir.

Je ne sçais si V. A. E. est de l'humeur de Don Juan d'Austria qui se faisoit lire les nouvelles estranges pour s'endormir. Si ma lettre servoit à cela, elle seroit bien employée, pourveu qu'elle fasse encore souvenir V. A. E. du plus profond respect avec lequel je suis etc.

CLVIII.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Ce 4 de Mars 1700.

Madame. Je viens de voir les lettres nouvelles du Comte de Bussi Rabutin. Elles me paroissent plus diversifiées que les precedentes. Comme il est en province, on luy écrit des nouvelles et en répondant il glose là-dessus. J'y trouve deux contes l'un bien peu croyable, l'autre bien impertinent. Le premier est, qu'en 1669 feu Monsieur le duc d'Orleans étant avec le Roy son frere, et Mesdames de Vanjour, de Montespan et de Daudicourt, il sentit qu'on luy tiroit son habit par derriere. Et comme il crût que c'estoit quelcune de ces dames, il le leur demanda, mais elles l'asseurant, que ce n'étoit pas elles, il demanda au Roy si ce n'estoit pas luy. Le Roy dit que non. On apprit un peu apres que Madame de Choisi de Camp étoit morte. Madame de Vanjour (c'est la Valiere) dit en riant: „Vous verrés que c'est elle qui aura tiré Monsieur." On s'informa de l'heure de la mort, et l'on trouva que c'étoit à la même, que Monsieur avoit été tiré.

L'autre conte est sot, et fait voir combien on en fait de cette nature dans les pays éloignés. L'Abbé de Choisi écrit

donc à M. de Bussi qu'un certain Prince d'Allemagne qu'on nomme, a fait arrêter son fils, qui l'a voulu empoisonner. Et Bussi répond que si l'on trouve des preuves du parricide medité, on fera étrangler le coupable pour son bien comme Don Carlos. J'ay vû l'edition de Paris, on m'asseure que le livre va être reimprimé en Hollande, et j'écriray à M. de Botmer pour voir s'il ne pourra faire omettre ce passage dans la nouvelle edition. Je suis avec devotion etc.

CLIX 1.

Nous Jean Paul Bignon Conseiller Predicateur ordinaire du Roy, Abbé de St. Quentin, un des quarante de l'Academie françoise et President de l'Academie Royale des sciences, certifions à tous ceux à qui il appartiendra qu'en consideration des excellentes qualités de Monsieur Leibniz Conseiller d'Etat d'Hanover, et specialement en consideration de sa probité, de son genie, de sa capacité, de l'estime qu'il a tousjours fait paroistre pour les Mathematiques et pour la physique, et de l'application avec laquelle il y a lieu d'esperer qu'il continuera à travailler à l'avancement et à la perfection de ces sciences, le Roy l'ayant dés le mois 1677 nommé pour l'un de ceux qui composoient alors l'Academie Royale des sciences ainsy qu'il est porté ez Registres d'icelle, Sa Majesté, en consequence du Reglement ordonné pour la dite Academie le 26 Janvier dernier, l'a en tant que besoin seroit confirmé et choisy de nouveau, pour remplir une place d'Academicien Estranger associé dans la dite Academie aux honneurs, fonctions et privileges y attribués, comme il nous a été declaré par la Lettre qui nous a été écrite à ce sujet le 28 Janvier dernier par Monsieur de Pontchartrain Ministre et secretaire d'Etat, chargé par Sa Majesté du soin de la dite Academie, laquelle Lettre apres la lecture qui en a été faite en l'Assemblée du Mercredi 4 Fevrier dernier a été par nous laissée au secretaire de la dite Academie pour estre inserée dans le Registre. En Foy de quoy nous

avons fait expedier et signé ces presentes, lesquelles nous avons aussi fait signer par le secretaire de la dite Academie et sceller du sceau ordinaire d'icelle. Fait à Paris en l'assemblée ordinaire de l'Academie Royale des Sciences tenue au Louvre le 13. Mars. Mil sept cent.

(L. S.) (S.) J. P. Bignon.

(S.) Fontenelle,

Sec. de l'Ac. Roy. des Sc.

2.

Leibniz à l'Electeur George Louis de B. L.

Le 28 de Mars 1700.

Monseigneur. Il semble que l'honneur qu'on m'a fait en France de me donner place à l'Academie Royale des sciences qu'on y a renouvellée, m'attire un autre que voicy. C'est que Mg̃r l'Electeur de Brandebourg, resolu de fonder une semblable societé et de faire bastir un observatoire, me fait escrire pour faire un petit tour à Berlin à fin de donner mes avis, et veut mesme m'en confier la direction, mais de loin, et sans que je m'y arreste, ce qu'on suppose ne pouvoir pas déplaire à V. A. E., car il semble qu'une telle demande qui m'est avantageuse, ne deshonnore pas la cour de V. A. E.

Mad. l'Electrice de Brandebourg avoit jetté les premiers fondemens du dessein de l'observatoire. Je dois luy en apprendre maintenant le progrés et l'en remercier, mais je ne l'ay voulu faire qu'aprés en avoir informé V. A. E. Aussi n'en ay-je pas encore parlé à personne.

Comme je mene ordinairement une vie extremement sedentaire, ne sortant que peu de chez moy, et travaillant le long du jour tousjours à des choses qui sont ou pour le service de V. A. E. et de sa maison, ou pour la reputation de sa cour, je suis d'autant plus obligé de faire de temps en temps de petits voyages qui me restablissent, et qui sont mon remede et divertissement. Et en effect je me trouve obligé ce printemps d'aller aux eaux chaudes, à cause d'une fluxion froide et opiniastre sur les vertebres du col. Mais j'ay mis ordre que tout cela n'empeschera gueres les travaux Historiques où il s'agit de ranger les materiaux déja preparés, en quoy je me fais assister, et cela continue encore en mon absence. Je suis avec devotion, Monseigneur, de V. A. E. etc.

CLX.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Berlin le 22 May 1700.

Madame. J'ay eu l'honneur de presenter la lettre de V. A. E. à Monseigneur l'Electeur de Brandebourg, qui s'est informé de la santé de V. A. E., et m'a tesmoigné beaucoup de bonté. Mon voyage a esté un peu lent; car je me suis arresté partout, à Zell, à Bronsvic, à Magdebourg, à Brandebourg mesme; enfin j'ay voyagé comme Monsgr. le Landgrave, qui est presentement à Magdebourg, et qui sera le 27 à Spandau, pour faire l'entrée icy le 28. Il le fait pour

la commodité et pour la grandeur, et moy pour ne perdre point d'occasion de faire des recherches. Aprés avoir cherché quartier à Berlin (où il est difficile de le trouver maintenant que toute la ville regorge de monde), je suis allé faire ma cour à Luzenbourg, où Madame l'Electrice m'a fait la grace de me marquer cette genereuse bonté qui luy est ordinaire, et qui est allée jusqu'à me faire donner une chambre dans cette belle maison de plaisance, où l'on bastit encor, et où par consequent tout est à l'estroit pour les domestiques, en sorte que hors d'eux il n'y a que Mad. la princesse de Hohenzollern, Mons. le Margrave, le Raugrave, et moy. Cependant je ne laisse pas d'estre ordinairement le jour en ville, où je vay de bonne heure, pour voir aussi et faire quelque chose; ainsi puisqu'on ne se couche ordinairement à Luzenbourg que vers un ou deux heures de nuit, quatre ou cinq jours se sont passés, sans que j'aye dormi que 4 heures par jour. Me voilà donc bien derangé, et bien hors de mon element, mais il y a tant de satisfaction d'estre auprés d'une princesse aussi grande, aussi accomplie, et aussi genereuse que l'est Mad. l'Electrice que, ce qui seroit impossible ailleurs, devient possible auprés d'Elle. Les Ministres estrangers aussi s'y trouvent tres souvent et il ne s'est gueres passé de jour, que je n'y aye vû Mons. et Madame des Allures, ou Mons. d'Opdam, ou quelque autre Envoyé. Mons. Cresset et Mr. l'Envoyé de Suede sont partis. Le premier pour passer à nos cours, et de là à Hambourg, d'où il pourroit pousser jusqu'en Dannemarc; l'autre disoit qu'il avoit permission du Roy son maistre de faire un tour en Pomeranie.

Monsgr. l'Electeur apprehende que les resolutions de l'Angleterre et de la Hollande ne jettent de l'huyle dans le feu, au lieu que les Ministres de ces puissances, et de celle

de la Suede, croyent qu'il les falloit prendre pour arrester le mal. C'est un probleme d'une discussion qui me passe. Cependant si les flottes venoient de bonne heure, elles pourroient sauver Tonningue, et favoriser quelque secours de Gotenbourg.

J'eus l'honneur d'aller hier avec M. de Fuchs à Luzenbourg. On luy a mandé que les trouppes de Saxe, passées en Pologne, se debandent fort. Les lettres arrivées aujourd'huy de Riga et du camp Saxon ne s'accordent gueres. On parloit d'une rencontre, mais il n'y a rien. On croit que le secours de Finlande est à 12 lieues de Riga, et que tout ce que les Saxons pourroient faire presentement, sera de garder les forts qu'ils ont pris.

La lettre du Cardinal Primat à l'Electeur est fort adroite, et il paroist assez qu'elle a esté escrite sur les fortes solicilations du Roy et plustost par complaisance que par inclination. Il demande que l'Electeur ne laisse point passer les Suedois qui viendront de la Pomeranie faire irruption en Pologne, ce qui est se moquer. Monsieur d'Opdam ayant raconté quelque chose sur des nouvelles qu'il avoit apprises de Pologne, le General Fleming luy a escrit de Varsovie pour apprendre d'où il l'a sçû. Mais on trouve une telle demande un peu singuliere, car on n'a pas coustume de denoncer ceux dont on reçoit des nouvelles. Je me suis encore trouvé souvent icy avec Mons. le comte de Konigseck qui estoit rempli du souvenir des graces qu'on luy a faites autresfois à Hanover. Il m'a fort parlé de Messeigneurs les Ducs qu'il plaint, mais qu'il souhaitte qu'on puisse convertir; car il reconnoist qu'ils ne se mettent pas dans une situation qui leur convient. Et il se souvient d'avoir ouy dire à feu

son pere, Chancelier de l'Empire, que dans le fond leur cause n'a point paru soûtenable.

J'ay esté charmé de Monseigneur le prince Electoral, à qui j'ay fait un compliment de la part du nostre, qu'il a receu de la meilleure grace du monde. Je luy trouve beaucoup de jugement avec de la vivacité et mesme une droiture et bonté qui n'est pas ordinaire. Il m'a fort questionné sur Hanover, et encor sur l'observatoire qu'on veut fonder icy, où il m'a dit de se vouloir trouver bien souvent, quand tout sera en ordre.

J'ay vû mercredi, au theatre de Luzenbourg, la derniere repetition de la pastorale qui estoit en habits. Les paroles sont (comme V. A. E. sçait) de M. l'Abbé Mauro, et la musique de M. Attilio. Cette piece m'a fort satisfait, il y a des airs et endroits à mon gré; car ils sont eveillés et propres à frapper des ignorans comme moy. Et tout a esté bien executé. La Gutjahr et la Paulina ont fait des merveilles. Mons. Ferdinando a paru le plus avantageusement du monde, et Mons. Ballarino a respondu à la grande estime qu'on fait de luy. Il n'y a que le pauvre M. Valentin, dont la voix devenue basse n'est pas proportionnée à son sçavoir en musique, et à ses bonnes manieres. Je verray lundi la repetition du Ballet au theatre de Berlin.

On a envoyé à Madame l'Electrice la proposition d'une Machine extraordinaire du mouvement perpetuel qu'on pretend que l'auteur a executée. V. A. E. sçaura de Madame ce qui en est. Pour moy je n'oserois compter là-dessus. Cependant il faudroit quelque chose de cette nature pour avoir des jets d'eau en abondance à Luzenbourg; car il s'en faut beaucoup que la riviere qui y passe soit aussi rapide que nostre riviere de Leine. Cependant il y a un joli canal où nous irons bientost en gondole, et Monsieur Querini sera

l'Amiral de la Flotte qu'on y prepare. Mad. l'Electrice veut que j'attende icy les solennités. Je ne sçay comment ma santé s'en accommodera. Les grandes festes sont du grimoire pour moy, mais si je partois à la veille de les voir, je ferois mal ma cour. Je les attendrois donc de pied ferme, et souhaittant de retrouver V. A. E. en parfaite santé. Je suis avec devotion, Monseigneur, de V. A. E. etc.

CLXI.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Herrenhausen le 26 de May 1700.

J'ay leu vostre lettre, Monsieur, avec bien du plaisir, et comme vous l'aviés fini de Monseigneur au lieu de Madame, j'ay creu qu'elle devoit servir aussi bien pour mon fils que pour moy, auquel j'en ay fait la lecture. Il est à present si occupé d'autres pensées, depuis que ses trouppes sont marchées, qu'il ne raisonnoit point sur tout ce qu'il y avoit d'agreable et de bien dit. Mr. Cresset n'a point passé icy. S'il va en Dannemarc, il y inspirera peutestre la moderation, et je veux esperer qu'on se trompe à Berlin de croire que l'assistance du Roy d'Angleterre reculera la paix.

On dit qu'on nous craint beaucoup à Bronsvic depuis que les Saxons marchent vers Riga au lieu de les assister. Mr. Ghor (sic) est revenu triomphant de son ambassade et remply de raisonnements pour la juste entreprise du Roy de Dannemarc: pourtant le plus seur qu'il a fait, c'est un

enfant à sa femme qui est revenue grosse. Je veux esperer que l'argent de Saxe viendra aussi à son terme, mais l'un n'est pas si asseuré que l'autre. Les Estats d'icy ont fait toucher cent cinquante mille escus à mon fils l'Electeur, et on luy a fait paroistre aussi beaucoup d'affection des offices dans les promtes levéès qu'ils ont faites. Le duc de Cell est déja à Harbourg. Mes fils ne partiront que quelques jours apres que les trouppes auront marché. Le prince Electoral a bien pleuré qu'il ne sera point du voyage. Voicy un propos bien different de celuy que vous me tenés, où vous me paroissés comme dans le jardin d'Ermide, et à vouloir elever à Berlin un lieu pour consulter les astres. C'est dommage qu'il n'est pas encore fait pour vous pouvoir consulter, si le mariage se fera sous une bonne constellation. Cela manque encore à la grandeur de Mr. l'Electeur de Brandebourg d'avoir tousjours un astrologue à ses costés, comme les Rois des Indes, dont on diroit qu'il possede déja les richesses par toutes les magnificences qu'il fait, le marquis de Rochegude nous ayant dit qu'il avoit acheté pour 180 mille escus deux diamants qui serviront peutestre à la couronne de Prusse. Mr. Goritz se va rendre à Pirmont. Sa couleur est tout à fait orange. Peutestre est-ce un bon signe que la nature se decharge. Mr. Sastot (Sacetot?) est tres mal. Il avoit quitté Jeannoulli, et les autres chevaliers le vont quitter pour suivre l'armée. Pour moy je me divertis à mon ordinaire à quoy vos lettres seront d'un grand secours, jusqu'à ce que vous serés de retour vous-mesme. S.

CLXII.

Leibniz à l'Electrice Sophie

(Sans date.)

Je prends la liberté d'envoyer à V. A. E. les vers Allemands cy-joints que Monsieur de Besser maistre des ceremonies en cette cour, et un des plus habiles hommes que nous ayons pour la poesie Allemande, a faits et qui se chanteront à Oranienbourg, quand l'Electeur y menera les nouveaux mariés; et il vient de me les apporter exprés parceque je luy ay dit que je souhaitte de n'estre point prevenu en ce que je veux envoyer à V. A. E. Il a esté ravi d'apprendre que V. A. E. et Madame la duchesse d'Orleans prennent part au succés de nos vers, et que je m'imágine qu'ils passeront jusqu'à Son Altesse Royale.

Voicy, Madame, la disposition des festes ou solennités dont M. de Besser m'a fait part aussi, quoyque il ne puisse point asseurer qu'on ne change peutestre quelque chose.

Aujourdhuy, samedi, repos.

Demain, dimanche, devotion.

Lundi 31 May seront les nopces, car on a creu qu'il estoit bon de les faire encor tomber dans le May.

Mardi, 1 Juin, la pastorale ou ballet.

Mercredi, la chasse aux ours et le feu d'artifice.

Jeudi, la Masquerade.

Vendredi, à Oranienbourg.

Samedi, retour à Berlin.

Dimanche, Opera à Luzenbourg.

Lundi, le 7, à Pozdam.

Mardi, le 8, à Lehnin.

Mercredi, on s'y arrestera.

Jeudi, le 10, le depart.

L'Electeur estoit allé avanthier au soir, la veille de l'entrée, voir le Landgrave à Spandau, d'où il amena le prince bien tard et le laissa dans l'appartement de l'Electrice, où la princesse se trouva aussi, à qui Mad. l'Electrice joua le tour de la laisser seule avec le prince, dans le cabinet à miroirs. L'entrée se fit le lendemain apres dîner avec une magnificence tres grande. Les trouppes composoient un bon corps d'armée. Elles estoient toutes bien lestes, bien montées et bien capables de decider dans quelque grande action, si on les employoit autrement qu'à la parade. Les officiers et les courtisans brodés et dorés, jusqu'aux livrées bien souvent. Il y avoit environ 54 carosses à six chevaux. Les deux Margraves non mariés et aprés eux l'Epoux entre le prince Electoral et le Margrave Philippe. Le Landgrave au costé droit de l'Electeur dans un carosse, puis la mariée dans un autre carosse ayant la mere à son costé gauche et l'Electrice vis à vis, avec Mad. la Margrave. La jeune princesse de Cassel soeur de l'accordée avoit esté dans un autre carosse à part. Mad. la princesse de Hohenzolleren n'a point paru à l'entrée ny à table, parce qu'elle se trouve indisposée.

On commence à dire que l'Electeur fera des levées ou des recrues. On parle tousjours à la cour du voyage de Prusse comme d'une chose seure; cependant il y a des gens qui en doutent.

Nous attendons les nouvelles de Livonie avec impatience.

CLXIII.

Leibniz à l'Eelectrice Sophie.

(Sans date.)

Madame. Je ne sçay comment j'ay fait la faute que V. A. E. a marquée de mesler du Monseigneur avec Madame. Cela fait bien voir la distraction, et que nostre esprit mesme fait des choses où il ne pense pas. Cependant V. A. E. m'a fait la grace de le tourner favorablement, et je luy en suis infiniment obligé.

Monsgr. l'Electeur sera maintenant au delà de l'Elbe, et aura joint Msgr. le duc son oncle. On sçait icy que les nostres ont forcé le passage de la riviere de Bille, où il y a eu les premieres hostilités; ils auront passé aussi l'Alster, car la ville d'Altenau leur paye 18000 escus pour la racheter du desordre. Mais il doivent passer le Stör d'où le Stormare a son nom, apres cela il reste la riviere d'Eider, qui est la plus grande; on ne sçait comment ils la passeront, à moins qu'ils ne la remontent; et on s'estonne qu'ils ne sont point allés à la droite pour tirer droit au haut de cette riviere, où elle est encor petite; mais je m'imagine que quelques vaisseaux de l'Escadre Angloise et Hollandoise pourroient entrer dans l'embouchure de l'Eider, pour favoriser le trajet. Monsieur de Bousch frere de feu le nostre, est parti hier, avec des instructions de cette cour, et exhortera les deux partis à la paix. Il eût esté à souhaiter qu'on eût pû prevenir le mal, et porter le Dannemarc par des voyes efficaces à se contenter de la demolition des forts. Mais il semble que la Maison de Bronsvic estoit destinée à avoir l'honneur de secourir une seconde fois un prince malheureux.

La grande question est si Tonningen pourra tenir assez pour donner au secours le temps necessaire. Mais, en tout cas, j'espere qu'on en empeschera la demolition, Mons. d'Alvenslebe qui est icy de la part de Wolfenbutel, quoyqu'il n'en prenne point la figure, croit que le tout aboutira à faire sortir du Holstein toutes les trouppes estrangeres, mesme les Suedois. Mais je ne sçay si on pourra empescher le duc de prendre des trouppes d'un ami à son service.

Madame l'Electrice m'a fait la grace de me communiquer ce que V. A. E. luy a escrit sur la lettre de Madame, touchant la succession d'Espagne. C'est la plus grande nouvelle du siecle maintenant. Ce procedé est bien extraordinaire. Et les Espagnols feront le diable à quatre. Le comte de Sinzendorf a escrit là-dessus une ample lettre de Paris au resident de l'Empereur qui est icy. Comme il apprehendoit que la rage ne portât les Espagnols à se donner à un prince françois pour empescher le demembrement de la Monarchie, il a demandé qu'on l'asseurât de le vouloir refuser. Et le Roy luy en a fait donner parole. Cependant on voit maintenant par quel principe la France a refusé toutes les offres de Dannemarc et de Pologne, et elle les a bien attrapés en publiant sa declaration dans le temps où elle les met hors de mesure. Il semble qu'elle prend plaisir à faire faire manege à ces puissances, qu'elle menage bien peu. Nous en profitons, et quoyque la France ne soit pas de nos amis, ses engagemens la font agir en ces choses tout comme si elle l'estoit.

Apres le jour d'or, qui estoit celuy de l'entrée où tout brilloit icy de galons d'or, nous avons eu la journée des diamans. C'estoit le dernier de May, jour des nopces. Cela me fournira le sujet d'un Epigramme, pour souhaitter aux

aux nouveaux mariés un bonheur dont l'éclat imite celuy de l'or, et dont la durée imite celle des diamans. Sans parler du ballet, du combat des ours, et aurochs, et du beau feu d'artifice, c'estoit hier pour moy un jour de porcelaines. Car Monsgr. l'Electeur m'a fait la grace de me faire aussi entrer dans son cabinet d'Oranienbourg, lorsqu'il le monstra à Monsgr. le Landgrave. Cependant sans quelque charitable chambellan qui m'avertit qu'il falloit quitter l'épée en y entrant, j'aurois esté mis à l'amende, car on court risque de casser quelques porcellaines. Si elles avoient la durée de l'or et des diamans, elles leur disputeroient quelquesfois la beauté. Mais cela nous fait souvenir de la fragilité humaine. Au lieu d'appuyer sur cette pensée, je diray à V. A. E. qu'hier au soir, on maria Mons. Grumkow avec Mlle de la Chevallerie, maintenant de-chevalleriée. Ce qui pensa faire rire tous les assistans et nous fit mordre les levres, estoit que le prestre, dans son sermon de benediction, compara l'époux à David, et l'épouse à la vertueuse (tugendhafft) Bathseba! Il y avoit hier Oranienbourg. Demain il y aura Luzenbourg, c'est à dire Opera. On partira Mardi pour Potsdam et puis à Lehnin, et on y donnera congé à la nouvelle Erbprincess de Hesse. Je prie dieu de conserver nostre principauté et de leur donner tout le succés qui peut servir au contentement de V. A. E., et je suis etc.

CLXIV.

L'Electrice Sophie à Leibniz, à Berlin.

Herrenhausen le 2 de Juin 1700.

J'ay receu les vers amoureux de Mr. Besser. Je ne manqueray pas de les envoyer à Madame, quoyque le sujet en soit passé pour elle et pour moy, et qu'il n'ait esté que tres propre pour les nouveaux mariés. Je vous prie de remercier l'auteur d'avoir bien voulu me communiquer son invention et ses belles pensées, dont Mad. la duchesse d'Orleans aura sa part par la premiere ordinaire. Vous m'avez fait honneur en disant que je prends part au succés des vers allemands; car je voy bien, à le dire entre nous, que je n'y entends rien, si ceux que vous m'avez envoyés sont beaux. Cependant vous m'avez fait plaisir de m'amuser par là et par le detail de tous les divertissemens qui seront aux nopces.

Hier tous nos heros partirent d'icy pour l'Elbe dans un equipage comme si la guerre devoit durer tousjours, Mr. Molanus ayant fait la levée des ministres qui doivent charlataner dans les regiments. On exalte beaucoup aussi les troupes suedoises et on dit qu'ils ont tres bon air, et nous sommes icy en attente d'apprendre le succés de leurs entreprises. Les Hollandois marchent à pied de plan. Cependant nous sommes heureux d'avoir de nostre costé les deux arbitres de la Chrestienté, et qui disposent des royaumes du Roy d'Espagne. Je crois avoir esté la premiere à en donner la nouvelle à Mr. l'Electeur de Brandebourg; presentement je crois que les articles sont imprimés. Nous ne sommes que des Pygmées auprés de ces grands colosses. On dit

que Mylord Portland a beaucoup contribué au dessein de ce partage. L'abbé Melani craint que cela causera plustost la guerre que la paix, à ce qu'il dit dans une lettre au Sig[r] Hortense. Je veux esperer qu'il se trompe. Madame souhaite que son gendre accepte le duché de Milan, le Roy de France luy a envoyé Callieres pour luy en faire la proposition, et l'Empereur se doit resoudre en trois mois. Je crois qu'il fera bien de recevoir ce qu'aussi bien il ne sçauroit prendre. Les choses si esloignées ne me touchent gueres.

La Reine des Romains me mande qu'on luy a dit qu'une certaine personne commence à se mesler des affaires du duc Maximilian, qui a des sentiments trop turbulents pour inspirer la paix et l'union, quoyque ce dût estre son mestier, et qu'il semble que ce fût la seule intention qui pût faire excuser l'empressement qu'il a de se mesler de toutes choses. Ce sont ses propres paroles. Je ne sçaurois m'imaginer qui c'est ce qu'elle veut dire, puisqu'elle dit que ce dut estre son metier. Ne seroit-ce pas l'Evesque de Raab estant ecclesiastique dont la profession doit estre paisible?

Je tiens à present mon propre menage, et si vous estiés icy, je vous pourrois faire gouverneur de l'orangerie dont les appartements sont fort agreables. Cependant je vous donneray à mediter sur la dispute qu'a eu mon fils l'Electeur sur *la pensée* que mon fils l'Electeur a soutenu contre luy (l'abbé Molanus?) d'estre materielle, d'autant qu'elle est composée de choses, qui entrent en nous par les sens, et qu'on ne peut penser à rien, sans se faire une idée des choses qu'on a veues, ouyes ou tastées, comme un aveugle à qui on demanda ce qu'il se figuroit de Dieu, il dit: comme du sucre. Je vous envoye ce que l'Abbé Molanus a respondu à tout cela, sans y bien respondre à nostre advis; car je suis de

l'opinion de mon fils. J'envoye à ma fille la réponse de Madame au sujet de Boyer. Si elle le faisoit venir, je crois qu'il la divertiroit mieux que Bouzeman divertit Mr. son mari.

CLXV. 1.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Berlin 8 Juin 1700.

Madame. Mgr. l'Electeur d'Hanover et Monseigneur le duc de Zell ont déja la satisfaction et la gloire d'avoir obtenu leur but en ce qui pressoit le plus, c'est à dire d'avoir sauvé Tonningue et d'avoir par là rendu la paix plus aisée. Mgr. l'Electeur de Brandebourg ayant proposé que les Danois levassent le siege, n'aura plus besoin d'insister là-dessus et de demander en eschange que les nostres sortent des terres du Roy. Ainsi apparemment on quittera en mesme temps le Holstein Danois, dont les nostres tireront des bonnes sommes d'argent en attendant, et le Holstein Ducal, que les Danois mangent déja depuis plus d'un mois. Je ne doute point aussi que la riviere de Stor, entre les deux armées, et de plus Messieurs Cresset, Cranebourg, et Lissenheim Ministres d'Angleterre, de Hollande, et de Suede, qui sont allés de la part des garans trouver le Roy, pour luy proposer un concert fait à la Haye, n'empeschent les deux armées de venir aux mains.

Icy les festes vont finir; on va aujourd'huy à Potsdam, où il y aura encor Mascarade, et je ne sçay si Msgr. le

Landgrave en partira demain ou apres demain, car il se monstre pressé.

J'ay executé l'Epigramme dont j'avois parlé à V. A. E. dans ma precedente, et je prends la liberte de l'envoyer cy-joint.

Et devant aller à Potsdam je suis obligé de finir pour dire que je suis avec devotion etc.

2.

In Nuptias

Serenissimorum Principum

Friderici

Hassorum Principis Haereditarii

et

Loysae Dorotheae Sophiae

Potentissimi Electoris Brandeburgici Filiae Unicae.

Exeunte Mayo anni 1700.

Der Einzug blinkt von Gold, die Trauung von Demanten.
Gott gebe, daß die Glut davon die Herzen brandten,
Vergleiche sich dem Gold und diesem Edelstein
Mit höchst beglücktem Glanz und mit Beständigseyn.

Aureus introitus, mox pacta adamantina amantum.
Flamma sit his similis tempore, luce, fide.

Apres un jour tout d'or vint un de diamans;
Le premier amena, l'autre unit les amans.
Dieu fasse le bonheur de ce grand hymenée
De l'or et diamant imiter la durée.

CLXVI.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Herrenhausen le 9 de Juin 1700.

Il n'y a que vous qui n'ayés esté esblouy par la magnificence et les plaisirs de Nopces, et qui ayés pris la peine de m'escrire pendant ces divertissements. Je dois vous en recompenser par les bonnes nouvelles que nous avons de nostre armée, dont l'entrée dans le Holstein fait lever le siege aux Danois. Ils auroient coupé le duc Charles de Wirtemberg, si le grand veneur du duc de Gottorp n'eût esté un méchant guide, ce prince s'estant retiré en passant les corps sans beaucoup de perte de part et d'autre. Comme je ne doute pas que nostre grand ministre d'Ilten vous informera de tout, je ne vous envoye point nos relations. Le quartier general sera à Pinneberg. Je ne crois pas que les Danois hazarderont un combat avec des trouppes harrassées contre des grenadiers, frais et en plus grand nombre; car on conte nostre armée de m/18 hommes, sans les Hollandois qui marchent fort lentement. Je crois qu'on est bien aise de n'en avoir point affaire.

Madame me mande que Boyer a fait l'epreuve de son mouvement perpetuel, mais qu'il n'a point reussi, et que si ma fille souhaite eine kurzweilige stund, qu'il y seroit fort propre. Cependant je raisonne avec Gargan sur la carte de Holstein, où j'ay trouvé tout ce que vous en dites dans vostre lettre. Vous n'y avez pas adjouté vostre epigramme que je pourray mettre, quand je l'auray, dans mon recueil, où vous estes desia par l'ouvrage de M^lle^ Scudery. Mais c'estoit bien jeter les perles aux pourceaux de vous mener dans le cabinet des Porzelaines. Si j'estois poëte, je ferois des vers là-dessus.

C'est tout ce que ma stupidité fournit pour le present à vous dire. Je vous envoye copie de la lettre de la P. P. à Mad., qui n'est gueres plus spirituelle que celle-cy. S.

CLXVII.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

(Sans date.)

Madame. Les festes sont enfin terminées, et j'y ay assisté jusqu'au bout, ayant suivi la Cour à Potsdam, d'où celle de Cassel avec la princesse nouvellement acquise est partie avanthier vers le soir pour coucher à Lehnin, qui est une Abbaye à trois lieues de Potsdam. Madame l'Electrice vouloit estre à Luzenbourg le mesme soir. Mais Monsgr. l'Electeur est resté à Potsdam pour y tenir conseil de guerre hier, et y a mandé les generaux pour cet effect. Il fait marcher environ 8000 avec de l'artillerie vers Lenzen qui est à l'extremité de ses estats, vers l'Elbe, et d'autres trouppes se tiendront prestes, pour les joindre en cas de besoin. S. A. E. a dit à Mons. d'Opdam qu'il ne pouvoit point souffrir qu'on opprimât le Roy de Dannemarc. Ce n'est pas aussi sans doute l'intention des garans, et les bons offices de la cour de Brandebourg seront bien receus et secondés chez eux, pour porter enfin le tout à un juste temperament. Le dessein que l'Electeur avoit eu d'aller plus avant, jusqu'à Zigeser entre Brandebourg et Magdebourg, a esté changé, apparemment à cause des affaires de Holstein. Pour moy je suis revenu

à Berlin, cette vie que j'ay menée depuis quelque temps ne m'estant pas trop convenable, et je me trouve tellement eschauffé, aussi bien que des repas, où je n'ay pû me dispenser de me trouver, que je seray obligé de boire les eaux.

Je crois que c'est effectivement V. A. E. qui aura donné la premiere nouvelle aux cours tant d'Hanover que de Berlin, du partage de la succession d'Espagne, dont bien des gens se trouvent surpris. J'en ay vû la copie du traité en forme entre les mains de Monsieur des Allures, et j'en ay lû quelques articles. Il est dit que Naples, Sicile, et la coste Espagnolle de l'Italie appartiendra au Dauphin; et comme cela n'exprime point si un Roy de France l'aura, ou s'il faudra le donner à un des princes du Dauphin, il semble qu'on a voulu laisser cela en suspens, pour avoir quelque chose à traiter avec l'Empereur, qui demandera sans doute que puisque luy ou le Roy des Romains doit estre exclu des Espagnes et de ce qui en depend, le Roy de France fût aussi exclu de Naples et du reste. Cependant c'est à cette heure plus que jamais que les Espagnols redoubleront leurs cris, et qu'ils appelleront ce partage une detestable entreprise.

J'espere que l'Empereur en faisant son traité là-dessus avec la France, n'oubliera pas d'y comprendre le neuvieme Electorat, puisque l'animosité de cette couronne contre cette nouvelle dignité ne vient, en bonne partie, que de ce qu'on pretend que nous nous sommes engagés avec l'Empereur sur cette succession. Et je ne doute point que l'Angleterre et la Hollande n'y contribuent de leurs bons offices.

Cependant l'assemblée de Nurenberg fait bien du bruit; j'espere que le changement du theatre de Holstein servira à le diminuer. On dit que certains Electeurs s'opposent

fortement tant à l'introduction de la Boheme qu'à la satisfaction qu'on veut donner aux princes. Mais le temps en fournira le remede, car ce n'est plus une matiere qui presse.

Madame l'Electrice a fait encor representer hier l'opera à Luzenbourg, et je crois que cela se fera encor une fois au plustost, avant le depart de Ballarino, qui doit retourner à Vienne.

La Wirtschaft de Potsdam estoit de paysans et paysannes; et Mad. l'Electrice avoit le bonnet en forme de bateau à la mode de Strasbourg. Si j'avois esté present aux adieux, j'y aurois voulu tenir une urne lacrymale pour recevoir toutes les larmes qui ont esté repandues, car la pauvre princesse surtout a tellement pleuré que tous les spectateurs ont esté attendris.

J'ay fait quelques reflexions sur la question que Monsieur l'Abbé Molanus a traitée, et je les ay mises dans un papier à part. Je ne desapprouve nullement son sentiment, entendu comme il faut, mais j'ay crû devoir prendre une autre route. Je suis avec devotion etc.

CLXVIII.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Herrenhausen le 12 de Juin 1700.

Je n'ay pas douté que vous prendriés part à la gloire de nos princes. Le commencement de leur entreprise a reussi. Je ne doute pas que la fin sera de mesme, et que

nous aurons la paix, puisque tant de puissances s'en meslent. Cependant ils se trouvent dans le pays de cocagne, et je ne crois pas qu'ils s'en retireront si tost, car nos princes aiment la bonne chere. Mr. le Landgrave a mis un regiment en Oldenburg. Il semble qu'on nous y craint. A ce qu'on dit, les visées de Mr. l'Electeur de Brandebourg vont tout d'un autre costé, et qu'il n'assistera gueres plus les Danois, qu'ils n'ont receu du secours du Roy de Pologne. Car on dit qu'il croit terminer la guerre de ce costé icy en menaçant de vouloir entrer dans les terres de Mr. Bernsdorf, qui sera tant plus porté à la paix pour eviter ce malheur.

Au reste je ne scay si je me connois bien en vers, mais je trouve les vostres admirables de dire tout en si peu de paroles si bien tournées à mon advis. Cela doit faire rougir Mr. Besser, et je suis persuadée qu'elles auront pleu beaucoup à ma fille. Je crois qu'on aura du loisir à present de penser à l'observatoire. Pour moy j'ay à aller pour donner à manger à mes canards et aux cygnes, pour lesquels j'ay fait un logement dans le jardin. Vous voyés par là que je deviens bonne menagere à mesure que je tiens mon propre menage. S.

CLXIX. 1.

G. Molanus abbas Luccensis Leibnitio.

Hanoverae 4 Junii 1700.

Excell^me^ et nobil^me^ vir etc. — Audio Te Berolini degere. Cui rei? An religionis causa? Non credo. An reipublicae? Nihil ad me.

Praesentium sive exhibitor sive transmissor, Cl. Kortholtii filius, per me Tibi voluit innotescere. Non potui non gratiam illam gratificari homini et modesto, et ut ex speciminibus quibusdam apparet, haud perfunctorie erudito. Si qua in re juvare illum poteris, id scio Te facturum vel me indicente h. e. sponte Tua. Quod superest, in aurem dico. Cum Ser^ma^ nostra, quae, quod nosti, a paradoxis sibi temperare numquam potest, intercessit mihi ab eadem provocato, inter prandendum pronuper disputatio de animae definitione, illiusque a re extensa distinctione reali; placuit postmodum scripto comprehendi meam hac de re sententiam. Feci, transmisi. Impugnabat et illud Ser^ma^, non quidem respondendo ad argumenta mea, sed multiplicando, ut fieri solet, quaestiones, huc partim non pertinentes, partim solutu facillimas. Dicebat in fine, se litis hujus te arbitrum esse facturam eoque fine missuram tibi cartas meas, quod eam facere dubium mihi non est.

Equidem spe votisque praesumo, te paria mecum hac in parte statuere, animam nimirum esse rem cogitantem, et a re extensa distingui realiter, quo non admisso quid quaeso fiet de animae immortalitate? Quod si autem praeter omnem exspectationem meam aliter sentias, id certe nescire debebit nostra Ser^ma^, atque adeo oro Te, ut vel juvare me digneris responsione tua, aut si hoc grave, saltem nocere mihi ne sustineas. Ut hoc agas, jubet amicitia nostra, ut ego confidam, Te non aliter acturum, jubet certissime mea de tuo in me animo persuasio. Vale, vir Exc^me^ etc.

2.

Leibnitius Molano.

Berolini 22 Junii 1700.

(Ex responsione mea. L.)

Ser^{ma} Domina Electrix misit ad me quae Gallico sermone disseruisti. Plane mihi probatur sententia tua, corpus esse extensum et animam esse cogitantem, atque haec inter se distingui. Etsi fateor argumentum Cartesianum ad hoc aliquid habere difficultatis. Nam ut judicemus incompatibilia esse in eodem subjecto extensionem et cogitationem, deberent Cartesiani offerre utriusque definitiones. Non igitur tam a Te aut Cartesianis hic dissentio, quam quae ipsi inexplicata nec satis firma reliquere, absolvere conor. Nam et extensionem definio, quod pluralitatem, continuitatem et coexistentiam involvat, et cogitationem quod sit expressae multitudinis in uno, et, ut sic dicam, Iliadis in nuce. Nam animae sunt verae unitates seu substantiae simplices, pluralitate seu partibus carentes. Itaque nullus naturalis eas destruendi modus excogitari potest.

Berolinum duae res me vocaverunt: Ser^{mae} Electricis Brandeburgicae voluntas, et Electoris consilium fundandi societatem scientiarum, de qua sententiam dicere jussus sum. Et spero rem processuram, quoniam video consilium nec inter has turbas praesentes deponi. Ponetur observatorium, corrogabuntur docti viri, juvandae rei varia subsidia conquirentur. Jussus sum diploma fundationis concipere. Si scribere tantum opus est, omnia in potestate habemus.

3.

Extrait de ma réponse du 12 Juin. L. (1700.)

J'approuve le sentiment du sçavant Monsieur . . . mais je prends une autre route pour l'establir, la sienne estant toute Cartesienne où depuis longtemps je trouve quelques difficultés. Cependant je crois qu'il conviendra avec moy que nous pensons non seulement à ce qui nous vient des sens, mais encor au penser mesme, qui ne nous en vient point. Et que parmy les notions qui nous viennent avec celles des choses materielles, il y a des idées des choses qui accompagnent la matiere sans estre corporelles pour cela: comme par exemple les notions de la force, de l'action, du changement, du temps, du mesme, de l'un, du vray, du bon, et mille autres. Et quant au materiel qui entre dans le cerveau par les sens, ce n'est pas ce materiel mesme qui entre dans l'ame, mais son idée ou representation, qui n'est pas un corps, mais un effort ou reaction. Cela peut suffire à ceux qui n'aiment point une grande discussion, mais j'adjouteray ce qui suit pour ceux qui veulent approfondir la question.

Pour juger par la raison, si l'ame est materielle ou immaterielle, il faut concevoir ce que c'est que l'ame et la matiere. Tout le monde demeure d'accord que *la matiere* a des parties, et par consequent c'est une *multitude* de plusieurs substances comme seroit un trouppeau de brebis. Mais puisque toute multitude suppose des *veritables unités*, il est manifeste que ces unités ne sçauroient estre de la matiere, autrement elles seroient encor des multitudes, et nullement des unités veritables et pures, telles qu'il faut enfin pour en faire une multitude. Ainsi les Unités sont propre-

ment des substances à part, qui ne sont point divisibles, ny par consequent perissables. Car tout ce qui est divisible, a des parties qu'on y peut distinguer encor avant la separation. Cependant puisqu'il s'agit des *Unités de substance*, il faut qu'il y ait de la force et de la perception dans ces unités mesmes, car sans cela il n'y auroit point de force ny de perception dans tout ce qui en est formé, qui ne peut contenir que des repetitions et des rapports de ce qui est déja dans les Unités. Il faut donc que, dans les corps qui ont du sentiment, il y ait des *substances uniques*, ou des Unités, qui ayent de la perception. Et c'est cette substance simple, cette Unité de substance ou cette **Monade**, qu'on appelle **Ame**, et par consequent les ames, comme toutes les autres Unités de substances, sont immaterielles, indivisibles, et imperissables, toute destruction des *choses substantielles* ne pouvant estre qu'une dissolution. Et ci ces unités ont une fois de la vie, il faut qu'elles soyent immortelles et vivent tousjours. Ces Unités constituent veritablement les substances et chaque Unité fait uniquement une seule substance, le reste n'estant que des estres par aggregation, et des amas ou multitudes; ou bien ce sont des accidens, c'est à dire des attributs durables ou modifications passageres, qui appartiennent aux substances.

Or entre les Unités excellent les ames, et entre les ames excellent les esprits, tels que sont les ames raisonnables. Ainsi les Unités, quoyqu'elles soyent toutes indefectibles, ne sont pas toutes egalement nobles, et dans un corps organique il n'y a qu'une seule Unité dominante et principale, qui est son ame. C'est *le moy* en nous, qui est encor bien au-dessus de la pluspart des autres ames, parce qu'il est un esprit, et qu'il raisonne par le moyen des verités

universelles, necessaires et eternelles, non point fondées sur les sens, ny sur l'induction des exemples, mais sur la lumiere interne et divine des idées, qui constituent la droite raison. Car lorsqu'on a appris quelque verité par experience, les sens ou les experiences peuvent bien nous faire presumer qu'il en ira tousjours ainsi dans les exemples que nous n'avons pas encor experimentés; mais on ne sera jamais asseuré de la necessité de la chose sans appeller à son secours les raisonnemens demonstratifs, fondés sur la lumiere interne independante des sens. C'est ce que peu de personnes remarquent, mesme parmy les philosophes, parce qu'on est rarement philosophe et mathematicien en mesme temps, et les demonstrations ne se voyent presque que dans les Mathematiques.

Il est bon d'apporter un exemple. Mettons par ordre les

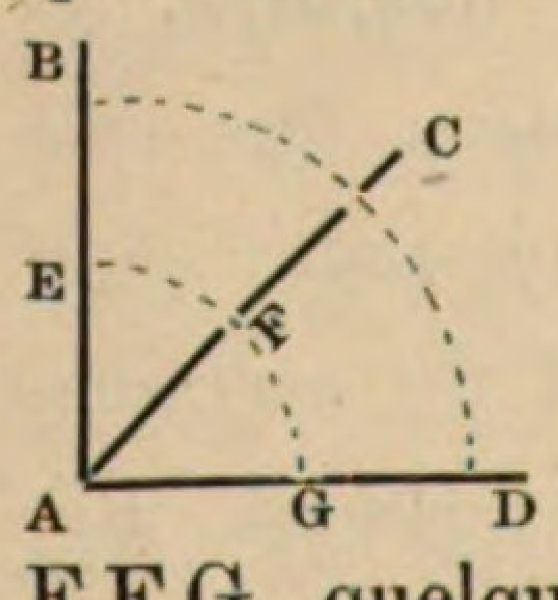
nombres:	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	etc.
et puis leurs quarrés:	0	1	4	9	16	25	36	49	64	81	100	etc.
et les differences de ces quarrés:	1	3	5	7	9	11	13	15	17	19		etc.

On trouve que les differences des quarrés des nombres, mis par ordre, sont les nombres impairs encor par ordre, et apres avoir essayé une longue suite de nombres, et trouvé que cela reussit, on presume avec raison que cela ira tousjours ainsi à l'infini, mais on n'en voit point pour cela ny la necessité, ny la cause qui depend de certaines raisons demonstratives, prises de source, ou *a priori*. Les ames capables de ces raisonnemens sont appellées des Esprits et on peut dire d'elles avec justice qu'elles sont faites à l'image de Dieu, et qu'il y a une societé entre Dieu et elles: de sorte que Dieu est à leur égard, non seu

lement ce qu'un Architecte est à son bastiment, mais encor ce qu'un Prince est à ses sujets.

Quant à l'objection qu'on a faite contre l'immaterialité de l'ame et de la pensée, quoyqu'elle se puisse déja resoudre par ce que nous venons de dire, il sera pourtant utile qu'on l'eclaircisse encor d'avantage. Il est vray que le materiel qui nous vient par les sens, entre dans nos organes interieurs, tels que sont le cerveau, et les esprits, ou fluides subtils qui y sont enfermés; mais le materiel ne sçauroit entrer dans une veritable Unité qui n'a point de trous ny portes. Autrement ce ne seroit point une Unité, mais un composé de multitudes. Donc ce qui est dans l'Unité n'est point le materiel, mais l'espece ou la representation du materiel, laquelle represente ce qui est étendu, sans avoir elle-mesme de l'étendue. On demandera comment cela est possible. Mais outre qu'il faut bien que cela soit ainsi, quand nous n'y entendrions rien, on peut encor l'eclaircir par un exemple pris de Mathematiques, mais particulierement de la Geometrie, en se servant de la comparaison des Angles ou inclinations de deux Lignes entre elles.

Soyent par exemple deux lignes droites AB et AD, qui forment ce qu'on appelle un Angle Droit BAD, c'est-à-



dire de 90 degrés, ou de l'ouverture d'un quart de cercle. Or il est manifeste que cet Angle ne se mesure pas seulement par le grand arc BCD, mais encor par un moindre EFG, quelque petit qu'il puisse estre, et l'ouverture commence en un mot des le point A, qui est le Centre. Aussi est-ce dans ce centre mesme que se trouve l'angle ou l'inclination des deux Lignes BA et DA, et par consequent

dans le centre mesme tout indivisible qu'il est, commence la mesme ouverture, ou le mesme nombre de degrés, qui est dans les arcs EFG et BCD, tellement qu'on peut dire que ces arcs, quant à leurs degrés, sont representés ou exprimés dans le centre par la relation de l'inclination au centre, qui est dans les lignes lorsqu'elles en sortent. Il en est de mesme de l'angle demi-droit BAC qui est de 45 degrés ou de l'huitieme partie du cercle: car cette ouverture de degrés se trouve aussi egalement dans le grand Arc BC, et dans le moindre EF, quelque petit qu'il puisse estre jusqu'au point A, dans lequel commence l'inclination des deux lignes BA et CA, qui d'abord, et dés le point A ou Centre, n'est que la moitié de l'inclination des lignes BA et DA. On voit donc que, comme dans le centre se representent les degrés, ainsi les unités de substance, et par consequent les ames, qui sont comme des Centres, representent en elles ce qui arrive dans les multitudes qui les regardent, selon le point de veue de chaque unité ou ame, sans que les ames ou les centres cessent par là d'estre indivisibles et sans étendue.

Apres avoir establi mon sentiment, je vous adjoute des reflexions sur le raisonnement Cartesien de nostre sçavant Monsieur . . . Je demeure d'accord que nos ames pensent, et que nostre corps a de l'extension. J'accorde aussi que, lorsque deux choses ont des attributs tellement divers qu'on peut comprendre parfaitement l'un sans songer à l'autre, alors les choses mesmes sont de differente nature. Mais si la pensée se peut comprendre, sans songer à l'étendue, c'est de quoy il y a lieu de douter. Je demeure aussi d'accord qu'il y a des pensées dont on n'a point d'images ny figures dans l'esprit, et que quelquesunes de ces pensées sont distinctes. Mais je ne conviens point de tous les exemples

que les Cartesiens apportent; car une figure de mille angles alleguée icy n'est pas etendue distinctement non plus que l'idée de quelque grand nombre: c'est une pensée sourde, comme dans l'Algebre où l'on pense aux symboles à la place des choses. Ainsi souvent, pour abreger, on employe les mots en pensant sans en faire l'analyse, parce qu'elle n'est point alors necessaire.

Enfin je ne demeure point d'accord qu'il est impossible à la raison humaine de concevoir en quoy consiste l'union de l'ame avec le corps. Je croirois plustost que ce probleme est tout resolu maintenant par un Systeme expliqué ailleurs, auquel ce qu'on vient de dire icy, peut encor servir. Et ce Systeme mesme confirme et explique mieux que tout autre l'immortalité de l'ame.

CLXX.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Herrenhausen le 16 de Juin 1700.

J'ay assez de loisir pour mediter sur l'ame, mais pas assez de capacité pour bien comprendre vostre demonstration en matiere d'argent. L'unité ne vaut pas tant que des milles, quoyqu'en nous vous voulés que ce soit tout. Mais si cette unité estoit toute seule, que seroit-ce, il me semble, qu'elle à de commun avec la divinité d'agir tousjours sur diverses choses? Mais laissons là les speculations, pour répondre sur le contenu de votre lettre.

Il paroist bien que Mr. l'Electeur de Brandebourg ne veut pas que le Roy de Dannemarc succombe. Ce n'est pas le dessein aussi de nos princes; mais bien qu'il rende au duc de Gottorf ce qui luy appartient. C'est alors qu'ils se retireront avec leurs trouppes de Holstein, où ils se trouvent fort bien logés presentement. Les Suedois à leur tres grand regret tiennent méchant ordre. Kielmansec pretend avoir perdu par là plus de m/6 escus en fenestres et en portes de sa maison, qui appartient apparemment à toute la famille. Mr. de Boisdavid a esté blessé sans coup ferir, estant tombé avec son cheval dans un marais sur une pierre, et s'est fait fort mal au dos, et le cheval luy a marché sur la jambe.

Les eaux de Pirmont font du bien à Mr. Goritz, et Sacctot a entrepris une nouvelle cure d'un homme qui pretend avoir un remede universel. Il ne luy met rien sur son mal, il pretend qu'il sera gueri en 8 jours. Je serois ravye de pouvoir voir ce miracle. Mad. Bourg n'a pas voulu ceder en fecondité à Mad. Wangenheim et la Bergerie, elle a fait deux filles aussi. Nos cygnes n'en ont fait que trois. Il y a du plaisir à voir le soin qu'ils en ont à les porter sur le dos et sur leurs ailes, quand les petites sont las de nager. Cependant ils ont l'avantage d'estre plus sages que des enfants nouvellement nés qui ne se peuvent aider. Je suis en peine de vostre santé, car il semble que vous ne trouvez pas à Berlin l'aliment qu'il vous faut. Les dames sont fort en peine icy pour leurs maris et leurs amants, si l'on donnoit bataille; mais je ne crois pas que le Roy de D. l'hazardera.

CLXXI.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

(Sans date.)

Madame. On croit que Monsgr. l'Electeur de Brandebourg ira voir son corps d'armée qui s'assemble à Lenzin, et que Msgr. le prince Electoral y pourra aller aussi, en sorte que j'espere que ce sera pour luy une campagne de Compiegne. J'ay ouy dire qu'on a écrit d'icy à Messeigneurs l'Electeur et duc de Zell une lettre un peu forte par laquelle on les exhorte à repasser l'Elbe; mais cela ne depend plus d'eux, puisque c'est le corps des garans qui concerte les choses. Les escadres estant allées à Gotenbourg, pourront transporter quelques Suedois, en cas que les Danois ne veulent point écouter les avis que presque tout le monde leur donne.

La cour de Vienne fait grand bruit sur le partage de la succession d'Espagne; si c'est tout de bon, nous le verrons. On dit que Mons. Hop tout Hollandois et moderé qu'il est, a menacé Mons. Bartoldi de le faire sauter les degrés, lorsqu'estant chex M. Hop à Vienne, il luy dit quelque chose d'offensant sur les conjonctures presentes. C'est que Mons. Bartoldi a de l'esprit, mais qu'il est un peu chaud.

On pretend qu'il y a un traité entre cette cour, et celle de Wolfenbuttel, que Mons. Alvenslebe a negotié. J'espere qu'on ne renversera pas les mesures prises auparavant avec nous. Monsgr. le Landgrave a tesmoigné de la moderation envers Mons. d'Obdam. Je suis faché que M. Boisdavid a esté blessé, mais je suis bien aise que c'est sans coup ferir, autrement il n'auroit pas esté blessé seul.

Je suis infiniment obligé à la bonté de V. A. E. de penser à ce qui regarde ma santé. J'ay fait icy une vie que Mad. l'Electrice appelle apres moy ein liederlich Leben. Et hier je reviens icy de Luzenbourg à trois heures du matin. Je pretends que les eaux raccommoderont tout.

Pour ce qui est des unités ou substances simples, asseurement elles ne valent pas tant que les substances qui en sont composées, car deux escus valent mieux qu'un seul, et deux ames plus qu'une d'elles. Cependant comme un oeil voit souvent autant que deux autres yeux et quelques fois d'avantage, et que tout au monde s'enferme dans un petit espace tel que l'oeil ou le miroir, quoyque seulement par representation, il en est de mesme des ames par plus forte raison. C'est aussi pour cette raison que les unités ne sont jamais seules et sans compagnie; car autrement elles seroient sans fonction et n'auroient rien à representer. La divinité est aussi une unité du nombre des esprits, et l'amè ou l'esprit en echange est un echantillon de la divinité; car la divinité represente l'univers de source, en sorte que l'univers est tel qu'elle le fait, et s'accommode à elle qui en est le germe ou l'origine. Et par consequent Dieu represente l'univers distinctement et parfaitement; mais les ames representent ces choses apres coup, et s'accommodent à ce qui est hors d'elles, et c'est ce qui fait que Dieu est entierement libre, et que nous sommes en partie dans l'esclavage en tant que nous dependons des autres choses, et que nos perceptions ou representations sont confuses. Il est le centre universel, et il voit le monde comme je verrois la ville d'une cour qui y est, c'est à dire, bien; nous ne sommes que des centres particuliers, et ne voyons le monde presentement que par deux trous de nostre teste, ou comme

je verrois une ville de costé. Au reste je ne voy point d'objection sur les ames et les pensées qu'il ne soit aisé à resoudre. Et je voudrois que nous entendissions si bien les moyens de conserver nostre santé que nous sçavons ce que c'est que l'ame et la pensée. L'obscurité apparente ne tient que de ce qu'on ne se donne gueres la peine de raisonner sur les choses abstraites avec l'attention qu'elles demandent.

CLXXII.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Berlin le 19 Juin 1700.

Madame. Quand les autres sont debarassés, mon affaire commence. Car je pousse maintenant l'expedition de la Fondation de la societé nouvelle des sciences. Monseigneur l'Electeur à qui j'ay fait aujourd'huy la reverence à Schönhausen, m'a dit qu'il avoit donné ordre d'expedier le diplome de la Fondation, et qu'il m'avoit choisi pour en estre le president. J'ay accepté un honneur si grand autant que le service de Monseigneur l'Electeur mon maistre le permettra; et le meilleur est que c'est une affaire generale qui regarde tout le genre humain, et qui ne m'attache gueres.

Quand j'estois chez l'Electeur dans son appartement, on vint luy dire qu'un des maures nouveaux venus s'estoit noyé hier. En voicy la raison. Il avoit fait je ne sais quelle folie, on l'avoit arresté pour le chastier, il se

derobba d'entre les mains de ceux qui le menerent et se precipita dans une écluse, et on ne pût venir à temps pour le sauver. On n'a trouvé le corps qu'aujourd'huy qui sera enseveli sous le gibet. Ces sortes de gens sont dangereuses et capables d'attenter sur le plus grand prince. C'est pourquoy on feroit bien de les esloigner.

Madame l'Electrice estoit en peine de Messeigneurs ses freres et oncle. Mais les lettres venues hier l'ont rasseurée. Les nostres croyent d'estre encor superieurs aux Danois et tout au plus je crois que nous leur ferons l'honneur de les laisser sortir du pays les derniers.

Monsgr. l'Electeur va ce soir à Brandebourg, où je crois l'aller trouver la semaine qui vient, avant son depart au camp de Lentzin où l'on croit qu'il ira, aussi bien que Mgr. le prince Electoral. On pretend tousjours que le voyage de Prusse se fera, mais cela ne se peut qu'apres un accommodement provisionnel de Holstein; autrement cette cour s'esloigneroit trop pour pouvoir donner des ordres conformes au besoin.

Je parts presentement pour Luzembourg, où je vay pour la derniere representation de l'Opera, apres laquelle Ballarino va partir pour Vienne, où le Marquis Rangoni va aussi. Le comte d'Althem y est déja allé.

Je suis etc.

CLXXIII.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Herrenhausen le 23 de Juin 1700.

Vostre science, Monsier, vous fait grand honneur dont je vous felicite, pourveu qu'elle soit recompensée de plus de realité qu'elle reçoit en France. Quoyque le proverbe dit que bonne renommée vaut plus que chaîne dorée, il me semble que cela ne va pas mal ensemble.

Si le more qui s'est noyé, eût vecu du temps des Romains, on l'auroit mis dans l'histoire. Celuy de mon fils l'Electeur s'est voulu battre en duel avec Mehmet le Turc, si les gardes ne l'eussent empesché. — Les Danois ne sont esloignés de nostre armée que de deux lieues, et se sont fort retranchés. Ils ont pillé depuis peu deux villages et l'on trouve que les nostres ont fait une tres grande faute de ne s'estre postés au commencement où ils sont. On dit que les Danois se portent encore avec beaucoup de hauteur, mais on croit que l'arrivée des trois flottes Angloise, Suedoise et Hollandoise, les fera filer plus doux. On ne craint point les heros de Brandebourg, d'autant qu'il n'y a point de royaume à conquerir pour M. l'Electeur de Brandebourg de ce costé icy.

Mr. Goritz se remet à Pirmont, et Sacetot se porte tousjours plus mal: ainsi vont les choses du monde. Les influences sont encore bonnes pour moy, et je trouve mes pieds plus agiles à la promenade que ma teste propre à bien attendre à vos jolies lettres. Les plus stupides sont les plus heureux, parce qu'ils sont le moins sensibles, mais je

le seray tousjours pour tout ce qui pourra contribuer à vostre satisfaction.

Il y a un marchand nommé de Bassetouche qui a esté maistre de langue autrefois, fort craint en Dieu (sic). Ne seroit-il pas propre à quelque chose dans la societé des sciences? Il m'a fort prié de le recommander par une lettre à Mr. l'Electeur et à ma fille, ce que je ne feray point; car les recommandations ne servent de rien. C'est tromper les gens de leur en donner.

CLXXIV. 1.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Berlin ce 26 Juin 1700.

Madame. On parle tousjours douteusement des voyages de Monsgr. l'Electeur, et je ne m'en étonne pas; cependant on continue à abbattre son chasteau, ce qui le tient éloigné le plus souvent.

Le Marquis Rangoni est parti aujourd'huy à ce que je suppose, il fait ses *profondissimi inchini* à V. A. E., dont il exalte partout la bonté et les graces proportionnées à tant d'elevation.

Monsieur de la Forest est arrivé cette nuit, allant en Pologne ou en Livonie. Je ne luy ay pas encore parlé. Car il court voir des amis.

Au defaut de quelque chose de meilleur, et en attendant la relation exacte de Mons. de Besser maistre des ceremonies,

j'envoye celle qu'on vient de me donner, touchant ce qui s'est passé icy.

Le projet provisionnel fait par les mediateurs me paroist fort propre à tirer les choses en longueur et à incommoder les partis. J'espere que les nostres auront au moins pris les mesures qu'il faut pour pouvoir attendre aux depens d'autruy.

Mons. de Beauvernois ayant fait une Comedie, qui n'a pourtant esté lûe que de peu de personnes, où il mordoit tout le monde, les Italiens qui sont icy se sont vangés par des sonnets assez forts, et un peu trop forts à mon avis, où ils croyent luy dire injure, en l'appellant: *Luterano.*

Je supplie V. A. E. de faire rendre la cy-jointe par le moyen de son secretaire, et je suis avec devotion etc.

2.

Leibniz à l'Electeur George Louis de Br. L. à Hanovre.

(Sans date.)

Monseigneur. Je prends part en fidele serviteur à la gloire que V. A. E. s'est acquise en satisfaisant à ses engagemens avec tant de prudence et de succés. Je dois mesme rendre justice là-dessus à l'Envoyé de France qui témoigne dans les occasions de le reconnoistre. Monsgr. l'Electeur de Brandebourg s'est declaré de vouloir porter

les choses à un accommodement solide, et l'a dit hier à M. des Allures, pour le mander au Roy son maistre, Mr. de Fuchs devant communiquer aujourd'huy à ce ministre la copie des lettres que l'Electeur escrit sur ce sujet, qui tendent à exhorter les deux partis à sortir des estats d'autruy, pendant qu'on travaillera à quelque accommodement dans un mois, ce que M. des Allures paroist approuver. On adjoute que nostre party y gagneroit, par ce qu'il y a beaucoup plus de terres du duc que du Roy, qui sont au pouvoir de la partie adverse, et qu'ainsi le duc y trouvant son compte, pourroit dédommager en quelque façon les alliés de l'incommodité qu'ils souffriroient de la retraite. Mais je disois de ne pas voir comment on y puisse donner les mains chez nous avant le consentement du Roy de Suede. Il semble cependant que la Suede et le duc ne feroient rien de trop apres ce qu'on a fait pour ce parti et presentement et auparavant, si l'on terminoit maintenant l'affaire de Hadelen et celle de quelques terres de Lauenbourg, sur lesquelles le duc de Holstein forme des pretensions. Et il est bien seur que les cours dont les maximes seroient moins delicates que les nostres, insisteroient.

D'ailleurs il semble que le Cercle de la Basse-Saxe devroit nous tenir quelque compte de tant de charges que nous avons portées pour son bien, ce qui seroit d'autant plus faisable que deux directeurs du Cercle y seroient portés apparemment, et le troisieme, c'est à dire l'Electeur de Brandebourg, y pourroit donner les mains pour faciliter l'affaire, ce qu'il feroit sans y perdre, car il retiendroit au moins ce qui de la repartition tomberoit sur ses Estats.

Mr. Marschal qui est au Roy de Pologne, et qui va et vient entre icy et Varsovie, est arrivé icy il y a trois jours,

et presque en même temps sont arrivés aussi Mess. Fleming (celuy qui a conduit l'entreprise de la Livonie) et de la Forest. On prétend que Mr. Marschal a apporté une lettre Latine du Roy de Pologne à Mgr. l'Electeur de Brandebourg, où il semble offrir à reconnoistre la qualité que S. A. E. voudra prendre. On l'aura envoyée sans doute à V. A. E. Je la trouve un peu douteuse. Car outre qu'on y exige quelque assistance reelle convenable aux conjonctures, elle est sujette à des interpretations. Si le Roy avoit dit: aussitost que vostre dilection prendra la qualité dont il s'agit, je la reconnoistray, et j'envoyeray même un Ambassadeur qui assistera à la solennité, cela seroit net; mais le Roy demande qu'apres la qualité prise on luy envoye quelqu'un pour faire la notification, et il semble qu'il veut qu'alors il y aura encore quelque chose à traiter pour venir à la reconnoissance. La copie de cette lettre a esté envoyée de Varsovie, icy Mr. Fleming l'a voulu desavouer envers les ministres étrangers. D'autres disent qu'on ne la gouste point icy, et qu'on la prend pour un piege, en quoy il me semble qu'on n'auroit point de tort. Le primat doit avoir escrit sur le même ton, mais on ne l'a point veu.

Pendant que je fais ma cour icy ou plustost à Luzenbourg à Madame l'Electrice, Monseigneur l'E. me fait consulter sur la societé des sciences qu'il fonde, et à laquelle on veut que je ne feray point deshonneur en portant le nom de directeur ou de president, quoyque absent et de loin, et sans y contribuer que par quelques avis. Ceux que j'ay pris la liberté de donner, ont esté assez suivis jusqu'icy, et la societé ne doit guére coûter à S. A. E. Cependant j'ay eu de belles occasions pour enrichir nos recherches historiques conformement aux intentions de V. A. E., en

quoy j'avance fort autant que permet ma santé qui est un peu chancelante, ce qui m'oblige à discontinuer de temps en temps mon application, et de penser même à boire bientost les eaux. Il est temps de finir une longue lettre.

CLXXV.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Herrenhausen le 26 de Juin 1700.

Je ne vous responds que pour m'attirer le plaisir de recevoir de vos lettres, car à Herrenhausen on ne sçait sans cela que des nouvelles du Holzmarkt. Il est vray que mon fils l'Electeur m'escrit aussi de la lettre qu'il a receue pour luy faire peur, mais qu'on n'y a point reussi. Son pauvre valet de pied Polonnois a esté le seul malheureux en cette guerre, estant ecrasé par une cheute de bien haut, dont il est mort peu de jours apres. Le duel du Turc et du More estoit une nouvelle du Holzmarkt. Elle n'a pas esté veritable.

Comme les eaux de Pirmont ont fait beaucoup de bien à Mr. Goritz, je crois que vous vous en trouveriés bien aussi apres le liederlich leben, car l'ame dont vous faites une plus claire description, a fort besoin d'organes qui se portent bien.

Ce sera une belle entreprise d'envoyer des missionnaires aux Indes. Il me semble qu'il faudroit premierement faire de bons Chrestiens en Allemagne, sans aller si loin pour en former. Mgr. l'Electeur de Brandebourg est tousjours fort bien intentionné. Il m'a manqué de parole, m'ayant

promis les relations de toutes les ceremonies des Nopces, mais depuis ces projets militaires je n'en ay point eu de lettres.

CLXXVI.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Berlin ce 29 Juin 1700.

Madame. Il semble que les affaires s'addoucissent. Car Monsgr. l'Electeur de Brandebourg exhorte maintenant le Roy de Dannemarc de quitter les terres du duc, et le Roy est prest (dit-on) à le faire, si les Alliés quittent aussi le Holstein, mais il adjoute une clause qui ne passera point. C'est qu'il veut que les Garans, c'est à dire l'Angleterre et la Hollande avec la Suede et nous, cessent de se mesler de la garantie, et que le duc les tienne quittes de leurs engagemens. Ce qui m'a fait souvenir de l'Ambassade des loups aux brebis chez l'Esope, pour les exhorter à renvoyer les chiens.

Le Roy de Pologne a escrit une lettre à l'Electeur (à ce qu'on pretend) par laquelle il s'engage à reconnoistre la qualité qu'il voudra prendre, à condition de quelque service reel, conforme aux conjonctures, qui n'est point exprimé. Mais les Saxons qui sont icy, desavouent la lettre, et la Cour icy ne la gouste point, et elle a raison, car je la trouve fort captieuse.

Jusqu'icy ma direction de la societé des Sciences n'est

qu'un honneur; car la socité ne doit rien couster à l'Electeur. Elle se doit faire son propre fonds, qui ne consistera qu'en certaines concessions que l'Electeur veut accorder, sans qu'il luy en couste que des paroles, et par consequent ces revenus seront un peu casuels. Pour moy, je serois assez content, si je suis dedommagé des frais que je fais quelques fois pour le bien public, et pour l'avancement des sciences. Si quelqu'un nous pouvoit fournir quelques propositions utiles, qui ne demanderoient que le consentement de S. A. E., sans interesser ses finances, nous le recevrions volontiers.

Je suis ravi d'apprendre que V. A. E. se porte si bien, tant qu'elle se promenera si agreablement. Je réponds de sa teste, c'est à dire de la force de son esprit, qui paroist tousjours autant que jamais. Je suis avec devotion etc.

CLXXVII.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Herrenhausen le 30 de Juin 1700.

J'ay besoin de vos billets pour me reveiller un peu, et vous dois remercier aussi pour la relation que vous m'avez envoyée, dont je divertiray Madame.

Je suis bien aise que le marquis Rangoni soit content

de moy. Je crois que sa mere le sera aussi de luy, quand il sera de retour aupres d'elle, qui est dame d'honneur à Modene.

Je crois que Mr. de la Forest ne sera pas si bien en Livonie qu'il l'a esté en Saxe, où toutes les commodités luy manqueront.

Le bruit court icy que nos trouppes changeront de quartier. Je ne sçay si l'eloquence de Mr. de Chamilly qui a esté deux heures en conference avec Mr. le duc de Cell, en est la cause ou quelque raison de guerre. Car nos gens se plaignent fort de leurs furieuses fatigues, estant obligés d'estre tousjours sur leur garde.

On croit nostre party le plus fort, ayant l'Empereur, l'Angleterre, la Hollande et l'Electeur Palatin pour nous, et qu'ils modereront Mgr. l'Electeur de Brandebourg, aux depens de qui c'est que Mr. Beauvernois subsiste; car je crains qu'il ne gagnera pas son pain à faire des comedies.

Mr. Goritz se trouve mieux. Il a veu prêcher un cordonnier qui me paroist un *quaker*, comme on le depeint. Il a prié Dieu pour mon fils l'Electeur, et a dit qu'il veut prendre ses pechés sur luy.

J'ay envoyé vostre lettre à Madame.

CLXXVIII.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Herrenhausen le 3 de Juillet 1700.

C'est un signe que Mr. l'Electeur de Brandebourg souhaite la paix qu'il songe plus à bastir qu'à destruire, mais si les

conditions ne se trouvent mieux tournées, je voy qu'on n'en acceptera pas du costé des alliés, à ce que Hatdorf me donne à entendre, et que nous n'aurons pas si tost la paix. Les Danois ont esté 6 heures en ordre de bataille, croyant qu'on les attaqueroit, mais cela auroit esté impraticable de le faire avec advantage de nostre costé, à cause des defilés. Cependant ils nous ont coupé le fourage, et on croit qu'on sera contraint de decamper pour en trouver, et qu'en faisant cette demarche l'ennemy pourroit donner sur l'arriere-garde. Ils sont si proches qu'ils se peuvent voir avec des lunettes d'approche. Cependant on diroit que vous allés faire des miracles d'eriger une academie, que cela ne couste rien à l'Electeur, quoyque dans le siecle où nous sommes, les choses ne sont point estimées qui sont à bon marché. Je ne m'estonne point que le Roy de Pologne ne contente point Mr. l'Electeur de Brandebourg. Sa conduite est si extraordinaire, qu'il ne doit pas estre content de luy-mesme.

Tout est icy à l'ordinaire. Nostre Apollon, le Sig^{r} Hortense, a mis toute son affection dans sa chere Lisette.

Vous ne mandez pas quand vous serés de retour, où vous estes estimé et souhaité de Sophie.

CLXXIX.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Berlin le 3 Juillet 1700.

(Extrait de ma lettre. L.)

Je souhaite qu'on puisse faire quelque accommodement solide qui n'ait point trop besoin de garans. Le meilleur

fondement de la seureté publique seroit un oubli du passé, et une bonne intelligence pour l'avenir, aisée à obtenir, si chacun vouloit estre sage et se contenter comme nous de ce qui est raisonnable. Autrement tant que l'esprit de vengeance regnera, on trouvera son temps pour faire du mal aux autres quand même on en devroit souffrir, et c'est ce qui est arrivé aux Danois. Et comme nous n'aurons pas tousjours un Roy d'Angleterre qui nous puisse épauler, nous serons portés sans doute à accorder tout ce qui sera raisonnable et au-dela, pour restablir cette bonne intelligence des protestans, s'il est possible.

CLXXX.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Herrenhausen le 6 de Juillet 1700.

J'ay envoyé avec soin la lettre que vous m'avez addressée, quoyque je ne connoisse pas le personnage, et que Gargan n'est point icy et qu'il est allé se delasser de ses importantes affaires à la campagne.

J'attends la comedie de Mr. de Beauvernois. Je crois qu'elle sera plus belle que les vers allemands qui sont fort du stile de Wangenheim.

Ma fille me mande qu'elle regrettera tost vostre depart. Je luy responds que par les vers susdits il ne paroist pas que vous ayés encore donné un bon tour aux muses de Berlin, et que ce seroit dommage que vostre voyage eût

esté inutile. Le bruit court icy que le meschant traitement que les Anglois ont fait aux Ecossois, leur a fait rappeler le Roy Jacques, et que le Roy de France croise leur coste avec 40 vaisseaux pour les assister dans leur dessein. Si cela est vray, on le sçaura bientost; mais Madame n'en mande encore rien, quoyqu'elle soit fort bien à la cour de St. Germain.

Je crois que vous aurés sçu la petite rencontre qui a esté au campement que les Danois ont quitté pour reprendre le premier. Nos Princes y ont esté avec quelque cavallerie sans avoir eu dessein de combattre, n'ayant eu ny canon ny infanterie. Ils auroient pourtant peu ruiner un Regiment ou deux, s'ils eussent voulu les poursuivre, mais le duc de Cell a esté plus moderé sur ce sujet que le duc de Gottorf. Il me mande qu'il espere qu'on aura bientost la paix.

Mylord Marquis de Montrose m'a apporté deux exemplaires des livres de Mr. Burnet, dont l'un est un exemplaire pour vous. Il traite des 39 articles de foy de l'Eglise Anglicane. C'est un livre bon à feuilleter, mais non pas à lire. Il parera nos bibliotheques, car il est fort bien relié.

On dit que la magnificence de Berlin ne paroist point à Tomaso qui est bien longtemps à revenir, dont sa femme enrage, qui est un mal auquel elle est sujette.

Mylord Portland va avec toute sa famille en Hollande, et s'est retiré tout à fait de la cour.

CLXXXI.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Berlin le 13 Juillet 1700.

(Extrait de ma lettre L.)

Quoyque je m'imagine que Madame l'Electrice fera à V. A. E. une description de la Mascarade Comique ou de la foire de village representée hier au theatre de Luzenbourg, j'en veux pourtant dire aussi quelque chose. Le directeur en estoit M. d'Osten, qui a esté dans les bonnes graces du feu Roy de Dannemarc. On avoit reglé le tout fort à la haste pour estre executé le jour destiné à celebrer la naissance de l'Electeur, c'est à dire le 12, quoyque le onzieme, qui estoit le dimanche passé, soit le vray jour natal.

On representa donc une foire de village, ou de petite ville, où il y avoit des boutiques, avec leurs enseignes, et l'on y vendoit pour rien des jambons, saucisses, langues de boeuf, des vins, et limonades; du thé, café, chocolat et drogues semblables. C'estoient Msgr. le Marcgrave Christian Louis, M. d'Obdam, M. du Hamel et autres, qui tenoient ces boutiques. Mons. d'Osten faisant le docteur Empirique, avoit ses arlequins, et *saltimbanchi* parmy lesquels se mesla agreablement Msgr. le Marcgrave Albert. Le Docteur avoit aussi des sauteurs, qui estoient si je ne me trompe, Mr. le Comte de Solms et Mr. de Wassenaer. Mais rien ne fut plus joli que son joueur de Gobelets. C'estoit Monsgr. le prince Electoral qui a appris effectivement à jouer *hocus pocus.*

Mad. l'Electrice estoit la doctoresse, qui tenoit la boutique de l'orvietan. Mr. des Alleures faisoit tres bien le personnage

d'arracheur des dents. A l'ouverture du theatre parût l'entrée solennelle de Mons. le docteur, monté sur une façon d'Elephant, et Mad. la doctoresse se fit voir aussi portée en chaise par ses Turcs; le joueur de gobelets, les bouffons, les sauteurs, et l'arracheur des dents vinrent apres: et quand toute la suite du docteur fut passée, il se fit un petit ballet de Bohemiennes, dames de la cour, sous un chef qui estoit Mad. la princesse de Hohenzollern; et quelques autres s'y meslerent pour danser. On vit aussi paroistre un Astrologue, la Lunette ou le Telescope à la main. Ce devoit estre mon personnage, mais M. le Comte de Witgenstein m'en releva charitablement. Il fit des predictions avantageuses à Mgr. l'Electeur, qui regardoit de la plus prochaine Loge.

Mad. la princesse de Hohenzollern principale Bohemienne se prit à dire la bonne avanture à Mad. l'Electrice le plus agreablement du monde en vers Allemands fort jolis, qui estoient de la façon de M. de Besser. Mons. Quirini estoit valet de chambre de Mad. la doctoresse, et moy, je me plaçois avantageusement pour voir tout de prés avec mes petites lunettes, et pour en faire rapport à V. A. E. La damoiselle de Mad. la princesse de Hohenzollern avoit mal aux dents, et l'arracheur, les tenailles de marechal à la main, faisant son mestier, fit paroistre une dent, qui estoit quasi comme le bras: aussi estoit-ce une dent de cheval marin. Le docteur louant les prouesses de son arracheur laissa juger à l'assemblée combien il falloit estre adroit, pour tirer une telle dent, sans faire du mal.

Parmy les malades qui demandoient des remedes, estoient Messieurs d'Alefeld et de Fleming envoyés de Dannemarc et de Pologne, et nostre M. d'Ilten, vestus en pay-

sans de leur pays, chacun ayant sa chacune. Mad. la Grand-Mareschalle estoit la femme de l'arracheur, et l'aidoit à mettre en ordre ses drogues et instrumens. Il en estoit de même des autres. Plusieurs entremeslerent adroitement des voeux pour l'Electeur et l'Electrice, Mons. d'Obdam en Flamand, M. Fleming en bon Pomeranien, car il finissoit ainsi:

Vivat Fridrich und Charlott,
Wer's nicht recht meynt, ist ein H.......

C'estoit au reste la tour de Babel, car chacun y parloit sa langue. Et Mons. d'Obdam pour faire plaisir à Madame la doctoresse, chanta la chanson de l'Amour Medecin, qui finit par *la grande puissance de l'Orvietan;* aussi celuy que vendoit une telle doctoresse ne pouvoit manquer d'en avoir.

Sur la fin vint un trouble-feste, Mons. de Reisewiz, envoyé de Saxe ou Pologne, faisant le docteur ordinaire du lieu, ou Stadt-Physicus, qui attaquoit l'Empirique. C'estoit un combat en paroles assés plaisantes. L'Empirique ayant monstré ses papiers, parchemins, privileges et attestations des Empereurs, Rois et des princes, le Stadt-Physicus s'en moqua, et monstra de belles medailles d'or pendues à son col, et à celuy de Mad. sa femme, disant que c'estoit par son habileté qu'il avoit acquis de telles pieces, et que cela marquoit plus reellement son sçavoir faire, que des papiers ramassés.

Enfin Monseigneur l'Electeur descendit luy-même de la loge, travesti en matelot Hollandois, et acheta par cy par là, dans les boutiques de la foire. Il y avoit de la Musique dans l'orchestre. Et tous ceux qui ont esté presens, qui n'estoient, ou ne devoient estre que des gens de la cour, ou de distinction, ont avoué, qu'un grand opera, qui auroit

cousté des milliers d'escus, auroit donné bien moins de plaisir aux acteurs aussi bien qu'aux spectateurs.

CLXXXII.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Herrenhausen le 14. de Juillet 1700.

J'espere que la nouvelle qu'on a fait courir de Mr. de Groot n'est pas veritable, si ce n'est que Mr. Ilten en ait une vraye information, puisque on la conte de differents costés, et qu'on n'en sçait rien de positif par des gens qui sont accoustumés de mander les nouvelles. Le Roy de France a envoyé un expres à Mr. l'Electeur Palatin pour luy faire agreer le partage d'Espagne, et comme Steffani disoit: „V. A. E. disne bien tard aujourd'huy;" l'Electrice repliqua: „on auroit disné plus tard encore, si l'envoyé eût voulu avoir response avant qu'on allât à table." Cet Electeur menace l'Electeur de Brandebourg d'entrer dans son pays avec les Hollandois, s'il entre dans le nostre, et si le Roy de Suede vient avec m/12 hommes. Je trouve les cartes bien brouillées. Je crois que vous sçavez que le conseil Espagnol ne veut point de partage, mais que le duc d'Anjou soit Roy. Le peuple y a applaudi. La Reine et les Imperiaux sont consternés.

M/4 Saxons commandés par le comte d'Ahlefeld ont mis l'allarme au Holzmarkt, d'autant que le General-Lt. Ohr est allé avec ammunition et des regiments vers le Harz. Mais hier on disoit qu'ils fussent passés par Hildesheim

dans le Wolfenbuttel. Tay eu soin de vos lettres. Je ne sçay si celle-cy vous trouvera encore à Berlin.

CLXXXIII.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Herrenhausen le 24 de Juillet 1700.

J'ay esté deux postes sans recevoir de vos lettres, ce qui me fit croire que vous estiés en chemin pour revenir. Je ne sçay si c'est par la negligence de Slem que je me voy à present rejouye par deux de vos lettres à la fois dont l'une m'a fait une fort belle relation de la feste que ma fille a donnée à Mr. son Electeur, qui estoit tres bien imaginée. J'en ay fait part à Madame. Elle verra que Mess. les Envoyés ont plus d'affaires aupres de l'Electrice qu'aupres de Mr. l'Electeur. Les divertissements d'icy sont differents. On ne parle à present que de la meschante conduite du conte d'Ahlefeld qui a pris tout à fait la tramontane. Il s'est enfui sans coup ferir, et avoit affaire à des gens fatigués, qu'on avoit envoyés premierement vers le Harz, et fait revenir avec precipitation, et qui ont cherché l'ennemy comme quand on va à la chasse du lievre. Ils les ont attrapés à la fin proche de Lamspringe. J'envoye à ma fille la relation que Mr. Göritz a fait mettre par escrit. J'y ay seulement fait adjouter les noms du G. Lt. Ohr et du G. Major Bulow qui ont commandé nos troupes; car il me semble qu'il faut faire honneur à qui il appartient; car ils ont tres bien fait leur devoir, et on a raison d'en estre tres satisfait, comme aussi de la maison de

Wolfenbuttel à nostre esgard. Je ne sçay si son allié le Roy de Dannemarc le sera autant On a defendu de nostre costé le meurtre tant qu'on a peu envers ceux qui ne se defendoient pas, mais la fureur du soldat et des paysans est difficile à empescher, ce qui est pitoyable. C'est qu'ils ont tué des femmes au moins deux ou trois, et en ont depouillé toute une d'assez bonne face. Hammerstein a sauvé un petit enfant qu'il fait nourrir. On dit qu'il y a aussi une petite fille qu'on a sauvé à Lamspringe, qui n'a fait que rire en voyant tout ce vacarme. Bulow n'a pas voulu se charger de prisonniers, et les a fait depouiller et renvoyer à condition de dire à leur maistre le comte d'Ahlefelt, qu'il n'avoit qu'à venir demander la contribution une autre fois, qu'il en seroit payé de mesme. Le beau pere du Roy de Pologne est prisonnier d'un capitaine du Regiment de Ghor qui le mene à Osterode. On amena encore hier des prisonniers. Il n'y en a point qui ne voudroit servir icy, mais à la grande armée on ne parle que de la treve et de la paix.

Je ne comprends pas quels interests ont l'Angleterre et la Hollande de vouloir cimenter le pouvoir du Roy de France. Le conseil d'Espagne a resolu qu'on ne separeroit point la monarchie et que le duc d'Anjou devoit estre successeur de leur Royaume, ce que je trouverois mieux selon mon petit jugement; car tout resteroit dans le mesme estat qu'il est à present, et les Espagnols empescheroient bien les François d'estre dans son conseil.

C'est le bailliage de Wiltshausen que les Suedois cedent à mon fils. Le General Ohr me dit qu'il seroit propre à estre fortifié. Comme je n'ay point de memoire, j'en avois oublié le nom.

(Leibniz a ajouté à cette lettre:)

Si Naples et Sicile avec le reste des places d'Italie hors de la Lombardie estoient données à un cadet du dauphin, le partage seroit plus raisonnable. Car puisque on fait une loy prohibitive qui exclut celuy qui est ou sera Empereur, de l'Espagne, il faudroit pour garder l'egalité, en exclure aussi celuy qui est ou sera Roy de France.

CLXXXIV.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Herrenhausen le 4 d'Aoust 1700.

J'ay receu deux de vos lettres à la fois, l'une de Lustenbourg du 27 et une de Berlin du 31. On nous flatte à present d'une treve et ensuite de la paix. Comme cette nouvelle vient de Mr. Bousche, on la doit croire. Je ne suis pas surprise que les Hollandois n'ont pas trempé dans le bombardement, car on les a laissé passer le Sund honnorablement comme mediateurs et amis, et je crois qu'ils le seroient, si leur Roy l'estoit aussi; mais celuy-cy est tout pour nous. Ainsi il semble qu'on veuille prendre cette occasion pour rebastir Ratzebourg. Le Roy de Suede ne donne point Wiltshausen pour rien. On a des contes avec S. M. qui le font ceder.

Je trouve les vers de Mr. Besser admirables qu'il a faits pour la Wirtschaft de ma fille: c'est un stile aisé et des pensées tres jolies et d'une juste et vive imagination. Cela ne pourroit estre mieux tourné sur un tel sujet. Je les envoyeray à Madame à laquelle j'ay desia envoyé la copie de

la rèlation que vous m'avez faite. Quant à la taille douce du Prince d'Anhalt, outre qu'elle ne ressemble point, je l'ay trouvé mal dessinée. Il y a une taille douce de feu Mr. l'Electeur, faite en Hollande, qui est d'un meilleur air. Je n'ay pas monstré celle que vous m'avez envoyée, à Mr. Göritz; car il n'est point icy, mais aux frontieres, pour empescher le comte d'Ahlefelt d'y passer. Vous ne sçavez peutestre pas ce qui cause la terreur panique de ce costé. C'est que son pere l'a maudit en cas qu'il espouseroit la fille de la comtesse S., ce qu'il n'a pas laissé de faire apres la mort du pere, et un jour que le comte alla dans la chambre où son pere avoit coustume d'estre durant sa vie, il le trouva assis sur la chaise, qui luy fit signe de sa main pour le menacer et luy reprocher son crime de l'avoir desobeï, malgré sa parole donnée. Je tiens cette histoire du chancelier de la Prusse Royale, auquel nostre general-major Bulow l'avoit conté aux eaux de Pirmont. Il a esté une couple de jours icy où j'ay eu grand soin de sa santé, en le faisant beaucoup promener. Je l'ay fort regalé par le livre de la conversion de la Princesse Palatine de Deux-Ponts, qu'elle vient de m'envoyer, où elle a mis les raisons de son changement, qu'elle pretend n'avoir fait par aucun motif d'interest, puisque le Roy de France ne luy donne que deux mille escus par an, je crois, à son grand regret. Le chancelier en recompense m'a donné un livre qui refute toutes ses raisons que j'ay fait lire par Gargan, pendant que je travaille, qui est fort ennuyant, quoyqu'il ait servi de discours et à faire voir ma ferveur pour ma religion, à l'edification (à ce que je crois) du chancelier, qui m'a paru si honneste homme, que je souhaittois son approbation. Il me semble que les Blumendals sont tous fort romanesques. Je voudrois qu'il en

eût icy pour enlever aussi mes filles, avant qu'elles se rouillent à la cour. J'ay donné le nom de Lustenbourg au chasteau de ma fille qui me semble luy convenir S.

CLXXXV.

Extrait de ma lettre à Mad. l'Electrice de Bronsvic. L.

Lustenbourg 10 Aoust 1700. Car j'appelleray ainsi ce lieu à l'avenir, puisqu'il merite ce beau nom que V. A. E. luy donne.

Je ne sçay si j'ay dit à V. A. E. d'avoir appris de bonne part que Msgr. l'Electeur de Brandebourg desire que M. de Danquelman mette par escrit des choses qui sont de sa connoissance, pendant qu'il a esté dans la confiance de l'Electeur. Je ne crois pas pourtant que ce soit pour cela la marque de quelque retour favorable. Cependant cela luy servira d'amusement dans sa prison, et le fera employer son temps utilement, et luy peut donner occasion d'obliger l'Electeur son maistre et disciple.

Voicy une taille douce du Roy de Suede d'à present. Les Suedois sont contents de cette piece, mais V. A. E. en jugera mieux qu'eux. Je voudrois que ce qu'on dit du mariage de ce prince avec nostre princesse, se trouvât veritable. A juger par le pourtrait, son visage ne deplairoit pas à la princesse, non plus que son Royaume. Et si elle pouvoit enlever la succession aux enfans du duc de Holstein, elle rendroit un grand service à l'Empire, en empeschant ce

qui rendroit ces ducs aussi formidables qu'ils l'ont esté peu jusqu'icy.

Le livre fait pour justifier le changement de la princesse palatine et la refutation de ses raisons, ce sont deux ouvrages dont la lecture ne me tentera gueres. C'est bien malgré elle que le Roy T. C. fournit à cette princesse le plus fort argument de son livre, pour pouvoir dire qu'elle ne change pas par un motif d'interest. Le monde est bien renversé. Des particuliers ont 100 mille escus à depenser par an, et des princesses en ont deux mille. Il y a des princes du sang royal de Danemarc, dont le revenu va à deux ou trois cens escus par an. L'Electeur de Brand. a un Maure, fils d'un Roy ou prince d'Ethiopie, dont la principauté sera apparemment du même calibre.

CLXXXVI.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Herrenhausen le 18 d' Aoust 1700.

Je vous croyois en chemin. C'est pour cela que je ne vous ay pas respondu, Monsieur, sur le portrait du Roy de Suede que vous m'avez envoyé. Comme j'en ay veu de plus beau de ce Prince, je ne sçaurois louer celuy-cy, et je crois qu'on se peut tenir à la taille-douce qui est faite en Hollande de feu Mr. l'Electeur. Pour la medaille de mon fils, elle seroit effectivement meilleure apres le naturel, si Fals en prenoit la peine, car je l'estime encore plus que Carlsten. Mon fils a merité à present qu'on fasse sa medaille, car son

regne commence plus glorieusement que celuy du pauvre Roy de Dannemarc. Nous attendons à tout moment la nouvelle que la paix soit signée, et le temps que nos Princes seront de retour. On dit que le Duc de Cell ira à Loo, où il pourra consoler le Roy de la perte du duc de Glocester qui a decampé trois jours apres qu'on eut celebré le jour de sa naissance. J'espere que les plaisirs de Lustenburg reussiront mieux et auront une meilleure suite. La Princesse de Dannemarc est encore grosse, dont elle a ordinairement plus de chagrin que de consolation. Si j'estois plus jeune, j'aurois lieu de me flatter d'une couronne, mais à present, si j'avois le choix, j'aimerois mieux d'accroistre mes années que d'accroistre ma grandeur.

Je vous ay creu en chemin pour revenir par Brunsvic, mais vous avez bien fait de n'y point aller; car il n'y auroit rien à faire. Mad. Rodolfine est malade. Le Dr. Conradin y est allé pour la guerir par ses raisonnements. On dit que Sacetot a un chirurgien qui le surpasse en eloquence. Il seroit plus utile au pauvre malade d'estre secouru par un autre remede. Klenck à esté à Pirmont voir les Quakers. Ils ont fait difficulté de luy ouvrir la porte. A la fin il y est entré et a trouvé un matelas avec des coussins au milieu de la chambre, et trois comtesses parmy quantité de paysans et un Suisse qui se mit à prescher (à ce que Klenck dit) qu'il ne faut pas contraindre sa volonté; mais il ne tournoit pas les yeux comme un amoureux, mais comme un possedé, à ce qu'il dit, et qu'ils sont tous fort pales. Je ne sçay ce que Spener en dit. Ils sont millenaires, leur opinion infecte beaucoup de monde. Nostre philosophye est aussi.

J'ay oublié de dire si vous avez besoin d'un poete dans

vostre academie, Porsen . . . (des mots illisibles) . . . en François. Pour la religion je m'imagine qu'il sera ce qu'on voudra, estant un admirateur de Lucrece. S.

CLXXXVII.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Berlin 21 Aoust 1700.

Madame. Enfin j'ay pris congé de la *padronanza*. J'ay esté hier à midy chez Monseigneur l'Electeur pour cet effect qui m'a chargé de marquer à V. A. E. qu'il est dero treuester Diener. Outre cela il a voulu que j'eusse des marques de sa bonté.

Le soir j'ay esté à Luzenbourg où Mad. l'Electrice a eu la bonté de dire qu'elle seroit bien aise que je restasse encor. Une expression de cette nature est la plus grande grace qu'un honneste homme puisse souhaiter. Et cependant Mad. l'Electrice m'a donné de la surprise, lorsqu'apres que j'avois pris congé d'elle, elle me fit accabler de medailles par Mlle de Pelniz. Je puis dire en verité, que cela me donne de la peine, c'est comme si Mad. l'Electrice m'avoit pris pour un estranger.

Un courier a porté la nouvelle icy que la paix est signée en Holstein. J'en rends graces à Dieu de ce qu'il a preservé Messeigneurs l'Electeur et le duc fils de V. A. E., et donné une issue glorieuse à une guerre des plus embarassées.

J'espere qu'ils seront bientost à Hanover, et que V. A. E. aura une joye où elle aura autant besoin de sa mode-

ration que dans les malheurs : la joye et la tristesse ayant egalement le pouvoir de saisir.

Voicy encor une autre grande nouvelle, où V. A. E. est interessée bien fort, c'est la mort du Duc de Glocester. Il sera temps maintenant de penser plus que jamais à la succession d'Angleterre, et si Monsgr. le Duc de Zell va à Loo, j'espere qu'on y travaillera. Je prie Dieu de faire en sorte que V. A. E. outre tant d'autres felicités dont Dieu La comblée, ait encor la gloire immortelle d'avoir apporté une couronne à la maison de Bronsvic. Je suis avec devotion etc.

CLXXXVIII.

Stepney à L'Electrice Sophie.

Londres le $^{11}/_{21}$ Septbre 1700.

Madame. J'ose me flatter que l'attachement inviolable que j'ay toujours conservé pour Vostre Altesse Electorale et pour la Maison, me pourroit proteger dans la liberté que je prens en m'adressant directement à V. A. E. dans une affaire la plus delicate qu'un particulier comme moy puisse traitter, sans attendre que sa M^{té} ou le Parlement ait declaré là-dessus leur sentiment. Par la mort du duc de Glocester l'apparence de la succession est raccourcie de beaucoup, et la prudence veut que le Parlement songe à l'allonger avant qu'une necessité fatale en rompe entierement le fil. Sa Majesté est d'un âge avancé, et pour surcroît de malheur sa santé devient moins ferme tous les jours, aussi bien que celle de Madame la Princesse de Dannemarc. Et comme il

y a lieu de croire qu'il ne nous restera pas de lignée ny de l'un ny de l'autre, il est de la derniere importance que nous songions de bonne heure à un remede capable de prevenir les inconveniens que sans cela nous aurons infailliblement à rencontrer lorsque le cas arrive.

Les malheurs que les Anglois ont essayés du temps des Rois Charles premier et Jaques second, et l'amour excessif que nous témoignons avoir pour la liberté, fait croire, surtout aux étrangers, que nous avons un degoût general contre la Monarchie même, et que nostre penchant naturel pour des Nouvautez nous pourroit entraîner aisement à tenter encore s'il y a moyen de former une Republique sur un fondement si solide que l'ambition d'un seul homme ne soit pas capable de la renverser, comme fit Cromwell. Il est vray aussi que les esprits inquiets, dont nostre pays est tres fertile, s'amusent plus que jamais à feuilleter des livres dangereux qui traittent cette matiere sc. *Sydney: of Government, Harrington's Oceana* etc., dont le dernier est fameux pour avoir esté écrit par un habile homme du temps de la rebellion, et pour être publié d'une belle impression depuis peu par un libertin nommé Tolon, comme si la conjoncture presente favorisoit des sentiments semblables. Mais malgré nostre legereté ordinaire et les artifices des malheureux (qui n'ont d'autre esperance à faire fortune que dans les desordres publics), j'ose bien asseurer V. A. E., pour le peu que je connois le genie des Anglois, qu'il est nullement porté aux principes Republicains. Le systeme de nos loix y est entierement contraire. Le souvenir de l'an 1648 nous fait encore horreur; aussi bien que l'apparence des guerres civiles que nous avons à essuyer infailliblement avant que de convenir de la forme dont nous voulons avoir nostre Republique imagi-

naire. Les seigneurs ne souffriront pas que le peuple leur soit égal, comme en Hollande; et les communs ne se sousmettront jamais à la tyrannie despotique des seigneurs, selon le modelle de Venise. Un melange de ces deux Estats avec un Capitaine General pour *l'Image visible du gouvernement,* est un projet assez joli sur le papier, mais on le trouvera impossible lorsqu'on le voudroit mettre en practique chez nous. On ne conviendra jamais d'un chef qui soit natif du pays, tant la jalousie est generale qu'une maison illustre ne le devroit emporter sur toutes les-autres. Encore faut-il avouer, malgré la honte que nous en devrions avoir, que parmy nostre degenerée noblesse on ne trouvera pas un seul sujet qui ait assez de vertu distinguée pour meriter cette dignité, ou assez de coeur même pour y oser pretendre.

Estant de cette maniere destitué chez nous, on sera obligé de chercher dans les païs étrangers un Prince capable de gouverner.

Les premiers qui s'offrent sont ceux de St. Germain, qui ont encore parmy nous un party petit et delabré, lequel pourtant pourroit devenir plus fort par l'accession des esprits ou trop timides ou trop politiques. Car je ne doute pas qu'il n'y ait des gens qui, pour mettre leurs personnes et leurs biens en seureté (malgré les precautions prises pour intercepter toute correspondance), trouvent tous les jours quelque moyen secret pour faire une capitulation particuliere dans l'apprehension où ils sont que tost ou tard la nation n'ait quelque retour de tendresse, comme autresfois, pour les illustres Exilez. Ce qui arriveroit infailliblement si nous étions assez foibles pour nous imaginer qu'avec le temps on pourroit entierement perdre le souvenir de leurs souffrances et tenir à l'avenir une conduite plus moderée tant à l'égard

de nos libertés que de nos consciences. Mais quelle apparence qu'une Reine Italienne se defasse de la vengeance, passion favorite de sa nation? Et encore quelle seureté pour nostre Religion contre un Roy qui, bien loin de haïr les Prestres dont il a été le sacrifice, souffre avec plaisir que le clergé de France luy fasse des harangues flatteuses sur son zele indiscret, qui l'a jetté du Thrône, et qui empêchera qu'il n'y remonte jamais?

Pour ce qui est du Fils, je ne m'arresteray pas beaucoup sur l'article de sa naissance, pour n'avoir pas été en Angleterre dans le temps qu'il est venu au monde, et pour n'être pas suffisamment eclairé depuis dans le fonds de l'affaire, pour en oser dire mes sentimens pour ou contre. J'avoue, Madame, que la naissance de la Princesse en France (à laquelle feu l'Abbé Ballati assista de la part de V. A. E.) me paroist être une circonstance fort favorable; mais il arrive presque tousjours que le jugement se laisse prevenir par ce qui paroist être de nostre interêt, et nous ne croyons qu'avec peine ceque nous ne souhaittons pas. Je parle, Madame, des Anglois, dont le genie est peu credule, et comme le parlement ne jugeoit pas à propos d'en faire la recherche il y a onze ans, il y a peu d'apparence qu'il veuille se donner assez de peine cy aprés pour en approfondir le Mystere. Il y a pourtant chez nous des seigneurs fort entêtés de la *Ligne Directe,* qui osent quelques fois se plaindre que par le dernier reglement on fit trop de brêche à la succession, en preferant le Roy à la Princesse. Il y a d'autres qui soutiennent que le forfait du pere ne devroit pas donner l'exclusion au fils, surtout s'il quitte de bonne heure la religion catholique pour se laisser instruire dans la nostre, à quoy on pretend qu'il se dispose. Mais les exemples de nos

deux derniers Rois sont assez forts pour nous convaincre, qu'on ne quitte jamais veritablement et du fond du coeur les principes de foy dans lesquels on est elevé dés la plus tendre jeunesse. Outre l'article de la religion il y a une bonne raison politique pourquoy ce prince ne nous convient pas. L'Europe ressent encore les effects de la complaisance qu'eut Charles II pour un Roy voisin dont il étoit reputé pensionnaire. A plus forte raison ce petit prince qui depuis son enfance a été avec toute sa maison nourri aux dépens de la France, sera obligé à demeurer inviolablement attaché aux interêts de cette couronne, par une belle reconnoissance, aprés mêmc que nous ayons tenu compte de tout ce qu'on leur pourroit avoir fourni jusqu'au dernier sou, et à gros interest. On y pourroit adjouter qu'un prince qui a tousjours eu devant ses yeux un monarche absolu, dont la volonté sert de Loy, ramenera avec luy des maximes arbitraires qui ne seront jamais au goût d'une nation jalouse de leur liberté comme est la nostre au dernier point.

Il n'est pas necessaire que je fasse mention du duc de Savoye, de Mad. la Duchesse d'Hanovre, ou de leur lignée qui, à cause de leur religion catholique, sont declarés *uncapable to inherit, possess, or enjoy the crown and government of this realm etc.*

Par la même loy il est dit: *the crown and government shall descend to, and be enjoyed by such person or persons being protestants, as should have enjoyed the same, in case the said person or persons so reconciled, holding communion or professing or marrying as afore said, were naturally dead.*

La prudence humaine ne sçaura jamais convenir des termes plus clairs et expressifs, que ceux-cy, pour indiquer et designer la personne de V. A. E. et ses descendans, dont,

graces au Ciel, le nombre est si bel et florissant qu'il y a lieu d'esperer que la source de nos princes ne se tarira jamais: grand avantage pour un royaume trop malheureux pour avoir souvent changé de maître!

C'est donc à Vostre Altesse Electorale que nous avons recours pour affermir nostre repos et nostre seureté, et plût au Ciel, Madame, qu'il me fût possible de retrancher de mes jours une vingtaine d'années pour vous en faire present: je le ferois asseurement avec la même devotion, que j'ay consacré à V. A. E. ma vie et tout ce qui en depend, depuis le premier moment que j'eus l'honneur de me presenter à vos pieds. Que la nature en decide comme elle voudroit, je me devoue eternellement aux interests de V. A. E. et de Sa Maison. Je vous supplie tres humblement, Madame, d'en agreer l'offrande, et de me commander absolument si vous jugés qu'un pauvre particulier comme moy soit digne d'être employé dans une affaire si importante

Il seroit de la derniere temerité, Madame, que de vouloir m'ingerer d'avantage dans une affaire si delicate. Qu'il plaise à V. A. E. de m'expliquer ce qu'elle souhaitte (par un seul mot de la plume de M. de Leibniz ou quelque autre de sa suite), apres avoir communiqué avec Sa Mté, et je prendray la liberté de decouvrir à V. A. E. les sentimens de quelques de mes intimes, qui sont les plus accredités membres du parlement. Je me flatte qu'un petit ressort n'est pas sans effect, estant animé par une devotion inviolable avec laquelle je seray toute ma vie, Madame, de Votre Altesse Electorale

le tres humble et tres obeïssant
et tres fidelle serviteur.
(s.) George Stepney.

CLXXXIX.

L'Electrice Sophie à Stepney.

(Sans date.)

Monsieur. J'ay lû avec bien du plaisir le livre et vostre lettre. Je voudrois que les raisonnemens du 1. fussent aussy vraysemblables comme l'autre est obligeante pour moy, et que je pourrois vivre assez longtemps pour avoir lieu de reconnoistre par des services l'affection que vous me témoignés, sans deroger un moment de vos années dont vous me paroissez vouloir estre trop liberal. La complaisance ne pourroit aller plus loin, et vous ne pourriez rien dire de plus obligeant pour moy, dont je vous dois une reconnoissance infinie, aussy bien que de tout ce que vous m'escrivez.

Si j'estois trente années plus jeune, j'aurois assez bonne opinion de mon sang et de ma religion pour croire qu'on penseroit à moy en Angleterre. Mais comme il y a peu d'apparence que je survive à deux personnes beaucoup plus jeunes quoyque plus maladives que moy, il est à craindre qu' aprés ma mort, on regardera mes fils comme des estrangers et dont l'aisné est beaucoup plus accoustumé à trencher en souverain que le pauvre prince de Galles qui est trop jeune pour profiter de l'exemple du Roy de France, et qui seroit apparemment si aise de recouvrer ce que le Roy son père a inconsideremment perdu, qu'on feroit avec luy tout ce qu'on voudroit. Mais la Prevention fait tout en Angleterre et pour me tenir à ce que vous en dites, sans m'embarquer à raisonner par lettres, je vous diray que ma fille m'a entraîné icy, où elle a pris les eaux trois semaines, et

que nous partirons lundi pour nous rendre par Bruxelles en Hollande où nous aurons l'honneur de voir le Roy.

Je ne suis pas si philosophe ou si étourdie comme vous pouvez croire que je n'aime entendre parler d'une couronne, et que je ne fasse reflexion sur ce jugement solide que vous faites sur ce sujet. Il me semble qu' en Angleterre il y a tant de factions qu'on ne puisse estre assuré de rien. Cela n'empesche pas que je ne dois pas estre fort obligée à ceux qui tesmoignent de l'affection pour moy et mes descendans, dont je vous dois en particulier tenir conte toute ma vie; et je trouve qu'il y a beaucoup de plaisir d'estre redevable à une personne de vostre merite à qui on aime de l'estre. Sophie El.

CXC. 1.

Moyens dont Madame l'Electrice se peut servir pour faire valoir son droit sur la couronne d'Angleterre.

Traduit de l'Anglois du chevalier Fraiser. L.

1. Il sera à propos qu' Elle notifie son titre au parlement present, en cas qu'il paroisse vouloir regler la succession au prejudice de Son Altesse Electorale, puisqu'il y en a bien peu qui soyent informés de la justice de sa pretension laquelle pourtant est incontestable selon nos loix, depuis que les successeurs papistes ont esté exclus par le dernier *Act of Settlement.*

2. Elle doit engager dans ses interests ceux de l'Eglise Anglicane

qui ne sçauroient trouver de parti plus seur, pour preserver la religion comme elle se trouve establie à present, que de se joindre de bon coeur avec les amis de S. A. E. contre les factions des Republiquains et des Jacobites.

3. Il sera bon de depescher un envoyé pour faire connoistre ces choses parmy le peuple qui n'en est pas trop informé, pendant qu'on pourroit obtenir des engagements et promesses de la part des Evesques, Nobles et Gentilshommes, qui porteront que, supposé le dernier Act of Settlement, l'exclusion des papistes, la devolution du droit de succeder sur le prochain heritier, et la nature ou qualité hereditaire de la couronne d'Angleterre, ils ne permettront pas que ce droit soit renversé et employeront leurs vies et biens, pour le maintenir contre les desordres, oppressions et tyrannies des pretendus republicains et des papistes.

4. On doit employer la faveur du Roy d'à present autant qu'il sera possible, pour obtenir qu'en cas que Dieu l'appelle à luy, l'armée, la flotte, et le tresor soyent dans le pouvoir de ceux qui seront du parti de Mad. l'Electrice, puisque ce sont les trois grands ressorts qui font agir les choses, et qui pourroient tomber sans cela entre les mains des Republicains.

5. Les royaumes d'Ecosse et d'Irlande suivront le destin de l'Angleterre; mais il sera bon neantmoins qu'on y employe aussi les voyes déja mentionnées. Ces deux royaumes estant contraires au parti republicain qui diminueroit leur jurisdiction et leur pouvoir sur les vassaux ou sujets, dont ils sont fort jaloux, outre qu'ils se souviennent combien ils ont esté opprimés sous les Republicains et sous le Protecteur.

6. Il faut gagner quelquesuns des plus eloquens de la Maison des Communes, pour proposer avantageusement les droits et titres de S. A. E., indisputables selon nos loix. Il est vray que le dernier *Act of Settlement* semble couper le fil de la succession de la famille royale, apres les enfans que le Roy pourroit avoir eu de la Reine defuncte, et puis ceux de la princesse de Dannemarc et ceux enfin que sa Majesté pourroit avoir d'un autre lit. Mais c'est une question, jusqu' à où un parlement a droit d'exclure un heritier protestant; item si un parlement peut donner des bornes au droit de succession quand il n'y a point de defaut contre les loix, ny contre la religion dans la personne dont le titre est bien fondé; et enfin si les procedés contraires aux loix dans des cas de cette

nature que nostre histoire nous fournit, peuvent estre jugés decisifs, et servir d'exemple dans un point si delicat et si propre à destruire le gouvernement monarchique, puisque le droit d'exclure un juste successeur, va aussi à detrôner un juste possesseur, l'un et l'autre estant egalement contraire aux loix.

7. Il faudra que les princes de la famille d'Hanover entrent dans des engagemens particuliers avec leurs alliés, qui portent qu'en cas qu'il plaira à Dieu d'appeller ceux dont le droit est anterieur au leur, on les assistera de tout son pouvoir pour les faire jouir de leur droit, et qu'il y aura de l'argent prest pour obtenir des vaisseaux des Estats des Provinces Unies, dont l'interest n'est pas de voir une republique establie en Angleterre. Et pour mieux engager messieurs les Estats, on pourroit leur promettre quelques avantages dans le commerce avec les Anglois.

8. Quelque bon et juste qu' un titre puisse estre, il ne sert de rien, s'il n'est soutenu par la force. Dix mille hommes de trouppes bien disciplinées avec ce qui s'y pourroit joindre, suffiront pour rendre celuy de S. A. E. aussi effectif qu'il est bien fondé, et pour faire couler la succession dans le canal legitime de la justice, dont quelques esprits entreprenans seroient bien aises de divertir le cours, non pas pour le bien du Royaume et de la patrie, dont des personnes qu'on ne trouve que trop parmy eux qui s'abandonnent à toute sorte de desordres, ne se mettent gueres en peine, mais pour leurs buts particuliers.

9. Il ne fandra point épargner l'argent pour s'asseurer en temps et lieu des gouverneurs de Portsmouth, Hull, et Harwich, qui sont les plus fortes places du Royaume et les plus propres à empêcher des desordres et guerres civiles.

10. Comme le pays de l'Electeur d'Hanover pourroit estre attaqué pendant l'absence de ses forces, il faudra se precautionner contre ces sortes d'attaques par des traités secrets qu'on fera avec quelques princes voisins pour les faire marcher à son secours un certain nombre de trouppes, qui devront estre prestes aussitost que celles d'Hanover marcheront pour l'expedition susdite.

11. Trois differens manifestes bien conçus doivent estre publiés pour les trois royaumes, dont les interests et inclinations sont presque aussi differentes, que leurs ceremonies de religion; de plus il faudra faire courir quelques feuilles volantes imprimées pour monstrer les inconveniens d'une republique, les horreurs et confusions de la derniere, et le

peu de solidité du nom chimerique d'une liberté comme celle de la Hollande mise en parallele avec celle des Anglois, où l'on pourroit faire entrer un detail des taxes qu'on met sur le peuple en Hollande, pour desabuser ceux qui prennent la Hollande pour le modelle d'un gouvernement doux.

12. Il est absolument necessaire que Madame l'Electrice fasse un voyage en Angleterre vers le printemps, où elle pourroit estre pleinement instruite de l'estat des choses et prendre sur les lieux les plus justes mesures pour ses interests, sans pourtant se fier et s'ouvrir à trop de gens. Le pretexte du voyage pourroit estre, que Son Altesse Royale est une princesse du sang royal qui est curieuse de voir le pays de ses ancestres. Cette raison paroistra assez plausible aux gens; et ses amis auront la commodité de luy donner toutes les informations necessaires sur les voyes et moyens les plus propres à assurer à son illustre posterité le droit qu'elle a sur la couronne d'Angleterre.

2.

Reflexions sur un escrit Anglois qui contient les moyens dont Mad. l'Electrice de Bronsvic se doit servir pour asseurer le droit effectif de la succession d'Angleterre pour Elle ou pour sa posterité.

Le 2 Janvier 1701.

1. J'ay tousjours crû qu'il falloit penser serieusement à cette matiere, et j'ay esté scandalisé lorsqu'il me paroissoit qu'on la traitoit avec froideur, l'Europe, la religion, l'Empire, le bien public, et la gloire et le bien particulier de la S$^{me.}$ Maison y estant extremement interessés. Je me souviens d'avoir souvent escrit là-dessus tant à nos Ministres qu' à

M. l'Evesque de Salisbury et autres, et l'Evesque me répondit d'une maniere qui marquoit son zele.

2. Lorsque le Roy d'Angleterre fut à Zell, ce fut moy qui porta Madame la Duchesse de Zell à parler à Sa M[té] de deux points, qui estoient l'establissement du droit de la S[me.] Maison, et le mariage du feu duc de Glocester avec la fille de Mgr. l'Electeur. Ce que le Roy prit en bonne part et marqua d'y estre porté, jusqu' à faire des avances à Mad. l'Electrice. Mais je ne sçay si on profita assez alors de ces bonnes dispositions.

3. Le duc de Glocester estant mort depuis, tout le monde a tourné les yeux sur cette maison Electorale. Car supposé que la couronne est hereditaire et qu'on doit garder l'ordre de la succession lineale, et que les parens papistes doivent estre exclus, en un mot, supposé la force des loix; il est visible que le droit de Madame l'Electrice et de sa posterité ne sçauroit estre contesté. Mais on avoit à craindre la faction republicaine qui avoit detourné déja le parlement precedent de s'expliquer sur la succession au-delà des enfans que la reine Marie, la princesse Anne et le Roy à present regnant pourroient avoir.

4. Maintenant il semble que la grande revolution d'Espagne, quelque prejudiciable et dangereuse qu'elle soit pour toute l'Europe en general, peut servir à lever un des plus grands obstacles du costé des Anglois. Car ceux qui se peuvent forger des chimeres republiquaines, jugeront à present, s'ils ont tant soit peu de bon sens, que l'execution de leurs idées est impossible depuis que la France et l'Espagne sont d'intelligence.

5. Car à moins que le reste de l'Europe prenne le party contraire, il n'y aura point de moyen, humainement

parlant, d'empescher le restablissement du Roy Jaques ou du pretendu prince de Galles. Mais il n'y a point d'apparence que les puissances bien intentionnées puissent prendre de justes mesures et liaisons solides avec une pretendue Republique à naistre, encor informe, incertaine, et apparemment chimerique, au lieu qu' on en pourra et voudra prendre avec une Maison protestante des plus considerables, dont les chefs ont de grandes qualités personnelles, et viennent d'acquerir beaucoup de gloire, et dont le droit est indubitable selon les loix d'Angleterre.

6. Je crois que l'Auteur judicieux des Moyens auroit appuyé sur cette consideration autant que sur aucune autre, si son escrit n'avoit esté composé avant la mort du Roy d'Espagne. Et peutestre auroit-il changé bien des choses. Il me semble au moins, qu'il y en a qui doivent estre à present envisagées d'un autre costé, et que le parti des Republicains qu'il apprehendoit le plus, paroist moins à craindre, ce qui augmente nos esperances. Mais parcourons les moyens qu'il donne fort bons à la verité pour la pluspart, et faisons des reflexions là-dessus, sans nous attacher pourtant à l'ordre qu'il observe.

7. Il est donc seur que Madame l'Electrice doit agir, mais la question est combien elle doit paroistre. J'avoue que, si le parlement pensoit à deroger à son droit, elle devroit faire des demarches publiques pour le soûtenir (comme l'auteur de l'escrit le remarque fort bien au premier moyen), d'où il s'ensuit que soit un Ministre de la Maison, soit un autre, doit estre instruit et autorisé de sa part suivant le 3me moyen pour pouvoir agir à découvert, et pousser ses pretensions si la matiere de la succession estoit remise sur le tapis. Car en ce cas personne ne pourroit y trouver

à redire, puisque ce seroit une negligence impardonnable de se taire dans une telle occasion. Je crois mesme qu'en ce cas un voyage en Angleterre que l'auteur conseille au 12^{me} ou dernier moyen, ne pourroit estre que bon alors; car dans ces rencontres il faut agir de toutes ses forces, et ne rien faire à demy. Si on remarquoit mesme que le silence du settlement estoit pris à son prejudice, il faudroit demander Acte à l'encontre. (De quoy il sera parlé plus amplement plus bas.)

8. Mais si rien ne presse, il me semble qu'il vaut mieux que Madame l'Electrice agisse sans encor paroistre. Car il faudroit estre asseuré avant toutes choses si le Roy trouvera bon qu'on mette publiquement ces sortes de pretensions sur le tapis, luy-mesme se pouvant encor marier, pour ne dire que la princesse peut encor avoir des enfans: de plus les Anglois estant delicats et jaloux de leurs droits, et ne voulant point estre contraints, il vaudra incomparablement mieux qu'ils jettent d'eux-mesmes les yeux sur Mad. l'Electrice. Mais il faut craindre surtout de reveiller mal à propos la France, plus puissante maintenant que jamais.

9. Cependant il est absolument necessaire que Mad. l'Electrice et la S$^{me.}$ Maison agissent le plustost et le plus efficacement qu'il est possible de faire, sans en faire une negotiation publique; car il faut battre le fer pendant qu'il est chaud. L'occasion paroissant plus favorable que jamais, une couronne vaut bien la peine et les soins qu'on doit prendre pour l'acquerir, et c'est une maxime generale que tout delay sans sujet est mauvais. *Semper nocuit differre paratis.*

10. Pour cet effect il faut avant toutes choses que Mad. l'Electrice convienne avec Monseigneur l'Electeur son

fils et avec Monsgr. le duc de Zell, des moyens qu'on doit prendre pour pousser une affaire si grande et si delicate. Ces deux grands princes ont toutes les lumieres et tout le zele qu'il faut pour la grandeur de la Maison et le bien de la posterité, sans parler de leur propre gloire si bien establie qui a receu encor depuis peu un nouveau lustre et qui seroit ternie, s'ils alloient negliger ce que Dieu et le droit leur semblent offrir.

11. Apres cela il faut sonder les sentimens du Roy de la Grande Bretagne (si on ne l'a déja fait) et ne rien faire, s'il est possible, qu' avec approbation de Sa Majesté. Cependant il semble quasi qu'il vaut mieux que le Roy ne paroisse point et que le but vienne comme du mouvement propre du parlement, et surtout de la Maison des Communes, car en ce cas le peuple y concourra avec bien plus d'affection.

12. Apres ces preliminaires, je croy qu'il faut envoyer en Angleterre une personne affidée, zelée, capable et bien instruite qui possede la langue, qui connoisse le genie de la nation, qui puisse entrer en connoissance avec des membres considerables de la Maison des Communes, sonder les esprits et les gagner, et surtout acquerir des personnes de merite, de reputation et d'autorité, dont les remonstrances puissent faire impression sur les esprits, et sur l'amitié desquelles on puisse faire fond, le tout pourtant d'une maniere qui ne paroisse point trop affectée. Car la foiblesse humaine est telle que ceux-là mesmes qui seroient les plus favorables si l'on s'adressoit directement à eux, ou mesme si on ne s'adressoit à personne, s'ils remarquoient que d'autres ont esté gagnés, seroient portés pour cela seul à prendre le contrepied, à fin de se faire rechercher aussi, ou mesme

pour faire echouer un dessein quelque utile qu'il soit, dont d'autres auroient toute la gloire et tout le merite.

13. Ce qu'on vient de dire, s'accorde avec le 6me moyen, où je remarque pourtant que l'Acte de *Settlement,* quoyqu'il n'ait point nommé Mad. l'Electrice et sa posterité, ne les a point exclus pour cela, ny derogé à leur droit, s'estant contenté de parler des plus prochains heritiers. Comme on fait en d'autres rencontres et comme encor le dernier Roy d'Espagne a fait dans son testament, qui pouvoit parler de ceux à qui la couronne devroit venir, si le duc de Savoye descendu d'une fille de Philippe II manquoit avec sa posterité, et remonter à ceux qui descendent de Charles Quint par femmes. Mais il a crû qu'il n'estoit point necessaire d'aller si loin. Ainsi nous devons nous donner de garde de parler comme fait l'auteur des moyens, et prendre le *Settlement* d'une maniere qui nous soit desfavorable, puisque rien ne l'empesche, et il faut supposer que personne ne le prend d'une maniere si facheuse, jusqu' à ce qu'on en voye paroistre qui le prennent ainsi, qu'il faut repousser ouvertement, et faire plustost voir que ce n'est pas le sens de *l'Act of Settlement,* que de disputer sur ce que le parlement peut faire, à moins qu'on n'y soit forcé par des demarches prejudiciables. Certes la regle generale et naturelle est qu'on n'exclut pas ceux qu'on ne nomme pas, et surtout en matiere de succession il n'y a que certaines personnes à l'égard desquelles, selon les loix, le silence ou la preterition est de consequence. J'avoue cependant que si une telle interpretation paroissoit dans le parlement, les amis de Mad. l'Electrice seroient obligés de s'y opposer hautement, et elle-mesme seroit en droit de protester à l'encontre.

14. J'adjoute mesme que, si cette mauvaise interpretation est dans la bouche des gens et surtout des personnes de consideration, ou si elle paroist dans quelques imprimés, Mad. l'Electrice sera comme engagée de demander Acte au parlement, par lequel il declare qu'on n'entend point que cet *Act of Settlement* puisse deroger par son silence au droit de S. A. E. ou de sa posterité. Il semble que cette declaration ne pourroit point estre refusée et serviroit de beaucoup, pouvant passer pour quelque chose d'approchant d'une reconnoissance.

15. Ce qui merite le plus d'estre examiné presentement est de sçavoir ce qu'on doit faire au parlement prochain. Pour en juger decisivement il faudroit estre plus informé que je ne suis de l'estat present des affaires d'Angleterre. Cependant j'ay de l'inclination à croire qu'on devroit commencer dés à present à negotier sous main et à sonder les esprits.

16. Le conseil qu'on donne à l'onzieme moyen de faire courir certains escrits, me paroist bon, surtout si ces escrits estoient faits d'un air à faire croire que nous n'y avons point de part. Les feuilles volantes ont plus d'efficace en Angleterre qu'en tout autre pays, et pourroient rendre un grand service, s'il y avoit de la force dans les raisonnemens, ou s'ils donnoient dans le genie de la nation. Pour des Manifestes, il semble qu'il n'est pas encor temps.

17. Si on trouve encor utile de publier des escrits contre la chimere de la republique suivant ce que l'auteur conseille fort raisonnablement au moyen 11, je crois qu'il seroit bon qu'ils paroissent faits par des personnes qui n'ont point de liaison avec Hanover. Et les escrits pour Hanover ne toucheront pas seulement la question de la Republique,

supposant la chose impracticable. Il sera bon que des escrits divers soyent faits par des plumes differentes qui ne s'entreconnoissent pas mesme, à fin qu'il y ait moins de liaison et de ressemblance dans le stile et dans les choses.

18. Je n'entre point presentement dans les Moyens plus éloignés comme touchant l'Ecosse et l'Irlande (moyen 5), touchant les gouverneurs des places fortes d'Angleterre (moyen 9), touchant les Alliances avec d'autres puissances (moyen 10), et touchant les dispositions que le Roy pourroit faire pendant sa vie pour asseurer la couronne à la Maison de Bronsvic apres sa mort (moyen 4). Je crois pourtant qu'il faudroit songer de bonne heure à des alliances, intelligences, et preparatifs conformes au dessein dont il s'agit, et propres à faire valoir nos droits. Mais cela demande un discours plus étendu.

CXCI.

Extrait de la lettre de M. Beyrie à Madame l'Electrice.

Londres le 20/31 Decbre 1700.

Bien loin, Madame, que la guerre et les dangers doivent faire oublier l'affaire de la succession, il me semble que ce seroient des raisons pour y faire penser, quand même on n'en auroit pas eu envie déja auparavant. Dans la proclamation qui vient de paroistre pour dissoudre le *parlement* et en convoquer *un nouveau pour le 6 du prochain mois de Fevrier*, le Roy fait venir cette idée à ses peuples, lorsqu'il leur dit qu'il veut les assembler *in respect of matters of the highest importance*, termes forts et inusités, et qui ne peuvent gueres marquer que des affaires extraordinaires telles

que le sont celles de la succession, et celle de l'elevation du duc d'Anjou à la couronne d'Espagne. Je crois bien que la pluspart icy laisseroient volontiers les choses dans la confusion à l'égard de l'un et de l'autre; mais le Roy plus clairvoyant, et qui s'y interesse d'avantage, paroist tout-à-fait disposé à les en tirer; et l'on ne peut plus douter qu'il n'en propose les moyens au parlement, qui suivra tout ce que Sa Majesté voudra luy inspirer, du moins sur la succession. Vostre Serenité Electorale doit, je crois, estre mieux instruite que personne de ses intentions là-dessus, et l'on ne peut qu'estre persuadé que dans leurs conversations ils en auront parlé avec ouverture de coeur de part et d'autre. Quoy qu'il en soit, Madame, je ne puis croire que le Roy ne veuille conserver à la couronne une de ses plus grandes prerogatives et qui fait presque toute sa dignité, qui est celle d'estre successive et hereditaire, du moins depuis quelques siecles, en prenant en même temps les seuretés necessaires pour la conservation de la religion protestante selon le desir de ses peuples. Par cet ordre V. S. E. y doit estre appellée la premiere, Monseigneur l'Electeur son fils aprés elle, et aprés luy Monseigneur le prince Electoral et ses enfans. Peutestre ne voudront-ils pas étendre d'avantage la succession. Mais je ne pourrois en parler que fort incertainement.

Quoyque je connois assez la famille dont il a plû à V. S. El. de me demander des nouvelles, je n'aurois pû rendre un bon compte de celuy dont elle veut que je l'instruise, si je ne m'estois informé depuis, parce que je ne le connoissois pas en son particulier et que je le croyois tousjours en Ecosse où il avoit eu des affaires pour son attachement au Roy Jacques et où il a presque tout son bien qui est considerable. Il vit presentement en Angleterre d'une maniere à l'accroistre plustost qu' à le dissiper. V. S. E. comprend que, s'il a la veue qu'elle luy a soubçonnée, et qu'il a eue vraysemblablement, ç'a esté par avarice plustost que par necessité. Mais de luy donner ce seroit autant de perdre; car il est de nul credit. Il s'en faut beaucoup que je suis d'avis qu'on doive dépenser dans une affaire d'un avenir peutestre fort éloigné et où il paroist tant d'incertitude, pour ne rien dire d'avantage. Il vaut mieux ce semble attendre tranquillement ce qu'on fera et prendre alors son parti prudemment, si on le peut dans une affaire si tenebreuse.

CXCII. 1.

Leibniz à (Cresset Envoyé du roi de la Gr. Br., à Celle.)

(Sans date.)

Monsieur. Madame l'Electrice m'a donné ordre de communiquer à Vostre Excellence les pensées cy-jointes, et de luy en parler, en consequence de ce qui a esté mis hier et avanthier en consideration, à fin d'en avoir son sentiment. Ainsi j'attends l'heure de sa commodité pour luy faire la reverence, et si cela se pouvoit ce matin, j'en pourrois encore faire rapport. Cependant je suis avec beaucoup de zele etc.

2.

Considerations sur le droit de la Maison de Bronsvic-L., à l'égard de la succession d'Angleterre.

1. Puisque suivant les loix establies en Angleterre, il n'y a que la princesse Anne entre le Roy de la Grande Bretagne et l'Electrice de Bronsvic petite-fille du Roy Jacques premier, il semble qu'il est temps de penser serieusement à asseurer le droit de la succession à la Maison de Bronsvic. d'autant plus que le Roy, l'Electrice, et le Duc de Zell (que Dieu veuille conserver longtemps), tous trois estant encor pleins de vie, il paroist beaucoup plus facile de reussir que si ces trois grands personnages, ou mesme quelquesuns entre eux, n'y estoient plus.

2. Il est bien asseuré que les deliberations sur des affaires importantes ne sçauroient jamais estre prematurées, surtout quand ces deliberations peuvent demeurer secretes, comme cela se peut icy fort aisement à cause de la parfaite Union des Cours d'Hanover et de Zell, et de la circonspection dont on est en possession d'y user.

Les hommes manquent souvent pour penser trop tard à ce qui leur importe, et jamais pour y penser trop tost.

3. Il ne faut point douter aussi que l'affaire ne soit la plus importante qui ait jamais regardé la Maison de Bronsvic, depuis que l'Empire y a esté. Les trois Royaumes qui composent la Grande Bretagne, forment une puissance qui a esté tres formidable autresfois, et qui depuis a maintenu jusqu'icy une maniere de balance dans la Chrestienté. Aussi n'est-ce que des resolutions qu'on y prendra maintenant que depend le sort de l'Europe? Il est vray qu'un Roy d'Angleterre a besoin de beaucoup de prudence et de moderation pour gouverner des gens difficiles et jaloux de leur liberté. Mais aussi la gloire d'un prince est de ne pas s'attacher à ses aises et à ses plaisirs, mais de penser qu'il n'est grand que pour procurer le bien general. Je ne doute point qu'un Roy qui a ces principes, ne puisse regner glorieusement partout. Et ce seroit une nonchalance ou indifference indigne des grands hommes, et blâmable à jamais chez la posterité, si on negligeoit ce qui peut elever la Maison au plus haut degré de dignité et de consideration, et si on se rebutoit par la seule crainte des peines et difficultés attachées au poids de la couronne. Combien la charge de Stadhouder en Hollande, n'est-elle, ou ne seroit-elle pas briguée, et cependant qu'est-ce que cela en comparaison de la couronne d'Angleterre? J'adjoute qu'il peut arriver un temps que

les difficultés qu'un Roy doit essuyer en Angleterre, cessent ou diminuent; et l'instabilité naturelle des choses humaines nous en doit persuader. Les Rois Henri VII et VIII, les Reines Marie et Elisabet, et mesme le Roy Jacques I, ont esté assez les maistres. Mesme il ne tenoit qu'à Charles II de l'estre: il avoit les coeurs de la nation, mais ses menées avec la France, et le peu de soin qu'il prenoit de l'interest de sa couronne, du repos de l'Europe et de la Religion protestante, forcerent ses sujets de se defier de ses desseins. Le Roy Jacques II monta sur le trone avec un applaudissement des peuples qui passa l'attente de tout le monde, et apres avoir triomphé du duc de Monmouth, il pouvoit regner paisiblement avec l'approbation generale de la nation, et mesme du reste de l'Europe, si les cruautés exercées en son nom dans le Nord de l'Angleterre, et puis ses intelligences et menées avec la France, qui tendoient au renversement de la religion et peutestre encore de la liberté Anglicane, n'avoient porté les Anglois à recourir au prince d'Orange, et obligé la Hollande avec les princes protestans d'Allemagne (où Monseigneur le duc de Zell se signala surtout) de l'assister pour faire l'expedition qui sauva la religion et l'Europe.

4. Ce prince ayant esté elevé sur le trone d'Angleterre regna pendant quelques années avec la Reine Marie son épouse, sans essuyer la moindre contradiction de son parlement qui sembloit prevenir ses souhaits. Mais les grands obstacles qui ne permettoient pas que la prudence et le courage incomparables du Roy pussent avoir tout le succés qui auroit esté à souhaitter, et les sommes immenses d'argent qui sortoient tous les ans du pays, et qui menaçoient l'Angleterre d'un epuisement entier, donnerent de beaux pretextes de cabaler aux mecontens, dont une grande nation

ne sçauroit manquer, qui trouverent moyen de mettre les affaires en desordre sous la specieuse apparence de la rectification de la monnoye. Le Roy, pour l'amour du public, relacha quelque chose des droits de la couronne; mais l'impossibilité de continuer la guerre sur le pied où les choses estoient, et l'ascendant que les mécontens commençoient de prendre, le forcerent à donner les mains à la paix de Ryswick qui luy fut glorieuse, et qui pouvoit establir le repos public sur des fondemens solides, si ceux dont l'interest le demandoit, avoient voulu estre d'intelligence avec luy. Cependant on voit qu'il n'est pas naturel ny ordinaire aux Anglois de donner tant de peine à leurs Rois, et ce que nous avons vû arriver, vient de circonstances particulieres que je n'ay pas mesme voulu toucher toutes par ce que qu'on les connoist assez.

5. On ne pourra rien aussi reprocher à la maison de Bronsvic du costé de la justice, si elle veille à la conservation de son droit. Elle n'a rien contribué à l'exclusion des successeurs romanistes; elle n'a eu aucune influence dans l'*Act of Settlement* qui les rend incapables de regner, et c'est l'affaire de la seule nation. Mais, leur exclusion supposée, on ne peut point desapprouver que la Maison conserve et fasse valoir un droit qui luy appartient à leur defaut. La France qui ne peut fonder maintenant la succession du duc d'Anjou que sur la volonté de la nation Espagnolle qui l'appelle à la couronne, malgré la renontiation de la reine Marie Therese sa grand'-mere, doit reconnoistre que la nation Angloise n'a pas moins de droit contre le Roy Jacques et sa ligne, pour ne rien dire de la desertion de ce prince, et de ce qu'on a allegué contre le prince de Galles.

6. Ainsi la fin qu'on se propose estant juste et glori-

euse, il s'agit des moyens propres à nous faire arriver à ce but. En quoy il y a plusieurs degrés; car il y a des voyes practicables sans se decouvrir; il y en a d'autres qui demandent qu'on agisse publiquement. Il y a des voyes qui tendent à faire nommer expressement Madame l'Electrice et sa posterité, dans un Acte de parlement, comme la plus prochaine à la couronne apres ceux qui ont déja esté nommés, et il y en a d'autres qui peuvent aller plus loin pour se mieux asseurer de l'effect de ce droit et de la loy, en cas de besoin.

7. Le meilleur est de commencer à agir sous main, sans rien faire paroistre. Car tout éclat peut faire du tort, il peut déplaire au Roy ou à la princesse, estant naturel aux princes de ne pas trop aimer qu'on parle de leur successeur. Il peut choquer une nation pleine d'esprits delicats, qui peuvent trouver mauvais qu'on s'ingere dans une matiere qu'ils voudroient appartenir privativement à eux. Il peut mesme reveiller l'animosité de la France, autant à craindre que jamais et à qui tiendra tousjours à coeur la perte du Roy Jacques qu'elle considere comme un tache à sa reputation.

8. Il faut surtout poser pour maxime qu'on ne doit rien faire qui puisse ou doive déplaire au Roy qu'on doit regarder comme l'ami le plus solide et le plus puissant de la Maison. Mais sa Majesté ayant fait elle-mesme des avances lorsqu'elle fut à Zell et encor depuis peu, tant en parlant à Madame l'Electrice qu'autrement, il semble que c'est manquer de prudence ou de confiance en luy et mesme de reconnoissance, que de ne pas profiter de ses bontés. Et pour cet effect il semble qu'il faudra se mettre en devoir de gagner encor les esprits opposés à la Cour, pour soulager ce prince

et pour diminuer la difficulté qu'il pourroit trouver en tachant de faire nommer la Maison.

9. Il sera nécessaire aussi de ne rien faire autant qu'il est possible que de concert avec le Roy, quoyqu'il pourroit arriver qu'on fût obligé de s'en cacher auprés de ceux qui n'aiment pas la Cour; plusieurs estant possedés d'un esprit de contradiction, et prests à espouser tousjours des sentiments opposés à ceux de la Cour, avec lesquels on ne pourra negotier utilement qu'en paroissant vouloir faire des choses que la Cour n'approuve gueres, ou qu'au moins elle ne sçait et ne pousse point. Ainsi c'est un probleme à decider sur les lieux, quand ou combien il sera à propos qu'on agisse et que le Roy mette sur le tapis, ou appuye ouvertement la nomination de la Maison de Bronsvic.

10. Le Roy ayant fait mettre dans la proclamation d'un nouveau parlement que c'est pour des matieres de la plus haute importance, quelquesuns ont crû qu'il a voulu designer par là non seulement l'affaire d'Espagne, mais encor celle de la succession. Mais il est croyable qu'il ne voudra point trop embrasser à la fois, et se charger en mesme temps de deux affaires épineuses sans une grande necessité. Et l'affaire d'Espagne pressant le plus toute seule, il paroist qu'il l'a designée toute seule. Mais si le danger present portoit le parlement à presser le Roy d'asseurer le salut de la nation par l'establissement de la succession, il est à croire que sa M[té] y donneroit les mains avec plaisir; et mesme il y a lieu de juger qu'elle feroit des avances envers le parlement, si elle voyoit beaucoup d'apparence de reussir.

11. Il pourroit mesme arriver un cas que, sans attendre le Roy et le parlement, Madame l'Electrice fût obligée de poursuivre son droit publiquement, et d'en demander l'aveu

et la reconnoisance. Ce seroit en cas que le parlement fît quelque chose qui pourroit faire prejudice à Son Altesse Electorale, comme si par exemple l'*Act of settlement*, où on n'a nommé que les lignes de la feue Reine Marie, épouse du Roy d'à present, de la princesse Anne et du Roy mesme, estoit pris pour une exclusion. Car en ce cas et si l'on pensoit à deroger au droit de Madame l'Electrice, elle devroit faire sans aucune scrupule des demarches publiques pour le soutenir, autorisant quelqu'un pour faire des oppositions de sa part. Je crois mesme que, si on remarquoit que plusieurs donnoient à l'*Act of settlement* un sens si prejudiciable, soit en opinant dans le parlement ou dans des imprimés, ou d'une autre maniere qui pourroit faire éclat, Mad. l'Electrice seroit en droit de demander Acte à l'encontre, portant au moins que ce silence ne luy deroge en rien.

12. En effect l'auteur qui avoit fait l'estat present de l'Angleterre du temps du Roy Charles II, ayant nommé alors Madame l'Electrice dans son rang, en a omis toute mention dans la nouvelle edition de cet ouvrage, donnée au public apres la derniere revolution. Il est vray qu'il a omis aussi tous les autres qui precedoient Madame l'Electrice. Mais il est visible qu'il estoit obligé de les omettre apres l'*Act of settlement;* mais que pour Elle l'ayant nommé une fois, il luy devoit conserver la place, puisque l'Acte ne dit rien à l'encontre. Autre chose seroit, si son ouvrage avoit esté tout nouveau; car alors il pouvoit se tenir aux personnes nommées expressement dans l'Acte: mais effacer, pour ainsi dire, le nom d'une princesse, c est donner à l'Acte une interpretation qui ne luy convient pas et qui est prejudiciable à son droit, comme si le silence du parlement pouvoit estre expliqué à son préjudice. Si quelqu'un dit que l'auteur

n'auroit pû la nommer sans choquer le parlement, il semble soutenir en mesme temps que l'Acte du parlement luy deroge, en faisant qu'apres cet acte il n'est pas permis de luy attribuer publiquement ce qu'on luy pouvoit attribuer autresfois.

13. Cependant il est seur qu'en considerant l'Acte en luy-même, bien loin qu'il contienne rien qui doive faire prejudice à Mad. l'Electrice ou qui coupe le fil de la succession, comme quelquesuns ont voulu l'interprester, il contient plustost une clause qui ne pouvoit luy estre plus favorable, à moins que de la nommer, puisqu'il est dit: *that the crown and government shall descend to, and be enjoyed by such person or persons being protestants as should have enjoyed the same, in case the said person or persons* (catholicks declared uncapable to inherit, possess, or enjoy the crown and government of this Realm) *were naturally dead,* ce qui signifie en peu de mots: que les heritiers protestans doivent succeder tout comme si les papistes exlus estoient morts de mort physique.

14. D'où il paroist que Madame l'Electrice seroit assez fondée à demander acte contre des interprestations prejudiciables. Mais il vaudroit mieux qu'on pût obtenir ce qu'on souhaitte, sans estre obligé de le soliciter. La nation s'interessera d'avantage à tout ce qu'elle fera de son propre mouvement, sauf cependant à nous de preparer les esprits en particulier, surtout dans la maison des Communes qu'on a le plus de besoin de gagner, parce qu'il semble que le Roy et la maison des Seigneurs ne nous manqueront pas dans un besoin.

15. En general, il semble que ce que nous pourrions faire sans qu'il parût que nous y eussions aucune part, seroit

le plus innocent et auroit peutestre le plus de succés aupres d'une nation à qui tout ce qui vient des estrangers, paroist suspect ou est reçu le plus souvent avec dédain. Ainsi s'il y avoit moyen de gagner des personnes eloquentes dans le parlement, ou quelques bonnes plumes de la nation, surtout de ceux qui ont passé pour Republiquains: cela feroit un grand effect dans un peuple curieux qui aime à raisonner, et chez qui les feuilles volantes ont plus d'efficace que partout ailleurs. Mais il seroit à propos que ces feuilles volantes fussent veues avant que de paroistre, qu'il y en eût qui semblassent viser à tout autre chose qu'à la maison, et qui ne laissassent pas de preparer les esprits et oster les obstacles.

16. Mais quand il seroit trouvé à propos de parler de la Maison de Bronsvic, il seroit fort convenable d'appuyer sur ce qu'un auteur Anglois vient de dire dans sa derniere Histoire d'Angleterre, et sur quoy les anciens Historiens Anglois nous fournissent une ample matiere: c'est une parallele de Mathilde femme de Henri le Lion et de Madame l'Electrice, les fils et descendans de l'une et de l'autre de ces princesses ayant esté ou estant estimés les plus prochains princes du sang, et s'estant interessés extremement dans ce qui regarde le salut de l'Angleterre, puisque Otton IV, avant la qualité d'Empereur et apres celle de prince de York, eut effectivement celle de duc de Guienne, qui estoit la plus considerable qu'on luy pouvoit attribuer hors de la Couronne d'Angleterre.

17. Il semble que la Faction Republicaine sera maintenant moins à craindre qu'auparavant, et que la grande revolution d'Espagne, quelque prejudiciable et dangereuse qu'elle soit pour toute l'Europe en general, peut lever ou

diminuer au moins un des plus grands obstacles du costé des Anglois. Car ceux qui se peuvent forger des imaginations republiquaines, jugeront à present, s'ils ont tant soit peu de bon sens, que l'execution de leurs idées est impossible, depuis que la France et l'Espagne sont d'intelligence. Car à moins que presque tout le reste de l'Europe prenne le parti contraire, il n'y a point de moyen humainement parlant d'empêcher le restablissement du Roy Jacques ou de son fils, ce qui acheveroit de mettre l'Europe dans le pouvoir de la France. Mais il n'y a point d'apparence que des puissances bien intentionnées puissent prendre de justes mesures et liaisons solides dans un si pressant danger avec une pretendue republique à naistre, encor informe, incertaine et apparemment chimerique: au lieu qu'on en pourra et voudra prendre avec une maison protestante des plus considerables, dont le droit est incontestable selon les loix, et dont les chefs ont de grandes qualités personnelles, et viennent d'acquerir beaucoup de gloire.

18. Or puisque la conjoncture presente paroist fort favorable, et qu'il faut battre le fer pendant qu'il est chaud, et que de l'autre costé il est dangereux de se méprendre, la question est comment il faut entrer en matiere: s'il faut que Madame l'Electrice escrive au Roy, on Monseigneur le duc de Zell, ou tous les deux; ou que le Ministre du Roy en escrive; ou qu'à cause de l'importance de la matiere on envoye sans bruit un homme intelligent et affidé, instruit amplement de l'intention de nos cours pour en communiquer avec le Ministre de la Maison, mieux qu'on ne sçauroit faire par lettres, et rapporter aussi l'estat des choses et l'assiette des esprits du nouveau parlement plus distinctement qu'on ne pourroit apprendre par des relations escrites. Cette personne pourroit porter les

lettres qu'on escriroit au Roy, et prendre avis sur les lieux, s'il seroit à propos de les rendre, à fin de ne faire aucun pas qui puisse déplaire. Car il est apparent que, si le Roy recevoit des lettres de cette nature dans un temps qui luy paroistroit hors de saison (de quoy nous ne sçaurions assez bien juger icy, ny l'apprendre assez par des lettres), il se trouveroit un peu gené, ce qui pourroit donner occasion à quelque refroidissement.

19. Les lettres auront besoin d'un tour delicat, et si le Roy trouvoit l'affaire de raison et convenoit avec le Ministre de la Maison de la maniere de negotier, il semble que ce Ministre ou plustost quelque autre personne moins remarquable, de concert avec luy, pourroit taster les esprits sous main, surtout parmy ceux de la Maison des Communes, et tacher d'acquerir des personnes de merite et d'autorité, dont les lumieres, l'eloquence ou la plume soyent estimées, et dont les sentimens et remonstrances puissent faire impression, et sur la bonne intention desquelles on puisse faire fond.

20. Mais entre autres écueils il faut eviter les apparences d'un trop grand attachement à quelque parti ou à quelques personnes particulieres, preferablement à d'autres qui leur soyent egales. Car on donne de la jalousie aux uns en tesmoignant trop de confiance aux autres, et cette jalousie nuira bien plus que la confiance ne pourra servir, puisque il est tousjours plus aisé de nuire que d'aider. La foiblesse humaine est telle que ceux même qui seroient les plus favorables si on s'adressoit directement à eux, ou même si on ne s'adressoit particulierement à personne, seront froids, ou prendront mesme le contrepied, s'ils croiront remarquer que d'autres à qui ils ne s'estiment point inferieurs, ont plus

de confiance: cela seul estant capable de les faire travailler à faire échouer un dessein dont ils croyent que d'autres auront tout le merite.

CXCIII. 1.

Leibniz à (Cresset envoyé du roi Guillaume III).

(Sans date.)

Monsieur. Lorsque je vins hier à Mad. l'Electrice apres avoir esté chez V. E., S. A. E. avoit déja projetté la lettre au Roy et la vouloit envoyer lire à Monsgr. le duc qui en avoit approuvé le dessein le soir auparavant. Elle se reduisoit à consulter le Roy sur ce qui estoit à faire. Cependant la Maison mesme y estant interessée, les lumieres de Mons. le Baron de Schütz son Ministre aupres du Roy, seront bien necessaires. A fin qu'on en eût d'avantage, c'est par ordre de S. A. E. que j'escris la cy-jointe à M. Stepney, laquelle je supplie V. E. de voir, et si son temps le permet aujourd'huy, je l'envoyeray ce soir, en cas qu'on l'approuve. Je me suis resolu à rester encor icy pour mieux faire ma cour et mon devoir, mais comme c'est aujourd'huy un jour de postes, je n'oserois importuner V. E., estant avec respect, Monsieur, de vostre Exellence etc.

2.

Leibniz à Stepney.

Zell le 18 Janvier 1701.

Monsieur. Je suis ravi que Madame l'Electrice de Bronsvic me donne occasion de contenter l'envie que j'ay de vous marquer de temps en temps combien j'honnore en vous un merite extraordinaire joint à tout ce qui le peut rendre agreable.

Elle m'a fait la grace de me confier à mon retour d'un voyage assez long, la lettre que vous luy aviés écrite, Monsieur, sur une matiere des plus importantes, où vous m'aviés fait même l'honneur de me nommer comme un homme qui pourroit aider à entretenir le commerce. Je n'ay point esté du voyage d'Aix-la-Chapelle, ayant receu trop tard, à cause de mon absence, mais à mon grand regret, les ordres de Mesdames les Electrices pour les accompagner: autrement j'aurois profité plustost de l'occasion que vous me presentiés.

Vous avés supposé, Monsieur, avec beaucoup de raison dans les lettres que Madame l'Electriec de Bronsvic a receues de vostre part pendant son voyage, que son entreveue avec le Roy les feroit toucher une matiere à laquelle il est temps de penser pour obvier à tout prejudice que le droit de cette princesse et de sa posterité pourroit recevoir d'un trop long silence. Effectivement sa Majesté, suivant les sentimens de justice qui luy sont ordinaires, avoit eu la bonté de faire même des avances là-dessus, en s'entretenant avec Elle à Zell, et ce grand prince a assez fait connoistre, en luy parlant depuis, qu'il persiste dans les mesmes principes. Et comme on a appris depuis peu qu'un nouveau

parlement sera convoqué, cela joint à la conjoncture de la revolution d'Espagne (laquelle quelque dangereuse qu'elle pourroit estre d'ailleurs, paroist propre à faire penser une nation des plus penetrantes à prendre ses seuretés pour l'avenir) a determiné Madame l'Electrice à écrire une lettre au Roy, pour le consulter sur ce qu'il croit qu'Elle pourroit faire. Elle m'a ordonné de vous en faire part, asseurée qu'elle est de vostre affection, et dans l'esperance que les lumieres que vous voudrés bien continuer de luy donner, pourront estre d'un grand secours dans une affaire des plus delicates.

Les bons serviteurs aussi de Mad. l'Electrice et de sa famille, ont crû qu'Elle feroit bien de donner un peu plus d'application à cette matiere, tant à cause des circonstances qui paroissent favorables, qu'à fin qu'Elle n'ait rien à se reprocher, et que les Anglois ne croyent point qu'Elle a oublié qu'Elle est petite fille du Roy Jacques I, ou ne s'imaginent qu'Elle a cessé d'estre Angloise d'affection autant qu'Elle l'est de sang.

Et comme Elle a esté informée de la maniere toute opposée aux maximes des Anglois et de leur Eglise, dont on eleve en France le prince de Galles, comme on l'y appelle, il luy paroist peu vraysemblable qu'ils voudront s'y attacher.

On peut joindre à cela qu'on remarque que plusieurs donnent au silence de l'*Act of Settlement* une interpretation qui pourroit devenir enfin prejudiciable, si on continuoit de s'y tenir, parce que ce qui pouvoit passer lorsqu'on dressa cet Acte, n'est peutestre plus de raison.

Cependant Madame l'Electrice n'est pas encor d'intention qu'il paroisse qu'Elle agit, et ce que je vous en mande, n'est connu que de tres peu de personnes; il n'y a point

d'Anglois encor qui le sçache que Mons. Cresset qui est le Ministre du Roy. Vostre nation aime à faire justice, et à la faire volontairement; mais quand nous ferions travailler sous main à preparer les esprits soit en particulier, ou par quelques pamphlets propres à ce dessein, qui paroistroient venir d'autres que de nous, ou si pour cet effect on tachoit de s'acquerir quelques personnes capables de faire impression sur les esprits, surtout dans la Maison des Communes, ou quelques bonnes plumes Angloises qui pourroient insinuer ce qu'il seroit à propos de faire gouster au public, je crois qu'on ne pourroit point estre accusé d'avoir voulu violenter vos inclinations; et qu'au contraire on ne feroit que ce qu'il semble que la nation auroit sujet de trouver mauvais qu'on ne fist pas. Je vous supplie donc, Monsieur, de me faire apprendre vostre sentiment sur tout cela, et sur l'assiette des esprits qui paroistront sur un theatre dont l'assemblée de vostre nouveau parlement fera l'ouverture. Les nouvelles en seront d'autant plus curieuses et importantes que ce parlement doit decider du sort de l'Europe.

Quelque juste sujet d'apprehension que donne l'intelligence de la France avec l'Espagne, il semble que le Roy T. C. se faisant un point d'honneur de maintenir les Espagnols, et de garder tous ces grands dehors d'une monarchie si étendue et si mal en ordre, il en pourroit estre un peu chargé, si les choses venoient à une rupture avant que ces desordres fussent assez corrigés. Il s'est fait aimer des Espagnols à force de les battre, comme l'on dit que les Moscovites se font aimer de leurs femmes: je ne sçay s'il reussira de même quand il les voudra caresser.

Si vos boucaniers de l'Amerique estoient soûtenus, ils pourroient y faire une diversion avantageuse: et generale-

ment il y auroit quelque chose de plus à gagner que dans la guerre passée, les François n'ayant que peu, et les Espagnols ayant beaucoup à perdre hors de chez eux. Il est vray que vostre commerce d'Espagne, qui est sans doute des plus importans, en souffriroit au commencement, mais n'y a-t-il pas lieu de craindre que la France vous l'enlevera entierement, si on la laisse faire? —

On est redevable de la bonne issue de la guerre precedente à la sagesse et au courage du Roy, et vostre genereuse nation a soutenu les desseins de son Monarque de toutes ses forces. Quelques inconveniens ont empêché que le succés n'a pas esté entierement conforme à nos souhaits, mais on trouvera peutestre moyen de les corriger, surtout maintenant que l'Empereur a les mains libres.

Tout cela s'entend, si on est forcé d'asseurer la liberté de l'Europe par une juste guerre. Il vaudroit mieux sans doute, si on s'en pouvoit passer. Cependant il faudra tousjours se mettre partout en estat d'appuyer au besoin les negotiations et les bons offices par quelque chose de plus effectif: autrement ils seront méprisés.

Mais je m'apperçois du peu de raison que j'ay de vous dire des choses que vous sçavés bien mieux, puisque les interests de l'Europe vous sont aussi connus que ceux de vostre commerce. Il vaut mieux que je vous dise que j'ay esté à Berlin tout l'esté passé, et que j'espere que Mons. Plantamour vous aura fait mes complimens, en vous marquant la joye que j'ay eue de vous sçavoir en bonne santé, et dans un estat de contentement, dont je vous souhaitte la continuation, avec toute sorte d'avantages proportionnés à un merite aussi distingué que le vostre. Je suis avec beaucoup de zele etc.

P. S. On dit que le couronnement de Prusse se doit faire aujourd'huy.

3.

P. S. Apres avoir écrit la lettre, j'ay pensé et repensé à l'importance de la matiere et combien il est difficile de prendre de bonnes messures de loin sur de simples correspondances qui ne sçauroient entrer dans un assez grand detail. Et les Ministres de la S^me^ Maison, qui sont en Angleterre, ne peuvent rien faire sans estre remarqués, ce qui n'est pas encor assez convenable. Ainsi je souhaiterois qu'on portât Madame l'Electrice à envoyer quelqu'un en Angleterre, sans aucun caractere, qui ne parût que comme un simple voyageur ou curieux, que peu de gens connussent, qui fût adressé à vous, Monsieur, qui suivît vos avis, qui par vostre moyen et celuy de vos amis pût faire des connoissances, donner et prendre des informations, concerter quelques mesures, et quelques écrits propres à estre repandus, et jetter en secret des fondemens d'une negotiation publique, laquelle pourroit eclater lorsque le Roy le trouveroit convenable, et que les choses fussent assez disposées pour obtenir que Mad. l'Electrice fût nommée. Je voy que des gens de vostre pays tachent de s'y intriguer, et de s'approprier toute la negotiation, parce qu'ils croyent voir quelque apparence de succés, et esperant de faire leurs affaires; mais outre qu'ils proposent des choses qui me paroissent prematurées, j'ay crû qu'on doit estre fort circumspect quand il s'agit de se confier à quelqu'un sur des matieres de cette

nature, et par la preference qu'on donne aux uns sans de grandes raisons, on offense tous les autres. Au lieu qu'il nous est naturel et ne sçauroit estre trouvé mauvais de personne, que nous nous conduisions par les lumieres d'un ancien ami des plus capables qui a esté Ministre du Roy dans ces pays-cy, et se trouve maintenant chez luy et à portée. Toute la difficulté me paroist estre de trouver une personne de nostre pays propre à vous estre envoyée, Monsieur, capable de bien profiter de vos bons conseils, et de prendre de bonnes liaisons, et d'apporter des informations justes et exactes. S'il ne s'agissoit que de zele et de diligence, je me proposerois moy-même, et je vous prierois de le suggerer à Madame l'Electrice, comme de vous-même. Maintenant je ne puis faire autre chose que de vous laisser juger si cela seroit à propos. S. A. E. considerant son âge, et l'esloignement du cas de question aussi bien que l'instabilité des choses et des esprits, n'est pas des plus empressées, et ce n'est qu'apres mon retour que nous avons eu le bonheur de la porter à faire quelque pas, suivant ce que j'ay eu l'honneur de vous escrire dans la lettre. Mais comme elle a beaucoup de creance en vous, Monsieur, et avec raison, vous pourriés la determiner plus aisement que nous, à ce que je viens de dire, d'autant que je fais difficulté de luy en faire la proposition moy-mesme, de peur qu'elle ne la prenne pour un avis interessé, quoyque à la verité je n'y aye point d'autre interest, ou avantage que l'occasion de marquer mon zele, et par dessus celle de voir quelques grands hommes dont vous avis provision. Quoy qu'il en soit, j'abandonne le tout à vostre prudence, Monsieur, et vostre amitié que je tacheray tousjours de me conserver comme une aquisition des plus pretieuses.

CXCIV.

. . . . to the Electress Sophia.

(Not dated.)

Madam. I have of late forborn importuning you by my letters, being rather desirous to show my zeal by services than by words. To morrow comes on the grand debate which is to decide the point of succession whereon depend the hopes of all honest men. I am not of the parliament, but have had a greater opportunity (than if I had been in the House) to promote, as far as a private man can do, the interest of Your Electoral Highness and your family, being equally acquainted with both parties, and having thereby a singular occasion of discovering their different designs and inclinations. That Your Highness may perceive I am no stranger to them, I beg leave to represent you the method wherein I believe the House will proceed.

The party which has been known by the name of Whigs (not to mention particular names) will propose the question as follows:

> „it is the opinion of this committy that for the „peace and the happiness of England and for the „security of the protestant religion it is absolutely „necessary that a *further declaration* of the Limi- „tation and succession of the Crown of England be „made *in the Protestant Line* after the King and „the Princess and the failure of the Heirs of their „Bodies respectively.

The words: *Further declaration in the protestant line* will furnish some matter of dispute, and the Tories will raise objections. But if they continue violent, the Whigs will

propose an hampering question to this effect: „that for the „quieting the minds of His Majesty's protestant subjects and „the better ascertaining the succession of the Crown pur- „suant to an *Act declaring the Rights and Liberties of the sub- „jects and settling the succession of the Crown,* provision be „made by express words for excluding any child or pre- „tended child of the late King James, other than the Prin- „cess Anne of Denmark." — This will certainly be carried by a majority, for whatever people may be in their hearts, few will appear so open at this time as to declare for St. Germains, which those do in effect who dissent from the question as it is here stated.

A weak effort will be made in favour of the person of prince George, supposing he should survive the Princess of Denmark. Your Electoral Highness will easily imagine that this motion proceeds from creatures of the Marlborough family. But their interest is not of any weight, besides the pretension is groundless. But from that error we shall be led into the right channel, and come into the direct protestant Line, beginning from Y. E. H. as the root, then to the Elector and the Electoral prince. This I am as morally assured of, as it is possible to be in a matter of this nature, which depends on the humours and wills of 513 members. It is our happiness that the major part of them are honest and true to the interest of their country, and those that are otherwise, will only discover their ill will.

I forbear mentioning the other princes of Your Highness' family. The two who are at Vienna seem to obstruct (at least for the present) a further entail upon a suggestion which, I am persuaded, is very malicious, as if they were not firm to the protestant religion, which is the foundation

of this debate. This is an unhappy accident, but what I have already mentioned, is a sufficient provision for the present and will be matter of comfort to all good men.

The contents of this letter are of so delicate a nature at this conjoncture and till the parliament has actually declared their opinion, that I beg leave to conceal my name: my hand and heart have the honour to be known to Your Electoral Highness, and no man living can be with more zeal and veneration, Madam, Your Electoral Highness' most humble and most obedient servant.

CXCV.

Leibniz à G. Burnet évêque de Salisbury.

(Sans date.)

Mylord. Vostre excellent commentaire sur les 39 articles de l'Eglise Anglicane que vous m'aviés fait l'honneur de me destiner, fut porté à Hanover avec l'exemplaire de Madame l'Electrice, lorsque je me trouvois à Berlin, où je me suis arresté assez longtemps, tant pour faire ma cour que pour contribuer à l'establissement d'une nouvelle societé des sciences, qui sera poussée plus avant, comme j'espere maintenant que le Roy sera revenu de Prusse. A mon retour j'ay trouvé ce livre, et avant que de vous remercier, Mylord, d'un present si considerable, j'ay voulu le lire, à fin d'en pouvoir parler comme il faut, l'auteur et la matiere m'y engageant egalement: car j'y trouve un systeme de theologie en abregé des plus nerveux et des plus profonds, et qui plus est, des plus moderés et des mieux conduits. Ainsi je dois vous rendre graces pour le public et pour moy.

Je me suis attaché surtout à lire avec soin ce qui regarde la predestination et l'Eucharistie, parce que ce sont les principaux points qui divisent les protestans, et où des personnes tres éclairées et tres bien intentionnées avoient travaillé par ordre de grands princes des deux partis pour avancer la paix de l'Eglise Repurgée, qui seroit si necessaire, quoyque cela n'ait pas encor paru dans le public, et qu'on ait crû important de le menager extremement et d'empescher l'eclat. Apres avoir examiné la nature de choses et l'assiette des esprits, on avoit crû qu'il seroit difficile d'obtenir une tolerance Ecclesiastique sincere, c'est-à-dire une cessation des condemnations, si on ne venoit à un eclaircissement des matieres, parce qu'on a vû que les rigides sont dans des preventions fondées sur le sens qu'ils donnent aux doctrines de leurs adversaires, qui ne leur appartiennent pas entierement. On crût d'avoir reussi en matiere de predestination et d'avoir satisfait egalement tant à la justice et bonté, sagesse et sainteté, qu' à la souveraine independance, prescience, preordination et predetermination et concours de Dieu, de qui tout depend, comme aussi à ce qui peut humilier et exciter l'homme, rendre les méchans inexcusables, et consoler les bons, en faisant voir que certaines controverses ne sont que nominales, et que d'autres qui restent ne sont que scholastiques. Comme je suis entré autresfois dans ce systeme avec beaucoup d'application, j'ay lû avec grand plaisir, comment le fort et le foible des deux partis est representé dans vostre commentaire, et comment cela mesme confirme et justifie les eclaircissemens dont je viens de parler.

Et quant à l'Eucharistie, ces sages Theologiens de part et d'autre n'avoient point exigé ny l'ubiquité, ny l'in-

clusion, ny la presence corporelle, admettant cependant d'un commun consentement qu'il y a bien plus qu'une simple figure; et apprehendant qu'un renversement entier de la lettre du testament de Jesus-Christ, ouvriroit la porte au socinianisme, et à la destruction de tous les mysteres. Ce qui a esté aussi le fondement de la vehemence des rigides. Et on avoit grand sujet d'esperer une paix sincere par ces moyens. Je n'en desespere pas même encor, pourveu qu'on menage bien les occasions qui se presentent de temps en temps.

Dans ce moment je reçois de Berlin une traduction latine de vostre commentaire sur le 17^{me} Article de l'Eglise Anglicane. Cette version paroist fort bonne et fort utile. L'auteur remarque dans la preface que les Universalistes, que vous aviés mis entre les Infralapsaires et les Sociniens, se sousdivisent, en Allemagne surtout et en Hollande où les Theologiens Universalistes sont distingués estant Reformés, Evangeliques, et Remonstrans. De sorte qu'au lieu des quatre que vous marqués, Supralapsaires, Infralapsaires, Universalistes et Sociniens, il distingue entre les Supralapsaires, Infralapsaires, Universalistes Reformés, Evangeliques (qu'on nomme mal Lutheriens), Remonstrans, et Sociniens. On pourroit encor faire des distinctions entre les Particularistes Infralapsaires mêmes, car les Jansenistes, par exemple, ne sont pas pour l'indefectibilité de la grace. Mais il seroit à souhaiter qu'il y eût moins de ces distinctions, ou au moins, qu'elles fussent moins poussées et qu'on imitât la moderation Angloise sur ce point, et j'ay trouvé dans les *remains* de Jean Hales des lettres des Theologiens Anglois qui assistoient au synode de Dort, par lesquelles on voit clairement que quelquesuns de ces Theologiens estoient assez pour les Uni-

versalistes, et qu'on y dispute aussi du sens de l'article de l'Eglise Anglicane.

Mais vous avés maintenant, Mylord, de tout autres matieres à considerer, et qui pressent d'avantage; car le parlement estant assemblé où vous vous trouvés dans la chambre des Seigneurs, avec la distinction que vostre eminent merite vous donne: vous avés à deliberer sur des choses de la derniere importance qui regardent la conservation de l'estat, de la religion et de la liberté publique.

La France ou la Maison de Bourbon au moins s'estant emparée de l'Espagne, des Pays-Bas Espagnols et d'une bonne partie de l'Italie, et avançant avec une rapidité surprenante, les choses sont venues à un tel point que l'Europe est reduite à jouer de son reste. Il est vray qu'on n'est pas encor sans esperance; car la France aura quelque peine au commencement de garder ces vastes espaces de la monarchie Espagnole. Et il y a quelque chose à gagner en Amerique et ailleurs. Mais il ne faut pas qu'on luy laisse le temps d'y pourvoir, et il faut agir de tous costés avec une vigueur qui soit proportionnée au danger. L'Angleterre et la Hollande se mettent en bon train. On en attend autant de l'Empereur. Quant à la maison de Bronsvic, Messeigneurs l'Electeur et le duc de Zell font des efforts, qu'il seroit à souhaiter qu'on pût persuader à tous les autres de faire; car il n'y a point de moment à perdre, et si la rupture arrive, nous avons à faire à un ennemi dont la puissance et la promtitude sont tres grandes. Il faudroit donc pouvoir border le Rhin de 100,000 hommes, pour agir seurement en Italie et ailleurs. Autrement la France ne trouvant plus de barriere pourroit penetrer en Hollande ou chez nous, jusque dans les pays hereditaires de l'Empereur, ou

au Weser et au-delà. Il faut esperer que l'autorité du Roy donnera de la vigueur aux conseils.

Pour ce qui est de la succession de la couronne, nous avons crû icy qu'il seroit plus modeste de laisser juger un Roy des plus grands, et des plus sages, et une nation des plus penetrantes, quand il seroit temps de penser au droit de Madame l'Electrice et de sa ligne. Ce temps est venu, sa M[té] l'a proposé, et nous avons jugé que la meilleure maniere de soliciter seroit de concourir avec zele aux interests communs, en envoyant des trouppes à Messieurs les Estats, qui vont à peu pres à cinq mille hommes. La S[me] Maison a tousjours monstré qu'on peut compter sur sa parole, sur la droiture de ses intentions, et sur les forces que Dieu luy a données, mediocres à la verité, mais promtes et menagées avec bon ordre. Il ne tiendra pas à nous que les affaires n'aillent comme il faut. Quand on a fait son devoir, il faut se remettre à Dieu qui fait tout pour le mieux. Je le prie de vous conserver longtemps pour le bien de l'Eglise, et je suis avec zele etc.

P. S. Plust à Dieu que le zele des bien intentionnés pût estre reveillé à mesure de l'insolence des faux zelés, telle qu'on voit paroistre dans le papier imprimé cy-joint.

CXCVI.

(Considérations sur l'affaire de la succession d'Angleterre.)

Quoyque je me persuade qu'on n'est déja allé bien audelà de tout ce que je pourrois dire icy, neantmois le zele que j'ay pour la gloire et pour l'avantage de la Serenissime Maison de Bronsvic, me porte à mettre ces considerations

par escrit, dans un temps où il semble qu'elles sont de saison.

Le Roy de la Grande Bretagne ayant proposé à son parlement d'Angleterre l'extension du reglement de la succession, comme l'on voit dans le discours que Sa Majesté vient de prononcer, on ne doute point que cette extension, si elle est resolue, ne doive suivant les lois, et particulierement suivant l'*Act of Settlement* aller à la nomination de Madame l'Electrice de Bronsvic et de Sa posterité, et par consequent la serenissime Maison de Bronsvic est extremement interessée en son particulier dans les deliberations que la presente seance du nouveau parlement aura pour objet.

Peutestre estoit-ce un probleme avant la proposition du Roy si la Maison de Bronsvic devoit agir en Angleterre pour mieux asseurer son droit de succession, mais à present que la proposition est faite, il n'y a plus lieu de balancer, et il faut qu'elle prenne beaucoup de part à une negotiation qui la regarde principalement. Car auparavant le silence du parlement pouvoit estre consideré comme un simple delay. Maintenant que le Roy a mis l'affaire sur le tapis, ce silence pourroit estre pris pour un refus, et donneroit atteinte au droit de la Maison dans l'esprit de plusieurs, ou plustost dans l'opinion du public et mesme dans les regles de la jurisprudence. Car lorsqu' un droit est mis en question, et rebuté, quoyqu'il ne soit point détruit par cet evenement, cela ne laisse pas de passer pour un prejugé contraire, et on en tire des consequences qui seroient desavantageuses aux droits, aux interests et à la gloire de la Maison.

Le mauvais effect seroit d'autant plus à craindre, qu'on sçait qu'il y a déja quelques années que le silence du par-

lement dans le reglement de la succession fait un peu apres l'avenement du Roy à la couronne, a esté expliqué par plusieurs d'une maniere qui nous est fort desavantageuse. En voicy un exemple. L'auteur de l'estat present de l'Angleterre, dans les editions faites du temps de Charles II, avoit nommé expressement Madame l'Electrice parmy ceux que la succession de la couronne regarde; mais il en retrancha toute la mention dans l'edition de son livre publiée apres l'*Act of Settlement.*

Le Roy suivant sa sagesse et l'amitié qu'il a pour la Maison, a pris un temps tres favorable à la verité. La mort du Duc de Glocester jointe à la grande revolution de l'Europe, le demandoit et rend le succés fort apparent. Cependant les esprits estant partagés en Angleterre, et plusieurs mal intentionnés prenant le contrepied des desseins du Roy, on ne doit point se trop fier aux bonnes apparences jusqu' à negliger des soins et des precautions qui pourroient estre utiles, surtout dans la Maison des Communes. Et l'affaire est si importante, qu'on ne sçauroit luy donner trop de soin.

Les princes genereux estant sensibles au point d'honneur, et surtout aux reproches qu'on leur pourroit faire un jour d'avoir negligé ce qu'ils doivent à eux et à leur posterité, le monde est persuadé qu'on n'omettra rien de la part de la Serenissime Maison, qui la puisse faire arriver au but, avec autant de justice que de gloire dans la plus belle occasion que le ciel luy ait jamais presentée depuis le temps où elle avoit la dignité imperiale.

Et bien loin que les Anglois le puissent trouver mauvais, lorsque la Maison veille pour son droit, et se souvient de la maxime qui porte *jura vigilantibus scripta esse,* il faudroit craindre plustost qu'une inaction et indifference ap-

parente pourroit deplaire à une Nation delicate, qui le prendroit pour un mépris ou du moins pour une grande nonchalance, si on se tenoit trop à l'écart. Elle ne veut pas estre violentée ny importunée, je l'avoue; cependant elle voudra estre recherchée en quelque maniere.

Outre que l'interest de la Maison de Bronsvic dans ce point est celuy de la liberté et de la religion, et que non seulement toute l'Europe protestante, mais mesme toute l'Europe qui s'interesse pour la liberté publique, luy doit estre favorable. Ce qui fait voir que bien loin que sa pretension puisse estre blâmée, elle est conforme non seulement au droit et aux interests, mais encor à un devoir indispensable.

Quelqu' un dira que le Reglement du parlement, quand on obtiendroit la nomination dont il s'agit, n'asseure point entierement l'effect de nostre droit, à cause des changemens où l'Angleterre n'est que trop sujette. Il en faut demeurer d'accord, et c'est pour cela qu'il ne seroit point à propos de faire des dépenses excessives pour un avenir qui n'est pas assez certain. Mais cela n'empêche pas qu'on ne doive faire tout ce qui se peut raisonnablement, sans risquer ny argent, ny gloire, ny interest. Car c'est une regle generale que, lors qu'il y a apparence d'obtenir un grand avantage qui ne couste que des soins, on ne doit point les épargner.

Outre que, non obstant l'incertitude de l'avenir, cette nomination passée en loy par acte de parlement augmenteroit tousjours beaucoup la consideration de la Maison, en attendant l'effect futur, et peutestre qu'on obtiendroit quelques realités considerables par avance, si on s'y prenoit comme il faut. Mais il faut aller pas à pas, et commencer par obtenir la Nomination.

Il paroist donc qu'on agira, mais combien et comment, c'est ce qui se doit determiner sur les avis et rapports du ministre de la S^{me} Maison. C'est là-dessus qu'on jugera s'il faut agir ouvertement; ou s'il faut encor se contenter de travailler sous main, à preparer les esprits. Mais quoyqu'on puisse douter du premier, il n'y a pas lieu de douter qu'il faut faire le second, puisque cela se peut d'une maniere où l'on ne risque rien.

Pour preparer les esprits, et pour leur donner des dispositions favorables, il y a deux moyens (entre autres) qui se peuvent practiquer sans frais notables, et qu'on peut joindre ensemble. L'un est de faire publier des escrits, sans qu'il soit besoin de les avouer, qui soyent propres à insinuer aux Anglois ce que nous trouvons bon. L'autre est de leur donner de bonnes impressions par des entretiens de vive voix, qui ont cet avantage qu'on s'y peut accommoder au genie, à la portée et à l'inclination de celuy à qui on parle. Au lieu que les imprimés estant universels, on y est obligé de supprimer beaucoup de bonnes raisons, parcequ' elles ne sont pas au goust de tous ceux qu'on veut menager.

Les escrits pourroient estre de deux sortes: les uns generaux pour appuyer certains principes qui nous sont favorables; les autres plus particuliers qui appliqueroient ces principes à la S^{me} Maison et en feroient valoir les avantages, en faisant voir qu'on peut faire beaucoup de fond sur les qualités personnelles des princes, sur l'autorité de la Maison, sa bonne foy, son interest commun avec celuy de l'Angleterre, et ses estroites liaisons, anciennes et modernes, avec cette couronne. Où il seroit tres à propos de faire un parallele entre le temps de Mathilde fille du Roy

Henry II et femme de Henry le Lion, dont les enfans furent considerés comme les plus proches heritiers d'Angleterre apres les freres de cette princesse, et eurent grande part à ce qui regardoit cette couronne, et entre nostre temps, où Mad. l'Electrice petite-fille du Roy Jacques premier, et veuve d'Ernest Auguste premier Electeur de la Maison de Bronsvic, donne sujet de renouveller les mêmes reflexions, comme un habile Anglois même l'a donné à entendre depuis peu. Mais toutes ces considerations et la maniere de les faire valoir meriteroient un plus grand detail en temps et lieu.

CXCVII.

Leibniz à Stepney, à Londres.

Hanover ce 24 Mars 1701.

Monsieur. J'espere que vous aurés receu la lettre que je me suis donné l'honneur de vous escrire de Zell par ordre de Mad. l'Electrice, laquelle en ayant eu une de vostre part, fort instructive, je la prends pour réponse à ce que j'avois mandé. Le Roy dans son allocution au parlement a plus fait qu'on n'auroit osé demander à sa M[té], ainsi on a crû que le meilleur estoit de laisser agir ce grand prince, et une nation des plus penetrantes, au lieu de s'ingerer d'une maniere qui pourroit peutestre deplaire. C'est assez qu'on agit de concert de nostre costé par des effects plustost que par des paroles, en envoyant un secours considerable à Messieurs les Estats, dont l'interest est celuy de l'Angleterre. Il semble que l'Europe joue de son reste; mais je ne voy pas

qu'elle marque assez de s'en appercevoir. Il faudroit que l'Empire bordât le Rhin de grandes forces de peur d'une irruption terrible jusque dans les terres hereditaires de l'Empereur et jusque chez nous. Car on a à faire à un ennemi tres promt et tres puissant. On nous dit que vous allés à Vienne de la part du Roy. Cette nouvelle m'a extremement rejoui, car il y faut une personne qui ait autant de lumieres et de zele que vous en avés, pour mieux cimenter une intelligence desormais necessaire. Je souhaite donc que nous ayons bientost l'honneur de vous voir en bonne santé. Je suis etc.

2.

Stepney to Leibniz.

Vienna, May 1st 1701.

Sir, I am very much obliged to you for the friendly sentiments which you have expressed in the letter you did me the honour to write to me on the 18th of January, which I have not been able to answer sooner, having very shortly after received his Majesty's orders to set out for the Imperial court, where I arrived only yesterday.

The matter of which your letter treats, was concluded exactly the day that I left London, and in the way which I supposed it would in the second letter which I had the honour of writing to the Electress on this subject. I have just been congratulating her with all my heart; for besides the advantage which will accrue to her house through this

declaration of Parliament, I look upon it as the best step which our nation could take to secure our religion and our quiet, in spite of the anger which the Duke of Savoy and others may feel; for it is beyond all doubt that a disposition made by a King full of life and good sense, with the consent of the States of the realm, is a hundred times more valid than that which has just been made by a Prince weak in every respect and a cabal of interested people.

The English nation was so well disposed to the succession, at the King's recommendation, that there was no need of pamphlets to prepare men's minds, or of men of talent to conduct the affair; otherwise I am persuaded that they could not have chosen for that service a person more capable than yourself; and I should have given myself great pleasure in busying myself to procure this advantage for you, and at the same time for myself the honour of serving you in England; but fate decided otherwise, and since the affair has gone off so well, we have all the better reason to be satisfied.

It is some time since you spoke to me about M. Halley. I have seen him since his return, and also the chart which he has prepared for the King, on which he marks the variations of the compass; it is very curious, and they will probably have it printed.

If there is anything in this country in which I can be of use to you, you have only to lay your commands upon me; for I am with passion and esteem, etc.

P. S. — I had just finished this letter when I received yours of the 24th of March, for which I return you my humble thanks.

CXCVIII.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Herrenhausen le 2 de May (sans an).

Voûs avez raison, Monsieur, d'estre plus content qu'un general; car au lieu d'injures, vous ne recevez que des amitiés de toutes parts : ainsi les Muses sont plus heureuses que les enfans de Mars. Celles de France n'ont rien fait qui me tente, comme je voy par cet imprimé où vos lettres sont ce qu'il y a de meilleur. Si les complimens que vous recevez de Pologne, estoient accompagnés comme les requestes que le Roy y reçoit, elles feroient envie d'en recevoir, aussi bien que ceux de Florence, quand mesme avec ceux-cy il n'y auroit que des pillules pour le printemps, où l'on les trouve bonnes pour moy. Je suis icy à faire le mestier des abeilles à sucer le miel et à laisser là le poison, et me conserve le mieux que je puis, à fin que je puisse jouir longtemps du plaisir que j'ay de vostre amitié. Sophie.

CIC.

L'Electrice Sophie à Burnet Evêque de Salisbury.

Herrenhausen le 22 Juin 1701.

Vous avez bien de la bonté, Monsieur, de prendre part à tout ce qui regarde la Grandeur de la Maison où je suis entrée. Et je dois vous remercier en particulier de l'affection que vous m'avez tesmoignée dans l'Affaire de la Succession,

qui exclut en mesme temps tous les Heritiers Catholiques qui ont tousjours causé tant de desordres en Angleterre. Je suis par malheur trop vieille pour pouvoir jamais estre utile à la Nation et à mes amis, ce qui me feroit pourtant beaucoup aimer la vie. Cependant je souhaiterois que ceux qui viendront apres moy, se rendissent dignes de l'honneur qu'ils auront, et que je puisse au moins trouver lieu de vous tesmoigner, par des services, l'Estime que j'ay de vostre Merite.

Sophie Electrice.

CC. 1.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Hanover le 12 Juillet 1701.

Madame. Voicy une lettre de Mons.^r Burnet pour V. A. E. Il m'en a envoyé encor une pour la Reine que j'accompagne de la mienne, suppliant V. A. E. de la faire mettre dans son paquet. S'il m'est possible, je me serviray du temps de la foire de Bronsvic, pour aller faire ma cour à Sa M^té, à fin qu'apres ce devoir je puisse m'attacher plus entierement à mon travail Historique, qui m'a occupé tout cet esté pour luy donner quelque forme.

Ce que j'avois eu l'honneur de dire à V. A. E. sur la mort de feu Monsieur le duc d'Orleans (je dis feu, parce que je crois que M. le duc de Chartres porte maintenant ce nom) m'a fait regarder les Anatomies des Apoplectiques que d'habiles Medecins ont publiées. On a trouvé ordinairement du sang extravasé dans la teste, où est le principe des

nerfs qui font le mouvement et le sentiment. Mais beaucoup d'histories des Apoplectiques qui me sont connues, me font croire que cette extravasation, c'est à dire cette sortie du sang des vaisseaux qui le doivent contenir, est venue (particulierement dans les personnes avancées) de quelque excés de nourriture, qui a causé une repletion extraordinaire à laquelle ces vaisseaux usés un peu par les années, comme du drap, n'ont pû resister, et ont esté entr'ouverts. Ainsi le moyen de s'en garantir est d'observer beaucoup d'égalité, à l'égard de la quantité de la nourriture, à fin que cette cruche fragile dans laquelle nostre liqueur de vie est enfermée, ne soit brisée par un choc extraordinaire.

L'interest que je prends avec plusieurs nations entieres à la conservation de V. A. E., m'a fait hazarder ces reflexions medicinales.

Quoyque les annales de la cour et de Paris des années 1697 et 1698 contiennent beaucoup de bagatelles, cela ne laisse pas de plaire: car il semble qu'on est à Paris ou à la cour dans quelque conversation de gens eveillés, qui vous content ce qu'ils savent et ce qu'ils ne savent pas. Ce que j'y approuve fort, c'est le respect qui y paroist pour le Roy.

Apres ce qui regarde V. A. E. et la Reine de Prusse, il n'y a personne de vostre sexe que j'honnore avec plus de zele que Madame. C'est pourquoy si je suis touché de la perte qu'Elle a faite, je me rejouis qu'Elle est mieux en cour que jamais. Je ne voy point de consolation plus efficace que celle d'un si grand Roy qui s'en est chargé. Je sçay que cette grande princesse n'a point l'ame interessée, cependant c'est aussi quelque chose de n'avoir plus de maistre de la communauté dans les circonstances qui n'ont esté que trop connues. On m'a tousjours dit des merveilles de

l'esprit universel du nouveau duc d'Orleans, qui paroistra encor d'avantage, maintenant qu'il est obligé de prendre un personnage plus grave. Je m'y interesse à cause des sciences et beaux arts qu'on me dit qu'il honnore non seulement de son approbation, mais encor de ses soins. En quoy il seconde fort les intentions du Roy. Plus les princes qui le font aujourd'huy sont rares, plus ils meritent d'estre cheris. Car ils augmentent les veritables tresors du genre humain, au lieu que ce que font les autres, quelque grands qu'ils puissent estre, n'est bon que pour un temps assez court, et pour une petite partie des hommes. Je voy que le papier finissant me defend de jaser d'avantage. Je suis avec devotion etc.

2.

Burnet de Kemney à l'Electrice Sophie.

Londres, from Lincolns Inn fields, le 13/23 Juin 1701.

Madame. Depuis que la sagesse et la justice de cette nation par un acte d'un establissement ulterieur de la succession de la Couronne d'Angleterre (qui a passé hier en vertu du consentement du Roy), a declaré que le titre aussi bien que le merite de V. A. E. la rendoit preferable à tous les autres competiteurs, je ne doute point que plusieurs personnes d'entre nous n'ayent fait leur congratulation et que V. A. E. n'ait eu la bonté de recevoir en bonne part ces marques de leur fidelle affection. Et je supplie V. A. E. de m'accorder maintenant la permission de venir apres eux,

et de mesler ma joye avec la leur, quoyque j'en aye eu le pressentiment plusieurs mois auparavant par la connoissance que j'avois du caractere des plus sublimes et des plus brillans de V. A. E., ce qui me faisoit esperer que cette année seroit un heureux commencement du siecle pour nous, et seroit encor de bon augure pour nous faire esperer que vostre personne et estat, Madame, sera à nous, par une maniere de translation, dont l'accomplissement doit encor se faire, pour remplir mes voeux, afin que nostre joye soit parfaite.

Je suis persuadé que vos manieres excellentes en toutes choses, et particulierement pour la conversation, accompagnées d'un esprit penetrant et rafiné, d'un bon naturel, de grandeur d'ame et des grands principes d'honneur reviendront extremement à cette nation, de sorte que j'espere que le ciel et vous-mesme, Madame, luy accorderés bientost tout ce qu'outre les liaisons naturelles du sang, un droit declaré luy donne à vostre égard. Je sçay que je parle le langage du coeur de beaucoup d'autres personnes, autant que celuy du mien. Je n'ay point manqué de dire à plusieurs ce qui m'estoit connu par experience des eminentes qualités de V. A. E., mais quelque chose qu'on en puisse dire, les discours n'en sçauroient atteindre que la moindre partie. Et il y a une difference infinie entre en entendre parler et entre les voir briller de prés pour en recevoir les plus immediates influences. C'est comme si ceux à qui le soleil seroit caché par des montagnes de neige et des rochers de glace, entendoient faire le panegyrique des rayons de ce grand astre, sans voir sa lumiere, et sans se ressentir de sa chaleur. Nous esperons que la Hollande et l'Allemagne, dont l'une et l'autre s'est parée si longtemps de vostre presence

tinuelle, voudront bien que nous ayions aussi nostre tour, et ne croiront pas de rien perdre, en vous accordant ou plustost restituant à nous, et en laissant agrandir vostre sphere d'activité pour rendre plus de gens heureux. Ce n'est qu'un retour à vostre Isle et terroir originaire, qui, suivant les loix et coustumes et mesme le droit de nature, peut s'attribuer jusqu'à la quatrieme generation le titre et nom de pays natal, preferablement au lieu de la naissance ou de l'education.

Oserois-je mesme demander la permission d'adjouter que la presence et concours de V. A. E. avec les conseils d'icy peut, par la benediction divine, estre un des meilleurs moyens d'asseurer nostre religion et constitution, et particulierement l'ordre de la succession qui vient d'estre si heureusement establi, pour empescher toute sorte de mauvais desseins qu'on pourroit entreprendre en vostre absence.

Il n'est point besoin d'importuner V. A. E. par un recit des particularités de ce qui s'est passé pour parvenir au Bill de la succession, quoyque je n'aye point manqué de m'informer soigneusement de ce qui s'y est fait de plus considerable, et d'en informer fidelement de temps en temps le Baron Schütz, qui aura fait sans doute un rapport exact de tout à V. A. E. Je diray seulement, qu'il y en a tres peu de personnes dans la maison des communes, qui n'ayent vû où iroit la succession, ou s'il y en a eu qui ayent pensé à la faire aller autrement, ils ont trouvé contre eux une telle superiorité du bon parti qu'apres assez de deliberations, quand la matiere fut meure, et la nature de la chose et les conditions reglées, tous sont venus à l'unanimité, au moins à l'esgard de la determination des personnes. Et quant à la maison des pairs, le bill y passa d'une maniere tres expeditive avec

autant de sincerité et unanimité que jamais affaire de consequence ait rencontrée. L'Evesque de Sarum, mon cousin, n'a pas manqué de monstrer un zele tres particulier pour le service de V. A. E. dans cette occasion. Et ce qui a esté mis en avant par Mylord Jeffries (fils du feu chancelier Jeffries), par le Marquis de Normanby, et par Mylord Vicomte Gilford (qui a esté avec moy à Berlin, et estoit retourné avec moy d'Italie) en faveur du prince de Dannemarc, sera venu sans doute à la connoissance de V. A. E.

Je prendray seulement la liberté, Madame, de vous informer de ce que j'ay appris touchant l'auteur d'un petit discours, concernant les limitations de la couronne (comme on l'appelle) dans la succession d'une Race Saxonne etc. Cette piece a esté attribuée à un nommé Toland, mais j'ay desabusé sur ce point les Ministres d'Hanover et Zell et plusieurs Anglois aussi, estant asseuré positivement qu'elle a esté faite par un gentilhomme Ecossois, et M. Toland m'ayant dit luy-mesme qu'il n'en estoit point l'auteur, et qu'il estoit mesme occupé alors à en escrire une autre, d'une autre nature et façon, qui ne devroit paroistre que lorsque l'Acte seroit passé, comme en effect j'en ay veu hier quelques feuilles. Il disoit d'avoir esté poussé à ce travail par quelques personnes des premieres dans le gouvernement, et que son livre sera dedié au duc de Newcastle, et presenté au Roy sous le nom de l'auteur, et par luy-mesme. Que c'est une relation Historique tendant à justifier le reglement qu'on vient de faire, par toutes les raisons que la constitution du Royaume, la religion, la liberté, la harangue du Roy, le desir des peuples et la balance de l'Europe pouvoient fournir, pour servir d'information tant aux gens du pays qu'aux estrangers. Et que pour cet effect il est envoyé au-delà

de la mer, feuille pour feuille, pour estre transferé en François et publié en mesme temps dans les deux langues.

Je conclus en souhaitant que V. A. E. soit bientost invitée par la Nation, afin de haster son passage par les ailes de nos desirs, et que vos Anges gardiens et ceux de ce pays servent à vous escorter et à faciliter les chemins, pendant que nos coeurs impatiens se preparent à vous recevoir et à vous donner une residence pleine de satisfaction, pendant un grand nombre d'années d'une glorieuse vie. En sorte que V. A. E. n'ait plus la moindre envie de changer d'habitation et de nous quitter, jusqu'au temps de la supreme recompense qui luy est destinée dans les appartemens celestes. A quoy tous ceux qui aiment la patrie et la religion et qui connoissent l'importance d'une succession protestante aussi bien que le merite transcendant de V. A. E., diront Amen. Je suis avec la plus respectueuse sousmission etc.

CCI. 1.

Juillet 1701.

Mons. Burnet de Kemney, m'ayant escrit une lettre de Londres du 13/14 Juin où il y a ces mots: „Vostre princesse (je dis à cette heure la nostre aussi) a eu une couronne luy preparée d'une façon particuliere, en faisant briller non seulement les joyaux de la prerogative, mais aussi de ceux de la liberté et des privileges de ce peuple qui la rendront plus glorieuse et moins pesante, mais pour cette raison aussi plus supportable dans la charge du gouvernement en mesme temps. Je ne voudrois pas oublier cette reflexion

si juste, non obstant que je ne savois pas si je la pouvois dire à Madame l'Electrice mesme. Je vous prie, Monsieur, de me faire savoir, si ce que j'ay escrit à cette occasion (que je trouve conforme au sentiment de plusieurs icy) est aucunement au gré de S. A. E. mesme, en quoy vous m'obligerés fort."

J'ay répondu entre autres ce qui suit: Madame l'Electrice est entierement pour la raison, et par consequent toutes les mesures qui pourront servir à faire que les Rois et peuples suivent la raison, seront à son goust. Le but de la science politique à l'égard de la doctrine des formes des Republiques doit estre de faire fleurir l'Empire de la raison. Le but de la Monarchie est de faire regner un Heros d'une eminente sagesse et vertu, tel que vostre Roy d'à present. Le but de l'Aristocratie est de donner le gouvernement aux plus sages et aux plus experts. Le but de la Democratie ou politie est de faire convenir les peuples mêmes de ce qui est de leur bien. Et s'il y avoit tout à la fois, un grand Heros, des senateurs tres sages, et des citoyens tres raisonnables: cela feroit le meslange des trois formes. Le pouvoir arbitraire est ce qui est directement opposé à l'Empire de la raison. Mais il faut savoir que ce pouvoir arbitraire se peut trouver non seulement dans les Rois, mais encor dans des assemblées, lorsque les cabales et les animosités y prevalent à la raison. Ce qui arrive dans les tribunaux des juges, aussi bien que dans les deliberations publiques. Le remede de la pluralité des voix données soit publiquement soit en secret en ballotant, n'est pas suffisant pour reprimer ces abus. Les ballotations servent en quelque maniere contre les cabales et font qu'il est plus difficile de s'asseurer des suffrages par de mauvaises voyes. Mais

elles ont cet inconvenient que chacun peut suivre son caprice et ses mauvais desseins, sans avoir la honte d'estre découvert et sans estre obligé à en rendre raison. Ainsi il faudroit penser dans le monde à des loix qui pussent servir à restreindre le pouvoir arbitraire non seulement dans les Rois, mais encor dans les deputés des peuples et dans les juges. Vostre Harrington (dans son *Oceana*) avoit pour but de recommander une maniere de republique qui fût des meilleures. Je n'ay pas encor vû son livre, mais les extraits que j'en ay vûs, me font douter qu'il ait assez percé jusqu'au fonds de cette importante matiere. Je trouve seulement qu'il a eu raison de recommender le gouvernement des Provinces Unies, où l'on se range assez ordinairement à la raison dans les matieres importantes de l'estat. C'est entre autres parce qu'on n'y suit pas aveuglement la pluralité des voix, mais on la mesle avec ce qui s'appelle composition amiable: c'est une maniere de traiter où l'un tache de mener l'autre à son but à force de persuasions. Mais comme cette voye est tres vague et ne sert de rien avec des opiniastres et mal intentionnés, on pourroit inventer certaines loix tres practicables et tres efficaces, pour reprimer des abus, que l'ignorance, la passion et la malice font naistre.

J'ay omis dans la lettre à M. Burnet ce qui suit dans cette parenthese:

(*L'une de ces loix seroit qu'on fût obligé de donner des voix par escrit, et lorsque le nombre est trop grand qu'on n'en marquât que la quintessence, et les pensées que l'un adjoute à celles des autres, puisqu'apres la communication de ces voix preliminaires, il fût permis d'examiner mutuellement leur solidité par une methode qui empêcheroit les redites, et meneroit naturellement à la decision. Il faudroit aussi que*

ceux qui ont donné des voix en fussent responsables un jour dans d'autres assemblées à quoy les protocolles leur serviroient etc.)

Ce n'est pas assez d'empêcher la cour de gagner les suffrages pour exercer son pouvoir arbitraire. Il faudroit aussi que le pouvoir arbitraire de ceux qui prennent à tache de contrecarrer sans sujet de bons conseils, soit refrené. Autrement il est asseuré que la liberté degenerée en licence se perdra et retombera sous le pouvoir absolu, soit d'un estranger ou d'un homme du pays. Car il est seur aussi: que le pouvoir absolu des Rois est plus durable que la licence des particuliers, et rien n'est plus propre à introduire la tyrannie que cette anarchie. Surtout à present les fautes sont dangereuses en matiere d'estat, à cause de la puissance transcendante de la maison de Bourbon, à la veue de laquelle on ne sçauroit en faire impunement. Dieu veuille conserver longtemps le Roy; mais s'il venoit à mourir dans un temps, où l'on n'ait pas encor pris de bonnes mesures chez vous et ailleurs, gare le prince de Galles.

Encor omis dans ma lettre:

(*Lorsque ceux qui dominent dans une assemblée ne veulent point écouter des raisons fortes et qui sautent aux yeux sur des matieres de grande consequence pour le salut de l'estat, c'est une marque asseurée de leur mauvaise intention, et on peut dire qu'il n'y a point de pires sourds que ceux qui ne veulent point entendre. Par exemple si dans une deliberation du parlement quelques gens outrés soutenoient que l'Angleterre seule sans trouppes reglées au dedans et sans alliances au dehors se peut soutenir contre toute la puissance estrangere, pourveu qu'elle ait une bonne flotte; si quelque officier de marine representoit qu'une flotte ne sauroit estre partout, et que ce seroit mettre le salut de l'estat à la merci des vents*

et des vagues, et qu'ainsi une flotte seule ne sauroit donner asseurance contre la descente d'une puissance considerable, tesmoin des exemples tres recens, et si cette remonstrance estoit méprisée par une cabale de personnes mal intentionnées; je dirois que cette cabale exerceroit un pouvoir arbitraire dans une telle assemblée se soulevant hautement contre l'Empire de la raison.)

Il est temps que le chant du coc eveille vos lions, et les autres. Mais je ne sçay comment je suis entré dans ces matieres contre mon intention. C'est à l'occasion de ce que vous m'avés demandé comment Mad. l'Electrice goustoit ce que vous avés insinué en escrivant non pas à elle, mais à moy. Je n'ay point voulu la sonder là-dessus, sçachant déja qu'elle est pour ainsi dire la plus populaire des princesses, et ce que je vous dis, Monsieur, du danger où la liberté est mise par la licence, ne vient que de mes reflexions et de l'affection que j'ay pour la veritable liberté, qui est un des plus grand joyaux de la nature humaine, mais aprés la raison; la veritable liberté comme je vous ay dit autresfois, ne devant estre que le pouvoir de suivre la raison, definition qui sert mesme en Theologie. Quand on aime la veritable liberté, on n'est pas trop Republicain pour cela, puisque la liberté raisonnable se trouve plus asseurée, lorsque le Roy et les Assemblées sont liées par de bonnes loix, que lorsque le pouvoir arbitraire est dans la multitude.

2.

Leibniz à Burnet de Kemney.

(Sans date.)

Monsieur. Vostre lettre a plû à Mad. l'Electrice, elle l'a trouvée pleine non seulement de marques de votre affection, mais encor de traits d'esprit et d'un caractere qui a plus de l'Italien que du François. Elle répondra même pour vous même asseurer de son estime. J'ay envoyé aussi à la Reine de Prusse celle que vous avés escrite.

Nous n'avons rien vû icy de tout ce qui a esté imprimé en Angleterre sur le reglement de la succession. Car il n'y a presque que Mad. l'Electrice et moy icy, qui entendent quelque chose de l'Anglois. Cependant c'est dommage que beaucoup de bonnes pieces ne sont veues que dans vostre isle. Je suis bien aise d'apprendre ce que vous dites à Mad. l'Electrice de la lettre escrite par un gentilhomme Ecossois et du livre de M. Toland qui sera publié maintenant. Il paroist homme d'esprit et de sçavoir, et il semble seulement qu'il a besoin d'un peu plus de moderation: c'est ce que j'ay jugé particulierement dans la vie de Milton.

Tout ce que M. l'Evêque de Worcester d'à present donnera, nous apprendra tousjours quelque chose d'utile.

Je n'auray jamais grande curiosité pour voir un auteur qui voudra refuter aujourd'huy la circulation du sang, comme fait vostre Ellis dont je n'avois pas encor ouy parler. Car on n'apprend ordinairement de vos livres que ce que les Hollandois nous en apprennent, qui ne sont pas les meilleurs juges du monde. Je voudrois qu'on entreprît chez vous un journal des sçavans, qui ne s'attachât pas tant à

traduire ce que font les autres journaux, comme ceux que j'ay vûs, qu'à rapporter ce qui se fait en Angleterre.

J'ay chez moy un jeune homme assés savant qui fait un journal des sçavans en Allemand, à quoy je luy fournis des memoires et notices de temps en temps, et mesme quelques fois de vos lettres, comme j'ay fait pour refuter ce qu'on a debité en Hollande touchant la cause de la mort de Mr. Creach. Vos histoires naturelles particulieres seront tres utiles.

N'ayant point vû le livre de M. Davenant, je ne puis deviner en quoy il rend service à la France, non obstant qu'il declame contre elle. Je crois cependant en general que la France a sujet de se louer de ceux qui, soit en Angleterre, en Hollande ou ailleurs, ne sont point assés portés à faire tous les efforts possibles et sans delay pour s'opposer à la puissance immense de la Maison de Bourbon, laquelle, si on la laisse faire, sera bientost le maistre absolu de toute l'Europe. Il faut avoir perdu l'esprit pour croire, ou estre mal intentionné pour vouloir faire croire aux autres, que l'Angleterre puisse resister ou se sauver toute seule. Dieu veuille qu'on ne vienne jamais à l'épreuve! (Je crains qu'elle ne soit la premiere à eprouver le malheur general. Dieu nous en garde!)

Je m'imagine que Mr. Rennet étoit preparé sur la matiere, ainsi les 5 ou 6 semaines apres le livre de M. Atterbury luy suffisoient pour luy donner la forme. Je ne suis pas informé du fonds de leur dispute. J'ay ouy dire que vostre clergé inferieur pretend que l'Archevêque et les Evêques ne peuvent point faire cesser la Convocation quand bon leur semble; cependant il ne me semble pas aussi qu'un parti puisse faire quelque chose de valable sans l'autre.

J'estime des Recueils tels que celuy de M. Rusworth. Celuy qui vous a donné les lettres de feu Mr. le comte Arlington, a obligé le public. On y voit clairement que les desseins du feu Roy Charles II. n'estoient gueres bons et qu'il ne vouloit que de l'argent. Je m'estonne pourquoy il estoit sorti de son caractere lorsqu'il declara la guerre aux Hollandois la premiere fois. Car quelle raison avoit-il de les tant haïr? Pour la seconde fois il ne le fit qu'en qualité de pensionnaire de la France, quoyque sa propre animosité y contribuât. Ce prince est un de ceux qui ont le plus contribué aux malheurs de l'Europe.

Je veux croire que le dictionnaire de Mr. Collier sera passable. Mais pour moy, je souhaiterois qu'on en entreprît un chez vous semblable à celuy de Mr. Furetiere, où les termes des arts et mestiers fussent expliqués. Car nous n'avons que trop de dictionnaires historiques.

Madame l'Electrice est entierement pour la raison, et par consequent toutes les mesures qui pourront servir à faire que les Rois et peuples suivent la raison, seront à son goust. Le but de la science politique à l'égard de la doctrine des Formes des Republiques, doit estre de faire fleurir l'Empire de la raison. Le but de la Monarchie est de faire regner un heros d'une eminente sagesse et vertu, tel que vostre Roy d'à present. Le but de l'Aristocratie est de donner le gouvernement aux plus sages et aux plus experts. Le but de la democratie, ou politie, est de faire convenir les peuples mêmes de ce qui est de leur bien. Et s'il y avoit tout à la fois: un grand Heros, des Senateurs tres sages, et des citoyens tres raisonnables: cela feroit le meslange des trois formes. Le pouvoir arbitraire est ce qui est directement opposé à l'Empire de la Raison. (Mais il faut

sçavoir que ce pouvoir arbitraire peut se trouver non seulement dans les Rois, mais encore dans des assemblées, lorsque les cabales et les animosités y prevalent à la raison, ce qui arrive dans les tribunaux des juges aussi bien que dans les deliberations publiques. Le remede de la pluralité des voix données soit publiquement soit en secret, en ballotant, n'est pas suffisant pour reprimer ces abus. Les ballotations servent en quelque maniere contre les cabales, et font qu'il n'est plus difficile de s'asseurer des suffrages par de mauvaises voyes; mais elles ont cet inconvenient que chacun peut suivre son caprice et ses mauvais desseins, sans avoir la honte d'estre decouvert, et sans estre obligé d'en rendre raison. Ainsi il faudroit penser dans le monde à des loix qui pussent servir à restreindre le pouvoir arbitraire non seulement dans les Rois, mais encor dans les deputés des peuples, et dans les juges.

Vostre Harrington dans son Oceana avoit pour but de recommander une maniere de Republique qui fût des meilleures. Je n'ay point encore vû son livre, mais les extraits que j'en ay vû, me font douter qu'il ait assez percé jusqu'au fond de cette importante matiere. Je trouve seulement qu'il a eu raison de recommander le gouvernement des Provinces Unies, où on se range assez ordinairement à la raison dans les matieres importantes de l'Estat. (C'est entre autres, parce qu'on n'y suit pas aveuglement la pluralité des voix, mais on la mesle avec ce qui s'appelle composition amiable. C'est une maniere de traiter où l'un tache de mener l'autre à son but à force de persuasions.) Mais comme cette voye est tres vague, et ne sert de rien avec des opiniastres et mal-intentionnes, on pourroit inventer certaines loix tres

practicables et tres efficaces pour reprimer des abus que l'ignorance, la passion et la malice font naistre.

Ce n'est pas assez d'empêcher la cour de gagner les suffrages pour exercer son pouvoir arbitraire; il faut voir aussi que le pouvoir arbitraire de ceux qui prennent à tache de contrecarrer, sans sujet, de bons conseils, soit refrené; autrement il est tres asseuré que la liberté degenerée en licence se perdra et retombera sous le pouvoir absolu, soit d'un étranger ou d'un homme du pays: car il est seur aussi que le pouvoir absolu des Rois est plus durable que la licence des particuliers, et rien n'est plus propre à introduire la tyrannie que cette anarchie. Surtout à present les fautes sont dangereuses en matiere d'estat à cause de la puissance transcendante de la maison de Bourbon, à la vue de laquelle on ne sçauroit en faire impunement.)

Dieu veuille conserver longtemps le Roy; mais s'il venoit à mourir dans un temps où on n'ait pas encor pris de bonnes mesures chez vous et ailleurs, gare le prince de Galles! Il est temps que le chant du coq eveille vos lions et les autres.

Mais je ne sçay comment je suis entré dans ces matieres contre mon intention. C'est à l'occasion de ce que vous m'avés demandé comment Mad. l'Electrice goustoit ce que vous aviés insinué, en écrivant non pas à elle, mais à moy.

Je n'ay point voulu la sonder là-dessus, sçachant déja qu'elle est pour ainsi dire la plus populaire des princesses. (Et ce que je vous dis, Monsieur, dû danger où la liberté est mise par la licence, ne vient que de mes reflexions et de l'affection que j'ay pour) la veritable liberté, qui est un des plus grands joyaux de la nature humaine, mais apres la raison; la liberté comme je vous ay dit autrefois, ne

devant estre que le pouvoir de suivre la raison, definition qui sert même en theologie. Mad. l'Electrice a cela d'excellent que non seulement elle aime à suivre la raison, et la connoist à merveille, mais qu'elle a encore le talent de la faire gouster aux autres. Et il y a peu de personnes au monde où j'aye trouvé moins de passion et de caprice et une nature plus accommodante. Ainsi vous avés raison de souhaiter qu'elle fût en Angleterre; car elle serviroit merveilleusement au Roy et à l'estat, mais c'est en quoy je ne voy gueres d'apparence. (Surtout depuis que les revenus destinés pour la Reine qui est en France, et pour le duc de Glocester, ont été appliqués au besoin d'Estat.)

Je reviens à M. Toland dont vous parlés dans vostre lettre, et que je seray bien aise de voir un jour. Je croirois aisement qu'on luy a fait tort, et que la liberté qu'il s'est donnée (quelquesfois un peu excessive peutestre) a donné mauvaise opinion de luy. Car c'est la mauvaise coustume des ignorans d'appeller Athées tous ceux qui ne se rendent pas à tous prejugés, et quand on aime la veritable liberté, on n'est pas republiquain pour cela, puisque la liberté raisonnable se trouve plus asseurée, lorsque le Roy et les assemblées sont liées par de bonnes loix que lorsque le pouvoir arbitraire est dans le Roy ou dans la multitude.

Il me semble qu'on escrit trop de livres chez vous pour prouver la verité de la religion. C'est une mauvaise marque. Cela ne fait pas tousjours un trop bon effect, et même on s'accoustume comme aux remedes sans en estre plus emeu. J'ay jugé souvent, et d'autres en sont tombés d'accord avec moy, que les predicateurs se doivent abstenir ordinairement de cette matiere, car bien loin de lever les scrupules, ils en font naistre. Les livres en langue popu-

laire font le plus souvent le même effect. Il ne s'en trouve gueres de la force de celuy de Grotius, et s'ils ne sont tres bien faits, ils donnent prise. Je voudrois qu'on s'attachât à faire connoistre la sagesse de Dieu par la physique et mathematique, en decouvrant de plus en plus les merveilles de la nature. C'est là le vray moyen de convaincre les profanes, et doit estre le but de la philosophie. Mons. Bentley (quoyque je ne sois pas d'accord en tout avec luy en philosophie) en s'est tres bien servi en plusieurs endroits, et ne pouvoit mieux se conformer aux intentions de feu Mr. Boyle qui estoit luy-même excellent pour cela. Et plût à Dieu qu'il nous eût donné luy-même quelque chose de plus sur ce sujet. Cependant il ne faut point negliger aussi la Theologie revelée dont la preuve se sert de l'histoire et des langues.

On a publié un livre intitulé: annales de Paris et de la Cour des années 1698/9, où il y a quantité d'historiettes et intrigues de Paris, dont une partie paroist assez veritable. Natalis Alexander donnera deux volumes sur les Evangiles, et *paralipomena doctrinae moralis;* le P. Le Quien du même ordre (c'est à dire dominicain) donnera une nouvelle Edition de Damascenus où il y aura bien des choses non encor imprimées. — Mr. Miege professeur à Marbourg a donné un recueil des pieces non imprimées qui regardent le Palatinat, où il y a plusieurs lettres de theologiens du temps passé, et des choses qui servent à l'Histoire de l'Eglise, et même de l'Estat. Il y a entre autres l'*itinerarium* de *Strasburgius* que Gustave Adolphe avoit envoyé à Constantinople. — Mr. Valentius medecin de Giesse a donné *opus Medico-regale* où il y a plusieurs *Responsa Facultatum medicarum a judicibus aut aliis consultarum.* C'est un livre bien utile. — M. Petersen autresfois surintendant des

Eglises de la ville de Lunebourg et puis demis de sa charge à cause du Chiliasme qu'il vouloit introduire, pretend maintenant ressusciter la doctrine d'Origene de la restitution de toutes les ames, et en a fait un grand ouvrage in fol. en Allemand, où il apporte une infinité de passages des anciens et modernes dont quelquesuns n'estoient pas trop connus, et quantité de raisons pour justifier cette doctrine, et pour soutenir un petit livre que Mad. sa femme qui est d'une maison noble et des plus eloquentes, avoit fait imprimer auparavant pour le même sujet (sans pourtant se nommer), sous le titre d'Evangile eternel. Cet ouvrage fait grand bruit; l'auteur pretend éclaircir par cette hypothese beaucoup de passages de la S[te] Ecriture, et croit qu'on ne sçauroit entendre autrement ce que c'est que le peché contre le saint Esprit.

On dit que plusieurs declament contre le livre de M. l'Evêque de Salisbury. Il me semble que c'est plustost un effect de l'envie que de la raison ou de la bonne intention. Vous savés que Mr. Jablonski a publié une introduction latine du chapitre de la predestination où il donne de grands eloges à l'autheur et à l'ouvrage. Je luy en ay donné avis. Il faut finir. Je suis avec zele etc.

CCII.

Leibniz à Stepney.

Le 8 de Juillet 1701.

Mr. C'est une marque singuliere de bonté que de m'avoir escrit le lendemain de vostre arrivée à Vienne, et je vous en suis extremement obligé.

La grande affaire sur laquelle j'avois eu l'honneur de vous escrire conformement à ce que vous aviés mandé à Madame l'Electrice, s'est terminée heureusement suivant ce que vous luy aviés escrit un peu avant la resolution de la chambre des communes. La sagesse du Roy et son zele pour la Nation et la religion ne se sont point dementis. Et les gens de bien en doivent estre persuadés plus que jamais.

Dieu veuille qu'on prenne des mesures justes non seulement chez vous et chez nous, mais encor dans la cour où vous estes, dans tout l'Empire et ailleurs, pour empescher que cette puissance transcendante qui se met en estat de donner la loy à toute la terre et des successeurs à des monarchies, ne renverse pas les choses les mieux establies.

Nous languissons apres de bonnes nouvelles d'Italie. Le parti dominant à Milan se flatte et se figure que l'armée de l'Empereur est sans argent, sans vivres et sans dessein; ce sont des termes de la lettre d'une personne de tres grande consideration de ce pays là. Mais j'espere que Sa Majesté Imperiale aura pris de meilleures mesures que ses adversaires ne s'imaginent.

J'avoue qu'on a à faire à des gens tres habiles et soutenus d'une des plus grandes puissances du monde, et qu'il faudra quelque coup extraordinaire pour les attraper, soit que la providence s'en mesle d'une maniere toute singuliere, ou qu'elle excite l'esprit humain à l'aviser des expediens non prevûs, qui puissent rendre les precautions des ennemis inutiles.

La conspiration de Hongrie est un facheux contretemps. Il sera bon que l'Empereur trouve assez de trouppes neutres pour la Hongrie, afin de se pouvoir mieux servir des

siennes ailleurs. On l'avoit esperé de celles de Baviere: mais j'entends qu'on en doute maintenant. Les neutralités se repandent fort, mais je ne sçay si elles seront eternelles.

La Cour de Wolfenbutel n'a point fait difficulté de declarer la sienne à M. le Comte de Rappach. On pretend d'avoir vû quelque trace d'un manifeste que cette cour là fait imprimer pour pretendre que le grand pere des ducs n'a pû renoncer à la succession de Zell; mais j'ay de la peine encor à le croire. Cependant je crois bien qu'on y viseroit plustost pour soy-même, s'il y avoit moyen, que pour M. le duc Maximilian, que je souhaiterois en de meilleures mains que cellés de quelques conseillers qu'il a maintenant à Vienne, et qui se meslent de ses affaires sans s'y bien connoistre, comme leurs lettres ne monstrent que trop. Je suis des plus touchés de voir le parti qu'il a pris avec M. le duc Christian son frere, et qu'ils sont tous deux insensibles aux remonstrances de leurs meilleurs serviteurs. Cependant je ne desespere point qu'ils se raviseront. Et j'espere que M. le duc Max n'aura point fait de demarche trop prejudiciable, et dont il s'estoit moqué luy-mesme autresfois.

Pour revenir aux affaires generales, c'est un grand coup pour nous que le Dannemarc s'est laissé gagner pour le bon parti. Il court un bruit que l'Evêque de Munster n'est pas trop bien et qu'on commence à prendre des mesures pour la succession. Il est à souhaitter que, si la place vient à vaquer, on ne se trompe point au choix comme on a fait plus d'une fois.

Voicy de jolis vers latins que M. Abercromby Ecossois m'a envoyés sur l'establissement de la succession d'Angleterre.

Je me souviens de vous avoir escrit un jour, Monsieur, à l'égard de vostre commerce sur vos ordres, mais vous devés avoir à present de tout autres pensées.

Il est vray que vous estes de tout, et que mesme dans le pays de l'erudition vous estes un des plus considerables habitans. Un savant homme travaille à une edition de Damascenus, où il fera entrer des pieces non imprimées. Il a appris qu'il y a quelque chose de ce pere dans la Bibliotheque de l'Empereur, mais on me dit qu'elle est maintenant fermée apres la mort de M. Nesselius. Si quelcun y avoit accés, j'y aurois recours, et j'oserois vous supplier de nous estre favorable, mais je crois qu'on pense à Vienne à tout autre chose qu' à ces sortes d'emplois. Mons. de Suerin, ministre d'Estat de la cour de Berlin, m'a demandé si le grand ouvrage de M. Rymer paroistra bientost. On dit que M. Haley se va remettre en mer: c'est estre infatigable. Je suis faché qu'il y a des gens qui attaquent le commentaire de M. de Salisbury sur les articles de vostre Eglise, car je trouve cet ouvrage fort à mon gré. On en a traduit quelque chose en latin à Berlin avec beaucoup d'eloge, comme je luy ay mandé en le remerciant de l'exemplaire qu'il m'avoit envoyé.

Vous ne penserés gueres à Moyse là où vous estes. L'air de l'Angleterre est plus propre à inspirer de telles pensées. Vos occupations politiques peuvent rendre plus de service à la religion que les meditations sur la Bible, quelques bonnes qu'elles soyent. Je suis etc.

CCIII. 1.

Princeps electrix regia!
Tibi soli contigit, quod hactenus non aliis.
Magna mater!
Nata princeps electoris, regis socrus, et vidua electrix,
Declarata es regia Britannorum haeres:
Quale tibi jam dandum nomen?
Multis et innumeris digna titulis multos es nacta.
Multa etiam in te concurrunt,
Felix princeps!
Jura sanguinis, legum sanctio, gentium voluntas, orbis conclamatio,
Merita, fata.
Mirum cambium!
Orbata electoratu coronam consequeris.
Sine rege
Legitimos peperisti reges;
et
Relicto episcopatu, ad summum transis pontificatum.
Mirare, princeps sapiens,
Omnipotentis Dei providentiam, et inspirata temporum
momenta!
Ergo
Pasce pie populos:
DEFENDE fortiter FIDEM;
Regna feliciter;
Vive diu;
Nec in orbem Te rediisse nega! —

2.

Pro Serenissima Hannoverae Electrice

SOPHIA

Magnae Britanniae votum.

Teutonicum sidus, nostri spes inclyta sceptri,
Heroum genitrix, atavis quoque regibus orta,
Quae sexum superas meritis et moribus ornas,
Exemplo emendans, annos virtutibus aequas;
Dî Tibi dent nostrum quondam contingere litus,
Ut mea sceptra vibres, et relligionis avitae
Sis decus et fulcrum, rebusque levamen in arctis.
At si Nestoreos Tibi coelum inviderit annos,
Ut marium dominos numquam Regina gubernes,
Quam dedit Angliacus librata lance Senatus,
Dat pariter Natis praescripta lege Coronam.
Ante alios *Lodoix* primus mea regna tenebit,
Par virtute patri, nec matri filius impar.
Illius imperio paret gens inclyta bello
Et pace, ingenio pariter, studiisque Minervae.
Huic *Augustus* erit, sed non virtute, secundus,
Hannoveranae nunc spes non ultima stirpis,
Nam soror huic nondum completis nubilis annis,
Dorotheam dicunt, ceu divûm munere donum,
Haec geret Angliacum praefixo tempore sceptrum,
Progeniem fratri si nullam fata relinquant.
Succedent *terni*, Mavortia pectora, fratres,
Ordine quisque suo vel qui nascentur ab illis:
His mihi subjectas decerno jure coronas,
Posthabitis aliis nexu propiore Britannis.

Sic voluere Dii celebrisque oracula gentis,
Imperium pelago, famam quae terminet astris.

Illustrissimis familiae Hanoveranae Principibus sic accinebat Daniel Abercromby M. D. Scoto-Britannus.

Ich habe mich unterstanden besagtes Gedichte in die teutsche Sprache folgendermaßen zu übersetzen:

3.

O Du Glanz der teutschen Welt, o Du Hoffnung meiner Kronen!
Du stammst Deinem Ursprung nach, her von Königlichen Thronen,
Und hast auf die große Bühne Deine Kinder aufgestellt,
Daß man ihre Heldenthaten überall in Augen hält.

Du bist über Dein Geschlecht durch so viel Verdienste kommen,
Daß man bei demselbigen Dich zum Vorbild angenommen,
Und daß Dich der Himmel liebe, zeigt Dein frisches Alter an,
Dessen unter Tausenden sich kaum Einer rühmen kann.

Gott, der lasse Dich doch einst unsere Gestade schauen,
Und Dir der Britannen Reich gegenwärtig anvertrauen:
So bedüncket mich, ich sehe, daß der Gottesdienst besteht,
Und die allgemeine Ruhe auf beglückten Pfaden geht.

Doch sollt uns des Himmels Zorn Dich, sein Unterpfand, entführen,
Und Du folglich unser Meer nicht als Königin regieren:
So vergiebet unsre Stütze, der Britannen hoher Rath,
Auch den Scepter Deinen Kindern, den er Dir verliehen hat.

Ludewigen wird zuerst meiner Kronen Gold gereichet,
Als der im geringsten nicht seinen großen Eltern weichet,
Und anitzt das Volk beherrschet, das sich allzeit in der That
Mit dem Degen und der Feder himmelan geschwungen hat.

Prinz August folgt diesem nach, welcher itzt die beste Blüthe
In den schönsten Knospen zeiget, die des Himmels Gunst behüte,
Weil daran Hannovers Glücke, und was man auch sonst gedenkt
Dermahleinsten zu besitzen, als an einem Faden henckt.

Sollte der ohn' Erben seyn, so will ich, daß Gottes Gabe,
Seine Schwester Dorothea, Engellandes Purpur habe;
Und dann ferner drey Gebrüder, denen schon die tapfre Welt
Von so viel berühmten Thaten ein geneigtes Urtel fällt.

Diesen werd ich alles das was mir zukommt, überreichen,
Diesen soll mein nächstes Blut, meine Landeskinder weichen:
So wills Gott und so wills gleichfalls Albionens fester Schluß,
Dessen Reich und Ruhm alleine Meer und Himmel schließen muß.

CCIV.

Leibniz à G. Burnet Evêque de Salisbury.

Hanover le 10 Septbre 1701.

Monseigneur. Mylord Macclesfield m'a marqué beaucoup de bonté sur vostre recommendation sans doute, dont je vous suis bien obligé. Il a emporté avec luy l'estime de tout le monde, mais surtout de Mad. l'Electrice, de M. l'Electeur et de M. le duc de Zell. On convient qu'il a des sentimens tres nobles et tres genereux qui tendent au bien de la patrie et à la gloire du Roy. On nous dit que ceux qui ont esté icy sont des Whigs. Mais apres cela je n'entends pas donc plus ce que c'est que d'estre Whig et Tory.

Si c'est Whig que d'estre du parti du peuple et Tory d'estre de celuy de la Cour, je trouve ces Messieurs qui

ont esté icy, hors de faction et de parti; car ils me paroissent aussi zelés pour la gloire et l'autorité du Roy que pour la liberté de la nation. Ils considerent que la liberté n'est autre chose que la seureté du costé du dedans, qui n'a jamais esté moins en danger, et qu'ainsi il est temps de penser à la seureté par rapport à l'exterieur, qui n'a jamais esté plus en danger. Ils m'asseurent aussi que les provinces ouvrent les yeux là-dessus, et en effect leurs adresses le tesmoignent. Tout ce que je souhaite le plus c'est qu'on profite bien de l'ardeur qui paroist estre dans les esprits, et qu'on s'en serve d'une maniere bien efficace pour la bonne cause. Il me paroist que cela est encor possible. J'avoue cependant que la chose est assez difficile, et que le Roy a besoin d'estre soulagé dans l'execution de ses grands et bons desseins par des personnes d'un genie elevé, de beaucoup de vigueur, d'une exactitude et fidelité tres grande. Ces qualités sont necessaires pour reparer le defaut inseparable d'un gouvernement qui n'est pas despotique, et pour balancer en quelque façon le grand avantage de la France, où tout est concerté et executé avec beaucoup d'ordre, de secret et de punctualité. C'est ce qui m'a tousjours fait dire que la France a moins besoin de grands hommes, au lieu que des genies ordinaires ne nous suffisent pas; car dans le bon parti on a besoin de lutter contre mille difficultés dont les François sont exempts.

Vous avés grande raison de dire, Mylord, que les affaires sont dans une crise qui doit ou faire craindre l'esclavage de l'Europe, ou faire esperer l'abbaissement de la France, laquelle pourra se repentir d'avoir trop embrassé, en violant le traité de partage, puisqu'elle est obligée maintenant pour secourir partout les Espagnols, de dissiper ses

forces et de faire sortir l'argent hors du pays bien plus que dans les guerres passées. Si chacun fait le sien, Dieu fera le reste. Je voudrois que toute l'Allemagne fût disposée comme l'est nostre cour. Il s'en faut beaucoup. Mais j'espere que, si on s'y prend comme il faut dans le bon parti, la saison de la negotiation qui est the winter-campaign, pourra estre aussi heureuse en deçà que j'espere qu'elle le sera chez vous. Mais il n'y a point de temps à perdre. Vostre merite, vostre zele, et vostre autorité seront tousjours d'un grand poids à la Cour et dans le parlement pour mieux faire gouster les bons conseils que Dieu veuille faire prosperer! Je vous recommande à sa protection, et je suis avec beaucoup d'ardeur et obligation etc.

CCV.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Wolfenbutel ce 23 Septbre 1701.

Madame. Le lendemain que je suis venu icy, M. de Bonnac Envoyé de France, est parti pour aller relever le comte de Guiscard à la cour de Suede, et M. le duc Antoine est allé faire reveue de ses dragons à Seesen, d'où il est attendu de retour aujourd'huy.

M. le Chevalier Fountain a veu cependant Salzdahlen, et il dit qu'il voit bien que le prince ne manque point d'esprit, ny de Louis d'or.

La Reine vient de me donner des ordres de faire un tour à sa cour, pendant que la saison est encor passable pour Luzenbourg, et m'a envoyé un Fuhr-Zeddel, et M.

Fountain y voulant aller aussi, j'auray l'occasion de le mener avec moy, en executant les ordres de Sa $M^{té}$; mais je ne m'arresteray gueres là, et je pretends me renfermer dans ma coquille pendant cet hyver pour depescher quelques travaux. Avant que de partir d'Hanover, j'ay receu le livre de M. Toland traduit en Flamand. On avoit ouy parler icy de ce livre, comme s'il y avoit des choses desavantageuses pour Wolfenbutel; mais tout ce qu'il dit sur ce sujet est qu'il n'est pas vraysemblable que Wolfenbutel et d'autres moindres branches (il avoit peut-estre ouy parler des princes de Beveren) demeureront longtemps separés de l'interest de la Maison. Je trouve la version Flamande bien faite, autant que j'en puis juger, et je voy que l'interpreste a voulu escrire purement et evite les mots estrangers autant qu'il pouvoit. C'est ce que j'ay monstré icy dans cette traduction pour les desabuser.

Si la saison demeure encor raisonnable, nous aurons des nouvelles à Luzenbourg des promenades de V. A. E. à Herrenhausen, et rendrons promenades pour promenades. Ce sont les meilleures nouvelles du monde, car elles ne marquent que santé et joye. On dit que Mgr. le duc de Zell et Mgr. le prince Electoral, ne s'arresteront gueres à Loo, et que le Roy ira bientost à Breda et à la reveüe des Anglois.

CCVI.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Herrenhausen le 15 Octobre 1701.

J'ay esté fort fachée de la mort du comte Palmieri, mais tout homme est mortel. Je suis fachée qu'on soit

malicieux contre luy jusqu' apres sa mort à luy disputer le titre de comte, pour plus de certificats qu'on le reconnoist pour tel à Florence. Je vous envoye copie d'une lettre qu'il a eue de la Princesse de Toscane. Il est vray aussi que sa famille a esté fort riche et qu'elle commençoit à se remettre de la decadence, où son pere l'avoit plongé à faire trop de dépenses. Ainsi je ne comprends pas pourquoy on fait de la difficulté de mettre un titre si ordinaire, surtout en Italie, sur son tombeau. C'est tout le bien que je luy ay peu faire presentement de plaider sa cause, et me trouvant sur une matiere facheuse, je vous diray aussi que la bonne Mad. Harling est aux abois, en quoy je perdray beaucoup. Elle avoit avanthier au soir encore selon sa coustume la presence d'esprit de m'envoyer un present le jour de ma naissance. Je crois que cette mode est venue pour adoucir le chagrin de se trouver plus vieille.

On parle fort du soulevement de Naples, mais j'en doute fort, puisque le comte Bernardo n'en mande rien. Il doit estre bon François, puisqu'il en tire sa subsistance. On a emprisonné quelques ivrognes en Angleterre, qui y ont voulu proclamer le Prince de Galles. On veut declarer ce pauvre prince Rebelle d'Estat comme l'estoit le Duc de Monmouth, quoyque son merite personnel merite un meilleur sort.

Toland a baisé la main du Roy, mais il n'avoit pas encor eu de conversation avec S. M$^{té.}$ Je crois pour estre fort haï. Je crois que vous aurés donné son livre à ma fille qu'elle a souhaité. J'en ay la refutation; mais je ne les trouve pas agreables à lire. Je suis encore au lit à mon ordinaire quand j'escris et raisonne avec vous pour entretenir le Roy et ma chere fille.

La Ghelhoff vient de faire un fils, ainsi les uns naissent à mesure que les autres meurent. Les soldats, selon Helmont, qui sont tués en Italie reviennent icy, car les femmes des soldats font trois enfans à la fois des autres deux. C'est dommage qu'ils ne sont pas d'abord prests à s'en pouvoir servir.

CCVII.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Herrenhausen le 19 Octobre 1701.

J'ay montré votre lettre à mon fils l'Electeur qui y repliqua: „au moins devroit-il bien me dire où il va, quand il s'esloigne. Je ne sçay jamais où le trouver." — Il sera curieux de voir une chandelle qui brûle tousjours: cela épargnera beaucoup de chandelle de cire, et fera grand tort au comte Platen: ainsi cette invention ne plaira pas au premier ministre, mais beaucoup à Mad. Harling, si elle pouvoit estre sensible à quelque chose hors de son mal qui est à present espouvantable. Toute sa teste et son visage est enflé, et jette de la matiere, ses yeux en sont fermés. On appelle cela une eresipele. Avec cela elle est au lit avec une tres grande foiblesse. Le raisonnement paroist encore bon, et elle me dit qu'elle avoit appris le mariage de la Loo avec Klenck, dont elle disoit estre bien aise. Bruns n'est pas icy, il est allé voir son pere. Ainsi je ne sçay pas si Toland luy a escrit. La Schulembourg est fort offensée qu'elle n'a pas esté la confidente des intentions de Mr. Klenck, et luy

a dit mille choses desobligeantes pour tous les deux sur ce sujet, dont il n'est guere touché, car il est tout glorieux d'avoir escarté pour jamais un amant bien plus aimé que luy. Ce que je ne dis pas à ma fille, je le dis à vous pour n'escrire pas deux fois une mesme chose. Vous ne me mandez rien du *Romore in casa*; mais je crois que c'est une matiere à estre mise au cabinet.

CCVIII.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Oranienbourg, vendredi le 21 Octobre 1701.

Madame. Je suis maintenant à Oranienbourg pour quelques jours, pour travailler aux interests de la nouvelle société Royale des Sciences, où M. le Chevalier Fontaine a bien voulu estre enrollé. Le Roy me tesmoigne de la vouloir favoriser. Et comme on depêche un Resident en Moscau — car M. Prinz en revient — il sera chargé encor de quelques ordres qui regardent nos missions dans ce pays-là et vers la Chine. On traite aussi avec les Anglois et Hollandois, touchant le passage dans la mediterranée et les estats du Grand Seigneur, par ceux de Brandebourg et de l'Empereur. Car on peut aller par eau de Hambourg à Breslau, et apres quelque trajet de terre jusqu'à Vienne, on va par le Danube jusque dans la mer noire. On attend aussi des Armeniens pour le negoce de Königsberg jusqu'en Perse.

Mons. le Grand Chambellan m'a tesmoigné, combien le Roy est resolu de faire ce qui depend de luy pour la cause

commune, et le comte de Wartenberg luy-mesme considere comme un grand bonheur la presente union des maisons de Brandebourg et de Bronsvic, qu'il travaillera tousjours d'entretenir.

On parlera avec M. Botmar qui sera aujourd'huy icy, de ce qui regarde les petits differens qui naissent quelques fois entre cette Cour et celle de Zell à l'égard des frontieres. Et je ne doute point que cela ne serve à addoucir les choses.

On espere aussi que la Cour de Zell sera favorable à la nouvelle ligne de commerce à l'égard des peages sur l'Elbe. C'est ce que M. d'Ilgen m'a tesmoigné, qui parlera sans doute distinctement avec M. Botmar de toutes ces choses. Tous deux, le premier Ministre et Mr. d'Ilgen, en me parlant ont marqué beaucoup de zele pour la conservation de l'union et pour l'establissement solide d'une parfaite confiance entre les deux maisons, dont les principaux et veritables interests sont les mesmes.

Quand j'estois auprés du Roy, on luy rapportoit des particularités de nouvelles découvertes de malversations, et que des tailleurs particulierement avoient fait de grandes friponneries, et j'ay grand peur qu'il n'y en ait un pendu. Sa M^{té} me dit que c'estoit insupportable qu'il se trouvoit tant de desordres, et que ceux qui les avoient dû empêcher, au lieu de cela s'estoient attachés à des intrigues et médisances. Mais qu'il y mettroit ordre pour l'avenir. Je dis qu'effectivement Sa M^{té} avoit grande raison de mettre fin à ces choses dont elle avoit les oreilles rompues, et qui la detournoient des grandes affaires, où Elle avoit à penser maintenant pour sauver la liberté publique de l'Europe, et la religion protestante. — Quand feu M. Palmieri n'auroit point esté comte, des lettres de la cour de son maistre,

comme celle que V. A. E. m'a envoyée, l'auroient fait devenir; car dans les cours d'Italie un mot du maistre suffit. Quand il appelle quelqu'un Signor Conte, il le devient. Ainsi *comes* entrera dans l'Epitaphe. Je suis etc.

CCIX.
L'Electrice Sophie à Leibniz.

Herrenhausen le 22 Octobre 1701.

Vous avez de trop vastes entreprises pour que l'Electeur puisse estre mal satisfait de vostre voyage. Nous en avons fait un discours de table où le Raugrave rend tout le monde de bonne humeur. La Reine fait bien mieux de parler de son bastiment que des intrigues de la cour. Je voy par la lettre du comte de Wartemberg qu'il croit avoir des ennemis qui ont eu dessein de luy faire un méchant ragout, quoyqu'il dit n'avoir jamais fait mal à personne.

La lettre que Toland a escrite à Brauns, a esté envoyée chez son pere, contre l'ordre que je luy en avois donné de me la faire tenir, ainsi je n'en ay aucune nouvelle. Il a beaucoup d'esprit, mais pas beaucoup de jugement, quand il n'a point de directeur.

Mad. Harling estoit si espouvantable avant hier, que je n'en pouvois perdre l'idée. Je ne l'ay pas veue depuis, mais la Rose m'asseure qu'elle ne mourra pas de cette maladie. Tant pis pour elle! Car elle souffre espouvantablement. Ses yeux sont tout fermés de matiere, et tout son visage est enflé de mesme. Je n'ay de ma vie rien veu de pareil. Cela jette incessamment de la matiere, et ses jambes sont tout à fait gueries.

Mons. Semen est revenu de France en celebre perruquier. C'est luy qui a fait toutes les perruques que l'Electeur porte. Il est grand et bien fait avec l'air d'un marquis, mon fils ne l'a pas connu. Le pauvre Schain n'est que corporal reformé.

Voilà l'estat de ma famille.

CCX.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Herrenhausen le 29 Octobre 1701.

Par la vostre d'Oranienbourg je voy que vous avez le plaisir de voir executer vos belles idées. J'espere que nous verrons bientost un livre des missions qui se doivent faire, et que j'auray au moins le plaisir de les lire. Brauns qui est avec son pere, m'a envoyé la lettre que Toland luy a escrite. Il n'y a rien de nouveau. Je trouve tousjours son intention droite et bonne, malgré la rage de ses ennemis. Il dit que le mal qu'on en a dit, a donné curiosité au Roy de le voir. Le vent contraire a empesché S. M. de passer la mer, et Mylord Macclesfield avec qui Toland est aussi. Cependant les Tories ont fait un Mylord mayor de Londres à leur fantaisie, et le parti des Whigs qui est le nostre, pourroit bien devenir le plus foible par le vent contraire. Voilà comme tout depend de l'attachement des choses.

Si Mr. Elz n'eût esté un homme qui n'espouse pas les personnes qu'il aime, Mr. Klenck n'auroit point emporté la belle Loo qui est donnée à luy avec un grand mépris pour

un qui luy plaisoit bien d'avantage, et qu'elle haït presentement, et s'attache à son amant fidelle, quoyque tres mal basti. C'est une grande force d'esprit que je loue fort en elle. Si on pend des tailleurs, le Raugrave dans son vin s'offre à estre le bourreau, en ayant esté trompé aussi. Mad. Harling est dans un estat si pitoyable que cela fait pitié de la voir.

CCXI.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Herrenhausen le 5 de Novembre 1701.

Je ne vous escris que pour m'attirer de vos lettres; car je n'ay rien à vous dire d'icy. Mylord Macclesfield est encore en Hollande, n'ayant peu passer là, et Toland y est aussi qui devoit passer avec luy. Tous nos princes jusqu'au Raugrave sont à la chasse du sanglier. Quant à Wense, il m'a tousjours paru comme un heureux sans merite, ce qu'il a bien monstré par sa conduite, et son ingratitude envers le comte de Wartemberg. Ma fille se loue fort de celuy-cy, et comme S. M^{té} aime la bonne harmonie, j'espere qu'elle la mettra aussi entre tous les serviteurs du Roy son espoux. Mais où trouve-t-on des cours où il n'y a point de jalousie envers les favoris, quand cela ne va pas plus loin? Je crois qu'il vaut tousjours mieux estre envié que plaint. Mon fils l'Electeur a acheté 6 hautbois pour regaler la Reine quand elle viendra icy. Mr. Cresset est parti pour l'Angleterre et a laissé sa femme grosse icy. J'ay creu que les

vers estoient faits pour l'Aurore de Konigsmarc que le savant poëte fait parler au Roy. C'est pour cela que j'ay dit à ma fille que je croyois que celle-là aimeroit mieux de se coucher au lit du Roy de Pologne que de celuy de Prusse. Je suis bien aise que le chevalier Fontaine est content de moy; car je le suis beaucoup de luy.

CCXII.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Berlin le 8 Novbre 1701.

Madame. V. A. E. ne s'attendra pas sans doute à la nouvelle que je m'en vay luy donner. Le mal est que je ne saurois encor me persuader moy-même qu'elle est veritable, malgré toutes les asseurances qu'on m'en donne; tant elle est extraordinaire et tient du miracle. C'est en un mot qu'on dit que la pierre philosophale a paru icy comme un éclair, et s'est derobbée en un moment à nos yeux, quoyqu'on espere de la rattraper. Voicy le fait que diverses personnes et mesme celuy qui en a fait rapport au Roy, M. de Wedel, m'ont rapporté. Un jeune garçon apotiquaire s'estoit mis à travailler en alchymie, malgré les avis et conseils de son maistre qui est l'Apoticaire Zorn assez connu icy. Ils se brouillerent tellement ensemble là-dessus que le garçon sortit de la maison et continua à travailler chez un ami, qui le reconcilia enfin avec son maistre et l'y fit rentrer. Mais comme il continuoit à suivre son train, ils estoient souvent aux prises, le garçon disant avec un air

devot à l'apoticaire et à sa femme, qui est une pietiste (comme on les appelle), qu'ils devoient craindre d'offenser Dieu en parlant si temerairement contre ses merveilles. Un jour il y avoit bonne compagnie chez l'apoticaire, un predicateur de Magdebourg (que j'ay entendu prêcher avec applaudissement devant le Roy à Oranienbourg, et qu'on pense à transferer icy), le curé Malchau, et un Medecin s'y trouverent. On persecuta le garçon sur la vanité de ses travaux, lequel s'estant enfin ennuyé des disputes infinies et du chagrin de son maistre, prit la resolution de les convaincre par l'experience. Il dit donc qu'il leur feroit voir un échantillon de ce qu'ils nioient. On mit dans un creuset 13 pieces de 3 mariengros chacune; et le garçon y jetta (quand la matiere fut en fusion) un petit peu de la Teinture (car c'est ainsi que la pierre des philosophes s'appelle aussi), gros comme la teste d'une espingle, et tout fut converti subitement en bon or, qui fut versé dans un lingot, et trouvé bon depuis à toutes preuves. Tout le monde fut étonné, et le garçon le parut plus que les autres. Il ressembla à un fondeur de cloche qui a manqué, s'appercevant de la faute qu'il avoit faite, et craignant d'estre arresté; mais il reprit ses esprits, s'eclipsa et sortit de la ville. On blâme fort les assistans de ne l'avoir point mieux observé, mais la surprise leur avoit tourné la cervelle. L'or a esté porté au Roy, et vaut environ 32 écus. On a examiné cet autre ami chez qui il avoit travaillé, qui a confirmé la chose, estant prest de jurer qu'il a fait une autre experience chez luy, où il a changé le vif argent en or, de la même maniere. On dit que le garçon a esté retrouvé, et on espere de le ramener icy. On pretend qu'il a travaillé sur Basile Valentin, qui paroist en effect un des plus raisonnables des

Alchymistes, et qu'un songe luy a donné des ouvertures. Je suis extremement curieux de voir ce qui en arrivera. Car j'ay de la peine à y adjouter foy, et cependant je n'ose m'opposer de front à tant de tesmoins, ne trouvant point de raisons valables pour destruire leur tesmoignage. J'espere que ce n'aura pas esté le garçon, ny quelque personne suspecte, qui aura mis les 13 pieces, autrement l'experience seroit douteuse. Pour mieux juger de tout, je vay parler moy-même aux tesmoins oculaires et mander aussi la suite, pourveu qu'elle soit promte.

Le pere Wolf sera enfin parti. Il nous a étourdis avec ses disputes, où il n'y avoit ny grand fond ny grand agrement. Il parloit seul, et quand un autre commençoit à dire quelque chose, il demandoit d'abord si on n'avoit pas encor fini. La Reine dit que le P. Vota est tout un autre homme, qu'il est grand parleur aussi, mais qu'il dit des choses agreables. Le P. Wolf va passer chez M. le F. M. Fleming et chez Mad. Goz si je ne me trompe, veuve d'un General, dame âgée, qu'on dit avoir disputé contre les theologiens de Francfort sur l'Oder.

S'il ne veut que disputer, il ne trouvera pas grand ingrés chez Mr. Fleming. Le P. Wolf parle fort favorablement de Mr. Seewisch, ce qui est suspect à quelquesuns, et on pretend qu'on se veut servir de luy pour faire breche obliquement aux droits de la ville de Breslau. Je me rapporte à ce qui en est, et je suis etc.

CCXIII.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

(Sans date.)

Madame. J'ay fait un tour à Bukow à six petits lieues d'icy pour voir un ancien ami qui y reside. C'est Monsieur le Feldmarechall Fleming. Et en estant revenu ce soir, je n'ay point voulu differer de marquer sa devotion pour V. A. E. et Monseigneur l'Electeur, dont il m'a chargé de rendre témoignage. Il a esté rejoui d'apprendre de moy les particularités de la bonne santé de V. A. E. et de l'estat fleurissant de nostre cour et de nos affaires, où il prend asseurement beaucoup de part en ancien serviteur. Ses pieds et mains font mal leur devoir, mais la teste, et le coeur sont dans un tres bon estat. Ses incommodités et même les douleurs de la goutte, qui le prennent quelquefois, ne le font nullement sortir de son assiette. La vie avec tous ces maux, ne luy est point à charge, il se fait des divertissemens qui contrebalancent, et même surpassent de beaucoup en luy ses souffrances; il a basti une jolie maison située dans un bel endroit, entouré de petites collines à vignobles comme d'un amphitheatre, et en jettant la vue plus bas, il voit deux lacs fort étendus et fort poissonneux. Quand il fait beau temps, il se fait porter çà et là, et j'allay l'accompagner où l'on pressoit les grappes de raisin d'où sortoit un vin nouveau fort bon, parceque la saison a esté fort favorable.

Le reste du temps, la lecture et la conversation avec des amis qui luy rendent visite, et qui ne luy manquent gueres, le divertit fort agreablement. La lecture surtout

qu'il gouste mieux que jamais, et il me disoit qu'il ne voudroit pas la donner pour la moitié de son bien.

Je trouve qu'il a changé de philosophie et quitté les principes qu'il soutenoit autresfois comme si tout estoit corporel, au lieu qu'il reconnoist maintenant que la force vient d'une autre source, de sorte qu'il ést assez entré dans mes principes et sentimens sur la nature et la perseverance des unités, et sur la nature des corps qui ne sont que des multitudes ou assemblages des veritables substances. Nous avons eu de grands entretiens sur ces matieres aussi bien que sur beaucoup d'autres plus ordinaires. Il me prioit de rester encor quelques jours, et j'estois tenté de le faire, mais considerant que l'hyver avance à grands pas et qu'il est temps que je pense à rentrer dans ma coquille, je n'y pûs estre que deux nuits.

On dit icy que Mons. d'Osten sera Mareschal de la cour, dont je ne suis point faché, car c'est un personnage qui a du merite avec l'art de plaire qui le met au-dessus des petits artifices ordinaires.

On adjoute que la place du grand Mareschal sera donnée à M. le comte de Wittgenstein, et qu'il retourne à Dusseldorp (dont il estoit envoyé icy) pour y prendre congé. On luy fait ces avantages et autres, apparemment pour le mieux contenter sur ses pretensions. Mais toutes ces choses ne sont pas encor publiées. V. A. E. saura mieux le tout par la Reine et autrement, je ne fais que marquer mon zele en les mandant, estant avec devotion etc.

CCXIV.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Herrenhausen le 9 Novbre 1701.

Vos deux lettres m'ont donné beaucoup de plaisir aussi bien que vos vers dont je pretends de regaler Madame. Je crois qu'elle les trouvera mieux faits et plus naturels que ceux de vostre bon amy. Je ne diray pas que je suis de ce sentiment, car cela ne vous feroit pas honneur, parce que je m'y entends fort peu.

J'aurois bien voulu estre de la conversation que vous avez eue avec Mr. Fleming. J'aurois appris ce que c'est qu'une Unité, ce que je ne sçay pas encore. Il n'est point à plaindre d'estre incommodé des jambes, parce que sa teste est encore dans un si bon estat, et qu'il a de quoy contenter son esprit et sa veue, loin des embarras de la guerre et de la cour. Je luy suis obligée de s'estre souvenu si obligeamment de moy, ce que je vous prie de luy faire connoistre. Je crois que Mr. Osten s'acquittera mieux de la charge de mareschal que le pauvre Wense. Mad. de la Ramée parloit beaucoup du bon menage du comte de Wittgenstein comme il vouloit epouser Mad. Kielmannsec; mais celle-cy a preferé un bon musicien qu'elle a trouvé plus à son gré. Elle se trouve grosse aussi bien que Mad. Cresset. Je ne suis pas en danger de ce mal là, ainsi je ne sçay qui vous a dit que je me portois mal. Il est vray que c'en est un de voir partir une personne à laquelle j'ay tant d'obligation comme à Mad. Harling, et que la pitié qu'elle me fait, peut passer pour une maladie d'esprit ; car cela ne sert à rien et fait faire de méchantes reflexions sur son bon temperament qu'on loue tant; car je crois qu'il vaut

mieux l'avoir foible que de patir si longtemps; car un martyr ne peut souffrir plus qu'elle. Apres avoir eu les yeux fermés d'une crepe, elle a eu les ulceres au visage, tout le corps escorché pour estre tousjours couchée, et le coeur fort oppressé. Je crois qu'elle languira encore quelque temps, car tous ses ulceres sont ouverts comme autant de cauteres. Si je faisois faire ma medaille par Pfaltz, il faudroit que ce fût apres sa mort; car Mad. Harling ne me permettra pas de faire cette dépense pour ma vieille trogne, si elle revient dans un meilleur estat.

Comme le veut contraire empêche le Roy et nos bons amis d'aller en Angleterre, je n'en reçois aucune nouvelle. J'espere que vous retournerez icy avec la Reine.

CCXV.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Berlin le 12 Novembre 1701.

Madame. Je n'ay pas encor esté à la piste de la pierre philosophale, et quand j'y aurois esté, V. A. E. s'en soucie apparemment assez peu, pour n'estre gueres curieuse de ce que je pourrois apprendre là-dessus. Si ce n'est peutestre parceque c'est une folie fameuse qui marque extremement la foiblesse de l'esprit humain, et sa fertilité à se forger de belles chimeres de ce qui est bon de connoistre. J'en parle tousjours en Thomas incredule malgré toutes les asseurances qu'on en donne, jusqu'à ce que j'en sois bien convaincu. *Si cette benoiste pierre qui peut seule encrichir tous les Rois*

de la terre, estoit en même temps une panacée, c'est à dire une maniere de medecine universelle, comme on le debite, elle meriteroit fort d'estre estimée. Mais si elle ne servoit qu'à faire de l'or, elle seroit dommageable, car le prix de l'or tomberoit, ce qui nous priveroit de la commodité que ce metal donne en fournissant une monnaye de beaucoup de valeur en peu de volume.

On aura mandé sans doute à V. A. E. la mort de Monsieur Rose, qu'on dit estre mort subitement à Wittenberg, en retournant d'icy à Dresde. Il estoit parti de Berlin quasi sans dire mot. Il se portoit déja mal, et me paroissoit un peu chagrin. Il nous disoit d'avoir donné 10 ou 12 mille écus aux Jesuites de Graupen proche de Töpliz en Boheme (dont le superieur est de mes amis), sous condition de luy payer 1200 écus par an, en rentes viageres. Si ce contract à déja esté executé, comme il sembloit dire, les bons peres auront eu cet argent à bon marché, comme les moines de Lamspringe celuy de M. Vivier. Ceux qui ont eu de l'argent pour des rentes à vie de Mons. de S. Evremont, n'ont pas esté si heureux. Et apres luy avoir payé ses rentes quelques vingt ans durant, ils sont venus luy offrir de rendre son capital tout entier, pour se degager, voyant bien qu'il estoit en train de vivre encor longtemps. Mais il les refusa. On diroit que les moines et les Jesuites font des prieres plus efficaces pour faire mourir les gens. Et bien en prend aux Jesuites de Graupen que M. Rose n'est pas mort chez eux, car il avoit dessein de s'y retirer souvent, en quel cas ils estoient encor obligés de le nourrir. La medisance auroit pû dire, qu'ils s'estoient servi d'autre chose que de prieres.

Je crois que maintenant le Roy de la Grande Bretagne

sera en mer, car déja depuis hier nous avons beau temps et froid, en quel cas le vent tourne ordinairement à l'Est ou au Nord. Voilà tous les Anglois delivrés, qui avoient le continent (qui contient l'Europe, l'Asie et l'Afrique) pour prison. Je m'imagine que M. Smettau aura encor vû le Roy d'Angleterre, et qu'il aura eu aussi l'honneur de voir V. A. E., en passant par Hanover. Je ne say qui m'a dit qu'on prepare une maison à la Haye pour nostre prince Electoral. L'Aurore dont parle V. A. E. ne cherche pas les Tithons à Quedlinbourg comme celle du ciel, qui a épousé un vieillard.

Les gazettes angloises sont remplies d'adresses contre le pretendu prince de Galles. Mais les adresses ne guerissent de rien. La revolte de Naples a cet usage qu'elle oblige les François d'y envoyer du monde, et ce desavantage que la mine estant eventée, il sera difficile d'y revenir. Je voudrois qu'on épargnât le pauvre M. Chassinet. Mais s'il est vray que le complot tendoit à faire tuer le vice-Roy, il aura un juge trop animé contre luy. La marche des Hollandois du costé de Cologne fait du bruit, et attire aussi les François de ce costé, de sorte que le choc y pourroit commencer, comme il estoit sur le point d'arriver l'an 1672. Les travaux du prince Louis au-delà du Rhin, et son passage allarme un peu les François. Si cela les pouvoit empêcher d'envoyer tant de monde en Italie, il seroit fort bon. On avoit crû que le pape avoit reconnu le pretendu Roy de Naples, mais cela ne se confirme pas. Au lieu de cela il tient des congregations pour corriger l'Almanach. Je suis avec devotion etc.

CCXVI.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

(Sans date.)

On pense à establir icy des *Treckschüt* à la Hollandoise, qui iront tous les jours deux à trois fois, de Berlin à Spandau et à l'encontre, et passeront tousjours auprés de Luzenbourg. La Cour de la Reine y trouvera sa commodité, et le *Treckschüt* aussi en sera beneficié, surtout quand on jouera des comedies à Luzenbourg. Ce qu'on fait maintenant presque toutes les semaines, et M^{lle} de Pelniz en est l'inventrice et l'actrice. Mais quand le *Treckschüt* ira, une trouppe de Comediens en vaudroit la peine, et nous bastissons déja des operas comme des chasteaux en Espagne sur ce fondement. La chose ira encor mieux, quand une partie des marchandises de la Turquie et de la Perse passera aupres de Luzenbourg pour aller de Breslau à Hambourg, et qu'on en envoyera d'autres d'Angleterre et de Hollande par le même chemin, pour eviter le detroit de Gibraltar. De Breslau à Vienne, il faudra un petit trajet de terre, et apres cela on se servira du Danube. Voilà de grands desseins. Il n'y a rien de si agreable que d'en faire, mais le plus solide est celuy que la Reine forme, en tenant conseil avec moy pour aller voir V. A. E. en Angleterre. Il luy en coustera quelques mauvaises heures semblables à quelquesunes du passage d'Anvers à Rotterdam. Elle admire encor la superiorité que V. A. E. y a fait paroistre quand les vagues faisoient rage, et cela nous fait juger, qu'Elle aura encor l'Empire de la mer.

CCXVII.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Hanover le 16 Novembre 1701.

Le froid nous a chassés de Herrenhausen, et je trouve mesme qu'il agit sur mon esprit, mais pour celuy de mon fils l'Electeur j'en dois avoir bonne opinion, puisqu'il se rencontre avec le vostre, en ce que vous dites qu'il ne seroit pas bon qu'on eût trouvé la pierre philosophale. Je suis aussi de vostre opinion qu'il ne faut croire qu'on la trouve sans l'avoir veue; le remede universel seroit à mon avis aussi plus agreable. Cependant l'histoire que vous m'avez mandée du garçon de l'apoticaire fait grand bruit dans le monde, et encouragera beaucoup ceux qui cherchent la grande felicité de faire de l'or. Nostre Jeanoulli en a esté fort edifié. Il croit en avoir desia fait, mais je ne vois pas encore qu'il en devient plus riche.

J'ay esté surprise de la subite mort de Mr. Rose, et que Dieu luy a fait plus de grace en cela, luy qui a fait tant de mal dans le monde, qu' à Mad. Harling, qui souffre furieusement et qui n'a fait que du bien et qui pourra peut-estre languir encore longtemps. Je ne souhaite pas son bon temperament pour faire de mesme; celuy de Mr. Rose à la mort me seroit plus agreable, mais les creatures que Dieu a faites apres son image, ne sont pas grande chose, et sont si differentes qu'il seroit difficile à deviner lequel luy ressemble le plus.

J'ay receu hier une grande lettre de Mr. Stepney touchant mes fils. On diroit que le duc Christian ait trouvé la pierre philosophale. Il me mande qu'il a, l'esté, une maison à la campagne et l'hyver une fort belle à la ville,

comme à present, et que ses gens sont couverts d'une nouvelle livrée fort belle, et qu'il ne se plaint jamais de manquer d'argent. Pour l'autre, il est endebté par dessus les oreilles, et fait tousjours de grandes pretentions. Cela me chagrine, car je ne suis pas si philosophe de coeur, comme je le suis en paroles, dont je me veux du mal et tache de m'en corriger. Vous sçavez déja, Monsieur, à quel point je vous estime. C'est pour cela que je vous escris sans compliments. Sophie Electrice.

CCXVIII.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

(Sans date.)

(Extrait de ma lettre. L.)

Il arrive de temps en temps à l'Ambassadeur Moscovite, ce qui arriva à la fille transformée en chat: c'est que son naturel se fait jour quelquesfois malgré les bonnes manieres qu'il a prises. Mr. Osten dit que c'est der alte Adam der heraus guckt. Car dernierement le Marcgrave buvant je ne sçay quelle santé et du vin decoulant du verre, l'Amb^{r} le reçut de la concavité de la main, et le remit dans le verre. Son Maistre fit bien pis. Car mangeant une huistre gastée, il la fit repasser de la bouche dans l'écaille, et la donna à un de ses Ambassadeurs qui fut obligé de l'avaler. Non obstant cela, nostre societé des sciences envoyera un deputé au Tzar. C'est un gentilhomme polonnois, assez savant et bon peintre, fils de ce Lubienski à Ham-

bourg que V. A. E. aura peutestre connu de reputation. Mr. de Fleming nous l'a recommandé pour cet effect. Et comme il a déja 600 écus de pension du Roy, sa M[té] ne le pourra mieux employer pour sa gloire qu'en le recommandant au Tzar, pour faire des pourtraits de la famille Tzarienne et des pourtraits pour la societé des sciences. Ainsi cela ne coustera rien au Roy ny à nous. Quoyqu'il ne soit pas de nos religions, il ne laissera pas d'estre le Jean Baptiste de nos missionnaires qui doivent passer un jour par l'Empire du Tzar vers la Chine.

CCXIX.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Hanover le 19 de Novbre 1701.

Je plains le pauvre faiseur d'or de se trouver à Königstein: il meriteroit mieux qu'on fît la guerre pour luy que l'on la fit autresfois pour la belle Helene; car il produit un metal durable, mais la belle Helene est à present aussi laide que le pendu que l'homme qui mange les chats, veut manger pour de l'argent. Où a-t-on trouvé ce monstre de la nature qui se sert d'un si vilain mestier pour gagner sa vie? Cependant je vous trouve trop complaisant d'avoir voulu risquer vostre santé à un repas de Moscovite. Il me semble que c'est le Tzar qui est le plus brutal de sa nation, que les autres s'accorderoient aisement de nos moeurs, comme je l'ay veu à l'Ambassadeur qui est de ce pays-là en Hollande.

Mr. le comte de Wartemberg ne deviendra pas fort

riche par le fief du defunct Swartz. Il sera bon pour les soeurs, s'il en use bien pour elles. Car elles en ont bien affaire, et je ne voy point du tout que Mr. d'Oberg s'en mêle, et je trouve sa froideur même ingrate. On croit à present le Roy arrivé en Angleterre. Je n'ay point receu de lettre du tout de ce pays-là que de dames qui ne veulent rien dire.

Mad. de Harling vivote encore, et ne se plaint que de foiblesse et d'insomnie, ce qui la rend quelquesfois de fort méchant humeur et impatiente.

Je crois que vous n'avez pas encore les bonnes nouvelles d'Italie que les Imperiaux ont passé le 31 le Dada la nuit, et ont ruiné 3 Regiments Espagnols, celuy de Sesto, Fuentes et Moray. Ils les ont trouvés au bal avec leurs femmes qui ont eu le plaisir d'avoir esté prises avec leurs maris. Les Regiments ont esté forts, l'un de 700, l'autre de 600, et un de 500. On ne sait ce qui est devenu du Duc de Ceste. Un qui est parent du general Imperial Visconti a donné le conseil de cette action, à ce qu'on dit, sur quoy le Prince Eugene a d'abord commandé 2000 cuirassiers et un Regiment de Dragons de 1000 hommes, qui ont mis l'infanterie derriere d'eux pour garder les postes, et la cavallerie a fait l'action. J'en ay une ample relation du Baron Degenfeld, un courier estant arrivé à Venise pour en porter la nouvelle à la Republique. A Vienne on les croit bons François, mais j'en doute.

CCXX.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Berlin le 19 Novbre 1701.

Madame. Je n'ay pas manqué d'escrire à Mons. le Feldmareschal Fleming ce que V. A. E. m'a dit de favorable pour luy, et je ne doute point qu'il n'en ait esté extremement rejoui, et plus presque que de toute nouvelle qu'il pouvoit recevoir.

Pour ce qui est des unités dont nous avions parlé ensemble, V. A. E. les entend autant qu'elles sont intelligibles, si Elle en prend la peine; car Elle juge bien que tout ce qui est corporel et composé, est multitude et non pas unité veritable, et que toute multitude cependant doit estre formée et composée par l'assemblage des unités veritables, lesquelles par consequent n'estant point composées, ny sujettes à la dissolution, sont des substances perpetuelles, quoyqu'elles changent tousjours. Or ce qui n'a point de parties ny d'étendue, n'a point de figure aussi, mais il peut avoir de la pensée et de la force ou de l'effort dont on sait aussi que la source ne sauroit venir de l'étendue ny des figures, et par consequent il faut chercher cette source dans les unités, puisqu'il n'y a qu'unités et multitudes dans la nature.

Mais je viens à des choses plus convenables au temps. J'espere que nostre cour aura sujet d'estre contente de celle-cy; non seulement les expressions sont les plus obligeantes du monde, mais encor si on sait menager les bonnes dispositions, je crois que c'est justement le temps d'en profiter en bien des choses. Le Ministere tache de plaire à la Reine, et il a raison, et la Reine aussi de son costé en use le mieux du monde. Et comme l'on sait que rien ne

sauroit faire plus de plaisir à la Reine que la bonne intelligence des deux cours, on est fort disposé à la cultiver. Outre que c'est le grand et veritable interest des uns et des autres, et qu'on reconnoist que c'est l'unique moyen de nous sauver tous et la liberté publique. Ce qui est aussi le texte ordinaire de mes sermons. Je crois même que le temps est plus propre que jamais à pousser l'introduction et à finir cette grande affaire, si on s'y prend comme il faut. Je souhaiterois que l'affaire de la succession d'Angleterre entrât dans la grande alliance, c'est à quoy on seroit assez disposé à travailler icy. Mons. le Grand Chambellan me marqua encor dernierement combien il estoit sensible à ce que Monsgr. l'Electeur luy avoit fait témoigner sur son zele. Il m'asseura aussi qu'on estoit entierement pour l'establissement de la primogeniture, et avoit fait tesmoigner le plus fortement qu'il est possible aux princes fils de V. A. E., qu'ils ne devoient point se flatter d'une vaine esperance. J'apprends de la Reine que Monsgr. le duc Maximilian ne demande maintenant que des choses qui me paroissent tendre à la conclusion, surtout puisque V. A. E. et Msgr. le duc de Zell sont si portés à la procurer.

L'Ambassadeur Moscovite a eu audience aupres du Roy d'une maniere fort singuliere; il a esté debout et decouvert, et le Roy assis et couvert, excepté lorsqu'on lisoit les titres du Czar, au lieu que le Roy de Dannemarc a esté debout en recevant le même Ambassadeur. Mais c'est par convention que les Moscovites en usent aussi avec le Roy de Prusse, comme aussi que l'Ambassadeur et sa suite ont quitté leurs épées en bas de l'escalier et ne les ont repris que là. L'Ambassadeur est homme de mise. Le compliment qu'il a fait à la Reine, estoit le meilleur qu'il pouvoit faire,

c'est qu'elle estoit au-dessus de tous les compliments. Il n'y a qu'une seule chose de Moscovite qu'il ait fait encor. C'est qu'estant yvre hier au soir, il alla neantmoins se presenter à la table de la Reine. Mais j'ay sû aujourd'huy que la Reine en a esté cause. Car elle luy dit de revenir aprés quand il auroit soupé, et il a crû que rien au monde ne le pouvoit dispenser d'y obeïr.

Puisqu'on me mande que Mad. de Harling ne se plaint pas beaucoup, c'est une marque qu'elle n'est pas beaucoup à plaindre et que son bon temperament ne luy est pas à present un si grand mal. On est heureux de l'avoir à bon compte comme V. A. E. l'a, graces à Dieu, et comme Mad. Harling l'a eu, sans qu'il faille craindre que ce bon temperament nous pourroit faire languir d'avantage. Au contraire je crois qu'ordinairement il fait que les choses vont dans l'ordre naturel, et qu'on meurt quand on est meur comme les pommes tombent. Ce qui est le moins violent, et le moins peinible. Mais il ne faut songer qu'à vivre et à se rejouir. Je crois bien que V. A. E. aura quitté Herrenhausen et la promenade de l'Orangerie le plus tard qu'Elle aura pû. Ses interests sont les mêmes que ceux de Msgr. l'Electeur en cela comme en autre chose. En revenant à Hanover, V. A. E. se dedommagera par une conversation plus estendue, et je souhaite que ce soit aussi bientost par le plaisir de voir la Reine. Je prends part à tout cela de tout mon coeur, estant avec devotion etc.

CCXXI.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Hanover le 21 de Novbre 1701.

On peut donner quel nom qu'on veut aux choses, mais dans un langage qui n'est point de philosophe, il me semble qu'*un* n'est pas pluriel, et qu'on ne sçauroit dire des unités où il y en a plusieurs; pour les pensées qui ne pourroient pas (être) materielles, elles sont infinies plustost qu'uniques. Je dis cecy pour m'excuser que je n'ay peu comprendre ce que c'est des unités. Pour une seule qui est Dieu, et qui opere en toute chose, on la voit sans la comprendre. Je ne suis pas tout à fait persuadée que les pensées ne tiennent point de place; car je trouve mon imagination si remplie que je me souviens du passé et que je n'ay plus de place pour le present. J'oublie même les images des personnes. Il faut donc bien que quelque chose de materiel s'use ou se remplisse, qui donne la memoire et qui forme les idées, ce qui souffle dans ces vaisseaux. Il me semble que c'est l'ame universelle qu'on peut à mon advis nommer une unité pour l'autre. Je ne m'en saurois faire d'idée, mais chacun en a à sa mode.

Mon fils l'Electeur a leu avec plaisir ce que vous me mandez de la bonne disposition de la cour de Brandebourg, et, je crois, souhaite d'en voir les effects. Quant à mes fils qui sont à Vienne, l'ainé s'est beaucoup endetté, et je crois, si on voulût entreprendre de payer ses debtes, qu'il s'accommoderoit aisement, mais on les neglige, comme on a fait autresfois Wolfenbutel, dont on sent à present l'incommodité. Mad. Harling est en estat de rester longtemps comme elle est, c'est à dire au lit, à vivre et manger, au lieu

qu'elle estoit auparavant sur une chaise. Elle ne sçauroit s'y remuer qu'avec l'aide de plusieurs personnes, et on la met aussi pour quelques moments sur une chaise. Elle a le coeur oppressé, ne se trouvant pas bien asseurée des bonnes graces du bon Dieu, quoyque Bilderbeck luy donne sa parole qu'elle y est favorite. Vostre secretaire se fait valoir par le monstre qu'il nous a monstré, qui est espouvantable. On ne sçait comme il a peu mordre la femme qui la porte, puisqu'on ne voit point d'ouverture à la bouche de cette vilaine beste. Il est bien triste que l'homme soit sujet à tant d'accidents. Je croy que les stupides comme moy sont les plus heureux et les plus sains qui n'arrestent pas trop leurs pensées aux accidents qui peuvent arriver; car cela nuit à la santé que je vous souhaite tousjours bonne, comme le plus grand bien qu'on puisse avoir en ce monde et dont depend la bonne humeur, comme la bonne humeur depend de la santé. Car l'un est rarement sans l'autre. L'histoire que me mande Madame, ne vous fera pas pleurer. J'admire son beau stile plus que l'histoire mesme. S.

CCXXII.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Berlin le 30 Novbre 1701.

Madame. V. A. E. a toutes les raisons du monde de dire que l'un n'est pas plusieurs, et c'est pour cela aussi que l'assemblage de plusieurs Estres n'est pas un Estre. Cependant là où il y a plusieurs ou la multitude, il faut 'il y ait aussi des unités, car la multitude ou le nombre omposé d'unités. Ainsi s'il n'y avoit qu'une seule

unité, c'est à dire Dieu, il n'y auroit donc point de multitude dans la nature, et il seroit seul.

Quant aux pensées de l'ame, comme elles doivent representer ce qui se passe dans le corps, elles ne sauroient estre distinctes, lorsque les traces dans le cerveau sont confuses. Ainsi il n'est pas necessaire que les pensées pour estre confuses tiennent place. Mais il est indubitable que les images corporelles se creusent et se mêlent, comme si on jettoit à la fois dans l'eau plusieurs pierres, car chacune feroit ses propres cercles qui ne se brouilleroient pas dans la verité, mais ils paroistroient embrouillés au spectateur, qui auroit de la peine à les demesler.

Rien n'est plus propre a éclaircir la nature des images corporelles qui se forment dans nostre teste, et la comparaison du cachet dont Platon se sert, ne me paroist pas si convenable.

Pour ce qui est de l'ame universelle, ou plustost de cet esprit general qui est la source des choses, puisque V. A. E. conçoit qu'il est une unité: pourquoy ne pourroit-elle pas aussi concevoir des unités particulieres? Car estre particulier ou universel ne fait rien à l'unité, ou plustost il paroist plus aisé que l'unité soit dans le particulier.

Je souhaite que V. A. E. voye le debrouillement entier du present chaos, et que faute d'objets pris des desordres publics, nous soyons sujets à raisonner plustost sur les unités et sur les monstres qui sont des multitudes mal-arrangées.

CCXXIII.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Berlin le 3 Decbre 1701.

Je dois dire à V. A. E. que j'ay enfin parlé amplement et distinctement avec l'Apotiquaire qui a esté le maistre du faiseur d'or, et devant qui il doit l'avoir fait. Les circonstances sont un peu differentes en quelque chose de ce que j'avois eu l'honneur de mander à V. A. E., mais en gros il m'a tout confirmé et donné beaucoup d'éclaircissement sur mes demandes. Cependant il seroit plus seur de l'avoir vû, ou plustost de l'avoir fait. Et quoyque on n'ose point contredire des gens d'honneur, surtout quand il n'y a aucune circonstance qu'on puisse alleguer pour confirmer ses soubçons; neantmoins quand on considere les foiblesses des hommes, on ne sauroit mieux faire que de suspendre son jugement. Je mettray par écrit ce qu'ils m'ont conté, et je le leur liray pour voir si je l'ay bien retenu, et s'ils ne varient point.

La retraite des François en Italie n'est pas peu de chose; cependant je trouve qu'elle est fort recompensée par le coup qu'ils ont fait dans le pays de Cologne et de Liege. On a prevu tout cela, mais on ne prend jamais de promtes resolutions, et on donne tousjours à l'ennemy le temps de faire le premier coup qui est tousjours avantageux. Il me semble que c'estoit assez qu'ils s'estoient emparés de la Monarchie d'Espagne, sans qu'on ait eu besoin de leur donner encor le loisir de se saisir de Bonn, Liege, et d'autres lieux.

A peine une campagne des plus heureuses pourra reparer la perte qu'on a faite par là. Mais il faut laisser

faire eux à qui il appartient. Je regrette fort le pauvre Mylord Macclesfield, mais l'affection des Anglois pour V. A. E. et sa maison est si generale que je n'espere pas que cela nous pourra nuire; cependant la perte d'un bon ami est tousjours desagreable. Je suis etc.

CCXXIV.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Berlin le 27 Decbre 1701.

Madame. Il n'y a pas grande matiere à écrire d'icy et n'estant presque point sorti depuis 3 jours à cause d'un petit mal de teste, je suis peu fourni de nouvelles. Je voudrois pouvoir mander à V. A. E. d'icy qu'on va marcher contre les françois le printemps qui vient, à la teste de 30 mille hommes, sans compter les autres amis et alliés. Mais les affaires du Nord s'embrouillant tousjours d'avantage, il faut estre extremement sur ses gardes encor de ce costé-là. Le Roy de Suede ayant battu les Lithuaniens, il semble que les affaires s'y disposent à une rupture entre la Pologne et la Suede. Peutestre qu'il est bon qu'on donne de l'occupation de ce costé-là au Roy de Pologne, car je crains tousjours qu'il pourroit avoir quelque intention de troubler l'Allemagne.

Mais parlons plustost de nouvelles de la Republique des lettres. On en a souvent des bonnes, lorsqu'il paroist quelque ouvrage qui pourroit divertir V. A. E. tel que sera le nouveau dictionnaire de M. Bayle qu'on dit estre fort different du premier. La Reine a mis ordre pour l'avoir.

J'ay acheté en Hollande d'une auction une traduction M^{ste} de Lucrece en vers Italiens. Quand je l'auray, nous verrons si elle est entiere, et si elle s'accorde avec que feu M. le comte Palmieri nous a lû autresfois comme de son crû.

M. Toland m'a fait saluer par M. Plantamour secretaire d'Angleterre qui est icy, et nous menace d'un ouvrage qui paroistra en même temps en François et en Anglois. Ce sera apparemment la relation de son voyage.

Nous aurions aussi les entretiens de V. A. E. avec M. Toland, dont on nous avoit déja menacés. Il paroissent aussi, dit-on, de nouvelles questions, où on demande entre autres s'il ne seroit à propos de faire M. Toland precepteur du prince Electoral. C'est le chemin pour l'Evêché ou Archevêché même que les precedentes questions luy avoient déja fait esperer. Mais que faire? Il faut laisser parler les gens et surtout les Anglois. A cela pres, je voudrois qu'ils donnassent quelques 40 mille livres sterlings à V. A. E. Cela viendroit maintenant bien à propos, pour sortir d'affaire avec M. le duc Maximilian, que j'apprends avoir enfin envoyé les Ambassadeurs qu'on attendoit. Je voudrois que son pere Wolf apportât un certificat qu'il ne va pas à la messe, mais à la Cene chez l'Envoyé de Suede. Cela seroit plaisant, si on pouvoit charger ce pere d'une pareille commission. En effect je croirois quasi qu'il ne la refuseroit pas, si elle luy pouvoit servir à obtenir de l'argent chez nous.

En attendant je m'imagine bien que V. A. E. mettra M. Gerbrand à la question ordinaire et extraordinaire pour tacher d'en savoir la verité. Je meurs de peur que ce prince n'ait oublié la lettre qu'il avoit écrite un jour et dont

V. A. E. faisoit parade contre mon opinion, car celle de M. le duc Christian m'y paroissoit plus propre. Je souhaite à V. A. E. une heureuse nouvelle année avec beaucoup d'autres et beaucoup de livres sterling, article que j'avois oublié dans mon souhait de la poste passée. Je suis etc.

CCXXV.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Hanover le 1 de Janvier 1702.

J'ay à vous remercier de deux lettres, mais non pas pour les souhaits à cette nouvelle année; car elles ne servent à rien, autrement je vous en comblerois aussi, et la meilleure seroit que nous eussions la pierre philosophale, vous pour payer vos voyages et vos correspondances, et moy pour payer les debtes du Duc Maximilian. Cependant il a envoyé icy son Jesuite avec Gerbrand pour se rendre à discretion, avec plein pouvoir de signer le testament de feu Mr. son pere, en se fiant à la generosité des Ducs de Brunsvic sous la direction du Duc de Cell que le duc Max choisit pour pere et moy comme mere dans cette reconciliation. Le pere a esté à Cell tres bien receu de Mr. le Duc et de Mr. Bernsdorf, ce qui luy donne de belles esperances; mais moy, je n'en presume rien, à dire vray, si ce n'est en consideration de la Reine des Romains qui a escrit au Duc de Cell sur cette matiere avec beaucoup de tendresse pour mon fils, qui se trouve aussi avoir beaucoup de sympathie avec le Roy des Romains, pour le vol du heron, qui est un en-

droit par où ils ne me plaisent ny l'un ny l'autre. Cependant je me trouve plus sensible que je ne le voudrois estre à la foiblesse de mon fils Maximilian. La conduite du Duc Christian me plait d'avantage qui vit au moins en philosophe et n'a point de creanciers qui l'incommodent. Bruns a toutes les semaines des lettres de Toland qui se promet des merveilles du present Parlement. Je voudrois qu'il ne se meslast point d'escrire. Il fait à present un livre à ce qu'il mande, où il fait passer le Prince de Galles selon les loix Normandes et celles d'Angleterre pour estre criminel de Lese Majesté et digne de mort si on le prenoit, pour avoir pris le titre et les armes de Roy d'Angleterre. Il mande aussi que la Princesse Anne a fort soutenu les Tories qu'il nomme, contre l'interest du Roy. J'espere de vous revoir icy avec la Reine. Je voudrois bien que S. M. avant son depart pût faire le mariage du comte de Wittgenstein dont je vous ay parlé.

CCXXVI.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Berlin le 3 Janvier 1702.

Madame. Pendant que je suis de retour, je n'ay manqué qu'une poste à escrire à V. A. E.; car il y en a quatre: 1) samedi avant les festes, et 2) mardi dans les festes que j'ay escrit; 3) samedi passé que je n'ay point escrit à V. A. E., mais bien à son secretaire; et enfin la 4me poste est celle de mardi aujourd'huy. Je m'attendois d'apprendre quelque

chose de V. A. E. par M. Gargan à l'arrivée des lettres de la poste passée; puisque c'estoit 8 jours apres que j'avois escrit: et n'ayant eu aucune réponse, non plus que d'autres à qui j'avois escrit alors, j'en suis un peu en peine que mon paquet n'ait esté egaré ou retardé, parce que la Reine le fit mettre dans un second paquet qu'elle envoya apres le premier la même poste.

Ainsi s'il n'y a point eu de desordre, il faut que ma premiere lettre d'icy apres mon retour, ait esté rendue à V. A. E., au moins mercredi, apres les festes.

Il vient d'arriver icy Monsieur Tettau, envoyé et favori de Mgr. le Landgrave de Cassel, qui a beaucoup d'esprit; on ne sait pas encor le sujet de sa commission. Le domestique apparemment y aura beaucoup de part. Il a passé à Wolfenbutel, et nous dit que Rugieri chantera à Bronsvic.

Mons. d'Obdam ne sera pas loin d'Hanover presentement, ainsi V. A. E. aura la satisfaction de le voir avant cette lettre. On asseure qu'il ira encor à Cassel, et il m'a dit que Mgr. le duc Rudolfe desire de le voir à Bronsvic. Comme le sujet de son voyage à Hanover regarde en bonne partie V. A. E, à qui il fera ses congratulations au sujet de l'affaire de la succession d'Angleterre, elle aura d'autant plus de sujet de l'entretenir, et de remarquer qu'il est tres bien intentionné.

La Reine m'a fait voir un grand et beau modelle qu'un des Architectes du Roy, nommé Eosander, Suedois de nation, a fait faire pour Luzenbourg; cela sera fort bon, pourveu que, quand on l'executera, la pluye et la neige n'incommodent point les toits. C'est dommage que M. d'Obdam et M. Quirini sont partis avant que ce modelle a paru; car ils possedent la matiere du Bastiment de Luzenbourg, et avoient

souvent donné des avis, la Reine prenant plaisir aux critiques.

Il a couru un bruit que le Roy de Suede s'estoit perdu. Mais il n'y a point d'apparence. Il avoit pris les devans avec le General Reinschild, pour quelque entreprise.

Ce pere de Chine qui m'avoit escrit de Pekin, a ordonné à un autre Jesuite qui est son correspondant à Paris, de me communiquer la lettre qu'il luy escrivoit, et qui porte que les Jesuites voyant quelles chicanes on leur suscitoit en Europe au sujet des ceremonies et expressions chinoises, ont trouvé bon de s'adresser à l'Empereur même de la Chine, et luy proposer la question agitée en Europe, pour decider si leur sens n'est pas le veritable. Et il a repondu qu'ouy. Je suis en cela du parti des reverends peres, comme j'ay marqué dans la preface des nouveautés de la Chine, que j'avois fait imprimer il y a quelques années. Je suis avec devotion etc.

CCXXVII.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Berlin le 6 Janvier 1702.

Madame. Si les souhaits estoient inutiles, V. A. E. auroit grande raison de nous souhaiter la pierre philosophale qu'il est bien seur que nous n'aurons pas, à moins que le Roy de Pologne n'en fasse part à la Reine. Cela s'entend quand il l'aura premierement luy-même, de quoy il y a encor quelque lieu de douter. Nous en saurons peutestre plus de nou-

velles un jour par M. de Fleming, à qui j'en ay escrit conformement aux intentions de la Reine, et luy ay promis qu'en cas que le Roy de Pologne luy en envoye quelque échantillon, nous ne le multiplierons pas, et n'en ferons pas un plus gros morceau de pierre philosophale, (car par malheur nous n'en savons pas l'artifice), mais nous l'employerons uniquement à nous asseurer du fait.

Cependant Mad. le Grand pourroit nous en trouver le moyen, et alors le Roy de Pologne seroit attrappé. Si elle a déja la panacée, elle pourroit bien arriver à la teinture qui n'est que la fixation de cette panacée suivant Messieurs les philosophes.

Or pour preuve de sa panacée il s'en faut peu qu'elle n'ait ressuscité un mort. Car Mad. la Gouvernante de Mad. la Duchesse de Courlande estant desesperée et mourante, s'est trouvé merveilleusement amendée à la premiere prise de son remede, qui blanchit les poumons tout comme les perles. La Reine apparemment en saura d'avantage. Pour moy je suis avec devotion etc.

CCXXVIII.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Hanover le 7 de Janvier 1702.

Je ne vous escris, Monsieur, que pour m'attirer de vos lettres auxquelles je ne réponds pas fort succinctement. Sans cela je n'aurois point oublié de vous remercier pour les guinées que vous m'avez souhaités. Si je les avois veu

en effect, j'en aurois eu la memoire mieux remplie. Vous vous attendés sans doute que je vous diray que le pere Wolf a esté receu à Hanover à bras ouverts, comme à Cell; mais tout le temps qu'il a esté icy, il n'a pas eu la moindre réponse. Il est vray que la soumission du Duc Max est un impromtu à quoy on ne s'attendoit pas. Cependant il vaut mieux tard que jamais. Le Duc Christian n'en sait rien à ce que Mr. Stepney me mande. Je ne trouve pas que le Pere a beaucoup d'esprit par ses manieres de traitter, mais il me paroist bon homme. C'est la Reine des Romains qui luy a donné de l'argent pour le voyage, la sympathie de son maistre avec le Roy des Romains s'est liée par des faucons. J'espere qu'elle ne s'envolera pas au besoin. S.

CCXXIX. 1.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Berlin le 10 Janvier 1702.

Madame. Un Rhûme qui m'a presque osté la parole m'empêche de sortir, et d'apprendre des nouvelles. Ainsi je ne say pas seulement en quel estat est la santé de la Gouvernante de Mdd. les princesses de Courlande, et si les gouttes de Mad. le Grand la soutiennent encor. Si elles la sauvent entierement, Mad. le Grand meritera d'estre appellée Mad. Stuart.

Cependant M. de Prinz revenu de Moscovie nous dit encor des merveilles de la prudence et bonne conduite du

Tzar. De sorte que V. A. E. se pourra reconcilier maintenant avec ce prince, qui avoit eu vos bonnes graces et paroissoit les avoir perdues. On luy a fait tort de dire qu'il avoit exercé des cruautés apres la defaite de Narwa. Et quant à cette action, on pretend que son armée n'a pas passé 28 mille hommes, et qu'il est parti veritablement dans l'intention de faire avancer le reste de son armée. Car les grands seigneurs du pays executent mal ses ordres, quand il n'y est pas en personne. Quant à la guerre d' à present, elle ne l'embarasse nullement, et il songe tousjours à policer son estat, ayant osté aux monasteres des revenues superflus pour les appliquer à la culture des sciences. Il faut maintenant que toutes les dames portent des fontanges. C'est le malheur de la Czarissa d'avoir foulé aux pieds celle qu'il luy donna. Et comme il estoit d'ailleurs mécontent d'elle, on l'a mise dans un Monastere. Mais M. Prinz a parlé à la femme du feu Czar, frere de celuy d'à present, qui luy a fort recommandé ses filles, parce qu'elle pense les envoyer en Allemagne. Ainsi elles pourroient avoir un jour l'avantage de voir encor V. A. E., ce qui ne seroit pas peu de chose pour de jeunes princesses. On pretend les marier à des princes estrangers. Je voudrois qu'on les donnât aux princes de Beveren, avec quelques principautés frontieres de la Perse, et qu'on les troquât contre les trouppes de Wolfenbutel pour les mettre dans le bon chemin. Car je n'oserois en faire la proposition pour Messeigneurs les ducs Maximilian et Christian, quand même on leur devroit donner les Royaumes de Casan et Astracan. J'espere que nostre pere Wolf et M. Gerbrand ne seront pas venus inutilement.

On avoit fait courir le bruit que l'Evêque de Hildesheim estoit moribond: mais il a fait sagement de se conser-

ver pour le bien public, pourveu que son successeur, par le moyen de ses amis, ne se mette en devoir de luy succeder avant le temps. Je suis avec devotion etc.

P. S. Voicy une tholeogie des Princes.

2.

La Theologie des princes.

La France.	Je crois le songe de Pharaon, où les vaches grasses deviennent maigres.
L'Espagne.	Je crois le purgatoire des vivans selon les principes de l'Eglise Françoise.
Louis.	Je crois comme Saint Xavier, saint des Jesuites, qui vouloit *Tout* pour la plus grande gloire de Dieu.
Le Dauphin.	Je crois que Dieu est un Dieu fort et jaloux, qui visite l'iniquité des peres dans les enfans jusqu'à la troisieme generation.
Le duc de Bourgogne.	Je vois dans le songe de Daniel le saint ange surveillant qui coupe un arbre de la monarchie.
Le prince de Galles.	Je crois ces paroles de Daniel: Mene Tekel, etc.
Mad. de Maintenon.	Je crois la remission des pechés avec Marie Madeleine.
Le Pape.	Je crois que le nouveau Testament de Portocarrero doit estre mis entre les livres Apocryphes.
Portugal.	Je crois le limbe des peres, où l'on est ny bien ny mal, jusqu'au jugement.
L'Electeur de Cologne.	Je crois le baston d'Egypte qui perce la main de celuy qui s'y appuye.
Venise.	Je crois qu'il me faudroit une colonne de feu entre l'armée des Israelites et celle de Pharaon.
Le Duc de Savoye.	Je crois la statue de Daniel où le fer et l'argile ne se joignent pas bien.

Le Duc de Mantoue.	Je crois l'apostasie de Judas avec sa perte finale.
Portocarrero.	Je crois le faux prophete de l'Apocalypse, qui sortit pour pervertir le monde.
Le P. de la Chaise.	Je crois l'Histoire de Bileam qui maudit le peuple de Dieu.
Catinat.	Je crois la resurrection des morts de mon armée, mais dans une autre vie.
Villeroy.	Je crois que les pechés de foiblesse et d'imprudence sont veniels.
Pasquin.	J'espere un autre siecle où il sera permis de penser ce qu'on voudra et de dire ce qu'on pense.

CCXXX.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Hanover le 14 de Janvier 1702.

Il faut qu'il y ait une tres grande sympathie entre Mr. Prinz et le grand Zar qu'il parle tant de la prudence et de la bonne conduite de ce Prince. S'il veut polir ses sujets, il feroit bien de commencer par luy-mesme. Cependant je trouve qu'il fait fort bien de se servir des moines à un bon usage; car ils peuvent estre plus utiles à luy qu'au bon Dieu. Je voudrois que nostre Empereur voulût suivre cet exemple. Il en seroit bien plus riche et pourroit mieux soutenir la guerre. Je ne crois pas que le Roy des Romains aille en campagne, car S. M. n'a point d'argent pour cela, ny le Roy d'Espagne non plus pour aller à Milan. Il luy en manque pour aller de Barcelone à Madrid. L'apostre du Duc Max est encore à Cell, sans avoir receu aucune réponse, quoyque le pauvre homme soit fort en peine, n'ayant eu

ordre de rester que huit jours. On ne veut pas pourtant le laisser partir, et le Duc de Cell se monstre en cecy comme en toute autre chose d'estre un des meilleurs Princes du monde.

Toland entretient tousjours correspondance avec Brauns. Il est scandalisé qu'on a defendu icy que son livre soit traduit et imprimé, disant n'y avoir rien mis que les loix de son pays; mais il semble qu'on a fait esperer à mon fils qu'on changeroit les loix nouvelles, quoyqu'elles soyent escrites dans la patente qu'on m'a donnée.

Je serois bien aise de voir les Princesses Moscovites, si elles sont bien riches et aussi belles que les Ambassadrices Moscovites. Je les croirois fort bonnes pour un Prince cadet d'Allemagne; mais je crains qu'on n'attraperoit pas beaucoup d'argent de ce pays là, et elles seroient peutestre aussi capricieuses que la femme du Zar, qui a foulé la fontange au pied. L'Evesque de Hildesheim a esté effectivement fort malade, mais se porte bien à present.

J'ay trouvé l'escrit si joli qui vient de Berlin que je l'ay envoyé à Madame, et n'en ay retranché que le passage de la Madeleine; car la Maintenon est à present bien avec elle. Le reste ne touche point l'honnesteté.

Le sang de St. Gennaro patron de Naples n'a pas voulu devenir liquide en presence du Vice-Roy.

J'espere de vous revoir bientost avec ma fille. S.

CCXXXI.

Leibniz à la princesse Louise de Hohenzollern.

Hanover le 25 Fevrier 1702.

Madame. Ayant esté à Berlin ou à Luzenbourg l'automne passé et le commencement de l'hyver, jusqu' à ce que la Reine est venue icy, j'ay entendu plus d'une fois, combien Sa Majesté estoit touchée de la maladie et des incommodités de V. A. S., tant à cause de l'affection qu'Elle vous porte, Madame, que parceque cela La privoit de l'avantage de vous voir. — Maintenant esperant sur les nouvelles qu' Elle a receues de vostre part, que V. A. S. sera remise, on achevera bientost de se rétablir entierement. Elle se flatte de vous posseder l'esté qui vient, et s'en fait une joye par avance. Elle a voulu cependant, Madame, que je vous fisse un petit recit de ce qui se fait icy, où Elle ne se divertit pas mal, aussi bien que Mad. la duchesse de Courlande. Les masques et bals, le jeu, la comedie se relevent l'un l'autre. Il y a quelques fois des intermedes qui servent à varier les plaisirs. On fit un Festin dernierement à la Romaine, qui devoit representer celuy du celebre Trimalcion, dont Petrone a fait la description. Le Trimalcion moderne estoit Mr. le Raugrave, et sa femme Fortunata estoit representée par M^lle^ de Pelniz qui disposoit toutes choses, comme l'ancienne Fortunata dans la maison de son Trimalcion. Il y avoit des lits pour les conviés, dont les principaux estoient la Reine, Msgr. l'Electeur, et Msgr. le duc Ernest Auguste. Mais Mad. l'Electrice, Msgr. le duc de Zell, et d'autres principautés n'y vinrent que pour

voir. On voyoit les trophées d'armes de Trimalcion, c'estoient des bouteilles vuidées. Il y avoit aussi quantité de devises qui marquoient ses belles qualités, surtout son courage et son esprit. Lorsque les conviés entroient dans la salle, un esclave crioit: *le pied droit devant.* On estoit dejà placé dans les lits, et Eumolpe recitoit des louanges en vers du grand Trimalcion, lorsqu'il arriva luy-même porté sur une Machine, precedé de chasseurs, tambours, musiciens, esclaves, et tout cela faisoit bien du bruit. On chantoit des vers à sa louange comme par exemple:

A la cour comme à l'armée,
On connoît sa renommée.
Il ne craint point les hazards
Ny de Bacchus ny de Mars.

Ses grandes actions de Pescaret, de Vienne, et d'autres lieux, et particulierement la maniere dont il s'estoit pris pour amollir le coeur de Mad. de Wintzingenrode, comme Hannibal les rochers des Alpes, estoient les sujets des vers. En cette maniere ayant fait plus d'une fois le tour de la salle comme en triomphe, il se plaça sur son lit, et se mit à manger et à boire, invitant les conviés fort gracieusement à l'imiter. Son Ecuyer tranchant s'appeloit Monsieur Coupé, afin que disant *Coupé*, il pût appeler et commander en même temps. C'estoit comme ce carpus dans Petrone à qui le maistre disoit *Carpe*, ce qui signifie autant que coupés. On vit une poule dont les oeufs lorsqu'on les ouvrit, furent sur le point d'estre jettés, car on crût qu'il y avoit des poussins, mais c'estoient des ortolans. On vit de petits enfans sortant de pâtés, et des oiseaux s'envolant d'un autre pâté, que les chasseurs reprirent; un âne portant des olives et plusieurs autres figures extraordinaires qui diversifioient

le festin, et surprenoient les spectateurs, le tout à l'imitation de l'original Romain. Il y avoit même un zodiaque avec des mets qui répondoient aux douze signes, et Trimalcion se mit à debiter là-dessus une fort plaisante Astrologie. Fortunata fut appelée plusieurs fois avant que de se vouloir mettre à table, car tout rouloit sur elle. Trimalcion estant en humeur de cracher erudition fit apporter le Catalogue de sa Bibliotheque Burlesque, et à mesure qu'on nommoit les livres en lisant le catalogue, il en disoit les beaux endroits, ou en faisoit la critique. On ne but que du Falerne, et Trimalcion qui prefere celuy de Hongrie aux autres, se menagea pourtant assez pour l'amour des conviés. Il est vray qu' à l'égard de ses necessités, il ne se contraignit point. Car se trouvant pressé, il sortit et rentra en ceremonie. D'ailleurs un pot de chambre de grandeur enorme, où il auroit pû se noyer la nuit, le suivoit partout. Il disoit que c'estoit celuy que Bacchus avoit jetté à la teste d'un geant pour le terrasser dans la Gigantomachie, quand le grand Encelade voulut escalader le Ciel. Enfin contemplant sa felicité, et la vanité en même temps des grandeurs de ce monde, il fit apporter et lire son testament, où il ordonnoit comme il vouloit estre enterré et quel monument on luy devoit dresser, et faisoit des legs, le tout d'une maniere assez drôle. Il affranchissoit ses esclaves qui pendant la lecture du testament faisoient des grimaces et des exclamations lamentables. Mais dans le Festin même il donna sur le champ la liberté à celuy qui s'appeloit Bacchus, faisant le fier de ce qu'il avoit des dieux en sa puissance. L'esclave alla prendre d'abord le chapeau, marque de la liberté. Lorsque le maistre buvoit, ces mêmes esclaves faisoient un bruit qui ressembloit au bruit des canons, ou

plustost au tonnerre de Jupiter, qui estoit de bon augure, s'il venoit de costé gauche.

Mais au milieu de la rejouissance la deesse de la discorde y jetta une de ses pommes. Une querelle s'éleva entre Trimalcion et Fortunata. Il luy jetta un verre, et on eut de la peine à les accorder. On en vint pourtant à bout. Le tout se termina le plus agreablement du monde. La procession avec des corps de chasse, tambours, instruments de Musique et chants finit comme elle avoit commencé. Et pour ne rien dire de Fortunata, on peut dire que Trimalcion s'est surpassé luy-même.

Je voudrois qu'on en fît une description plus complete pour rejouir V. A. S. Pour moy j'ay voulu me servir de cette occasion afin de marquer au moins combien je souhaitte de me conserver l'honneur de ses bonnes graces, estant avec respect etc.

CCXXXII.

Leibniz à Burnet de Kemney, à Paris.

Hanover ce 27 Février 1702.

Monsieur. J'ay receu l'honneur de deux de vos lettres dont la premiere est de Londres du 22. Aoust, et la seconde de Paris du 18 Decembre 1701. Je les suivray pas à pas. Je suis bien aise que vous avés eu une réponse de Mad. l'Electrice. Elle estoit accablée de lettres, c'est pourquoy elle a esté obligé bien souvent de se servir de son secrètaire.

Pour ce qui est de l'Anglois, quoyqu'elle parle bien comme vous savés, elle ne se hazarde point de l'écrire; car elle dit que les manieres d'aujourd'huy sont bien differentes de celles du temps jadis; outre qu'elle a discontinué l'exercice de l'écrire depuis un temps immemorial pour parler ainsi. Il me semble que la Reine de Prusse m'a dit un jour de vous vouloir faire reponse, je ne say si sa M^{té} s'en est souvenue. Vous jugés fort sainement de M. Toland. Il a beaucoup d'esprit, et même il ne manque pas d'erudition, mais ses sentimens vont trop loin, et j'ay pris la liberté de luy communiquer par écrit mes reflexions sur son *Christianisme sans Mystere*, qu'il prit en bonne part. Comme Madame l'Electrice aime la conversation des gens d'esprit, Elle a pris plaisir d'entendre les discours de M. Toland, et de se promener avec luy dans le jardin de Herrenhausen, en compagnie d'autres Anglois dont quelquesuns qui ne connoissent pas l'humeur de Mad. l'Electrice, se sont imaginés qu'ils parloient ensemble des choses bien importantes qui regardent l'estat, et que S. A. E. luy témoignoit une grande confiance; au lieu que moy qui ay esté témoin de leurs discours bien souvent, say bien qu'ils rouloient ordinairement sur des matieres d'esprit et de curiosité. Il est vray que Mad. l'Electrice (suivant sa coustume) luy a fait beaucoup de questions sur les personnes qu'il connoissoit et qu'Elle aussi bien que l'Electeur l'ont regalé de quelques medailles, comme un auteur celebre qui est venu exprés en nostre Cour nous apporter son livre sur la succession. Cependant nous n'avons garde d'autoriser ce livre en tout, et ce n'est pas à nous de decider des questions delicates du droit public d'Angleterre, qu'il peut contenir.

Il me semble qu'à present les Anglois qui s'imaginent d'y pouvoir établir une Republique, sont extravagans. Tant

que le pouvoir de la France ou plustost de la maison de Bourbon, subsiste dans un Estat si transcendant, c'est beaucoup si l'Angleterre se peut sauver d'un gouvernement despotique. Il y a de l'apparence que M. Toland a esté envoyé icy par quelques seigneurs qui le favorisent et qui auront esté bien aises d'apprendre par son moyen comment on se gouverne icy. Je ne say s'il donnera au public une relation de son voyage comme il avoit témoigné de vouloir faire, mais il fera bien de le faire avec beaucoup de circomspection; car il est fort aisé de se tromper quand on prend pour verité ce qu'on a entendu dire à des personnes qui ne sont pas informées à fond. Plusieurs personnes ont averti Mad. l'Electrice de se garder de M. Toland, mais comme cette princesse est sans intrigues et sans dissimulation, et ne se conduit dans les affaires que suivant les avis du Roy, il est difficile de trouver de quoy la trahir. —

Mais venons aux autres points de vostre premiere lettre. Vous m'avouez que les livres qu'on fait en si grand nombre en langue vulgaire chez les Anglois pour prouver la verité de la religion, sont un mauvais signe en ce qu'ils marquent qu'elle a beaucoup d'adversaires. Si ces livres sont utiles et propres à les convertir, c'est une autre question, et vous en pourrés mieux juger que moy, par experience puisque vous connoissés les gens, et pouvés savoir s'il y en a eu beaucoup qui en ont esté touchés ou persuadés. J'ay souvent remarqué que ces livres ont servi d'interprêtes aux ennemis de la religion, et que ceux qui n'ont pas pû trouver leurs livres mêmes, ont cherché leurs argumens dans ceux qui les refutoient, sans se mettre en peine de lire les refutations. J'ay connu une personne qui en a usé ainsi à l'égard du livre de S. Cyrille contre l'Empereur Julien.

Je voudrois que tous les livres pour la Religion ressemblassent à ceux de M. Grew et de Mons. Ray qui monstrent la sagesse de Dieu dans la nature. J'ay mis ordre qu'on me les envoye sur la description que vous m'en faites. Mais les livres qui entrent dans le detail de physique ou de mathematique, ne sont pas de ceux dont la lecture plaît à Mad. l'Electrice. Le livre monotype de vostre ami, *de statu animarum post mortem,* soutiendra apparemment le sentiment d'Origene de la salvation finale de toutes les creatures intelligentes. Nous avions il y a quelques années un surintendant à Lunebourg, nommé M. Petersen, tres savant homme qui quitta sa charge, parce qu'il vouloit dogmatiser trop sur le Chiliasme. Le même continuant ses meditations dans sa retraite est allé au même sentiment, et a publié, il y a deux ans ou environ, un livre en Allemand in folio, intitulé *ἀποκατάστασις πάντων*, ou de la restitution de toutes choses. Ce livre est fait avec beaucoup d'erudition et de jugement. L'auteur apporte tous les passages des anciens et modernes favorables à cette doctrine, et il soutient son sentiment contre des savans adversaires avec beaucoup de moderation et de zele. Je l'ay parcouru avec plaisir et quoyque je n'aye garde de le suivre, je ne laisse pas de reconnoistre son merite. Il veut que des demi-bons souffriront pendant le regne des mille ans jusqu'au jour du jugement, qu'alors (ou même quelquesuns plustost selon les degrés de la corruption) ils seront admis dans le regne de Jesus-Christ; et les méchans qui n'ont pas pû estre corrigés pendant cet intervalle, seront precipités avec les demons pour y achever d'estre corrigés. C'est ce qui est la seconde mort. Mais enfin la mort perira elle-même, le diable même se ravisera et sera receu en grace avec tous ses anges, et tous les damnés. Et alors

selon S. Paul, Dieu sera tout en tous. Voilà de plaisantes idées auxquelles manque seulement la metempsychose, ou du moins la preexistence des ames, pour achever l'Origenisme. Je connois quelcun qui s'imagine que ce Lucifer tombé et chassé du ciel est le globe de la terre, lorsque de soleil ou Etoile fixe qu'il estoit, il est devenu planete, vagabonde et opaque, mais que, dans la restitution de toutes choses, il redeviendra soleil, et les creatures qu'il soutient, acheveront d'estre perfectionnées en même temps.

Je crois avec M. Alix que de bons argumens mis devant les psaumes, serviront beaucoup pour leur intelligence et tiendront lieu de commentaire. Je me souviens que quelcun a monstré qu'ils avoient quelques fois un air de dialogues.

A propos du dictionnaire du Dr. Stanhope, dont vous parlés, Monsieur, je souhaiterois fort qu'on en fît un en Anglois, non pas tant qui ressemblât à celuy de Moreri, mais plustost qui fût comme celuy de M. Furetiere, ou comme celuy de l'Academie Françoise, où tous les Termes des arts, métiers et professions fussent expliqués.

A propos du traité François de la necessité d'une nouvelle Translation de la Bible, mis en Anglois, je vous diray, Monsieur, qu'à Berlin Messieurs Beausobre et l'Enfant Ministres françois ont presque achevé leur version Françoise du nouveau Testament, que Mons. de Spanheim prend la peine de revoir.

Je seray bien aise de voir un jour le livre de M. Holder sur les fondemens physiques de la Musique, s'il est solide. Je ne me souviens pas d'avoir vû les vies des philosophes de Stanley. Je suis ravi que ceux qui ont voulu nuire à M. l'Evêque de Salisbury dans l'assemblée du clergé de l'année passée, ont manqué leur coup. J'espere qu'il en

sera aussi quitte que les quatre Lords accusés par la maison des communes d'alors.

Je viens, Monsieur, à vostre lettre de Paris. Je ne say comment le bruit de ma mort est venu par la voye de Rome. Je ne suis pas comme M. Magliabecchi qui s'en facha lorsqu'il entendit qu'on l'avoit cru mort. Je suis cependant bien obligé à vous, Monsieur, et à M. Cassini d'y avoir pris part.

Il faut avoir quelque indulgence pour un homme du merite de M. Alix, et je ne voudrois pas qu'on le critiquât trop. Cependant je voy qu'il se l'est attiré en accusant M. Noye. Il est vray (entre nous) que les expressions de M. Sherlok et d'autres (qui ont introduit trois esprits *self-conscientious* dont l'unité consiste dans la perception mutuelle) sont trop fortes, et il vaut mieux incomparablement de s'arrester avec M. Wallis à la doctrine receue qui considere les personnalités comme relatives seulement à l'égard d'un même Estre absolu. Quant aux Conciles de M. Alix et sa maniere d'écrire, il faudra se contenter des bonnes remarques d'erudition que j'espere qu'il donnera. Il ressemble peut-estre au celebre David Blondel dont la maniere d'écrire estoit tres embarassée, mais qu'on luy a pardonnée en faveur des bonnes choses qu'il apporte.

Puisque les Traités posthumes de feu M. Temple sont imprimés, j'ay peur que nous n'aurons donc jamais le reste de ses memoires. C'est dommage.

A l'occasion de Denis d'Halicarnasse d'Oxford, je vous diray que M. Perizonius a donné une bonne edition *variarum Historiarum Aeliani,* et qu'il y a des disputes entre M. Hody et M. Gronovius sur la Geographie, si les scholies Grecs

sur le nouveau Testament imprimés depuis peu à Oxford estoient d'un ancien: ce seroit quelque chose.

A propos d'un Recueil de voyages, je m'imagine que vos Messieurs profiteront de la Collection de feu M. Thevenot à Paris. Il y en avoit encor de non-imprimés dans sa Bibliotheque. Il seroit bon de s'informer où elle est devenu.

Le dessein de cultiver les montagnards d'Ecosse est tres louable.

Monsieur Gairnes a bien fait de donner l'instruction de Jean Forbesius augmentée par l'auteur. J'ay lû autresfois des écrits de Guillaume Forbesius, où il y avoit de bonnes choses, quoyqu'il me paroist un peu trop indulgent quelquesfois envers l'Eglise Romaine.

Je suis quasi du sentiment de M. Norris dont vous me dites, Monsieur, qu'il soutient que le monde intellectuel est plus certain que le monde sensible; mais je ne say si nous l'entendons l'un comme l'autre.

Les François ont tort d'apprendre seulement l'Espagnol et l'Italien et de negliger l'Anglois avec les autres langues du Nord. Mais c'est que les deux premieres leur sont faciles. Mes lettres à M. Pellisson sont parmy ses reflexions. Et pour les avoir il faut demander ses reflexions completes, c'est à dire quatre parties. Je ne manqueray pas de vous envoyer de nouveau mon Epigramme sur les Bombes. Vous aurés appris aisement à Paris que S. A. Madame l'Abbesse de Maubuisson est encore en vie, quoyqu'on l'ait donnée pour morte dans un discours imprimé en Hollande sur la succession d'Angleterre. Cette princesse se porte encor assez bien et écrit souvent à Mad. l'Electrice. Je crois que vous pourriés bien obtenir audience d'Elle.

Si quelcun est esloigné de communiquer par lettres sur

ce qu'il a publié, il en faut tirer cette consequence, ou qu'il croit que ce qu'il a dit est demonstratif et qu'une discussion ulterieure est inutile, ou bien qu'il a écrit seulement pour la gloire, et nullement pour la verité; car ceux qui aiment la verité comme moy, se donnent la peine de conferer par lettres, quoyque le public ne le voye point; mais ceux qui ne travaillent que pour la gloire, veulent que la peine qu'ils prennent, devienne publique d'abord. Cependant rien n'est plus opposé à la recherche de la verité que les disputes en public, parce qu'ordinairement on se pique de soutenir ce qu'on a avancé publiquement.

Je ne say où est maintenant ce M. Cunningham qui avoit esté avec feu Mylord Duglas, et que j'avois connu à Florence. On me dit qu'il travaille à une nouvelle Edition des Loix Romaines. Je serois bien aise de savoir des particularités de son dessein; car peutestre luy pourrois-je donner quelques notices ou avis.

Les François ont toutes les raisons du monde de vouloir maintenir la paix, apres qu'ils ont fait leur coup et que la maison de Bourbon s'est emparée de toute la Monarchie d'Espagne. Mais la question est s'ils n'ont pas violé la paix de Ryswyck, en renversant ce qui estoit établi dans celle des Pyrenées, et en usurpant aussi les terres de l'Empire, savoir le Milanois et le Cercle de Bourgogne, puisqu'il appartient à l'Empire de decider qui y doit succeder. Ce n'est pas à moy de m'eriger en juge, mais je vous dis seulement ce qu'on objecte contre ce desir de la paix que les François font valoir.

A l'égard de M. Locke, je voudrois qu'il eût marqué les endroits qui luy ont paru obscurs dans ce que je vous avois communiqué. Mais puisqu'il ne vous a point donné ordre de me le dire, il ne faut point insister là-dessus.

Je vous supplie, Monsieur, de faire nos remercimens à M. le Chevalier Burnet, et par son moyen à Mons. Alexander Seaton de Pitmedden, de la peine qu'ils ont pris pour nous faire avoir des lumieres sur l'illustre famille des Seatons d'Ecosse, en faveur de ce gentilhomme Italien, dont les ancestres en sont sortis il y a plus de 200 ans. Si nous pouvions meriter par des services cette bonté et celle qu'il ont encor de vouloir s'informer d'avantage, nous n'y manquerions pas.

J'ay receu depuis peu une lettre de Londres de Monsieur le Chevalier Fraiser qui est Ecossois, ou au moins établi en Ecosse. Il passa à Hanover l'année passée; et parla à Mad. l'Electrice. Quelquesuns nous ont dit qu'il passoit pour Jacobite, et que même le Roy Jacques l'avoit employé en Ecosse au commencement. Mais ses discours nous ont paru fort raisonnables. Et il n'est point necessaire qu'un homme soit tousjours ce qu'il a esté autresfois. Je ne say, Monsieur, si vous le connoissés ou si vous estes informé des particularités qui le regardent.

J'ay esté plus de 4 mois à Berlin, et j'en suis revenu avec la Reine le 23 de Janvier ou environ. Ainsi je me suis trouvé extremement distrait. Il m'a même fallu faire un tour à la foire de Bronsvic, où j'écris cecy. Le Roy de Prusse a dessein de faire bastir un observatoire et establir une espece de societé pour les sciences, qui pourra estre quelque chose d'utile avec le temps; et il a voulu que j'eusse soin de ce dessein. Mais on ne peut avancer que lentement en ces matieres dans les conjonctures presentes, où les princes sont obligés de tourner leurs principaux soins du costé de la guerre.

Les Muses d'Allemagne au lieu de grands et importans livres fournissent quantité de petites dissertations, qui se publient par cy par là dans nos universités.

Il y a surtout une grande dispute maintenant entre certains Theologiens de la confession d'Augsbourg *de termino poenitentiae peremtorio,* c'est à dire s'il y a un temps où l'on peut dire que le pecheur est abandonné. Monsieur Spener celebre Theologien demeurant maintenant à Berlin, et Mons. Rechenberg son gendre, ayant (apparemment à bonne intention et pour mieux esloigner les hommes du peché) parlé d'une maniere comme s'il y avoit un terme apres lequel les hommes impenitens n'ont plus rien à esperer; d'autres Theologiens ont trouvé qu'il y avoit de l'excés dans leurs expressions capables de causer du desespoir. Mons. Ittigius surtout, savant Theologien à Leipzig et tres versé dans l'antiquité Ecclesiastique, a signalé son zele: mais il me paroist qu'on est allé un peu trop loin de part et d'autre. C'est pourquoy un Theologien savant et moderé du pays de Wurtemberg, qui n'a pas mis son nom, mais qui paroist estre en dignité, a écrit publiquement à Messieurs Ittig et Rechenberg pour les exhorter à la paix. Il approuve dans le fond le sentiment de M. Ittigius, mais il excuse les autres et n'approuve pas qu'on se dechaîne tant contre eux.

Madame l'Electrice, en écrivant à sa soeur Madame l'Abbesse de Maubuisson, parlera de vous sur ce que j'ay dit à S. A. E., que vous aviés dessein d'aller faire la reverence à cette princesse. Comme elle n'a pas encor parlé de vous en écrivant à Mad. l'Electrice, cela me fait croire que vous n'avés pas encor esté à Maubuisson. Et même cela me fait esperer que vous serés encor à Paris, quoyque vous n'ayés point exprimé dans vostre lettre combien de temps vous y resteriés encor.

Mons. Toland vient de publier deux discours sans son nom, qu'il a envoyés icy. Dans l'un il conseille à la nation

de faire venir Mad. l'Electrice et Mgr. le prince Electoral; mais il a fait cela sans nous en rien dire, et sans avoir le moindre ordre pour cet effect. L'autre est appellé: *paradoxes of state,* où il ne touche point des matieres si delicates.

J'ay perdu par la mort presque toutes les connoissances que j'avois en France. Cependant je crois que Paris ne manque pas d'habiles gens et qui savent raisonner. Si vous n'avés trouvé que le R. P. Malebranche et deux ou trois autres, c'est une marque que vous n'avés pas pris assés de peine de vous en informer. Generalement tous les Cartesiens sont raisonneurs, et Paris en fourmille. Et quoyque leurs raisonnemens ne soyent pas tousjours solides, ils ne laissent pas de l'estre souvent. Le P. Lami antagoniste du P. Malebranche (car ils ont fait des livres l'un contre l'autre sur l'amour de Dieu) raisonne aussi assez bien, et ses ouvrages sont estimés. On m'a dit qu'il a écrit quelque chose contre moy, sur ce que j'avois fait inserer dans le journal des savans touchant mon systeme de l'union de l'ame et du corps, contre son opinion que cette union estoit quasi surnaturelle. Mais je ne l'ay pas encor vû; et il faut que je me fasse copier un jour l'endroit qui me regarde. Je ne say si M. Toinard est à Paris. Il a une erudition des plus universelles, estant philosophe, mathematicien, antiquaire, mais excellent en tout. C'est dommage qu'il ne publie quasi rien. S'il estoit à Paris, je vous conseillerois de chercher sa connoissance. Je n'ay point l'honneur de connoistre Mons. Boileau, ny Monsieur et Madame Dacier. Ainsi je ne pourrois pas bien vous donner leur connoissance; mais ayant eu quelque commerce avec M. Bossuet Evêque de Meaux et M. Huet Evêque d'Avranches, je prends la liberté de vous envoyer ces mots de lettres pour eux. Vous

trouverés maintenant à Paris ce M. le Grand revenu de Portugal, qui a écrit contre l'Histoire de la Reforme de M. l'Evêque de Sarum; mais je ne say si vous voudrés faire connoissance avec luy. Il seroit bon de voir aussi le P. Hardouin grand antiquaire, mais qui a des sentimens extraordinaires, et le P. Daniel Jesuite savant aussi, qui a écrit en philosophie, et en histoire. J'espere que vous connoistrés déja Monsieur l'Abbé Gallois, qui a fait autresfois le journal des savans, et qui est d'une erudition fort étendue; item Mons. du Hamel excellent Theologien et philosophe, qui estoit autresfois secretaire de l'Academie Royale des sciences, et qui a connu M. Royle en Angleterre, et enfin M. de Fontenelle auteur des dialogues des morts, et des entretiens sur la pluralité des mondes, qui est maintenant secretaire de l'Academie des Sciences. Tous ces Messieurs sont des hommes insignes et celebres, et qui meritent fort de l'estre. Il seroit bon aussi de connoistre M. Desbillettes qui a esté autrefois ami particulier de M. Arnaud et de M. Pascal, qui est d'ailleurs excellent dans les mathematiques et mecaniques, quoyqu'il n'ait rien écrit. Il est aussi de l'Academie des sciences.

Il est temps de finir. Et je hazarde cette lettre avec les cy-jointes, quoyque je ne sache point si elle vous trouvera encor en France. C'est pour vous marquer avec combien de zele je suis etc.

CCXXXIII.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

En Avril 1702.

Madame. Timandre instruit par son genie est une piece fort jolie, mais aussi peu traduite du Grec que la lettre

d'Hippocrate sur son entretien avec Democrite, qui a couru il y a quelque temps, et qu'on a imprimée dans un recueil de pieces volantes. Cette lettre d'Hippocrate est profonde, et je voudrois que l'auteur la continuât suivant sa promesse; mais il faut avouër que ce qu'elle fait dire à Democrite, ne luy convient pas, au lieu que Timandre est plus naturel, et dit des choses plus sortables au personnage qu'il prend. Il est vray que ceux qui sont versés dans les pretieux restes de l'antiquité, reconnoissent d'abord que ce Timandre n'y est pas. Cependant cette fiction donne aux pensées un certain goust particulier qui les releve, et on est bien aise d'estre trompé de cette maniere. Il n'y a qu'un endroit qu'il faut corriger, car on ne sauroit avoir esté blessé à la bataille de Marathon, et avoir connoissance des malheurs d'Alcibiade, à moins d'estre parvenu à un âge tres grand, au lieu que Timandre se dit encor assez jeune. Ainsi il faudroit nommer quelque autre bataille comme qui fût de la guerre de Peloponnese. Je suis etc.

(Note.) Le Comte d'Albret prisonnier maintenant à la bastille parce qu'il a esté accusé de duel, a fait cette piece pretendue traduite du Grec, où il se represente sous le nom de Timandre, et introduit son Genie qui luy fait des exhortations. Madame la Duchesse d'Orleans vient de l'envoyer à Madame l'Electrice de Bronsvic.

CCXXXIV. 1.

Fraiser à Leibniz.

Londres le 15 Decbre 1701.

Monsieur. Je me suis donné l'honneur de vous écrire deux fois de Londres, afin d'attirer des réponses touchant les affaires de vostre cour,

et même je vous ay averti qu'on étoit resolu dans le Royaume d'Ecosse de ne pas suivre l'exemple que le Parlement d'Angleterre leur avoit donné à l'égard de la succession, et qu'il falloit detourner ce coup, s'il étoit possible. Car c'est une nation qui peut faire beaucoup de mal, quoyqu'elle ne peut point faire du bien. Vos ennemis commencent des practiques à fin de les soutenir dans leur dessein. C'est pourquoy il faut y penser de bonne heure.

Je me crois obligé de vous donner cet avertissement, ayant receu tant de bienfaits de Son Altesse E. et de Madame sa mere, dont je suis le fidele serviteur. Nous commençons à esperer de voir bientost à Londres le Prince Electoral d'Hanover. Je vous prie de me faire sçavoir le temps positivement qu'il doit arriver. Vous pouvez adresser votre lettre etc.

2.

Leibniz au chevalier Fraiser, à Londres.

Hanover le 28 Avril 1702.

Monsieur. Je n'ay jamais receu aucune lettre de votre part, excepté la derniere de Londres, qui m'est venue de la Maison de Mr. l'Envoyé Cresset. Et il sera bon de sçavoir si les autres ont esté données à la poste ou recommandées à quelcun. Tout ce que j'ay appris de vous apres vostre depart, c'est que vous avez chargé Mr. de B. de me saluer de vostre part, et je l'avois prié de vous en remercier. Je n'ay point manqué de faire icy vos complimens chez Mad. l'Electrice aussi bien que chez M. l'Electeur son fils, qui vous en sont obligés.

Madame l'Electrice a toujours crû que ce n'estoit pas à Elle de s'ingerer en Angleterre ou en Ecosse. Ainsi Elle a

aissé au feu Roy et laisse encor à la Reine et aux nations le soin de penser à ce qui leur convient maintenant. Elle est naturellement ennemie des intrigues et aime à aller le grand chemin. Elle cherit les personnes d'honneur et de merite, et prise fort leur affection, faisant un cas particulier de la vostre. Elle souhaite pour le bien des deux Nations, que l'Union de l'Ecosse avec l'Angleterre puisse avoir son effect. La Reine sa mere estant née en Ecosse, Elle se considere encor comme Ecossoise et prend beaucoup de part à ce qui peut arriver d'avantageux à l'Ecosse, comptant sur leur affection aussi bien que sur celle des Anglois. Elle est surtout ravie de ce que la Reine a marqué tant de fermeté et de bonne intention pour la cause commune des Alliés où la liberté publique et la religion protestante a tant d'interest. Dieu veuille benir les bons conseils! Je vous recommande à sa protection et je suis tousjours etc.

CCXXXV.

Leibniz à M. de Falaiseau.

Hanover ce 12 de May 1702.

Monsieur. Repetant les voeux que je fais de tout mon coeur pour vostre heureux voyage et parfait contentement digne de vostre merite, j'ay pensé à la maniere d'entretenir la correspondance que vous voulés bien avoir avec nous; et voicy comment on le pourra faire le mieux, sauf vostre jugement. Comme M. Meschita juif portugais à Amsterdam écrit souvent à Mad. l'Electrice, vous pourriés, Mon-

sieur, luy envoyer des lettres pour moy sous le couvert de cette princesse. Ces lettres que vous m'écririés, pourroient estre ouvertes, estant en effect autant et plus pour Elle que pour moy. Et il ne seroit pas necessaire même d'y mettre vostre nom ou le mien, un simple Monsieur y pouvant suffire. Et si pourtant il y avoit quelque chose qui ne seroit pas si propre à subir les yeux de Mad. l'Electrice, en ce cas qui apparemment ne seroit pas ordinaire, vous pourrés, Monsieur, mettre dans le paquet de Madame l'Electrice encor une lettre cachetée pour moy, dont je pourrois luy faire le rapport qu'il faut.

Outre les affaires et les sentiments où Mad. l'Electrice prend le plus de part, je vous supplierois, Monsieur, de me donner quelques notices, de temps en temps, de bons livres, projets et découvertes.

Quoyque je ne puisse pas vous promettre grande chose en échange, ny avoir tousjours de quoy vous entretenir, je ne cesseray de me donner l'honneur de vous escrire de temps en temps, et cela par la même voye de Meschita que vous trouverés d'ailleurs homme de correspondance et qui s'en pique.

Mais je souhaiterois surtout de vous pouvoir marquer par quelques services avec combien de zele je suis, Monsieur, etc.

CCXXXVI.

Leibniz à G.Burnet Evêque de Salisbury.

Le 12 May 1702.

Mylord. Comme Monsieur Cruse, proposant en Theologie, retourne chez son patron, Monsieur le Baron de

Schuz, j'ay voulu profiter de l'occasion pour vous marquer mes respects, et pour me conserver l'honneur de vostre souvenir. Nous ne pouvions estre mieux consolés de la mort fatale du Roy par rapport à l'Angleterre que par les demarches de la Reine pleines de sagesse et de zele. Comme elle desabuse bien des gens prevenus contre elle mal-à-propos, elle confirme entierement le jugement que Mad. l'Electrice en a tousjours fait. Dieu veuille qu'elle puisse tenir la balance comme il faut entre les partis! Cependant il seroit à souhaiter qu' encor hors de l'Angleterre et pour le commandement general des armées du parti, le Roy eût laissé un semblable successeur. Le siege de Kayserswert est un petit essay qui fait voir déja ce qui nous manque, et il est surprenant qu'on n'a pas pû tenir au moins des bateaux armés sur le Rhin, pour empêcher la communication entre la garnison et l'armée de France. Mais j'espere que tout ira mieux, quand les choses seront en train. Nous faisons aller au Rhin presentement environ 3000 chevaux, et sommes en estat d'envoyer encor d'autres trouppes depuis que Dieu nous a fait la grace de nous tirer d'un danger present. Je souhaiterois que les mesures fussent prises dans l'Empire pour que Monsgr. l'Electeur, à la teste de 20,000 de sa maison, et d'autant d'autres, pût aller du costé de la Moselle; car c'est l'endroit où les frontieres de France sont les plus penetrables. Cependant nous attendons quelque chose de grand de vostre flotte; je voudrois qu'il y eût 3 à 4000 soldats papistes pour estre mieux receus en Espagne. Mais sans cela, si on peut obliger le Portugal à se joindre au bon parti, le duc d'Anjou pourroit se trouver exclu du siege de sa monarchie.

Il est bon qu'on se haste de faire des efforts, car l'ex-

perience a fait voir que la maxime de quelquesuns qui croyoient de matter la France à la longue, a esté trompeuse; au contraire c'est elle qui doit chercher à gagner du temps, puisqu'elle est en possession.

Il seroit à souhaiter que les protestans profitassent des conjonctures; et qu'on se servît de la situation des esprits pour la paix de l'Eglise chez vous et chez nous. Ainsi je n'espere pas qu'on sera trop pour les High-Churchmen sous le present Regne: il est bon qu'ils predominent, mais il faut qu'ils ayent de la tolerance pour les autres. Et vostre excellent commentaire sur les 39 articles donne de bons avis là-dessus. Je vois des Theologiens d'Allemagne de l'un et l'autre parti qui en profitent, et je voudrois qu'il fût traduit tout entier comme le chapitre de la predestination, dont M. Sandis vous aura porté la version latine de M. Jablonski. Mais il faut finir. Je suis avec veneration etc.

P. S. M. l'Archevêque de Philippopolis s'est fort loué de vous, Mylord, en particulier et d'Angleterre en general; cependant il me dit d'avoir esté surpris que le savant M. Alix sembloit reduire l'Eucaristie à une pure figure. Ce n'a pas esté le sentiment de Calvin. Cet Evêque vient de partir pour Berlin, on le trouve homme d'esprit, et on l'a fort bien traité icy.

CCXXXVII.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Hanover le 21 May 1702.

Madame. Je m'imagine la satisfaction de V. A. E. aupres de la Reine sa fille, et je prie Dieu qu'elle se puisse renouveller bien souvent, même jusqu'en Angleterre.

Je ne puis encor en estre tesmoin à Luzembourg, parce que je travaille encor à establier quelques petits interests, où je trouve le temps favorable. Et je suis déja venu à bout des chevaux. Mais comme ils ne marchent pas bien tous seuls, il est necessaire que je leur fasse adjouter ce qu'il faut pour qui les mene. Apres cela je passeray par Wolfenbutel où M. le duc Antoine est enfin determiné à se conformer au traité de son frere, luy ayant déja donné un Acte d'Accession. C'estoit sans doute le meilleur parti qu'il pouvoit prendre. Le siege de Kaiserswert traine encor. C'est le Roy qui a conseillé qu'on ne l'abandonnât point, et son conseil estoit bon. Plusieurs croient qu'apres la prise de cette place il retournera à Berlin. Je suis un peu surpris du testament du feu Roy de la Grande Bretagne. Car il me semble que le droit est du costé du Roy de Prusse, excepté quelques terres dont on pourroit disposer peutestre.

P. S. Je ne doute point que M^{lle} de Pelniz ne fasse des merveilles. Il semble qu'elle est toute seule toutes les neuf Muses ensemble, et elle n'a point besoin d'un Apollon tel que M. le Raugrave, lequel, ayant abandonné l'Hippocrene, pour l'Hypocras, s'est rangé sous la bandiere de Bacchus.

CCXXXVIII.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

(Sans date.)

Madame. Mes lettres estant restées icy par la negligence des gens de la poste, j'ay trouvé à mon arrivée les deux cy-jointes, que je juge necessaire d'envoyer à V. A. E.

au plustost. La premiere est de M. le comte de Plate, qui m'écrit par ordre de S. A. E. et m'envoye en même temps un extrait de la relation de M. de Schuz. Quoyque V. A. E. sache assez le contenu de cette relation, j'ay crû pourtant qu'il estoit à propos d'informer au plustost V. A. E. de ce que Monseigneur l'Electeur en pense, et qu'il a dessein de faire de son costé. Mais comme ce premier Ministre à l'exemple de l'Electeur son Maistre sousmet au jugement de V. A. E. ce qu'il sera à propos de faire de sa part, il m'appartient bien moins de m'eriger en donneur d'avis.

La lettre de Monsieur de Falaiseau parle du même sujet, mais comme il paroist qu'elle est de la poste precedente, ayant passé par Hanover, il parle ainsi qu'il n'avoit pas encor assez connu M. Toland en l'écrivant, puisqu'il juge bien autrement dans celle que V. A. E. a receue de luy hier, n'ayant point voulu dissuader M. Toland de venir. Cette variation me surprend un peu. Pourquoy donner un jugement qu'on trouve bon de retracter si promtement? Si M. Toland peut donner en Hollande à M. le Comte de Wartemberg les lettres qu'il a pour luy de M^r de Spanheim, et y pourra même faire faire la reverence au Roy, il aura moins de sujet de venir icy. Mais il vaut tousjours mieux qu'il vienne à Berlin qu' à Hanover, puisque c'est icy au Roy et à la Reine plustost qu'à V. A. E. d'admettre les gens ou de les renvoyer.

CCXXXIX.

Leibniz (au baron de Schutz.)

Luzbourg pres de Berlin le 24 Juin 1702.

Monsieur. Lorsque M. Cruse estoit icy, je luy ay rendu l'argent que vous avés eu la bonté d'avancer pour moy, et

je vous repete mes remercimens. J'espere aussi qu'avant son depart ou par apres (car je ne l'ay appris que tard), il aura eu les lettres que je luy avois envoyées, où il y en avoit une pour vous, et aussi une pour M. l'Evêque de Salisbury. On mande que M. Toland pretend venir icy et qu'il a une lettre de M. de Spanheim à M. le Comte de Wartemberg. Mad. l'Electrice luy a fait écrire qu'il feroit mieux à present de ne point venir chez elle. Quoyqu'elle aime à entendre les gens d'esprit, elle est ennemie de tout ce qui sent l'intrigue; et ceux qui croyent que M. Toland a écrit son discours par son ordre ou du moins de son sçû, luy font grand tort, car elle en a esté fort surprise, ayant témoigné à M. Toland quand il estoit à Hanover, qu'elle desiroit qu'il ne la melât point dans ses écrits. J'ose vous supplier de faire tenir la cy-jointe à M. de Spanheim. Je suis etc.

CCXL.

Leibniz (à Spanheim.)

Berlin le 24 Juin 1702.

Monsieur. Je vous écris ces mots à la priere de M. Morel qui supplie V. E. de luy prester de ses lumieres sur le contenu du memoire cy-joint, que j'envoye aussi à M. Cuper. Il y a un prince de Ligne à Venise, connoisseur en medailles, qui luy en a fourni l'occasion. Je ne say si ce n'est pas celuy qui a esté Ambassadeur de Portugal à Vienne, et dont l'affaire a fait tant de bruit dans le monde.

Je me sers aussi de cette occasion pour vous faire mes congratulations sinceres, Monsieur, du sublime caractere d'Ambassadeur, que le Roy de Prusse ne pouvoit conferer

plus dignement à un autre ny à une personne plus capable de se bien acquitter de cet employ.

Vous devés connoistre, Monsieur, un nommé M. Toland Anglois, homme d'esprit, et qui a fait du bruit par ses ouvrages, qui l'ont rendu odieux à bien des gens. Il semble qu'il est *positus in signum cui contradicitur.*

Il estoit venu à Hanover et à Berlin, l'année passée, à l'occasion de l'Ambassade Angloise. Maintenant on dit qu'il va revenir icy, et que vous luy avés donné des lettres, Monsieur, pour M. le Comte de Wartemberg. Ainsi on souhaiteroit de savoir ce que vous jugés de luy.

Comme l'on sait qu'il est auteur d'un pamphlet qui conseille à la nation Angloise d'appeller Mad. l'Electrice en Angleterre, bien des gens ont crû qu'il l'a fait par ordre ou au moins du sû de Mad. l'Electrice. Mais bien loin de cela, elle en a este surprise.

Non defensoribus istis tempus eget.

On le considere chez nous comme un homme d'esprit et de conversation agreable, et Mad. l'Electrice s'est tousjours pleu à l'entretien de telles personnes; mais comme elle est naturellement franche et sans intrigues, elle n'a eu garde d'en vouloir avoir avec une personne comme luy.

On attend le Roy icy le 6 Juillet. Dieu veuille que vostre flotte fasse quelque chose de consequence, sans cela les affaires de la grande Alliance ne battront que d'une aile. Les Saxons se sont hastés d'aller en Pologne; on dit qu'ils ont vecu à discretion dans la Silesie. Selon les apparences le Roy de Suede appellera encor ceux qu'il a en Pomeranie. De quel costé que la victoire tourne, je n'attends rien de bon. Le meilleur sera un accord passable qui oblige la Cour de Pologne à demeurer attachée à l'Empereur, et la

mette en estat de donner ses trouppes aux Alliés. Je suis avec zele etc.

CCXLI.

Leibniz à G. Burnet Evêque de Salisbury.

Luzburg pres de Berlin 27 Juin 1702.

Monseigneur. J'espere qu'une lettre que j'ay adressée à M. Cruse qui est avec M. le Baron de Schutz, lorsqu'il vouloit retourner de Zell à son patron, vous aura esté rendue. Maintenant je prends la liberté de vous écrire ces lignes au sujet de M. Thomas Burnet de Kemney qui a l'honneur d'estre vostre parent, et que M. Brosseau nostre resident à Paris vient de me mander d'avoir esté mis à la bastille, il y a déja quelque temps. Je luy avois écrit l'hyver passé ou plustost vers le printemps, pour répondre à ce qu'il m'avoit mandé de Paris; et j'avois recommandé ma lettre à M. Brosseau. Mais n'apprenant rien de nostre ami, je priay dernierement ce Resident de s'informer s'il avoit receu ma lettre, et s'il estoit encor en France. Là-dessus Mons. Brosseau vient de me répondre que ce gentilhomme avoit esté mis à la bastille, mais qu'il croyoit pourtant que ma lettre luy avoit esté rendue auparavant. A ce compte il faut qu'il ait esté déja plus d'un mois en prison. Ce qui me surprend d'autant plus que des evenements de cette nature ont coustume d'estre mis dans la gazette, et faire du bruit, quand ce ne seroit qu' à cause du nom celebre qu'il porte. Outre que cela interesse le public et a coustume de donner

lieu à des ressentimens et represailles. Je ne say si ce bruit n'est point venu jusqu' à nous, ou si la vie retirée de M. Burnet qui ne se porte pas trop bien, est cause que l'affaire a esté peu connue. M. Brosseau ne paroist pas savoir au vray la cause de l'emprisonnement, puisqu'il dit seulement qu'il faut que ce gentilhomme Ecossois se soit mêlé d'autre chose que de sciences. Il se peut qu'il ait laché quelque mot, ou écrit quelque chose qui aura donné sujet à quelque espion de le deferer. Dans un temps et dans un lieu où l'on est aussi jaloux qu'on l'est maintenant en France, il se peut même que le nom illustre qui luy devoit faire honneur, luy aura nui et l'aura fait observer d'avantage. Quoy qu'il en soit, j'ay crû qu'il estoit de mon devoir, Monseigneur, de vous mander ce que j'en sais, quoyque je presume que vous ne l'ignorerés pas, mais dans l'incertitude et dans une affaire de cette nature, il ne faut point épargner ce qui pourroit estre superflu. J'adjoute seulement que Mad. l'Electrice de Bronsvic, aupres de laquelle j'ay l'honneur d'estre icy à la maison de plaisance de la Reine de Prusse prés de Berlin, ayant appris de moy la disgrace d'une personne pour laquelle elle a de la bonté, s'interessera et priera Madame la duchesse d'Orleans sa niece d'interceder pour obtenir la liberté d'un prisonnier à qui selon toutes les apparences on aura fait du tort.

On dit que le Roy de Pologne veut faire le fier à son tour, ayant attiré la plus grande partie de ses trouppes de Saxe, et estant fortifié par plusieurs des principaux Polonnois. Je ne say si les Alliés trouvent leur compte dans la ruine de l'un et de l'autre parti, et un accord raisonnable les pourroit faire profiter de tous les deux. Si vostre flotte ne fait quelque expedition considerable, nous ne pourrons

pas nous trop louer de cette année. Dieu veuille seulement qu'il n'arrive point quelque malheur en Italie; car les apparences y sont mauvaises. Mais Dieu qui favorise la justice, se monstre quelquesfois, lorsque les mesures humaines se trouvent courtes. La concorde des Anglois ou plustost des habitans de vostre isle entre eux et avec les Hollandois, est bien necessaire. Mais il est bien necessaire aussi que l'Allemagne fasse tous les efforts possibles dans un danger si pressant. La maison de Bronsvic au moins donne un bon exemple.

Et j'espere qu'il sera suivi partout.

CCXLII.

Le baron de Schutz à Leibniz.

Londres le $\frac{\text{30 Juin}}{\text{11 Juillet}}$ 1702.

Monsieur. J'ay receu la lettre du 24 de Juin que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de Berlin, et celle que vous avez donné à Mr. Cruse.

Je suis fort aise que Mad. l'Electrice ait fait écrire à Mr. Toland qu'il feroit bien de ne pas venir La voir, car vous ne sçauriés croire, Monsieur, combien non seulement les Evêques et le clergé, mais aussi les ministres de cette cour sont contraires à cet homme. J'espere qu'il aura assez de discretion de ne pas paroître où sera Mad. l'Electrice. Car il ne peut ignorer le prejudice que cela feroit à S. A. E. Je conviens

du reste que ses intentions n'ont pas été mauvaises en écrivant le discours pour inviter Mad. l'Electrice et le Prince Electoral pour venir en Angleterre, mais il auroit été mieux à plusieurs égards que cet écrit n'eût pas paru, et ce n'est pas celuy où l'autheur ait montré le plus d'esprit ou de jugement.

Vous avez à present Mr. Robethon avec vous, qui pourra vous faire part des nouvelles de ce pays icy. Le vent contraire pour le depart de la grande flotte cause un extrême prejudice aux affaires publiques, et on craint fort qu'il ne soit desia trop tard pour executer les prises auxquelles on l'avoit destinée. On parle de dissoudre cette semaine le Parlement et de convoquer à mesme temps un nouveau. Je suis etc.

CCXLIII.

Leibniz au comte de Platen premier ministre de l'Electeur de B. L.

Luzenburg pres de Berlin, le 29 Juillet 1702.

Monsieur. Je n'ay point voulu manquer de dire à V. E. que Mr. Toland est venu icy malgré les precautions qu'on avoit prises. Mad. l'Electrice ayant luy fait écrire par M. de Brauns qu'il feroit bien de ne point venir, cette lettre a esté renvoyée par Mr. de Botmar, parce qu'elle estoit arrivée quand M. Toland n'estoit plus en Hollande. On n'entendoit plus parler de luy, mais enfin il est arrivé,

Mercredi comme je crois, et a fait savoir son arrivée à Mr. Brauns. J'aurois esté d'avis de luy faire dire de demeurer inconnu, mais il s'estoit logé dans l'auberge où il avoit esté l'année passée, et où quantité de personnes de la cour mangent. Il a dit à Mr. Brauns que M. de Spanheim l'avoit recommandé à Mr. le comte de Wartenberg qui l'avoit presenté au Roy à la Haye, et que Sa M[té] avoit eu la bonté de luy dire qu'elle seroit bien aise de le trouver à Berlin à son retour, s'il avoit envie d'y aller. La Reine n'estoit nullement portée à luy faire dire de ne point venir à Luzenburg, et Mad. l'Electrice ne voulut et put point exercer un acte d'autorité dans la cour d'autruy. Elle eut aussi ses considerations pour ne luy point faire dire au moins qu'il feroit bien de ne point parler à Elle, comme j'eusse souhaité. Ainsi il est venu icy, et voyant Mad. l'Electrice dans le jardin, il alloit droit luy presenter une harangue imprimée de l'Archevêque de York, faite au couronnement de la Reine, qu'il disoit que ce prelat luy avoit donné pour cet effect. Il presenta aussi une lettre d'un Mr. Clayton Alderman de Londres, et encore une lettre de M. Spanheim. Apres cela il fit quelques tours de promenade avec la Reine et avec Mad. l'Electrice, et le reste de la Compagnie. Mad. l'Electrice ne paroist nullement portée à le fort entretenir en particulier, car elle juge bien qu'il ne pourra point luy donner de grandes lumieres, ny rendre grand service non plus, et qu'en luy marquant beaucoup de confiance, cela nuiroit aupres de bien des gens.

CCXLIV.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Herrenhausen le 2 de Septbre 1702.

Vous me faites bien du plaisir quand vous me donnés des nouvelles de Lutzemburg où mon coeur est resté et où je crois avoir passé les plus beaux jours de ma vie. Je n'ay trouvé icy que nostre Princesse qui est aussi grande que moy et fort embellie. Mylord Stamford me paroist un tres honneste homme et fort resolu de ne declamer contre personne. Il est fort de mon sentiment en toute chose qu'il faut laisser aller le torrent. Il rit beaucoup qu'on fait tant de bruit au sujet de Toland, et dit que cela le rend considerable, qu'il a beaucoup d'esprit et peu de jugement, qu'il n'a jamais fait de mal à personne qu' à luy-mesme, par sa langue et ses escrits, qu'il ne sçait aucune raison pourquoy la Reine ne s'en divertiroit pas, que pour luy il aime sa compagnie. Je vous envoye une lettre que je viens de recevoir sans sçavoir de qui, si ce n'est de cet homme que vous m'avez presenté; car je voy bien que c'est un Allemand qui l'a escrite. Si c'est luy, je vous prie de l'en remercier. L'Electeur est encore à Heidelberg et on ne sçait pas quand il sera de retour. Mais Mad. Weyhe dont on n'a pas besoin, sera Lundy icy. Je crois que vous ne doutez plus de la victoire du Prince Eugene, et que les François se sont retirés devant Mylord Marlborough. Mylord Roxborough avec Mr. Hamilton et Waterbury sont icy et partiront demain sans voir l'Electeur. Ils danserent tous icy hier, et il ne parut pas à la gayeté de Cotterel qu'il estoit d'humeur à mourir d'amour ny de tristesse. J'espere que Mr. Schlip-

penbach se consolera de même, quoyqu'il soit bien plus triste de voir mourir ce qu'on aime que de s'en voir separé. J'ay receu une lettre tres obligeante de la Reine Anne, dont j'envoyerois la copie, si Gargan estoit icy. Je me suis emancipée à loger nostre Princesse avec Mad. Sacetot et sa bonne. J'ay envoyé la lettre à Falaiseau.

CCXLV.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Herrenhausen le 6 de Septbre 1702.

Vous verrés par ce que j'envoye de la lettre de Madame à la Reyne ce qu'on dit de la bataille d'Italie en France.— S'il n'y a pas plus de nouveautés dans les derniers tomes de Toland que dans les premiers, elles ne valent pas trop la peine d'estre leues. On dit en Allemand: Das habe ich mit die schu verschliffen, comme vous dirés apparemment.

Mr. Meyer n'est pas encore arrivé. J'ay bien deviné à ce que je voy, que la lettre que j'ay receue, venoit de celuy que vous m'avez presenté. On nous a trompés icy fort finement avec l'huile de table du temps de feu Mr. Electeur. Je crois qu'à Berlin on sera plus sage.

Le credit de Mad. Bellemont n'est pas grand à St. Germain. — Si on estoit en peine en Angleterre pour Burnet, on pourroit user des represailles, mais personne n'y songe.

Le Borgne est icy qui a esté à la bataille et qui est encore au Roy de Pologne. J'ay pris plaisir à l'entendre parler. Le Roy de Suede a parlé aux gens de livrée qu'il

a renvoyés et leur a dit que leur Roy avoit esté bien mal servi, qu'il l'avoit battu avec m/10 hommes, où il en avoit eu plus de m/30; que c'estoit Dieu qui l'avoit fait, à qui il en donnoit la gloire. S. M. a renvoyé toutes les dames prisonnieres aussi fort honnorablement.

Le comte Platen est revenu avec une belle bague de diamants, et la Reine en envoyera un auquel il en faudra donner aussi. Mylord Dartmouth n'a pas voulu se charger de cette commission. Ce sera un autre.

Le Borgne conte comme les Suedois sont allés avec des flambeaux à la main à Cracovie pour avoir les contributions, que sans cela on y mettroit le feu. Mon fils l'Electeur ne sera icy que demain. Les dames l'ont devancé et arriverent hier fort satisfaites, ayant toutes eu des presents, ce qui rend le capitaine des mines le plus honneste homme du monde, par dessus de ce qu'il estoit auparavant. On a fait ma medaille à present à ce qu'on trouve si bien au Hartz que je me réponds quasi d'en avoir fait faire une autre. Je vous l'envoye pour la faire voir à Pfaltz et à la Reine. S.

CCXLVI.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Le 9 Septbre 1702.

(Extrait de ma lettre. L.)

Quoyque le prince Eugene ait fait une Action des plus belles, et qui est utile en ce qu'elle donne de la reputation et du courage aux trouppes imperiales, neantmoins elle ne

suffit pas pour se bien maintenir en Italie, et si on ne luy envoye promtement du secours, j'apprehende qu'il sera obligé de se retirer dans le Ferrarois et Venitien. Car l'ennemy ayant pris la Zara un jour ou deux apres la bataille, et y ayant fait un pont sur le Po, la communication entre Bersello et Borgoforte est interrompue, et cette derniere place est assiegée par le vieux prince de Vaudemont.

Le Comte de Marlborough a envoyé une relation au Roy de Prusse, où il semble insinuer directement, qu'il n'a tenu qu'aux Hollandois de battre l'ennemy, de sorte que l'union ne paroist pas estre des plus grandes.

La Reine fait demain ses devotions icy en communicant avec le Roy, et le prince royal en sera pour la premiere fois, aussi bien que la princesse de Courlande. Le Cronprinz nous dit hier à la table de la Reine qu'il doit répondre en public dans l'Eglise à 60 questions. Mr. Seeliger qui a esté chargé d'instruire la princesse de Courlande, fait déja le directeur de conscience, et luy a defendu des livres Lutheriens, où il n'y a pourtant rien contre les reformés. Quand il prescha la derniere fois à Luzenbourg, il trouva plus de frequence à son sermon qu'auparavant; il l'attribuoit à ses remonstrances, et parloit déja en Capitan; mais je luy dis que c'estoit parce qu'on avoit donné le signal pour l'Eglise avec la trompette, ce qu'on n'avoit point fait auparavant.

M. Toland feroit bien de mettre *in ristretto* ce qu'il a de nouveau à dire. Mais il aime à faire de grands discours, en un mot, il veut estre auteur. Il a lû un discours à la Reine sur l'ame, qui roule à peu pres sur la doctrine de Lucrece, c'est à dire sur le concours des corpuscules; mais il ne dit pas d'où il vient que la matiere a du mouvement et de l'ordre, ny comment il y a du sentiment dans le monde.

Au lieu de s'amuser à philosopher, ce qui n'est point son fait, il feroit mieux de s'attacher à la recherche des faits. Mais j'ay peur que ce qu'il veut faire passer pour une Histoire, ne soit un Roman.

CCXLVII.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Hanover le 13 de Septbre 1702.

Je suis bien aise que vous m'asseurez que j'ay pleu à Lutzenbourg, et aussi à la comtesse et au comte de Wartenberg. Du premier j'en ay receu mille preuves dont je suis penetrée de reconnoissance, et de l'autre je viens d'en souhaiter une à l'égard du comte de Dohna. Si cela reussit, j'en dois estre persuadée aussi. Je n'ay pas veu l'homme qui m'a écrit dont je ne suis pas fachée puisqu'il demande ce que je ne sçaurois faire. Je crois que le comte de Marlborough a eu raison de se plaindre des Hollandois qui ont pretendu qu'il y avoit un marais entre l'ennemy et eux, où il ne s'en trouvoit point.

C'est une seconde medaille de moy que je vous ay envoyé du Hartz, qui m'a paru bien meilleure que la premiere qui ne valoit rien du tout.

Je plains le Prince Royal d'avoir eu à répondre à 60 questions. Je croyois que c'estoit beaucoup que l'Evesque de Salisbury avoit fait 39 articles de foy.

En tout ce que j'ay jusqu'icy appris de Toland, il n'y a rien de nouveau; mais comme vous dites tres bien, il

devroit dire pourquoy la matiere a du mouvement et de l'ordre, et comment il y a du sentiment dans le monde, ce qui seroit plus curieux et dont apparemment il ne sçait rien. Pour son Roman, ce sera une chose nouvelle et surpassera celle du Duc Antoine.

Les François ont osté tous les revenus au duc de Modene. Je ne sçay comme ce bon Prince pourra subsister. S'il s'estoit defendu, le Prince Eugene s'estoit offert de le secourir. Il n'auroit au moins pas esté plus mal qu'il n'est à present. La reddition de Landau et la declaration du Roy de Portugal sont les bonnes nouvelles d'icy. S.

CCXLVIII.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

(Sans date.)

(Extrait de ma lettre. L.)

Mr. Toland a declaré son opinion à S. M., qui est justement celle d'Hobbes, qu'il n'y a d'autre chose dans la nature que ses figures et mouvemens, ce qui estoit aussi l'opinion d'Epicure et de Lucrece, excepté qu'Epicure et Lucrece admettoient du vuide et les Atomes ou particules dures, au lieu qu'Hobbes veut que tout est plein et mol, ce qui est aussi mon opinion. Mais je croy qu'au-dessus de la matiere, c'est à dire au-dessus de ce qui est purement passif et indifferent au mouvement, il faut chercher l'origine de l'action, de la perception et de l'ordre. Aussi V. A. E. a-t-elle déja

remarqué que Toland, raisonnant comme il faut, ne sçauroit rendre raison de ces trois points qui ne devroient point se trouver. Et pour le luy faire sentir, j'ay écrit une espece de lettre à la Reine, où, sans faire mention de luy, je m'étends un peu sur la necessité d'admettre quelque chose de plus que ce qu'il dit. Mais il n'a point voulu donner ses difficultés sur ma lettre, et lorsque je le pressois de me le dire au moins de vive voix, pour que je puisse tacher de luy donner de l'éclaircissement, il me dit qu'il n'avoit plus le papier et qu'ainsi il ne se souvenoit plus de ces difficultés, quoyqu'il ne l'eût lû que deux ou trois jours auparavant. Je luy dis entre autres qu'il y a des notions differentes du mouvement, mais il evita d'y entrer, apparemment parce qu'il n'est pas assez versé dans ces doctrines. Je luy demanday donc là-dessus, s'il avoit une demonstration de son sentiment, en quel cas j'avouois qu'il se pouvoit dispenser d'examiner les raisonnemens d'autruy, contraires aux siens. Mais comme il m'avoüa que non, je luy dis qu'il ne devoit donc pas asseurer que son opinion estoit vraye, et qu'il pouvoit seulement dire qu'il la croyoit provisionnellement jusqu'à ce qu'on luy prouvât le contraire. Tout cela me fait juger qu'il ne se soucie gueres de la verité et qu'il veut seulement se distinguer par la nouveauté et par la singularité. Car quand on aime la verité et a du loisir, on entre volontiers dans une discussion exacte.

CCXLIX.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Herrenhausen le 16 de Septbre 1702.

J'ay receu la lettre de Mr. de la Rosiere que j'ay envoyée d'abord à Madame, car elle me mande encore dans sa derniere lettre: Von Mr. de la Rosiere habe ich noch nichts erfaren können, es ist des armen Burnet destin das man diffen menschen nicht finden kan, um lange gefangen zu bleiben.

Je vous prie de me renvoyer les lettres de Mr. de Falaiseau aprés les avoir dechiffrées, avec le chiffre pour en pouvoir prendre la peine moy-mesme à l'avenir.

Mr. Jaquelot arriva icy hier. Je ne m'en étois pas fait une idée si avantageuse, comme je l'ay trouvé; car sa conversation est vive et agreable et, je crois, plaira beaucoup à la Reine ma fille.

J'admire la memoire du Prince Royal d'avoir peu répondre à 60 questions, et son asseurance en pleine église. Je crois qu'il ne s'acquittera pas moins bien du festin qu'il donnera au Roy, estant si bien muny pour l'esprit et pour le corps.

Le Duc de Zell se porte mieux que jamais, comme une cheminée qui a bruslé pour se nettoyer soy-même.

Mylord Stamford est encore icy, il me semble, avec une assez triste figure, ayant mangé à ce qu'on dit, m/4 livres sterling de rente. Il dit qu'il a resolu avant que d'arriver icy de ne parler d'aucune affaire ny de personne ny en bien ny en mal. Il m'a fait present de 12 livres de prieres où mon nom est inseré: un m'auroit suffi pour contenter ma curiosité.

Le chapelain de Mylord Rochester a aussi parlé à Mr. Jaquelot de Toland, pour m'avertir que je ne devois point le croire, surtout quand il me parleroit contre les Tories. J'ay répondu à cela à mon ordinaire que je ne m'attachois à aucune faction, que je ne voulois mesme pas sçavoir ce que cela vouloit dire. Cresset qui est tout à fait Tory, est d'une suffisance qui ne me plaist pas trop. Vous le verrés à Berlin, et nous aurons pour envoyé extraordinaire icy Mylord Winchelsea, ainsi que ma succession me coustera au lieu de m'apporter. Peut-estre que les medailles de Pfaltz seront prestes. Je ne trouve pas qu'il a reussi à mon fils et petit-fils.

CCL.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Herrenhausen le 20 de Septbre 1702.

J'espere que la bonne opinion que Pfaltz a de son ouvrage sera plus au goût de tout le monde que celuy de Mr. Jaquelot, que j'ay fait lire à Mr. Klenck, lequel quoyque tres bien persuadé de sa religion, luy a soutenu que son livre ne convertiroit point les athées. Il me semble que cette franchise ne plut point à ce savant homme qui y repliqua avec mille arguments qui firent taire Klenck; mais comme on luy demanda s'il n'estoit point convaincu, il repliqua que non, que ce livre ne convertiroit point un athée, ny tout son beau discours. Je n'osois pas dire que Klenck avoit raison, quoy qu'il ne la dit point avec beaucoup d'arguments pour la soutenir.

Mad. de Monbel (Monbail?) m'a écrit pour recommander ses affaires au comte de Wartenberg, ce que je n'ay pas voulu faire, puisque ce comte m'a mandé de Wesel qu'elle estoit déja faite. Elle luy peut monstrer ma lettre. Je ne voudrois l'importuner pour une chose dont je l'ay desia remercié.

Vous ne douterés plus de la prise d'Ulm et de la declaration de l'Electeur de Baviere. Tout est bien embrouillé dans la Chrestienté. Vous aurés de la peine à en voir la fin dans vostre observatoire. Je souhaite que les astres vous soyent propicès en ce qui vous seroit utile. L'Electeur est allé voir le duc de Cell qui se porte tout à fait bien et sera aujourd'huy de retour.

CCLI.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Le 27 de Septbre 1702.

J'ay à repondre à deux de vos agreables lettres dont la derniere estoit accompagnée des deux de Falaiseau avec son chiffre qui n'est gueres necessaire en tout ce qu'il mande, hors l'indisposition de la Reine, que je crois fabuleuse. Je voy que vous obtenés des graces pour d'autres, mais vous ne me mandez pas que vous avez obtenu quelque chose pour vous-même. Cependant l'Electeur vous souhaita icy à la table, comme Mr. Klenck demeura court par l'eloquence de Mr. Jaquelot, quoyqu'il me parût que Klenck eut raison.

Mais je n'osay rien dire. Je ne sçay si vous auriés esté plus hardi à soutenir la cause des incredules. [1])

Vous avez fort grande raison de dire que les Anglois se trompent fort, s'ils me croyent fort occupée des affaires d'Angleterre. Falaiseau n'est pas le seul qui m'ait averti que Cresset voudroit trouver à redire à mes actions, et qu'il m'espie de prés, mais il aura de la peine à voir ce qui n'est point. Mylord Stamford qui est fort raisonnable, est content de ma conduite. Il dit qu'il a resolu en partant d'Angleterre de ne parler d'aucune affaire de son pays, et dit qu'il faut qu'on ait fort mauvaise opinion de moy pour me donner tant d'avertissements contre Toland, comme si je n'avois pas assez de jugement moy-même pour connoistre le caractere de l'homme qui n'estoit pas d'un caractere ny d'un jugement pour s'en devoir servir. Sans cela il en donne le même témoignage que Falaiseau en donne, qu'il n'a jamais fait de méchantes actions, qu'il y en a tant en Angleterre, qui se declarent hautement pour le Prince de Galles, que l'on souffre sans en murmurer. Il partira en peu de jours pour estre du Parlement, aussi bien que Mylord Bridgewater, et le comte de Martinitz s'en va aussi pour retourner au Carnaval. Je n'ay pas mandé à la Reine combien l'Electeur Palatin a respecté le Roy des Romains à se lever tousjours au fruit pour luy presenter la serviette. Cependant l'Electrice n'a pas esté contente que sa gouvernante des filles n'a pas eu le pas devant la premiere fille d'honneur de la Reine. Les autres se sont mêlées avec celles de l'Electrice à la vieille mode. Les Princesses regentes n'ont pas mangé avec la Reine, et on dit que l'Electrice

[1]) Je suis plustost pour Mr. Jaquelot dans le fond. L.

a disputé le pas chez elle à la Duchesse Regente de Wurtemberg.

CCLII.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Luzenbourg le 29 Septbre 1702.

Madame. J'ay souvent parlé à Luzenbourg et à Berlin avec Mr. le Comte de Fleming General de la Cavallerie du Roy de Pologne, qui est venu icy, avec son epouse, faire la reverence à la Reine, et prendre part aux divertissemens de Luzenbourg. Madame la palatine de Marienbourg fille de Mr. le General Feldmareschal Fleming y estoit aussi, et tous ensemble sont allés à Bukow maintenant voir ce Feldmareschal dont l'esprit est aussi libre que le corps ne l'est point. Car il faut tousjours le porter.

J'ay donné à Monsieur Fleming de Pologne le secretaire que j'avois et qui a eu l'honneur de monstrer à V. A. E. le monstre qui estoit sorti de la femme du mareschal Ferrand. Comme M. Eckard écrit assez bien en Allemand et en Latin, il pourra luy estre de quelque usage en Pologne, outre que Monsieur le comte de Fleming est curieux en livres.

On pretend que Monsieur le comte de Strateman a écrit à quelqu'un, que le Roy de Suede a conclu un certain traité avec l'Empereur, mais Monsieur Heems qui reside icy de la part de sa M^{té} imperiale, n'en sait rien, et, dans le fond, je crois que le meilleur traité que le Roy de Suede

pourroit conclure, seroit celuy de paix avec le Roy de Pologne, sans quoy il sera aussi inutile à l'Empereur et aux Alliés que le Roy de Pologne l'a esté, non obstant le traité qu'il avoit conclu avec eux.

Nous croyons Venlo rendu, et esperons que Cadix est pris. Ce dernier point seroit le plus important. Cependant on pretend que du costé de la Meuse on doit encor s'emparer cette année de Roermonde et de Stefanswerth avant l'hyver, pour nettoyer entierement la Meuse jusqu'à Mastricht. Le droit du jeu seroit de tacher de deloger les François de Liege, avant qu'ils s'y fortifient trop, et ce seroit un employ digne d'une grande armée. Je ne say si la declaration de l'Electeur de Baviere n'obligera l'Empereur de demander un detachement de l'armée de la Meuse, et j'ay peur qu'il ne demande les 8000 Brandebourgeois qui luy sont affectés.

Mons. Toland vint dire dernierement à la Reine que les Anglois avoient découvert depuis peu, que tout ce qu'on dit des Cannibales ou mangeurs d'hommes de l'Amerique, ne sont que des contes inventés par les Espagnols pour rendre ces gens là haïssables, et excuser leurs cruautés. Je ne pûs m'empêcher de luy répondre que le fait des Cannibales estoit aussi averé qu'aucun qu'il a dans l'Histoire et dans la Geographie, et que non seulement les Espagnols, mais encor les Portugais, François, Hollandois, et les Anglois mêmes en ont rendu témoignage, et qu'apparemment les Anglois qui ont peutestre dit dernierement le contraire, n'ont parlé que d'un certain canton. Outre qu'il est vray que cette rage de tuer et manger leurs prisonniers commence à diminuer aupres de ceux qui sont voisins des colonies d'Europe. Cependant Mr. Toland ne laissa pas de persister à soutenir son opinion, se jettant sur les lieux communs contre les

prejugés. De sorte que je suis étonné qu'un homme d'esprit et de savoir peut entreprendre de revoquer en doute un fait si notoire. Mais c'est que le desir de dire des paradoxes et de contredire à ce qui est receu, le fait passer dans l'autre extremité. Car pour se defaire des prejugés mal-fondés que l'autorité des autres nous a fait recevoir, il ne faut pas que nostre propre jugement soit temeraire. Il ne pouvoit pas nous fournir un meilleur exemple de la precipitation du sien.

Monsieur de Spanheim en écrivant au Roy a retracté en quelque façon ce qu'il avoit écrit à l'avantage de M. Toland, disant qu'il n'avoit pas esté informé de ce qu'il a appris depuis, et que Mylord Nottingham secretaire d'Estat luy a parlé contre ce personnage. Ainsi je crois qu'on le renvoyera bientost avec quelque present qu'il aura aussi bien merité par une lettre en forme de panegyrique, écrite pour louer la Cour et le Roy de Prusse.

Je voudrois qu'il lût auparavant son Roman à la Reine, mais il traîne tant qu'il semble qu'il n'en a pas envie.

Je suis etc.

P. S. Que dit Mr. l'Abbé Stefani des demarches de l'Electeur de Baviere, et veut-il encore les excuser, comme lorsque ce prince se sousmit au duc d'Anjou?

CCLIII. 1.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Herrenhausen le 30 de Septbre 1702.

J'ay eu soin de vos 3 lettres dont j'en ay leu deux: la mienne estoit de Philosophie, celle pour Falaiseau remplie d'affaires d'estat, et celle pour la Rosiere pour la charité, et j'y ay pû répondre comme dit la S^{te} Escriture, que sans la charité tout le reste n'est rien. Vous le practiqués aussi à l'égard du livre de Mr. Jaquelot par un beau epithete sur son sçavoir, mais pour son Ergon il me semble que vous n'en estes pas plus edifié que Mr. Klenck. Mon fils l'Electeur a ordonné à Gargan de lire ce gros livre, qui en entretient la compagnie pendant le dîner avec beaucoup d'efficace; car il fait admirer sa prodigieuse memoire. Je n'ay pas douté que le sçavoir de Toland n'iroit pas si loin que le vostre. Il est facile de détruire, mais pas facile de dire ce qui n'a pas esté desia dit pour soutenir sa cause et pour penetrer plus loin que vous ne l'avez desia fait. Cependant ce n'est pas tout, et je conclus avec ce que dit Lucien, que nous n'avons pas encore peu bien prouver que la verité est le propre de l'homme; car elle s'en va au premier mouvement. Pour moy, je n'y comprends rien, quoyque je le sente en moy-mesme. Car je n'ay pas appris les mathematiques.

Sir Peter Fraiser est icy avec une fort jolie femme. Il a plaisamment debuté auprés de moy. Il me prend pour bien simple. Il voudroit que je corrompisse le Parlement. Mylord Stamford et moy en avons bien ri. Celuy-cy disoit que le Roy de France pourroit tousjours donner plus que moy. Fraiser croit que je prends l'Angleterre pour le Royaume de Pologne, et que je suis aussi

avide d'une couronne que l'a esté le Roy de Pologne. Ce bon homme me paroist estre un chevalier d'industrie. On dit que Cresset sera Ambassadeur à Berlin, apres qu'il aura esté Envoyé, à l'imitation de Mr. Spanheim. J'en seray bien aise; car je le trouve fort ennuyant et circomspect. J'espere qu'on nous en donnera un meilleur. J'escris à vous ce que je n'escris point à ma fille.

2.

Luzenbourg pres de Berlin, 29 Septbre 1702.

Thomas Burnet de Kemney, gentilhomme Ecossois, parent quoyque d'assés loin de Mons. l'Evêque de Salisbury, et de ce savant Burnet qui a fait un livre intitulé *Theoria Telluris Sacra*, avoit passé à Berlin et à Hanover il y a quelques années, au retour de son voyage d'Italie. Il eut alors l'honneur de se faire connoistre de la Reine de Prusse et de Madame l'Electrice d'Hanover. Il fit aussi connoissance avec moy, et depuis il m'a souvent écrit d'Angleterre des lettres assez longues qui rouloient ordinairement sur les nouveaux livres Anglois. Et il s'attachoit particulierement à ceux qui estoient faits pour la verité de la religion et contre la corruption des moeurs, en quoy il marquoit tousjours un grand zele; pour les affaires d'Estat, il ne les touchoit que rarement et sobrement, et je n'ay jamais reconnu que son caractere estoit de s'en mêler beaucoup.

Le plus souvent il se plaignoit de ses incommodités et maladies, aussi paroissoit-il naturellement un peu particulier et disposé à la melancolie; il consulta non seulement les

Medecins d'Angleterre, mais encor ceux d'Allemagne, et enfin il paroist que, dans l'esperance de recouvrer sa santé, il a fait un tour en France un peu avant le commencement de la presente guerre. Il m'avoit écrit une lettre assez longue de Paris, où il me parloit de nouveaux livres, et de ses entretiens avec les savans, et ne touchoit gueres les affaires. Je luy répondis quelques mois apres, et je crois que ma lettre luy a esté rendue avant la prison. Mais n'apprenant rien de luy longtems apres, je m'informay de ce qu'il estoit devenu, et j'appris enfin qu'on l'avoit mis à la bastille, que personne ne le pouvoit voir, mais qu'on croyoit que le sujet de son emprisonnement estoit qu'on avoit eu quelque soubçon contre luy. Peut estre même que son nom luy a fait du tort, et que, l'Evêque de Salisbury ayant tousjours esté dans le parti contraire au Roy Jacques, on a crû que ce gentilhomme pouvoit avoir avec son parent des liaisons prejudiciables à la France, quoyque je sache qu'il n'avoit gueres de commerce avec cet Evêque, et qu'il n'a pas même eu son approbation en certaines choses. Il se pourroit aussi qu'il eût dit ou écrit quelque mot qui pourroit avoir esté mal interpreté par quelque zelateur.

Quoy qu'il en soit, j'oserois presque asseurer qu'il n'a pas eu la moindre pensée de cabaler ou espionner, et qu'on le reconnoistra aisement, pourveu qu'on charge quelques personnes raisonnables du soin de l'interroger, et d'approfondir son affaire. C'est ce que l'equité demande même à l'égard des ennemis et des criminels. Et cela d'autant plus que, sa constitution estant tres foible, une trop longue prison pourroit la mener si loin qu'il ne pourroit point en revenir, quand son innocence sera reconnue.

CCLIV.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Herrenhausen le 4 d'Octobre 1702.

Je ne suis pas surprise que le pauvre Toland prend le parti des Cannibales, car peutestre seront-ils un jour ses protecteurs, puisqu'il est si malheureux que toute la Chrestienté est contre luy. Il me fait pitié d'avoir si mal employé sa plume et sa langue que Mr. Spanheim a esté obligé de le desavouer. Cependant personne ne dit qu'il ait jamais fait de méchantes actions, comme vous avez veu dans la lettre de Falaiseau. J'en ay receu deux depuis fort faciles à dechiffrer. Je mande à la Reine ce qu'elles contiennent qui n'est rien de nouveau, et il n'est pas le seul qui m'ait averti que Cresset n'est pas pour cette Maison à l'égard de la succession, et qu'il n'est pas de mes amis. Pour ne pas escrire à tous deux, à la Reine et à vous, la mesme chose, je ne luy ay pas dit cecy. Je suis bien aise que vostre secretaire soit si bien establi. J'espere qu'il ne monstrera pas le monstre à Mad. Fleming. Elle en pourroit faire un pareil, car on dit qu'elle n'est guere belle, ny de bonne humeur. J'espere qu'il y aura à l'avenir une bonne intelligence entre la Reine et le comte de Wartenberg, car il ne souhaite pas mieux que de la servir, et qu'elle ait bonne opinion de luy. Le chevalier Fraiser qui est icy avec sa femme, dit vous avoir escrit souvent. Il a loué une maison en ville et pretend rester quelque temps icy. Au reste vous n'aurez pas beaucoup de peine à soutenir vostre these au sujet des Cannibales. Vous n'avez qu'à dire que vous avez connu le prestre de Mr. Darci (?), dont ils avoient mangé une fesse,

et l'ecuyer du Prince Rupert, Houms, a esté enfermé par eux pour l'engraisser, à ce qu'il nous a conté, comme les Chrestiens le delivrerent.

CCLV.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Herrenhausen le 7 d'Octobre 1702.

Je crois que vous ne vous attendrés point à des reproches d'une amie comme moy. Cependant je suis fachée que vous m'avez persuadée de faire faire ma medaille de Pfaltz, trouvant celle du Hartz, c'est à dire la derniere que je vous ay envoyée, tout aussi bonne, et celle de Carlsten beaucoup meilleure; car il y a un tres grand defaut en celle de Pfaltz, que je crains, qu'il aura de la peine à corriger, et qui ne se trouve pas dans mon visage, ny dans aucune visage au monde. C'est que la ride aupres du nez fait le tour jusqu'à l'oreille, ce qui ne se trouve dans aucun visage au monde, et non pas aussi dans la medaille de Carlsten, ny dans aucune antique, ny moderne medaille. S'il estoit possible de corriger ce grand defaut d'apres la medaille de Carlsten, tout le reste est fort bien travaillé, et passeroit pour une bonne medaille. Mais ce trait est contre l'ordre de la peinture, et je le luy ay monstré moy-mesme, comme j'estois à Luzenbourg; car cela ne sçauroit estre et former le tour du visage. Je vous prie de le luy faire comprendre de ma part, s'il n'y auroit pas moyen pour son honneur et ma satisfaction de le changer d'apres la medaille de Carlsten, que tout le monde icy trouve meilleure, quoyqu'on ait laissé gaster la forme.

Quant aux lettres de Falaiseau, je suis surprise qu'il n'a pas receu les nostres et qu'il demande tousjours si nous n'avions pas receu son chiffre, ce que nous luy avons fait sçavoir il y a longtemps, et je ne croy pas que ses lettres ayent esté perdues. Aussi je n'y trouve pas grande chose, et je crois malgré toutes les factions que je me dois tenir à l'arbre, jusqu'à ce que je voye qu'elle se pourrit à mon égard. Le bon Falaiseau se voudroit rendre necessaire, Fraiser le voudroit aussi et seroit bien aise que je fisse comme le Roy de Pologne, dont je me suis fort mocquée. Mylord Marlborough a parlé fort confidemment à Mr. Botmer sur la royauté du Prince George. Il dit luy avoir déconseillé d'en prendre le titre, puisqu' aprés la mort de la Reine il seroit obligé de quitter le Royaume, et ne l'ayant pas il pourroit garder ses pensions et advantages. On diroit qu'il est sincere, et Botmer ne le sçauroit assez louer. Mylord Stamford estoit content de ma conduite, et je le trouve un homme de bon sens.

Je me rejouis de la bonne fortune de la de Knorr. Toutes les filles à l'avenir voudront apprendre à chanter en esperance du même sort d'elle et de la Bruninx.

Vous vous trompez beaucoup, si vous croyez que Mr. Jaquelot croit qu'il y ait à contredire à aucun de ses arguments; car il les croit sans replique. C'est qu'on est desia d'accord de ce qu'il veut prouver et qu'on n'ose le contredire. D'ailleurs il est de fort bonne conversation. Toland qui hazarde tout et qui ne se soucie point du qu'en dira-t-on, le pourroit entreprendre. Il me fait pitié; car je ne crois pas qu'il ose retourner en Angleterre. Deux Mylords et le chapelain de Mylord Marlborough, qui n'avoit jamais parlé à Mr. Botmer, l'ont abordé pour parler contre Toland.

Celuy qui brusla le temple d'Ephese, n'a pas eu tant de reputation. Ce que je vous mande, je ne le dis point à la Reine. Vous pouvez le luy montrer. Car je n'aime pas à escrire deux fois une mesme chose.

CCLVI.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

(Sans date.)

(Extrait de ma réponse. L.)

Mr. Toland n'est pas encor revenu. Mr. le Grand Chambellan luy a témoigné par ordre du Roy qu'il devoit se moderer dans ses discours. Je croy que si la Reine demande son Roman, il faudra qu'elle le paye à beaux deniers contans. Car à mon avis der Herr bedarf ihrer *(dominus opus habet).* Et V. A. E. sera obligée de se cotiser, si elle en veut avoir sa part.

On croit que M. Cresset ne viendra point icy. Le Roy de Prusse a fait témoigner à la Reine de la Grande Bretagne qu'il n'en vouloit point de luy. Je ne say si on a marqué le mécontentement qu'on a icy contre sa personne depuis deux ans, ou bien si on s'est servi de ce pretexte que, la Reine envoyant un Mylord à Hanover, et le Roy ayant envoyé un de ses ministres d'estat à la Reine, il s'attend qu'on luy envoye une personne mieux titrée que M. Cresset.

Je suis aussi aise que V. A. E. que l'exemple des femmes de M. Hamel-Bruninx et de Mons. de Knorr fait

voir aux filles qu'elles peuvent trouver une dot dans le son de leur voix. C'est un moyen de les rendre moins faineantes et plus appliquées à plaire aux hommes. Car la Musique est sans doute une belle occupation et qui donne quelque elevation à l'ame, en entrant dans une imitation de cette harmonie universelle que Dieu a mise dans le monde. J'ay envie de repasser un peu sur le livre de M. Jaquelot. Lorsque je le lisois autrefois, je le trouvois savant partout, mais non pas partout egalement fort. Cela est même permis, et on est accoustumé de joindre aux argumens decisifs ceux encor qui donnent au moins une grande vraysemblance. Car les raisons bonnes pour les uns, ne le sont pas tousjours pour les autres, et quelques fois un argument qui n'est que vraysemblable, frappe plus certains esprits que la plus forte demonstration.

CCLVII.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Linsburg le 20 d'Octobre 1702.

J'ay à répondre à deux de vos agreables lettres. Je commence par la plus fraiche dont vous avez aussi sans doute la memoire plus recente. Je suis bien aise que Paltz veut changer une ride qui ne vient jamais dans l'endroit où il l'a fait dans aucun visage et se trouve contre l'ordre de la peinture et de la fabrique de l'homme. Quant à Burnet, je crains qu'il ne soit longtemps où il est, car Madame me mande qu'on y met à present tous les Allemands et An-

glois qui ne sont pas de la cour de St. Germain. Le fils de Mr. Senft y est aussi, quoyqu'il ait eu un passeport du Roy pour partir; mais depuis 40 personnes ont témoigné qu'il avoit mal parlé du Roy. Ainsi S. M. a dit qu'il pouvoit bien rester à la Bastille où on l'avoit pourtant mis sans que le Roy ny Mr. Torcy l'ayent sceu. Il me semble qu'on en fait un trafic, et que peutestre que ceux qui donnent de l'argent, en sortiront.

Je ne suis pas surprise de l'avis qu'on a donné à Toland de se taire; car sa langue le rend odieux en tout lieu. Je ne voy ny morale ny politique à parler comme il fait, et cela le rend haï partout, et je ne suis pas d'avis de payer tousjours pour cela, quoyqu'à present il ait excité ma charité, et je ne crois pas que son Roman en vaille la peine. — Cresset sera bien étonné quand il saura que le Roy de Prusse n'en veut point. Il parut déja glorieux de l'employ qu'il auroit à Berlin. Je n'en suis pas fachée, car je ne le crois pas dans l'interest de cette Maison pour l'Angleterre, mais bien pour les affaires de l'Allemagne.

CCLVIII.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Linsburg le 30 d'Octobre 1702.

La poste de Berlin arrive icy dans le moment qu'il faut y répondre. C'est pour cela que je n'ay pas esté fort exacte à vostre égard, quoyque vos lettres me soient tousjours tres agreables. Je suis fachée qu'on suit la chanson de la petite

truite à Potsdam qui dit: parlons d'amour et point de mariage.

Nous avons de tres méchantes nouvelles du Rhin. Il semble que le Prince Louis n'est pas si heureux que le Prince Eugene, et que l'Electeur de Baviere nous pourra jouer de méchants tours, et que l'esprit du Duc Antoine pourroit recevoir de l'allegement. On a trouvé le Duc Rudolphe fort foible aupres du Duc de Celle. Celuy-cy feroit bien de chasser à l'avenir en caleche; car il s'est fait grand mal au dos, en tombant de cheval, n'ayant pas la force de se tenir ferme, quand un cheval fait quelque effort pour se retirer d'un méchant pas. Le Roy de Suede a esté plus malheureux, mais tout à fait hors de danger. J'admire la tendresse du Roy de Prusse à son égard.

Falaiseau a voulu venir ce carneval à Hanover, mais je l'ay prié que pour l'amour de moy il n'en prît pas la peine. J'avois mis dans mon creditif: Princesse hereditaire de la Grande Bretagne, mais on ne l'a pas rendu, dont je demanderay la cause à Schütz.

Je crois que vous qui vous interessez dans la bonne cause, serés faché de toutes les méchantes nouvelles qui arrivent l'une apres l'autre. Vous me faites plaisir de celle que vous escrivez à l'abbé Guidi. Guerini croit que c'est par ordre de la Republique que Betencourt a esté assassiné. J'espere que du Hamel sera plus prudent que celuy-là l'a esté. Il est fâcheux que Bernsdorf pour son propre interest va brouiller des Princes qui par toute sorte de raisons dans les conjonctures presentes doivent estre tousjours bien ensemble, et qu'il choque le Roy de Prusse pour une bagatelle qui n'en vaut pas la peine.

Dans ce moment nous recevons la bonne nouvelle de la

prise de la citadelle de Liege par assaut. Il semble qu'on a suivi vostre conseil pour assieger cette place. Somerfelt a eu des coups par le chapeau et par son juste-au-corps, mais le pauvre Sacetot qui n'y estoit que comme volontaire un au travers du corps.

Apres avoir écrit cette lettre, je reçoy une autre medaille de Paltz avec une belle lettre. La medaille est bien meilleure que la premiere. Cependant on ne la trouve pas si ressemblante que celle de Carlsten, mais on ne sçauroit raisonner par lettre, s'il vouloit attendre pour en faire un chef d'oeuvre, jusqu'à ce qu'il me revoit. Cela dependra de luy, car il est tres beau et bien travaillé.

P. S. Pour la nouvelle du Rhin: Der hinkende Bote kommt hinten nach.

CCLIX.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Linsburg le 11 de Novbre 1702.

Il faut répondre icy dans le moment qu'on reçoit les lettres, ce qui est fort incommode. C'est pour cela que je ne vous ay point dit la derniere ordinaire, que j'ay envoyé vostre lettre à M. Falaiseau. Pour moy, je ne suis point d'avis de me mêler d'intrigues, outre que je ne voy point de defaut dans le gouvernement de la Reine, et comme S. M. se porte bien, il n'y a que des insensés qui pourroient se fier à ma personne; car il n'y a point d'apparence que je visse plus longtemps qu'une qui est plus jeune que mon fils

aisné, quoyque peutestre elle ne vivra pas jusqu'à l'âge que j'ay presentement.

Je suis fort resolue de ne voir pas Toland, et je ne voy personne qui tient son parti, pas mesme les Whigs, et Mylord Stamford qui n'estoit pas contre luy, estoit de mon avis. Il est cause de son malheur luy-mesme, et je trouve que les serviteurs de la Reine Anne ont raison d'estre contre luy.

Vous me ferés plaisir de me faire une ample relation d'un Roy extraordinaire comme le Roy de Suede. Je suis bien aise qu'il est hors de danger, et le serois d'avantage, s'il vouloit faire la paix avec le Roy de Pologne, pour tourner ses armes contre le Pape pour la religion. Car il faut que vous sachiés que je suis une dame fort zelée et que je vais faire une eglise allemande à Hanover pour consoler les ames de ma religion. Je voudrois que les gens de la Duchesse de Courlande fussent en estat d'estre aussitost consolés par le Duc de Meckelburg; mais il passe chez luy pour fort brutal, et je croy qu'il ne sçait pas ce qui est louable dans un Prince; car il fait des Possen qui sont de mauvais goust à des gens raisonnables.

Quant à Slem, c'est le plus impertinent petit homme de la terre, tout le monde s'en plaint. Mr. Bar ne pretend point d'entrer en matiere pour soutenir les Athées, et de prendre la peine de contredire à tous les points du livre qui ne prouvent rien; car ce seroit une peine de trop longue haleine. Il dit seulement en gros, à ce qui m'a paru, sans l'avoir leu, par les discours de Mr. Jaquelot (que Mad. Bellemont appelle par parenthese Choquelet), qu'il avance beaucoup sans prouver rien. Moyse estoit assassin et larron en trompant les Israelites, et n'auroit osé demeurer en Egypte. Il avoit beaucoup d'esprit à faire les dix commandements. Il estoit

six semaines à les faire, ce que Dieu auroit peu faire dans un instant, et avoit mis des arquebusiers au pied de la montagne pour arquebuser ceux qui auroient voulu y monter. Cependant Jaquelot dit que tout ce qu'il a dit, estoit par inspiration divine, et c'est son fondement.

On espere que Mr. l'Electeur de Baviere ouvrira les yeux par l'exemple de Mr. son frere; car il y a dispute pour le commandement des trouppes que l'Electeur ne veut pas donner aux François.

CCLX.

Leibniz à lE'lectrice Sophie.

Le 11 Novembre 1702.

(Extrait de ma lettre. L.)

M. Jaquelot m'est venu voir, et comme son livre doit estre reimprimé, les exemplaires estant debités, il demande que je l'examine et que je luy dise mes sentimens là-dessus, afin qu'il puisse renforcer les preuves et prevenir ou refuter les objections. Ainsi si quelcun a envie de luy en faire, voilà le champ de bataille ouvert. Mais je ne say si Mr. Bar et Mr. Klenck seront des gens à luy en donner. Je voudrois que M. Toland y travaillât, ce qu'il pourroit faire sans dire ses propres sentimens; car il ne s'agit pas de la verité de la chose, mais des preuves de M. Jaquelot. Je doute cependant que M. Toland soit comme moy qui travaille pour le public, et je crois qu'il feroit comme le docteur Bon antiquaire à Venise, lequel lorsqu'on luy donne quel-

que vieille medaille pour la dechiffrer, apporte l'explication et demande quelques doppies en echange, comme M. Fontaine revenu de ce pays là m'a conté. Les pieces de 24 gros d'Hanover n'ont pas eu assez de force pour le faire communiquer son Roman. Il auroit fallu pour le moins autant de guinées ou au moins quelques belles Medailles d'or. Je ne say s'il en a eu du Roy.

CCLXI.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

(Sans date.)

Madame. Je suis bien aise que le secretaire de M. le Lieutenant General de Schulenbourg frere de nostre Freule de Schulenbourg, qui vient de Cracovie pour aller à Danzic trouver son maistre en Prusse, me fournit quelque matiere pour entretenir V. A. E., et j'ay eu l'honneur de le mener à la Reine, qui a pris plaisir de l'entendre conter beaucoup de particularités. Il a esté pris à la bataille de Pintschow et est resté auprés des Suedois, jusqu'à ce qu'ils sont sortis dernierement de Cracovie; car alors il a esté relaché avec le cocher de son maistre, et comme pendant ce sejour parmy eux le General Steinbock favori du Roy de Suede, qui avoit besoin d'un tel homme, l'a employé comme son propre secretaire, il a eu l'occasion de s'informer de beaucoup de choses.

Pour ce qui est de la bataille que le Roy de Pologne a perdué contre celuy de Suede pres de Pintschow, la prin-

cipale cause du mauvais succés a esté la grande securité des Saxons, qui les a fait negliger toute sorte de precaution, et puis aussi la lâcheté et mauvaise disposition de quelques officiers et soldats. Le Roy de Suede n'avoit au commencement que 8000 hommes, avec lesquels il vouloit attaquer les Saxons qui en avoient deux fois autant. Mais comme Morner et Steinbock venoient du coste de Lithuanie avec 6000 hommes, les Generaux qui estoient aupres du Roy de Suede, leur envoyoient courriers sur courriers pour se haster. Aussi n'arriverent-ils qu'immediatement avant la bataille, quelquesuns la veille, les autres le jour même, abbatus de faim et de lassitude, eux et leurs chevaux, les hommes ayant esté quelque temps sans pain, et les chevaux fort mal nourris, qui d'ailleurs estoient petits, de sorte que, selon les apparences, un cheval Saxon en devoit renverser cinq ou six des ennemis et un homme en battre deux. L'armée que le Roy de Suede avoit déjà avec luy n'estoit gueres en meilleur estat, et quelques jours avant l'action les officiers generaux avoient remonstré que, si cela continuoit encor quelque temps, tous creveroient. Le Roy leur dit pour toute consolation, qu'on trouveroit bientost du pain chez les ennemis, adjoutant: Hungrige Hunde beißen wohl. Du costé des Saxons il y avoit 16,000 hommes de bonnes trouppes, et de plus l'armée de la couronne venue depuis peu, où il y avoit 6 à 7000 gentilshommes, chacun avec un ou plusieurs valets; ce qui devoit sans doute passer 12000 hommes qui faisoient une belle parade le jour de la bataille. Il y avoit aussi une artillerie considerable, au lieu que les Suedois n'en avoient presque aucune. La veille de la bataille les Polonnois demanderent le poste d'honneur qui leur fut accordé, et le Roy voulut luy-même les mener à la charge. L'armée

Saxonne estoit postée dans un endroit un peu bas entre deux petites hauteurs, ayant un marais à sa gauche et même en partie au dos, qui rendit la retraite difficile et causa la perte de tout le bagage qu'on avoit placé comme dans un cul de sac, tous les chariots mis en forme de Tabor ou Wagenbourg, en sorte qu'ils s'embarassoient les uns les autres. Mais on ne croyoit point de pouvoir estre battu. Mons. de Schulenbourg avoit esté reconnoistre les ennemis le matin d'assez pres, et asseuroit qu'il y auroit bataille. Le dessein des Saxons avoit esté d'aller aux Suedois, mais ils furent prevenus, et ce fut environ à midy qu'on vit descendre les ennemis de la hauteur, et comme on estoit prest à se mettre à table dans les tentes des officiers Saxons, ils disoient qu'on laissât tout sur la table et rechauffât les viandes pour manger aussitost qu'on auroit battu les Suedois. L'artillerie Saxonne estant sur une hauteur derriere leur armée, tiroit sur les ennemis, mais trop haut et sans effect. Il est vray que le Duc de Holstein fut atteint d'un coup de fauconneau dont il mourut quelques heures aprés, mais on dit qu'il n'y avoit point de telle piece chez les Saxons, de sorte qu'on croit que le coup est venu des Suedois mêmes. Apres la mort de ce duc le Roy de Suede dit que c'estoit dommage qu'il n'avoit point vecu plus longtemps.

Mais pour venir à l'action même, l'armée de la couronne qui estoit sur sa droite, ayant attaqué l'aile gauche des Suedois, les cavaliers polonnois avec leurs épieux ou demy-lances voulant enfoncer les ennemis, se trouverent arrestés par les piquiers mêlés parmy la cavallerie Suedoise. Si feu Mons. du Mont, nostre lieutenant General, vivoit encor et entendoit cela, il feroit reimprimer avec les additions son livre qu'il avoit fait contre le Duc de Wurtemberg

pour la conservation des piques. Ainsi quelques Polonnois à la teste de la trouppe estant tombés du grand feu que les Suedois faisoient, et ceux qui estoient aupres d'eux ayant tourné bride, les autres en firent autant, et toute l'armée de la couronne se mit en fuite, et mit encor en confusion les Saxons sur l'aile droite, dont on dit que quelques escadrons n'ont point voulu suivre les officiers qui les vouloient mener à la charge. Mais aussi beaucoup d'officiers manquerent à leur devoir et un lieutenant colonel en disant: commande qui voudra, se mit à fuir. Son Major indigné de cette action de si mauvais exemple voulut decharger son pistolet sur luy, lorsqu'il fut prevenu et tué luy-même par une balle Suedoise.

Le vieux regiment de Steinau qui avoit si bien fait en Hongrie et ailleurs, fut environné par les Suedois, et obligé de se rendre. C'estoit un Regiment d'infanterie appartenant au frere du General. Le costé gauche des Saxons voyant la confusion du costé droit ne balança gueres de suivre son exemple, et il n'y avoit ny ordre ny obeïssance. La perte du bagage fut le salut des trouppes. Car les Suedois affamés et âpres au butin, s'estant tous jettés sur les tentes et le bagage, l'infanterie Saxonne se sauva comme elle put à travers du marais. Les Saxons mêmes avoient commencé à piller, mais ceux qui furent atteints par les Suedois le payerent. Le lieutenant General Liebe eut la chaise de M. Schulenbourg avec son argent et ses papiers, mais quant aux papiers, on espere que M. de Liebe les enverra de Wismar (où tout a esté porté) à la Freule de Schulenbourg à Hanover, suivant la parole qu'on dit qu'il en a donnée. Ce sont des papiers de Mathematique, où il y a quantité de plans et

desseins que M. de Schulenbourg estime, les ayant amassés avec soin depuis longtemps.

Le General Major Steinbock en qui le Roy de Suede a beaucoup de confiance, et à qui il avoit donné la disposition des prisonniers et des ordres pour les contributions, trouva le secretaire de M. Schulenbourg propre à travailler pour luy, et fit ce qu'il put pour le retenir à son service. La Reine connoist ce comte de Steinbock et fait cas de luy. Il est fort en faveur aupres du Roy qui s'enforme quelques fois des heures entieres avec luy. Il sait desseigner, tourner et quantité d'autres jolies choses, et sert au Roy tant pour le serieux que pour le divertissement. Il est fort porté pour le parti de l'Empereur, grand ami du comte de Sinzendorf, et ce secretaire a écrit plus d'une fois des lettres de M. Steinbock à M. de Stralheim à Vienne.

Voicy comment il raconte la rencontre où le Roy de Suede pensa estre pris: Lorsqu'apres la bataille il alloit vers Cracovie et que le Roy de Pologne retournoit vers Varsovie, la Vistule entre deux, il y avoit plusieurs partis polonnois qui incommoderent un peu les Suedois. Le Roy de Suede estant sorti un jour luy huitieme avec son page de chambre, Klinkowström, et un officier nommé Dahldorf, son chasseur de corps et quelques autres; ils tomberent dans un parti polonnois de 70 à 80 hommes et se defendirent quelque temps, mais enfin ils furent accablés du nombre. Dahldorf et le chasseur furent pris parcequ'ils estoient raisonnablement bien habillés, mais le Roy et son page estant tres mal vestus, et ne passant que pour des miserables valets, on ne s'attacha gueres à eux. Un des Polonnois avoit déja pris le Roy par les bras, mais il s'en tira et s'enfuit avec le page, qui eut le bras percé d'une

fleche: ainsi ils arriverent dans leur camp, courant à toute bride. Le Roy de Pologne renvoya depuis les prisonniers.

Voicy encor comment il rapporte la cheute du Roy de Suede, dont il dit avoir esté témoin oculaire. Le comte Steinbock par ordre de ce prince avoit formé une compagnie de Walaques, comme on les appelle, propres à estre employés aux partis, à la Polonnoise. Les ayant montés, le Roy voulut les voir et exercer. Ce fut environ à trois heures apres midy qu'il se mit à leur teste sur un petit cheval tartare, courant à bride abbatue, mit verhängtem Zaum, comme c'est la coustume de sa Majesté. Or les Walaques voulant laisser devancer le Roy et le suivant de quelque distance, il tourna la teste pour voir ce qu'ils faisoient, et dans ce moment son cheval rencontra la corde d'une tente, et le Roy n'ayant pas la bride en estat de donner quelque aide au cheval, il se renversa avec luy, et un officier nommé Adlerstein qui estoit à cheval tout aupres du Roy, se precipitant à son secours, tomba sur le Roy qui rompit la jambe droite au dessus du genou, eut le visage ensanglanté du gravier et des petits cailloux sur lesquels il estoit tombé, et ayant heurté de la poitrine contre la pomme de la selle, qui par bonheur estoit garnie de drap à la Suedoise, il ne laissa pas d'en jetter du sang. On le porta d'abord dans la tente où il demeura plus d'une demie-heure sans connoissance. Le bourreau de Cracovie qui passe pour habile, l'a traité pendant trois jours. Mais depuis on l'a renvoyé avec un present et employé d'autres. Cela avoit causé du bruit comme si le Roy estoit desesperé. Mais le bourreau a dit luy-même qu'il croyoit qu'il gueriroit, mais qu'il demeureroit estropié. L'impatience de ce prince a donné le plus de peine, parce qu'il arrachoit les emplastres, et disoit que sa

nature estoit assez bonne pour se guerir. A peu pres 8 jours apres la cheute M. Steinbock pour divertir le Roy, fit une petite mascarade devant son lit. M. Steinbock luy-même representoit l'Empereur, et d'autres representoient ses courtisans, et le secretaire en fut aussi, et fit le jesuite confesseur de sa M^{té} imperiale, et le Roy en rit de tout son coeur, particulierement lorsque ce petit garçon polonnois qui s'estoit attaché au Roy lorsqu'il fuyoit dans la rencontre mentionnée cy-dessus, et est depuis de même avec luy, le divertissant par ses manieres, car il ne manque pas d'esprit, sautoit sur les épaules du pretendu empereur qui est un peu petit. On avoit preparé un bateau pour porter le Roy, mais cela fut changé, le Roy disant qu'il ne vouloit pas estre si mollement, et qu'il vouloit estre avec ses trouppes. Le secretaire environ trois jours avant le depart de Cracovie a encor entendu parler le Roy dans la tente, quoyqu'il ne l'ait point veu alors, car il connoist bien sa voix, le Roy luy-même luy ayant parlé plus d'une fois, et cela en bas saxon ou platt-düttsch qu'il aime assez.

Au reste il est tres vray que le Roy est fort devot, et qu'estant persuadé de l'assistance du ciel, il suit extremement ses propres sentiments. Il a disparu des semaines entieres en Lithuanie, sans que ses conseillers et generaux sçussent où il estoit: il avoit même changé de guides en chemin à fin qu'on ne le sçût point apres. Et quand il revenoit au camp, au lieu de reposer, il faisoit marcher d'abord. Les generaux et les conseillers ne seroient point fachés que cette guerre finist. Lorsque le Roy fut arrivé à Varsovie et plus encor apres la victoire et la prise de Cracovie, ils luy remonstroient qu'il pouvoit faire maintenant une paix glorieuse, mais il leur repondoit que l'heure n'estoit pas encor venue,

et qu'il avoit un autre conseiller qu'il falloit écouter. Son Surintendant General qu'il estime assez eut la même réponse, quoyqu'on eût remonstré qu'il estoit morts plus de 14000 Suedois naturels dans ses trouppes, depuis sa descente en Seelande jusqu'à ce temps là. Car il faut savoir qu'excepté 4 regimens dans l'armée venue, sous Guldenstern, de Pomeranie, le reste sont tous des Suedois ou Finnois naturels. On ne leur donne que la subsistance, et l'argent est pour leurs femmes et enfans dans le pays. Si quelcun meurt, la province le remplace; s'il fait une action lache, on le degrade comme infame, et sa femme et enfans perdent l'argent qui luy seroit dû. Ainsi ils aiment presque mieux mourir que de tourner le dos.

Il ne paroist pas encor que le Roy de Suede est disposé à la paix, et lorsque le secretaire de l'Ambassade polonnoise estoit venu à Cracovie, on luy donna une réponse peu satisfactoire, et pour marquer qu'on ne menageoit point sa republique, on prit les canons de Cracovie qui appartiennent à la couronne, et les mit sur les bateaux, bruslants les affusts. On croit que les forces que ce Roy de Suede auroit avec luy, à son depart de Cracovie, montent tout au plus à 20,000 hommes. Beaucoup de Suedois sont morts de dysenterie à Cracovie et aux environs, ayant trop englouti, apres avoir pati longtemps. Les prisonniers qu'on avoit faits sur les Saxons alloient à 1500 hommes, lesquels ayant juré de servir le roy de Suede à certaines conditions en Pomeranie, se sont mutinés en y allant et retournés partie en Saxe, partie chez le Roy leur maistre, qui a fait faire quelques exemples en Saxe de ceux qui avoient mal fait dans la bataille. J'ay oublié de dire que les Saxons seurs de la victoire avoient laissé en arriere leurs

chevaux de Frise ou Spanische Reiter, qui auroient empêché les Suedois de les enforcer, et auroient donné moyen à la cavallerie de se rallier, ce qui leur auroit esté tres aisé; et même on auroit pû tailler en pieces les Suedois acharnés au butin et entierement en desordre. Car la cavallerie Suedoise estoit si mal montée, qu'elle ne put point poursuivre celle des Saxons. Mais ceux-cy loin de songer à retourner et à se rållier couroient sans estre poursuivis, et courent encor. Et quelquesuns ont fait en fuyant 24 lieues en 24 heures, le trop de confiance ayant esté changé en terreur panique.

Lorsque le Roy de Suede voulut secourir Narva et tout le monde l'en dissuadant, il s'adressa aux soldats allant de rang en rang et disant que ceux qui ne vouloient aller aux ennemis avec luy, pouvoient se retirer sans craindre pour cela aucune disgrace, mais tous crierent qu'ils vouloient vivre et mourir avec luy. Cette action et beaucoup d'autres font connoistre l'esprit de ce prince, à qui je voudrois qu'on donnât un meilleur employ que celuy de ruiner tant d'innocens.

CCLXII.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Linsburg le 18 de Novembre 1702.

Je vous dois des remerciments, Monsieur, de la peine que vous avez prise de me faire relation de ce que vous avez appris du secretaire de Mr. de Schulembourg. J'en

feray un des plus precieux ornements de mon recueil pour m'en pouvoir divertir plus d'une fois. Je suis bien aise que la devotion du Roy n'est pas morgue, et que ses favoris l'ont fait rire par leurs comedies. Je connois Mr. Stenbock. Il a esté à Hanover et estoit grand amy du Raugrave. Il souhaita que je devois trouver un mari pour la princesse de Deux-Ponts, mais n'en ayant pas trouvé, on dit qu'elle s'est accommodée du gros Moscovite que vous avez veu icy. Mais j'ay de la peine à le croire, car il estoit marié. Madame me mande une estrange histoire d'un qui a esté son ecuyer, le marquis de Clairambault, lequel s'allant promener à cheval remarqua un homme derriere un buisson. Il s'en approche avec ses gens qui le virent aussi bien que luy, et vit que c'estoit son frere ensanglanté d'une playe. Il descendit promtement de son cheval pour le secourir et ne trouve plus rien. Comme il revint au logis et conta cette avanture, il apprit quelques jours apres que son frere avoit esté tué le mesme moment, par le retour de son valet de chambre, dans les mesmes habits et la mesme escarpe qu'il avoit veus au fantome. Comme il y a plusieurs histoires sur des sujets quasi pareils, nous discourûmes à table ce que cela pouvoit estre. Brauns opinoit d'abord pour le Diable, mais l'Electeur dit que cela marquoit qu'il y avoit beaucoup de choses dans la nature qu'on ne connoissoit pas. Je crois que vous aimeriés encore mieux raisonner de cecy que d'examiner le livre de Mr. Jaquelot, pour contredire à un homme grand tout-à-fait, quasi de la teste plus haut que vous. Je n'ay pas trouvé bon que Brauns alla parler à Toland. Il y a un autre facheux à Hanover, Sir Peter Fraiser qui a escrit une grande lettre à Brauns pour se plaindre sur ce qu'il croit qu'on luy ait rendu mauvais office, quoyque je ne pense point à

luy et que je ne veux pas me mesler de ses intrigues. On dit que ses debtes l'ont tiré d'Angleterre et d'Ecosse. Je crois qu'il y a un grand parti de Presbyteriens et de Whigs contre la Reine, mais je n'ay garde de m'en mesler. Aussi les Whigs que j'ay veus icy, ne m'ont guere charmée. Nous verrons ce que fera la cabale qui va venir pour le chevalier Fontaine. Je le crois fort pour moy; car il aime les antiquités.

CCLXIV.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Berlin, le 18 Novbre 1702.

(Extrait de ma lettre. L.)

La cour de Berlin à ce qu'on dit, a fait un traité avec l'Empereur qui porte qu' à l'égard des subsides dûs par l'Espagne, l'Empereur donnera satisfaction au roy à proportion de la part de la Monarchie d'Espagne, qu'il pourra obtenir. Cela me paroist raisonnable, et nous aurions d'en demander autant. Mais il semble que l'affaire de l'Electorat absorbe quelquesfois nos autres interests.

Mylord Woodstock nous dit sur Mr. Jaquelot que quelquesuns l'avoient tenu suspect de Socinianisme, et quoyque pressé par ses amis il n'avoit jamais voulu s'expliquer. Mais je crois qu'il n'a point jugé digne de luy de s'arrester à des bruits vagues.

Mr. le comte de Fleming ayant lû mon écrit fait pour donner occasion à Mr. Toland d'étaler son bel esprit, s'il avoit voulu y répondre, a écrit là-dessus une lettre assés jolie à la Reine, où il dit que l'immateriel est actif, et le materiel passif. Et qu'un actif inferieur ayant formé un corps avec son passif, est sujet bien souvent à un autre

actif superieur, qu'ainsi la simple vie fait un corps vivant; mais qu'un actif plus haut à qui ce corps vivant tient lieu de matiere en fait un animal; et que l'animal même tient lieu de matiere à l'égard de l'actif, qui en fait l'homme. Et que l'homme même est comme matiere au prix de l'actif supreme qui est la divinité. J'ay écrit là-dessus un petit mot à la Reine, où j'ay dit que Mr. le comte de Fleming établit l'incarnation de dieu sans y penser. Car comme un actif joint à l'animal en fait l'homme, ainsi la divinité joint à l'homme en feroit l'homme-dieu. Il est vray que dans le fond la divinité est jointe, mais moins étroitement, à toutes les creatures, et que toutes ont leur degré d'activité et d'ordre, qui les fait imiter la divinité, et même toutes les substances veritables et simples, c'est à dire qui ne sont pas un assemblage d'autres choses, doivent tousjours subsister.

CCLXIV.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Berlin, le 21 Novbre 1702.

Madame. Enfin Monsieur d'Alefeld a eu réponse de M. de Meiercron ministre de Dannemarc à la cour de France, qui luy mande d'avoir parlé à Monsieur le Marquis de Torcy au sujet de Monsieur Burnet, sur le memoire que j'avois donné pour cet effect, et que Monsieur de Torcy a témoigné qu'il n'en avoit eu aucune connoissance, mais qu'il s'en informeroit, et qu'il feroit tout ce qu'il pourroit pour faire plaisir à la Reine.

Cependant M. de Meiercron seroit bien aise de parler

à Mons. de la Rosiere pour en tirer des informations plus particulieres et pour mieux faire connoistre le caractere du personnage, et qu'il avoit esperé que Monsieur de la Rosiere le viendroit voir suivant ce que mon memoire l'avoit remarqué, et que j'avois écrit à Mons. de la Rosiere; mais il faut que celuy-cy n'ait point receu la lettre que je luy avois écrite, et que j'avois envoyée à V. A. E.: c'est apparemment faute d'adresse.

Et comme M. de Meiercron faute de la même adresse n'a pas pû le trouver non plus; voicy enfin celle que j'ay obtenue de Mons. de Kniphausen revenu de Paris, qui m'avoit porté la lettre de Mons. de la Rosiere: „il faut s'informer de Mons. de la Rosiere chez Monsieur Dix, qui est „logé à Paris rue des grands Augustins, vis à vis de la rue „Christine au fauxbourg S. Germain." Ainsi si ma lettre ou celle de Mad. de Rocoulles est encor restée chez Madame ou ailleurs, sans avoir esté rendue, elle pourra estre rendue maintenant. Il y a longtemps que j'avois demandé cette adresse à Monsieur Kniphausen; mais comme il ne me l'avoit point envoyée, j'avois crû qu'il ne l'avoit point. Il faut aussi qu'on ait perdu la lettre que M. de la Rosiere m'avoit écrite, et dont j'avois envoyé l'original à V. A. E., parce que son adresse y estoit marquée.

Madame la duchesse de Courlande m'a monstré ce qu'on luy a mandé de Varsovie, le 1^me^ de Novembre, qui dit que, le jour auparavant, Mons. du Heron Ministre de France venant de chez le Mareschal de la Couronne, fut pris par des soldats, et que son carosse revint vuide. C'est un coup qui fera grand bruit.

On asseure tousjours que 8000 Saxons iront tout de bon au service de l'Empereur. Des nouvelles qu'on a chez

Monsieur de Fleming asseurent que Noeteburg qui est une place forte et qui semble donner entrée en Finnonie, a esté prise par les Moscovites. C'est une affaire assés importante pour qu'on en doive attendre la confirmation. Il semble qu'on l'a sur la prise de Vigos et la destruction des Gallions avec leur escorte, ce qui pourra avoir de grandes suites. Je suis etc.

CCLXV.

Leibniz à l'Electrice Sophie.

Berlin le 25 Novbre 1702.

Madame. Je m'étonne qu'il y a des gens qui recommencent à parler de la mort du Roy de Suede, et que même dans la Prusse polonnoise des gens s'en flattent, comme je juge par des lettres que j'en ay vûes. Mais à moins de quelque symptome extraordinaire survenu, cela ne paroissoit point à craindre, et par consequent ne me paroist point croyable, puisqu'il est sorti de Cracovie dans un estat où il paroissoit estre hors de danger. On en sera bientot desabusé apparemment. Je souhaite que ce ne soit pas aux depens de ceux qui aiment à se flatter ainsi.

On dit encor une estrange nouvelle comme si le Roy de Pologne estant allé à la reveue de ses trouppes à Meseriz assez prés de Glogau, il estoit allé de là à Dresde selon les uns, et à Vienne selon les autres. Cela seroit bien curieux, mais non pas trop esloigné de son humeur. M. le Comte de Fleming est revenu aujourd'huy d'un voyage

de 2 ou 3 jours, qu'il a fait pour s'abboucher avec M. de Rose que je crois aller en Hollande de la part du Roy de Pologne. Il y a maintenent icy M. Moreau resident de Pologne en Hollande, qui paroist assister M. de Fleming.

M. le prince de Zerbst et moy nous sommes allés à Malchau pour parler au curé, témoin oculaire de la pretendue projection du garçon apoticaire. M. le prince de Zerbst, amateur de cette science, et intelligent dans ces matieres en est fort edifié. Ce prince est parti depuis quelques jours.

On veut que la nouvelle de la prise de Noetebourg par les Moscovites est venue de Coppenhague, mais c'est un endroit suspect. Avec tout cela, il est surprenant que le Roy de Suede abandonne ses propres provinces, pour courir aprés le fantome de la vengeance. Car si le Czar prend Noetebourg, il semble que la Finlande ne seroit pas en seureté.

Je reçois une lettre de M. Fraiser qui se plaint qu'un certain Mons. à Hanover le traite de Jacobite, peutestre estce Mons. Scot. Il s'étonne de la tranquillité de notre Cour. Mais j'espere qu'elle ne manquera pas de bonnes informations, et je ne voy pas ce qu'elle puisse faire tant que la Reine ne nous donne aucun sujet de plainte. Au reste il se remet à nostre conversation. Je luy repondray civilement, mais en termes fort generaux. C'estoit le meilleur que M. Brauns n'est pas allé voir M. Toland, car tout le monde l'auroit remarqué. Pour M. Scot j'ay tousjours crû que cet homme devoit avoir quelque dessein, et il semble qu'il m'evitoit de peur de se découvrir.

Quelquesuns croyent que Myl. Raby pourroit encor venir icy. Mr. Woodstock et le Chevalier de Fontaine me dirent

dernierement qu'on parloit du mariage de nostre prince Electoral avec la fille du duc de Newcastle, qu'on dit devoir heriter 30000 livres sterling de revenu. J'ay jetté cela bien loin en apparence, mais dans le fond je ne trouverois pas ce parti si mauvais. Aussi bien n'avons-nous pas grande chose à esperer chez les chapitres, pour deux raisons, à l'égard de la posterité que le prince Electoral pourroit avoir. Au lieu que l'Electeur de Baviere en auroit eu de tout autres à menager, luy dont la maison a tousjours possedé tant d'Evêchés et benefices. Le voilà dans un assés mauvais estat. Au reste je suis etc.

CCLXVI.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Hanover le 27 de Novbre 1702.

J'ay esté fort aise de voir ce que vous me mandez touchant Burnet, car Madame dit qu'elle n'ose parler au Roy pour une personne qu'elle ne connoist point, et que Mr. Palmquist auquel vous m'aviez mandé que Mr. Fleming avoit escrit, estoit encore à Paris, et Mr. Cronstrom aussi, et que celuy-cy avoit le plus de credit à la cour, et qu'il avoit obtenu la liberté à plusieurs Allemands; mais comme on s'est presentement adressé à Mr. Meyercron, et que Mr. Torcy s'est declaré si favorablement pour la Reine de Prusse, je crois que le pauvre homme sera delivré, pourveu que la Rosiere fasse bien son pourtrait à Mr. Torcy. Je luy ay fait escrire sur ce sujet par Gargan deux fois. Je ne sçay s'il a

receu la lettre de Mad. de Rocoulles, car Madame l'avoit envoyée à son adresse, et celuy à qui elle estoit adressée, ne sçavoit où il estoit, mais les deux lettres de Gargan, il les reservera tres bien. Et j'ay écrit à Madame tout ce que vous me mandez sur ce sujet, ce que je comprends mieux que ce que c'est la pensée, et comme l'immateriel est passif. Car je ne sçay ce que c'est que l'immateriel, ny comme le materiel actif forme un corps avec l'immateriel. Je confesse que cela me surpasse, peutestre que je ne comprends pas bien les termes de l'art, pour en pouvoir penetrer la verité. Je n'ay pas veu ce que vous escrivez sur ce sujet à la Reine.

Nous esperons tous de voir bientost la Reine icy. Je ne le souhaiterois pas, si S. M. n'avoit eu la petite verosle, car toute la ville en est remplie. La pauvre Mad. Fraiser qui estoit bien jolie, l'a aussi, ce qui me fait grand pitié. Toland m'a fait le plaisir de passer par Hanover, sans parler à personne. Il ne peut estre en seureté qu'incognito en Hollande. Je crains que nous n'ayons bientost un nouveau deuil du Prince George; car il a l'haleine fort courte. La Reine se fait adorer par son peuple, et je trouve que S. M. se gouverne tres bien. Aussi a-t-elle esté bien heureuse par mer et par terre.

CCLXVII.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Hanover le 2 de Decbre 1702.

Il y a longtemps que j'ay eu l'adresse pour escrire à la Rosiere, et que je luy ay fait escrire par Gargan, mais je ne sçay s'il a receu la lettre de Mad. de Rocoulle, car Madame l'a fait tenir au marchand, auquel elle estoit adressée qui ne sçavoit où il estoit. Il semble qu'il est fort caché dont je ne sçay pas la raison. C'est peutestre pour des debtes. Madame a delivré le jeune Senft, mais elle dit qu'elle n'ose parler pour un qu'elle ne connoist point, s'il n'y a quelque Envoyé ou la Rosiere qui en fasse le pourtrait.

Tous les beaux esprits de Cell et d'Hanovre ne comprennent rien de la lettre de Mr. Fleming. J'espere et le veux croire que ce que vous avez dit sur le mesme sujet, est plus intelligible. J'ay donné le livre de Jaquelot à lire à Brauns qui trouve qu'un athée est facile à convertir.

Je trouve que la fille du Duc de Newcastle seroit plus propre pour un cadet que pour le Prince Electoral qui n'en aura pas besoin. Je crois que vous sçavez le deplaisir des Presbyteriens ou non-conformistes de ce qu'on propose de les excommunier de toutes les charges, s'ils ne communient avec les Episcopaux, et qu'il semble qu'on veuille remettre les Evesques en Ecosse. Si la Reine persiste sur cette affaire, je crois qu'elle fera fort mal, quoyqu'au reste il me semble qu'elle se gouverne fort bien, et que son Regne soit fort heureux. Elle a fait une tres belle ceremonie à l'église de St. Pierre. Je crois que le Roy de Prusse se souhaitera un parlement pour la pouvoir imiter; car toutes ses belles robes auront fait un bel effect à la vue.

Le Duc Maximilian est retourné à Vienne et a laissé son Regiment dans la boue avec celuy de Darmstadt proche de Philipsburg. Le Duc Christian est à Francfort. Je ne sçay, s'il y restera l'hyver. Mr. Offelen entrera dans le service du Roy des Romains comme general-adjutant avec une compagnie. Il a fait toute la campagne avec le Duc Maximilian, sans qu'elle luy coustoit rien par bonne amitié.

Vous aurés veu par la réponse de la Reine Anne aux Evesques, qu'elle ne touche point le point de la succession dans la ligne protestante. [1]) Mon fils est à la chasse des sangliers. Je crois qu'il sera de retour demain. Nous sommes bien fachés que la Reine tardera tant à se rendre icy. Madame a trouvé la verité de l'histoire du chat, c'estoit un mari jaloux qui avoit intimidé sa femme par ce spectre contrefait, pour la faire quitter cette maison qui estoit proche de celle de son galant, et son enfant mourut par hazard, ce qu'il luy fit accroire que le chat avoit fait.

1) Puisque la Reine fait prier pour V. A. E., et qu'il ne servoit de rien de parler de la succession protestante en répondant aux Evesques, on peut luy pardonner ce silence; car les princes n'aiment gueres de parler de leurs successeurs.

Leibniz.

CCLXVIII.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Hanover le 13 de Decbre 1702.

C'est tousjours me dire quelque chose d'agreable de m'asseurer l'amitié du general Fleming, quoyque sa philo-

sophie me surpasse. Ce qui m'en console c'est que je voy que de plus beaux esprits que moy ne la comprennent pas non plus. J'ay envoyé à Madame ce que vous m'avez mandé du G[l] de Schulembourg, mais je crois qu'on ne songe plus gueres à luy à present à Turin. Nous avons icy un Lenthe qui y a quitté une compagnie pour en avoir une autre à Wolfenbutel, où il devoit estre avec cela Major. Mais tout estoit flambé avant son arrivée. Madame me mande que la Rosiere ne se monstre pas, et qu'elle venoit de le faire chercher par son page, et qu'elle vouloit demander à Mr. Torcy pourquoy Burnet estoit à la Bastille. Ce n'est pas pour un duel comme le comte d'Albret qui vient d'estre relaché. Si on pensoit à Burnet en Angleterre, on le pourroit eschanger contre un prisonnier. Mr. Cresset est de retour icy, fort indisposé, mais pas tant que Mylord Winchelsea qui va mourir comme le comte Palmieri. Le Duc Max passera par Francfort pour retourner à Vienne. Son Regiment et celuy de Darmstadt logeront au Palatinat. Le Duc Christian logera à Francfort et est fort du goust du Raugrave. Je vous envoye ce qui m'est venu d'Angleterre. On ne sçait rien du tout icy du mariage de Suede avec nostre Prince Electoral, et Göritz m'a asseuré qu'il n'en estoit rien. Il y eut bal et comedie icy hier pour eprouver comme on feroit pour trouver quelque chose icy pour faire rire nostre Reine quand elle viendra icy.

Nous ne faisons point de festes pour les victoires de cette année, car nos propres trouppes sont si mal logées qu'elles chantent le *Miserere*. Cela fait pitié.

CCLXIX.

L'Electrice Sophie à Leibniz.

Hanover le 30 de Decbre 1702.

J'ay eu le plaisir, Monsieur, de recevoir toutes vos lettres, sans y répondre, et quoyque mes idées spirituelles ne se manifestent point au son des trompettes et du canon, elles n'ont pas laissé de faire du bruit par la bouche de nostre nouveau ministre allemand, Herr Rodius, que les sybilles de Francfort m'ont envoyé, qui paroist un fort honneste homme, mais je ne croy pas qu'il entend raillerie sur son mestier. Il a trouvé plus de charité d'où il vient, où les Allemands n'ont fait aucune difficulté de laisser prêcher les François dans leurs églises, et icy les François ne le veulent pas souffrir que les jours que j'y fais la cene qu'ils n'osent le refuser, ce que je trouve d'un méchant exemple. Cependant nous allons faire une collecte, et le Roy de Prusse m'a promis de la permettre dans son Royaume. Je n'ay pas dissuadé à S. M. d'introduire la Liturgie Angloise, comme S. M. m'a mandé qu'elle en avoit envie, et j'y ay adjouté qu'il pourroit bien prendre le titre de defenseur de la foy. Comme S. M. ira à Magdebourg pour voir M. sa fille, j'espere qu'il permettre bien à M. le Prince Royal en attendant de se venir rejouir parmy nous. J'espere que la Duchesse de Courlande sera de la partie. Je crois que cela n'empêchera point son mariage. Pour moy, je crois que le marquis de Bareith seroit plus son fait que le Duc de Mecklebourg, moyennant un adjutant à sa fantaisie. Je suis fachée pour le pauvre Burnet. Si on pensoit à luy en Angleterre, on pourroit bien l'eschanger ; mais le pauvre homme trouve plus d'amis en Allemagne qu'ailleurs. On

verra ce que l'abbé de Polignac pourra faire pour luy. Je vous envoye copie d'un imprimé dont l'auteur a acheté luy-même tous les originaux pour les distribuer dans la chambre basse le jour qu'on y proposa la pension pour le Prince George. Un nommé Sir Roger Martins a fait la proposition au Parlement de faire ce Prince Roy; un autre nommé Hungerford pour faire crever cette bombe, a proposé de le faire grand Amiral et Generalissime perpetuel. Mais cecy n'a pas pleu à la cour qui est tres bien avec la maison basse, et n'a pas esté accepté. Il semble que celle-cy soit brouillée avec la chambre haute pour l'exclusion des Presbyteriens. Il y a même 8 Evesques du costé de ceux-cy. Mr. Cresset quoyqu'il ait communié avec nous icy, dit à present que nostre Religion est differente de l'Episcopale, et que celle icy est Lutherienne. Il s'est glissé icy un apostre de Haltfort aimé de ma vieille Catharine, que Mr. Molanus fera evader tout doucement; car son mal de rate infecte ceux qui y sont enclins.

J'avois quasi oublié de vous parler du *Pickelhering* qui ne vaut rien du tout icy. L'Electeur en voudroit un meilleur, s'il se trouvoit à Berlin dans cette troupe dont vous parlés. Il n'y a qu'un bon acteur et une bonne actrice en celle-cy, et l'Electeur en paroist las. Ils nous firent rire dans leur serieux les premiers jours, mais cela n'a pas continué. Les François ont estudié un opera pour le nouvel an en Burlesque, mais comme je feray la cene ce jour là, j'ay dit comme les religieuses à leurs galans: ne venez pas demain, c'est mon bon jour, mais apres-demain.

Table des matières.

Einleitung. S. IX—LXX.

		Seite.
CX.	Leibniz à la princesse Sophie, le 13 août 1695	1
CXI	L'électrice Sophie à Leibniz, le 9/19 septbre 1695 ...	3
CXII.	Leibniz à l'électrice Sophie, le 11 septbre 1695......	4
CXIII.	Leibniz à l'électrice Sophie, le 21 oct. 1695	6
CXIV.	(En sept. 1696)	8
CXV.	Leibniz à la princesse Sophie, le 14 oct. 1696.......	11
CXVI.	L'électrice Sophie à Leibniz, le 16/16 oct 1696	13
CXVII.	Leibniz à l'électrice Sophie, le 4 nov. 1696	14
CXVIII.	Le même à la même, sans date	18
CXIX.	La princesse Sophie à Leibniz, le 8 janvier 1697	21
CXX.	1. 2. Leibniz à la princesse Sophie, le 22 février 1697 .	22
CXXI.	Mad. de Brinon à la princesse Sophie, le 22 févr. 1697	24
CXXII.	L'électrice Sophie à Leibniz, (sans date)............	26
CXXIII.	1. Leibniz à l'électrice Sophie, le 9 mai 1697........	27
	2. Leibniz à l'électrice Sophie Charlotte, le 9 mai 1697	28
CXXIV.	Leibniz à l'électrice Sophie, le 22 mai 1697	30
CXXV.	Mad. de Brinon à la princesse Sophie, le 2 juillet 1697	31
CXXVI.	Leibniz à la princesse Sophie, en juillet 1697	32
CXXVII.	L'électrice Sophie à Mad. de Brinon (sans date)	34
CXXVIII.	Leibniz à l'électrice Sophie, le 8 août 1697	35
CXXIX.	Mad. de Brinon à Leibniz, le 14 oct. (sans an)	36
CXXX.	Leibniz à Hortense Mauro, le 3 nov. 1697..........	38
CXXXI.	1. Leibniz à mad. de Brinon, le 19/29 nov. 1697	40
	2. Le même à la même (sans date)..................	44
CXXXII.	L'électrice Sophie à Leibniz (sans date)	45
CXXXIII.	1. Leibniz à l'électrice Sophie, le 4 déc. 1697	46
	2. Le même à l'électrice Sophie Charlotte, nov. 1697.	47
	3. Le même à la même, le 4 déc. 1697	50
	4. (Mémoire pour les deux princesses, la mère et la fille)	53
CXXXIV.	1. Leibniz à l'électrice Sophie, (sans date)	56
	2. Elogium Patris Friderici Spee S. J.	62
	3. Leibniz an den Herzog Rudolf August v. W. L., 9. März 1693	65

		Seite.
	4. Leibniz au baron d'Imhof, (sans date)	66
	5. Dialogue sur la nature des trois vertus divines: la foi, l'amour, l'espérance	67
CXXXV.	Leibniz à (Thomas Burnet de Kemney), (sans date)	84
CXXXVI.	Leibniz à la princesse Sophie, (sans date)	90
CXXXVII.	Mad. de Brinon à l'électrice Sophie, le 18 déc. 1698	93
CXXXVIII.	L'électrice Sophie à mad. de Brinon, le $\frac{\text{23 déc. 1698}}{\text{2 janv. 1699}}$	95
CXXXIX.	Leibniz à mad. de Brinon, le $\frac{\text{23 déc. 1698}}{\text{2 janv. 1699}}$	97
CXL.	Leibniz à Burnet, évêque de Salisbury, (sans date)	100
CXLI.	Leibniz à la princesse Sophie, le 3 janvier 1699...	105
CXLII.	1. Leibniz à la duchesse Eléonore de B. L., le 3 janv. 1699 ..	106
	2. La duchesse Eléonore de B. L., à Leibniz, le 10 janv. 1699	108
CXLIII.	Leibniz à l'électrice Sophie, le 4/14 janv. 1699...	109
CXLIV.	Le même à la même, le 20 février 1699	115
CXLV.	Le même à la même, (sans date)................	116
CXLVI.	(En avril 1699)	121
CXLVII.	1. Leibniz à l'électrice Sophie, le 28 avril 1699...	122
	2. Extrait de l'ouvrage de Tyrrel	122
	3. Leibnitius ad Hackemannum, 30 dec. 1698	123
	4. Hackemannus ad Leibnitium, 27 febr. 1699	124
CXLVIII.	1. Heinson à l'électrice Sophie, le 5 mai 1699	125
	2. L'électrice Sophie à Leibniz, le 9/19 mai 1699..	127
CXLIX.	1. Leibniz à l'électrice Sophie, le 15 mai 1699	128
	2. Leibniz à Heinson, le 15 mai 1699	129
CL.	Leibniz à la princesse Sophie, le 12 juillet 1699 ..	132
CLI.	La princesse Sophie à Leibniz, le $\frac{\text{24 juillet}}{\text{3 août}}$ 1699 .	135
CLII.	Leibniz à la princesse Sophie, le 27 juillet 1699...	136
CLIII.	La princesse Sophie à Leibniz, le 1/11 août 1699 .	139
CLIV.	Leibniz à la princesse Sophie, le 5 août 1699.....	140
CLV.	Le même à la même, le 24 août 1699............	144
CLVI.	La princesse Sophie à Leibniz, le $\frac{\text{28 août}}{\text{7 sept.}}$ 1699 ..	145
CLVII.	Traduction d'une lettre de l'évêque Burnet à la princesse Sophie, le 27 févr. 1700	146
CLVIII.	Leibniz à la princesse Sophie, le 4 mars 1700	148
CLIX.	1. (Certificat de la réception de Leibniz dans l'académie royale des sciences, le 13 mars 1700) ...	149

		Seite.
	2. Leibniz à l'électeur George-Louis de B. L., le 28 mars 1700	150
CLX.	Leibniz à l'électrice Sophie, le 22 mai 1700	151
CLXI.	L'électrice Sophie à Leibniz, le 26 mai 1700	155
CLXII.	Leibniz à l'électrice Sophie, (sans date)	157
CLXIII.	Leibniz à l'électrice Sophie, (sans date)	159
CLXIV.	L'électrice Sophie à Leibniz, le 2 juin 1700	162
CLXV.	1. Leibniz à l'électrice Sophie, le 8 juin 1700	164
	2. Leibnitii in nuptias Friderici principis etc. carmen	165
CLXVI.	L'électrice Sophie à Leibniz. le 9 juin 1700	166
CLXVII.	Leibniz à l'électrice Sophie, (sans date)	167
CLXVIII.	L'électrice Sophie à Leibniz, le 12 juin 1700	169
CLXIX.	1. Molanus abbas Luccensis Leibnitio, 4 jun. 1700	170
	2. Leibnitius Molano, 22 jun. 1700	172
	3. Extrait de la réponse du 12 Juin 1700	173
CLXX.	L'électrice Sophie à Leibniz, le 16 juin 1700	178
CLXXI.	Leibniz à l'électrice Sophie, (sans date)	180
CLXXII.	Le même à la même, le 19 juin 1700	182
CLXXIII.	L'électrice Sophie à Leibniz, le 23 juin 1700	184
CLXXIV.	1. Leibniz à l'électrice Sophie, le 26 juin 1700	185
	2. Leibniz à l'électeur George-Louis de B. L., (sans date)	186
CLXXV.	L'électrice Sophie à Leibniz, le 26 juin 1700	189
CLXXVI.	Leibniz à l'électrice Sophie, le 29 juin 1700	190
CLXXVII.	L'électrice Sophie à Leibniz, le 30 juin 1700	191
CLXXVIII.	La même au même, le 3 juillet 1700	192
CLXXIX.	Leibniz à l'électrice Sophie, le 3 juillet 1700	193
CLXXX.	L'électrice Sophie à Leibniz, le 6 juillet 1700	194
CLXXXI.	Leibniz à l'électrice Sophie, le 13 juillet 1700	196
CLXXXII.	L'électrice Sophie à Leibniz, le 14 juillet 1700	199
CLXXXIII.	La même au même, le 24 juillet 1700	200
CLXXXIV.	La même au même, le 4 août 1700	202
CLXXXV.	Leibniz à l'électrice Sophie, le 10 août 1700	204
CLXXXVI.	L'électrice Sophie à Leibniz, le 18 août 1700	205
CLXXXVII.	Leibniz à l'électrice Sophie, le 21 août 1700	207
CLXXXVIII.	Stepney à l'électrice Sophie, le 11/21 sept. 1700	208
CCXXXIX.	L'électrice Sophie à Stepney, (sans date)	214
CXC.	1. Moyens dont mad. l'électrice se peut servir etc.	215
	2. Réflexions sur un écrit anglais etc, le 2 janv. 1700	218
CXCI.	Extrait de la lettre de Beyrie, le 20/31 déc. 1700	225
CXCII.	1. Leibniz à (Cresset), (sans date)	227
	2. Considérations sur le droit de la maison de B. L. à l'égard de la succession d'Angleterre	227

		Seite.
CXCIII.	1. Leibniz à Cresset, (sans date)	238
	2. Leibniz à Stepney, le 18 janvier 1701	239
	3. Le même au même	243
CXCIV.	 to the Electress Sophia, (not dated)	245
CXCV.	Leibniz à Burnet évêque de Salisbury, (sans date).	247
CXCVI.	(Considérations de Leibniz sur la question si la maison de B. L. doit agir en Angleterre)	251
CXCVII.	1. Leibniz à Stepney, le 24 mars 1701	256
	2. Stepney à Leibniz, le 1 mai 1701	257
CXCVIII.	La princesse Sophie à Leibniz, le 2 mai (sans an).	259
CXCIX.	La princesse Sophie à l'évêque Burnet, le 22 juin 1701	259
CC.	1. Leibniz à la princesse Sophie, le 12 juillet 1701	260
	2. Thomas Burnet de Kemney à la princesse Sophie, le 13/23 juin 1701	262
CCI.	1. Notes de Leibniz sur une lettre à Burnet, en juillet 1701	266
	2. Leibniz à Thomas Burnet de Kemney, (sans date)	271
CCII.	Leibniz à Stepney, le 8 juillet 1701	278
CCIII.	1. (Leibnitii pro Sophia principe electrice votum) .	282
	2. (Abercrombii:) Magnae Britanniae pro Sophia electrice votum	283
	3. (Ueberfetzung des Gedichtes von Abercromby)	284
CCIV.	Leibniz à Burnet évêque de Salisbury, le 10 sept. 1701	285
CCV.	Leibniz à l'électrice Sophie, le 23 sept. 1701	287
CCVI.	L'électrice Sophie à Leibniz, le 15 oct. 1701	288
CCVII.	La même au même, le 19 oct. 1701	290
CCVIII.	Leibniz à l'électrice Sophie, le 21 oct. 1701	291
CCIX.	L'électrice Sophie à Leibniz, le 22 oct 1701	293
CCX.	La même au même, le 29 oct. 1701	294
CCXI.	La même au même, le 5 nov. 1701	295
CCXII.	Leibniz à l'électrice Sophie, le 8 nov. 1701	296
CCXIII.	Le même à la même, (sans date)	299
CCXIV.	L'électrice Sophie à Leibniz, le 9 nov. 1701	301
CCXV.	Leibniz à l'électrice Sophie, le 12 nov. 1701	302
CCXVI.	Le même à la même, (sans date)	305
CCXVII.	L'électrice Sophie à Leibniz, le 16 nov. 1701	306
CCXVIII.	Leibniz à l'électrice Sophie, (sans date)	307
CCXIX.	L'électrice Sophie à Leibniz, le 19 nov. 1701	308
CCXX.	Leibniz à l'électrice Sophie, le 19 nov. 1701	310
CCXXI.	L'électrice Sophie à Leibniz, le 21 nov. 1701	313
CCXXII.	Leibniz à l'électrice Sophie, le 30 nov. 1701	314

		Seite.
CCXXIII.	Le même à la même, le 3 déc. 1701	316
CCXXIV.	Le même à la même, le 27 déc. 1701	317
CCXXV.	L'électrice Sophie à Leibniz, le 2 janvier 1702	319
CCXXVI.	Leibniz à l'électrice Sophie, le 3 janvier 1702	320
CCXXVII.	Le même à la même, le 6 janvier 1702	322
CCXXVIII.	La princesse Sophie à Leibniz, le 7 janvier 1702	323
CCXXIX.	1 Leibniz à la princesse Sophie, le 10 janvier 1702	324
	2. La théologie des princes	326
CCXXX.	La princesse Sophie à Leibniz, le 14 janvier 1702	327
CCXXXI.	Leibniz à la princesse de Hohenzollern, le 25 fév. 1702	329
CCXXXII.	Leibniz à Thomas Burnet de Kemney, le 27 fév. 1702	332
CCXXXIII.	Leibniz à la princesse Sophie, en avril 1702	343
CCXXXIV.	1. Fraiser à Leibniz, le 15 déc. 1701	344
	2. Leibniz à Fraiser, le 28 avril 1702	345
CCXXXV.	Leibniz à Falaiseau, le 12 mai 1702	346
CCXXXVI.	Leibniz à Burnet, évêque de Salisbury, le 12 mai 1702	347
CCXXXVII.	Leibniz à l'électrice Sophie, le 21 mai 1702	349
CCXXXVIII.	Le même à la même, (sans date)	350
CCXXXIX.	Leibniz (au baron de Schutz), le 24 juin 1702	351
CCXL.	Leibniz à Spanheim, le 24 juin 1702	352
CCXLI.	Leibniz à l'évêque Burnet, le 27 juin 1702	354
CCXLII.	Le baron de Schutz à Leibniz le $\frac{\text{30 juin}}{\text{11 juillet}}$ 1702	356
CCXLIII.	Leibniz à comte de Platen, le 29 juillet 1702	357
CCXLIV.	L'électrice Sophie à Leibniz, le 2 sept. 17'2	359
CCXLV.	La même au même, le 6 sept. 1702	360
CCXLVI.	Leibniz à l'électrice Sophie, le 9 sept. 1702	361
CCXLVII.	L'électrice Sophie à Leibniz, le 13 sept. 1702	363
CCXLVIII.	Leibniz à l'électrice Sophie, (sans date)	364
CCXLIX.	L'électrice Sophie à Leibniz, le 16 sept. 1702	366
CCL.	La même au même, le 20 sept. 1702	367
CCLI.	La même au même, le 27 sept. 1702	368
CCLII.	Leibniz à l'électrice Sophie, le 29 sept. 1702	370
CCLIII.	1. L'électrice Sophie à Leibniz, le 30 sept. 1702	373
	2. (Mémoire de Leibniz au sujet de Thomas Burnet de Kemney)	374
CCLIV.	L'électrice Sophie à Leibniz, le 4 oct. 1702	376
CCLV.	La même au même, le 7 oct. 1702	377
CCLVI.	Leibniz à l'électrice Sophie, (sans date)	379
CCLVII.	L'électrice Sophie à Leibniz, le 20 oct 1702	380
CCLVIII.	La même au même, le 30 oct. 1702	381

		Seite.
CCLIX.	La même au même, le 11 nov. 1702	383
CCLX.	Leibniz à l'électrice Sophie, le 11 nov. 1702	385
CCLXI.	Le même à la même, (sans date)	386
CCLXII.	L'électrice Sophie à Leibniz, le 18 nov. 1702	394
CCLXIII.	Leibniz à l'électrice Sophie, le 18 nov. 1702	396
CCLXIV.	Le même à la même, le 21 nov. 1702	397
CCLXV.	Le même à la même, le 25 nov. 1702	399
CCLXVI.	L'électrice Sophie à Leibniz, le 27 nov. 1702	401
CCLXVII.	La même au même, le 2 déc. 1702	403
CCLXVIII.	La même au même, le 13 déc. 1702	404
CCLXIX.	La même au même, le 30 déc. 1702	406

INDEX

de la

correspondance de Leibniz

avec

la princesse électrice Sophie de B.-L.

TOME DEUXIÈME.

Abercromby, 280 et suiv., 283.
Académie royale des sciences de Paris, 49, 54, 115 et suiv., 133, 149 et suiv., 336.
Adlerstein, 391.
Albert, margrave, 196.
Alchimiste, 298.
Alcibiade, 344.
Alefeld, 197, 199, 203.
Allures (des), envoyé fr. à Berlin, 152, 187 et suiv., 196.
Alster, 159.
Alvenslèbe, 3.
Ame (la nature de l'), 173 et suiv.
Amélie-Wilhelmine, princesse de B.-L. Son mariage avec le roi des Romains, 93 et suiv.
Angleterre, 20, 25, 54.
Anglais (la liberté des), 121.
Anglicane (l'église), 247 et suiv.
Anjou (le duc d'), 199, 230, 348.
Anne, princesse de Danemark, 13, 206, 208, 219, 246, 320; dès le 8/19 mars 1702, reine d'Angleterre, 348, 379, 383, 400, 402 et suiv.
Antoine-Ulric, duc de B.-L., 8, 47, 129, 350, 364, 382.
Apocalypse, 32, 327.
Apollon, 193, 350.
Aquin (Saint Thomas d'), 10.
Ariosti (Attilio), 154.
Arlington (les lettres du comte d'), 273.
Arnaud, 14, 343.
Arnstadt (le comte d'), 2.
Astrakan, 325.
Athées, 276, 384.
Augsbourg (la confession d'), 101.

Babylone, 118.
Bacchus, 330 et suiv, 350.
Balati, 6, 211.
Barcelone, 327.
Bareit, 14.
Baronius, cardinal, 112.
Barrois, 141.
Bart (Jean), 40.
Basile Valentin, 297.
Bastille, 375, 381, 405.
Bathséba, 161.
Baudis, 88.
Bavière, 107, 368, 371, 385.
Bayle, 317.
Beausobre, 336.
Beauvernois, 194.
Belmont ou Bellemont, (Mme de), 360, 384.

Bentley, 85.
Berlin, 27, 48 et suiv., 54 et suiv., 101, 152 et suiv.. 155, 195, 303, 336, 340. 351, 396.
Bernsdorf, 319, 382.
Bertoldi, 180.
Besser, 157, 162, 185, 197 et suiv., 202.
Bevern, 47, 325.
Beyrie, son rapport concernant l'affaire de la succession d'Angleterre, 225 et suiv.
Bignon, 149.
Bilderbeck, 314.
Biléam, 327.
Blondel, 337.
Boëce, 26 et suiv.
Boileau, 342.
Boisdavid, 179.
Bonn, 416.
Bossuet, 99, 342.
Bothmar, 149, 292, 357, 378.
Boufflers, 6.
Bouillon (le cardinal de), 26.
Bourbon (la maison de), 250, 269, 272, 275, 334, 339.
Bourdelot, 23.
Bourgogne (le duc de), 135.
Bourguignons, 85.
Brandebourg (la maison de), 51.
Brandebourg (l'électeur de), v. Frédéric.
Brandebourg (l'électrice de), v. Sophie-Charlotte.
Brême, 2.
Brenneisen, 126 et suiv,
Breslau, 291, 298, 305.
Bridgewater, 369.
Brinon (Mme de). Elle exalte, dans une lettre à l'électrice Sophie, la sainteté du roi Jacques II et de la reine Marie-Béatrice, 25; veut presser encore la conversion de la princesse Sophie, 31; répond à Leibniz qui a souhaité qu'elle embrasse le protestantisme, 36 et suiv.; renouvelle ses voeux pour la conversion de la princesse Sophie, 93 et suiv.
Brosseau, 354.
Bruchhausen, 128.
Buchaim (François-Antoine, comte de). évêque de Neustadt, v. Neustadt.
Buckow, 370.
Bulow, général, 200 et suiv.
Burnet (Gilbert), évêque de Salisbury. Il compare le roi G. III. et le parlament d'A. au mari et à la femme, 146; son livre sur les 39 articles de l'église angl., 195; éloge de ce livre par Leibniz, 247 et suiv., 259, 265, 278, 281, 285, 336, 347 et suiv., 352, 354 et suiv., 374.
Burnet (Thomas), sieur de Kemney, 84 et suiv., 260. Il félicite la princesse Sophie de l'établissement de la succession d'Angleterre, et désire que la princesse vienne résider dans ce royaume, 262 et suiv., 266 et suiv., 354 et suiv., 360, 374 et suiv., 380, 397, 401, 406.
Bussche, 3.
Bussi-Rabutin, 148.

Calvin, 349.
Cannibales, 371 et suiv., 376,
Carlos (Don), 149.
Carlsten, 377, 383.
Carr, 121.
Cartésianisme, 14, 17, 172 et suiv.

Casan, 325.
Cassel (le landgrave de Hesse-), 158, 321.
Cassini, 337.
Catinat, 327.
Cautio criminalis, 61.
Celle, 38, 102, 106 et suiv., 124, 136, 145, 219, 227, 292, 311, 319, 327, 382.
Céphale, 1.
Chaldée, 118,
Chappuzeau, 20.
Charles Ier, roi d'Angleterre, 279.
Charles II, roi d'A., 212, 229, 233, 273.
Charles XII, roi de Suède, 204 et suiv., 317, 370, 384, 386 et suiv.
Charles-Gustave, roi de Suède, 92.
Chartres (le duc de), 133, 260.
Chassinet, 304.
Chevreu, 46.
Chiliasme, 278, 335.
Chine, 45, 89, 105, 144, 291, 308, 322.
Christian, duc de B.-L., 140 280, 320, 324 et suiv., 404.
Christian-Louis, margrave, 196.
Christine (la reine), 132.
Clairambault, 395.
Cologne, 304, 316.
Communes (la chambre des), 216 et suiv., 241 et suiv., 253.
Cotterel, 359.
Courlande, 323, 329, 398, 406.
Cracovie, 361, 386, 390, 399.
Cresset, 86, 100 et suiv., 152, 164, 227, 241, 295, 301, 369, 374, 379, 381, 405, 407.
Cromwell, 209.
Cros (du), 145.
Cyrille (Saint), 334.
Czar v. Moscovie.

Dacier, 342.
Danemark, 2 et suiv., 7 et suiv., 40, 155 et suiv., 167, 179.
Danquelmannn, 8), 204.
Dantzig, 40.
Danube, 291, 305.
Dartmouth, 361.
Dauphin, 135, 168.
Davenant, 101, 272.
David, 34, 134, 161.
Degenfeld (le baron de), 309.
Démocrite, 117 et suiv., 137, 343.
Denis d'Halycarnasse, 337.
Descartes, 15.
Deux-Ponts, 203, 395.
Deynse, 6.
Dixmuyde, 6.
Dobrzenski, 88.
Dohna, 363.
Dort, 249.
Dresde, 19. 399.
Dryden, 89.
Duraeus, 102.
Dusseldorf, 129.

Ecosse, 147, 403.
Egypte, 119, 384.
Eider, 159.
Elbe, 159.
Eléonore, duchesse de B.-L., 406 et suiv.
Elisabeth, reine d'Angleterre, 115, 229.
Eosander, 321.
Epicure, 364.
Ernest-Auguste, pr. électeur de B.-L., 256.
Espagne (la monarchie d'), 88, 107, 160, 162, 339, 396.
Eucharistie, 248.
Eugène (le prince) de Savoie, 40, 309, 361.

Fagon, 109 et suiv.

Falaiseau, 346, 351, 360, 368 et suiv., 378, 383.
Faltz ou Fals, 205, 367, 377, 383.
Ferrarois, 362.
Finnonie, 399 et suiv.
Fleming, 197, 299 et suiv., 310, 370, 376, 396, 399, 402 et suiv.
Florence, 339.
Fontenelle, 130, 343.
Forbesius, 338.
Fortunata, 329 et suiv.
Fraiser. Il envoie un mémoire ayant trait aux moyens dont l'électrice Sophie pourrait se servir, pour faire valoir son droit à la couronne d'A., 215 et suiv., 340, 344 et suiv., 373, 376, 395, 400, 402.
France, 45, 110. Voyez aussi Louis XIV.
Francfort, 405 et suiv.
François (Saint) de Borgia, 4.
Frédéric III, électeur de Brandebourg, premier roi de Prusse, le 18 janvier 1701, p. 51 et suiv., 150 et suiv., 179 et suiv., 381, 406.
Frédéric-Guillaume, prince royal de Prusse, 362 et suiv.
Furetière, 273, 336.

Galles (le prince de), 211, 214, 220, 230, 240, 269, 275, 289, 304, 320, 326, 369.
Galliénus, 109 et suiv.
Gargan, 3, 128, 203, 321, 360, 401.
Gassendi, 85.
Genèse, 87 et suiv., 118.
Georges, prince de Danemark, 246, 402, 407.
Georges-Auguste, prince électoral de B.-L., 401.
Georges-Guillaume, duc de B.-L., 180, 206, 208, 227 et suiv., 250.
Georges-Louis, électeur de B.-L., 123, 150, 163, 180 et suiv.
Gibraltar, 305.
Glocester (le duc de), 107 et suiv., 122 et suiv.; sa mort, 206, 208 et suiv., 219, 253, 276.
Glogau, 399.
Goertz ou Goritz, 40, 156, 179, 184.
Goths, 28.
Gotenbourg, 153.
Grotius, 177.
Grumbkow, 161.
Guébriant, 114.
Guillaume III., 20, 107 et suiv., 124, 140, 146 et suiv., 194, 219, 231 et suiv., 242, 252 et suiv., 256, 265, 303, 320.
Gustave-Adolphe, roi de Suède, 277.
Guyon, 56, 99.

Hackemann, 122 et suiv., 139, 144.
Halley, 89, 285.
Hambourg, 152, 291, 305.
Harbourg, 156.
Hardouin, 110.
Harling (Mme de), 289 et suiv., 293, 301 et suiv., 312.
Harrington's Oceana, 209, 274.
Hartz, 199 et suiv., 377.
Hébreux, 119 et suiv., 134.
Heems, 370.
Heidekam, 88 et suiv.
Heidelberg, 359.
Heinson, 125 et suiv.
Hélène (la belle), 308.
Helmont (François-Mercure de), 6 et suiv., 27 et suiv., 93, 117, 290.

Henri II, roi d'Angleterre, 123, 256.
Henri III, roi de France, 97.
Henri IV, roi de France, 97.
Henri VII, roi d'Angleterre, 229.
Henri VIII, roi d'Angleterre, 229.
Henri le Lion, 2, 123, 235, 256.
Héron (du), 398.
Herrenhausen, 39, 306, 312, 333, 373, 377.
Hexaméron, 87.
Hildesheim, 199, 328.
Hippocrate, 16 et suiv., 135 et suiv., 344.
Hobbes, 364.
Hohenzollern, (la princesse de), 152, 158, 197 et suiv.
Holbein, 89.
Holstein (la princesse de), 1, 7 et suiv., 86, 159 et suiv., 164.
Holzmarkt, 186, 199.
Hongrie, 40, 279, 389.
Hop, envoyé des E.-G. à Vienne, 180.
Huet, 342.
Hungerford, 407.
Huygens, 116, 137.

Idololâtrie, 141.
Ilgen, 292.
Ilten, 166, 197.
Imhof, 66.

Jablonski, 85, 278.
Jacobites, 141, 340.
Jacquelot, 367 et suiv., 378, 380. 384 et suiv.
Jacques Ier roi d'Angleterre, 97, 229, 240, 256.
Jacques II, roi d'A., 23, 195, 209, 220, 230, 236, 340, 375.
Jacques III. Voyez Galles.
Jean-Casimir, roi de Pologne, 92.
Jean-Philippe, électeur de Mayence, 66.
Jeffries, 265.
Jésuites, 41, 144, 303, 322.
Joseph, roi des Romains, 168.
Juan (Don) d'Austria, 148.
Julian, emp. romain, 109, 334.

Kaiserswerth, 348.
Kielmannsegg, 179, 301.
Klenck, 206, 367 et suiv., 385.
Klinkowstroem, 390.
Kniphausen, 398.
Knorr, 7, 378.
Koenigsberg, 291.
Koenigsegg, 153.
Koenigsmark (la comtesse de), 19, 21, 296, 304.
Koenigstein, 308.

La Chaise (le Père de), 327.
La Haye, 304, 358.
Lamspringe, 201, 303.
Landau, 364.
Languetus (Hubertus), 85.
Lehnin, 157, 161, 167.
Leibniz. Il rédige à la princesse Sophie un rapport sur les opéras donnés à Brunswick, 1; sur d'antiques médailles du cabinet de Louis XIV, 4 et suiv.; sur plusieurs fêtes de Brunswick, 6 et suiv.; donne son appréciation au sujet des livres de Helmont et son opinion sur la nature de l'âme, 8 et suiv,; soumet à la princesse Sophie l'idée qu'il avait d'un roman du siècle futur, 12 et suiv.; il expose à la princesse Sophie ses méditations fondamentales sur l'unité et l'infini, 14 et suiv.; examine, dans une lettre à la princesse, si les Anglais ont raison ou tort d'appeler le roi Guillaume troisième de ce nom, 19 et

suiv.; donne son jugement sur un bois nommé de la sainte croix, 22 et suiv.; envoie à l'électrice de Brandebourg, par ordre de l'électrice de B.-L., plusieurs exemplaires du livre de Boëce, intitulé: *de consolatione philosophica*, 27 et suiv.; critique le zèle religieux de Mme de Brinon, 32 et suiv.; recommande à la princesse Sophie le docteur Meibom de Helmstädt pour la maladie de l'électeur E.-A., 35 et suiv.; donne à Hortense Mauro des nouvelles de la maladie de l'électeur, 38 et suiv.; reproche à Mme de Brinon de blesser la charité par son zèle, 40 et suiv.; s'efforce, après la chute de Dankelmann, de gagner par l'entremise de l'électrice Sophie la confiance de sa fille Sophie-Charlotte, électrice de Brandebourg, 46 et suiv.; propose à ces deux princesses de lui donner quelque intendance sur les sciences et les arts à Berlin, afin qu'il ait des motifs plausibles pour y séjourner de temps à autre, 53 et suiv.; expose ses idées de l'amour divin, y joint l'éloge du Père Spée, jésuite, et une traduction d'un dialogue sur la nature des trois vertus divines composé par ce religieux, 56 et suiv.; écrit à Thomas Burnet de Kemney au sujet de la mort de l'électeur Ernest-Auguste et d'autres affaires, 84 et suiv.; conseille à l'électrice Sophie de conserver dans ses armoiries la roue d'Osnabruck, 90 et suiv.; répond à Mme de Brinon au sujet de ses instances réitérées pour la conversion de la princesse Sophie, 97 et suiv.; informe l'évêque Burnet de la négociation secrète entamée avec Berlin pour amener l'union des protestants, 100 et suiv.; écrit à la duchesse Eléonore de B.-L. au sujet des dispositions du roi Guillaume III favorables à la succession de la maison de B-L. en Angleterre, 106 et suiv.; écrit à la princesse Sophie au sujet d'une médaille romaine de Galliénus, 109 et suiv.; sur le début du dix-huitième siècle, 111 et suiv.; espère être nommé membre de l'Académie royale des sciences, 116 et suiv.; son appréciation d'une lettre attribuée à Hippocrate, 116 et suiv.; sur la liberté des Anglais, 121; recommande à l'électrice Sophie le sieur Hackemann ainsi que les nouvelles que ce dernier apporte d'Angleterre, 122 et suiv.; envoie à la princesse Sophie la lettre qu'il a écrite par son ordre au prédicateur Heinson, 128 et suiv.; demande le témoignage de la princesse Sophie en faveur du comte de Ranzau, 132; exalte le mérite des princes protecteurs des sciences, 133 et suiv.; envoie des vers à la princesse Sophie, et fait un rapport sur les deux horloges à pendule de Huygens, qui battaient toujours ensemble, 137 et suiv.; écrit à la princesse Sophie une lettre demi-badine, demi-sérieuse,

140 et suiv ; parle d'un procès qui s'est engagé à Rome entre les jésuites et d'autres missionnaires, 144 ; son appréciation des lettres de Bussi-Rabutin, 148 ; il est nommé membre de l'Académie royale des sciences, 149 ; demande à l'électeur Georges-Louis la permission d'aller à Berlin, pour prendre part à la formation d'une société des sciences, 150 et suiv. ; entretient l'électrice Sophie de la vie insolite qu'il mène à Berlin, 151 et suiv. ; décrit les fêtes données au mois de mai 1700, à l'occasion du mariage de la princesse Louise-Dorothée avec le prince héritier de Hesse-Cassel, 157 et suiv. ; exprime à la princesse Sophie son sentiment sur la guerre commencée en Holstein, 159 et suiv. ; continue sa relation des fêtes de Berlin, 160 et suiv. ; envoie son épigramme sur les noces, 164 et suiv. ; donne son opinion sur le traité relatif au partage de la monarchie d'Espagne, 168 ; est d'accord avec Molanus sur la distinction faite entre l'âme et le corps, mais désapprouve la méthode d'argumentation des Cartésiens, et en adopte une autre, 172 et suiv. ; reprend sa démonstration philosophique de l'unité ou substance simple, 181 et suiv. ; mande à la princesse Sophie que l'électeur Frédéric III l'a nommé président de la nouvelle société des sciences, 182 ; fait à l'électeur un rapport sur différentes affaires politiques et la société des sciences de Berlin, 186 et suiv. ; décrit une mascarade donnée à Lutzenbourg, 196 et suiv. ; voudrait que le bruit d'un mariage du roi Charles XII avec la princesse Sophie-Dorothée fût avéré 204 ; s'exprime sur la mort du duc de Glocester, arrivée au mois d'août 1700, 208.

Réflexions sur le mémoire de Fraiser, 218 et suiv. ; considérations relatives aux droits de la maison de B.-L. sur la succession d'Angleterre, 227 et suiv. ; il mande à Cresset que la lettre de la princesse Sophie à Guillaume III se réduisait à consulter le roi sur ce qui était à faire, 238 ; expose, dans une lettre à Stepney, en date du 18 janvier 1701, les sentiments de la princesse Sophie et les siens au sujet de la succession d'Angleterre, 229 et suiv. ; loue les commentaires des 39 articles de l'Eglise anglicane composés par l'évêque Burnet, et signale les efforts de la maison de B.-L. tentés contre la France pour la cause commune de l'Europe, 247 et suiv. ; s'efforce de démontrer que la maison de B.-L. doit agir en Angleterre pour mieux assurer son droit de succession, 252 ; écrit à Stepney que le principe de cette maison est de laisser agir le roi et la nation anglaise, 256 ; fait quelques réflexions médicales sur l'apoplexie, 260 ; rapport d'une lettre politique à T. Burnet de Kemney, accompagné des omissions de

cette lettre, 266 et suiv.; cette lettre elle-même où sont présentés les principes politiques de la princesse Sophie, 271 et suiv.; il donne à Stepney son opinion sur les affaires générales, 278 et suiv.; ses voeux pour l'électrice Sophie, en tant qu'héritière présomptive des couronnes de la Grande-Bretagne et d'Irlande, 282; sa traduction allemande des vers d'Abercromby, 284; écrit à l'évêque Burnet au sujet des noms des Whigs et des Tories, 285 et suiv.

Il mande à l'électrice Sophie que la reine Sophie-Charlotte lui a ordonné de faire un tour à Lutzenbourg, 287 et suiv.; donne différentes nouvelles de Berlin, 291 et suiv.; entretient l'électrice d'un faiseur d'or de Berlin, 296 et suiv.; lui écrit au sujet d'une visite au feld-maréchal Fleming, 299 et suiv.; son jugement sur la pierre philosophale, 302 et suiv.; sur la pensée d'établir des Trekschuts de Berlin à Spandau, 305; sur l'ambassade moscovite, 307 et suiv.

Il exprime l'espérance qu'il a de voir l'harmonie régner entre les cours de Hanovre et de Berlin, 310 et suiv.; revient à sa doctrine favorite des unités, 314 et suiv.; déplore, en décembre 1701, le malheureux début de la guerre du Rhin, 316; donne des nouvelles de la république des lettres, 317 et suiv.; écrit à l'électrice au sujet des plans du château de Lutzenbourg, 321; sur le désir de trouver la pierre philosophale, 322 et suiv.; conduite du czar, 324 et suiv.; envoie un écrit intitulé: La théologie des princes, 326; décrit à la princesse de Hohenzollern la fête du Trimalcion, 329 et suiv.; donne à Burnet de Kemney son jugement sur Toland ainsi que des nouvelles littéraires, 332 et suiv.; envoie à la princesse Sophie sa critique de la pièce de Timandre, 343 et suiv.; expose à Fraiser les principes politiques de la princesse Sophie, 345 et suiv.; désire entretenir une correspondance avec Falaiseau, 346 et suiv.; donne à l'évêque Burnet, après la mort de Guillaume III, son opinion sur les affaires politiques, 347 et suiv.; écrit à la princesse Sophie au sujet de Toland, 350 et suiv.; à Schutz et à Spanheim au sujet du même auteur, 351 et suiv.; annonce à l'évêque Burnet l'emprisonnement de Thomas Burnet de Kemney et l'intention que la princesse Sophie a d'intercéder pour obtenir sa délivrance, 354 et suiv.; écrit au sujet de Toland au comte de Platen, 357 et suiv.; à la princesse Sophie, 362 et suiv.; donne à cette dernière un exemple de la témérité de Toland dans ses appréciations, 571 et suiv.; écrit en faveur de Burnet un mémoire qui doit être envoyé en France, 374 et suiv.; mande à la princesse Sophie que le roi de Prusse a

fait conseiller à Toland de se modérer dans ses discours, 379; il voudrait que Toland travaillât à une critique du livre de Jacquelot, 385; fait à la princesse Sophie la relation de la bataille de Pintschow, et retrace le portrait du roi Charles XII d'après ce qu'il avait appris du secrétaire du l.-g. Schulenbourg, 368 et suiv.; reproduit la substance d'une lettre écrite par le comte de Fleming et ayant trait à l'écrit de Leibniz contre Toland, 396; mande qu'on espère délivrer Burnet, 398; donne des nouvelles de la guerre du Nord, 399; mande qu'on parle d'une alliance du prince électoral avec la fille du duc de Newcastle, 401.

L'Enfant, 336.
Lenzin, 180, 182.
Léon X, pape, 131.
Léopold I^er^ empereur romain, 160, 168, 381.
Liége, 316, 383.
Linsburg, 3, 13, 139, 381.
Lithuanie, 317, 387.
Liturgie anglicane, 406.
Livonie, 158, 185.
Locke, 86, 339.
Londres, 49, 54.
Loo, 206, 208.
Lorraine, 92, 141.
Louis XIV, 109 et suiv., 116, 133, 148, 168, 205, 326, 373.
Louis margrave de Bade, 304.
Ludovici, 85.
Lunebourg, 335.
Lustenbourg, 204 et suiv.
Luther, 131.
Luthériens, 127, 249, 407.
Lutzenbourg, 152 et suiv., 166 et suiv., 180 et suiv., 183, 196 et suiv., 207, 305, 321, 357, 359, 362, 370, 377, 402.

Macclesfield, 285, 294 et suiv.
Madeleine, 135 et suiv., 326, 328.
Madrid, 327.
Maintenon (Mme de), 326, 328.
Malebranche, 342.
Marathon, 344.
Marie, reine d'Angleterre, 229, 233.
Marie-Béatrice, reine d'A., 276.
Marie-Thérèse, reine de France, 230.
Marienbourg, 40.
Marlborough, 246, 359, 378.
Martinitz, 369.
Mathilde, épouse de Henri le Lion, 123, 235, 255.
Maubuisson, 25, 31 et suiv., 94, 338, 341.
Mauro (Hortense), 139, 154.
Maximilien, duc de B.-L., 311, 319 et suiv., 324 et suiv., 327, 404.
Mehmet, 184.
Meschita, 346.
Métempsycose, 9, 13.
Meyercron, 397, 401.
Milan, 327.
Millénaires, 206.
Milton, 271.
Modène (la duchesse de), 142.
Moïse, 118, 281, 384.
Molanus, 99, 126 et suiv., 143, 162 et suiv., 169. Il fait à Leibniz un rapport de son entretien avec la princesse Sophie sur la nature de l'âme, et espère que Leibniz agréera son sentiment, 171, 407.

Molière, 1.
Monade (la notion de la), 172. et suiv.
Monmouth (le duc de), 289.
Montespan (Mme de), 148.
Montrose, 195.
Morner, 387.
Moscovie (le czar ou tzar de), 23, 308, 311, 321, 325, 327, 400.
Moscovites, 47, 307 et suiv., 311.
Moselle, 348.
Mosthof, 7.
Multitude (la notion de la), 173 et suiv.
Munster, 129, 141, 280.

Namur, 6.
Naples, 304, 328.
Narwa, 325, 394.
Natolie, 23.
Neustadt (l'évêque de), 19.
Newcastle, 401, 403.
Newton, 89.
Noetebourg, 399 et suiv.
Normanby, 265.
Nottingham, 372.
Nuremberg, 168.

Océana, voyez Harrington.
Obdam ou Opdam, 129, 141, 152, 167, 180, 196 et suiv., 321.
Ohr, 199 et suiv.
Oliva, 39.
Opdam, voyez Obdam.
Opiz, 62.
Orange (le prince d'), 229.
Oranienbourg, 157, 161, 291, 294, 297.
Origène, 278, 335.
Orléans (le duc d'), 148, 260 et suiv.
Orléans (la duchesse d') 21, 114 et suiv., 145, 157, 162, 195, 261, 328, 344, 355, 366, 395, 401.
Orviétan, 196 et suiv.
Osnabruc, 96 et suiv., 128, 141.
Osterode, 201.
Ostfrise (la princesse d'), 4, 88 et suiv., 126 et suiv.
Otton IV, empereur romain, 235.
Ovide, 131.

Palmieri, 292.
Paris, 4, 49.
Parlement d'Angleterre, 103 et suiv., 129, 146 et suiv., 208 et suiv., 215 et suiv., 254 et suiv., 369, 373, 407.
Parnasse, 43.
Pascal, 343.
Paul (Saint), 31, 96, 336.
Pekin, 322.
Pellisson, 43, 99.
Pelniz ou Pöllnitz, 207, 329.
Perse, 291, 325.
Petau, jésuite, 113.
Petersen, 277, 335.
Pétrone, 329.
Philippe, margrave, 158.
Piémont, 47.
Pierre (Saint), 2, 37.
Pierre (la) philosophale, 296 et suiv., 302 et suiv., 306.
Piétisme, 125 et suiv.
Pinneberg, 166.
Pintschow, 386.
Platen, 106, 357, 351, 361.
Platon, 7, 135, 137.
Pline, 117.
Po, 362.
Polignac (l'abbé de), 407.
Pologne, 34, 46, 114, 185, 355, 371, 384, 386 et suiv.
Poméranie, 153, 393.

Pontchartrain, 116, 149.
Porsenne, 1.
Portland, 102 et suiv., 163, 195.
Portugal, 348, 364.
Potsdam, 157, 161, 165 et suiv., 382.
Prédestination, 248 et suiv.
Prétendant, voyez Galles.
Primogéniture, 311.
Printzen, 291, 324, 327.
Procris, 1.
Prusse, 51, 156, 183, 243, 311.
Prusse (la reine de), voyez Sophie-Charlotte.
Pyrrhus, 43.
Pythagore, 7, 29.

Quakers, 206.
Quedlinbourg, 19, 304.
Quérini, 154, 197, 321.
Quichotte (Don), 3, 5.

Rabelais, 21.
Raby, 400.
Ranzau, 132.
Rappach, 280.
Ratisbonne, 103.
Raugrave, 152, 293, 295, 329, 350, 405.
Rechenberg, 341.
Réformés, 101 et suiv.
Reisewitz, 198.
Rhin, 51.
Riga, 153, 155.
Rochester, 367.
Rocoulles, 398.
Rodius, 406.
Rodolphe-Auguste, duc de B.-L., 47, 65, 138, 321, 382.
Rosière, 366, 373, 398, 401 et suiv., 403.
Rotterdam, 305.
Roxburgh, 359.
Rugieri, 321.
Rupert, prince palatin, 377.
Rymer, 281.
Ryswyck (la paix de), 40, 52, 102, 129, 230, 339.

Sacetot, 360.
Saint-Germain, 139, 195, 210, 381.
Salzdahlem, 7.
Sarmate, 34.
Savoie, 212, 258.
Saxe, 19, 355, 386 et suiv., 393.
Schlippenbach, 360.
Schoenhausen, 182.
Schütz, 348, 351 et suiv., 356, 382.
Schulenbourg, 47, 136, 386 et suiv., 405.
Scudéry (Mlle), 36, 43, 56, 166.
Seeliger, 362.
Settlement (The act of), 215 et suiv., 230 et suiv., 240 et suiv.
Sinzendorf, 160, 390.
Smyrne, 23.
Société des sciences de Berlin, 150 et suiv., 156, 172, 182, 184, 187 et suiv., 193, 308 et suiv., 340.
Socinianisme, 396.
Solms (le comte de), 196.
Sophie, électrice de B.-L., écrit à Leibniz au sujet des lectures du prince électeur alors malade, 3 et suiv.; refuse sa collaboration au roman du siècle futur, dont Leibniz avait parlé, 13; mande à Leibniz que l'électeur se porte mieux, 21 et suiv.; dispose de ses exemplaires de la traduction de Boëce, 26; répond par des plaisanteries aux instances de Mme de Brinon, 34 et suiv.; remercie Leibniz de ses remarques sur le livre

de Chevreu, 46; répond aux instances réitérées de Mme de Brinon, en retraçant un tableau des crimes commis au nom de la religion catholique, 95 et suiv.; prie Leibniz de transmettre au prédicateur Heinson son jugement sur sa conduite, 127; envoie à Leibniz le journal des savants, 135; luy parle de la visite d'un médecin anglais ainsi que de ses fils, 139 et suiv.; expédie à Paris et à Berlin une lettre de Leibniz, 145; mande à Leibniz que les troupes sont en marche contre le Danemark, 155; fait connaître à Leibniz son sentiment sur le second traité concernant le partage de la monarchie d'Espagne, 162; donne à Leibniz des nouvelles de la guerre du Holstein, 166 et 169; répond à la lettre philosophique de Leibniz sur les notions de l'unité et de la multitude, 178, et lui donne d'autres nouvelles, 179; particularités de la campagne du Holstein, 184. Elle ne répond à Leibniz que pour se ménager le plaisir de recevoir ses lettres, 189; fait part d'une nouvelle répandue, d'après laquelle les Ecossais voudraient rappeler Jacques II, 195; trouve les affaires politiques bien brouillées, 199; donne des nouvelles de l'invasion des troupes saxonnes, 200 et suiv.; se flatte de voir signer une trève au nord et ensuite un traité de paix, 202 et suiv.; annonce à Leibniz la mort du duc de Glocester, décédé au mois d'août 1700, 206 et suiv.

Elle écrit la lettre connue sous le nom de: *the jacobite letter of the princess Sophia*, 214.

Elle écrit à Leibniz qu'elle fait à Herrenhausen le métier des abeilles, 259; remercie l'évêque Burnet de ses félicitations, 259; écrit à Leibniz au sujet du comte Palmieri, 288 et suiv.; lui donne différentes nouvelles, 290, 293 et suiv.; au sujet de Mme de Harling, 301, et du prince Christian, 306; donne des nouvelles de la guerre d'Italie, 308 et suiv.; son sentiment sur la notion de l'unité, 313; au sujet de son fils Maximilien, 319; elle n'écrit à Leibniz que pour recevoir en retour les lettres de ce dernier, 323; son jugement sur le czar, 328; elle désire des nouvelles de Lutzenbourg, 359 et suiv.; envoie son appréciation des travaux littéraires de Toland, 360; donne à Leibniz des nouvelles de la guerre, 363 et suiv.; plaint Burnet prisonnier à la Bastille, 366; ne veut s'attacher à aucune faction anglaise, 367; répond à Leibniz qu'il a bien raison de dire que les Anglais sont dans la plus grande illusion, s'ils la croient fort occupée des affaires de la Grande-Bretagne, 369 et suiv.; pour ne pas se répéter, elle écrit à Leibniz séjournant alors à Berlin ce qu'elle ne dit pas à la reine Sophie-Charlotte, 376; se plaint d'un

défaut de sa médaille travaillée par Falz, 378; ne voit ni morale ni politique dans le langage de Toland, 380 et suiv.; donne des nouvelles de la guerre du Rhin, 382; répète qu'elle ne veut prendre aucune part aux intrigues d'Angleterre, 383, 396; se réjouit dans l'espérance que Burnet sera relaxé, 401; ne comprend pas la lettre de Fleming, 402 et suiv.; donne des nouvelles de ses fils Maximilien et Christian, 404; attend avec impatience la mise en liberté de Burnet, donne d'autres nouvelles du Hanovre, 402 et suiv.

Sophie-Charlotte, électrice de Brandebourg, reine de Prusse dès le 18 janvier 1701, p. 28, 47 et suiv. Son goût en littérature, 87, 138, 143, 150, 169, 181, 183, 196 et suiv., 310 et suiv., 317, 321, 323, 340, 349, 355, 365, 371, 376, 396, 405.

Sorbonne, 115.

Spandau, 158, 305.

Spanheim (Ezéchiel de), 109, 336, 351 et suiv., 358, 371, 374, 376.

Spée, jésuite, 61 et suiv.

Spener, 206, 341.

Spondé, 112.

Stade, 2.

Stamford, 359 et suiv., 366, 369, 373, 384.

Stanhope, 336.

Steinbock, 386 et suiv., 395.

Stepney, 88, 143, 145. Il écrit à la princesse Sophie au sujet de la succession d'Angleterre, 208 et suiv.; 214, 239 et suiv., 256; répond, le 1er mai 1701, à la lettre de Leibniz, en date du 18 janvier 1701, p. 257, 278, 306.

Strassburgius, 277.

Stratemann, 370.

Succession d'Angleterre, 12 et suiv., 106 et suiv., 206 et suiv., 208 et suiv., 215 et suiv., 218 et suiv., 225 et suiv., 227 et suiv., 239 et suiv., 251 et suiv., 260 et suiv., 262 et suiv., 321, 376, 381 et suiv.

Succession d'Espagne, 199, 201, 219, 232. 241.

Suède, voyez Charles XII.

Sulzbach, 7.

Temple (Sir William), 5, 86, 337.

Thevenot, 338.

Thou (de), 109.

Timandre, 343.

Tirol, 23.

Toinard, 342.

Toland, 265, 271, 276, 289 et suiv., 319, 328, 333, 341, 351 et suiv., 356 et suiv., 360 et suiv, 369 et suiv., 378 et suiv., 385, 395 et suiv., 400 et suiv.

Tounïngue, 152, 160, 164

Torcy, 381, 397, 401, 405.

Tories (le parti des), 245, 294, 320, 367.

Trekschut, 305.

Trimalcion, 329 et suiv.

Trutz-Nachtigall, 63.

Tugend-Kleinod (Güldenes), 63 et suiv.

Tyrrel, auteur d'une histoire d'Angleterre, 122.

Tzar, voyez Moscovie.

Tzchirnhaus, 50.

Unité (méditations de Leibniz sur la notion de l'), 9, 15 et suiv., 173 et suiv., 299, 301, 310, 313, 314 et suiv.

Valaques, 391.
Vallière, 148.
Vallemont, 110.
Vargas, 147.
Varsovie, 392 et suiv.
Vasseur, 147.
Venise, 114, 309, 326.
Versailles, 103.
Vienne, 103, 291, 313, 390, 399.
Vigos, 399.
Villeroy, 327.
Virgile, 89.
Vistule, 390.
Vota, jésuite, 298.

Wallis, 89.
Wangenheim, 179, 194.
Wartenberg (le comte de). 293, 295, 308, 351, 353 363, 373.
Westphalie, 67, 114.
Whigs (le parti des), 245, 294, 384, 396.
Whitehall, 89.
Wiltshausen, 201 et suiv.
Winchelsea, 367, 405.
Wismar, 389.
Wittgenstein, 320.
Wolf, jésuite, 298. 324 et suiv.
Wolfenbuttel, 30, 54, 132 et suiv., 145, 280, 313, 321, 325, 405.
Woodstock, 400.
Worcester (l'évêque anglican de), 271.

York, 358.

Zell, voyez Celle.
Zerbst, 400.

Leibniz, Gottfried Wilhelm, 1646-1716

Correspondenz von Leibniz mit der Prinzessin Sophie, Enkelin des Königs Jakob I. von England, geb. Pfalzgräfin bei Rhein, verm. Herzogin später Kurfürstin von Braunschweig-Lüneburg, seit 1701 pr. Thronerbin von Groß britannien und Irland 1680 - 1714. Hauptsächlich aus den Leibniz-Papieren
Bd.: 2.

Hannover 1873

Epist. 430 g-2
urn:nbn:de:bvb:12-bsb11158374-7